


Dei
Sub Numine
Viget





178

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DE A. GOUVERNEUR.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

TROISIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

—

1868

ANNÉE 1868

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

1. Voyez de plus la *Variété* du n° 48, p. 350.

1. Ajoutez la *Correspondance* à la p. 157.
2. Ajoutez la *Correspondance* à la p. 314.

1. C'est par erreur que dans cette note on a attribué à M. Hiecke des paroles qui ne se trouvent pas dans son article. Cet article n'a même pas un caractère aggressif aussi marqué que pourrait le faire croire la *Variété* en question ; nous la rectifions volontiers.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — **4 Juillet** — **1868**

130. — **Old Deccan days, or Hindoo Fairy Legends current in Southern India.** Collected from oral tradition by M. Frere. With an introduction and notes by sir Bartle Frere. The illustrations by C. F. Frere. London, Murray, 1868, in-12, xl-331 pages. — Prix : 15 fr.

On a publié jusqu'à présent un fort petit nombre de contes recueillis dans la tradition vivante des Orientaux; c'est à peine s'il s'en trouve un çà et là perdu dans quelque récit de voyage. Le volume que nous annonçons montre combien il y a à faire dans cette voie et quels trésors à fleur de terre on peut recueillir. La publication et la critique des anciens recueils de contes et d'apologues sanscrits ont véritablement fondé une branche importante de la littérature comparée; des livres comme celui-ci sont de nature, si je ne me trompe, à lui apporter de nouvelles lumières.

Les contes dont se compose ce volume ont été racontés par une femme hindoue, appelée Anna Liberata de Souza, qui les avait entendu dire à sa grand'mère. La famille de cette grand'mère était de la secte du *Lingaet* et vivait à Calicut, mais elle vint au commencement du siècle s'établir dans le Deccan. Les contes paraissent donc appartenir à la tradition du Malabar plutôt qu'à celle du Deccan, et le titre, qui d'ailleurs est en lui-même assez mal choisi, ne doit pas induire en erreur. Une dame anglaise a recueilli ces contes de la bouche d'Anna et les a écrits d'abord pour le plaisir d'une enfant à laquelle le livre est dédié, puis pour le plaisir du public. Il n'y a eu là aucune préoccupation scientifique, bien que les quelques pages d'introductions et de notes, qu'elles proviennent de M. Frere ou de sir Bartle Frere, indiquent au moins une juste intelligence de la valeur que peuvent avoir ces contes. Ils ont été, nous assure-t-on, « aussi peu altérés » que possible, » et ils portent en effet, sauf peut-être quelques détails de sentiment ou de description, le cachet de l'authenticité. Qu'il nous soit donc permis d'exprimer à la famille anglaise dont les divers membres ont collaboré à ce volume toute notre reconnaissance (La préface a pour date : *Government House*, Parell, Bombay, 1866). L'éditeur, M. Murray, a fait de son côté pour le livre tout ce qui était en son pouvoir; il est impossible de rien voir de plus élégant et de meilleur goût comme exécution typographique, et les jolies vignettes de M. C. F. Frere sont un ornement des plus heureux (surtout les petits dessins dans le texte). Enfin la monture est digne des bijoux.

Ce sont en effet de vrais bijoux que ces contes de la vieille hindoue. La littérature populaire n'en possède pas de plus poétiques et de plus gracieux. Le

fantastique le plus libre s'y déploie légèrement, la finesse et le plus vrai comique s'y trouvent à côté de traits d'un sentiment souvent profond et de morceaux remplis de cette naïveté inimitable dont la poésie littéraire a si rarement le secret. On ne peut rien lire de plus charmant, comme conte, que *Surya Bai;* et les histoires du *Chacal et de l'Alligator,* du *Sourd et de l'Aveugle*[1] ou du *Vaillant Potier*[2] sont remplis d'un *humour* qui ne perd rien à être comparé à celui des plus jolis contes européens du même genre.

Mais au point de vue de la science, les récits d'Anna de Souza n'ont pas moins de prix. Leur ressemblance avec les contes d'enfants de nos pays est plus frappante qu'on n'aurait pu le supposer; car de quelque façon qu'on explique la possession commune de ces contes en Asie et en Europe, il y a bien longtemps qu'ils se transmettent dans chacune de ces régions sans communication avec l'autre [3]. Tous les traits que nous sommes habitués à voir dans la poésie enfantine, nous les retrouvons ici : la jalousie des belles-mères, le mauvais traitement du plus jeune des enfants, le prince cru stupide qui accomplit de grandes choses, les animaux secourus par le héros et l'aidant à venir à bout de tous les obstacles, les princes ou princesses condamnés à vivre sous une forme animale ou repoussante, les enfants exposés sur l'eau dans des coffres, repêchés et finalement parvenant au comble des grandeurs, les pantoufles perdues qui inspirent à des rois lointains d'invincibles amours, les perles et les diamants qui tombent de la bouche des jeunes filles, les objets doués de propriétés merveilleuses dont un possesseur trop débonnaire se laisse dépouiller et qu'il finit par reconquérir, les hommes sans force réelle qui épouvantent des géants ou des démons [4], etc., etc. Seulement il paraît probable que la grand'-mère d'Anna de Souza, qui, d'après sa petite-

1. Un sourd et un aveugle, assistés d'un âne, se sont emparés du trésor d'un *rakshas.* On fait le partage, et le sourd trompe l'aveugle, qui s'en doute. De là une querelle. « Enfin l'aveugle devint si furieux qu'il donna au sourd un terrible soufflet sur l'oreille. » Et le coup fut si violent qu'il fit entendre le sourd! Le sourd, en colère, donna à son » ami, en retour, un tel coup de poing sur les yeux qu'il le fit voir! Ils furent si étonnés, » l'un d'entendre et l'autre de voir, qu'ils se réconcilièrent à l'instant. ».

2. Cette très-amusante histoire ressemble d'une manière frappante au *brave petit tailleur* des contes de Grimm. Dans la version hollandaise de ce conte (voy. Grimm, t. III, p. 33), le prétendu brave, épouvanté par le galop de son cheval, se cramponne à une croix de bois qu'il rencontre, espérant briser les liens qui l'attachent au cheval; mais c'est la croix qu'il arrache, et il poursuit sa course effrénée, tenant la croix entre ses bras, ce qui épouvante tant les ennemis qu'ils prennent la fuite. De même ici *le vaillant potier* empoigne un jeune figuier des banyans, le saisit de toutes ses forces, mais ne réussit qu'à le déraciner. Les ennemis, le voyant ainsi arriver à fond de train, son arbre entre ses bras, s'écrient que leurs adversaires sont si terribles qu'ils arrachent les arbres dans leur fureur... et ils se sauvent de leur camp, où le potier entre en vainqueur.

3. Il y a cependant dans le recueil en question plusieurs récits qui ont un tout autre caractère, et qui, bien qu'ils se retrouvent chez beaucoup de peuples européens ou asiatiques, leur ont été transmis par une voie toute littéraire. C'est le cas principalement pour divers apologues qui viennent de recueils bouddhistes : tel est le 14e conte (*le Brahme, le Tigre et les six Juges*), dont j'ai dit un mot ici à propos d'un des contes gascons publiés par M. Bladé, *le Loup pendu* (voy. *Rev. crit.*, 1867, t. I, p. 264).

4. L'histoire du *Pundit* qui épouvante les démons (n° 23) se retrouve sous des formes diverses dans beaucoup de littératures et déjà dans le *Pantschatantra* (voy. Benfey, I, 505-510).

fille, passait des journées entières à raconter des histoires aux enfants [1], a souvent mêlé les traits que lui fournissait sa vaste mémoire, et fait un conte suivi avec des épisodes qui originairement n'avaient pas de lien. Ce serait un travail des plus intéressants que le dépouillement de ce recueil au point de vue de la littérature comparée; mais il dépasserait et les limites de la *Revue* et les connaissances que j'ai sur ce sujet. Je ne puis que l'indiquer et le recommander à des savants plus versés dans ces matières, et particulièrement à M. Reinhold Kœhler. Je veux seulement examiner un de ces contes, le premier, pour faire sentir l'étroite parenté qui le relie aux contes européens.

« Un roi perd sa femme; elle lui laisse *sept* filles; la plus jeune, nommée » Balna, est aussi la plus intelligente. » De même le petit Poucet est le plus jeune et le plus spirituel des *sept* frères. — « Une femme artificieuse arrive, par » la faute des sœurs et malgré les efforts de Balna, à se faire épouser par le roi; » elle a déjà une fille et prend en haine celles de la première femme. » Cette situation est tellement fréquente qu'il est même inutile d'en citer des exemples. — « Elle leur donne à peine à manger; elles vont pleurer sur la tombe de leur » mère. De la tombe sort un *pomelo* (*citrus decumana*), qui porte des fruits déli- » cieux et les renouvelle chaque jour, si bien qu'elles dédaignent le repas » mesquin qu'on leur donne chez leur père et ne vivent plus que de ces fruits. » La marâtre, méfiante, les fait surveiller par sa fille; celle-ci est initiée dans le » secret malgré Balna, et révèle l'existence de l'arbre. La marâtre le fait abattre. » La même chose arrive pour un petit réservoir, plein d'une sorte de crème » exquise, qui a remplacé l'arbre sur la tombe de la mère. » Nous avons ici une des formes les plus anciennes de l'histoire de *Cendrillon*. Encore dans le conte allemand (Grimm, 21), c'est sur la tombe de la mère que pousse l'arbre merveilleux qui exauce tous les désirs de l'orpheline, et ce trait se retrouve dans d'autres versions d'une façon bien plus étrange. Mais la surveillance qu'exerce la méchante sœur a disparu du conte allemand; elle se retrouve dans un autre, plus altéré sous d'autres rapports (*Un-Œil*, *Deux-Yeux*, *Trois-Yeux*, Grimm, 130); plusieurs formes de *Cendrillon*, chez d'autres peuples, le contiennent aussi. — « La marâtre fait promettre au roi qu'il tuera ses filles; mais il ne peut s'y » résoudre; il les conduit dans le bois, les y abandonne, et fait croire à sa femme » qu'il les a tuées, en lui montrant le sang d'un daim au lieu du leur. » Ce détail est répété, comme on sait, dans un nombre incalculable de contes. Balna et ses sœurs sont perdues dans le bois comme Poucet et ses frères; il est probable

---

1. Ce que raconte Anna sur cette grand'-mère est charmant. « Elle faisait les histoires bien plus longues que moi, parce que tous les personnages racontaient leur propre histoire depuis le commencement à chaque occasion, si bien que la première partie avait bien été répétée cinq ou six fois quand on arrivait à la fin. Ainsi elle allait, elle allait, parlant, parlant, *Mera Bap reh* (o mon père)!.... Nous lui demandions quelquefois : « Les histoires » que vous nous dites sont-elles bien vraies? Est-ce qu'il y a jamais eu au monde des gens » comme ceux-là? » Elle répondait : « Je n'en sais rien, mais peut-être qu'il y en a quelque » part.... » Elle était chrétienne, elle adorait Dieu et croyait en Notre-Seigneur; mais elle respectait toujours les temples hindous. Si elle voyait une pierre rouge, ou une image de Gunputti (dieu de la sagesse), ou d'un autre dieu hindou, elle se mettait à genoux devant et faisait sa prière; car elle disait toujours : « Peut-être bien qu'il y a aussi quel- » que chose de vrai dans ceux-là. »

que son esprit devait les tirer d'embarras, comme celui de Poucet dans Perrault; mais ici le conte paraît altéré, et une seconde partie commence qui ne fait pas nécessairement suite à la première.

« Sept princes, se promenant dans la forêt, rencontrent les princesses et les » épousent. Au bout d'un an, Balna a un fils; les six autres couples n'ont pas » d'enfants. Un jour le mari de Balna part pour la chasse; il ne revient pas; ses » frères vont à sa recherche et ne reviennent pas davantage. Enfin un magicien » déguisé en fakir pénètre dans le palais où les sœurs vivent seules avec l'enfant, » et enlève Balna. — Arrivé à l'âge de quatorze ans, le jeune prince s'enquiert » du sort de ses parents et, malgré les prières de ses tantes, part pour les » retrouver. Il arrive devant un magnifique palais, dont les alentours sont remplis » de rochers, de pierres et d'arbres. La jardinière lui apprend que c'est le palais » de l'enchanteur Punchkin, et que les pierres et les arbres sont des gens » métamorphosés par lui. Dans le nombre sont sept princes frères, enchantés » ainsi depuis quatorze ans, et depuis le même temps il retient prisonnière la » plus belle princesse du monde. » Cette situation est fréquente dans les contes d'enfants; elle se retrouve entre autres dans *Jorinde et Joringel* (Grimm, 69) et dans un très-grand nombre de récits étrangers à l'Allemagne; il s'agit en général d'une aventure difficile où plusieurs ont échoué : le héros prédestiné à la mettre à bonne fin se trouve en présence de tous ceux qui l'ont tentée avant lui ainsi métamorphosés. — « Le prince parvient à s'approcher de sa mère captive, et se » fait reconnaître d'elle; il l'engage à se montrer plus docile aux vœux de l'en- » chanteur, et à lui promettre de l'épouser, afin de gagner sa confiance et » d'apprendre de lui *où est sa force*. Balna suit ce conseil, et apprend de l'en- » chanteur que sa force est dans un petit perroquet vert, lequel se trouve à plus » de cent mille lieues de là, au milieu d'une épaisse forêt, dans une cage placée » sous six grandes jarres pleines d'eau et gardée par des milliers de démons qui » ne laissent approcher personne. Balna rapporte cette révélation à son fils. » Cette forme du récit est sommaire et très-inférieure à la plupart des versions européennes où une pareille histoire revient plus d'une fois; voyez là-dessus M. Kœhler dans *Orient und Occident*, t. II, p. 101-103[1]. — « Le prince, avec

1. Dans le beau conte norvégien (Asbjœrnsen et Moe, 36), le géant, qui dort sur le sein de celle qu'il aime, la trompe deux fois sur le vrai endroit où est son cœur (sa force), et ce n'est qu'à la troisième fois qu'il lui dit la vérité. Il en est de même dans le conte russe (Dietrich, p. 12) et dans plusieurs autres versions à l'aide desquelles on peut restituer ainsi le récit primitif :

« Un géant, dont la force est liée à un objet quelconque, est épris d'une femme qui le trahit. Elle lui demande, pendant qu'il est dans ses bras, le secret de sa force; deux fois il lui donne une fausse réponse (elle le reconnaît en essayant, d'accord avec ses ennemis, d'en profiter contre lui); à la troisième fois il dit la vérité et en est victime. »

Ce récit offre une ressemblance qui va presque jusqu'à l'identité avec l'histoire de Samson. Dalila dit à Samson : « Dis-moi donc ce qui fait ta grande force, et avec quoi » il faudrait te lier pour te dompter. » Il lui donne une fausse réponse; elle essaie de s'en servir, et échoue. « Et sa force ne fut pas révélée. Et Dalila dit à Samson : « Vois, tu » m'as trompée, et tu m'as dit des mensonges. Mais dis-moi donc, avec quoi peut-on te » lier? » Nouvelle feinte de Samson; nouvel essai de Dalila. Une troisième fois la même chose se répète. « Alors elle lui dit : « Comment peux-tu dire : je t'aime, quand ton cœur » n'est pas avec moi? Trois fois tu m'as trompée, et tu ne m'as pas dit d'où te vient ta

» le secours de deux aiglons, qu'il a délivrés d'un serpent, s'empare du » perroquet. » Encore ici le conte indien est plus loin de la forme primitive que la version européenne, où trois animaux divers, secourus par le prince, l'aident dans son entreprise (voy. Kœhler, *l. l.*). — « Le prince revient près du ravis» seur de sa mère; à mesure qu'il serre dans sa main l'oiseau auquel la vie de » l'enchanteur eśt attachée, celui-ci se sent mourir; pour se racheter, il délivre » d'abord toutes ses victimes, les arbres et les rochers redeviennent hommes, et » le prince retrouve son père et ses oncles, après quoi il tord le cou au perro» quet; Punchkin meurt, et chacun retourne chez soi. » Ce désenchantement imposé par la terreur se retrouve entre autres dans le conte 69 de Grimm, *Jorinde und Joringel;* c'est d'habitude une sorcière qui y figure plutôt qu'un magicien, et c'est ainsi, bien que sans violence, qu'Odysseus obtient de Circé le désenchantement de ses compagnons. — Ces rapprochements tout à fait généraux suffisent à montrer que la plupart des éléments de ces contes indiens se retrouvent dans ceux des nourrices de nos pays.

Il en est un que je signalerai particulièrement, c'est le rôle que jouent les *Rakshas*. Ces êtres mal définis ont été plus d'une fois comparés à nos *ogres*, et si on avait des doutes sur cette assimilation, ce livre les lèverait tous. Ainsi dans *The Rakshas' palace,* le *rakshas* rentrant dans sa maison avec sa femme lui dit : « Il y a quelqu'un ici. Je sens de la chair et du sang. Où sont-ils? — Quelle » folie! répond sa femme. Comment ne sentiriez-vous pas la chair et le sang; » vous venez de tuer et de manger je ne sais combien d'hommes. Il serait éton» nant que l'odeur ne vous en fût pas restée dans les narines[1]. » Et ils se querellent là-dessus. Les *rakshas* donc, comme les ogres, sont hideux, monstrueux et féroces. Ils habitent au milieu des bois dans des palais splendides et remplis de richesses, et se nourrissent de chair humaine. La parité est complète; mais ce qu'on

---

» grande force. Et il arriva, comme elle le tourmentait tous les jours avec ses discours, et » qu'elle le persécutait, que son âme devint lasse jusqu'à la mort, et qu'il lui découvrit » tout son cœur..... » Et il en fut victime comme les autres. Seulement dans les contes, en général, la sympathie est pour l'artificieuse princesse; dans le récit biblique elle est pour le géant. Mais elle est aussi pour lui dans trois contes grecs, le 24e (où le héros est trahi par *sa sœur*), le 32e (où il est trahi par *sa mère*) et une variante du 9e (où il est trompé par *celle qu'il aime*) du recueil de Hahn, et dans un conte allemand (Wolf, *Deutsche Hausmærchen*, p. 255) où la femme perfide est *mère* du héros. M. Kœhler (*Orient u. Occident,* II, 102) rapproche de ce cycle un conte égyptien ancien où la femme du héros trahit le secret de sa vie (de son *cœur*, comme dans plusieurs versions du conte), qui est attachée à un certain arbre; on abat l'arbre, et Satu meurt. — Ce n'est pas là le seul cas, tant s'en faut, où on puisse signaler de remarquables points de contact entre la mythologie indo-européenne et celle des peuples qui n'appartiennent pas à notre race. Il y a là matière à de féconds et nombreux rapprochements, dont fort peu, pour diverses causes, ont été essayés jusqu'à présent.

1. Les célèbres paroles de l'ogre dans le *Petit-Poucet* (*Je sens la chair fraîche*), du géant dans *Jack the giant-killer* (*Fee fo fum, I smell the blood of an Englishman*), du *Menschenfresser* dans le conte allemand (*Ich rieche rieche Menschenfleisch*), que nous retrouvons ici chez le *rakshas*, elles se trouvent dans la bouche de l'ogresse Uzumbenis dans un conte zoulou. Elle rentre chez elle, et aussitôt se met à rire et à se rouler par terre : « Eh! eh! quelle douce odeur dans ma maison! mes enfants, qu'est-ce que je sens là de » si bon? » Il paraît probable d'ailleurs que les contes des Zoulous et des Cafres, qui se retrouvent en grande partie dans la Polynésie, leur viennent de l'Inde (Voy. *Izinganekwane nensumansumane nezindaba zabantu. Nursery tales, traditions and histories of the Zulus. By the Rev. Henry Callaway*. Vol. I. Natal, 1866, et *Saturday Review*, 1867, n° 595).

n'a pas remarqué jusqu'à présent, c'est que le nom est ou du moins peut bien être le même. En effet *ogre*, comme on le sait, vient du lat. *orcus* (cf. it. *orco*, napol. *huorco*, v. esp. *huerco*, *uerco*, voy. Diez, s. v. *orco*). Le latin *orcus* lui-même sous sa plus ancienne forme, à ce que nous apprend Festus, était *uragus* ou *vragus*, et comme à l'époque du latin archaïque le *c* et le *g* ne sont pas distingués, on peut admettre une forme *vracus* ou *varcus*; on arrive donc dans la langue indo-européenne primitive à une forme comme *varkas* ou *vrakas*, d'où peut bien provenir aussi, si je ne me trompe, le scr. *rakshas*[1]. Cette identification, si elle était acceptée, ne serait pas sans importance, puisqu'elle prouverait que le caractère de l'*ogre*, tel que nous le montrent les contes de Perrault, était déjà constitué essentiellement avant la séparation des langues indo-européennes, et qu'il a continué depuis lors à vivre d'une vie pour ainsi dire souterraine. En effet le mot *orcus* en latin, dans les exemples qui nous en sont restés, a pris, on le sait, une acception assez différente et beaucoup plus spéciale : il désigne un dieu particulier, et correspond au grec Ἀίδης. Le sens actuel du mot *ogre* se rattache donc, par delà la période latine, au sens primitif qui se retrouve dans *rakshas*; mais il est possible, même chez les Latins, de trouver au moins des traces de ce sens primitif. Ainsi l'*Orcus* en devenant le dieu de la mort a gardé son *trésor* (*Orci thesaurus*) et on parle souvent de son palais et de sa *porte* (*janua Orci*). Quand un des personnages les plus vulgaires de Pétrone dit d'un soldat : *Erat autem miles fortis tanquam Orcus*, la meilleure traduction serait peut-être : *Fort comme un ogre*. — Il y a du reste une explication bien simple à cette acception habituelle du mot *Orcus* en latin, si l'on voit, comme il y a des raisons pour le faire, dans les *Rakshas* ou *varkas* primitifs les *Ames des morts* conçues d'une façon particulière. G. P.

---

131. — **Ueber Melanthons Oratio continens historiam Capnionis.** Eine Quellenuntersuchung, von L. Geiger. Frankfurt a. M., Joseph Bær, 1868. In-8°, 78 p.

En attendant que nous possédions une histoire complète de l'humanisme, le nombre des ouvrages destinés à la préparer s'est accru dans ces derniers temps d'une façon très-satisfaisante. Outre les travaux d'un caractère plus général, de G. Voigt, *die Wiederbelebung des classischen Alterthums oder das erste Jahrhundert des Humanismus*, Berlin, 1859, de J. Burkhardt, *die Cultur der Renaissance in Italien*, Basel, 1860, nous avons eu les monographies de J. Vahlen, *Lorenzo Valla*, Wien, 1864, de J. Mæhly, *Angelus Politianus*, Leipzig, 1864, ouvrages à côté desquels le travail consciencieux de Rebitté, *Guillaume Budé*, Paris, 1846, tient une place honorable, quoique l'auteur n'ait peut-être pas eu à sa disposition tous les matériaux qu'il pouvait désirer.

---

1. Y aurait-il quelque analogie entre ce mot et l'anc. allemand *warg*, qui veut dire à la fois *loup* et *brigand*, et se retrouve dans *Wehrwolf*, *garou* (*loup-*)? Il paraît plus probable de rattacher le mot allemand au scr. *vrkas*, mais *vrkas* ne peut-il pas se rattacher aussi à *varkas?* — Il est remarquable que l'anglo-saxon, seul, que je sache, entre les dialectes germaniques, emploie le mot *orc*, dans le sens de *démon*. — Sur le mot *varkas* et ses dérivés, entre autres l'all. *warg*, voy. les observations que dernièrement M. F. Justi a faites dans cette *Revue* (1868, t. I, p. 394).

Ce n'est pas une biographie complète que s'est proposé d'écrire l'auteur de la dissertation que nous annonçons. Il se borne à l'examen d'une des sources les plus importantes pour la vie de l'illustre humaniste allemand Jean Reuchlin, qui adopta plus tard le nom de *Capnio*, d'après une traduction due, à ce que l'on prétend, au grec Hermolaus Barbarus. Quant à la question de savoir si la *Oratio continens historiam Capnionis*, qui se trouve au nombre des déclamations de Melanthon, bien qu'elle ait été prononcée par Martin Simon qui portait alors (1552) le titre de *decanus collegii philosophorum*, est réellement l'œuvre du célèbre réformateur, les preuves fournies par M. Geiger (p. 9) me paraissent tout à fait concluantes, du moins celles tirées des lettres même de Melanthon. Je ne voudrais pas en dire autant d'un second argument qu'invoque encore l'auteur (p. 8) et auquel il revient sans y attacher il est vrai une grande importance, à propos d'une harangue analogue dans laquelle est racontée la vie d'un autre humaniste, de Rodolphe Agricola (p. 48). Le fait que le discours a été admis dans la plus ancienne collection des déclamations de Melanthon, publiée encore du vivant de celui-ci, ne prouve absolument rien. Le titre du premier recueil, imprimé à Strasbourg par Craton Mylius en 1541, porte ce qui suit : *Liber selectarum declamationum Ph. Melanthonis, quas concripsit et partim ipse in schola Vitebegensi recitavit, partim aliis recitandas exhibuit.* Malgré cette indication, l'éditeur Nicolas Gerbelius parle dans sa préface des *Orationes Philippi aliorumque clarissimorum hominum lucubrationes* et bien plus clairement encore : *Taceo de aliis harum orationum auctoribus.* Le dernier éditeur des œuvres de Melanthon, bien inférieur, pour le dire en passant, en ce qui concerne le soin critique, aux éditeurs de Calvin, qui composeront la seconde partie du *Corpus Reformatorum*, aurait donc fait sagement de choisir une indication plus générale que celle qu'il a placée sur le titre du XI[e] volume : *Declamationes..... quas Melanthon vel ipse publice recitavit, vel aliis hominibus doctis recitandas tradidit.*

Dans le cas présent, cette question d'attribution offre d'autant plus d'importance que Melanthon était petit-fils de la sœur de Reuchlin et que personne par conséquent n'était mieux qualifié pour écrire la biographie de cet homme si remarquable. Malheureusement pour nous ce n'est pas là ce qu'il s'est proposé. Son œuvre, pour me servir du mot de Thucydide, n'est pas un κτῆμα ἐς ἀεί, mais bien un ἀγώνισμα ἐς τὸ παραχρῆμα ἀκούειν. C'est là ce que semble avoir un peu trop oublié M. Geiger. Tout en constatant le caractère que nous venons de signaler, il juge la déclamation de Melanthon comme s'il s'agissait d'une véritable biographie, en y signalant par exemple une série d'omissions, tandis qu'il aurait suffi d'observer que le titre était trop ambitieusement choisi. C'est la même raison encore qui explique une série d'indications inexactes que certains biographes de Reuchlin ont adoptées et que M. Geiger a le mérite de relever avec soin. Comme il s'agit ici de questions de détail, nous ne saurions nous engager dans une analyse. Nous nous contenterons de recommander cette partie du travail de l'auteur, évidemment la plus importante, à l'attention de ceux qui s'intéressent à l'histoire des progrès de l'humanisme en Allemagne. Quant à M. G., nous nous permettrons de lui signaler un rapprochement qui paraît lui avoir échappé et qui a son importance, principalement pour nous faire comprendre de

quelle façon étaient composées ces sortes de harangues. Le récit de la visite que fit Reuchlin, lors d'un séjour à Rome, à l'auditoire du Grec Jean Argyropule (M. G., p. 61, écrit mal à propos Argyropyle; de même à la p. 48 le nom de Kantoblakas, doit être changé en celui de Contoblacas), qui en l'entendant lire correctement et expliquer couramment un passage de Thucydide, fit entendre cette exclamation : *Græcia nostro exilio transvolavit Alpes*, se retrouve presque textuellement dans une harangue, *Oratio Viti Theodori, Norinbergensis de studio literarum, habita..... 1533*, comprise également dans le recueil des déclamations de Melanthon (vol. XI, col. 231-240). Il y commence par ces mots : *Sæpe audivi Capnionem, cum Romane a principe Palatino certi negocii causa missus esset, venisse in Argyropyli auditorium*, etc. Dans le même discours (col. 233) il est question encore du Grec Gregorius Tifernas et de la manière dont il força le *Senatus Academiæ* de Paris à lui concéder une chaire pour y enseigner la langue grecque, fait mentionné avec plus de brièveté dans la vie de Reuchlin (col. 1001).

Une dernière observation au sujet de l'année où Reuchlin reprit, dans sa vieillesse, l'enseignement de la langue grecque et hébraïque à Ingolstadt. La date de 1521 indiquée par M. G. (p. 37), ne saurait être exacte. Voici ce que nous lisons dans la préface d'une édition grecque de l'Apologie, de l'Agésilas et de l'Hiéron de Xénophon, imprimée à Haguenau en 1520, préface datée : *Prid. Id. Apriles anno MDXX : Fugi pestem, fugi gladium, et dum cælum sævit, elementarius senex literas Anglopoli doceo..... Audiunt me discipuli prope quadringenti quotidie græce docentem et hebraice.*

ÉMILE HEITZ.

---

132. — **Publications généalogiques et biographiques sur la Bourgogne.** ALBERT ALBRIER, **Le colonel baron Martenot de Cordoux,** notice biographique. Dijon, Rabutôt, 1867. 28 p. in-8°; — **Recherches généalogiques sur la famille Chevignard.** Dijon, 1867, Marchand. 12 p. in-8°; — **La Noblesse de Poitou aux États de Bourgogne.** Poitiers, Dupré, 1867. 10 p. in-8°; — **La Noblesse savoisienne aux États de Bourgogne.** Chambéry, A. Bottero, 1867. 24 p. in-8°; — **Testament de Jean-François Berliet,** archevêque de Tarentaise, baron Du Bourget. Chambéry, Bottero, 1868. 15 p. in-8°; — **Les Maires de la ville d'Arnay-le-Duc** (1596-1867), étude historique et généalogique. Dijon, 1868, Rabutôt. 88 p. in-8°; — **Notice généalogique et biographique sur la famille Nadaud.** Limoges, 1868. 20 p. in-8°; — **La Bourgogne,** revue provinciale, n°s 1, 2 et 3, mars, avril et mai 1868, 144 p. in-8°. Dijon, Rabutôt.

Les études généalogiques ne sont pas, comme le pensent encore bien des gens, de vaines recherches tout au plus dignes de l'intérêt des familles dont elles flattent la vanité. De même que la biographie, elles sont une des branches de l'histoire; seulement au lieu de retracer la vie des nations, ou celle de leurs chefs et de leurs hommes marquants, les généalogies embrassent dans un cadre plus compréhensif tous les membres connus d'une famille ou d'une branche. Elles ne choisissent pas les membres distingués pour laisser de côté ceux qui sont restés dans l'obscurité. Voilà ce qui les rend insipides aux yeux des gens du monde. Les hommes de science n'en jugent pas ainsi : ils veulent connaître l'origine de tout personnage qui les intéresse, ne fut-ce que pour se rendre compte de l'influence exercée sur lui par les relations de famille. A ce point de vue, les généa-

logies sont d'utiles matériaux pour l'histoire générale ou particulière. Il serait donc à désirer que l'on continuât, pour chaque province ou chaque ville, les grandes publications commencées dans les siècles passés. Ces études, bien négligées pendant le demi siècle qui a suivi la révolution, ont été reprises avec ardeur dans ces derniers temps. La Bourgogne, comme les autres provinces, peut citer actuellement un certain nombre d'érudits qui ont pris à tâche de faire revivre celles des familles du pays qui ont produit de hauts dignitaires, des hommes de guerre, des magistrats, des écrivains, des savants ou des artistes remarquables. L'un des plus actifs dans cette direction est M. Albert Albrier; ses publications, déjà nombreuses, nous promettent un digne émule de P. Palliot. Elles ont toutes un lien commun, c'est de se rattacher de loin ou de près à la Bourgogne. Tel est le cas même pour le *Testament de J. F. Berliet,* car, bien que ce diplomate savoisien du XVIe siècle n'ait pas eu de rapport avec notre duché ou notre comté, son testament se trouve pourtant aux archives de la Côte-d'Or. Cette pièce ne concerne d'ailleurs que des intérêts privés. Reproduite lettre pour lettre, d'après une copie légalisée, elle est précédée d'une brève notice sur l'archevêque de Tarentaise; le tout a paru dans le tome XI des *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.*

Jetons un rapide coup-d'œil sur les autres publications de l'auteur. Le colonel Fr. Martenot, baron de Cordoux, était né, en 1770, au village de Marcilly-Ogny, dans le canton de Pouilly-en-Auxois (Côte-d'Or). Nommé colonel du 2e régiment des grenadiers de la jeune garde, sur le champ de bataille de Waterloo, c'est lui qui fit à une sommation de Wellington la célèbre réponse attribuée à Cambronne [1]. L'héroïsme et le sang-froid dont il fit preuve dans cette lutte suprême, sous les yeux mêmes de Napoléon, lui valurent le grade de général de brigade, grade qui ne fut pas confirmé par la Restauration. De tous les écrits de M. Albrier, celui-là est le seul où domine l'élément biographique et où les développements littéraires s'allient aux recherches de l'érudition. — La famille Chevignard, originaire de Beaune, a fourni un président à mortier, des conseillers de parlement, des secrétaires du roi et un habile diplomate : Théodore Chevignard de Chavigny, né à Beaune le 3 avril 1687, ministre plénipotentiaire en Allemagne et dans la Grande-Bretagne, ambassadeur en Portugal, à Venise et en Suisse. Ses services réels n'ont pourtant pas autant contribué que les critiques acerbes de Saint-Simon à faire passer à la postérité le nom du comte de Toulongeon. — La famille Nadaud, originaire du Limousin, compte parmi ses membres des magistrats, des savants et des écrivains. L'une de ses branches établie à Montbard, depuis 1650, et alliée à la famille de Buffon, perpétue avec honneur le nom du célèbre naturaliste. — Les brochures sur la noblesse de Savoie et celle de Poitou aux États de Bourgogne traitent chacune de dix familles de gentilhommes qui sont devenues bourguignonnes par alliance ou naturalisation. Elles ont paru : l'une dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest* (1867), l'autre dans le tome X des *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et*

1. L'ouvrage de M. A. contient à ce sujet un extrait du rapport de la commission nommée pour élucider ce point par le Ministre de la guerre, rapport qui conclut en faveur de Martenot.

d'archéologie. — La notice sur les maires d'Arnay-le-Duc s'ouvre par une énumération des hommes marquants qui ont vu le jour ou vécu dans cette petite ville; ils sont fort nombreux, mais Bonaventure Des Perriers est le seul dont le nom figure dans l'histoire universelle. L'auteur dit ensuite quelques mots des franchises d'Arnay et de ses fonctionnaires municipaux, puis il entre dans son sujet et donne la série des maires, depuis la fin du XVII[e] siècle jusqu'à nos jours. Il n'y faut pas chercher l'histoire de leur administration, car il n'en est pas dit un mot, mais on y trouve beaucoup de détails généalogiques et les biographes bourguignons pourront y puiser beaucoup de renseignements utiles.

Tous ces écrits sont basés sur l'étude des sources, le plus souvent inédites. C'est principalement dans les archives que M. Albrier trouve ses renseignements. S'attachant surtout à mettre en lumière les faits peu connus, il néglige d'ordinaire ceux qui figurent déjà dans des imprimés. De cette manière il condense dans une simple brochure ce qui pourrait fournir matière à un ample volume. A certains points de vue c'est un avantage. Il serait pourtant à désirer, dans l'intérêt du lecteur, que M. A. voulût bien reproduire tous les faits caractéristiques de la vie des personnages dont il fait la généalogie. Nul ne les connaît mieux que lui et il ne lui en coûterait pas beaucoup de nous en faire part. A notre avis un extrait des négociations de Chevignard dont il y a deux volumes inédits à la bibliothèque de la ville de Dijon, des notices complètes sur Berliet, sur le général Testot de Ferry, sur plusieurs des Nadaud, des Bonnard et des Raudot, en un mot sur tous les personnages historiques, n'auraient pas nui au succès des ouvrages où il est parlé d'eux. M. A. est capable de faire autre chose que d'énumérer des dates et d'établir des filiations; sa notice sur le colonel Martenot prouve qu'il sait grouper les faits, exposer les événements et les conter avec charme.

Voilà pour les propres œuvres de M. A. Venons maintenant à la Revue qu'il a fondée et qu'il dirige. Après ce que nous avons dit du caractère de ses écrits, on peut deviner la direction qu'il a imprimée à la *Bourgogne;* aussi bien les collaborateurs dont il s'est entouré, les articles qu'il a insérés, ceux qu'il annonce, indiquent-ils clairement les tendances scientifiques de ce recueil. Nous en remercions vivement le fondateur; c'est un véritable service qu'il rend à notre pays : les poètes, les orateurs, les stylistes, de quelque province qu'ils viennent, peuvent s'adresser à toute la France; inutile donc de fonder pour eux une revue spéciale : celles de Paris leur suffisent; mais les archéologues, les paléographes, les érudits de toute sorte, les amateurs d'histoire locale, ceux-là ont besoin d'un organe à eux. Sans doute ils peuvent consigner le fruit de leurs études dans les publications des nombreuses sociétés savantes de l'ancienne Bourgogne, mais ces recueils ne paraissent que de loin en loin, et ils n'admettent en général que des documents inédits ou des mémoires originaux; il y a pourtant beaucoup de petits faits isolés (et par là même exposés à passer inaperçus) qui méritent d'être réunis dans un recueil où l'on ira les chercher. En voici un exemple : dans son n° du 2 mai 1868, la *Revue critique* donne une notice sur un ouvrage édité à Grætz, où se trouvent les actes d'un concile tenu à Saint-Jean-de-Losne, vers la fin du VII[e] siècle. Cette publication, faite dans un pays lointain, échapperait

certainement à beaucoup de Bourguignons pour qui elle peut avoir de l'intérêt, si la *Bourgogne* ne signalait tout à la fois la notice de la *Revue critique* et le livre qui en fait l'objet.

Voilà un des cas où les revues provinciales rendent de véritables services à la science, quand elles sont intelligemment dirigées, comme l'est la *Bourgogne*. Pour donner une idée du contenu de ce recueil, mentionnons brièvement les articles parus : introduction où M. Albrier expose son plan et énumère les collaborateurs qui lui ont promis leur concours (aujourd'hui la liste en serait bien doublée); — L'*Hospital d'amours*, mémoire de M. J. Guillemin sur un poème dont l'auteur n'est pas connu; les uns l'attribuent à G. Chastellain, d'autres au chroniqueur Olivier de la Marche; M. G. penche de ce côté, mais il n'ose se prononcer avec une entière assurance; — Les découvertes archéologiques faites dans l'arrondissement de Beaune en 1867 sont l'objet d'un mémoire de M. Ch. Aubertin, le zélé directeur, on pourrait dire le fondateur du Musée de Beaune; il serait à désirer que chacun de ses collègues publiât annuellement un rapport analogue pour sa circonscription, et bientôt les antiquités de la France nous seraient aussi bien connues que celles du Danemark; — *Les Mœurs bourguignonnes au* XVIIIe *siècle*, tel est le titre de trois articles qui seront continués. Ces études ne sont signées que des initiales A. J. et F. C., mais elles témoignent d'une connaissance trop approfondie de Verdun et de ses environs, pour qu'on hésite à les attribuer à deux savants de cette ville, dont l'un est bien connu par ses travaux biographiques; — L'*Homme préhistorique en Maconnais* est l'introduction d'un mémoire inédit de M. Henry de Ferry; elle ne contient que des considérations générales, l'exposé des faits étant réservé pour le corps de l'ouvrage; — La nécrologie de Jules Mercier par M. Fétu, traite d'un violoniste d'une grande valeur, dont la réputation aurait été européenne, s'il n'eût pas été si fort attaché à Dijon sa ville natale. Il y a dans chaque n° des correspondances, des articles bibliographiques sur les livres nouveaux relatifs à la Bourgogne ou composés par des Bourguignons, enfin des chroniques locales fort bien faites où M. Albrier passe en revue les travaux et les séances des sociétés savantes de la Bourgogne, fait la nécrologie ou annonce les promotions des Bourguignons marquants. Sa notice sur L. Gueneau d'Aumont, professeur de physique à la faculté des sciences de Dijon, fait l'objet d'une étude spéciale qui a été tirée à part. On le voit, tous ces articles concernent exclusivement la Bourgogne ou ses enfants. Le plan du directeur est de n'admettre aucune notice qui ne se rattache à la province; son idéal doit être de représenter aussi complétement que possible le mouvement intellectuel d'un pays fécond en hommes illustres. Si les numéros publiés prouvent que l'érudition ne sommeille pas dans la patrie de Saumaise, de Ph. de la Marre, de D. Martène, de Fevret de Fontette, de Larcher, les articles annoncés et qui attendent leur tour font regretter que la Revue ne paraisse qu'une fois par mois. Espérons que le public ne sera pas moins zélé que les rédacteurs et montrera par ses encouragements qu'une revue historique bi-mensuelle pourrait vivre en Bourgogne.

E. BEAUVOIS.

---

133. — **Fuite de Louis XVI à Varennes,** d'après les documents judiciaires et administratifs déposés au greffe de la Haute Cour nationale établie à Orléans. Deuxième édition enrichie de fac-simile et de pièces inédites, par Eug. BIMBENET. Paris, Didier, 1868. In-8°, xxvij-276 p. de texte. 255 de pièces. — Prix : 7 fr.

I.

La première édition de cet ouvrage remonte à 1844. Celle qui vient de paraître n'en diffère pas sensiblement quant au texte. Mais l'addition des pièces qui forment la moitié du volume remanié peut le faire regarder comme une publication nouvelle. Ces documents, qui consistent pour une forte proportion en fac-simile exécutés soigneusement, expliquent-ils pour la première fois l'insuccès de la tentative du 20[1] juin 1791 ? M. Bimbenet le pense. Les *Mémoires*, dit-il, n'ont pas réalisé l'espoir qu'on fondait sur la déposition des acteurs de l'aventure (p. v et vi). Ce dédain est empreint d'exagération. Il suffit pour s'en convaincre de comparer l'état de la science sur la question, avant et après la mise en œuvre des dossiers que renferme le greffe de la cour d'Orléans.

Que résultait-il de l'étude des souvenirs ou apologies du marquis de Bouillé, du comte Louis son fils, du duc de Choiseul, du comte de Damas, du baron de Goguelat, du comte de Valory, de M. de Raigecourt, principaux instruments de l'entreprise ? Qu'elle eut toutes les chances du monde de réussir, et que si elle échoua, ce fut à cause d'une série de fautes et d'accidents accumulés. On pouvait les numéroter ainsi :

1° Retards répétés dans l'exécution, même au dernier moment.

2° Emploi d'une lourde machine, peu maniable, insolite, longue à construire, etc., au lieu d'une voiture sinon légère, au moins usuelle.

3° Substitution de Mme de Tourzel, inutile sinon embarrassante, à M. d'Agoult, dont l'intervention eût été précieuse sinon décisive.

4° Inexpérience des gardes du corps appelés à remplir l'office de courrier et qui ne devançaient pas suffisamment le carrosse.

5° Abandon par M. de Choiseul du poste à lui confié.

6° Insurrection des dragons de Damas.

7° Inexpérience de M. de Goguelat, surtout manifeste dans la mauvaise indication des relais à Varennes.

8° Impéritie militaire de M. de Choiseul à Varennes.

9° Faiblesse de Louis XVI dans cette ville.

Autour de ces traits principaux, s'en groupent d'autres trop connus pour être rappelés ici, tels que la clairvoyance, l'énergie et le sang-froid de Drouet, bien frappants en regard de l'inhabileté de ses adversaires. Le fait moral qui domine la question, la cause essentielle de l'échec de Varennes, c'est la pusillanimité du roi. L'empêchement matériel réside dans la désobéissance de M. de Choiseul.

En effet, tous les autres remplirent leur devoir, même M. de Goguelat qui n'avait point de commandement direct et qui ne pécha que par irrésolution et médiocrité d'esprit. Les instructions de M. de Choiseul étaient précises : 1° aussitôt après le passage de la voiture royale, intercepter les communications

1. Le départ eut lieu dans la nuit du 20 au 21.

avec Paris; 2° surveiller à une distance convenable les péripéties du voyage. A l'exécution de cet ordre était attachée très-visiblement l'issue de l'expédition. 1° Arrêtés sur la route, les envoyés de La Fayette n'auraient pas déterminé le retour du roi à une heure où il était impossible à M. de Bouillé, averti de l'incident, de parvenir jusqu'à Varennes. 2° La contenance des hussards fidèles eût entraîné celle des dragons de Damas. L'abandon par M. de Choiseul du poste qui lui était désigné était donc une faute impardonnable au point de vue militaire (et à cet égard il méritait d'être fusillé). Elle n'était pas plus excusable au point de vue des inspirations personnelles. Car rejoindre M. de Bouillé par des chemins *détournés*, c'était renoncer à toute protection effective des voyageurs, et réduire à néant l'objet du détachement qui avait le premier rôle dans le plan adopté. Survenu par hasard à Varennes au moment décisif, M. de Choiseul ne se montra pas moins au-dessous du commandement qu'il avait sollicité. Au lieu d'enlever résolument le roi, il laissa ses hussards exposés aux séductions de l'émeute. Quant à Louis XVI, son attitude fut déplorable; elle fut sur le champ celle d'un homme qui se justifie, lorsqu'elle pouvait encore être celle d'un maître. Il fallut plusieurs heures pour organiser une insurrection sérieuse.

Tel est l'enseignement historique qui se dégageait des divers récits des acteurs de ce drame. Les apologies de M. de Choiseul, contredites par l'évidence des faits et viciées par ses propres aveux, demeuraient sans valeur. Voyons si les dossiers de la Haute Cour d'Orléans [1] ont modifié ces conclusions.

Toutefois et avant tout il importe de distinguer dans les pièces qu'ils renferment trois ordres de preuves; les interrogatoires, les dépositions, les pièces saisies. M. B. les met sur le même rang. Mais il est clair que les deux dernières catégories de documents, la dernière surtout, ont une tout autre valeur que la première. Celle-ci en effet se compose des aveux d'hommes loyaux sans doute, mais intéressés par leur loyauté même à diminuer la part d'action de la famille royale, et entraînés en outre par le sentiment de la conservation personnelle à altérer à leur décharge la vérité. A ce double point de vue, leurs *Souvenirs* rédigés en dehors des préoccupations de cette nature ont beaucoup plus d'autorité que leurs interrogatoires. Quant aux dépositions, elles reflètent nécessairement les passions du temps; les témoins sont enclins à exagérer leur rôle, à grossir les mouvements *patriotiques* des municipalités et des populations. Les pièces *saisies* sont au contraire un miroir sincère et irrécusable des intentions et des menées des agents de l'entreprise.

La valeur qu'assigne aux documents employés de préférence par M. B. un raisonnement élémentaire est confirmée par l'examen qu'il en fait lui-même. Les *déclarations* du roi et de la reine tendent à couvrir la responsabilité de leurs serviteurs, qui y sont représentés comme ignorant le but du voyage, et le voyage lui-même, jusqu'au moment du départ (p. 140). La plupart des inculpés pro-

1. On sait que le procès ne fut pas mené jusqu'au bout. Il y eut une sorte de convention tacite entre le roi et l'Assemblée que l'acceptation de la Constitution par Louis XVI aurait pour conséquence l'abandon des poursuites. Mise au rebut dans un coin du greffe, la procédure commencée y était restée profondément oubliée, jusqu'au jour où M. B. eut l'heureuse idée de l'en tirer.

testent de leur innocence. MM. de Goguelat, de Damas, d'Andoins, de Tschoudy, de Mandel, de Choiseul sont du nombre (p. 206, 211 et *passim*). Ils n'ont rien su, rien compris. Madame de Tourzel, les femmes de chambre n'ont point connu l'achat des costumes qu'elles avaient commandés, etc., etc. Toutes propositions inadmissibles, inutiles à réfuter. Parmi les dépositions, il en est de ridicules. Telle est celle de ce cocher qui raconte avoir vu les domestiques de M. de Fersen occupés à charger des pistolets, à couper des balles, etc. (p. 44); celle de M. de Moustier, qui se peint comme ayant reçu la première communication relative à l'entreprise d'un « inconnu, qu'il n'aurait même pas songé à » interroger » (p. 30), n'a pas plus d'autorité. Celle de Simonin portant que Bouillé fils (cadet) obtint du roi à Varennes un ordre pour Bouillé père de marcher à son secours (p. 108) est absolument fausse. Bouillé se trouvait à l'autre extrémité de la ville, attendant la voiture et gardant les chevaux de relai. Il lui fut matériellement impossible de communiquer avec Louis XVI. Mais de toutes les sources auxquelles M. B. a puisé sans précaution suffisante, les plus suspectes sont à coup sûr les procès-verbaux officiels. Les contradictions, les fables y sont accumulées. Le désir de se faire valoir a poussé les organes des corps municipaux à des exagérations, à des atténuations manifestes. Il existe deux récits émanés de la municipalité de Varennes, l'un du 23 juin, l'autre du 27. Non-seulement ces pièces diffèrent de ton et de langage, mais encore elles présentent les faits sous des aspects opposés. Certaines circonstances sont omises ou ajoutées suivant la modification des esprits (V. surtout p. 110 à 120). L'une nous dépeint par exemple l'insurrection comme immédiate et générale (p. 100). Dans l'autre il n'est question que d'un « mouvement d'inquiétude » (p. 111). La version du 23 juin, conforme aux données des *Mémoires*, est manifestement préférable à celle du 27. M. B. utilise indifféremment ces deux sources, mais particulièrement la plus mauvaise, bien qu'il en signale lui-même les vices.

Eh bien! de tous les matériaux mis en œuvre par M. B., de ces diverses relations qu'il a suivies chronologiquement, jour par jour, heure par heure, qui forment presque uniquement le tissu de son récit, résulte-t-il une seule découverte de nature à modifier les conclusions de l'histoire? Non, au moins en ce qui touche les points principaux. Les lenteurs, les imprudences, les maladresses signalées plus haut sont reconnues par lui. Il convient des défaillances du roi (p. 272). Il avoue que M. de Goguelat était un de ces hommes « dont l'activité » stérile et les mille démarches ne peuvent rien produire, si ce n'est de l'em» barras et du malentendu » (p. 67). Il ne peut dissimuler les fautes de M. de Choiseul (p. 91). Bref les données historiques déjà fournies par les *Mémoires* demeurent après le livre de M. B. à peu près entières. Nous ne voyons que deux points sur lesquels il y ait un sérieux désaccord entre lui et ses devanciers. 1° Il relève des oublis, des inexactitudes dans le récit de M. de Valory (p. 31, 33, 81, 85, notamment à propos de la description du passeport) qui révèlent chez ce garde du corps la préoccupation de grossir son importance personnelle aux dépens de la vérité [1]. 2° Il ajoute à la liste des causes de l'échec des fautes

1. Dans un livre publié en 1866 sur la fuite de Varennes et particulièrement consacré

dans la conduite de M. de Bouillé. Il impute à ce général les lenteurs de Royal-Allemand (p. 275-276). Ce reproche nous paraît immérité.

Au fond en effet, M. B. ne fait que reprendre au détriment de M. de Bouillé la version de M. de Choiseul. Indulgent pour ce dernier — dont il accepte l'apologie dans le texte, tout en la réfutant dans une note (p. 91), — il se montre naturellement hostile au chef de l'entreprise. 1° M. de Bouillé, dit-il, eut tort de couvrir ses mouvements de troupes du prétexte d'un danger extérieur; c'était émouvoir les populations. 2° Le 22, à trois heures du matin, le roi aurait dû être arrivé à Montmédy; donc M. de Bouillé devait s'inquiéter et se mettre en route beaucoup plus tôt. 3° Enfin il ne devait pas supporter la négligence de M. de Mandel. — A cette triple accusation il suffit de répondre : 1° Y avait-il un autre moyen de mettre en action, sur de vastes parcours, à l'insu du ministre, sans ordre, de nombreux et importants détachements de cavalerie? Les mesures de M. de Bouillé prouvent au contraire beaucoup d'habileté et de prudence. M. B. s'est chargé d'ailleurs en plus d'un endroit de réfuter la fantasmagorie des alarmes populaires. 2° Un retard naturel n'était-il donc pas possible? Dès qu'une nouvelle serait parvenue à Varennes, Bouillé fils ne devait-il pas nécessairement la faire savoir à Stenay? C'est ce qui eut lieu. Stenay était animé, l'événement le prouva, d'un esprit anti-royaliste. Partir le 21 au soir, à la tête de Royal-Allemand, sans urgence appréciable, marcher la nuit sans motif avoué, fatiguer le régiment par avance et sans profit reconnu, eût été une véritable légèreté. 3° Un régiment ne se remue pas comme un homme. Si toutefois il tient dans une main, c'est dans celle de son colonel. Il y a mille détails, mille habitudes particulières qui font que lui seul le dirige vite et bien. M. de Bouillé ne pouvait prévoir que M. de Mandel lui obéirait mal. Il ne pouvait pas sans de grands inconvénients prendre directement le commandement. Écarter dans un pareil moment le colonel, dont la volonté était tout au plus passive, c'était s'exposer à la contagion de l'indiscipline. Il y a donc une véritable injustice à rendre M. de Bouillé responsable du retard de deux heures dont M. de Mandel se fit plus tard « un titre de civisme » (p. 275).

Ainsi le livre de M. B. doit être regardé comme le complément des *Mémoires;* il ne les supplante pas. Le dossier qu'il a recueilli doit être consulté, mais non sans précaution. Plusieurs fac-simile sont intéressants et précieux. Signalons les lettres adressées d'Angleterre par une dame à M. de Fersen. Cette dame avait été sa maîtresse, circonstance qui a sans doute déterminé M. B. à ne pas révéler son nom, bien que ses armoiries le lui aient, dit-il, fait connaître (p. 13 note). A vrai dire, nous regrettons la discrétion de l'auteur, parce que la correspondance aurait eu plus d'autorité. Il résulte en effet des récits de cette femme, qui fréquentait la plus haute société de Londres, qu'on n'y faisait point mystère, dès la première quinzaine de juin, du prochain départ de la famille royale, et que la nature des sentiments qui dictaient les démarches de M. de Fersen n'y était l'objet d'un doute pour personne. Toute cette portion de l'ouvrage, où se trouvent détaillés avec beaucoup de soin les circonstances préliminaires et les

à l'apologie de Drouet et de Sauce, M. Ancelon déclare apocryphes les mémoires de Valory. Le travail de M. B. confirme cette opinion.

préparatifs du voyage de Varennes, en est d'ailleurs la plus neuve et la meilleure [1]. H. Lot.

II.

Cet ouvrage présente dans l'orthographe des noms, des fautes assez nombreuses, qui peuvent avoir été commises dans les originaux des pièces justificatives, mais plusieurs auraient pu être facilement corrigées, et il en est d'autres qu'elles ne peuvent avoir commises, étant en opposition avec les expressions officielles de l'époque. — PP. XIV, XVI, XVIII. M. B. dit toujours *procureur* du roi au lieu de *commissaire* du roi, qui était alors le titre de l'officier du ministère public. — P. 12. Les princesses dont il est question dans une lettre écrite d'Angleterre à Fersen et qui devaient quitter ce pays pour aller à Spa, ne peuvent être mesdames Victoire et Adélaïde, qui venaient de quitter la France pour s'établir à Rome, et qui n'ont jamais été en Angleterre. — P. 41 et autres. M. B. appelle toujours *Madame la Dauphine* la duchesse d'Angoulême, qui ne s'appela ainsi que sous Charles X, et qu'on appelait en 1791 *Madame fille du roi* ou *Madame royale.* — P. 86, note 1 et ailleurs. M. B. désigne sous le nom de *Porte Saint-Martin*, le lieu dans le voisinage duquel attendait la berline destinée au voyage, ce qui ferait croire qu'il s'agit de la porte monumentale, qui était déjà dans l'intérieur de Paris. Il fallait dire *la nouvelle barrière du faubourg Saint-Martin,* comme on lit p. 85. — P. 92, n. 1. Il n'y avait pas lieu de citer la déposition du voiturier Tapon, qui disait avoir vu le roi descendre de voiture à Vauderlans, près Senlis. Senlis est sur la route de Compiègne, et non sur celle de Chalons qu'a suivie le roi. — P. 129. Le nom de *Bataillon des Jacobins* était celui du quartier de Paris dans lequel il avait été formé; il n'avait aucun rapport avec le fameux club des Jacobins que M. B. identifie avec ce bataillon. — P. 158, note. M. de Sillery n'était pas aide de camp de La Fayette; il n'était que membre de l'Assemblée nationale. — P. 185. « M. de Talleyrand-Périgord, *le célèbre diplomate*, son » épouse..... » Ce ne pouvait être l'évêque d'Autun, mais sans doute le *baron de Talleyrand,* ancien ambassadeur à Naples. Quant au Talleyrand, *député à l'Assemblée nationale* (même page), ce devait être l'archevêque de Reims, oncle de l'évêque d'Autun, et député comme lui. — P. 186. M. B. appelle *duchesse de Penthièvre* la duchesse d'Orléans, fille du duc de Penthièvre, et p. 231, dans une pièce justificative on lit madame *de Penthièvre*, au lieu de madame d'*Orléans.* — P. 229 note. Le refus dont Merlin (de Douai) demandait l'insertion au procès-verbal, n'était pas une *décision* de l'Assemblée, comme le dit M. B., mais une proposition qui ne fut pas adoptée. Il était convenu (au 20 juin) que le roi et l'Assemblée nationale assisteraient le 23 à la procession de la Fête-Dieu. — P. 207 (pièces justificatives) « *Royal-Allemand* » lisez : *Royal-Dragons* (devenu 1er *dragons*). P. H.

1. P. 69. Une erreur de lecture a causé quelque embarras à M. B. Sur une citation ainsi conçue : « Voilà peut-être en quoi il pécha à l'égard du général *Naucien,* » il fait l'observation suivante : *Mot dont le sens nous échappe; expression locale peut-être.* Il faut lire : *Nancien*, c'est-à-dire célèbre par son attitude à *Nancy*. C'est en effet du général Bouillé qu'il s'agit.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — 11 Juillet — 1868

134. — **Vocabulary of the Tigré language** written down by Moritz VON BEURMANN. Published with a grammatical sketch by Dr. A. MERX. Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1868. In-8°, viij-78 pages. — Prix : 3 fr. 35.

M. de Beurmann est un des nombreux voyageurs africains que l'Allemagne a fournis depuis vingt ans. Il a trouvé la mort à son second voyage qu'il avait entrepris pour retrouver les restes du Dr Vogel dans le Wadaï. Le seul document écrit qui soit parvenu de lui en Europe est un petit vocabulaire de la langue tigré, recueilli en grande partie dans l'Abyssinie. Ce travail a été rédigé et mis à l'impression par M. Ad. Merx, qui y a ajouté une esquisse grammaticale et des notes étymologiques. Ce sont ces dernières qui donnent à ce vocabulaire sa valeur principale; car pour le nombre et le choix des mots, il est de beaucoup inférieur au vocabulaire tigré publié à la suite du dictionnaire éthiopien de M. Dillmann, par M. V. Munzinger, vice-consul français à Massaoua. Mais il faut dire qu'ils laissent bien à désirer l'un et l'autre. La prononciation et même la forme des mots sont rendues si imparfaitement, qu'il est bien difficile de reconnaître les conditions phonétiques de cette langue.

Nous approuvons M. Merx d'avoir adopté de préférence la transcription latine, toute imparfaite qu'elle soit; car il nous semble que dans des cas nombreux, les mots tigré du vocabulaire de Munzinger, transcrits en caractères éthiopiens, présentent des formes savantes qui ne répondent pas à leur prononciation actuelle. Par contre, et pour la même raison, nous croyons que M. M. a eu tort (voy. p. 27 et suiv.) de rétablir l'orthographe ghez pour des mots tigré.

Une dernière remarque : un grand nombre de dénominations données par M. de B. diffèrent de celles du vocabulaire de Munzinger. Il aurait été bon de connaître l'origine de l'esclave tigré qui a fourni à M. de Beurmann la plupart de ses informations.

H. Z.

---

135. — **Phaedri, Augusti liberti, fabulæ Æsopiæ.** Recognovit et præfatus est Lucianus MUELLER. Lipsiæ in ædibus Teubneri, 1868. In-12, xiv et 66 pages. — Prix : 50 cent.

La collection Teubner contient déjà un Phèdre revu par M. Dressler. Cette nouvelle édition offre un texte établi suivant d'autres principes, et, si nous ne nous abusons, un texte meilleur. On sait que M. L. Mueller a étudié avec une

attention infinie et jusque dans les plus petits détails la versification des poètes latins (v. *Rev. crit.*, 1866, I, art. 41). Aussi s'est-il laissé surtout déterminer par des considérations de métrique lorsqu'il s'agissait de choisir entre les leçons des manuscrits ou de corriger un passage altéré. Sans s'astreindre à la règle grecque des trimètres, et tout en admettant le spondée au deuxième et au quatrième pied, Phèdre a cependant fait des vers iambiques beaucoup plus élégants que Plaute ou que Térence. M. M. a signalé dans sa préface les particularités les plus remarquables qui distinguent la facture des vers du fabuliste.

Quelques corrections, en plus petit nombre, portent sur le sens. En voici deux qui nous ont semblé heureuses. Dans l'*Epilogue* du livre II, on lisait au vers 12 : *Si nostrum studium ad aures pervenit tuas*, ou bien : *pervenit ad aures tuas*. M. M. y a substitué : *Si nostrum studium ad aures cultas pervenit*. Ce changement se justifie par l'antithèse : *Sin autem doctus illis occurrit labor, Sinistra quos in lucem natura extulit.* — *Appendix*, XIII, 18 : *Corruptus animus ilico succenditur, Et uritur sensim inpudentis cupiditas*. Il s'agit du soldat qui aperçoit la belle veuve dans le tombeau; M. M. écrit : *correptus animus* et *impotentis cupiditas*. D'autres corrections n'ont pas au même degré le caractère de l'évidence. On en jugera en pleine connaissance de cause quand l'éditeur de Phèdre se sera expliqué lui-même sur les nouveautés qu'offre son texte. Il annonce à ce sujet un article qui doit paraître dans le *Rheinisches Museum*.

Les fables conservées par Nicolas Perotti et qui forment l'*Appendix*, sont considérées par plusieurs critiques comme étrangères à Phèdre. Cependant un certain air de famille et une versification toute pareille les rapprochent des autres. Aussi M. M. ne doute-t-il pas de leur authenticité. Mais, en revanche, il s'est sagement abstenu de tourner en vers, nécessairement imparfaits, comme ont fait Burmann et Dressler, les fables en prose tirées des recueils de Romulus et de quelques autres. H. W.

---

136. — **Chrestomathie provençale** accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire, par Karl Bartsch. Deuxième édition, augmentée et entièrement refondue. Elberfeld, Friderichs. Gr. in-8°, iv-574 pages. — Prix : 6 fr.

C'est à peine si la *Chrestomathie provençale* peut être regardée comme la seconde édition du *Provenzalisches Lesebuch*, tant les deux ouvrages sont différents. Non-seulement, par une attention dont les lecteurs français lui sauront gré, M. Bartsch a rédigé cette fois en français ses notes, son esquisse grammaticale du provençal et son glossaire, mais l'ordre même qu'il a cette fois adopté est entièrement différent de celui qu'il avait suivi dans le *Provenzalisches Lesebuch*, et le choix des morceaux a été considérablement modifié. L'ordre adopté dans la première édition était celui des genres; division assez arbitraire en bien des cas, et qui ne convenait que médiocrement à l'étude historique de la littérature. Cette fois les morceaux sont rangés dans l'ordre chronologique, autant du moins que l'état de la science permet de l'établir. Depuis 1855, date de l'édition allemande, de nou-

veaux textes ont été mis au jour; M. B. leur a donné place, soit en totalité, soit par fragments, dans son édition française. Enfin, ayant revu lui-même, à Paris, sur les mss. de la Bibliothèque impériale, les morceaux qu'il en avait tirés (et c'est le cas du plus grand nombre), il les a singulièrement améliorés. Somme toute, la nouvelle édition, plus commode pour ceux de nos compatriotes (en trop grand nombre, hélas!) à qui l'allemand n'est pas familier, est à tous égards en progrès sur la précédente.

Toutefois, si nombreuses et si considérables que soient les améliorations que l'auteur a apportées à la publication qui fut son début dans la carrière scientifique, on concevra sans peine qu'elle offre encore une ample matière à la discussion, si on considère qu'en adoptant l'ordre chronologique, M. B. se mettait dans la nécessité de trancher à chaque instant des questions non encore résolues, puisque la succession des œuvres qui composent la littérature provençale est loin d'être déterminée avec précision; qu'en entreprenant de donner des échantillons de tous les genres qui ont fleuri au midi de la France, il était amené à publier nombre de morceaux ou inédits, ou jusqu'à présent édités d'une manière insuffisante; qu'à tous égards enfin, il s'imposait, sur une échelle considérable, un travail de première main. Il est dans la nature des choses que deux personnes qui ont étudié indépendamment l'une de l'autre un vaste sujet soient en dissentiment sur un grand nombre de questions : aussi me faudrait-il bien des pages, si je voulais discuter ici tous les points sur lesquels je ne suis pas d'accord avec M. Bartsch. Je me bornerai à présenter quelques remarques sur le classement de diverses pièces, et sur les textes contenus dans les premières pages de la Chrestomathie.

Tout d'abord une observation générale. La classification adoptée dans l'édition allemande était comme je l'ai dit, tout artificielle. Par exemple, elle réunissait, sous le titre *Didactik*, le poème de Boèce, ouvrage de philosophie religieuse, le *sermon* de Peire Cardinal, sorte de parabole politique, la nouvelle de l'hérétique, espèce de pamphlet religieux, les *Oiseaux chasseurs* de Daude de Prades, des *enseignements* moraux, en un mot, des œuvres entièrement différentes d'inspiration et de forme. Cela était mauvais. Mais, en entreprenant de disposer ses textes selon l'ordre des temps, il me semble que M. B. a visé un but qu'il était impossible d'atteindre, car il est dans la littérature provençale, comme dans toutes les littératures du moyen-âge, un nombre infini d'écrits à peu près contemporains, dont la succession chronologique ne peut être établie par aucun moyen. Il y aurait eu lieu, selon moi, de combiner les deux systèmes, c'est-à-dire de diviser la Chrestomathie en un certain nombre de sections, correspondant aux diverses phases de la littérature provençale, et de grouper dans chaque section les morceaux selon leur affinité. En un mot, il y aurait eu avantage à suivre l'ordre qu'on suivrait dans une histoire de la littérature.

Cela dit, venons-en à certains textes qu'il me semble nécessaire de rapporter à une époque autre que celle à laquelle M. B. les attribue.

M. B. place au XI[e] siècle le noël (c'est le vrai titre, « chanson pieuse » est trop vague) et la prière à la Vierge, que nous a conservés un ms. bien connu

de Saint-Martial de Limoges (B. I. lat. 1139). Cette attribution est très-risquée. Sans doute Raynouard et, d'après lui, d'autres auteurs faisaient remonter le ms. 1139 jusqu'au XIe siècle, mais c'est là une erreur que j'ai relevée en plusieurs occasions, et notamment dans la publication même d'où M. B. a tiré le texte des deux pièces en question. En réalité ce ms. n'est pas antérieur au milieu du XIIe siècle. J'en dirai autant des sermons tirés également d'un ms. de St-Martial de Limoges, que j'ai publiés en 1865 dans le *Jahrbuch für englische und romanische Literatur*. Je les ai attribués au XIIe siècle, époque qui est celle du ms. qui les renferme, et je ne vois dans la langue aucun caractère qui soit incompatible avec cette date. — Je serai plus affirmatif encore en ce qui concerne la *Confession* (col. 19-22), L'écriture du texte unique que nous en possédons est de la fin du XIIe siècle. Faut-il croire que, composée au XIe siècle, elle s'est conservée par tradition jusqu'au temps où on s'est avisé de l'inscrire sur une page restée blanche à la fin d'un Perse du XIIe siècle? Cette hypothèse serait d'autant moins probable qu'il s'agit d'une pièce dont le fond et surtout la forme n'ont rien de populaire [1]. C'est encore au XIe siècle que M. B. rapporte le *planch de sant Esteve*, autrement dit, le trope de l'épître de la Saint-Étienne. Il y a là une erreur de deux siècles peut-être. Ce trope a été très-répandu au midi de la France, comme l'étaient au nord d'autres tropes fort analogues qui nous ont été conservés. Au XVIIe siècle encore, et peut-être même plus tard, on le chantait en diverses églises. Raynouard l'avait rencontré dans deux mss. liturgiques, l'un exécuté en 1318 pour le chapitre d'Aix, l'autre appartenant au chapitre d'Agen. Récemment le même trope a été trouvé dans le Roussillon en deux textes différents, l'un du XIVe ou du XVe siècle, l'autre du XVIe [2]. Voilà donc un texte qui nous vient de sources nombreuses, dont aucune ne nous reporte au-delà du XIVe siècle. Première présomption peu favorable à l'opinion de M. Bartsch. Mais on peut invoquer des arguments positifs : *lancier* (au lieu de *lansar*) dans un couplet en *ier* (*Chrest.* 22, 28) et le prétérit composé *van menar* (*Chrest.* 22, 25) sont des caractères qui, en l'absence de toute indication contraire, suffisent à dater du XIIIe siècle ce document. Il se peut bien qu'il ait existé un trope de Saint-Étienne au XIe siècle, car l'usage de farcir les épîtres remonte au Xe, mais ce n'est pas assurément celui qui nous a été conservé.—On pourrait multiplier les observations de ce genre. Et pour ne plus citer qu'un fait, je ne puis deviner les motifs qui ont amené M. B. à placer l'Évangile de l'Enfance et la vie de saint Trophime après une pièce datée de 1372. Ces deux poèmes ne me paraissent guère postérieurs à la vie de saint Honorat et au livre de Senèque avec lesquels M. B. clôt le XIIIe siècle.

J'ai dit que les textes avaient reçu dans cette édition de grandes améliorations. L'*apparatus criticus* est surtout plus complet. Il ne l'est pas cependant autant

1. Je suis maintenant porté à croire que cette pièce dénommée, d'après le sujet, *Confession*, par M. B., est proprement un *lai*.

2. Par M. l'abbé Delhoste. Voir les mémoires de la *Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, t. XIV (1866). — J'ai traité en détail de ce trope, *Rev. des Soc. sav.*, 4e série, V, 297-300.

qu'il pourrait l'être. Mais l'important, dans une Chrestomathie, est de donner un bon texte et non de réunir toutes les variantes; et, à ce point de vue, l'omission de quelques mss. est généralement sans inconvénient. Ainsi, le texte de la pièce *A chantar m'er* de la comtesse de Die (col. 67-8), n'a sans doute rien perdu à n'être publié que d'après trois mss., quoiqu'il se trouve dans sept, mais il est fâcheux que la tenson de Guilhem Augier et de Guilhem (col. 67) ait été donnée d'après le seul ms. d'Urfé. La collation de 1749 (fol. 216) et de 12474 (fol. 259) eût fourni de bonnes leçons, et le second de ces chansonniers contient quatre couplets d'envoi dont les deux derniers seulement se trouvent dans le ms. d'Urfé. Voici les deux premiers qui sont inédits :

Aisso que Dieus dis ni parti
Non part ieu ges, mas Frans' aver volria
E l'Emperi mais que saber que sia

N'Augier, nous acordaz a mi,
Qe paubres es qi mais aver volria
Sens sobre si non serca manentia.

Autre exemple. De *Girart de Rossilho* M. B. a publié, d'après le ms. de Paris, deux fragments. Pour le second il donne les variantes du ms. d'Oxford, pour le premier il ne les donne pas. Cela est d'autant plus extraordinaire que la partie du ms. d'Oxford qui correspond au second fragment est encore inédite, tandis que celle qui correspond au premier est publiée dans les *Gedichte d. Troub.* de Mahn (II, 89-90), et est par conséquent accessible à tout le monde. Or, non-seulement le ms. d'Oxford fournit pour ce fragment un grand nombre d'excellentes leçons, mais il a même conservé jusqu'à sept vers omis par le ms. de Paris [1].

Passons maintenant à l'examen des textes.

La Chrestomathie, disposée désormais selon l'ordre chronologique, débute naturellement par le poème de Boèce. Dans sa première édition M. B. n'avait donné que les 137 premiers vers de ce fragment, qui en compte 257, cette fois il le publie tout entier. Nombreuses sont les améliorations qu'il a apportées à sa récension de 1855. Il a surtout sagement agi en supprimant plusieurs corrections non justifiées. Ainsi il laisse subsister aujourd'hui la forme *gaigre* (1, 13) qu'il corrigeait dans la première édition en *gaire*, bien à tort, car le second *g* est étymologique (voy. Diez, *Etym. Wœrt.*, 2e éd., I, 232); — 1, 17 *in*, prem. éd. *en*; — 1, 19 *torment*, prem. éd. *tormen*; — 1, 20 *foren*, prem. éd. *foron*; — 2, 9 *Mas d'una causa u non avia gensor*, la prem. éd. supprimait *u*, à tort, car *avia* ne fait que deux syllabes, comme *volia* 3, 7; — 2, 25 *regio*, prem. éd. *rejo*, etc. — En revanche, la nouvelle édition contient plusieurs très-bonnes corrections : 1, 12 *invers* au lieu de *ni vers* qui ne présentait aucun sens (cf. le même emploi, sinon la même forme, 7, 6); — 3, 1, et 4, 34, la correction de *dia* en *di* convient à

1. Les voici. Col. 31, après le v. 23 : *Per mon cap, so dis Carles, car aiso non.* Après le v. 31 : *Aicesta voil vezer senz occaiso.* Après le v. 32 : *Peset li del contraire qu'el a auvit.* Col. 33, après le v. 35 : *Er chivalgua Girartz ab gran legor.* Col. 34, après le v. 23 : *Toronjat e Flamenc, li Bauduin.* Après le v. 28 : *Ensenhas de cendat e d'aucassin* (?). Après le v. 30 : *Per tant es descenduz desoz un pin.*

la mesure et trouve sa justification dans la rime de 5, 25; — 4, 6 *Deus a e lui mes so chastiament* donne au vers le repos nécessaire à l'hémistiche; ms. : *Deus a mes e lui*. On pourrait multiplier ces citations. Ce n'est pas cependant qu'il ne reste encore dans ce fragment, bien que le texte en soit généralement bon, quelques passages à corriger. Ainsi le v. 63 (*Chrest.* 3, 9) *Sal el en estant e cuidet s'en salvar* est faux; *el* doit être supprimé : — v. 96-7 (*Chrest.* 3, 37-8) la prem. éd. porte, conformément au ms.: *Lainz e las carcers o el jaxia pres,* || *Lainz contava del temporal cum es*. Pour rétablir le premier vers, manifestement trop long, M. B. écrit maintenant : *Lainz els carcers,* ce qui n'est pas admissible, *carcer* étant comme en latin, comme *chartre* en français, féminin; je crois que le copiste en écrivant *lainz* à cette place, a anticipé sur le vers suivant, et qu'il faut supprimer *la*, et lire : *Inz e las carcers*. — Les v. 28, 93 et 99 (*Chrest.* 1, 28; 3, 34; 3, 40) sont trop courts :

28. Donz fo Boecis, corps ag bo e pro.
93. Qui sapiencia compenre pogues.
99. Nos e molz libres o trobam legen.

Il me semble impossible d'admettre que dans ces trois vers la loi du repos à l'hémistiche ait été violée par l'auteur, quand elle est respectée partout ailleurs. Aux v. 22, 41, 53, 55, 63, 67, 72, etc. *Boecis* apparaît encore placé à l'hémistiche, mais jamais la dernière syllabe ne compte dans la mesure. Il faut donc restituer une syllabe dans le second hémistiche du v. 28; soit : *corps ag e bo e pro*. Au v. 93 on peut intercaler *ja* avant *compenre*. Pour le v. 99 la correction n'est pas douteuse, et Diez l'avait déjà proposée : *nos o trobam legen* (cf. la même tournure au v. 106, *Chrest.* 4, 1). — Le v. 103 (*Chrest.* 3, 44) est aussi trop court : *Com el es velz qui pois lo soste;* je propose *e* au commencement du vers, comme au v. 110 (*Chrest.* 4, 5) qui est presque la répétition du v. 103. — Il y a encore d'autres vers faux qu'il n'est pas plus difficile de remettre sur leurs pieds : v. 140 (*Chrest.* 4, 35) l. *molt onraz e* [*molt*] *rix*); — v. 147 (*Chrest.* 4, 42) l. [*de*]*chaden;* — v. 155 (*Chrest.* 5, 4) supprimez *eu*. — Au v. 124 (*Chrest.* 4, 19), le sens exige *altre*[*l*]. — V. 56 (*Chrest.* 2, 27) il faut ponctuer *Que passen mar guarnit, de contenço*.

La traduction de saint Jean, chap. 13-17, débute ainsi : *Quan lo dia festal della pasca, sabia lo Salvadre que*..... Cette phrase ne peut se construire. La Vulgate porte : *Ante diem festum Paschæ*..... Il faut donc, au lieu de *Quan*, lire avec M. Fr. Michel, *Avan*.

Dans le texte du *noël* je ne puis approuver la leçon *re qu'es be ver* (17, 5). Je l'avais à la vérité, il y a huit ans, proposée en note à la place de *re qu'es bon' er* que j'admettais non sans hésitation dans mon texte, ce passage étant très-peu distinct dans le ms., mais la grammaire exigerait *vera*, leçon à laquelle la rime s'oppose. Peut-être faut-il *res qu'es bon' er*. — Au dernier couplet, la correction *ab nou can* au lieu de *ab nos jan* me semble heureuse, mais au commencement du même vers *chasques* est bon et ne doit pas être corrigé en *chasqus*. — Dans ce vers (20, 1) *Aut apostols cumtet*, j'avais corrigé *aut* en *aus* (=*als*); M. B. repousse ma correction; mais alors comment expliquer cette forme que je

crois une erreur du copiste? et si elle est correcte, pourquoi ne figure-t-elle pas dans le *Tableau des flexions* qui fait suite à la Chrestomathie? — Dans la pièce qu'il nomme la *Confession* M. B. a adopté une division de vers qui me semble très-contestable. Il considère comme un seul vers, à rime intérieure, ce que j'avais imprimé sur deux lignes, ainsi (19, 9-10) :

Deus receb me qu'eum ret a te
Cofes e penent des pecaz.

au lieu de :

Deus receb me
Qu'eum ret a te, etc.

Je crois la coupe que j'ai adoptée justifiée par le reste de la pièce, qui est presque tout entière dans le même rhythme, avec cette différence qu'ordinairement les trois vers sont d'égale longueur. D'ailleurs le rhythme est bien connu, c'est par exemple celui de l'*ensenhamen* de Giraut de Cabreira :

Cabra juglar
Non posc mudar
Qu'eu non chan pos a mi sab bon,

que M. B. imprime juste comme je viens de faire (19-22), ne songeant point cette fois à réunir les deux premiers vers en un. C'est la moitié du couplet connu au moyen-âge sous le nom de *rhythmus triphthongus caudatus*[1].

M. B. a changé peu de chose au texte de la « Confession » que j'ai donné avec une exactitude à peu près littérale dans mes *Anc. poésies relig. en langue d'oc* (1860). Y revenant à huit ans d'intervalle, j'y aperçois plusieurs mauvaises leçons qui m'avaient échappé autrefois : 20, 26 il faut *pecat*[z] *mortals;* — 20, 29-31, la leçon du ms. est : *Des mals e des deleit* || *qu'ei fai* (l. *faiz*) *pes teus despeis* || *m'en feri en est peit;* pour rétablir la rime, M. B. change *despeis* en *despeit;* c'est le contraire qu'il eût fallu faire : en effet, la grammaire exige évidemment *deleis*, au plur., et quant à *peit* c'est une faute évidente : *pectus* est au cas régime comme au cas sujet *peiz* (ou *peis*)[2]. Ces trois vers riment donc en *eis* et non en *eit*. — 20, 36-6, *Jhesus bos, Jhesus dous* (M. B. corrige *dolz*) || *Mercet quer per tos noms;* la rime serait plus satisfaisante si on corrigeait : *Jhesus dous, Jhesus bons.*

Nous arrêterons ici ces remarques. Il ne nous reste plus de place pour parler du *Tableau sommaire des flexions*, répertoire bien complet et bien classé des formes grammaticales qu'offre la *Chrestomathie*, on pourrait dire la langue en ses diverses phases; ni du glossaire qui comble bien des lacunes du *Lexique roman* et peut en tenir lieu à certains égards pour ceux qui ne possèdent pas l'ouvrage cher et volumineux de Raynouard[3]. S'il est vrai que mes observations contribuent pour

---

1. Cf. *Jahrbuch f. engl. u. roman. Literatur*, VII, 44.
2. Ainsi dans la vieille traduction de saint Jean : *sobre lo peiz* (*Chrest.* 9, 40); et dans Peire Cardinal *e l'us feri l'autre en peis* (172, 5).
3. Quelques notes cependant sur le glossaire, dont on ne devra pas se servir sans précaution. — *Decretz* est le droit canon, et non la jurisprudence. — M. B. traduit *dorn* par « épine. » C'est l'allemand *dorn* qui l'a induit en erreur. Dans les deux ex. que la Chrestomathie en fournit, *dorn* est employé pour renforcer la négation, comme en français *brin*, *goutte*, etc.; à la rigueur, « épine » peut passer. Mais ce sens ne convient plus à la

peu de chose à l'amélioration des textes de la Chrestomathie, puisqu'elles ne dépassent pas la vingtième colonne d'un recueil qui en contient plus de quatre cents, elles montrent du moins combien il reste à faire pour la correction des textes provençaux, même publiés par les maîtres de la science. Il serait bien à désirer que cette considération attirât vers les études provençales, si délaissées en France, quelques esprits jeunes et studieux. Ils ne pourraient trouver une meilleure introduction que la *Chrestomathie provençale* dont nous venons de rendre compte. P. M.

---

137. — **Trésor de la chapelle des ducs de Savoie** aux XVe et XVIe siècles, étude historique et archéologique, par A. Fabre, président au tribunal civil de Saint-Étienne. Vienne, Savigné. 1868. In-4°, xvij-174 p.

Cet ouvrage n'a été tiré qu'à 150 exemplaires non livrés au commerce; sans avoir une haute visée scientifique, il met au jour des documents inédits importants pour l'histoire de l'art au moyen-âge; d'autre part, l'éditeur y a apporté des soins exceptionnels qui en font un des plus remarquables spécimens de l'impression en province. C'est plus qu'il n'en faut pour être en droit de présenter un livre aux lecteurs de la *Revue*.

Magistrat, M. Fabre a doté de productions littéraires plusieurs des villes où il a exercé ses fonctions; c'est ainsi qu'il a donné successivement des *Documents historiques sur Charles Reynaud*, ses *Études historiques sur les clercs de la Bazoche*. *Un mot sur les romans métriques de Gérard de Roussillon*, une *Notice historique sur le premier parcellaire de Vienne*, des *Recherches historiques sur le pélerinage des rois de France à Notre-Dame d'Embrun*, et une *Étude sur la littérature judiciaire du XIIe au XVIIe siècle*. Le *Trésor de la chapelle des ducs de Savoie* acquitte sa dette de reconnaissance aux habitants de Chambéry. — L'ouvrage se compose de six chapitres. Le 1er, sorte d'introduction, a trait au château de Chambéry et à l'origine présumée de la maison de Savoie : sur ce point M. F. ne fait que résumer les recherches de Cibrario, et nous aurons l'occasion d'y revenir à propos d'une nouvelle *Histoire de Savoie d'après les documents originaux*, en voie de publication. C'est au comte Amédée V que reviendrait l'honneur d'avoir jeté les fon-

---

locution française *plain dor* ou *plain dour* (Jourdain de Blayes, v. 3859, cf. la note d'Hofmann; *Alexandre*, éd. Michelant, 459, 24). Celle-ci au contraire ainsi que les ex. provençaux s'accommodent parfaitement du sens donné par le Dict. des rimes qui fait suite au *Donat provençal* (p. 57 *a*) : « dorns, *mensura manus clause.* » Voir Diez, *Etym. Wært.* II, 267-8. — Je crois que *Guisortz*, 271, 10, est, non pas le nom d'une province, mais Gisors (Eure), lat. *Gisortium*. En ce cas, *cel cui s'ataing Guisortz* serait le roi de France. — *Penedensiers*, 38, 18, ne veut pas dire « triste, » mais « celui qui accomplit une péni» tence. » — *Querire* est une forme qu'on peut supposer logiquement; mais jusqu'à ce qu'on l'ait rencontrée dans les textes, il faut se contenter d'inscrire dans les glossaires la forme du régime *queridor*. Cela est surtout nécessaire dans un glossaire spécial comme celui de la Chrestomathie. — *Sauniera* (38, 33) est traduit en français par « solive » et en allemand par « Schwelle » ce qui ne s'accorde pas; du reste ce n'est ni l'un ni l'autre : *sauniera*, v. fr. *sauniere*, signifie « marchande de sel. » — *Selo*, 406, 12, veut dire « selon » (*selo mi sembla* = selon qu'il me semble), et non « cela ». C'est un mot pris du français. — *Trevar* signifie, non pas « reposer, demeurer », mais « hanter ». Ce n'est pas la première fois qu'on se trompe sur le sens de ce mot (cf. *Rev. crit.* 1866, I, 391).

dements d'une chapelle dans le château de Chambéry; Aimon en aurait achevé la construction : il est vrai que les archives de la chambre des comptes de Savoie sont muettes à cet égard. Un nouvel édifice dut succéder au premier quand le comté de Savoie fut érigé en duché par l'empereur Sigismond, en 1416; un architecte du nom de Jacques Magnin en dirigea les travaux. La charte de fondation d'Amédée VIII (pape Félix V), relative à la construction et à la dotation de la chapelle ducale, est du 4 février 1418; M. F. en publie l'expédition en forme de lettres-patentes du 4 avril 1421, d'après une copie du XVIIe siècle (p. 139-68); il est probable qu'on en retrouvera un texte plus ancien pour rectifier celui qu'il donne avec traduction française. En 1467, le pape Paul II érigea la chapelle du château en collégiale séculière, sur la demande du duc Amédée IX et de sa femme Yolande de France, sœur de Louis XI [1], qui s'engagèrent à la doter. Sixte IV confirma les dispositions de son prédécesseur. Le doyen de ce chapitre portait le titre d'abbé d'Hautecombe et jouissait des prérogatives épiscopales. Soumise pour le spirituel aux évêques de Grenoble, la collégiale de Chambéry ne fut érigée en évêché que par Pie VI en 1779, après une tentative avortée de Léon X en 1515.

La chapelle des ducs de Savoie était en grande vénération; on la trouve désignée dans les titres sous les noms de *sainte chapelle de Chambéry* ou *de Savoie* et de *sainte chapelle du Saint-Suaire,* aujourd'hui à Turin. De riches dons lui furent faits et des trésors s'y accumulèrent. Le duc Charles Ier en fit rédiger l'inventaire le 6 juin 1383 : *Sequitur inventarium pagnorum ciriceorum, aureorum et aliorum quorumcumque, necnon reliquiarum et reliquiariorum aureorum et argenteorum tam deauratorum quam alias, et omnium aliarum rerum capelle illustriss. domini nostri Sabaudie ducis...* M. F. le publie d'après une copie du marquis Costa de Beauregard, collationnée sur l'original aux archives de Turin. Il atteste une réelle magnificence, digne des maisons souveraines qui s'étaient faites les bienfaiteurs de la chapelle. La liste des objets possédés ne compte pas moins de 224 articles, dont 87 consacrés à l'orfévrerie et aux reliquaires, 121 aux draperies d'or, d'argent et de soie, et 16 aux livres mss. Nous ne suivrons pas M. F. dans le commentaire dont il a fait précéder le texte, avec traduction et remarques. Signalons seulement une question d'archéologie que son travail a soulevée et qui a déjà été soumise au Comité des travaux historiques. Limoges a-t-elle eu au moyen-âge des fabriques d'étoffes assez renommées pour donner leur nom à une spécialité? L'argument négatif tiré du silence des historiens est d'autant moins concluant qu'il souffre des exceptions, comme le roman d'*Erec et Enide* [2]. La discussion se concentre donc sur les textes de l'*Inventaire* de 1483, où reviennent souvent les mots *limogia*, *limogiis*, *limogeriis*, *limogiata* et *limogiaturis*. Reste à

1. Il est peut-être bon de noter ici que les *Chroniques de Yolande de France, duchesse de Savoie, sœur de Louis XI,* ont été mises au jour avec d'autres documents inédits relatifs à cette princesse, par M. Léon Ménabréa, et forment le 1er vol. (Chambéry, 1859, in-8°) de la collection de *Documents* publiés par l'Académie de Savoie; elle a donné en 1861 un 2e vol. contenant les *Chartes du diocèse de Maurienne*, recueillies avec d'autres pièces analogues par Mgr. Al. Billiet, aujourd'hui cardinal, et M. l'abbé Andrieux.

2. Franc. Michel, *Recherches sur les étoffes de soie, d'or et d'argent,* t. II, p. 404 ss.

savoir s'ils désignent, comme l'a soutenu M. F. de Lasteyrie, des orfrois destinés à remplacer les émaux [1], ou, suivant le sentiment de M. F., une sorte d'étoffe rayée ou ornement composé de bandes de diverses couleurs cousues ensemble (p. 30-1). Après avoir examiné attentivement les textes en question, nous penchons vers l'opinion de M. F., eu égard surtout à la nature des objets servant au culte qui recevaient ces *limogeries*.

Son étude sur l'inventaire de 1483 terminée, M. F. a reçu du directeur des archives de Turin communication de deux inventaires plus récents du trésor de la Sainte-Chapelle, qui corroborent sa thèse relative aux *limogeries*. Le 1er est du 22 mars 1542; il a pour titre : « Inventaire des trésors et reliques, ensemble » ornements et accoustrements appartenants à l'église collégiale de la saincte » Chapelle de Savoye appellée le Sainct-Soyre du chasteau de Chambéry; » M. F. en donne le texte intégral (p. 123-38). Le 2e, en date du 16 janv. 1578, a près de 200 pp. in-fol.; c'est la nomenclature générale des statues et des vases d'or et d'argent, des vêtements sacerdotaux et du mobilier appartenant à la Sainte-Chapelle; il contient en outre le dépouillement de ses archives, bulles, lettres pastorales, lettres patentes, donations, accensements, albergements, livres de compte, procès relatifs aux droits, immunités et prérogatives de son chapitre; cette dernière partie, qui n'avait pour M. F. qu'un intérêt secondaire, pourra être utilisée par d'autres érudits et il est bon de la signaler. L'auteur ne donne de l'inventaire de 1578 que quelques extraits.

Nous le répétons, sans gros bagage scientifique M. F. a fait un livre qui accuse des recherches consciencieuses et pourra, par les documents qu'il renferme, être utile à ceux qui s'occupent de la même spécialité.

U. CHEVALIER.

---

138. — **Les Origines de la Confédération Suisse.** Histoire et Légende, par Albert RILLIET. Genève et Bâle, H. Georg, 1868. In-8°, viij-376 p. — Prix : 6 fr.

Il n'y a pas bien longtemps encore que dans un congrès *scientifique*, célébré par les sociétés historiques de la Confédération dans un des vieux cantons de la Suisse, un malencontreux archéologue s'avisa de contester l'authenticité de la légende de Tell. Arraché de la tribune par ses collègues irrités d'un si grand manque de patriotisme, il dut chercher son salut dans la fuite, pour ne pas subir le sort d'Orphée; c'est là du moins ce que racontèrent dans le temps quelques journaux. Quoi qu'il en soit de la réalité de cette anecdote, il est positif qu'en Suisse, comme partout ailleurs, un certain amour fanatique des gloires patriotiques a nui très-souvent aux progrès de la science historique; il est certain qu'aujourd'hui même, alors que pour le savant le doute n'est plus possible, l'écrivain consciencieux doit s'attendre à des attaques plus ou moins polies et « ne s'émouvoir ni des déclamations, ni des colères, ni des mépris » des défenseurs d'une tradition surannée. Il faut donc être doublement reconnaissant à M. Rilliet, si avantageusement connu déjà par une série de savantes publications

1. *Revue des sociétés savantes*, t. III, mars 1866.

relatives à l'histoire de sa patrie[1], d'avoir nettement abordé ce curieux sujet de l'origine de la Confédération helvétique, et d'avoir offert au public français les moyens d'étudier enfin à son tour « un de ces procès qui, définitivement jugés au » tribunal de la critique, sont à peine introduits devant celui de l'opinion, » et d'apprendre ainsi un grand nombre des choses qu'il ne doit plus ignorer. En Allemagne il y a quarante ans déjà qu'on discute la question, il y en a vingt au moins que la science critique en Suisse a reconnu la fausseté des données traditionnelles, toute une littérature s'est amoncelée sur ce point et chez nous personne ne s'est encore occupé du curieux problème des origines de la Confédération suisse qui vient d'être traité d'une façon si remarquable par M. Rilliet[2].

Ceux qui ont étudié déjà la question dans les travaux de MM. Kopp, Hæusser, Hisely, Vischer, etc., ne trouveront pas sans doute des faits nouveaux dans le présent volume. La question, notre auteur le dit lui-même, était épuisée au point de vue scientifique, en ce sens que les arguments importants de la discussion étaient tous trouvés; mais le lecteur qui abordera cette étude à la suite de M. R. n'en avancera que plus sûrement dans la bonne voie, l'auteur ayant puisé chez ses devanciers tout ce qu'il y pouvait prendre, ayant coordonné leurs opinions diverses, trié et fortifié çà et là leurs arguments et procédant avec une sûreté de méthode et une assurance scientifique qui devaient nécessairement manquer à ceux qui jadis lui ont frayé la route. Nous n'avons pas à faire ici l'analyse détaillée du livre de M. R., cela nous mènerait trop loin; nous nous contenterons d'indiquer sommairement son contenu et ses conclusions finales. L'ouvrage est divisé en deux parties, l'histoire et la légende. Dans la première M. R. utilise heureusement et prudemment les rares renseignements des chroniques et ceux que nous fournissent quelques chartes plus rares encore, pour nous retracer le tableau de l'Helvétie du VIIIe au XIIe siècle. Nous n'avons que de petites observations de détail à faire sur ces premiers chapitres et nous les plaçons ici, afin de n'avoir point à y revenir plus tard. Nous croyons que l'auteur se trompe en disant à la p. 14 que les Mérovingiens régnèrent aussi sur les Alamans de l'Helvétie orientale; il n'est pas admissible que les faibles successeurs de Clovis aient joui de la souveraineté de contrées que les premiers Carolingiens eurent plus tard tant de peine à conquérir[3]. Il ne faudrait pas non plus trop s'appuyer sur la *Lex Alamannorum* pour y chercher un tableau de l'état de choses sous Dagobert Ier, puisque le prologue nous montre que sa rédaction primitive remonte bien plus haut et que nous ne savons pas au juste ce qu'il en faut attribuer à Dagobert[4]. Les documents sont également rares pour retracer l'histoire des deux siècles suivants. On y voit les populations énergiques des vallées d'Uri, de Schwyz et d'Unterwalden, qui commencent à porter le nom commun de *Waldstätten*, se

1. Voy. *Rev. crit.*, 1866, art. 142.
2. Il n'existe, je crois, chez nous qu'un article d'une vingtaine de pages sur la question, dû à M. J. Olivier, dans la *Revue des Deux-Mondes*, mai 1844.
3. Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, II, 642.
4. Nous regrettons aussi que M. R. si bien au courant des progrès de la science allemande, nous parle encore, p. 14, de Tolbiac.

constituer lentement en communautés plus ou moins libres, arriver à des époques différentes à une certaine autonomie, grâce à la protection intéressée de quelques empereurs, puis signer enfin un premier pacte d'union en 1291. Protégés par l'empereur Henri VII jusqu'à sa mort (1313), le schisme qui se produisit en Allemagne par la double élection de Frédéric d'Autriche et de Louis de Bavière à la royauté germanique, semblait devoir leur être fatal. Frédéric essaya d'employer son autorité nouvelle à faire valoir ses droits sur les Waldstætten qu'il prétendait posséder en sa qualité d'archiduc d'Autriche. Mais l'indépendance des communes helvétiques sortit triomphante de la lutte et la victoire de Morgarten en 1315 peut être regardée comme le berceau de la Confédération. Cette histoire de cinq à six siècles que nous venons de résumer, est bien courte, si l'on s'en tient aux documents authentiques; on n'y trouve aucun des faits du récit traditionnel que nous voyons figurer encore dans les manuels d'histoire des deux côtés du Rhin; le récit des cruautés d'Albert de Habsbourg, légende; le serment des trois Suisses au Grütli, légende; l'histoire de Guillaume Tell, légende; la date de 1308 ordinairement admise comme celle de la révolte des Suisses, légende! Il faut se résigner désormais à ne plus croire à tout cela.

Les peuples ne sont jamais contents des sèches données de l'histoire; l'amour inné du merveilleux et cette exagération du patriotisme qui nous a si souvent conduits à falsifier notre propre histoire jusque dans les temps les plus récents, poussent tour à tour à broder le tissu primitif de l'histoire d'ornements et de festons légendaires. Il est peu de cas dans l'histoire où l'on puisse suivre aujourd'hui avec autant de précision que pour le sujet qui nous occupe, les développements successifs et de plus en plus exagérés de la tradition. Aussi la seconde partie du volume de M. R. offre-t-elle non-seulement une lecture des plus intéressantes, mais encore un sujet de méditation des plus sérieux à l'historien comme au critique. Les premiers rudiments de la légende ne se retrouvent que plus de cent ans après les événements, temps plus que suffisant pour altérer le souvenir des faits. C'est en 1420 que le Bernois Conrad Justinger nous parle pour la première fois d'une révolte des Suisses amenée par les exactions des baillis autrichiens sous Albert de Habsbourg. Tell lui-même ne fait son apparition que bien plus tard, dans une chanson populaire qui date de 1474. La ballade du *Chant de Tell* n'est que l'écho — cela est établi maintenant d'une façon péremptoire — de la légende scandinave de l'archer Tokko, tirée de l'*Histoire danoise* de *Saxo Grammaticus*, traduite en abrégé par un moine allemand du nom de Gheysmer vers 1430[1]. A partir de ce moment la tradition va s'enrichissant de plus en plus de faits nouveaux et contradictoires, selon qu'elle se développe dans l'un ou l'autre des trois cantons qui se disputent l'honneur du premier rang dans la lutte pour l'indépendance nationale. L'homme auquel était

1. Des savants très-distingués (p. ex. Jacob Grimm) ont cherché une origine mythique à la légende de Tell. Récemment encore M. Pfannenschmid, dans la *Germania* de 1865, y a vu une transformation du mythe d'Indra et de Wodan; je crois qu'il serait prématuré de vouloir trancher dès aujourd'hui la question; c'est affaire d'ailleurs à la mythologie comparée et non plus à l'histoire.

réservée la tâche de fixer d'une manière définitive la légende fut Ægidius Tschudi, de Glaris, qui mourut en 1572. Sa grande chronique, qui pendant des siècles fit autorité chez ses compatriotes, ne parut, il est vrai, qu'en 1734 dans le texte original, mais un ami de l'auteur, Josias Simler, de Zurich, avait traduit dès 1576 le récit de Tschudi, dans son livre *de Republica Helvetiorum* et l'avait ainsi vulgarisé. Tschudi était un homme savant et laborieux, mais quand il ne trouvait pas dans ses riches collections de quoi satisfaire la curiosité et le patriotisme de ses concitoyens, il ne reculait pas devant l'invention et, comme le dit très-bien notre auteur, « pour plaire au présent, il s'est compromis devant l'avenir. » Pour donner plus de vraisemblance à ses récits, qu'il retoucha plusieurs fois, il descendait dans les plus petits détails, ne se doutant pas que grâce à cette apparente exactitude on le convaincrait plus tard de fraude pieuse à l'aide de documents sortant d'archives inexplorées jusque-là. Au commencement de notre siècle le célèbre historien Jean de Müller, qu'on plaçait alors au premier rang en Allemagne, vint couvrir aussi le récit traditionnel du crédit de son nom et par l'éclat de son style le rendit encore plus inattaquable. Ce qui est bien curieux, c'est que lui aussi, considérant l'histoire comme un thème de rhétorique plutôt que comme une étude critique à faire, sut ajouter encore de nouveaux détails à la légende officielle. Elle était déjà mise en suspicion cependant. Dès 1760 un écrivain bernois, nommé Freudenberger, s'appuyant sur le manque de documents contemporains écrivit une brochure française : *Guillaume Tell, fable danoise*. La colère fut grande; le gouvernement d'Uri qui ne pouvait mettre la main sur l'auteur, fit brûler le livre par la main du bourreau et adressa des doléances officielles aux autres cantons de la Confédération. Le public fut unanime pour applaudir à la condamnation, d'autant plus que bientôt après les documents authentiques du XIIIe et du XIVe siècle que réclamait Freudenberger, firent leur apparition dans le monde savant avec un merveilleux à propos. Cet à propos seul eût dû les rendre suspects, mais le patriotisme n'est jamais difficile quand il s'agit des gloires nationales. Ces quelques pièces, œuvre d'un faussaire aussi impudent que maladroit, suffirent à maintenir encore l'erreur pendant trois quarts de siècle, car encore en 1837, M. Monnard, depuis professeur à l'Université de Bonn, disait dans sa traduction de l'*Histoire de la Confédération suisse* par Jean de Müller : « ce que M. Kopp a jeté en passant dans ses *Documents* n'affaiblira » sûrement pas la croyance de personne à l'authenticité de l'histoire de Tell. » Depuis la lumière s'est faite, largement faite sur tous les points, malgré les résistances obstinées de quelques aveugles patriotes, et tout homme impartial sera d'accord, après avoir lu l'ouvrage de M. R., pour déclarer que la question est désormais à l'abri de toute controverse[1]. Il n'est plus possible de soutenir une discussion sérieuse contre le verdict de la critique moderne et l'on doit supposer que le livre de M. Rilliet clôra d'une manière aussi méritoire que définitive la longue liste des travaux consacrés à ce sujet.

1. Le lecteur pourra d'ailleurs refaire lui-même toute l'enquête. M. R. a mis à la fin de son volume tous les documents importants de l'histoire et de la légende.

Quelques-uns se plaindront sans doute de ce *vandalisme* de plus en plus acharné que la critique manifeste à l'égard de l'histoire traditionnelle; à quoi bon la dépouiller ainsi de ses plus brillants épisodes? Il importe toujours de connaître la vérité, répondrons-nous à ces lamentations, et d'ailleurs la réalité historique est-elle moins grande que la légende? Nous ignorerons, il est vrai, dorénavant les noms des fondateurs de la liberté suisse; mais en admirerons-nous moins la virile énergie qu'ils déployèrent pour la conquérir à Morgarten? « En fait de » vertus civiques, de courage, de patriotisme, d'énergique amour de la liberté, » les véritables annales des Waldstætten n'ont rien à envier au roman des mauvais » baillis, au conte des trois Suisses et à la fable de Guillaume Tell. » Et M. Rilliet nous rappelle en terminant que si l'histoire a reconquis ses droits imprescriptibles et trop souvent méconnus, la poétique légende ne périra point pour cela. « Au moment même où commençait à s'allumer l'incendie qui devait » détruire tout l'édifice des croyances populaires, Schiller leur assurait une » immortelle vie au sein de l'inviolable royaume de la fiction..... La Suisse peut » se consoler d'avoir perdu dans l'histoire ce qu'elle a pour jamais acquis dans » l'héritage littéraire de l'humanité. »

ROD. REUSS.

---

139. — **Bilder aus der neueren Kunstgeschichte,** von Anton SPRINGER. Bonn, 1867. 1 vol. in-8°, vj-380 pages. — Prix : 8 fr.

M. Springer passe pour un des meilleurs critiques d'art de l'Allemagne. Il est difficile de se faire une idée de l'enthousiasme avec lequel parlent de lui tous ceux qui l'ont entendu, et aussi un peu de comprendre cet enthousiasme quand on est réduit à étudier M. Springer dans ses livres et à faire abstraction de toutes ses brillantes qualités d'orateur.

Cependant tel qu'il nous apparaît dans ce volume il nous intéresse grandement, car sa manière rappelle à beaucoup d'égards les procédés de quelques-uns de nos plus célèbres critiques français. C'est d'abord une grande recherche dans le style, et un grand souci d'une forme élégante et populaire. Puis il affectionne le curieux, le piquant, même le paradoxal. Les arts secondaires, les arts de haute curiosité, — c'est là une conséquence forcée de son système, — l'attirent plus que ceux du grand idéal. Non qu'il soit incapable d'idées larges et générales, — son *Histoire des beaux-arts au* XIXe *siècle*[1], et dans ce volume même son étude sur les *Voies et aspirations de l'art contemporain*, nous prouvent le contraire, mais il a voulu s'écarter une fois de la grande route, et faire admirer au lecteur sa science et son imagination en fouillant tous les coins et recoins de l'histoire.

L'érudition de ce livre est bizarre comme les idées en sont subtiles. M. S. a traité les époques et les écoles les plus variées avec une connaissance approfondie de chaque matière. Mais au lieu de recourir aux sources les plus rapprochées de son sujet, les plus naturelles, il a consulté les documents qui paraissent avoir le

---

1. Un volume in-8°. Leipzig, 1858.

moins d'analogie avec l'artiste ou l'œuvre qu'il étudie. A propos de Raphael il cite *Averroës et de l'Averroïsme,* de M. Renan; à propos d'une cathédrale italienne, celle de Bologne, il cite la *Chronique alsacienne* de Kœnigshofen, et ainsi de suite, toujours de manière à étonner le lecteur par ces rapprochements forcés qui ressemblent parfois à de vrais coq-à-l'âne. Mais j'aime à tirer de ce luxe d'érudition une autre conclusion, c'est que M. S. est au courant des plus récentes publications françaises, et qu'il se montre très-sympathique à l'esprit et aux productions de nos historiens. Il n'hésite pas à appeler M. Bürger le plus fin connaisseur de l'art hollandais, comme il avait déjà appelé M. Viollet le Duc le meilleur connaisseur de l'architecture du moyen-âge. Je signale aussi avec plaisir la modération de ses jugements sur l'art français. Dans son *Histoire des Beaux-Arts au* XIX[e] *siècle* il avait montré une certaine amertume envers plusieurs de nos artistes. Outre son antipathie naturelle contre l'école du XVIII[e] siècle aussi bien que contre David, il avait écrit sur Ingres quelques pages désagréables et injustes. Aujourd'hui il aborde sans trop de répugnance l'histoire du rococo français, et il se surprend même à y admirer la *prestesse de la main,* la *légèreté de l'outil* et beaucoup d'autres qualités encore. C'est là un progrès. Il faut toujours ménager la susceptibilité nationale, et ne pas condamner en bloc et d'emblée. C'est à cette condition seulement que les conseils de la critique étrangère (et il y en a d'excellents sur nos beaux-arts) auront quelque efficacité en France. Que des Français, comme M. Th. Gautier[1], M. Viardot[2] et tant d'autres encore, proclament par exemple la supériorité de l'architecture allemande contemporaine, personne ne s'en offense, mais qu'un étranger énonce une opinion pareille, tout le monde criera à la partialité. Il faut que les termes de la condamnation prononcée par des étrangers sur un artiste français soient au moins aussi élogieux que ceux de notre admiration pour lui, autrement on les taxera d'une injustice systématique. Ajoutons qu'agir autrement c'est rendre bien difficile la tâche du critique qui doit les faire connaître chez ses compatriotes; rien qu'en les traduisant il s'expose à passer pour leur complice.

Qu'on nous pardonne d'insister sur ce point. S'il est admis dans la plupart des ouvrages scientifiques, il est encore loin d'être reconnu dans ceux de critique artistique et littéraire, et nous connaissons plus d'un livre excellent que cette seule cause empêche d'être traduit en français.

Le livre de M. S. renferme dix études : l'arrière-saison (Nachleben) de l'antique au moyen-âge, les commencements de la Renaissance en Italie, Léon Battista Alberti, la dispute du Saint-Sacrement et l'École d'Athènes de Raphael, le tailleur gothique de Bologne, la vieille gravure sur bois et sur cuivre allemande, Rembrandt et ses contemporains, le style *rococo,* l'art pendant la Révolution française, les voies et aspirations de l'art contemporain.

La première étude nous a beaucoup surpris. M. S. a entrepris de prouver que l'antiquité n'était pas aussi inconnue au moyen-âge qu'on veut bien le croire.

1. *L'Art moderne,* p. 232.
2. *Musées d'Allemagne,* p. 3.

Il aurait avant tout, ce me semble, fallu préciser la période du moyen-âge, et la contrée qu'il avait en vue. M. S. a confondu tous les styles et toutes les contrées. Il s'efforce très-péniblement de prouver que l'architecture du moyen-âge a beaucoup emprunté à l'antiquité, et il cite quelques monuments qu'il a recherchés avec beaucoup de peine. C'est à notre avis porter de l'eau à la rivière. Il suffit d'ouvrir le premier traité de l'histoire de l'architecture pour y trouver consignées depuis longtemps toutes ces imitations. « La décoration romane n'est » qu'une imitation plus ou moins heureuse de la sculpture romaine et byzantine, » dit M. Chateau dans son *Histoire de l'architecture en France* (p. 184), et Lübke dans son *Histoire de l'architecture* : « les réminiscences antiques ne manquent pas » (dans la basilique romane), la structure de la base, du socle, de la corniche, » repose entièrement sur des formes romaines. » La découverte de M. S. relativement à l'architecture n'est donc pas tout à fait neuve.

Pour la sculpture il avoue qu'on a depuis longtemps reconnu des réminiscences de l'antique, mais il prétend qu'il faut généraliser ces imitations, et que l'influence de l'antique était universelle et constante, instinctive et même voulue. Il y a là certainement quelque exagération. — La partie la plus intéressante, c'est celle où il parle des gemmes, pierres gravées, etc., de la légende du sorcier Virgile, et d'une foule de particularités du moyen-âge dont il trouve l'origine dans des monuments de l'art antique.

Dans les *Commencements de la Renaissance* M. S. soutient une thèse contraire : la Renaissance s'est moins inspirée de l'antique qu'on ne l'a cru, son imitation est plutôt spontanée que réfléchie. M. S. nous permettra de ne voir dans cette opinion qu'un ingénieux paradoxe qui fait honneur à sa sagacité et à son érudition.

Dans l'étude sur la vieille gravure allemande M. S. revient à l'idée déjà exprimée dans son histoire de l'art au XIXe siècle, que c'est dans la gravure qu'a eu lieu l'épanouissement le plus complet de l'art allemand au XVIe siècle.

Comme je l'ai déjà dit, il trouve beaucoup à admirer dans le *rococo*. Il s'est placé à un point de vue excellent, négligeant les aspirations au grand style, maintenant la supériorité des arts secondaires pendant cette période. Il indique aussi plusieurs rectifications; ainsi il prétend que c'est dès 1760 que commence la décadence du *rococo* et le retour à l'antique. Parmi les ennemis du *rococo* il cite la réforme de l'uniforme prussien, l'engouement pour les chinoiseries, etc.

Le tableau qu'il trace de l'art pendant la Révolution française est des plus vivants et des plus spirituels. Il s'attache surtout aux modes, aux fêtes publiques, à la caricature. Quel dommage qu'il n'ait pas connu le livre de M. Champfleury sur les faïences patriotiques, il y aurait trouvé de quoi compléter le portrait. Cette étude et la précédente comptent certainement parmi les meilleures pages qu'on ait écrites sur ces deux époques. Nous en voulons d'autant moins à M. Springer d'avoir négligé les arts proprement dits que nous possédons maintenant sur leur histoire depuis la révolution, un vrai monument, l'ouvrage de M. J. Meyer, qui suffira pendant longtemps aux besoins du public et des amateurs.

Eug. Müntz.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — **18 Juillet** — **1868**

140. — **Die Sprachverschiedenheit in Europa an den Zahlwœrtern nachgewiesen,** sowie die quinære und vigesimale Zæhlmethode, von Dr Friedr. August Pott. Halle, 1868. In-8°, 109 p. — Prix : 3 fr. 75.

Cet opuscule comprend, comme l'indique le titre, deux parties bien distinctes et qui n'ont de commun que la matière linguistique mise en usage dans l'une et dans l'autre, c'est-à-dire les noms de nombre. C'est, comme l'auteur l'annonce au début, un écrit de circonstance où nous ne devons donc point chercher un traité en forme que d'ailleurs M. P. avait déjà donné en 1847 sous le titre : *Die quinære und vigesimale Zæhlmethode bei Vœlkern aller Welttheile.* La première partie de l'opuscule s'adresse même surtout aux personnes auxquelles les études de philologie comparée sont peu familières, et les considérations par lesquelles M. P. justifie l'opportunité de cette œuvre de vulgarisation sont de nature à nous consoler un peu de la lenteur avec laquelle ces études s'introduisent dans notre pays, en nous montrant que, de l'autre côté du Rhin, tout n'est pas fait encore pour y amener les savants voués exclusivement à la philologie classique. M. P. s'y propose de faire ressortir la diversité des langues parlées par certains peuples de l'Europe, en opposition avec celles de la race indo-européenne, et cela, en présentant successivement au lecteur des tableaux des noms de nombre en usage dans ces différentes langues. L'ordre suivi est celui que réclamait cet objet tout pratique. Les langues des peuples étrangers à notre race sont opposées respectivement à la langue indo-européenne parlée par le peuple le plus voisin. Ainsi, le Basque est opposé, d'abord à l'Espagnol, puis aux langues celtiques. Le Finnois, le Lapon, l'Esthonien et le Magyare, comparés d'ailleurs entre eux, sont opposés au Suédois, au Russe, au Letton, au vieux Prussien et au Paléo-Slave. La contre-partie de cet exposé est le rapprochement, toujours fondé sur l'unique considération des noms de nombre, des langues européennes et des langues asiatiques appartenant à notre race. Deux fois seulement, dans le cours de cette première partie, M. P. rencontre des points controversés et n'y touche qu'avec une certaine réserve : d'abord, à propos de l'Étrusque, lorsque, sans se prononcer sur l'origine énigmatique de cette langue et en indiquant seulement qu'elle *pourrait* être, comme le Basque, le dernier écho d'une civilisation antique, il en oppose les noms de nombre à ceux de l'Ombrien, ensuite, lorsqu'il fait remarquer les nombreuses coïncidences qu'offre la numération de l'Albanais avec celle de nos langues indo-européennes, mais pour admettre comme plus

vraisemblables des emprunts faits surtout au Latin et quelquefois peut-être au Grec. Quelque étranges que puissent paraître ces emprunts, il faut reconnaître que la parenté de l'Albanais avec nos idiomes est loin d'être démontrée, et que, dans l'état actuel de la science, le plus prudent est en effet de s'abstenir de fonder sur les analogies, si grandes qu'elles soient, des noms de nombre, une prétendue démonstration de cette parenté.

La seconde partie est la plus longue et s'adresse d'abord aux linguistes de profession, puis à toutes les personnes curieuses de détails sur un sujet d'un intérêt aussi général que les méthodes de numération en usage chez les peuples les plus divers. Cependant, le lecteur qui ne se reporterait pas à l'ouvrage cité plus haut regretterait sans doute de ne pas trouver ici plus de considérations générales et au moins un résumé des détails, d'ailleurs si instructifs, réunis par l'auteur. Mais M. P. a voulu simplement, comme il le dit lui-même, donner un supplément à sa *Zæhlmethode* en mettant à profit les nouveaux travaux auxquels ont donné lieu les langues de l'Afrique, de l'Amérique, de l'Océanie et aussi certaines langues de l'Asie. Il apporte des faits qui lui étaient inconnus alors, mais son objet est resté le même, savoir : de montrer comment l'homme, dans tous les pays, en se servant pour compter, tantôt d'une seule main, tantôt des deux mains ensemble, ou enfin, tout à la fois, des mains et des pieds, a réalisé la numération quinaire, décimale ou vigésimale.

Il nous est impossible d'insister sur mille particularités curieuses et bien suffisantes pour dédommager amplement le lecteur qui voudra s'imposer la tâche, toujours un peu laborieuse, de pénétrer dans l'érudition si abondante de M. P. Il y pourra recueillir en outre des renseignements bibliographiques aussi variés que précieux pour l'étude des langues les moins connues du globe. Car l'auteur cite toutes ses sources.

Nous dirons seulement quelques mots d'une opinion émise par M. P. dans son premier ouvrage et qu'il reproduit à la fin de celui-ci. Il s'agit de l'origine des noms de nombre qu'il suppose avoir eu primitivement une signification concrète, tandis que beaucoup de savants, comme Bopp et plusieurs autres dont M. P. cite les travaux plus ou moins récents, leur ont attribué une origine pronominale.

Nous avons pu constater en effet dans la lecture de l'opuscule un grand nombre de cas où un même mot désigne à la fois la main et le nombre cinq, où le nombre vingt s'exprime par le mot signifiant un homme (tout entier, avec ses mains et ses pieds), où même les noms de quelques unes des unités simples sont identiques à ceux des doigts. M. P. avait de plus indiqué dans son premier ouvrage (p. 122) un autre mode de formation des noms de nombre : ils ont pu assez souvent avoir à l'origine le sens vague de collection, de tas, et être affectés postérieurement à la désignation de telle ou telle collection précise d'unités. C'est ainsi, par exemple, que dans notre langue les mots compagnie, régiment, division, etc., n'indiquent pas par eux-mêmes l'importance absolue ni même relative de ces collections que l'usage seul a déterminée. L'opinion de M. P. repose donc soit sur des faits, soit sur des conjectures vraisemblables.

Mais, sans doute, il ne prétend pas lui-même en faire un principe d'une valeur générale et absolue tant que l'étymologie d'une foule de noms de nombre, et particulièrement de presque tous ceux des langues de notre race, restera inconnue. Enfin, il y aura toujours une exception incontestable : le nom de l'unité dans nos idiomes, soit sous la forme *ē-ka-s* du sanscrit, soit sous la forme *unus* pr. *oinos* du latin (goth. *ains*, all. *einer*) étymologiquement identique au thème démonstratif sanscrit *ēna*, a évidemment une origine pronominale.

Ce n'est qu'accidentellement que M. P. touche aux nombres ordinaux. La distinction qu'il établit (p. 78) entre les formes comme *zwanzig-ste, vige-simus,* considérées comme des superlatifs, et les formes telles que ἕκ-τος, *sechs-te.* obtenues simplement par l'addition d'un thème démonstratif, ne paraît pas nécessaire. Le suffixe *ta* et le suffixe *ma* semblent avoir eu chacun séparément la fonction de désigner le superlatif, bien que le plus souvent ils aient été combinés ensemble dans le suffixe *tama,* en sorte que πρῶ-τος d'une part et *pri-mus* de l'autre sont des superlatifs aussi bien que *vige-simus.*

A. Bergaigne.

---

141. — Ed. Gerhard, **Gesammelte akademische Abhandlungen und kleine Schriften,** nebst einem der kœnig. Akademie der Wissenschaften zu Berlin verdankten Band Abbildungen. Erster Band, in-8° Abbildungen, erste Abtheilung, in-4°, 40 planches. Berlin, Reimer.

Nous ne pouvons avoir la prétention de discuter et de critiquer les dissertations que contient ce volume; ce travail, d'une part, dépasserait notre compétence et nos forces, et de l'autre nous entraînerait à des développements qui excéderaient bien vite les limites où ces articles sont forcés de se renfermer.

D'ailleurs la récension que pourrait entreprendre la critique, la tâche qu'elle pourrait se proposer de compléter les dénombrements et d'examiner à nouveau les assertions contestées, tout cela a été fait, pour tous les essais que nous avons sous les yeux, par l'auteur lui-même, par l'éminent archéologue dont ce recueil a été la dernière occupation et le dernier effort. De tous les archéologues de notre temps, Gerhard est peut-être celui qui a rendu le plus de services à la science. C'est qu'il ne s'est pas contenté, comme d'autres qui étaient aussi heureusement doués que lui, de faire quelques découvertes brillantes, ou d'avoir, sur certains sujets, quelques vues ingénieuses et neuves; il ne s'est point laissé distraire, par une curiosité trop vagabonde, des études où il avait commencé à creuser son sillon. Du jour où Gerhard eut choisi pour sa part, parmi les sciences qui nous font connaître la vie des anciens, celle qui demande aux monuments figurés le secret du passé, l'*archéologie*, il ne changea plus de direction[1]. Le

---

1. Le premier travail qui attira sur lui l'attention fut son rapport sur les vases grecs découverts en si grande quantité, pendant les années 1829 et 1830, sur les terres du prince de Canino, là où avait été jadis la cité étrusque de Vulci. Le *Rapporto intorno i vasi Volcenti* occupe les 270 premières pages du tome III des *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*, 1831. M. Letronne, qui était, on le sait, un juge délicat et quelque peu dédaigneux des travaux d'autrui, déclarait cet essai « un vrai chef-d'œuvre. »

cadre de cette science n'était plus celui où se renfermaient les antiquaires du XVIIe et du XVIIIe siècle; il s'était singulièrement élargi déjà quand Gerhard, par l'importance qu'il donna à l'étude des vases, des miroirs, et d'autres monuments analogues jusqu'alors trop négligés, vint encore en reculer les limites. Ce fut dans ce domaine, très-étendu, mais en même temps très-nettement défini, que Gerhard s'établit pour n'en plus sortir; il en étudia, d'une manière toute spéciale, certaines parties, et mit à la disposition des archéologues d'importantes collections de monuments soigneusement choisis, reproduits avec fidélité et accompagnés d'explications et de commentaires qui, lors même qu'ils ne levaient pas tous les doutes, faisaient toujours tout au moins avancer la science et ouvraient la voie de la véritable interprétation [1]. En même temps qu'il approfondissait certaines parties de la science, tout ce qui se rapporte par exemple au genre de mythes qu'affectionnent et que représentent plus volontiers les peintres de vases, les graveurs des miroirs et des cistes de bronze, par l'*Archæologische Zeitung*, qu'il a dirigée pendant tant d'années, par ces revues annuelles où, dans ce recueil, il résumait d'une main si sûre et si ferme les progrès qu'avaient accomplis, pendant le cours de l'année écoulée, les études qui lui étaient chères, il se tenait au courant de toutes les découvertes; il était bien rare qu'une nouvelle archéologique, qu'une brochure de quelque intérêt, qu'une communication faite à une société savante quelconque pût lui échapper. Tous les faits nouveaux, il les

---

1. Nous citerons surtout son choix de vases et ses miroirs étrusques. Le premier de ces ouvrages est intitulé : *Auserlesene griechische Vasenbilder, hauptsæchlich etruskischen Fundorts,* in-4°. Berlin, Reimer.
Erster Theil. *Gœtterbilder.* 1 vol. 1840.
Zweiter Theil. *Heroenbilder.* 1 vol. 1843.
Dritter Theil. *Heroenbilder, meistens Homerisch.* 1 vol. 1847.
Vierter Theil. *Griechisches Alltagsleben.* 1 vol. 1858.
La collection des miroirs étrusques a été commencée bientôt après celle des vases. En 1843 paraissait, dans le même format in-4° la première partie des *Etruskische Spiegel.* Theil I, *Allgemeines und Gœtterbilder.* L'ouvrage s'est continué jusqu'aux derniers temps de la vie de Gerhard. Theil II, *Heroische Mythologie,* 1845. Theil III, 1862. Theil IV, 1865 avec une livraison de planches qui a paru en 1866 et qui est destinée à compléter la 3me et la 4me partie.
On peut encore mentionner ses *Antike Bildwerke zum ersten Male bekannt gemacht* (in-f°. Erste Centurie, Cotta), ouvrage dont la suite n'a pas paru, Gerhard ayant sans doute reconnu que l'*Institut de Correspondance archéologique*, dans sa collection des *Monumenti inediti,* pouvait réaliser à moins de frais le projet qu'il avait conçu. C'est à cette même catégorie d'ouvrages de luxe qu'appartiennent les *Griechische und etruskische Trinkschalen des k. Museums zu Berlin* (Berlin, Schale, 1840, Reimer, 1850) et les *Apulische Vasen des k. Museums zu Berlin* (Berlin, Reimer, 1845). Ce dernier recueil reproduit les chefs-d'œuvre de la fabrique apulienne dans les dimensions mêmes des originaux, ce qui donne des planches très-belles, mais d'un prix fort élevé et un format in-f° des plus incommodes. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui a sur la plupart des publications de Gerhard l'avantage d'être d'un prix accessible et d'un maniement aisé, d'être, en un mot, un livre de travail, qui pourra trouver sa place dans la bibliothèque et sur la table de l'étudiant. — Comme résumé de la carrière de Gerhard et de la direction qu'ont suivie ses études et ses idées, nous citerons un article de M. Ernest Vinet dans les *Débats* (septembre 1867), et l'étude plus détaillée du même critique : *Des études archéologiques en Allemagne, M. Gerhard,* dans la *Revue européenne* (1860, t. XII, p. 150). — En Allemagne, depuis la mort de Gerhard, les notices ont été nombreuses. Ainsi les *Preussische Jahrbücher,* mars 1868, p. 339, contiennent une remarquable étude de M. J. Lessing sur Gerhard.

classait à mesure qu'ils lui étaient signalés; il prenait note de tous les monuments que rendaient au jour soit le hasard, soit une étude plus attentive des collections privées et publiques, soit les fouilles qui se faisaient sur tel ou tel point du monde ancien et les grandes explorations scientifiques de notre temps. C'est ainsi qu'il a pu, mieux que personne, compléter et rectifier, en vue d'une édition nouvelle, les nombreuses dissertations que, depuis plus de trente ans, il avait semées dans tous les recueils savants de l'Allemagne; tous ces travaux, dont le plus ancien, celui qui est intitulé *Archemoros und die Hesperiden*, remonte à 1836, nous reviennent ici avec ce surcroit d'autorité que leur donnent les années qui se sont écoulées depuis la date de leur première publication, années pendant lesquelles la science n'a pas fait un progrès que Gerhard n'ait connu, et dont il n'ait profité pour ajouter à son exposition, jusqu'au moment même où le volume était sous presse, quelque aperçu nouveau, quelque rapprochement utile et piquant.

Le volume que nous avons sous les yeux, et qui date déjà de 1866, contient les dissertations suivantes :

1. Archemoros und die Hesperiden (1836).
2. Ueber die Metallspiegel des Etrusker (1836).
3. Ueber die Lichtgottheiten auf Kunstdenkmælern (1838).
4. Ueber die Flügelgestalten der alten Kunst (1839).
5. Ueber die Vase des Midias (1839).
6. Ueber die zwœlf Gœtter Griechenlands (1841).
7. Kœnig Atlas im Hesperidenmythos (1841).
8. Ueber die Minervenidole Athens (1842).
9. Ueber die Venusidole (1843).
10. Ueber die Gottheiten der Etrusker (1845).

Erklærung der Kupfertafeln.

Au volume in-8° qui contient ces dix études est joint un atlas in-4° de quarante planches gravées avec le plus grand soin. C'est l'Académie de Berlin, comme Gerhard le déclare dans sa préface et sur la couverture de son livre, qui a voulu faire les frais de cet atlas. Sans ce libéral concours, il aurait fallu ou que Gerhard renonçât à enrichir ses dissertations de toutes ces figures qui les éclairent et en relèvent l'intérêt, ou qu'il mît le volume à un prix qui aurait condamné plus d'un archéologue à s'en priver et qui en aurait ainsi singulièrement diminué le succès et l'utilité.

Grâce à ces nombreuses planches et au commentaire qui les accompagne, peut-être cette étude des vases peints, qui n'est plus guère poursuivie en France, depuis la mort de MM. Raoul-Rochette, Lenormant et de Luynes, que par MM. de Witte et Longpérier, piquera-t-elle la curiosité de quelque jeune savant. Il y a encore là, malgré tant de recherches et de découvertes accumulées depuis une quarantaine d'années, bien des faits curieux à signaler, pour qui voudrait se mettre à explorer les collections publiques et privées de l'Europe, après avoir acquis une connaissance pratique des grands recueils où sont décrits leurs principaux monuments; il y a surtout, et l'œuvre pourrait aujourd'hui être tentée avec quelque chance de succès, à réunir tout ce que nous possédons de ren-

seignements et de détails pour en tirer un ouvrage d'ensemble, une véritable histoire de la peinture sur vases. Tant que ce sujet n'aura pas été traité par un esprit supérieur, qui, d'une science minutieuse, vaste et précise, sache tirer des vues d'ensemble, il y aura, dans l'histoire de la plastique grecque, ou plutôt dans l'histoire de l'âme même de la Grèce, une fâcheuse lacune. La peinture sur vases est en effet ce qui nous représente le mieux, dans les arts du dessin, tout un côté du génie grec, ce qu'il a de caprice et de fantaisie, son penchant pour le bizarre et même pour le grotesque. La peinture sur vases, c'est un monument du même goût qui, dans un autre ordre, inspirait Aristophane et faisait applaudir les *Oiseaux* ou les *Nuées*. Aussi nous est-elle très-utile pour l'intelligence de l'ancienne comédie et du drame satirique, pour comprendre ce qui nous en reste, pour deviner ce que nous en avons perdu. L'imagination grecque, si sobre et si retenue dans la sculpture comme dans l'épopée, l'ode, la tragédie et l'histoire, avec la comédie et la peinture de vases s'échappe et prend ses ébats. Un certain nombre de vases, il est vrai, sont traités sérieusement et dans le goût du grand art grec; c'est ce qui arrive, par exemple, pour quelques vases de Vulci dont le style et peut-être même la composition paraissent imités des bas-reliefs ou de la peinture du temps, de la peinture de Protogène et d'Appelle; mais, même dans des vases bien dessinés et d'un goût très-noble, on voit souvent paraître quelque chose de capricieux et d'un peu étrange à quoi l'on ne s'attendait pas : ainsi, dans presque tous les combats et dans des sujets de nature très-différente se rencontrent en grand nombre ces figures de génies ailés qui ne sont pas souvent décrites par la poésie et que n'a guère représentées la sculpture [1].

D'ailleurs, sur une bien plus grande quantité de vases, ce caractère éclate ouvertement. Ce sont des figures singulières d'animaux chimériques, de monstres impossibles, ce sont de vraies caricatures, quelquefois des sujets héroïques tournés au grotesque, et revenant sans cesse, des scènes du cycle de Bacchus, les danses bouffonnes des Ménades et des Faunes, les visages effrontés, les poses avinées des satyres et de Silène. Quelques compositions sont si bizarres, que l'on a bien de la peine à en soupçonner même le sujet. Beaucoup de ces peintures font songer au trait et à la manière de Callot.

Le livre que nous annonçons n'est pas l'histoire que nous demandons; Gerhard aimait mieux découvrir des faits nouveaux et publier des monuments inédits que de s'occuper à classer et à exposer les découvertes de ses prédécesseurs; mais aucun recueil ne fournira de plus précieux et plus sûrs renseignements au futur historien de la céramique grecque. Il ne nous reste, pour le moment, qu'un vœu à former, c'est que l'œuvre commencée ne soit point interrompue par la mort de Gerhard, c'est que ses amis et ses élèves, profitant des notes que l'illustre savant avait dû recueillir, en vue de cette publication, au fur et à mesure de ses lectures, achèvent d'élever le monument que ses mains lassées n'ont pu conduire jusqu'au faîte.

G. PERROT.

---

1. Voir la dissertation IV, intitulée : « *Sur les figures ailées de l'art ancien*, » p. 157 et les planches IX à XII.

142. — **Lexikon über die Formen der griechischen Verba** von Georg Traut. Giessen, Emil Roth, 1867. In-8°, viij-718 pages. Appendice de 44 pages. — Prix : 8 fr.

M. Georges Traut a rassemblé par ordre alphabétique les formes du verbe grec, en choisissant toutes celles qui offrent quelque intérêt au point de vue grammatical, ou qui peuvent arrêter les commençants par quelque difficulté. En général il n'a donné que les temps, à moins que les modes ou les personnes ne présentassent quelque particularité digne de remarque. Il indique toutes les formes de temps, de modes et de personnes des verbes en μι. L'appendice donne par ordre alphabétique les flexions du verbe et du nom, chaque forme est suivie de l'indication précise des textes d'auteurs où elle se rencontre. Au bas de la page se trouve la traduction des verbes en allemand.

M. T. a suivi l'ordre alphabétique avec une telle rigueur, que chaque forme est placée à part des autres d'après les lettres par lesquelles elle commence. Ainsi le futur, l'aoriste et le parfait du même verbe sont en général à trois places différentes. M. T. ne fait pas même d'infraction à sa règle pour les personnes. Ainsi, après τέθειμαι, il y a un article pour τέθειται et un autre pour τέθεινται. Cette disposition prend une place considérable, d'abord en elle-même, ensuite par les renvois qu'elle occasionne. Au point de vue scientifique, elle est intolérable ; car on a souvent besoin de savoir quelles sont les différentes formes usitées d'un verbe. Au point de vue pédagogique, elle me paraît plus nuisible qu'utile. Il faut que l'élève sache chercher dans son dictionnaire ; c'est un exercice et des plus utiles que de rechercher à quelle forme du présent on trouvera un futur, un aoriste, un parfait ; on est ainsi obligé de repasser ses règles. En outre, quand toutes les formes d'un verbe sont rassemblées dans le même article, on ne peut s'empêcher de voir ou de revoir à côté de la forme que l'on cherche celles que l'on ne cherche pas, ce qui est une occasion de les apprendre ou de les rapprendre. Toute la place ainsi dévorée serait, ce me semble, beaucoup mieux employée à compléter l'indication des formes des modes et même des temps. Il n'est pas sans importance de savoir si le parfait d'un verbe se rencontre et dans quels auteurs, de même si on trouve tel subjonctif, tel optatif, tel infinitif. Sur ces points, l'usage, chez les Grecs comme chez nous, était maître souverain, et on n'employait pas toutes les formes possibles. On pourrait même poser en principe que presque tous les verbes (je n'ose dire tous) sont défectifs. Or dans une langue morte, l'usage doit être constaté scientifiquement. On ne peut pas deviner que τέθειμαι, que M. T. donne pour un parfait passif, n'a presque jamais que le sens moyen chez les Attiques, et il l'a en effet dans les deux passages de Démosthène (21, 49 et 39, 40) cités par M. T. L'idée signifiée par τίθημι était presque toujours exprimée au parfait passif par κεῖμαι ; cependant M. T. cite un exemple de Xénophon (Hiéron 9, 11) où προτεθειμένων est employé avec la signification passive. Mais il est possible qu'un dérivé ne s'employât pas comme son primitif, et je ne sais s'il faut voir là une exception. De même τέτυφα ne se rencontre jamais dans les auteurs ; on disait, comme Cobet l'a fait remarquer,

πέπληγα. Ces faits et les autres du même genre sont essentiels à savoir ; et c'est pour cette raison qu'il est absolument nécessaire que toutes les formes d'un verbe soient mises ensemble.

Je reconnais néanmoins que le travail de M. Traut est des plus utiles. Les renvois précis aux textes des auteurs pour chaque forme sont très-précieux ; et en France nous pourrons nous servir de ce livre sans savoir l'allemand.

C. T.

---

143. — **Obituarium Lugdunensis ecclesiæ.** Nécrologe des personnages illustres et des bienfaiteurs de l'Église métropolitaine de Lyon du IX° au XV° siècle, publié pour la première fois avec notes et documents inédits par M.-C. Guigue, ancien élève de l'école des chartes. Lyon, N. Scheuring et Cathabard. 1867. In-4° de xxviij-323 p. — Prix : 25 fr.

I.

Les obituaires forment une classe de manuscrits qui n'est pas encore appréciée en France à sa juste valeur. En parcourant l'article *Necrologium* de la *Bibliotheca historica medii ævi* de Potthast, on s'étonne du grand nombre de travaux dont les obituaires des églises d'Allemagne ont été l'objet, et de l'absence à peu près complète de publications du même genre en France. Il y a là une lacune à combler ; mais tout porte à croire qu'elle disparaîtra bientôt. En effet, depuis quelques années nous voyons se succéder des éditions d'obituaires, faites avec soin et qui, pouvant servir de modèles, encourageront les savants à tirer de l'oubli des documents fort utiles, quoique l'utilité n'en frappe pas aussi directement l'esprit que les chroniques et les cartulaires. Tels sont : l'obituaire de l'église d'Auxerre, revu sur le ms. original par MM. Challe et Quantin, pour leur réimpression des Mémoires de l'abbé Lebeuf ; — l'obituaire de l'église de Paris, compris par M. Guérard dans son Cartulaire de Notre-Dame ; — l'obituaire de la cathédrale de Chartres, imprimé par MM. de Lépinois et Merlet dans leur cartulaire de Notre-Dame de Chartres ; — l'obituaire de l'église d'Autun, joint par M. de Charmasse au Cartulaire de l'église d'Autun ; — l'obituaire de la cathédrale de Tours, inséré par M. l'abbé Bourassé dans les Mémoires de la Société archéologique de Touraine ; — l'obituaire de Saint-Robert de Cornillon, qui fait partie du volume de documents récemment publié à Grenoble par M. l'abbé Chevalier. Tel est surtout l'obituaire de l'église de Lyon, l'un des plus remarquables, soit par l'étendue et l'importance du texte, soit par les notes et les pièces justificatives que l'éditeur y a ajoutées.

L'obituaire de l'église de Lyon se compose de notices écrites à diverses époques, depuis le IXe siècle jusqu'au XVe. On y peut étudier l'origine des propriétés du chapitre et la manière dont elles étaient administrées, la biographie des archevêques et des membres du chapitre, la construction de la cathédrale et des dépendances de la cathédrale, la composition du trésor et de la bibliothèque, les fondations pieuses et charitables, les cérémonies liturgiques et la généalogie de la plupart des grandes familles de Lyon et des pays circonvoisins. J'ai été principalement frappé du nombre des renseignements qu'il fournit sur la cons-

truction de la cathédrale, sur les vitraux et les peintures qui la décoraient, sur le mobilier qui servait au culte et sur les livres du chapitre.

Les rédacteurs de presque tous les obituaires n'ont indiqué que des dates de jour, de sorte qu'en lisant le texte on ne distingue pas au premier abord à quelle époque ont vécu les personnages dont il est question. Il en résulte un vague et une confusion que les éditeurs intelligents parviennent à dissiper plus ou moins complètement par des notes dans lesquelles ils déterminent, d'après des documents à dates certaines, le temps auquel doivent être rapportées la plupart des notices de l'obituaire. C'est ce qu'a fait M. Guigue avec autant de science que de succès. Chacun des articles de l'obituaire de Lyon dont il importait de connaître l'âge est accompagné dans l'édition d'une note rédigée d'après des documents authentiques et le plus souvent inédits. Cette partie du travail est digne des plus grands éloges et ne laisse rien à désirer.

M. Guigue a aussi fait preuve d'expérience et de critique dans l'établissement du texte. Il n'a cependant pas suffisamment analysé dans la préface les manuscrits dont il s'est servi et dont il aurait dû rigoureusement fixer la valeur absolue et relative. Il a employé quatre manuscrits : 1° un ms. du XIVe siècle, avec des additions postérieures, conservé à l'archevêché de Lyon et qui présente de grandes lacunes ; — 2° et 3° deux copies du XVIIIe siècle, conservées à la bibliothèque de Lyon, et qui offrent aussi de grandes lacunes; — 4° une copie du XVIIe siècle, conservée à la bibliothèque de Lyon, et qui paraît complète. Il eût fallu vérifier si les copies de la bibliothèque de Lyon ont été faites sur l'ancien ms. de l'archevêché, et dans cette hypothèse il n'y aurait pas eu lieu d'en tenir compte, sinon pour les passages qui auraient disparu du manuscrit original depuis l'époque où furent exécutées les copies. Dans tous les cas, il fallait donner la préférence à de bonnes leçons fournies par le ms. de l'archevêché et que l'éditeur a rejetées en note. Ainsi, pour me borner à un exemple, il est question, à la p. 67, d'un doyen qui donne une coupe d'argent du poids de cinq marcs, avec une cuiller. Le ms. de l'archevêché porte : « *cupam* argenteam V marcarum cum cocleari. » Telle est la bonne leçon qu'il fallait adopter. M. G. lui a substitué une leçon fautive « *cappam* argenteam, » qu'il a rencontrée dans les copies de la bibliothèque de Lyon; il s'est borné à prévenir dans une note que la variante *cupam* se trouve dans le ms. de l'archevêché. — Peut-être aussi l'éditeur aurait-il dû présenter des observations générales sur les formules et les caractères d'après lesquels se distinguent les couches qui sont venues pendant six ou sept siècles se superposer dans l'obituaire. Hâtons-nous d'ajouter que ces observations générales n'étaient pas indispensables, puisque la plupart des articles sont accompagnés de notes qui en déterminent la date.

J'indiquais tout à l'heure les principales matières sur lesquelles l'obituaire de l'église de Lyon nous apporte les notions les plus complètes et les plus suivies. On a dû voir qu'avant tout il est à consulter pour l'histoire du Lyonnais et pour l'histoire des arts. Mais on y trouve encore de précieux renseignements sur les sujets les plus variés. J'en citerai un exemple : Au 18 novembre est marqué l'obit de « Jaucelinus, canonicus et episcopus de Salaberi, » et celui de

« Ricardus, Constanciensis episcopus, frater prædicti Jaucelini. » On n'avait pas encore signalé de lien de parenté entre ces deux prélats, dont le premier est communément appelé Joscelin de Bailleul en Angleterre (*Monasticon anglicanum*, VII, III, 1292), et le second Richard de Bohon en Normandie (*Gallia christiana*, XI, 875). Les auteurs qui se sont occupés jusqu'à présent des évêques de Salisbury et de Coutances, ne se doutaient pas qu'il fallait aller chercher dans l'obituaire de l'église de Lyon des détails sur l'origine de deux prélats dont ils avaient à écrire la vie.

L'obituaire de Lyon, avec les notes explicatives qui y sont jointes, formait déjà une publication d'une incontestable valeur. Mais l'éditeur a singulièrement augmenté le mérite de son travail en y ajoutant :

1° Une introduction dans laquelle on remarquera des recherches neuves sur le pouvoir temporel de l'église de Lyon, un tableau de la composition du chapitre, et un catalogue des doyens de Lyon plus exact que celui du *Gallia christiana* ;

2° Une cinquantaine de pièces justificatives, du XIIe et du XIIIe siècle, toutes inédites, bien choisies et correctement publiées;

3° Une table chronologique;

4° Une table générale des noms de personnes et de lieux.

Les pièces justificatives méritent une attention particulière. Il faut y signaler plusieurs beaux testaments du XIIIe siècle et une suite de documents dans lesquels on peut étudier, mieux qu'on ne l'a encore fait, l'histoire des corporations religieuses qui s'occupaient au moyen-âge de la construction et de l'entretien des ponts.

LÉOPOLD DELISLE.

II.

A l'égard d'une publication faite avec autant de soin que celle de l'*Obituar. Lugdun. ecclesiæ*, et après le compte-rendu d'un maître en pareille matière, il ne peut y avoir lieu qu'à des observations de détail, dont le petit nombre n'enlèvera rien à la valeur de l'ouvrage et corroborera les justes éloges donnés au travail de M. Guigue par M. Delisle. — Nos remarques porteront à la fois sur le texte de l'Obituaire et des pièces justificatives et sur les notes.

En général, nous reprocherions à M. G. d'avoir complètement banni de sa publication le caractère italique; les titres des nombreux ouvrages qu'il met fréquemment à profit auraient été plus distincts et sa réputation d'érudit n'y aurait rien perdu. Nous regrettons aussi l'absence du quantième du mois suivant notre calendrier : le chiffre des calendes, des nones et des ides n'étant, à trois jours près par mois, jamais suivi que d'un trait, on éprouve souvent de la difficulté pour connaître le jour de l'obit. Les nones sont *nonæ* en janvier, *nonas* en février et en mars, *nonis* en avril : il est douteux qu'un des quatre mss. mis à profit ne fournisse pas une leçon régulière. — Page 2, note 6 : Jean Ier *de Sassenage* occupa le siége de Grenoble de 1163 ou 1164 au plus tard (et non de 1172) à 1220 (*Gal. Christ.* nova, t. XVI, col. 239-41). — P. 12, n. 2 : l'abbaye de Bonnevaux

fut fondée dès 1117, bien que la charte qui relate le fait soit de 1120 (*op. cit.*, instr. c. 31-2). — P. 15, n. 1: Mallen (*Mallenus* dans l'*Obit.* lui-même, et non Malon), évêque de Grenoble, paraît en 1030 et son successeur Artaud en 1036. — P. 44, n. 1: Hugues avait été évêque de Grenoble (1131) avant de monter sur le siége archiépiscopal de Vienne en 1148 (non en 1153); il mourut à la chartreuse de Portes en 1155, le 6 juin suivant le *Nécrologe de Saint-Robert-de-Cornillon*, tandis que cet *Obit.* indique le 7. — Il faut l'avouer, l'*Obit.* de St-Jean de Lyon ne confirme pas les recherches de M. DE GINGINS-LA-SARRA relativement aux trois Burchard (cf. *Rev. crit.*, 1868, t. I, p. 105); il n'en mentionne que deux : le 1er au 22 juin, fils de Rodolphe (et non de Burchard [1]) II, roi de Bourgogne transjurane, qui mourut en 956, suivant M. G. (p. 54, n. 10) et M. FISQUET (*France pontif.*, Lyon, p. 155), en 963, âgé de 40 ans au plus, d'après M. de Gingins appuyé sur la charte de fondation de Payerne (*Mém. de la S. R.*, t. XX, p. 323) [2]; le 2e au 10 du même mois, fils de Conrad-le-Pacifique et par conséquent neveu du précédent, qui fut appelé au siége métropolitain de Lyon en 978 et décéda en 1031, le 12 juin, selon M. de Gingins (p. 341, d'après diverses sources mss.) qui réserve l'anniversaire du 10 à Burchard III [3]. — La notice consacrée à Amédée de Saluces (p. 56, n. 5) contient quelques inexactitudes : il fut nommé aux siéges unis de Valence et de Die en 1383 (non en 1385) et prit possession par procureur de cette dernière église le 16 décembre (*Cartul. de la ville de Die*, ch. XIII, p. 146); sept jours après (le 23, et non en 1389), il fut promu au cardinalat par Clément VII (MIGNE, *Diction. des Cardinaux*, col. 1499 et 1733); quant à sa mort, elle est bien du 28 juin 1419. — P. 47, l. 9: Bournon *de Voiron* paraît comme doyen de l'église de Vienne en 1192; l'*Obit. Lugd. eccl.* qui nous le montre ensuite moine de la chartreuse de la Silve-Bénite (dioc. de Vienne, et non de l'abbaye de Sauve-Benoîte, dioc. du Puy) sera une réponse sans réplique à ceux qui l'identifient avec l'archevêque de Vienne Bournon (1215-8). — P. 63. M. G. déclare « qu'il *lui* a été impossible de combler » certaines lacunes du ms.; essayons : l. 15 ... *quam* [*habet infra*] *claustrum* ... *nepoti*[*bus suis, videlibet*] *dompno*...; l. 19, il faut *per manus*. P. 65, l. 12, suppléons encore : *qui* [*nobis*] *unum... duobus* [*tomis*] *dedit*... — P. 81, l. 32 : Guigues Ier, de Châteauneuf-d'Isère, devint le 5e prieur général des Chartreux en 1110 et mourut le 27 juillet 1137. — P. 125, n. 5 : saint Ismidon, évêque de Die, était de la famille de Sassenage et mourut en 1120. — P. 128, n. 3 : Hugues Ier de Bourg fut appelé au siége de Die le 19 octob. 1073, ordonné prêtre à Rome en décembre et consacré évêque le 8 mars 1074 (JAFFÉ, *R. P. R.*, p. 408-9); il devint archevêque de Lyon dans les derniers mois de 1082 et mourut à Suze le 6 octob. 1106. — P. 130, l. 23:

---

1. Nous ne relèverions pas cette inadvertance manifeste si elle ne se trouvait reproduite dans la Table générale, p. 278 *b*.
2. Dans son *errata* M. G. se conforme à l'opinion de M. de G., dont l'année est cependant contestable; mais ce n'est pas le lieu d'approfondir ce point particulier.
3. L'impartialité ne nous permet pas d'oublier de dire que l'opinion, à cet égard, de M. de G. a été combattue par M. A. Bernard dans la *Revue du Lyonnais* (2e sér., t. VI, p. 93 ss.).

Jean Ier, toscan, fut nommé supérieur de l'ordre des Chartreux vers 1102; il serait mort le 7 octob. 1109. — P. 146, l. 6 : Arbert fut abbé de Saint-Chef sur la fin du XIIe siècle (*Gal. Christ.* nouv., t. XVI, c. 164). — P. 147, n. 1: Guy de Faucigny (et non de Genève) fut évêque de Genève de 1078 (non 1070) à 1120 (*Rég. genevois*, p. 60; cf. *Rev. crit.*, t. IV, p. 356, n. 3).

Nous n'insistons pas sur quelques autres notices de moindre importance; passons aux pièces justificatives. L'ordre chronologique n'y a pas été rigoureusement suivi, mais nous aimons à croire que parfois M. G. a désiré rapprocher des chartes d'objet analogue [1]. Sont-elles bien, comme il le croit (p. iij), « toutes inédites »? Il pouvait y avoir utilité à donner d'après l'original la ch. 21 (p. 492-4), mais il ne fallait pas oublier de dire qu'elle a été publiée, d'après une expédition du XVe siècle et avec quelques différences, par M. TEULET dans ses *Layettes du Trésor des Chartes* (1863, t. I, p. 403). Quant à la ch. 33 (p. 206-7), il y a longtemps qu'elle a été mise au jour, à très-peu de chose près, par VALBONNAIS (*Hist. de Dauph.*, t. II, p. 600-1) et par le nouv. *Gallia Christ.* (t. IV, instr. c. 29; cf. BRÉQUIGNY, *Table chron.*, t. V, p. 387). Cette charte aurait dû être ramenée au nouv. style (janv. 1231 et non 1230), de même que les ch. 14 (1202) et 42 (1252). Mais voici qui est plus grave; M. G. date de « janvier 1304 » la ch. 49 (p. 236-7), dont voici les notes chronologiques : ... *an. Dom. M° CCC° IV°, die dominica post Circuncis. Dom., indict. IIIa, sede Romana per mortem fel. record. dom. Benedicti XIi ut fertur vacante...*; or, Benoit XI étant mort à Pérouse en juillet 1304 et l'indiction 3 correspondant à 1305, cette ch. est bien du 3 janv. 1305. — On aurait pû préciser davantage les dates des ch. 38 (6 juil.) et 50 (5 juin). — D'après le texte, la ch. 47 (p. 234) est de 1265 et non de 1268. — Dans le titre de la ch. 3 (p. 176) il faut évidemment substituer « Robert » à « Hugues ». Nous ne relèverons pas de simples fautes d'impression, comme *fugum* pour *fugam* (ch. 8, l. 3), etc. — P. 180, ch. 9, l. 12, si la leçon de M. G. est exacte, il faut restituer *con[ti]nuam*, sinon *con[dign]am* serait préférable. P. 200, ch. 30, l. 2, lisez (*in*) *invalitudine* (cf. ch. 31, l. 2 et ch. 38, l. 2). — Nous terminerons en témoignant le regret que M. G. n'ait pas complété entre parenthèses les noms propres qui ne sont indiqués que par leur initiale.

Ces remarques, mieux que des éloges, montreront le soin avec lequel nous avons parcouru ce riche et intéressant répertoire, qui sera presque toujours consulté avec fruit par les érudits du Lyonnais et des provinces qui l'avoisinent.

ULYSSE CHEVALIER.

---

1. Cependant la ch. 20 *bis* devait précéder la ch. 20, par la raison que le testament du doyen Guillaume de Colonges doit être plus naturellement rapporté aux dernières qu'aux premières années de sa charge.

144. — **Archives de la Bastille,** documents inédits recueillis et publiés par François Ravaisson, conservateur adjoint à la Bibliothèque de l'Arsenal. Règne de Louis XIV (1661[1]). Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1868. Gr. in-8°, xxxj-463 pages. — Prix : 9 fr.

J'ai rendu compte ici (27 octobre 1866, p. 269-275) du premier volume des *Archives de la Bastille*, et j'en ai fait de mon mieux ressortir l'importance. Le second volume ne mérite pas moins que le premier les suffrages de tous les lecteurs sérieux. Il contient la suite de la correspondance relative à Fouquet et à ses complices, correspondance qui embrassait déjà près de cent pages du volume précédent (p. 344-416). Les 400 documents publiés aujourd'hui par M. Ravaisson complètent à merveille les travaux dont le surintendant a été l'objet de la part de MM. Walckenaër, Pierre Clément et Chéruel, et l'on pourra désormais écrire sûrement l'histoire de la partie du règne de Louis XIV qui s'étend de 1661 à 1665. Du reste, les documents qui concernent Fouquet dans le premier et dans le second volume des *Archives de la Bastille*, s'ils nous apportent beaucoup de détails nouveaux sur ce personnage et sur tous ceux qui furent ses amis ou ses adversaires, ne font que confirmer l'opinion exprimée sur sa culpabilité par les trois écrivains que je viens de nommer et à peu près généralement adoptée. Il est impossible, après avoir lu toutes les pièces réunies par M. R., de conserver le moindre doute à cet égard, et ce passage de l'*Avertissement* (p. xxvii) résume très-bien l'impression que laisse cette lecture : « La » condamnation du surintendant était-elle juste? Le lecteur, s'il a eu la » patience de nous lire, n'hésitera pas. Foucquet n'a pas été une victime inno- » cente. Les défenses écrites par Pellisson, admirables au point de vue littéraire, » sont faibles comme plaidoyer. Pellisson, au lieu de justifier son client, accuse » Mazarin et Colbert, et se retranche derrière le pardon conditionnel accordé par » le Roi. Il croyait à la culpabilité du surintendant, comme tous les contempo- » rains, dont les mémoires sont unanimes à cet égard. C'était un grand voleur, » nous dit madame de Motteville. Suivant le contrôleur général le Pelletier, » Foucquet était un homme sans aucun principe de probité, ni de justice, ni de » bon sens. Bussy en parle comme madame de Motteville[2]. Reste l'accord des » gens de lettres demeurés fidèles à sa mémoire, qu'ils protégent encore auprès » de la postérité; mais leur témoignage n'est pas une autorité suffisante : les uns » étaient secrétaires de gens puissants, comme Pellisson; les autres vivaient de » pensions. Corneille, La Fontaine, Loret, étaient sur la liste de Foucquet. » Quand il fut arrêté, la source se tarit entre les mains de Colbert. Aussi l'appe- » laient-ils ministre avare, sans songer que Foucquet donnait un argent volé. » Ces doléances, qui s'adressent au caissier infidèle et prodigue, prouvent seule- » ment que Foucquet était habile à se faire des créatures, et à entretenir des

1. Il aurait fallu mettre 1662-1665, car si le premier document du volume est de janvier 1662, le dernier est du 15 novembre 1665.
2. On regrette que M. R. cite d'une manière aussi vague. Nommer un auteur, cela ne suffit pas. Il faut toujours désigner l'édition, le volume et la page; il faut, en un mot, rendre toute vérification aussi facile que faire se peut.

» flatteurs et des maîtresses avec l'argent d'autrui; mais c'est là le fait d'un » voleur; il mérite une punition et la justice doit l'infliger. »

Je me reprocherais de ne pas ajouter à cette citation la citation des excellentes paroles par lesquelles M. R. termine son avertissement (p. xxxi) : « Le souvenir » des malheureux occupe si peu la mémoire humaine que les contemporains n'ont » pas daigné nous informer du temps et du lieu de la mort du surintendant. Ce » problème exerce encore la curiosité des chercheurs et des érudits. Si cette » indifférence servait à détourner la postérité des voies malsaines où entraînent » l'âpreté au gain et la soif des honneurs, la captivité de Foucquet et les mal- » heurs de ses enfants n'auraient pas été tout à fait inutiles. »

Parmi les documents empruntés par M. Ravaisson aux Archives impériales, aux Archives de la guerre, aux Archives de la marine, à la Bibliothèque impériale, à la Bibliothèque Mazarine, surtout à la Bibliothèque de l'Arsenal, et, en petit nombre, à la Bibliothèque de Toulouse, à celle de Dijon, aux Archives de Venise, au *British-Museum* et au *State-papers office,* je signalerai, comme les plus intéressants, les lettres d'Ismaël Boulliau, traduites du latin (p. 1, 97, 102, 175, 393), les lettres de Le Tellier à d'Artagnan (p. 3, 54, 67, 74, 185, 199, 200, 203, 204, 210, 394, 418), à divers personnages, notamment à Colbert, à Besmaus, à Mme Fouquet (p. 3, 8, 10, 15, 25, 28, 42, 45, 53, 72, 74, 75, 77, 125, 126, 146, 149, 155, 176, 181, 203, 396), les lettres de Louis XIV à d'Artagnan (p. 10, 28, 42, 43, 45, 47, 51, 53, 61, 85, 88, 93, 115), à Besmaus (p. 31, 32, 36, 38, 39, 40, 43, 44, 52, 58, 64, 69, 74, 77, 80, 84, 87, 89, 109, 128, 134, 135, 141, 154, 155, 161, 396, 405, 428, 445), à Pomponne (p. 218, 398), à Talon (p. 162); les lettres de Mme Fouquet, la mère, au roi (p. 12, 58, 115, 156, 167)[1], une lettre du maréchal Fabert à d'Andilly (p. 17), deux lettres du comte d'Estrades au roi (p. 19, 23), une lettre de

---

1. Ces lettres sont toutes très-remarquables et je me demande si elles n'ont pas été rédigées par la très-habile plume de Pellisson. Voici le début de la première de ces lettres (5 mars 1662) : « Sire, Marie de Maupeou, veuve de messire François Foucquet, con- » seiller d'Etat ordinaire, la plus malheureuse mère du monde, supplie très-humblement » Votre Majesté de regarder son extrême affliction d'un œil de pitié, et avec une bonté » royale. — Depuis la perte de son mari, très-fidèle serviteur des rois prédécesseurs » de Votre Majesté, elle souffrait les ennuis d'un long veuvage, consolée seulement par » les services que Votre Majesté recevait encore de sa famille, et, ne prenant autre part » que celle-là aux choses du monde, ne pensait plus qu'à prier Dieu et à attendre une » mort tranquille, lorsqu'elle apprit que celui de ses enfants à qui Votre Majesté avait » confié ses finances avait été arrêté par son commandement, ses biens saisis, sa femme » reléguée, trois de ses frères exilés de la cour, ses enfants presque réduits à la misérable » condition des enfants exposés, ses amis renoncer publiquement à ses intérêts, ou les » trahir en secret, ses domestiques en prison ou en fuite, elle seule, âgée, malade, aban- » donnée de tous, restée d'une si nombreuse famille pour soutenir le poids de tant de » malheurs, sans autre recours qu'à Dieu, en qui elle a toujours espéré, et aux bontés de » Votre Majesté, qu'elle implore avec tout le respect et l'humilité dont elle est capable. » — Dieu est témoin, Sire, que ce qu'elle regrette dans ce malheur n'est pas les biens et » la fortune de son fils, où elle a toujours été peu attachée; toute sa douleur est qu'il ne » lui soit plus permis de croire et de dire son fils innocent, quand le plus éclairé de tous » les rois semble le traiter en coupable. Et dans l'excès de son affliction, elle lui rede- » manderait presque la vie qu'elle lui a donnée si elle n'espérait encore que Votre Majesté » le trouvera peut-être moins criminel que son malheur ne le fait paraître... »

Bouhier, le futur président au Parlement de Dijon (p. 24), deux lettres de Gourville à Colbert (p. 36, 439), trois lettres de Saint-Aignan au même (p. 37, 68, 78), quatre lettres de Besmaus au même (p. 54, 76, 112, 185), une série de lettres de Foucault au même (p. 92, 93, 161, 182, 183, 185, 186, 187, 188, 191, 192, 193, 194, 222), plus une lettre au chancelier Séguier (p. 208)[1], plusieurs lettres de Chamillart à Colbert (p. 95, 97, 99, 100, 114, 184, 198, 221, 410), deux lettres de Colbert à Séguier (p. 103, 181), une lettre du premier président Brulart à La Vrillière (p. 118), une lettre de Pomponne à Turenne (p. 123), une autre lettre de ce même Pomponne à Arnaud d'Andilly, son père (p. 400), plusieurs lettres de Louvois (p. 127, 142, 145, 394, 399, 404, 405, 408, 410), deux lettres de Mme Pellisson à Colbert (p. 141, 210), deux lettres de la maréchale de L'Hôpital, au même (p. 151, 152), une lettre du savant évêque de Montpellier, François Bosquet, à Séguier (p. 174), une lettre de Séguier à Colbert (p. 188), une lettre du maréchal de Clérambault à Colbert (p. 211), une lettre de d'Artagnan, au même (p. 393), une lettre d'Arnaud d'Andilly à Mme de Sablé (p. 399), une lettre de Lauzun[2] à Colbert (p. 452), une lettre du gouverneur Saint-Mars, au même (p. 453), etc. A côté de tant de lettres qui ne présentent pas seulement un vif intérêt historique, mais qui, pour la plupart, sont dignes du grand siècle par les qualités du style, figurent de nombreux et importants documents relatifs à la chambre de justice (délibérations, arrêts, interrogatoires, etc.), que l'on trouvera aux pages 81, 86, 163, 205, 209, 211, 218, 225 à 245, 247 à 260, 261 à 273, 274 à 286, 287 à 297, 297 à 308, 308 à 314, 315 à 323, 323 à 331, 334 à 343, 343 à 357, 357 à 373, 373 à 389, 390 à 392, 403, 406, 408, 414, 418, 422 à 428, 430, 433, 435, 444, 453, 454.

L'avertissement renferme un très-bon et très-clair aperçu du système financier au XVIIe siècle. Difficilement le lecteur aurait pu être mieux préparé à l'étude d'un volume que seuls les gens spéciaux auraient été à même d'aborder directement. Quelques assertions de l'auteur sont, il est vrai, contestables, et, par exemple, il a trop généralisé, quand il a regardé presque tous les mariages accomplis sous le règne de Louis XIV comme des affaires où l'argent était tout et où le cœur n'était rien, et quand il a attribué à ces unions des résultats physiques si singuliers (p. VIII). Mais ce sont là des choses incidentes qui n'empêchent pas l'ensemble des renseignements fournis par M. R. sur les contribuables, sur les impôts et sur les abus commis dans la perception de ces impôts, de former un chapitre des plus instructifs.

1. Puisque j'en trouve l'occasion, je dirai que le savant éditeur des *Mémoires de Foucault* dans la *Collection de documents inédits*, M. F. Baudry, a oublié d'imprimer, à la suite de ces mémoires, deux lettres inédites du célèbre intendant qui sont conservées à la Bibliothèque impériale (*Mélanges* de Clairambault, p. 349 et 355 du volume 284).

2. Voir p. 433 et suiv. quelques documents sur la captivité de Lauzun. M. R. a réuni ces documents à ceux qui concernent Fouquet, parce que tous les deux furent enfermés à Pignerol et qu'il était impossible de scinder la correspondance de M. de Saint-Mars, leur geôlier commun.

Les notes, un peu maigres, sont exactes. La table des matières est très-bien faite[1]. En somme, beaucoup d'éloges sont dus au zèle et au soin de M. Ravaisson, et, pour ma part, c'est d'un cœur reconnaissant que j'adresse au vaillant et consciencieux érudit non moins de félicitations pour ce qu'il a fait que de vœux pour ce qu'il lui reste à faire. T. DE L.

---

145. — **Le Canton de Vaud et la Suisse de 1798 à 1815.** Récits historiques, par J. CART. Lausanne, Bridel, 1868. In-18, 112 pages. — Prix : 1 fr. 25.

Cette brochure est composée de trois *conférences* faites par l'auteur ; c'est dire que ses *récits* n'ont pas la prétention de rien apporter de nouveau. Ils sont bien écrits et sagement pensés, et bien qu'ils s'adressent surtout aux compatriotes de l'auteur, ils offriront plus d'un trait intéressant pour les lecteurs qui se plaisent à étudier dans leurs détails et leurs contre-coups les grands événements historiques, et spécialement pour les Français, si intimement mêlés, à l'époque qu'a choisie M. Cart, à l'histoire de la Suisse.

---

146. — **Manuel alphabétique et synoptique de l'orthographe française,** en trois parties, par Fréd. HISELY. Lausanne, Bridel, 1868. In-18, viij-176 pages. — — Prix : 2 fr.

Ce petit livre peut être assez utile à cause de sa composition *synoptique*, qui permet de se rendre un compte plus exact que la forme simplement alphabétique des absurdités de la prétendue orthographe française. L'auteur l'a reconnu : « Ces rapprochements, dit-il, feront mieux encore ressortir les difficultés inutiles » qui, à cet égard, se rencontrent dans la langue (*lisez* dans l'écriture) ; et l'on » jugera peut-être que les écrivains sérieux devraient de leur chef entrer dans » la voie des simplifications raisonnables. »

Il est fâcheux que M. Hisely ne se soit pas borné à faire un manuel d'orthographe, et qu'il ait prétendu avoir souvent « recours aux origines de la langue. » Il a montré qu'il ne connaissait en aucune façon l'histoire et l'étymologie de notre idiome ; il met particulièrement en avant un *celtique* des plus extraordinaires, et le latin est trop souvent à l'avenant. Il serait aussi aisé qu'inutile de justifier cette critique par de nombreux exemples. — M. H. se sert parfois d'expressions qui semblent propres à son pays ; je note le mot (employé p. 153, 163, etc.) de *relief*, pris dans le sens de *relevé;* le terme suisse est plus vif et plus *français* que celui qu'on emploie seul en France. G. P.

---

1. J'y ai pourtant remarqué quelques petites omissions. Il est question de Foucault p. 151, et la table ne renvoie pas à cette page.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30 — **25 Juillet** — **1868**

147. — **Die Lehre vom russischen Accent.** Mit Rücksicht auf die Accentuationssysteme verwandter Sprachen bearbeitet von Dr. L. Kayssler. Berlin, Ferdinand Schneider, 1866. In-8°, 97 pages. — Prix : 2 fr.

Ceux qui s'intéressent aux questions d'accentuation et qui pensent comme nous qu'elle jouent un rôle très-important dans l'histoire des langues, de leur origine, développement et transformation, feront bon accueil à l'opuscule que nous n'annonçons qu'aujourd'hui quoiqu'il ait paru depuis plus d'un an. Lorsque à une époque déjà éloignée nous avons abordé nous-même le problème alors nouveau de l'accentuation dans les idiomes indo-européens, nous manquions de ressources nécessaires pour le poursuivre sur le domaine des langues slaves. La grammaire comparée et la philologie n'ont certes pas encore dit leur dernier mot sur ces langues; mais ce que nous en savons dès à présent, et ce que nous en apprend M. Kayssler ne nous paraît pas devoir mettre en doute les résultats obtenus par des recherches précédentes. Nous nous confirmons au contraire dans la vue émise déjà ailleurs par nous, que les peuples appartenant à la grande famille indo-européenne ont, après leur séparation du tronc commun, imprimé chacun en particulier à la langue qu'ils parlaient, pour ce qui concerne l'accent et le reste, une direction différente et tout à fait originale. En la formant ou plutôt en la transformant, chacun a usé d'une si grande liberté, qu'il n'a pas été très-aisé d'établir la primitive identité de tous ces idiomes; y a-t-il par exemple deux langues qui soient plus rapprochées l'une de l'autre que le russe et le polonais? La ressemblance est telle, que les nationaux des deux pays se comprennent sans grand effort et sans avoir fait aucune étude préalable. Et cependant leurs systèmes d'accentuation varient, comme on dit, *toto cœlo.* Comme les autres nations modernes, les Polonais ont perdu le sens des distinctions prosodiques, et entraînés par un besoin de simplification qui malheureusement ne se manifeste que dans cette partie de leur grammaire, ils sont arrivés à accentuer tous leurs mots sur la pénultième. Les causes qui ont amené cette singulière uniformité sont probablement multiples; peut-être le voisinage des Allemands qui pour des motifs bien différents ont adopté un genre d'accentuation au moins semblable, n'y est-il pas étranger. Mais quel est notre étonnement, lorsque nous voyons le russe conserver la mobilité des accents lithuaniens et sanscrits, et échapper souvent par la bizarrerie et le caprice aux règles auxquelles le plus ancien des idiomes indo-européens s'est rarement soustrait. Il nous a été possible de nous

rendre compte de l'accentuation grecque et latine, parce qu'elle est limitée et jusqu'à un certain point déterminée par la quantité des deux dernières syllabes des mots; nous nous expliquons celle des langues germaniques, parce qu'elle a fini par se fixer dans la plupart des cas sur la syllabe radicale. On peut essayer de suivre le mouvement si varié et en apparence si capricieux de l'accent sanscrit; car quoiqu'il ne reconnaisse ni l'influence de la quantité prosodique, ni la supériorité de la syllabe radicale sur les autres, on remonte presque toujours sans grand effort jusqu'à l'origine des mots de cette langue antique et on assiste pour ainsi dire à leur génèse. On trouve alors qu'au commencement c'était la syllabe qui la dernière venait s'ajouter au mot, ou celle qui venait de subir la dernière une modification quelconque qui attirait sur elle l'accent; c'est là ce que nous avons appelé le principe du dernier déterminant, principe dont on peut suivre les traces dans le grec et le latin, mais qui de bonne heure est battu en brèche par un principe opposé, que l'on peut désigner par le nom de principe *logique*. Celui-ci s'efforce d'établir peu à peu une sorte de hiérarchie entre les mots d'une même phrase et les syllabes d'un même mot; instinctivement il distingue entre des mots forts et des mots faibles, entre des syllabes constituant le corps du mot et celles qui en forment la terminaison. Ce principe donne ainsi naissance aux enclitiques et aux mots *atones*, et, sans s'attacher, dans les langues du midi au moins, à découvrir la syllabe radicale, il amène petit à petit l'affaiblissement des désinences.

Les Russes, comme de raison, n'ont plus aucune conscience des éléments qui constituent les mots de leur idiome si riche; les Indous seuls paraissent les avoir conservés assez longtemps pour avoir pu nous présenter l'analyse complète de leur langue et pour s'assurer ainsi la réputation d'être les meilleurs grammairiens de l'antiquité. Les plus anciens monuments de la langue russe au contraire ne datent que du moyen-âge. On n'y trouve plus aucune trace de quantité prosodique. En fait d'accent, il n'y en a plus qu'un seul, l'accent aigu. Nous ne connaissons plus les phases par lesquelles la langue russe a dû passer; nous ignorons par conséquent pareillement l'histoire de son accentuation. Telle qu'elle se présente à nous à présent, il sera difficile de la coordonner en un système dont tout arbitraire soit exclu. La langue ayant conservé une très-grande partie de ses anciennes terminaisons, a laissé à l'accent une très-grande mobilité, et cette mobilité a dû être d'autant plus aventureuse, que l'accent n'a été soumis que très-rarement à des influences prosodiques ou à la règle du principe logique; souvent en revanche il paraît obéir au principe du dernier déterminant; mais ce principe a perdu sa fermeté primitive et il pourrait prendre le nom du principe de la dernière *impression*.

En prenant pour exemple la racine *vjed*, savoir, M. Kayssler n'a pas de peine à prouver que l'accent russe se meut avec une extrême facilité du radical (*vjédatj*, infinitif, savoir) à la désinence (*vjestovó*, messager); qu'il peut prendre place aussi bien sur la préposition (*póvjestj*, récit) que sur l'apposition (*blágovjestitj*, sonner la messe). Toutefois en comparant l'accentuation russe à celle de la langue lithuanienne, il croit pouvoir affirmer que la première est moins variable;

qu'elle commence à se fixer de plus en plus sur la même syllabe qui n'est pas nécessairement, comme en allemand, la syllabe radicale.

En lithuanien l'accent sert encore plus souvent à marquer la différence des cas, p. e. *pónas,* maître; acc. *poną* (c'est un petit signe marquant une nasalation faible; ce signe ressemble à un petit *c,* mais il faut l'attacher *au pied de la voyelle*), de même dat. *pónui,* gen. *póno,* mais locatif et vocat. *ponè,* instr. *ponù.* En russe, où *pónas* se dit *pan,* l'accent reste au singulier invariablement sur le radical; au pluriel au contraire il se place aussi invariablement sur la désinence. Ainsi nom. voc. *panúj*, acc. *panów*; locat. *panách*, dat. *panám*, instr. *panámy.* On arrive aux mêmes résultats lorsqu'on compare la déclinaison du lith. *pírztas,* doit, à celle du russe *pérst.* La mobilité de l'accent russe sert dans ces mots à faire ressortir davantage la différence du singulier et du pluriel, fonction qui en allemand est dévolue quelquefois à l'inflexion de la voyelle radicale, p. e. *Haus,* maison, plur. *Haüser.* La plupart des féminins russes en *a* ont l'accent sur la terminaison, conformément au principe de la dernière impression dont nous avons parlé plus haut. Quelques-uns d'entre eux retirent cet accent à l'accusat. sing. et au nom. plur., p. e. *ruká,* main, accus. *rúku,* nom. pl. *rukí;* de même en lithuanien *ranká,* acc. sing. *ránką.* Le russe *borodá,* barbe, fait à l'accus. *bórodu,* au nom. plur. *bóroduj,* de même *skawaradá,* poêle, à l'acc. *skóworodu,* nom. pl. *skóworoduj.* C'est ainsi que le lith. *Létuwá,* Lithuanie, fait à l'accus. *Létuwą.* Mais les noms lithuaniens retirent l'accent encore dans d'autres cas qu'à l'accusatif et au nom. pluriel.

Seulement nous ne pouvons approuver M. Kayssler, lorsqu'il croit reconnaître une preuve de l'énergie de l'accent russe dans le mouvement qui le transporte de la première syllabe à la dernière et *vice versâ*; ou bien une preuve de son affaiblissement dans des noms comme *sirotá,* orphelin, faisant à l'accus. *sirótu,* au nom. plur. *sirótuj.* Nous ne prétendons pas tout expliquer; mais si *skawaradá,* la poêle, fait à l'accus. *skóworodu,* nous ne saurions voir dans l'obscurcissement de l'*a* primitif en *o,* la conséquence d'un accent plus fort portant sur la première syllabe; nous croyons y démêler plutôt l'influence de l'*u* de la désinence s'assimilant les *a* renfermés dans les syllabes précédentes. D'un autre côté si *voloknó,* le tissu, fait au pl. *volókna,* au lieu de *vólokna*, si les masc. *kamen,* pierre, *koren,* racine, font au plur. *kaménja*, *korénja*, il faut y voir, ce nous semble, l'action de la double consonnance de la pénultième qui en formant position et en arrêtant davantage l'émission de la voix, fixe l'accent tout près d'elle (comparez ce que M. Kayssler dit p. 38 de sa brochure).

On peut dire en général, que l'accent sert souvent dans la grammaire russe d'adminicule à la déclinaison. Nous en trouvons une preuve nouvelle (p. 25) dans les neutres, qui, lorsqu'ils ont l'accent sur la première syllabe au singulier le portent sur la dernière au pluriel, et réciproquement, p. e. *slóvo*, parole, pl. *slová*, mais *lezvejé*, lame, pl. *lézveja.* Nous en trouvons une autre dans les cas nombreux où, en dehors des désinences du plur. et de l'accus. sing., celle du locatif singulier attire aussi sur elle l'accent (V. p. 33, 37, 42).

Il paraît que ce sont surtout les oxytons, et après eux les mots empruntés aux

langues étrangères, qui ne gardent pas l'accent sur la même syllabe; l'accent au contraire resterait immobile dans les substantifs verbaux, dans les mots tirés du vieux slave et dans les composés.

Quant aux adjectifs, il est à remarquer que d'après M. Kayssler, ceux qui ont des désinences *pleines* ne changent jamais d'accentuation; tandis que les adjectifs à forme raccourcie la déplacent quelquefois au féminin et au neutre. Ce fait rappelle ce que nous avons dit nous-même sur les adjectifs grecs à désinences virtuelles et à désinences pleines. Seulement nos observations s'adressaient aux trois genres à la fois, l'idiome grec ne cherchant pas à faire ressortir ici la différence des genres par la différence de l'accent (*Accentuat. des langues indo-européennes*, p. 117). Le même fait se répète dans la grammaire russe, lorsqu'il s'agit de la formation des comparatifs. La désinence *jeje* ajoutée aux adjectifs à accent mobile attire l'accent sur elle (c'est-à-dire sur la pénultième). Cette désinence a une forme abrégée, et son accent ne change pas, lorsqu'elle se complète. Mais il remonte à la dernière syllabe du radical, lorsqu'il y a fusion de consonnes, p. e.

dòrog, ami; comparatif, *doróje*
désheb, à bon marché; » *deshéble*
buísok, haut » *buíshe*

Il va sans dire aussi que la désinence pleine *ajshij* attire l'accent sur l'*a* de la pénultième. On trouvera p. 90 d'autres exemples du contraste établi par le génie de la langue entre les formes pleines et les formes abrégées. — Les noms de nombre et les pronoms ont une propension marquée à accentuer la dernière; les noms de nombre de 11-19 ont naturellement l'accent sur la syllabe qui lie les unités aux dizaines.

Si dans la déclinaison l'accent sert souvent à contraster le pluriel et le singulier et à faire ressortir certains cas, comme l'accusatif et le vocatif du singulier, on l'emploie souvent dans le verbe pour opposer la première personne du sing. prés. à toutes les autres personnes du même temps; celles-ci dans ce cas sont toujours barytons, tandis que celle-là est accentuée sur la dernière syllabe. Si l'on considère que les formes qui expriment la première personne, ou le *moi*, ont toujours quelque chose d'emphatique, on sera peu disposé à voir dans ce mode d'accentuation un affaiblissement du principe. Dans beaucoup de verbes russes, il est vrai, l'accent se porte sur la désinence à toutes les personnes du présent; l'impératif est généralement dans ce cas; nouvelle preuve de la fausseté de la doctrine de M. Bopp, d'après laquelle l'accentuation la plus ancienne serait celle qui porterait sur la première syllabe des mots, la plus faible et la plus récente celle qui porterait sur leur terminaison. Le contraire souvent serait plus vrai. — Ajoutons que lorsque la première personne du sing. n'est pas un oxyton, l'accent ne change pas et reste dans toutes les personnes sur la même syllabe (p. 62). Le lithuanien a ceci de particulier que ce sont souvent les premières et secondes personnes qui ont l'accent sur la dernière. Dans cette langue comme en russe on remarque qu'il y a comme en allemand des prépositions qui, composées avec des verbes, attirent l'accent, tandis que d'autres en restent dépourvues. Nous citerons pour le lithuanien la préposition *per* et pour le russe la préposition *bui*.

Le prétérit étant formé du verbe être et du participe passé du verbe que l'on conjugue, ce dernier suit généralement l'accentuation mobile de l'adjectif.

Dans les chapitres où M. Kayssler traite de la formation des mots, nous remarquons la même mobilité de l'accent. Ce dernier se fixe de préférence sur certaines désinences, tandis qu'un grand nombre d'autres en sont dépourvues. C'est notamment dans les diminutifs que l'arbitraire se donne carrière libre. Une série de neutres et de féminins oxytons comme : *gnjezdó*, nid; *zernó*, grain; *peró*, plume; *golowá*, tête; *zmjejé*, serpent, retirent dans leurs formes diminutives l'accent au-delà de la syllabe où il était fixé dans les formes simples. Ainsi : *gnjezduihko* (syll. rad.), *zérnushko* (it.), *péruihko* (it.); mais *golóbka, zmjéjka* (influence de la position).

M. Kayssler signale p. 51 un phénomène curieux, sur lequel malheureusement, il ne s'explique pas avec assez de clarté. Dans leurs chants populaires les Russes n'emploient ni des pieds mesurés prosodiquement à la façon des anciens, ni un nombre de syllabes toujours égal; ils se servent d'un rhythme qui paraît déterminé, si l'on peut s'exprimer ainsi, par le sentiment. Mais cet accent rhythmique ne s'accorde pas nécessairement avec l'accent grammatical. Tout au contraire le vers paraît tirer un charme particulier de mots employés plusieurs fois avec des accents différents, tantôt grammaticaux et tantôt rhythmiques. Des faits analogues se trouvent pourtant dans toutes les langues, et nous en avons signalé nous-même un grand nombre dans la poésie allemande et anglaise.

Mais les pages les plus intéressantes du travail de M. Kayssler sont peut-être celles où il traite de l'enclise dans la langue russe. Bien entendu, cette enclise ne saurait se comparer à celle des anciens Grecs où le mot faible qui s'appuie sur celui qui précède ne perd pas entièrement son accent, mais le rejette sur ce dernier. L'enclise russe rappelle plutôt une série de faits qui se rencontrent dans les grammaires latine et sanscrite. C'est ainsi que les pronoms personnels et possessifs perdent leur accent, comme dans la phrase suivante :

tshtí otzá twoego i máter twoyou
honora patrem tuum et matrem tuam.

Des prépositions qui ordinairement sont prononcées sans accent, s'accentuent devant des substantifs ou des noms de nombre à accent mobile, lorsque ces derniers avaient l'accent sur la première syllabe, p. e. :

béreg, bord, berge; nom. pl., *beregá*
avec les prép. *na* et *po* : *ná bereg, pó beregu.*

Rien n'est changé au locatif accentué sur la dernière : *na beregú*. D'autres exemples seraient : *golová*, tête, *pód golovu; dvóe, dvoich*, précédé de *po*, font : *pó dvoe*, etc.

Les Russes ne tolèrent donc pas plus que les Grecs et les Latins deux accents placés côte à côte : lorsque la préposition précède le mot dont la première syllabe est accentuée, elle semble attirer sur elle l'accent en agissant comme dernier déterminant; mais la désinence du locatif porte un accent tellement fort qu'il l'emporte sur celui de la préposition qui alors devient *atonon*. La préposition devient encore *atonon* lorsque le substantif qui en dépend est suivi d'un autre

substantif, qui détermine ce dernier; c'est ainsi que l'on dit : *jivet zá gorodom*, il vit derrière la ville; mais *za górodom Archaigilskim*, derrière la ville d'Archangel.

Pareillement aux prépositions, les noms de nombre *dva*, *tri*, enlèvent leur accent aux substantifs de valeur faible : *god*, heure, *den*, jour, *notsh*, nuit, *raz*, fois, p. e. *dvá goda*, *trí dnja*, *dvjé notshi*. Évidemment les noms de nombre sont considérés ici comme les derniers déterminants des notions plus générales de jour, heure, nuit, fois.

Mais lorsque la préposition précède le nom de nombre, c'est l'accent de la préposition qui l'emporte et c'est le nom de nombre qui descend au rang d'un atonon, p. e. *zá dva góda*, après deux heures, *zá tri ráza*, après trois fois.

La négation *ne* attire sur elle l'accent de la première syllabe des prétérits et des participes passés à accent mobile, p. e., du verbe *vrat*, prendre : *né bral*, *né braly*. Elle attire aussi sur elle l'accent de six adjectifs à forme abrégée : *liub*, convenable, *mil*, cher, *bésel*, joyeux, *dórog*, ami, *mólod*, jeune, *sólon*, salé. Enfin elle est accentuée lorsqu'elle tient lieu en même temps du verbe substantif, p. e. dans *né* pour *né est;* et lorsqu'elle est suivie des cas obliques des pronoms relatifs : *kto*, *tshto*, p. e. *nékogo*, *netschtego*, *nékomu*, etc. On peut dire en général que les pronoms et adverbes relatifs, ainsi que les conjonctions explicatives, sont prononcées sans accent, tandis que les pronoms et adverbes interrogatifs gardent toujours le leur; il en est de même des interjections tenant lieu d'une phrase entière. On nous cite encore comme n'ayant pas d'accent le verbe impersonnel *builo* (fuit) et la conjonction *lebo* (ou, soit), lorsqu'elle suit d'autres mots comme un annexe; enfin *i* (et, aussi) et *no* (mais), qui ne sont accentués que lorsqu'ils sont séparés du mot suivant par un signe de ponctuation. On peut comparer sous ce rapport, p. e. le grec οὐκ.

Terminons par une dernière observation. Les prépositions bisyllabes *bezo*, sans; *izo*, de; *nado*, sur; *obo*, autour; *predo*, devant; *tshrezo*, à travers; et les trisyllabes *peredo*, *tsherezo*, perdent l'accent devant des pronoms qui commencent par deux consonnes, p. e. *bezo vszéch*, sans tout. C'est la masse plus compacte du pronom qui semble assurer à l'accent de ce dernier la victoire sur l'accent de la préposition. Celle-ci sert pour ainsi dire de point d'appui pour aider à la prononciation de la double consonnance.

L'accent russe a tout à fait le caractère de l'accent moderne : c'est un coup, un appui de la voix, qui renforce, pour ne pas dire allonge, la syllabe sur laquelle il se pose, et qui joue dans la poésie savante un rôle analogue, à celui qui lui est dévolu dans la poésie des Allemands et des Anglais. Nous avons déjà dit plus haut que cet accent est un accent aigu, qu'il n'est plus question ni du grave ni du circonflexe, ni de valeurs prosodiques proprement dites. Il ne reste de ces dernières qu'une certaine influence de la double consonnance, faisant position quelquefois et déplaçant l'accent pour le fixer tout près d'elle. Si faibles que soient ces restes de l'ancienne quantité, ils subsistent, tandis qu'ils ont entièrement disparu dans l'allemand moderne. C'est ainsi que l'enclise qui dans la langue russe, comme en allemand et même en latin, semble être le résultat d'une certaine hiérarchie établie par l'esprit entre les mots importants et les éléments

formatifs du discours, conserve quelques vestiges d'un principe plus matériel, tenant compte du choc de deux accents qui se suivent dans deux syllabes qui se succèdent, ou de deux consonnes qui commencent certains mots et qui pour pouvoir mieux se prononcer dépouillent de leur accent les particules qui précèdent. — Nous avons dit que si le principe de l'accentuation sanscrite pouvait être appelé celui du dernier déterminant, celui de l'accentuation russe qui s'en rapproche mériterait peut-être celui de la dernière impression. Les Indous savaient parfaitement pourquoi ils accentuaient l'augment, la plupart des préfixes et prépositions, les désinences des verbes forts et des noms primitifs; ils sentaient que s'ils faisaient un psoparoxyton de *bŏdhāmi*, c'est que l'antépénultième renfermait le *guna* qui avait donné au mot sa forme définitive; et que si dans *tutāmi* ils plaçaient l'accent sur la pénultième, c'était à cause de la caractéristique *a* qui se présente comme la dernière modification du mot indiqué. Ce n'est plus le souvenir des origines, c'est le sentiment seul qui paraît guider les Russes, lorsque à l'aide de l'accent ils s'efforcent de faire ressortir la différence du singulier et du pluriel, l'importance d'un cas comme le locatif, l'influence d'un préfixe ou d'une préposition, ou enfin de telle ou telle désinence dans la formation des mots. D'ailleurs les incertitudes ici sont nombreuses, et bien souvent nous nous trouvons en présence de points sur lesquels des grammairiens célèbres, tels que Miclosich, Gretsch et Wostokoff, ne sont nullement d'accord (v. p. 49 et ailleurs). — Le lent affaiblissement des désinences dont l'accent se retire, la nature de plus en plus enclitique ou *atone* d'une foule de petits mots (pronoms, conjonctions, particules), appelés par les Chinois les mots vides des discours, la subordination de ces mots et de leurs semblables aux mots plus importants de la phrase, le caractère de plus en plus terne de l'accent lui-même qui cesse d'être ce qu'il était d'abord, une note, un chant imperceptible (*cantus obscurior*, προσῳδία) qui accompagnait le mot : ce sont là des faits dont l'origine remonte assurément aux premiers âges du monde, mais qui ne jouent un rôle considérable que dans les idiomes modernes où ils dominent et dont ils gouvernent l'organisme transformé.

Ces transformations ont atteint les langues slaves, le lithuanien et le russe surtout, plus tardivement que les langues néo-latines, et même plus tardivement que les langues germaniques. Aussi, ces langues ont-elles conservé, grâce à la richesse de leurs flexions, à la multiplicité de leurs formes, une merveilleuse souplesse, une rare puissance qui, en leur pronostiquant une durée séculaire, semblent leur assurer des aptitudes poétiques exceptionnelles. Les flexions et les syllabes formatives de la langue russe, maintenant que celle-ci est fixée par l'usage et par une littérature respectable, ne sauraient plus périr. Mais il ne serait pas impossible qu'au fur et à mesure que la nation russe se mêlera davantage au grand mouvement de la civilisation occidentale, son idiome se rapprochât davantage, ne fût-ce que par l'accentuation et une construction plus analytique de la phrase, des idiomes des peuples voisins, et introduisît dans l'une et dans l'autre une certaine régularité analogue à celle que nous voyons régner dans les langues anglaise et allemande.

L. Benlœw.

148. — Dr W. Pape's **Wœrterbuch der griechischen Eigennamen**, dritte Auflage, neu bearbeitet von Dr G. Ed. Benseler, zugleich als dritter Band von Pape's Handwœrterbuch der griechischen Sprache in vier Bænden. Livr. I, II, III. Braunschweig, Vieweg et fils, 1863-1867. In-8°, 1295 pages. — Prix : 16 fr.

La première édition de ce dictionnaire des noms propres grecs a paru en 1842; elle formait alors le troisième volume d'un dictionnaire grec à l'usage des classes très-estimé en Allemagne, et très-approprié à l'usage auquel il était destiné. Ce volume, assez mince, ne contenait guère de noms que ceux qui étaient fournis par les auteurs les plus connus, par la portion du *Corpus inscriptionum græcarum* qui avait paru alors et les monnaies contenues dans Mionnet. La seconde édition n'avait pas été bien considérablement augmentée. Jusqu'ici ce dictionnaire était le plus complet qu'on possédât des noms propres grecs. Il présentait cependant des lacunes considérables. Les citations pour chaque nom y étaient peu nombreuses et, spécialement pour les noms étrangers mentionnés par les auteurs grecs, il était très-défectueux.

La troisième édition, donnée par M. Benseler, et dont nous annonçons aujourd'hui les trois premières livraisons, n'est plus le simple complément d'un dictionnaire classique; c'est déjà un livre à part, c'est un acheminement vers la composition d'un *Onomasticum* complet, dont la rédaction se fera encore attendre quelque temps. Pour donner une idée de la mesure dans laquelle l'ouvrage primitif est enrichi, il suffit de dire que cette édition contient un bon tiers de noms en plus, et que, quant aux dimensions, elle est presque quatre fois aussi forte que la première. Le cercle des auteurs qui ont été dépouillés ou dont on a consulté les *indices*, s'est considérablement agrandi. Il ne s'étend pas encore à certains auteurs tout à fait spéciaux, tels que les mathématiciens, pour lesquels on n'a pas d'*index* suffisant. Il ne comprend pas non plus les noms orientaux cités *uniquement* par Josèphe et Philon. Les Septante et le Nouveau Testament en revanche ont été mis à contribution d'une manière satisfaisante. Les inscriptions grecques publiées, dont le nombre a presque doublé depuis 1842, ont fourni un assez fort contingent. M. B. n'a cependant consulté que le *Corpus inscriptionum Græcorum* (qui, comme on le sait, manque d'index, et où l'on pourra trouver encore quelques noms qui ont échappé à l'auteur), les travaux de Keil, de Curtius; les données fournies par quelques dissertations spéciales sur les inscriptions de l'Attique et de la Béotie. M. Kumanudes d'Athènes a cédé à M. B. les additions qu'il avait faites sur son exemplaire du Lexique de Pape, et qui sont empruntées aussi en grande partie aux inscriptions, entre autres depuis la lettre Λ au texte des inscriptions delphiques recueillies par MM. Wescher et Foucart.

On retrouve en outre dans cette édition la dissertation si précieuse *sur les noms propres grecs* que M. Pape avait placée en tête de sa première édition et que la seconde ne contenait que sous la forme d'un abrégé incomplet.

M. Benseler a ajouté à chaque article, non pas la traduction proprement dite du nom, qui ne se trouve que rarement, mais bien le nom équivalent allemand. Comme la signification des noms propres allemands n'est souvent

accessible qu'à ceux qui connaissent le vieux allemand et le gothique, ces indications, utiles aux personnes qui font de la philologie comparée, ne le sont pas toujours également au vulgaire. Ainsi, par exemple, on sera fort surpris d'apprendre que le nom Ἀριστόβουλος correspond à celui de *Hubert*, en ancien haut allemand *Hugiberaht*, c'est-à-dire « de très-bon conseil; » Ἀριστοκράτης à *Richard*; Θεόφραστος à *Alfred*, Πασιφῶν à *Lambert*. Ces rapprochements sont curieux et instructifs; ils occupent relativement peu de place, et ne gênent nullement ceux qui n'y prendraient pas d'intérêt. Nous les trouvons cependant beaucoup moins importants lorsqu'ils s'appliquent aux noms de lieux que quand ils sont faits à propos des noms de personnes. Très-souvent les traductions sont doubles ou incertaines et ne sont pas réellement des noms de localités allemandes; ainsi, suivant certains étymologistes, Corinthe correspondrait à *Hombourg*, suivant d'autres il faudrait le traduire par « demeure des punaises » (*Wanzenheim*). D'autres fois il faut chercher un peu loin pour trouver une analogie; p. ex. : Καλύδνα = *Reichenau* (riche prairie); Καλυδών = *Schœnau* (belle prairie). Les deux noms ne devraient-ils pas se traduire par « belle prairie, » c'est-à-dire par *Schœnau*. Quoi qu'il en soit, le dictionnaire fournit par ce côté aussi des matériaux précieux au linguiste.

Une particularité dont il est bon d'être prévenu, c'est que l'auteur donne les noms dont on n'a pas d'exemple au nominatif, à l'endroit où doit se trouver, dans l'ordre alphabétique, le cas oblique connu. Ainsi Μαρμῶτις est connu comme nom égypto-grec de femme, par un papyrus où il se trouve au génitif: c'est donc à Μαρμώτιος qu'il faudra le chercher.

Tel qu'il est, le dictionnaire est très-satisfaisant et très-clairement disposé. L'auteur s'est parfaitement rendu compte qu'il faisait non pas un dictionnaire d'histoire et de géographie, mais un véritable répertoire de noms propres. Il renvoie à tous les passages qui contiennent quelque indication sur les personnages ou les localités et se borne aux indications les plus indispensables sur la nature des citations. Ainsi à l'article Παλλάς on trouve d'abord les renvois relatifs à la signification de ce nom; puis les cas principaux dans lesquels Athéné est appelée ainsi : dans Homère toujours Παλλάς Ἀθήνη, depuis Pindare Παλλάς tout court ou avec diverses épithètes telles que κούρη ou παρθένος. Ensuite avec des surnoms spéciaux : Πολιάς, πολιοῦχος, Νίκη, surtout lorsqu'il s'agit de statues ou de temples. Puis vient l'observation qu'il n'est pas employé en prose et alors seulement les significations métaphoriques (p. ex. Παλλάδος πρόσωπον = le statère) surtout dans les poètes latins p. ex. celles de temple, statue de Minerve; celle d'*olivier*, etc. Suivent des expressions consacrées telles que Παλλάδος πόλις = Athènes; Παλλάδος γῆ = l'Attique. Enfin on énumère les autres Pallas connues : en mythologie une fille de Triton; et plusieurs femmes citées dans les auteurs ou les inscriptions.

Ceci suffira pour montrer tout le parti que peuvent tirer de ce travail consciencieux et patient les philologues, les historiens et les géographes, tous les services qu'il peut rendre pour l'explication des écrivains de l'antiquité. Il ne nous reste plus qu'à féliciter M. Benseler et son éditeur et à faire des vœux pour que le quatrième et dernier fascicule ne tarde pas à venir couronner cette utile entreprise.

Ch. M.

149. — **Joguenet ou les Vieillards dupés**, comédie en trois actes, par Molière, première forme des *Fourberies de Scapin*, d'après un manuscrit contemporain et qui paraît être autographe, par le bibliophile Jacob. Genève, J. Gay et fils, 1868. In-18, xx-149 pages. — Prix : 12 fr.

Cette plaquette fait partie de la *Collection molièresque* dont la *Revue critique* a déjà parlé (1867, t. I, art. 227, 239; 1868, t. I, art. 27). L'éditeur, M. Paul Lacroix, semble avoir gardé son manuscrit assez longtemps dans ses cartons, car la préface est datée de juillet 1865.

Au mois d'avril de cette année 1865, « on vendit à Toulouse après décès les » meubles, hardes et livres du marquis de Bournazel. » Dans ces papiers se trouvait un petit manuscrit, de 52 feuillets in-4°, contenant ce que vient de publier M. P. L. L'éditeur en a fait le point de départ de toutes sortes d'hypothèses qu'il n'a appuyées d'aucunes preuves et qui ne soutiennent pas l'examen.

« Ce ms., nous dit-il (*Préf.*, p. vij), est tombé par hasard sous mes yeux, et » j'ai cru y reconnaître à première vue l'écriture de Molière, cette écriture que » que j'avais eu l'occasion d'étudier à loisir dans les annotations de l'exemplaire » d'Andromède (Rouen, Maurry, 1651), qui provenait *également* (?) de la troupe » de Molière. » Mais l'opinion de M. L. sur les notes de cet exemplaire d'*Andromède* est loin d'être certaine, et on est d'accord pour n'admettre comme autographes que des signatures. D'ailleurs, en note (p. viij), le bibliophile Jacob traite sa supposition d'*à peu près gratuite,* mais il ajoute qu'elle s'est depuis *changée en certitude,* et pourquoi? parce que M. Brouchoud (*Origines du théâtre lyonnais*) « a découvert, dans les archives de Lyon, deux signatures de Molière *qui peu- » vent servir désormais à authentiquer l'écriture de ce manuscrit.* » M. L. a donc fait la comparaison? il a gardé ce ms. et l'a comparé? Et il ne nous donne pas un fac-simile de l'écriture du ms. et des signatures en question? Et il ne dit pas, chose vraiment incroyable, où se trouve maintenant ce ms., qui aurait certes une valeur inestimable et suffirait à enrichir son possesseur, si on pouvait admettre un instant l'inadmissible hypothèse de M. Lacroix! En fait de paléographie, le bibliophile écrit d'ailleurs sans sourciller les choses les plus étranges : « L'aspect général du ms., la couleur de l'encre, la qualité du papier, l'ortho- » graphe surtout, ne laissaient pas de doute sur l'âge de cette copie, qui a été » faite *certainement* de 1640 à 1655. » *Ne laissaient pas de doute!* M. L. devrait bien nous faire connaître sur quels principes il se fonde pour de pareilles décisions : quelle est par exemple *la couleur de l'encre* de 1640 à 1655? Quant à l'orthographe, de deux choses l'une : ou l'éditeur a reproduit celle du ms., et alors c'est l'orthographe du xviiie siècle (la nôtre, sauf *oi* pour *ai,* et un ou deux mots comme *sçay, plustôt, asture*); ou bien il l'a rajeunie, et alors il a manqué à son devoir d'éditeur en ne nous mettant pas à même d'apprécier ce qu'il regarde comme son plus fort argument pour dater le manuscrit.

M. L. n'est pas moins aventureux en ce qui concerne le côté littéraire de la question. Il a reconnu « du premier coup d'œil, » et « à coup sûr, » *Joguenet* pour « une première forme des *Fourberies de Scapin,* jouée sous un autre titre, en » province, plus de vingt ans avant qu'on ne la représentât comme une nou- » veauté à Paris. » Sauf quelques scènes modifiées au troisième acte, et quelques

mots ajoutés dans le cours de la comédie, *Joguenet* est littéralement la pièce de Molière; or il n'est pas besoin de connaître beaucoup l'histoire et le développement du génie de Molière pour voir que « de 1640 à 1655, » avant l'*Étourdi*, il est tout-à-fait improbable qu'il ait écrit les *Fourberies de Scapin*. L'hypothèse de M. L. est insoutenable, comme tant d'autres qu'il a émises; cet érudit, dont nous reconnaissons le zèle et les services, est possédé d'une véritable manie: celle de grossir le bagage de nos grands écrivains de toutes sortes de choses qu'il ramasse de tous côtés pour les leur attribuer. Ce qu'il a mis sur le compte de La Fontaine est incroyable; il a déjà prêté plus d'une fois à Molière; il faut s'opposer autant qu'on le peut, et dès le début, à ces vaines conjectures qui finissent quelquefois par entrer dans la tradition et nécessitent, pour être enfin éliminées, de grands efforts de critique.

Le ms. qu'a publié M. L. offre à coup sûr une énigme, mais nous la résoudrions tout autrement que lui. A nos yeux, il est clair que ce ms. est postérieur aux *Fourberies de Scapin* et dérive d'un exemplaire imprimé, loin d'être l'original de Molière. Voici les principales différences : d'abord tous les noms sont changés, ainsi : Argante-Alcantor, Géronte-Garganelle, Octave-Alcandre, Léandre-Valère, Zerbinette-Sylvie, Hyacinthe-Lucrèce, Scapin-Joguenet [1], Sylvestre-Robin, Carle-Fabien. De ces noms, les uns (Alcantor, Valère, Alcandre, Lucrèce, etc.) sont employés dans diverses comédies de Molière; les autres (Garganelle, Joguenet et même Robin) lui sont inconnus, et les deux premiers ont une physionomie fort peu *molièresque*, puisque le mot est reçu. Ces noms donnent lieu à deux remarques : l'une, c'est que, dans la scène du sac (*Préf.*, p. xvj), le nom de *Scapin* a été écrit une fois au lieu de celui de Joguenet; l'autre que Nérine n'a pas de correspondante dans la liste des personnages de *Joguenet*; elle en a bien une dans la pièce, c'est Florice, mais cette Florice ne paraît pas sur la scène. Ces deux points suggèrent la même conclusion, c'est que *Joguenet* est une copie servile des *Fourberies de Scapin*, destinée à être jouée en province, et faite par quelque sot qui a cru pouvoir s'approprier une pièce de Molière sans être reconnu, en prenant soin de changer les noms des personnages. En effet, le nom de Scapin, dans cette scène du sac, ne peut provenir que de l'œuvre originale [2]. Quant à la suppression de Nérine, elle tient sans doute à ce que la troupe (p.-ê. une troupe d'amateurs) qui jouait *Joguenet* manquait de l'actrice nécessaire; de là les modifications du troisième acte, où on a donné à Joguenet ce qui, dans le rôle de Nérine, était nécessaire à la pièce.

Laissant pour le moment ce troisième acte de côté, si nous comparons som-

1. A propos de ce nom de *Joguenet*, qu'il rapproche de *Jodelet*, M. L. entasse sur Jodelet les hypothèses les plus invraisemblables. Où a-t-il pris que Jodelet (Julien Geoffrin) avait suivi la troupe de Molière en province? Nous savons au contraire qu'il ne fut en rapport avec Molière que pour les *Précieuses ridicules*, et qu'il mourut avant que la pièce eût épuisé son succès, laissant à Brémont le rôle qu'il avait créé. Pendant tout le temps où Molière voyagea (1646-1658), Jodelet joua à Paris dans un grand nombre de pièces. Est-il possible qu'on écrive sur une époque si connue avec une pareille légèreté?

2. Je dirai plus; il ne pouvait se trouver « de 1640 à 1655 », car il apparaît pour la première fois en France dans les *Fourberies*, et aucun auteur ne l'a connu avant 1671.

mairement les deux premiers dans *Joguenet* et dans les *Fourberies*, nous constatons en général un accord absolu. Çà et là un mot est changé, assez rarement il manque dans *Joguenet* quelque chose des *Fourberies* (par exemple, acte I, sc. I, dans le récit d'Octave-Alcandre, les charmants détails du costume de la belle affligée sont supprimés); d'ordinaire le copiste a ajouté des phrases et des mots de son cru. C'est là qu'on peut le juger, et qu'il est aisé de voir que jamais pareilles sottises ne sont sortie de la plume de Molière. J'en prends quelques exemples dans la première grande scène entre Argante et Scapin (I, 6). Pour excuser le fils auprès du père, Scapin rappelle adroitement au père ses bonnes fortunes d'autrefois : « J'ai ouï dire que vous avez été autrefois un bon compa- » gnon parmi les femmes..... et que vous n'en approchiez point que vous ne » poussassiez à bout. » Joguenet : « ..... et que enfin vous n'en approchiez » point que vous n'en fussiez d'abord amoureux à la folie, mais qui vous aimoient » aussi beaucoup, par vos subtilités et vos cajoleries. » — Oui, mais, dit Argante : « ..... je n'ai point été jusqu'à faire ce qu'il a fait; » Alcantor ajoute : « ni même jamais eu la moindre pensée. » A la scène 7 : « Je te conjure au » moins, dit Sylvestre, de ne me point brouiller avec la justice; » « car, ajoute » Robin, c'est une dame forte en procès. » La seconde grande scène entre Argante-Alcantor et Scapin-Joguenet (II, 8) n'est pas moins lardée d'inepties propres au copiste. Ainsi, au lieu de ces mots: « A. Comment! deux cents pistoles! » — Sc. Oui. Vous y gagnerez. J'ai fait un petit calcul, etc., » on lit ici : « Al. Comment bailler si mal mon argent, moi! Quoi! je donnerais deux cents » pistoles! — J. Oui, je suis sûr que vous gagnerez à cela. — Al. J'y perds à » cela, moi, au lieu d'y gagner. — Sc. Bien au contraire. J'ai fait, etc. » De même à la scène suivante, Sylvestre-Robin, dans ses feints emportements, intercale des phrases comme ceci : « C'est ce que je demande, morbleu! [c'est ce » que je cherche, moi! Comment! lui osera entreprendre de me faire entrer en » procès, ce que personne n'a eu encore la hardiesse de tenter contre moi!] Ah! » tête! ah! ventre! etc. ..... Que ne les vois-je fondre sur moi les armes à la » main! [Ce ne serait pas la première fois que j'aurais fait paraître mon courage » et ma bravoure]. Comment! marauds, etc. » Et le vieillard, qui dans Molière n'ose ouvrir la bouche de peur, fait ici, au milieu des plus grands transports du spadassin, cette réflexion stupide : « Je commence à être las de tout ceci! » Et c'est là du Molière! et du Molière *autographe!!!*

Nous pourrions faire subir la même comparaison, dans le deuxième acte, à la scène de la galère [1], mais le 3e acte suffit à lever tous les doutes. Le plagiaire s'est ici permis quelques changements plus graves. Il a imaginé, croyant sans doute

---

1. A propos de cette scène, empruntée, comme on sait, au *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, M. L. émet encore une de ces assertions sans fondement qu'il présente avec une assurance incomparable. Suivant lui (*Préf.*, p. xv), Cyrano et Molière avaient collaboré à des *farces et comédies;* les deux scènes en question se trouvaient dans une de ces œuvres communes, mais elles étaient de Molière; Cyrano s'en était indûment emparé dans le *Pédant joué,* et c'est là le sens du fameux mot de Molière : « Je reprends mon bien où » je le trouve. » Mais la vraie portée du mot est bien donnée par ce qui précède : « Les » deux scènes *étaient assez bonnes;* on reprend son bien où on le trouve. »

avoir trouvé quelque chose de merveilleux, de faire aider Joguenet, dans la scène du sac, par Robin (Sylvestre) et Fabien, qui imitent les douze soldats de la fin (III, 3), mais frappent réellement sur Scapin. Ainsi : « J. Non, je ne » trahirai pas mon maître : j'aime mieux aller à la galère. — R. et F. (le frap» pant et le poursuivant) Ah ! tu en veux tâter ; voilà ce que tu mérites. — » J. (s'enfuit) Ah ! scélérats ! je suis mort ! je n'en puis plus. — Garganelle » (s'aperçoit de la fourberie) Ah ! infâme ! ah ! scélérat ; c'est toi qui es le scélerat : » c'est ainsi que tu me fais assassiner. » Robin, qui s'est *retiré*, n'en figure pas moins à la scène suivante avec Zerbinette-Sylvie, sans que le vieillard lui dise un mot de cet incident. Comprenne qui pourra.

Comme nous l'avons déjà dit, le manque d'une actrice ou toute autre cause ayant fait supprimer le rôle de Nérine, c'est Joguenet qui fait les révélations qui sont dues dans Molière à Nérine. On ne peut rien imaginer de plus gauche et de plus bête que tout ce que le copiste a été obligé d'inventer lui-même. On y sent à chaque instant l'influence du texte primitif. « J. C'est qu'une certaine Flo» rice, qui est la nourrice de Lucrèce, votre belle-fille prétendue, vient de » m'apprendre qu'elle étoit de fort honnête condition, et qu'elle étoit fille du » seigneur Bandodini de la ville de Florence [1], où vous avec resté autrefois sous » le nom de Bandodini. — G. Appelle-moi Garganelle et ne te sers plus de ce » nom de Bandodini, car à l'heure qu'il est les raisons ont cessé qui m'avoient » obligé de prendre ce nom dans ce pays-là. » Cette réponse n'a de sens que dans Molière ; Nérine, retrouvant son ancien maître, se jette à ses genoux : « Ah ! seigneur Pandolphe, que..... — G. Appelle-moi Géronte, et ne te sers plus » de ce nom. Les raisons ont cessé, etc. » — Ce rôle donné à Joguenet a fait supprimer tout l'épisode final, si comique, de la blessure de Scapin ; il est remplacé par les plus fades conversations ; M. L. préfère ce dénouement à celui de Molière ; à la bonne heure.

On trouve dans le ms. Bournazel quelques fautes de copie qui montrent qu'il a été fait avec négligence [2]. Ainsi, acte I, sc. 5, « le voilà enfui, » *Joguenet* donne : « le voilà enfin, » ce qui n'a aucun sens ; scène 6, « vous voulez quereller ? » la copie porte : « vous, vous quereller ? » ce qui ne convient pas, etc.

En somme, cette misérable copie ne méritait certainement pas l'honneur de l'impression ; quant aux conjectures que M. L. n'a pas craint d'exprimer jusque sur le titre, nos lecteurs sont à même d'en apprécier la vraisemblance.

Ξ.

---

1. Molière dit Tarente, et le plagiaire a changé ce nom comme les autres ; mais si nous ne nous trompons (n'ayant plus le livre sous les yeux), il a laissé subsister *Tarente* dans la scène 7 de l'acte III.

2. M. L. dit (*Préf.*, p. viij) : « Ce n'est pas un brouillon d'auteur, *quoiqu'on y remarque » plusieurs corrections et surcharges.* » Il aurait dû indiquer les passages où se trouvent ces corrections ; il serait intéressant de savoir si elles portent particulièrement sur les additions du copiste.

---

150. — **L'invasion de 1814 dans la Haute-Marne,** par Steenackers. Paris, Didier, 1868. In-8°, xvj-380 pages. — Prix : 3 fr.

Cet ouvrage est né d'une pensée « patriotique. » L'idée de l'écrire vint à l'auteur après Sadowa. Il aurait voulu le publier avant la discussion de la loi sur l'armée (p. ix). Un aveu aussi sincère devait être signalé parce qu'il montre combien en ces matières le lecteur français est peu préparé aux travaux sérieux. Les préoccupations étrangères à la science historique ne sont heureusement pas les seules qui aient animé M. S.; et à part certaines exagérations qu'il faut porter au compte de tendances regrettables, son livre est neuf, intéressant, et d'autant plus utile qu'il ouvre la voie aux histoires « locales » d'une époque jusqu'ici étudiée seulement à Paris.

M. S. a, dit-il, « borné sa tâche à recueillir et à présenter des documents » authentiques, officiels, inédits le plus souvent, à les expliquer, à les » rapprocher » (p. ij). Cette méthode est certainement bonne, et M. S. s'en est servi avec succès, lorsqu'il a montré les rouages administratifs aux prises avec les difficultés d'une situation aussi désespérée qu'imprévue. En effet, l'unité locale qu'il a choisie étant représentée par un préfet, des sous-préfets et des maires, en correspondance entre eux, et rattachés par un même lien à l'autorité centrale, nationale ou étrangère, la réunion des actes émanés de ces personnages ou reçus par eux forme un tableau complet et très-intelligible. Cette unité est au contraire défectueuse au point de vue des opérations militaires. Le cadre est beaucoup trop resserré pour permettre d'en suivre avec profit le développement. Prendre les armées et les quitter au moment où elles franchissent et où elles repassent les limites presque toujours artificielles d'un département, c'est renoncer à être clair et véritablement instructif. L'ancienne division provinciale le plus souvent en rapport avec la configuration du sol est autrement favorable à l'étude des mouvements de troupes. Il y aura donc avantage pour M. S. lorsqu'il continuera (aux termes de ses promesses, p. i, etc.) ses travaux sur la même époque, à adopter alternativement l'une et l'autre division, selon qu'il s'occupera du sort des populations civiles, urbaines et rurales, ou qu'il s'attachera aux pas des armées. Ce n'est point d'ailleurs le côté militaire de l'invasion en 1814 que M. S. s'est proposé d'éclairer le plus vivement d'un jour nouveau. A l'exemple de M. Feillet, son collaborateur (p. i), il a voulu exposer les conditions d'existence qui furent faites dans un temps désastreux aux petites gens des campagnes et des villes : œuvre difficile et qui exige beaucoup de soins, parce que les matériaux d'une pareille histoire sont toujours rares, et que les documents qui subsistent dans les archives publiques ont ordinairement pour objet des questions de gouvernement ou d'administration générale. Aussi plus d'une fois dans le cours de son récit, M. S. abandonne-t-il le programme énoncé ci-dessus, pour recourir aux preuves anecdotiques. Procédé périlleux, car quelle que soit l'autorité de certaines traditions orales, les invoquer, c'est entrer dans la voie des conjectures.

Malgré l'emploi trop répété de témoignages qu'il est permis de récuser, les meilleurs chapitres de l'ouvrage sont ceux où l'auteur passe en revue les misères produites par l'invasion dans la Haute-Marne (de VIII à XI — VIII, l'occupation; IX, l'administration étrangère; X, la ruine; XI, l'enquête.). Cette partie peut être regardée comme le modèle du genre. Toutes les mesures importantes prises sous forme d'arrêtés ou autrement par les autorités françaises ou étangères y sont relatées en bon ordre; l'impuissance ou l'inexécution de ces actes, leurs conséquences matérielles ou morales y sont indiquées. Cela est neuf, intéressant, instructif. Les principaux personnages du drame sont M. de Raigecourt qui, après avoir participé à la fuite de Varennes, était devenu général au service de l'Autriche, et le préfet baron Jerphanion. Les circulaires de M. de Raigecourt sont aussi fréquentes qu'inconsidérées. Les réquisitions qu'il exigeait d'un pays ruiné auraient épuisé une province intacte. Aussi la plupart de ces ordres, incessamment renouvelés (p. 248 - 265), restèrent-ils inaccomplis. M. Jerphanion est le type du préfet de l'Empire. Aimé des populations, doué de bons sentiments, il fait ce qu'il peut; mais sans entrain, et surtout sans fidélité dynastique. Criant alternativement et avec le même enthousiasme: Vive le Roi! et Vive l'Empereur! (p. 316) il tient surtout à sa place. Quant au drame lui-même, il consiste moins dans les épisodes d'une lutte définitivement impossible que dans ceux d'une destruction continue. Pendant deux mois et plus la Haute-Marne dut entretenir plusieurs centaines de mille hommes. Ennemis ou compatriotes, ces hommes étaient usés par les marches, la mauvaise nourriture, les intempéries. Le lien de la discipline était relâché dans leurs rangs. Ils commirent des dégâts sans nombre. Les vivres furent bien vite épuisés. Le typhus devint la conséquence de la famine. On démolissait les maisons pour se chauffer. Les généraux supérieurs, le roi de Prusse, les empereurs de Russie et d'Autriche durent renoncer à empêcher des dévastations qui se commettaient à deux pas de leurs résidences (p. 187-235). A combien montèrent les pertes éprouvées par les habitants? M. S. a recueilli avec un soin très-louable des chiffres partiels (p. 280-300); il n'a point essayé d'en arrêter le total. Sans trop de temérité, nous pouvons affirmer qu'il dépasse une cinquantaine de millions. C'est assez dire que le départemeut était ruiné. Pour y porter remède, le gouvernement de la première restauration fit abandon de la contribution de guerre arriérée (1813-1814), montant à 700,000 fr. (p. 314). Celui des cent jours promit à tout habitant qui reconstruirait sa maison le remboursement de la moitié de sa valeur (p. 315-317). Mais la caisse de l'Extraordinaire qui devait faire face à cette dépense ne fonctionna jamais. Enfin à Sainte-Hélène, Napoléon légua au département 50,000 fr., qui ont été payés en 1854. Il est donc juste de reconnaître que le temps seul a réparé le désastre.

Les détails où M. S. est entré dans cette remarquable partie de son livre, et où nous ne pouvons pas le suivre, seront utiles aux futurs historiens

de l'Empire; émus des péripéties du grand duel engagé entre Napoléon et l'Europe coalisée, ils y ont jusqu'ici cherché le spectacle d'une lutte personnelle. M. S. ramènera leur attention sur des aspects plus humbles, mais non moins importants de l'histoire. Ils ont trop oublié le rôle des populations. Tout d'ailleurs n'est pas à dédaigner dans le côté militaire des récits de M. S. : la capitulation de Langres, l'occupation de Chaumont, qui en sont des traits saillants, y sont décrites d'une façon neuve. L'auteur a puisé à des sources encore peu explorées; rapports d'Oudinot, de Victor, de Marmont, de Grouchy[1], et surtout des généraux Piré et Petiet. Ces documents la plupart inédits sont tirés du dépôt de la guerre. Les autres proviennent des archives de la Haute-Marne ou de monographies, parmi lesquelles il faut citer les lettres historiques de M. Dardenne, ancien bibliothécaire de Chaumont. L'ensemble de ces sources épuise-t-il la matière ? Non, sans doute. Nous ne nous sentons point le courage d'en faire le sujet d'un reproche, puisque la porte de certaines archives, telles que celles des affaires étrangères, n'a été jusqu'ici ouverte qu'à un petit nombre de privilégiés[2].

Les conclusions de M. S. (p. 345) qui résument l'esprit de tout son livre sont, qu'après comme avant le vote de la dernière loi sur l'armée, la nation « organisée pour l'attaque ne l'est pas pour la défense; » que mobiles ou non, nos troupes, une fois battues, n'ont rien derrière elles pour les soutenir; en un mot, que l'insurrection spontanée, en 1814 comme de nos jours, est le seul rempart du pays. Cette conclusion est politique plutôt qu'historique; nous n'avons donc pas à la discuter. Qu'il nous soit permis toutefois de rappeler à M. S. et à ses adhérents deux faits qu'ils oublient trop en se prévalant des exemples de la France de 1792 et de la Prusse de 1813. Au commencement de la Révolution, la France fut attaquée partiellement, mollement, inhabilement, sans esprit de suite. A la fin de l'Empire, la Prusse ne représentait que le quart des forces unies contre les nôtres; isolée, elle n'eût pas tenu trois semaines en face de Napoléon. Historiquement, ces deux précédents n'ont donc pas la valeur qu'on leur attribue[3].

H. Lot.

1. Par une singulière inadvertance, M. S. le désigne comme maréchal en 1814 (p. 57). Tout le monde sait que Grouchy n'obtint ce titre, longtemps ambitionné par lui sans succès, qu'en 1815 (17 avril).

2. Nous n'avons pas encore reçu la confirmation de la nouvelle que nous annonçait dernièrement M. Arnold Schæfer (*Revue critique*, 1868, t. I, p. 312). La recommandation de M. de Bismarck paraît toujours être plus efficace auprès du ministre que la « ferme volonté » de l'Empereur des Français. [*Réd.*]

3. Il faut en dire autant de l'Espagne, si on la suppose privée de l'assistance des flottes et des armées anglaises.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31 — **1er Août** — **1868**

151. — **Aristotelis de Arte poetica liber.** Recensuit Iohannes Vahlen. Berolini apud I. Guttentag, 1867. In-8°, 51 pages. — Prix : 1 fr. 35.

M. Vahlen a cru devoir publier une nouvelle édition de la poétique d'Aristote non-seulement sans aucune note critique mais encore sans un mot d'explication sur le but qu'il s'est proposé. J'avoue que je ne puis le deviner. Je sais que M. V. a publié en 1861 et en 1867, dans la collection des mémoires de l'académie de Vienne, des observations philologiques sur la poétique d'Aristote. Peut-être a-t-il pensé qu'elles étaient suffisamment connues de ses lecteurs. Toutefois le silence complet qu'il garde dans cette édition sur la manière dont il a constitué le texte est bizarre. Il ne suffit pas au lecteur de lire en tête : « recensuit Iohannes Vahlen » et » Hermanno Bonitz mnemosynum Vindobonense M DCCC LXVII. » Ces explications (et il n'y en a pas d'autres) ne sont pas satisfaisantes.

M. V. a introduit dans sa récension un certain nombre de leçons qu'il n'a pas discutées dans les observations critiques publiées antérieurement [1] et qui ne me paraissent pas se justifier toutes d'elles-mêmes. Je ne devine pas ce qu'il a eu en vue en lisant (1448 a 15) : ὥσπερ... γᾶς, Κύκλωπας Τιμόθεος καὶ Φιλόξενος, μιμήσαιτο ἄν τις. Il a sans doute voulu se rapprocher davantage de la leçon des manuscrits ὡς περγᾶς ou ὥσπερ γᾶς. Mais comment comble-t-il la lacune qu'il suppose ? Quel sens donne-t-il à la proposition ? Il n'aurait pas été inutile de le dire. Je ne comprends pas non plus la substitution de ὅ κρίνεται εἶναι à κρινόμενον (1449 a 8). Sans doute la leçon est plus voisine des manuscrits; mais comment s'explique-t-elle ? D'autre part, M. V. a corrigé la leçon des manuscrits οἵαν λέγομεν (1451 a 28) en οἷαν ἄν λέγοιμεν, sans qu'on en voie bien la nécessité. Je ne comprends pas le passage, 1452 a 95, tel que M. V. le constitue, ἔστιν, δσ' ὥσπερ εἴρηται σομβαίνει, καὶ κ. τ. ἑ. Dans 1454 a 23, il ne me paraît pas heureux de lire οὕτως ἀνδρείαν au lieu de τὸ ἀνδρείαν parce que le manuscrit de Paris donne τωι au lieu de τὸ. Je comprends et j'approuve les autres leçons 1454 b 7 οἷον ἐν τῷ, 1455 b 21 αὐτὸς δή,

1. J'en emprunte l'indication à M. Susemihl, auteur d'une bonne édition de la poétique accompagnée d'une traduction (Engelmann, 1865), qui a fait une revue de différents travaux relatifs à la poétique d'Aristote dans *Jahrbücher für Philologie und Pædagogik*, XCV, 843.

1446 a 8 οὐδενὶ ἴσως ὡς, 1457 a 35 οἷον τὰ πολλὰ τῶν μεγαλείων, ὧν, 1462 a 7 ὅπερ Σωσίστρατος. Je trouverais peut-être les autres leçons aussi bonnes, si M. V. avait pris la peine de les expliquer. Mais à qui la faute? C. T.

---

152. — **Det norske Oldskriftselskabs Samlinger** (Publications de la Société norvégienne de paléographie). Christiania, S. Petersen, 1862-1866. In-8°, 9 livr. — Prix : 24 fr.[1]

La Société norvégienne de paléographie, fondée à Christiania le 27 novembre 1861, s'est donné pour mission de vulgariser la littérature norraine et d'éclairer le passé de la Norvége, soit en éditant des textes, soit en publiant des traités ou des mémoires. Son programme, on le voit, est à peu près le même que celui de la *Société de littérature septentrionale* (Det nordiske Literatur-Samfund), siégeant à Copenhague, qui s'est malheureusement dissoute, après avoir publié une trentaine de volumes : lois, sagas, livres et chansons populaires, traités philologiques. Cette dernière comprenait dans son cadre tous les livres écrits dans l'ancienne langue du nord (bien qu'elle n'en ait pas publié la centième partie); la Société norvégienne semble au contraire devoir s'en tenir aux ouvrages qui concernent spécialement la Norvége; il est vrai qu'à peu d'exceptions près tous se rattachent plus ou moins directement à ce pays, soit qu'ils y aient été composés, soit qu'ils traitent de ce royaume et de ses colonies, ou bien qu'ils soient l'œuvre de Norvégiens ou d'écrivains originaires de la Norvége. Le caractère exclusivement national qu'affecte la Société est plus apparent que réel; pourtant il a peut-être eu pour effet de restreindre, sinon le nombre de ses membres, du moins ses relations avec l'étranger. Elle a d'ailleurs largement retrouvé à l'intérieur ce qu'elle a pu perdre à l'extérieur; car, si en 1866 elle ne comptait que 62 membres à l'étranger (37 en Danemark, 15 en Suède, 9 en Allemagne, 1 en Angleterre), en revanche elle avait 396 membres en Norvége, chiffre fort respectable pour un pays de 1,700,000 habitants, qui ont besoin d'une étude spéciale pour comprendre la langue de leurs ancêtres. Les montagnards du Vestenfields, c'est-à-dire de la Norvége occidentale, sont ceux dont le dialecte se rapproche le plus de l'ancienne langue, pourtant ils ne pourraient pas lire les sagas, comme font encore les paysans de l'Islande, et peut-être les pêcheurs des îles Færeys, quand ils veulent s'en donner la peine.

La Société a déjà édité trois ouvrages différents et commencé deux collections qui doivent comprendre plusieurs volumes. Ces publications sont choisies, et pour ainsi dire graduées, de manière à initier peu à peu les lecteurs à la

---

1. En payant 90 francs, une fois pour toutes, on est membre à vie; la cotisation des membres ordinaires est de 6 fr. par an; ce prix paraîtra fort modique, si l'on considère que la Société distribue annuellement une vingtaine de feuilles d'impression à chacun de ses souscripteurs. On doit féliciter la Société de n'avoir pas fait comme tant d'autres qui, tout en se proposant de vulgariser la science, mettent leurs publications à des prix inabordables pour la grande majorité des lecteurs.

connaissance de l'ancien idiome; il y a d'abord une grammaire, ensuite un texte classique (*Gunnlaugs saga*), annoté, analysé et accompagné d'un vocabulaire, à l'usage des commençants, et qui avait d'ailleurs été déjà traduit par l'éditeur (Christiania, 1859, in-8°); puis un ouvrage historique (*Heimskringla* de Snorre) qui mérite de redevenir aussi populaire qu'il l'a été au moyen-âge; enfin des éditions pourvues de variantes et de remarques historiques et philologiques. Nous allons jeter un coup-d'œil sur chacune de ces publications, en suivant l'ordre logique.

Livraison II : *Oldnorsk Formlære for Begyndere* (Traité des Flexions dans l'ancien Norvégien, à l'usage des commençants) ved J. AARS. Christiania. 1862. in-8°, 93 p.

L'auteur, qui est chef d'institution et l'un des cinq directeurs de la Société, n'est pas entré dans des considérations à perte de vue sur l'origine du langage et ne s'est pas fait un point d'honneur de ramener tous les noms et les verbes à une seule déclinaison et à une seule conjugaison, pour arriver finalement à ce beau résultat : que l'exception est la règle; non, il a parfaitement compris que dans un ouvrage de ce genre l'analyse valait mieux que la synthèse; il s'est donc borné à donner des règles courtes et précises, mais il a multiplié les exemples, et l'on compte par centaines ses paradigmes de conjugaisons et de déclinaisons, aussi ce traité est-il clair, d'un usage commode et parfaitement approprié à sa destination : c'est un guide suffisant pour ceux qui veulent lire l'ancienne langue, sans prétendre en approfondir le génie grammatical.

Livr. III. *Gunnlaugs Saga Ormstungu* (Saga de Gunnlaug Ormstunga) ved O. RYGH. Christ. 1862. IV. 120 p. in-8°.

Cette saga contient les curieuses aventures de l'un des meilleurs poètes islandais du XIe siècle; bien que le récit ait une teinte romanesque, on sait pourtant qu'il a trait à des événements historiques; la vie de Gunnlaug se rattache à l'abolition du duel en Islande (1010) et en Norvége (1015). Il avait été surnommé *langue de serpent* (ormstunga), à cause de ses piquantes reparties dont la saga nous a conservé quelques-unes. L'éditeur a eu parfaitement raison de choisir ce texte attrayant, quoiqu'il eût déjà été publié trois fois. A l'exemple de Th. Mœbius (*Analecta* 1859), le professeur O. Rygh a reproduit l'excellente édition que l'islandais J. Sigurdsson avait donnée dans les *Histoires d'Islandais* (Islendinga Sœgur, Copenhague, T. II, 1847, p. 189-276); mais il a ramené le texte à une orthographe normale; les notes et le vocabulaire qui suivent la Saga en rendant la lecture facile même pour les commençants; il faut pourtant excepter les pièces de vers qui peuvent embarrasser les plus érudits; M. Rygh ne les a pas expliquées; il s'est borné à en indiquer le sens général pour faciliter l'intelligence du contexte.

Livr. IV. XII. IX : *Heimskringla eller Norges Kongesagaer forfattede af* SNORRE STURLASSŒN (Le cercle du monde ou Histoires des rois de Norvége, composées par Snorré Sturluson), udgivne ved C. R. UNGER. Livr. 1, 2, 3. Christiania, 1864-65-66. 720 p. in-8°.

Ce monument historique est le plus important qui nous soit resté de la célèbre

école islandaise; aussi avait-il été déjà quatre fois édité et traduit en latin, en suédois, en danois, en allemand et en anglais. Mais toutes ces éditions, dont la plus récente date d'un demi siècle, laissaient à désirer au point de vue de la pureté du texte. M. Unger a entrepris d'en donner une plus correcte et il ne lui reste plus à accomplir que la huitième partie de sa tâche, si toutefois il ne l'a pas achevée à l'heure où nous écrivons. C'est bien certainement le savant le plus versé dans la paléographie scandinave; seul ou en collaboration avec Munch, Lange ou Keyser, il a publié une Chrestomathie norraine, l'Ancienne Edda, deux Sagas de Saint-Olaf, la Saga de Thidrek, la *Fagrskinna*, le *Kongespeil*, le *Flateyjarbok*, le *Diplomatarium Norvegicum*, et des traductions en vieux norvégien des ouvrages suivants : l'Alexandréide de Philippe Gualter, les Lais de Marie de France, la Légende de Barlaam et Josaphat, l'Histoire de la Bible, le Roman de Charlemagne et de ses champions. M. Unger ne fait pourtant pas parade de sa vaste érudition; jusqu'ici son *Heimskringla* ne contient ni un renvoi, ni une variante, ni une note; on dirait une édition à l'usage des gens du monde, s'ils lisaient des Sagas. Peut-être M. Unger veut-il simplement donner une édition soignée d'un ouvrage classique; peut-être aussi réserve-t-il pour la dernière livraison l'apparat scientifique que mérite une publication de cette importance. Dans l'intérêt des études scandinaves, nous souhaitons que ce savant fasse pour l'original ce que son compatriote J. Aal a fait pour la traduction de Snorré; espérons qu'il nous ouvrira les trésors de sa science et qu'il ajoutera des variantes, des notes historiques et philologiques, l'explication des nombreuses pièces de vers dont est parsemée l'*Histoire des rois de Norvége*, ainsi que des index. Un tel travail serait le digne couronnement de l'œuvre de M. Unger.

Livr. I et V : *Gammel norsk Homiliebog* (Vieux recueil d'homélies norvégiennes) udgiven af C. R. UNGER. Christ. 1862-64, 223 p. in-8°, formant les livr. 1 et 2 de *Norrœne Skrifter af religiœst Indhold* (Ouvrages norrains sur des sujets religieux).

Le manuscrit de la collection Arna-magnéenne, n° 619, in-4°, qui a fourni à M. Unger le texte de la présente publication, se recommandait au choix de l'éditeur beaucoup plus par son ancienneté que par le contenu. C'est le plus vieux livre écrit en Norvége qui ait été conservé, non pas à Christiania, mais à Copenhague, autrefois capitale des deux royaumes unis. Il nous intéresse principalement au point de vue philologique et sert à nous faire connaître la forme de la langue norvégienne à la fin du XII[e] siècle. Aussi M. Unger l'a-t-il reproduit lettre pour lettre, en rétablissant toutefois dans leur intégrité les mots abrégés; ses restitutions n'ont d'ailleurs rien d'arbitraire, puisqu'il orthographie les mots comme le fait le manuscrit, lorsqu'ils sont écrits en entier. Ce recueil s'ouvre par une traduction norraine du traité d'Alcuin sur les vertus et les vices (p. 1-59 de l'édit.). M. Unger a reproduit au bas de chaque page l'original latin, d'après *Beati Flacci Albini seu Alcuini abbatis..... opera. Cura ac studio* Frobenii, Ratisbonna, 1777, in-fol. T. II. p. 128-145. Il a naturellement adopté les variantes qui se rapprochaient le plus de la traduction. Viennent

ensuite une vingtaine d'homélies dont les auteurs ne sont pas indiqués, un sermon sur la dîme, une vision de saint Paul contenant un dialogue entre l'âme et le corps après la mort, l'oraison dominicale expliquée, enfin un appendice et des remarques, car cette fois M. Unger n'a pas été économe d'annotations. De tous ces morceaux, le plus curieux à notre avis est la légende de saint Olaf. Les miracles y tiennent naturellement plus de place que les faits historiques; mais, si elle ne nous apprend pas ce que fut le patron de la Norvége, elle nous éclaire du moins sur l'idée que l'on se faisait de ce prince, moins de deux siècles après sa mort.

Livr. VI et VIII : *Norrœne Skrifter af sagnhistorisk Indhold* (Ouvrages norrains sur des sujets historico-légendaires), udgivne af SOPHUS BUGGE. Christiania, 1864-66. 199 p. in-8°.

Le savant éditeur est sans doute de tous les Norvégiens celui qui a le plus approfondi la philologie comparée des idiomes germaniques; grâce à ses vastes connaissances, il a souvent restitué avec bonheur des textes corrompus, mais il ne le fait jamais sans avertir le lecteur et lui soumettre ses raisons. Le recueil, dont il a commencé la publication, contient déjà *Saga af Hâlfi ok Hâlfsrekkum* (Saga de Hâlf et de ses champions) p. 1-44; Sœguthâttr af Norna-Gesti (Episode de Nornagest), p. 45-80; et *Vœlsunga Saga* (Saga des Vœlsungs), p. 81-199. Pour ces deux derniers morceaux, il renvoie sans cesse aux passages de l'Ancienne Edda qui traitent le même sujet; pour tous il donne au bas de la page les variantes de chaque manuscrit, et à la fin de chaque saga d'ingénieuses remarques. — La saga de Hâlf et de ses champions est fragmentaire et décousue; les événements qui se passent en Norvége au VIIe siècle sont plutôt indiqués que contés avec ampleur; le récit est peut-être d'autant plus conforme à l'histoire, mais il est assurément moins poétique que dans les deux sagas suivantes. Il est superflu d'analyser ces dernières : nous les avons traduites en partie dans l'*Histoire légendaire des Francs et des Burgondes* (Paris, 1867), où sont discutées les principales questions qui s'y rapportent.

Voilà ce que nous connaissons des publications de la Société norvégienne de paléographie; nous comptons qu'elles seront suivies de beaucoup d'autres et que leurs savants éditeurs formeront une école de philologues norvégiens, qui tiendra dignement sa place à côté de l'école historique de Keyser et Munch.

E. BEAUVOIS.

---

153. — **Sigillographie de Toul,** par Ch. ROBERT. Paris, Franck, 1868. In-4°, 228 pages et 41 planches. — Prix : 40 fr.

Sous le titre trop modeste de Sigillographie de Toul, M. Ch. Robert a trouvé le moyen de réunir des notions nombreuses et intéressantes sur l'histoire civile et ecclésiastique de la ville de Toul. Ces notions reproduisent sous une forme nouvelle, complètent ou rectifient celles que l'auteur avait déjà données au public dans des dissertations spéciales, et celles que renferment le *Gallia Christiana*, les ouvrages du capucin Benoît, de

D. Calmet, de l'abbé Clouet, et d'autres écrits locaux ou provinciaux. On aura une idée de l'important volume de M. R. quand on saura que, non-seulement l'auteur a passé en revue les sceaux des évêques de Toul, des chapitres et de leurs dignitaires, des différentes cours ecclésiastiques, des abbayes et autres couvents, des hôpitaux, des paroisses, de la municipalité et du bailliage, mais qu'il a fait précéder chaque division de développements historiques appropriés, qu'il a dressé des listes chronologiques des évêques, des vicaires généraux, des doyens, des grands archidiacres, et des abbés de St-Evre, de St-Mansui, de St-Léon, enfin qu'il a donné une notice historique sur chacun des évêques.

Il faut le dire du reste, et M. R. l'a bien compris, c'est l'étude des sceaux qui est la partie vraiment neuve et originale du livre que j'analyse. M. Douet d'Arcq, dans son Inventaire des sceaux des archives de l'Empire, avait signalé quelques sceaux des évêques de Toul, de la ville, de l'officialité, du chapitre cathédral, du chapitre de St-Gengoul, etc. Mais M. R. a rassemblé un nombre de pièces infiniment plus considérable, et les planches gravées jointes à son ouvrage ne contiennent pas moins de 148 figures.

Je n'ai pas à revenir ici sur les arguments qui servent à démontrer l'importance des sceaux, soit au point de vue de l'art, soit au point de vue de l'histoire. M. Douet d'Arcq a développé en très-bons termes ces arguments dans l'introduction qui précède son inventaire. La sigillographie est acceptée aujourd'hui comme une science distincte de la numismatique, et l'utilité de recueillir, de conserver, de décrire les anciens sceaux attachés aux chartes ne fait plus question. Je louerai donc M. R. de son entreprise et de la manière heureuse dont il l'a accomplie. Son livre est méthodiquement disposé ; ses descriptions, ses analyses sont rédigées avec soin, et l'on y reconnaît la plume d'un homme intelligent et exercé ; enfin ses planches quoiqu'un peu sèches, comme il l'avoue lui-même, ont le mérite, non-seulement d'être exactes, mais de conserver le sentiment même des monuments.

Les faux systèmes, quand ils sont soutenus avec habileté et proclamés avec assurance, font courir à la vérité tant de dangers, qu'il faut se réjouir de voir un homme tel que M. R. repousser hautement, sans hésitation, les doctrines d'après lesquelles la prédication de l'évangile en Gaule, la conversion du pays et l'organisation du clergé auraient suivi immédiatement la mort du Christ. « Quelques hagiographes, dit-il, avaient fait remonter l'église de Toul et » St-Mansui à une haute antiquité, presqu'au temps des apôtres. Il est » démontré aujourd'hui que cette église ne fut constituée qu'assez tard » (p. 15).

M. R. garde au sujet de l'assimilation de Toul à la capitale des *Leuci* une sorte de réserve sur laquelle je veux dire un mot. Il expose qu'Adson, écrivain du xe siècle, et le P. Benoît admettent cette assimilation, et qu'il a lui-même émis ailleurs un avis semblable au leur, mais il ne se prononce pas positivement. Le doute quant à moi ne me paraît guère possible. Ptolémée indique comme villes des *Leuci*, *Tullum* et *Nasium* ; mais Tullum a conservé le

titre caractéristique de *civitas*; il a eu un évêché, et si, comme à Metz, à Bourges, à Reims, à Paris, etc., le nom de la peuplade n'a pas pris la place de celui de la ville principale, au moins une fluctuation qui a duré plusieurs siécles, s'est établie entre *civitas Leucorum, Leuca, Leutia*, et *Tullum Leucorum* ou *Tullum*. Cette fluctuation, que l'on constate partout, dans les chroniques, dans les chartes et diplômes, sur les monnaies et sur les sceaux, permet de faire entrer Toul dans les règles de transformation nominale que les *civitates* de la Gaule ont subies au IIe et au IIIe siècle de l'ère chrétienne.

Encore quelques observations que je demande à M. R. la permission de lui adresser. Il s'exprime ainsi à la p. 19 : « Toul n'avait jamais été séparée du » royaume des Gaules; il devait en être ainsi, car cette ville était de » langue romane. » Je ne crois pas qu'on puisse employer légitimement ce mot de *royaume des Gaules*. Après la chute de l'Empire, les Gaules n'ont jamais formé dans leur ensemble une monarchie distincte, quoiqu'on ait continué longtemps à appliquer le nom de Gaule à un certain territoire répondant à peu près à l'étendue de la Gaule romaine; les Gaules ont été partagées en divers états, où si elles ont appartenu à un même sceptre, ce n'a été que réunies à d'autres royaumes. Il n'y a pas de monarchie gauloise sous les mérovingiens; la Gaule ne figure ni dans le partage de 806, ni dans celui de 817, ni dans le traité de Verdun. Quant au partage du royaume de Lothaire, c'est une grande partie de la Gaule, mais non pas la Gaule entière qu'il attribue à Charles. Enfin, on voit au Xe et au XIe siècle les rois de Bourgogne recevant les titres de *rex in Gallia, rex in Galliis*, ou même celui de *rex Galliarum;* mais en réalité le royaume de Bourgogne n'a jamais répondu qu'à une portion de la Gaule proprement dite.

Je lis à la page 20: « Le droit d'élection libre des évêques demeura » longtemps écrit dans la législation de la Gaule franke. » Oui, dans la législation ecclésiastique; c'était une institution de la Gaule romaine que l'église maintint tant qu'elle put. Mais les efforts du pouvoir civil, et M. R. le reconnaît, ont toujours été de s'approprier la nomination des évêques, et l'intervention efficace des rois est constatée par une foule d'exemples.

M. R. (p. 23) a tenté d'expliquer l'époque tardive où la révolution communale s'est faite à Toul, en disant que, dans cette ville, l'élection des évêques par le clergé et le peuple dura longtemps, qu'il y eut là une pondération des pouvoirs et une sorte de gouvernement mixte qui donnèrent aux populations assez de satisfaction pour les empêcher de rechercher des droits que d'autres villes avaient acquis ou conquis à main armée. — Cette explication est-elle suffisante? Le droit de nommer l'évêque, qui, depuis Gauzelin (928), était en même temps comte de la ville, remplaçait-il ces droits, ces libertés, ces garanties, pour lesquels les gens du moyen-âge ont fait tant de sacrifices? D'autre part, si ce fut la privation des droits électoraux qui poussa les citoyens dans le mouvement libéral, comment se laissèrent-ils arracher sans résistance des droits si précieux? Nous ignorons d'ailleurs dans

quelle mesure avait lieu l'intervention du peuple dans l'élection épiscopale; il est certain que, dès le XIIIe siècle, le chapitre de la cathédrale nommait seul les évêques.

L'impartialité est une qualité essentielle de l'historien; mais l'historien ne doit pas être indifférent; il a, selon moi, mission d'apprécier et de juger les choses avec sa science et avec sa conscience. M. R. raconte (p. 53), sans marquer aucune désapprobation, que Saint Gauzelin, évêque de Toul, fut détaché de la cause carolingienne, qu'il avait jusqu'alors soutenue, par la faveur que lui fit l'empereur Henri l'Oiseleur, en unissant le comté de Toul à l'évêché, le pouvoir temporel au pouvoir spirituel. — Eh bien! l'acte de Gauzelin, fort commun du reste à son époque, est, à mes yeux, un odieux marché de trahison. Le silence à son égard me semble insuffisant, et je voudrais que, comme les autres faits du même genre, il fût flétri en toute occasion. Ailleurs (p. 211), je lis : « Evre était un de ces illustres évêques de l'ancienne Belgique » qui, placés à la tête de l'église orthodoxe, au commencement du VIe siècle, » lorsque l'empire romain s'écroula, tendirent la main à la puissante race des » Francs et préparèrent ainsi l'unité des Gaules. » Ici encore l'abandon de celui qui tombe pour celui qui s'élève appelle les sévérités de la morale. Je ne vois guère d'ailleurs en quoi le succès des Francs a préparé l'unité des Gaules, et la réalisation même de cette unité m'échappe. Si sous la première race de nos rois la Gaule s'est trouvée réunie sous un même sceptre, ce n'est que d'une façon tout à fait momentanée et qui n'a rien fondé. L'élément puissant d'unité qui a subsisté en Gaule après l'établissement des Germains, la langue latine, ce ne sont pas les Francs, ce sont les Romains qui l'ont donné.

Je termine par une dernière remarque. M. R. dit (p. 255) : « Lorsque des » raisons politiques plutôt que leur épée eurent substitué Clovis et ses » successeurs aux généraux et aux fonctionnaires romains... » Évidemment l'auteur appartient à cette école historique qui fait de l'établissement des barbares en Gaule une sorte de révolution intérieure, et de Clovis un général romain. Mais les faits sont là, et le témoignage des chroniques ne peut être arbitrairement supprimé. Grégoire de Tours parle d'une bataille de Soissons qui a joué un certain rôle dans notre histoire et dont il n'est pas permis de ne pas tenir compte.

Je m'arrête. Les observations qui précèdent ne portent pour la plupart que sur des divergences de manières de voir, et elles ne changent rien à mon appréciation de l'ouvrage de M. Robert, que je persiste à recommander comme un bon livre, destiné à servir utilement la science.

F. BOURQUELOT.

---

154. — **Procès de condamnation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans,** traduit du latin et publié intégralement pour la première fois en français d'après les documents manuscrits et originaux, par M. VALLET DE VIRIVILLE. Paris, Didot, 1867; un vol. in-8° de v-cix-324 pages.

Les deux procès de condamnation, les enquêtes et la sentence de réhabilitation de Jeanne d'Arc, mis pour la première fois intégralement en français d'après les textes latins originaux officiels avec notes, notices, éclaircissements, documents divers et introduction, par T. O' REILLY. Paris, Plon, 1868. 2 vol. in-8° de cxj-428 et 539 pages.

M. J. Quicherat, « un des érudits les plus éminents qui vivent aujourd'hui [1], » a fait paraître, de 1841 à 1849, un recueil de documents intitulé : *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle.* Ce recueil se compose de cinq volumes : le premier contient le texte du procès de condamnation, divisé en quatre parties : 1° l'instruction; 2° un premier procès terminé par une condamnation à la prison perpétuelle; 3° un second procès terminé par l'abandon au bras séculier et par le supplice de l'accusée; 4° quelques actes relatifs à ce second procès mais postérieurs à l'exécution. Le procès de réhabilitation remplit les tomes II et III; dans le tome IVe sont réunis des extraits de chroniques du xve siècle concernant Jeanne d'Arc; dans le tome V les passages des poètes du même temps où il est question de cette femme si justement célèbre, un recueil de lettres, de fragments de comptes, etc., qui ont rapport à différentes particularités de sa vie. Il y a peu d'aussi riches collections de documents [2]. L'auteur a résumé les principaux résultats de son travail dans un mémoire intitulé : *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc*, un modèle de science, de modération et de goût. Une chose restait à faire, c'était de mettre en œuvre d'une manière complète les matériaux réunis par le savant paléographe; cette tâche a tenté plusieurs écrivains, celui qui a le mieux réussi est, à mon avis, M. Wallon dont l'ouvrage, couronné par l'Académie française en 1860, vient d'avoir une seconde édition.

Je ne veux pas dire que le sujet soit épuisé, qu'on ne trouvera pas à glaner après M. Quicherat quelques documents inédits, qu'à ses « aperçus nouveaux » on ne pourrait pas ajouter d'autres aperçus, qu'après M. Wallon personne ne devra plus entreprendre d'écrire l'histoire de Jeanne d'Arc. Je prétends que M. Quicherat et M. Wallon ont tracé la route qui était à suivre; que si, à propos de Jeanne d'Arc, on peut faire faire des progrès à la science historique, c'est en marchant sur les traces de ces éminents érudits : d'où résulte, comme on va le voir, que les deux auteurs des ouvrages dont j'ai à rendre compte me semblent avoir mal choisi leur voie.

M. Quicherat n'a pas joint de traduction aux textes qu'il a édités, et, à mon sens, il a bien fait. Les hommes qui lisent les publications historiques se divisent en deux catégories. La première comprend les savants et ceux qui peuvent pré-

1. Einer der bedeutensten jetzt lebender Forscher. — Sickel, *Jeanne d'Arc*, München, 1860, p. 3.
2. Im Ganzen also ein seltner Quellenreichthum. *Ibid.*, p. 9.

tendre à le devenir; ils liront toujours le procès de Jeanne d'Arc dans le texte original. La seconde catégorie est celle des amateurs qui ne savent pas le latin, ceux-ci liront une vie de Jeanne d'Arc, mais, quant au procès, s'ils commencent à le lire dans la traduction, ils seront vite rebutés par les longueurs et les répétitions et ils ne l'achèveront pas. A entreprendre la traduction d'un document de cette nature, il y a un autre inconvénient. Un homme qui cherche à transporter dans sa langue maternelle un écrit d'une réelle valeur littéraire entreprend avec l'auteur primitif une sorte de lutte où il a ordinairement le dessous, mais dans laquelle il trouve de temps en temps des succès pleins de charme; il peut donc remplir avec plaisir la tâche qu'il s'est donnée, c'est une condition de réussite. Quand on traduit Tite-Live, Virgile ou même Grégoire de Tours, cette condition est remplie. Mais quand on traduit un procès-verbal de grefffer et que ce procès-verbal a 476 pages in-octavo, il est permis d'en éprouver un peu d'ennui. Un pareil travail témoigne d'un grand courage, il ne peut longtemps se faire avec un amour passionné. Je m'explique par là les nombreuses négligences qui déparent les deux publications dont le titre a été transcrit en tête de ce compte-rendu.

Parcourons les premières pages de celle de M. Vallet de Viriville.

P. 10, note 3. « Le batard de Wandonne. » Cette orthographe n'est ni celle des mss. ni celle d'aujourdhui. M. Quicherat a écrit une note, t. I, p. 13, pour établir que la localité dont il s'agit est Wandomme (Pas-de-Calais). — P. 12, ligne 16. « Nicolas Raulin, son chancelier. » Dans l'original, ce personnage est en outre qualifié de chevalier (Quicherat, I, 15). — P. 13, ligne 24. « Les recteur et Université de l'étude parisienne. » Il est impossible de calquer plus littéralement le texte latin *Rector et Universitas studii parisiensis*, mais on peut se demander à quelle langue appartient la traduction. — P. 18, ligne 10. « Conseillers, notaires et scribes, » *lisez* conseillers et notaires ou scribes (Quicherat, I, 23). — P. 31, lignes 2 et 3. Jeanne prête serment « en *faisant* la condition « ou réserve ci-dessus exprimée relative à ses révélations. » Le latin dit le contraire : TACENDO *de conditione* (Quicherat, I, 46). — P. 31, ligne 12. « Grus. » M. V. de V. a copié le texte latin sans prendre la peine de se reporter au bas de la page où le savant éditeur a mis en note le nom actuel, Greux (Quicherat, I, 46). — P. 42, lignes 24 et ss. Jeanne d'Arc parle : « Vous « pourriez me demander telles choses que je ne vous dirai pas, comme par « exemple en ce qui touche mes révélations. Car vous pourriez m'amener ainsi « à révéler telle chose que j'ai juré de tenir secrète. Je vous le dis, etc. » Cette traduction est incomplète et même frise le contre-sens; voici le texte latin : *Potest esse quod de multis quæ vos possetis mihi petere ego non dicerem vobis* VERUM [ut puta] *de hoc quod tangit revelationes; quia forsan vos possetis me compellere ad dicendum talem rem quam ego juravi non dicere,* ET ITA ESSEM PERJURA QUOD VELLE VOS NON DEBERETIS. — ET ADDIDIT : — *Ego dico vobis* (Quicherat, I, 60). Si le texte des réponses attribuées à Jeanne d'Arc doit être respectueusement conservé par le traducteur, c'est surtout quand, par exception, le rédacteur, remplaçant le discours indirect par le discours direct, parait vouloir reproduire littéralement les

paroles qu'il a entendues [1]. — P. 45, les quatre dernières lignes : « Item dit que « cette nuit la voix lui dit beaucoup de choses pour le bien de son roi et qu'elle « ne boirait pas de vin jusqu'à Pâques, de sorte que lui, comme elle disait, s'en « trouverait plus joyeux à son dîner. » Il est difficile de comprendre comment Jeanne d'Arc, en se privant de vin dans sa prison de Rouen, devait égayer Charles VII à table. Voici le texte latin : « *Item dixit, quod illa nocte dixit sibi « multa pro bono regis sui,* QUÆ VELLET IPSUM REGEM TUNC SCIRE, *et quod ipsa « non potaret vinum usque ad pascha : ipse enim, ut eadem dicebat, fuisset lætior in « suo prandio* » (Quicherat, I, 64). Elle dit que cette nuit sa voix lui avait dit beaucoup de choses pour le bien de son roi, et qu'elle voudrait bien que ce roi les sût, dût-elle se passer de vin jusqu'à Pâques, car, disait-elle, [si ce prince les connaissait,] il serait plus joyeux à son dîner [2]. — P. 60, lignes 10 et ss. « Interrogée si, lorsque l'assaut dut avoir lieu, elle ne dit pas à ses gens qu'elle « recevrait des flèches, viretons et pierres des machines ou canons. R. que non; il y eut plus de cent blessés. » Une légère inexactitude de traduction rend ce passage inintelligible. On imputait à Jeanne d'avoir dit que *ce serait elle* (elle seule) qui recevrait les coups de l'ennemi, IPSA *reciperet sagittas* (Quicherat, I, 79). Voilà pourquoi elle répond : Non, il y eut plus de cent blessés [3].

M. O' Reilly n'a pas commis ces dernières fautes de traduction, mais combien de négligences analogues ! T. II, p. 19, ligne 16 : *præsulatum* « épiscopat » (voy. Quicherat, I, 16) est traduit « présulat. » — P. 24, ligne 10. Le grand sceau de l'officialité de Rouen (*sub magno sigillo curiæ rothomagensis*, Quicherat, I, 22) devient « le grand seing de la cour de Rouen, » c'est-à dire une signature. — P. 32, ligne 5. M. O' Reilly fait dire à Pierre Cauchon que Jeanne d'Arc est une femme « scandalisée, » lisez scandaleuse (en latin *scandalizata*, Quicherat, I, 23, cf. Ducange, v° *scandalizare*). — P. 39, ligne 14. Le seigneur inquisiteur du mal hérétique (*dominum inquisitorem*, Quicherat, I, 32), ou comme traduit M. V. de V. « M. l'inquisiteur, » est qualifié par Pierre Cauchon de « *notre* seigneur, » ce qui intervertit les rangs entre ce personnage et lui. — P. 41, ligne 12. « Le sceau dont nous avions coutume de nous servir ; » M. O' R. n'a pas traduit les mots *in officio* (Quicherat, I, 36), qui nous apprennent qu'il s'agit non du sceau personnel de Pierre Graverand, auteur de la pièce, mais du sceau de l'inquisition. — P. 67, lignes 24 et ss. « Jeûnez-vous chaque « jour pendant ce carême ? — Est-ce que cela est du procès ?... Eh bien oui, j'ai jeûné chaque jour pendant ce carême. » Entre ces deux réponses de Jeanne, le texte original mentionne l'assertion de l'interrogateur qui arracha la seconde :

---

1. Je ne puis comprendre comment M. V. de V. a pu traiter ainsi ce passage, quand il devait avoir sous les yeux l'ouvrage de M. Wallon, *Jeanne d'Arc*, 1re édition, II, 11, où la réponse de Jeanne est si bien rendue.

2. M. Wallon, *Jeanne d'Arc*, t. II, p. 16, a incomplétement rendu ce passage charmant et par une distraction tout à fait inusitée chez lui il a négligé les mots qui en font la grâce : *et quod ipsa non potaret vinum usque ad pascha.* « Cette nuit même, » écrit-il, « la voix » m'a dit plusieurs choses pour le bien du roi que je voudrais bien que le roi sût ; et s'il » le savait il en serait plus aise à son dîner. » Cette lacune dans la traduction de M. Wallon est peut-être la cause qui a empêché M. V. de V. de comprendre ce passage.

3. Ici M. Wallon n'est en rien responsable de l'erreur de M. V. de V. — Voir *Jeanne d'Arc*, II, 27.

et cum diceretur quod hoc faciebat ad processum (Quicherat, I, 70). — « Depuis « samedi avez-vous entendu votre voix? — Oui vraiment, et plusieurs fois. — « Samedi, l'avez-vous entendue dans cette salle où vous êtes interrogée? — « Cela n'est point de votre procès... Eh bien, oui, je l'ai entendue. » — Ces deux réponses contradictoires, qui se suivent immédiatement, ont quelque chose de choquant qui manque dans le procès-verbal original : *Respondit : Hoc non est de processu vestro*. ET POSTEA DIXIT *quod ipsam ibi audiverat* (Quicherat, I, 70). — P. 71, lignes 6 et ss. « Vous paraît-il que ce commandement de prendre un « habit d'homme soit licite? — Tout ce que j'ai fait, c'est du commandement « de Notre-Seigneur. S'il m'avait dit d'en prendre un autre, je l'eusse pris, « puisque tel eût été son commandement. » La dernière phrase n'est pas exacte, le texte latin signifie : S'il me *disait* d'en prendre un autre, je le *prendrais* puisque tel *serait* son commandement. *Si aliam* PRÆCIPERET *assumere ego* ASSUMEREM, *postquam hoc* ESSET *per præceptum Dei* (Quicherat, p. 74).

Ce sont là des critiques de détail. J'ai à faire une critique qui s'adresse à l'ensemble. On ne peut admettre qu'un traducteur ait le droit d'introduire dans un document les altérations systématiques que M. O' R. s'est permises. Un nombre considérable de pièces sont insérées dans le procès de Jeanne. Le greffier les a placées, soit dans le compte-rendu de l'audience où lecture en a été faite, soit dans l'analyse de la séance où leur rédaction a été prescrite. M. O' R. a voulu les ranger dans un ordre plus méthodique, il nous en prévient dans ses observations générales, et, après ce bouleversement, pour créer des liaisons dans le récit, il n'a pas craint d'ajouter au procès-verbal des mots, des membres de phrases, des phrases entières. Ainsi : p. 40, ligne 13. « Et sa commission « qu'il nous a à l'instant exhibée est conçue ainsi qu'il suit; » cf. Quicherat, I, 33. — P. 41, ligne 14. « Vu cette lettre; » cf. Quicherat, I, 33. — P. 44, ligne 14. « Suit notre mandement de citation et l'acte constatant son exécution; » cf. Quicherat, I, 35 (les mots *quarum litterarum tenor inferius annotatur* ne sont suivis ni d'une citation ni d'un acte concernant son exécution).

Le besoin du remaniement a entraîné bien loin M. O' Reilly. M. Quicherat, t. I, p. 36-37, a publié d'après le procès-verbal une lettre adressée par Pierre Cauchon à l'inquisiteur Jean Graverend. Cette lettre est datée du 22 février. Le compte-rendu de la séance du 20 février mentionne (Quicherat, t. I, p. 34) l'ordre donné par P. Cauchon de rédiger cette lettre : *Et dominum inquisitorem... sommare et requirere duximus... prout ex tenore litterarum ipsarum inferius subscriptarum apertius constat*. M. O' R., p. 42, traduit ces derniers mots : « le tout ainsi qu'il » appert de la lettre *que nous venons d'adresser* audit seigneur inquisiteur et qui » est ainsi conçue. » Donc la lettre adressée par P. Cauchon à l'inquisiteur, le 22 février, a été écrite séance tenante le 20. Et en conséquence M. O' R. n'hésite pas à changer la date de cette pièce : il imprime, p. 43, lignes 26 et 27, « donné à Rouen, sous notre seing, l'an du Seigneur 1430, *le 20 février*, » tandis que l'édition de M. Quicherat, p. 37, porte : *die* XXII *mensis februarii*. C'est dépasser les droits du traducteur.

Une chose qui ne doit pas, ce me semble, être non plus approuvée, c'est l'idée qu'a eue M. O' R. de mettre au discours direct toute l'instruction : le

greffier donnant une partie des réponses de Jeanne sous la forme directe, une autre sous la forme indirecte, il y avait là une nuance qui devait être respectée, parce qu'elle nous permet de distinguer les réponses reproduites littéralement et celles qui ne le sont pas.

M. V. de V. a suivi le même système au commencement de sa traduction, puis il a été forcé d'y renoncer quand il a commencé à reproduire les fragments de la minute française du procès. En effet il n'a traduit le latin que là où cette minute fait défaut, tandis que M. O' R. a partout traduit le texte latin traduit lui-même du français. M. V. de V. a partout respecté l'ordre du procès-verbal, mais il s'est accordé une autre licence, c'est d'abréger les formules de procédure et il n'indique pas toujours par des points les parties qu'il supprime. Je comprends qu'on remplace une pièce de procédure par une analyse; mais si, pour nous donner le tableau des usages et un échantillon du style judiciaire du temps, on nous montre une partie des formes du procès, en supprimant l'autre partie, on rend inexact le tableau qu'on nous met sous les yeux. Je vois avec regret, par exemple, p. 18, les mots « comme prévenue de sortiléges » donnés pour une traduction suffisante du latin *tanquam publice et notorie diffamata, scandalizata et suspecta de nonnullis sortilegiis;* il s'agit de Jeanne d'Arc (Quicherat, t. I, p. 23).

Je n'ai encore rien dit des introductions que les deux traducteurs ont placées en tête de leur travail. Celle de M. V. de V. est complètement étrangère au procès qui est l'objet de sa publication. Il n'en est pas de même des prolégomènes de M. O' Reilly. Celui-ci, après avoir donné en 112 pages une noticé sur tous les personnages qui ont pris part à la condamnation de Jeanne d'Arc, a essayé de réunir, en 224 pages, les plus importants des documents publiés par M. Quicherat qui sont relatifs à la vie de Jeanne d'Arc avant le procès de Rouen. Cetts double tentative est louable.

L'étude sur les personnages qui ont pris part au procès a été facilitée grandement par les notes de M. Quicherat et par la table que ce savant a placée à la fin de sa collection, mais cette circonstance ne lui ôte rien de son utilité.

Je crois que le recueil de documents rendra moins de service. S'ils sont classés d'une manière commode, en ce que ceux qui se réfèrent au même ordre de faits sont juxtaposés, ils présentent ce grave défaut qu'un grand nombre d'entre eux, — je veux parler d'une partie des dépositions faites par les témoins du procès de réhabilitation, — ont été abrégés par l'auteur; ainsi, l'inconvénient de cette monotonie, que produisent des répétitions continuelles, n'est pas racheté par l'intérêt tout spécial qu'offrent toujours les documents originaux.

Le défaut que je signale ici est le vice général des deux ouvrages dont je termine le compte-rendu. Je ne veux pas dire qu'en les lisant, une personne qui ignore la langue latine ne puisse acquérir quelques notions que ne lui donneront pas les ouvrages publiés jusqu'ici sur l'histoire de Jeanne d'Arc. Je crois même qu'il y a, pour tout le monde, beaucoup de bon à prendre dans la notice de M. O' R. sur les personnages qui ont pris part au procès de condamnation. Mais malheureusement, ces deux publications sont loin de mériter partout une confiance absolue.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

155. — **Enigmes et Découvertes bibliographiques,** par P. L. Jacob, bibliophile. Paris, Ad. Lainé, 1866. In-12, viij-371 pages.

Nous sommes bien en retard pour ce joli volume, tiré à peu d'exemplaires, et dont sans doute le succès est déjà fait. C'est un recueil d'articles disséminés dans divers recueils et de préfaces mises à divers livres par le savant bibliographe dont tout le monde connaît le nom véritable. Il contient beaucoup de particularités piquantes, beaucoup de renseignements utiles, et aussi un assez grand nombre de ces témérités qui sont trop familières à M. Paul Lacroix. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas pris soin d'indiquer pour chaque notice la date et le lieu de sa première publication; il n'a pas, en cela, fait acte de bibliographe. Nous signalerons les plus intéressants des articles (au nombre de 38) dont se compose le volume, soit qu'ils apportent des indications précieuses, soit qu'ils contiennent des erreurs.

I. Énigmes et Découvertes. — 1. *L'Énigme des Quinze joies de mariage.* M. L. conteste l'explication donnée par M. Pottier et admise depuis lui de l'énigme qui, dans le ms. de Rouen, contient le nom de l'auteur de ce petit chef-d'œuvre. A La Sale, M. L. substitue un certain Lemonde, auteur d'une pièce de vers imprimée vers 1500, *le grand Jubilé de Millan :* mais il faut avouer que si l'explication de M. Pottier présente des difficultés, celle de M. L. est loin d'être satisfaisante. — 4. *Marcel travesti en Mézeray.* M. L. nous apprend que l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France* de Guillaume Marcel (1690 ?), qui n'avait pas eu de succès, a été mis, à l'aide d'un titre faux, sous le nom de Mézeray, et ainsi publiée à Amsterdam (Schelte, 1705). — 5. *Les Mémoires du comte de Modène.* M. L. veut, sans aucune preuve, que ce livre ait été en partie écrit par Molière : « La dédicace ..... est *évidemment* (!) sortie tout entière de » la plume de Molière, ... » « Le comte de Modène dictait, ou plutôt racon» tait, Molière écrivait..... » — 7. *Un livre connu qui n'a jamais existé.* Ce piquant article montre qu'un livre partout signalé : « *les Pieds de mouche, ou les* » *Nouvelles noces de Rabelais* (1732, 6 vol. in-8°), par Gueullette, avec Jamet » l'aîné, ne doit son existence qu'à une double coquille; Gueullette a collaboré à l'édition des *Essais de Montaigne* (1725) et aux *Nouvelles notes sur Rabelais*, dans l'édition de 1732, 6 vol. in-8°. — 8. *Le véritable auteur de quelques ouvrages de Restif de la Bretonne.* Encore une hypothèse en l'air. Il s'agit de faire croire que les ouvrages en question (ce qu'on appelle les *Graphes*, le *Mémographe*, le *Pornographe,* etc.) sont en réalité de Ginguené : nulle vraisemblance. — 9. *Les Romans de J. Potocki.* On se souvient à Paris de l'aventure de M. de Courchamp, le fabricateur habile des *Mémoires de la marquise de Créqui.* Il publiait en 1841, dans la *Presse*, de prétendus mémoires de Cagliostro; le *National* imprima d'avance le feuilleton du lendemain, et fit voir que c'était la réimpression textuelle de deux romans du comte Potocki. M. L. prétend que ce comte Potocki lui-même n'est que le masque de Charles Nodier; il dit avoir sous les yeux le manuscrit autographe. Il néglige de dire où est ce manuscrit. Au reste, le révélateur du plagiat de Courchamp n'est pas P.-J. Stahl, mais bien Génin, si je ne

me trompe. — Les autres articles de cette série, également instructifs ou contestables sont : 2. *Recueil de chansons et motets, provenant de la bibliothèque de Diane de Poitiers*. 3. *La Confrérie de l'Index et les œuvres de Cyrano de Bergerac*. 6. *L'abbé de Saint-Ussans et ses ouvrages*. 10. *Les manuscrits de Stanislas de l'Aulnaye*. 11. *Dénonciation faite au public sur les dangers du jeu*.

II. POLÉMIQUES BIBLIOGRAPHIQUES. — *Jacques Saquespée et Jean Certain*. M. A. Chassant a cru trouver *Jacques Saquespée* dans les vers où se cache le nom de l'auteur du *Châtelain de Coucy;* M. L. veut y voir *Jean Certain*. Je crois qu'on peut parfaitement admettre le nom qui ressort de ces vers, considérés comme acrostiche pur et simple. *Jakemes Sakesep* (l. V. 11 *K'on* pour *C'on*; 18 *K'en* pour *Qu'en*). M. L. identifie en tout cas bien légèrement le Jean Certain qu'il croit avoir découvert avec le Certain dont il nous reste un jeu-parti (*Hist. litt.*, XXIII, 537), et qui n'a jamais reçu le prénom de *Jean*. D'ailleurs, à l'époque de la composition du roman en question, *Jehan* était sûrement de deux syllabes, et un poète appelé Jehan Certain ne pouvait se désigner, comme le veut M. L., en disant : *J'en suis certain*. — Dans les autres articles de cette série, le bibliophile discute contre M. Blanchemain sur l'emplacement de la maison de Ronsard (2), — rectifie et complète ses dires à propos du recueil d'épitaphes de Pierre de Saint-Romuald (3), — triomphe aisément (4) de M. A.-T. Barbier, qui voulait voir un pseudonyme de Ménage dans le nom d'Isarn, l'auteur du *Louis d'or*, — donne des éclaircissements sur un premier essai, fait en 1830, de publier des mémoires de Sanson (5) — et reproduit (6) une polémique sans aucun intérêt entre feu Veinant.

NOTICES SUR QUELQUES LIVRES RARES. Ces notices, au nombre de dix-sept, sont généralement des préfaces mises par le bibliophile Jacob à divers petits livrets, d'habitude assez égrillards, réimprimés à petit nombre chez Gay ou d'autres éditeurs. Je n'y vois rien de bien saillant à relever : les notices les plus intéressantes sont celles sur *le sieur de Cholières et ses ouvrages*, sur *les Amours du Filou et de Robinette*, sur *les Chansons folastres et prologues des Comédiens français*, sur *les Délices de Verboquet le Généreux*, et sur *les deux Muses du sieur de Subligny*. L'article sur Olivier Basselin n'aurait pas dû être reproduit après les publications de M. Gasté (voy. *Rev. crit.*, 1866, t. II, art. 238), qui le rectifient sur tant de points. — On voudrait que M. L. eût donné le titre et l'indication exacte des livres auxquels il a mis ces préfaces; ce serait rendre service aux littérateurs qui ont tant de peine à se tenir au courant de ces raretés quelquefois clandestines.

VARIA. Après trois notices, sur *les Livres à l'index* (de la police parisienne) *en* 1774, *le Prix des livres de Théologie en* 1797, et les *Opuscules d'A. A. Barbier*, viennent des *Extraits* (seize) *d'une correspondance littéraire*. J'y relève ce fait curieux, s'il est bien avéré (7), que la première édition des *Amusements sérieux et comiques*, par Dufresny (Paris, Barbier, 1701), porte sur le titre : *Par M. de Fontenelle, de l'Académie française*. — Ce n'est pas une découverte que fait M. L. (16) en attribuant à Brissot (qui s'appelait alors de *Warville*), l'*Essai historique sur la vie de Marie-Antoinette d'Autriche*. On a attribué ce livre à Brissot dès son apparition, puisqu'il fut mis pour ce fait à la Bastille.

En somme, le livre de M. Lacroix réunit beaucoup de petits faits dignes d'intérêt, et nous croyons avoir prévenu nos lecteurs contre ce qu'il contient de trop aventuré. E.

156. — **Le Marfore de Gabriel Naudé, parisien,** avec notice par M. Charles Asselineau. Bruxelles, 1868, tiré à 70 exempl. numérotés. Pet. in-8°, 33 pages.

Les curieux et les amis de l'histoire littéraire doivent accueillir avec empressement les réimpressions d'opuscules devenus d'une rareté extrême, et qu'on limite à un tirage fort restreint, car il ne s'agit pas là de publications destinées au vulgaire. Il est inutile de rappeler que Gabriel Naudé a été un des écrivains qui, au dix-septième, ont montré le plus de savoir et d'originalité; un peu délaissé pendant longues années, il a trouvé depuis d'équitables appréciateurs; Nodier, Charles Labitte, M. Sainte-Beuve lui ont rendu justice. Un des premiers ouvrages de sa jeunesse, le *Marfore* avait si complétement disparu que son existence même était révoquée en doute, mais il en a surgi un exemplaire recueilli par un amateur hollandais du siècle dernier, le capitaine Michiels; ce volume, après avoir paru dans une vente publique à Rotterdam, est tombé dans les mains d'un amateur de Bruxelles, qui a voulu le mettre désormais à l'abri des périls d'une destruction définitive et qui a confié le soin de l'éditer à un littérateur fort à même d'apprécier ce pamphlet. L'écrit n'a que vingt pages, l'auteur n'avait que vingt ans; il donnait son avis sur les mouvements politiques d'une époque agitée, recommandant, par amour de la paix et du repos, l'obéissance entière aux volontés du roi; les abus de l'autorité despotique, les insolentes déprédations des favoris lui paraissaient préférables à la guerre civile; les brouilleurs, « les maquiavelistes, » sont l'objet de tous ses anathèmes. Selon l'usage du temps, les citations empruntées à la Bible, aux écrivains de l'antiquité émaillent le texte du *Marfore,* les hardiesses de la presse déplaisaient fort à Naudé qui s'exprime en ces termes dès la première page : « Chacun conspire » maintenant à coucher la médisance sur le papier des nouveautez pour l'am- » praindre plus facilement ès esprits de ceux qui allechez par ce miel de curio- » sité, ne recognoissent le venin de ces pernicieux effets qu'au préalable ils » ne taxent leur peu de iugement et mecognoissent leur trop grande inconstance. » Le second titre du pamphlet de Naudé « contre les libellistes » exprime d'ailleurs sa pensée, et elle se révèle nettement dans la dernière phrase qu'il jette sur le papier : « Ie souhaite à ces séditieux vne meilleure intention et plus sain iuge- » ment, vu que, suiuant la fortune de Pérille, ils soient les premiers enseuelis » soubs les cendres des embrasemens qu'ils veulent faire allumer par les » regnards boute-feux ès quatre coings de nostre France. »

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32 — 8 Août — 1868

157. — **Grammaticorum Græcorum** de arte tragica judiciorum reliquiæ. Composuit Adolfus TRENDELENBURG. Bonnæ, apud A. Marcum, 1867.

On peut reprocher au titre choisi par M. T. d'être un peu vague. Il ne s'agit pas tant dans son recueil de jugements sur l'art tragique que de jugements sur les trois tragiques grecs dont les œuvres nous sont parvenues, et ces jugements sont tous empruntés soit aux arguments, soit aux scholies, des tragiques, d'Aristophane, d'Homère et de Pindare. D'ailleurs, il faut remercier M. T. d'avoir songé à réunir tout ce qui, dans les compilations, à la fois sèches et indigestes, où se résument pour nous les travaux critiques de l'École d'Alexandrie, peut donner une idée des doctrines de cette école en matière de tragédie. Le recueil de M. T. est-il complet? Il nous serait impossible de l'affirmer. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous avons vérifié, pour plusieurs passages du scholiaste de Sophocle, si M. T. les avait compris dans sa collection, et que nous les y avons trouvés. Ce n'a pas été toutefois sans quelque peine. Si le premier mérite d'un ouvrage de ce genre est d'être complet, le second est peut-être une distribution logique et commode pour les recherches. Celle qu'a adoptée M. T. n'est pas à l'abri de tout reproche. Les jugements littéraires empruntés aux scholies forment le corps du recueil, qui se divise en dix chapitres intitulés comme il suit : Ἄγγελος ἐκκύκλημα (p. 89-90); οἰκονομία (p. 90-110); ἦθος (110-123); πάθος (123-128); τὸ τῶν δραμάτων παιδευτικόν (128-131); Ἀθηνῶν ἐν δράμασιν ἐγκώμια (131-132); Ὁμηρικά (133-135); σκηνικά (135-137); ῥητορικά (137-139); αἰνίττεσθαι 139-141). Peut-être une table des chapitres n'eût-elle pas été de trop pour aider le lecteur à se retrouver dans ce dédale. Quant aux appréciations littéraires qui proviennent des arguments, il faut aller les chercher dans la dissertation préliminaire. D'ailleurs, M. T. n'a rien négligé pour donner à son utile publication toute la perfection désirable. Il l'a enrichie d'un *index locorum*, d'un *index verborum*, qui a toute l'utilité d'un vocabulaire technique. Les notes jointes au texte prouvent qu'il a été constitué avec beaucoup de soin; et l'on y trouvera en outre d'utiles rapprochements. Enfin, dans des prolégomènes qui occupent la plus grande partie du volume, l'auteur recherche l'origine des remarques littéraires qui composent son recueil. Il conjecture, avec vraisemblance, que celles qui sont prises dans les arguments proviennent toutes, quant au fond, d'Aristophane de Byzance. La doctrine du même critique se retrouve dans les scholies, dont les unes (celles d'Eschyle et de Sophocle) reproduisent, sauf pour la

rédaction, les jugements de Didyme, les autres (celles d'Euripide) les jugements d'Aristophane lui-même. Une autre observation intéressante de M. T., c'est que toutes ces remarques critiques concordent avec les théories d'Aristote, lorsqu'elles n'en semblent pas directement inspirées.

En somme, par cette publication, très-utile et très-savante, M. T. a rendu un véritable service à l'étude des lettres grecques.

---

158. — **OEuvres complètes de Suger** recueillies, annotées et publiées d'après les manuscrits pour la *Société de l'histoire de France,* par A. LECOY DE LA MARCHE. Paris, Ve Renouard, 1867. In-8°, xxiv-487 pages. — Prix : 9 fr.

Né en 1082, Suger fut condisciple de Louis VI à Saint-Denis; appelé à gouverner ce monastère (1122), il fut en même temps le conseiller de Louis le Gros. Nommé par son successeur, Louis le Jeune, régent du royaume pendant la 2e croisade (1147-9), il rendit une justice sévère, corrigea les lois, affermit la puissance royale à l'intérieur et à l'extérieur, seconda l'essor de l'émancipation des communes, protégea l'agriculture, le commerce, l'industrie, et posa les bases de l'administration publique. Il mourut le 13 janv. 1152, au moment d'entreprendre une nouvelle croisade. — Limité dans sa *Notice* préliminaire, M. Lecoy de La Marche n'a pu « retracer, même sommairement, la vie de Suger ; » du reste l'article, très-développé, qu'il lui a consacré dans sa table alphabétique (p. 481-2) y supplée en partie, outre les documents contemporains qu'il a publiés et dont nous parlerons plus loin. Au surplus, l'histoire du célèbre abbé de Saint-Denis se trouve dans ses propres écrits. — Le premier bibliographe qui en ait parlé, à notre connaissance, est A. Possevin dans son *Apparatus sacer;* il ne lui consacre qu'une ligne, où se trouvent autant d'erreurs que de vérités [1]. Aubert Le Mire, qui le suivit, ne connut de Suger que la vie de Louis le Gros [2]. Vinrent ensuite, pour ne citer que les principaux, Oudin [3], Cave [4], Fabricius [5], dom Ceillier [6] et les Bénédictins de l'*Histoire littéraire* [7], auxquels il faut ajouter ceux qui ont parlé incidemment de Suger, à propos de Saint-Denis (Doublet, Félibien, *Gallia Christ.*, etc.) ou dans des galeries diverses (D'Auteuil, Dauvigny, de Carné [8], P. Clément [9], etc.). Nous nous bornerons à compléter la *Bibliographie*

1. Colon. Agripp., 1608, t. II, p. 437. Il lui fait écrire les vies de Philippe-Auguste et de saint Louis.
2. Ap. Fabricius, *Biblioth. ecclesiast.,* Hamb., 1718, part. V, p. 53.
3. *Supplem. Bellarm.,* Basil., 1686, p. 418-9 (réimpr. ap. Bellarmin, *De scriptor. eccles.,* Venet., 1728, in-fol. max., p. 390 *a)* et *Comment. de script. eccl.,* Lipsiæ, 1722, t. II, p. 1268.
4. *Script. eccles. hist. liter.,* Basil., 1745, t. II, p. 210 *b.*
5. *Biblioth. lat. med. æt.,* Hamb., 1746, t. VI (ed. Schœttgen), p. 601-2; édit. Mansi, Patav., 1754, t. VI, p. 215 *a.*
6. *Hist. gén. des aut. sac. et ecclésiast.,* Paris, 1758, t. XXII, p. 245-54.
7. *H. l. de la France,* Paris, 1763, t. XII (nouv. édit., 1830), p. 361-405 et 713-7.
8. *Les fondateurs de l'unité franç.,* Paris, 1848, édit. augm., 1856, in-8°, t. I. Une traduct. allem. par M. J. Seibt a paru dans la *Hausbibliothek* de Lorck, Leipzig, 1859, in-8°.
9. *Portraits historiques,* Paris, 1855, in-8°, p. 1 ss.

de M. L. (p. xxj ss.) en ce qui concerne les ouvrages exclusivement consacrés à Suger[1] :

Baudier (Michel), *Histoire de l'administration de Suger, abbé de S. Denys, grand ministre d'État en France sous les rois Louis le Gros et Louis le Jeune;* Paris, 1645, in-4°. *Nouv. édit.; ibid., 1660, in-4°. — Baudoin (Jean), *Le ministre fidelle, représenté sous Louis VI en la personne de S., abbé de St.-D. et régent du roy. sous Louis VII :* tiré du ms. latin de F. Guillaume, avec des lettres historiques...; Paris, 1640, in-8°, port. — C[hasteler] (G. m[arquis] de), *Éloge historique de S., abbé de St.-D., régent du royaume sous le règne de Louis VII;* Amsterd., 1779, in-8°[2]. — Combes (Franç.), *L'abbé S., histoire de son ministère[3] et de sa régence;* Paris, 1853, in-8°, port. — Delamalle (Gasp.-Gilbert), *Éloge de S., en réponse à la satire intitulée « Suger moine de S.-Denis »;* Amsterd. et Paris, 1780, in-8°. — [Deslyons (N...)], *Éloge historique de S.;* Londres, 1780, in-8°; *Liége, 1799, in-8°. — Espagnac (M. R. Sahaguet [abbé] d'), *Réflexions sur l'abbé S. et son siècle;* Londres, 1780, in-8°. — Garat (Domin.-Jos.), *Éloge de S., abbé de S.-D., ministre d'État et régent du roy. sous le règne de Louis le Jeune,* discours qui a remporté le prix de l'Académ. franç.; Paris, 1779, in 8°. — [Gervaise (dom Franç.-Arm.)], *Histoire de S., abbé de S.-D., ministre de l'État et régent sous le règne de Louis le Jeune,* Paris, 1721, 3 vol. in-12; *La Haye, 1730, 3 v. in 12. — *[Le même], *Défense de la nouvelle* Histoire de S., *avec l'Apologie pour feu M. l'abbé de la Trappe;* Paris, 1725, in-12. — [Hénault de Séchelles (Marie-Jean)], *Éloge de S., abbé de S.-D., ministre d'État sous le règne de Louis VI dit le Gros, régent du roy pendant la croisade de Louis VII dit le Jeune,* etc.; Paris, 1779, in-8°. — Huguenin (A.), *Étude sur l'abbé S.;* Paris, 1855, in-8°.— Le même, *S. et la monarchie franç. au XII° siècle* (1108-1152); Paris, 1857, in-8°, 380 p. — Jumel (abbé Jean-Charles), *Éloge de S., abbé de S.-D.;* Paris, 1779, in-8°. — [Langeac (de)], *S. moine de S.-D.;* [Paris], 1798, in-8°. — [Laussat (de)], *Discours sur l'abbé S. et son siècle;* Genève [Paris], 1779, in-8°. — Mesmons (Germ.-Hyac. de Romance des), *Éloge de S., abbé de S.-D., premier ministre sous les règnes de L. le Gros et de L. le Jeune,* etc.; Amsterd. [Paris], 1779, in-8°[4]. — Nettement (Alfred), *Histoire de S.;* Paris, 1842, in-12. Nouv. édit. augm. s. c. t. : *S. et son temps;* Paris, 1867, in-8°, xxiv-373 p. — *Roman (abbé Jean-Jos.-Thér.), *Eloge de S., abbé de St. D., premier ministre,* etc.; [Paris], 1779, in-8°. — [Saint-Martin (abbé de)], *Réponse aux « Réflexions sur S. et son siècle »;* Paris, 1780, in-8°. — Saint-Méry (Alf. de), *S. ou la France au XII° siècle;* Limoges [1851], in-8° (*Biblioth. chrét. et mor.*).

Il est temps d'en venir aux écrits de Suger, que nous classerons selon l'ordre chronologique, en indiquant pour chacun les mss. connus, les éditions et traductions qui en ont paru :

A. Vita Ludovici Grossi regis (1137-43) : — *a.* Mss. : Paris, *Bibl. impér.,* fonds Notre-Dame 133 et 135 (xiie siècle), fds lat. 12710 (anc. St.-Germ. 1085, xiii° siècle, f° 12-25), 5925 (anc. Colbert. 290, xiv° siècle, f° 199-232) et 6265 (xvi° siècle); *Bibl. Mazar.* 543 (prov. de St.-Denis, xii° siècle, f° 232-66)[5]. — *b.* Editt. : 1596, P. Pithou, *Histor. Franc. script.,* XI, 95-136; 1641, A. Duchesne, *Hist. Franc. script.,* IV, 281-321 (d'après 2 mss.)[6]; 1781, DD. Clément et Brial, *Script. rer. Gall.,* XII, 10-62 (d'après préc. et 4 mss.); 1854, Migne,

1. Nous énumérons par ordre alphabétique des auteurs, en faisant précéder d'une * les ouvrages et éditions inconnus à M. L.
2. Très-rare, pour avoir été complétement supprimé par l'auteur.
3. Et non *monastère,* comme l'écrit par erreur M. L. (p. xxij).
4. Tous les exempl. portent de la main de l'auteur : « Cet ouvrage ne se vend point. »
5. M. L. n'a mis à profit que les mss. des bibliothèques de Paris (Impér. et Mazar.). A ne consulter que la *Biblioth. biblioth mss. nova* de Montfaucon, il doit se trouver des mss. de *A* au Vatican, fds de Christ. de Suède 341 et 1391 (p. 21 *b* et 45 *b*).
6. Potthast (trompé par Fabricius?) indique (*Bibl. hist. medii ævi,* p. 541 *b*) un supplément à *A* dans les *Anal.* de Mabillon qui se rapporte à *B.*

Patrologia lat., CLXXXVI, 1253-1340 (d'après préc.); 1867, Lecoy, 1-149 (d'après mss. et impr.). — *c*. Traduct. : 1825, Guizot, *Mém. relat. à l'Hist. de Fr.*, VIII, 1-160.

B. Libellus de consecratione ecclesiæ a se ædificatæ et translatione corporum s. Dionysii ac sociorum ejus (1143)[1] : — *a*. Mss.[2] — *b*. Editt. : Duchesne, *Hist. Franc. script.*, IV, 350-9; supplément ap. Mabillon, *Vet. analecta*, éd. 1675, I, 328, éd. 1723, 463; 1706, Félibien, *Hist. de l'abb. de S.-D.*, pr., clxxxvij ss. (d'après préc.); 1806, fragment ap. D. Brial, *Script. rer. Gall.*, XIV, 312-8; Migne, *Patrol. lat.*, CLXXXVI, 1239-54 (d'après Félib.); Lecoy, 211-38 (d'après éditt.).

C. Liber de rebus in administratione sua gestis (1145) : — *a*. Mss. : Paris, *Bibl. impér.*, fds lat. 13835 (anc. St.-Germ. 1072[3], xii[e] siècle). — *b*. Editt. : Duchesne, *Hist. Fr. scr.*, IV, 331-49; impr. à part par le même s. c. t. : *De rebus in sua administratione gestis*, Paris., 1648, in-8°; 1706, Félibien, *Hist. de St.-D.*, pr., clxxij ss.; 1781, DD. Clément et Brial, *Scr. rer. Gall.*, XII, 96-101; Migne, *Patrol. lat.*, CLXXXVI, 1211-40 (d'après Duchesne); Lecoy, 151-209 (d'après ms. et impr.).

D. Epistolæ (1145-51) : — *a*. Mss. : Paris, *Bibl. impér.*, fds lat. 14192 (anc. St.-Cerm. 1085[2], xiii[e] siècle). — *b*. Editt. : Marrier et Duchesne, *Biblioth. Cluniac.*, 918; Duchesne, *Hist. Fr. scr.*, IV, 491-555 (CLVII); Labbe et Cossart, *Concil.*, X, 1059; Du Boulay, *Hist. univ. Paris.*, II, 229, 248; Mabillon, *Anal.*, I, 328; Dubois, *Hist. eccl. Paris.*, II, 96-8; Félibien, *Hist.*, *de St.-D.*, pr., cxvij; Martène et Durand, *Thes. anecdot.*, I, 414-26 (XXI); *Gallia Christ.* nova, instr., 63; D. Brial, *Scr. rer. Gal.*, XV, 483-532; Migne, *Patrol. lat.*, CLXXXII, 675, et CLXXXVI, 1347-1440 (CLXXXVII, d'après préc.); Lecoy, 239-84 (XXVI, d'après ms. et préc.)[3]. — *c*. Traduct. : 1640, Baudoin, *Le ministre fidèle*, (XLVI).

E. Testamentum, chartæ, constitutiones (1125-50) : — *a*. Mss. : Paris, *Arch. de l'emp.*, K, 22, n[os] 4[3], 5, 6, 6[2], 97; LL, 1157, f[os] 15, 51, 53, 54, 319, 510; 1158, f[os] 160, 559; 1176, f° 23. — *b*. Editt. : Doublet, *Hist. de S.-D.*, 488, 856-76 (VII); Duchesne, *Hist. Fr. scr,*, IV, 546-57 (X); Dubois, *Hist. eccl. Par.*, II, 68; Félibien, *Hist. de St.-D.*, pr., xcvj-cij (V); Mabillon, *Ann. ord. S. Ben.*, VI, 133; Migne, *Patrol. lat.*, CLXXXVI, 1439-60 (XI); Chazaud, *Fragm. du Cartul. de la Chap.-Aude*, 104; Tardif, *Monum. hist.*, n[os] 396 et 425; Lecoy, 319-64 (XII)[4].

A ces écrits de Suger[5] s'ajoutent les documents ci-après relatifs à sa vie :

---

1. L'édit. de M. L. porte simplement pour titre : *L. alter de c. e. S. D.*

2. Montfaucon indique pour cet ouvrage dans le même fonds le ms. 1336 (p. 44 *a*) et d'autres qui ne se retrouveraient peut-être pas (p. 74 *b*).

3. M. L. donne en appendice (p. 285-317) l'indication (analyse et sources) de 156 lettres adressées à Suger par différents personnages.

4. M. L. donne encore en appendice (p. 365-74) l'analyse, avec indication des sources, de 42 chartes imprimées ou inédites ayant rapport à Suger.

5. Il avait encore composé une *Histoire de Louis le Jeune*, au témoignage de son biographe; de plus divers mss. lui attribuent une partie des *Chroniques de Saint-Denis*.

F. *Vita Sugerii abbatis S. Dionysii*, auctore Wilhelmo ejus discipulo; *Epistola encyclica conventus S. Dionysii de morte Sugerii abbatis*. — *a*. Mss. : Paris, *Bibl. impér.*, fds lat. 14192 (supra). — *b*. Editt. : 1642, bar. D'AUTEUIL, *Hist. des min. d'État*, 276-97; DUCHESNE (Franç.), *Vita Sugerii abbatis S. Dionysii, summi Franciæ ministri regnantibus Ludovico VI et Ludovico VII*, Paris., 1648, in-8°; FÉLIBIEN, *Hist. de St.-D.*, pr., cxciv ss.; DD. CLÉMENT et BRIAL, *Scr. rer. Gall.*, XII, 102-15; MIGNE, *Patrol. lat.*, CLXXXVI, 1193-1212; LECOY, 375-411 (d'après ms. et impr.). — *c*. Traduct. : BAUDOIN. *Le min. fidèle*; GUIZOT, *Mém. rel. à l'hist. de Fr.*, VIII, 165-205.

G. *Testimonia veterum*. — Les témoignages contemporains relatifs à Suger réunis par M. L. (p. 413-26) se réduisent à : *a*. Chroniques et obituaires; *b*. Diplômes de Louis VI et de Louis VII; *c*. Lettres de saint Bernard, d'Eugène III, de Robert d'Hertfort et de Joscelin de Salisbury; *d*. Épitaphe et pièces de vers en son honneur.

Il serait difficile d'indiquer d'une manière plus complète que nous ne venons de le faire le contenu de la publication de M. L. de La M., qui a mis fructueusement à profit mss. et éditions [1] pour établir un texte aussi correct que le permettait le petit nombre des sources dont il avait à disposer. Des notes au bas des pages énumèrent les variantes, précisent la chronologie, élucident certains points philologiques et historiques. Bien que la rédaction en latin des notes de cette publication, qui n'a de latin que le texte, nous semble anormale, nous n'en ferions pas un reproche à l'éditeur, si son style réflétait tant soit peu le génie de la langue dans laquelle il a jugé à propos de s'exprimer. Nous aurions aussi été bien aise de voir toujours distinguées par un signe les notes des éditeurs primitifs, et aussi celles du collaborateur de M. L., sur lequel nous reviendrons, puisque son nom ne figure pas dans le titre. On trouve en outre des sommaires français en tête de chaque livre, des éclaircissements et observations sur diverses questions historiques qui demandaient de plus longs développements et rejetées à cet effet à la fin du vol. (p. 427-46), enfin une table alphabétique très-détaillée (p. 447 ad fin.), trop détaillée même à notre sens; ainsi, pour ne citer qu'un exemple, M. L. trace (p. 431) l'itinéraire de Pascal II en France pendant l'année 1107; or on se demande quelle utilité revient aux œuvres de Suger de voir figurer, dans la table susdite, toutes les villes qui furent témoins du passage du pape; il est bien vrai que l'abondance ne saurait nuire en cette matière, mais en principe nous n'admettons pas la nécessité de mentionner dans un index les personnages ou les localités qui ne figurent que dans les notes de l'éditeur, et point dans le texte qu'il édite. Une dernière observation touchant les *index* : nous voudrions qu'on

1. Il ne cite que « pour être complet (p. vij, n. 1) » le tome CLXXXVI de la *Patrologie* de M. l'abbé Migne; nous avons tout lieu de croire qu'il ne l'a jamais vu, sans quoi il n'ajouterait pas qu' « il contient une partie des œuvres de Suger, » car, à peu de choses près, cette édition collective est aussi complète que la sienne. Elle a pour titre : *Sugerii abbatis S. Dionysii opuscula et epistolæ nunc primum in unum collecta*, acc..., 1854, in-4°, 1528 col.; on y trouve reproduites les notices consacrées à Suger par le *Gallia Christ.* (t. VII, p. 368 ss.) et par l'*Hist. litt. de la France*, col. 1151, 1163-92.

réservât les petites capitales aux noms de personnes, le caractère italique aux noms de lieux et le romain aux choses. — Nous avons bien relevé quelques erreurs de détails, mais en général elles sont plus du ressort de la correction typographique que de la critique.

En somme, le *Suger* de M. L. ne sera pas un des moins bons volumes de la *Société de l'histoire de France* qui l'a publié et à qui revient le mérite de l'initiative. Dès 1840 elle chargeait de l'édition des œuvres du célèbre abbé de Saint-Denis M. Yanoski, qui mourut ne laissant que de rares matériaux. Sa tâche fut confiée, en 1844, à M. l'abbé Arnaud, du diocèse de Paris, qui, pendant plusieurs années, consacra de longues veilles à collationner et à annoter les textes, à en préparer même une traduction dont le projet a été abandonné depuis. L'état de sa santé ne lui permit pas de continuer, et c'est M. L. de La M. qui a recueilli sa succession en 1865. L'un et l'autre ont droit à la reconnaissance du public érudit. ULYSSE CHEVALIER.

---

159. — **Erzbischof Christian von Mainz,** von Conrad VARRENTRAPP. Berlin, E. S. Mittler, 1867. 141 p. in-8°. — Prix : 3 fr. 75.

Nous attendons toujours encore la biographie de l'empereur Frédéric Ier Barberousse, l'un des plus grands caractères historiques du moyen-âge et l'un des noms favoris de la légende germanique. Mais à défaut de cet ouvrage capital nous en avons eu depuis quelques années beaucoup d'autres, de MM. Prutz, Philippson, Reuter, Scheffer-Boichorst[1], etc., relatifs à certains personnages ou à certaines époques du règne de Frédéric Ier. A ces monographies diverses vient s'ajouter aujourd'hui la savante étude de M. Varrentrapp sur l'archevêque Chrétien de Mayence, chancelier de l'empire et l'un des plus fidèles conseillers de Frédéric en même temps que son meilleur général : détail qui ne saurait étonner le connaisseur de l'histoire du moyen-âge. Le travail de M. V. fera complétement oublier les études peu critiques que Berbissdorff, Camici, Heynig, etc. ont consacrées, il y a plus d'un demi-siècle, à ce curieux personnage. Puisant aux meilleures sources et discutant avec une grande sagacité critique la valeur des témoignages contradictoires qu'il rencontre, M. V. nous retrace un intéressant tableau de ce qu'était au XIIe siècle un grand dignitaire de l'Église ainsi que du mouvement politique du règne de Barberousse, auquel pendant plus de vingt ans Chrétien de Mayence fut étroitement mêlé. Nous ne connaissons ni sa famille ni la date de sa naissance[2]; il apparait pour la première fois en 1160, jouissant déjà comme prévôt de l'Église de Mersebourg d'une influence considérable. Profondément engagé dans la lutte contre le pape Alexandre III, récompensé de ses services par le pallium archiépiscopal, mais considéré comme intrus par la cour de Rome, Chrétien s'occupait fort peu de son vaste diocèse qui ne le vit presque jamais. Toujours en quête d'aventures et de dangers nous voyons le

---

1. Voy. sur ce dernier ouvrage, *Rev. crit.*, 1867, I, p. 236.
2. M. V. a démontré que l'opinion générale qui le fait descendre des comtes de Buch est sans fondement, p. 3-8.

fougueux prélat amener successivement l'île de Sardaigne sous l'autorité de l'empire, soumettre la Toscane révoltée, ouvrir les portes de Rome à Frédéric par une brillante victoire; en 1168 nous le voyons comme ambassadeur en France et en Angleterre, en 1171 nous le trouvons comme envoyé impérial à Constantinople. C'est encore lui que choisit Barberousse lorsque la défaite de Legnano en 1176 le force à négocier avec le pape; Chrétien signe avec Alexandre III le pacte d'Agnani et concourt à la rédaction du traité de Venise. A partir de ce moment nous le perdons un peu de vue; il meurt de la fièvre en 1183 pendant qu'il aidait le pape Lucius III à combattre les Romains révoltés. Le chroniqueur Albert de Stade nous le dépeint d'après les récits de l'écolâtre Henri de Brême, alors le fidèle notaire de l'archevêque, monté sur un coursier fougueux, la tête couverte d'un casque d'or et la cuirasse étincelante sous sa longue tunique violette, tenant à la main une masse d'armes énorme dont il se servait vaillamment dans les combats. Aimant le luxe et la bonne chère et plus encore les femmes, dont il se faisait accompagner partout[1], éclipsant par la splendeur de son entourage l'éclat de la cour impériale elle-même, l'archevêque Chrétien de Mayence peut servir de type à ces prélats belliqueux du XII[e] siècle qui prenaient une si large part à la vie chevaleresque de l'époque et se souciaient fort peu des prescriptions canoniques. La savante et substantielle monographie de M. Varrentrapp se termine par quelques études de détail sur des points spéciaux de son sujet, parmi lesquelles nous signalerons surtout celle qui s'occupe du texte authentique du traité de Venise signé par Alexandre III et Frédéric Barberousse en 1177. Le volume est clos par les regestes de l'archevêque de Mayence qui vont de 1160 à 1183.

ROD. REUSS.

---

160. — **Observations sur l'orthographe ou ortografle française,** suivies d'une histoire de la réforme orthographique, depuis le XV[e] siècle jusqu'à nos jours, par Ambroise FIRMIN DIDOT. Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Paris, Ambroise Firmin Didot. 1868. In-8°, 485 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'ouvrage de M. Ambroise Firmin Didot est, comme l'indique le titre, divisé en deux parties. Dans l'une il fait des propositions de réforme orthographique; dans l'autre il retrace l'histoire des réformes proposées avant lui. Il représente que l'Académie allant publier une nouvelle édition de son dictionnaire, et ce dictionnaire étant devenu en orthographe la loi absolue des écrivains et des imprimeurs, il dépend de l'Académie d'introduire dans son orthographe et dans l'orthographe française des simplifications qui supprimeraient des difficultés inutiles. Les propositions de M. D. porte sur sept points. 1° L'emploi de l'*h*. L'Académie écrit *métempsycose* et *psychologie*, *scoliaste* et *archaïsme*, *rapsode*, *rapsodie* et *rhume*, *rhumatisme*, *rhythme* et *eurythmie*, *hémorragie* et *catarrhe*, *trésor*,

1. Les *Annales Stadenses* nous racontent une singulière anecdote à ce sujet. Les clercs et les femmes de joyeuse vie qui se trouvaient dans l'armée de Chrétien de Mayence s'emparèrent un jour à eux seuls de deux châteaux très-bien fortifiés. *Monument. Germ.* XVI, p. 347. On doit supposer que les assiégés y mirent beaucoup de bonne volonté.

trône et *anathème, enthousiasme,* etc., *fantaisie, fanatique* et *philosophie, physique*, etc. Pourquoi ne pas supprimer l'*h* partout? 2° Doubles lettres. Pourquoi écrire *clientèle, fidèle* et *chapelle, chandelle?* Pourquoi *agression* et *aggraver?* Pourquoi *limonier et citronnier? national* et *constitutionnel?* Pourquoi *honneur, donner, personne, couronne,* contrairement à l'étymologie latine? on écrit *comploter* et *grelotter, apercevoir* et *apparaître, occuper* et *développer.* 3° Emploi du tiret. Quelle règle suit-on quand on écrit *bienséant* et *bien-aimé, contrebande* et *contre-poids?* 4° *An* et *en*. M. D. montre que la confusion est complète. L'Académie écrit *cédant* et *précédent, contenance* et *continence, bienfaisance* et *magnificence,* etc., tout à fait au hasard. 5° *Ti, Tion.* L'académie écrit *différencie* et *balbutie, chiromancie* et *démocratie, circonstanciel* et *pestilentiel, contentieux* et *consciencieux, négociation* et *initiation.* M. D. propose un *t* avec cédille pour distinguer *les acceptions* de *nous acceptions.* 6° Y. L'Académie écrit *hyémal* et *hibernal;* elle n'écrit plus *satyrique, crystal,* mais elle a rétabli *analyse, analyser.* 7° *G.* Pourquoi *jumeaux* et *gémeaux, majesté* et *magistrat?* M. D. propose un *g* pointé au-dessus dans le cas où *g* a le son du *j*.

Nous n'avons cité qu'un petit nombre des incohérences rassemblées par M. D. Il est certain qu'une telle orthographe n'est conforme ni à l'étymologie, ni à la prononciation, ni à la logique. M. D. a mille fois raison quand il propose de rétablir l'uniformité en faisant prévaloir complétement la conformité à la prononciation partout où ce principe a déjà été suivi partiellement. Je ne vois pas d'avantage à adopter le *t* avec cédille et le *g* pointé. Les signes diacritiques sont dans l'écriture, la lecture et l'impression une source féconde d'erreurs et de confessions. On pourrait relever dans cette partie du travail de M. D. quelques inadvertances; ainsi il dérive la première syllabe de *rhétorique* de ῥέω, couler (p. 28); il range *charme* au nombre des mots dérivés du grec, *cristal* parmi les mots commençant en grec par un χ (p. 35), *endurant, exposant, extravagant, fatigant, flagellant,* parmi les participes en *ant* dérivés de participes latins en *ens;* il dit que dans *supprimer* « *su* est une contraction de *sub* et non de *super* » (p. 55); il raisonne souvent (p. 45 n. 1 et ailleurs) comme si le latin était dérivé du grec. Mais ces erreurs ne portent que sur des points ici secondaires et ne touchent en rien à ce qu'il y a d'éminemment rationnel et raisonnable dans les idées de M. D.

L'exposé des opinions et systèmes concernant l'orthographe française depuis 1527 jusqu'à nos jours est fort intéressant. Je ne crois pas qu'il soit échappé grand chose à l'attention de M. D. Je lui signalerai toutefois l'opinion de Descartes. Un de ses amis lui avait remis une lettre d'objection sur sa première publication contenant le discours de la méthode, la dioptrique, les météores et la géométrie (Leyde, 1637); voici quelle était la dernière objection : « Il est » vrai que notre orthographe française a des superfluités qu'il faut corriger, mais » il faut que ce soit sans causer des ambiguités : car on doutera peut-être » touchant les mots de *cors* et d'*espris*, si le premier ne signifie point des *cornets,* » que nous nommons aussi des *cors,* et si l'autre ne se prend point pour être » *espris* de quelque chose. Il est vrai que c'est une remarque de grammairien et

» non de philosophe; c'est pourquoi on l'a mise hors du rang des autres; ou » peut-être c'est la faute de l'imprimeur[1]. » Descartes répond sur ce point[2] : « Il est vrai que, pour l'orthographe, c'est à l'imprimeur à la défendre; car je » n'ai en cela désiré de lui autre chose, sinon qu'il suivît l'usage; et comme je » ne lui ai point fait ôter le *p* de *corps*, ou le *t* d'*esprits,* lorsqu'il les y a mis, » aussi n'ai-je pas eu soin de les lui faire ajouter lorsqu'il les a laissés, à cause » que je n'ai point remarqué qu'il l'ait fait en aucun passage où cela pût causer » de l'ambiguité. Au reste, je n'ai point dessein de réformer l'orthographe fran- » çaise, ni ne voudrois conseiller à personne de l'apprendre dans un livre imprimé » à Leyde; mais s'il faut ici que j'en dise mon opinion, je crois que si on suivoit » exactement la prononciation, cela apporteroit beaucoup plus de commodité » aux étrangers pour apprendre notre langue, que l'ambiguité de quelques » équivoques ne donneroit d'incommodité à eux ou à nous; car c'est en parlant » qu'on compose les langues plutôt qu'en écrivant; et s'il se rencontroit en la » prononciation des équivoques qui causassent souvent de l'ambiguité, l'usage y » changeroit incontinent quelque chose pour l'éviter. » L'exposé historique fait par M. D. montre qu'au XIIe siècle on pratiquait ce que recommande ici Descartes[3]; l'influence de l'érudition introduisit au XVIe siècle dans notre orthographe une foule de lettres étymologiques et parasites, et les rédacteurs du premier dictionnaire de l'Académie (1694) subirent le préjugé de l'orthographe étymologique; mais dans la troisième édition (1740) l'Académie modifia en conformité avec la prononciation près de 5000 mots. Elle fut beaucoup plus timide en 1835. Les exigences impérieuses de l'enseignement primaire font une loi d'adopter un système logique d'écriture qui n'entrave pas la lecture par des difficultés inutiles. Comme l'a très-bien dit Voltaire, « l'écriture est la peinture de » la parole; plus elle est ressemblante, meilleure elle est. » C'est une pure convention, comme le système des poids et mesures, qu'on est libre de modifier à son gré. Il en est autrement de la langue parlée, envers laquelle on est tenu à un respect rigoureux en tout ce qui touche à l'usage déclaré. J'accorderai sans difficulté à M. D. que notre mot *orthographe* est au point de vue du grec ὀρθογραφία un barbarisme; mais le mot grec en devenant un barbarisme est devenu un mot français qui a été modifié sans doute par suite d'une fausse analogie avec *agrafe*, *paraphe*, *paragraphe;* ces fausses analogies sont nombreuses dans toutes les langues, mais elles sont une partie du droit qu'une langue a de s'assimiler ce qu'elle emprunte; et ce droit on l'exerce encore en conformant l'écriture à la prononciation. Il faut consommer la naturalisation d'*orthographe*

1. Descartes, *Œuvres,* éd. Cousin, VII, 389. Dans cette édition on a imprimé *corps* et *esprit,* ce qui ne donne aucun sens. J'ai rétabli *cors* et *espris* qu'exige le sens et que donne l'édition latine d'Amsterdam (1682, in-4°), *Epistolæ,* II, 1, p. 3.

2. Descartes, *Œuvres,* éd. Cousin, VII, 404.

3. Quant aux mots latins tirés du grec, l'orthographe au moyen-âge est tout à fait arbitraire. En les écrivant on suivait tantôt la prononciation, tantôt des étymologies arbitraires. Ainsi on écrivait presque toujours *metha* les mots commençant par la préposition grecque μετά. Le *th* et le *t*, l'*y* et l'*i* sont mis tout à fait au hasard. On écrivait et on prononçait toujours *diptongus* et *spera*. A. M. D., p. 41.

en écrivant *ortografe*. Il faut bannir de notre écriture toutes les incohérences et toutes les fantaisies qui la déparent et qui font de notre orthographe une science aussi inutile que difficile, que pas un Français ne possède à fond. Il faut que les enfants puissent apprendre en trois mois ce qu'ils apprennent en trois ans et ce que les ouvriers et les paysans ne peuvent souvent pas apprendre. Les propositions de M. D. sont un acheminement vers ce but et ne sauraient être trop chaudement appuyées. Elles sont sensées, pratiques, et il les a très-bien justifiées par la raison et par l'histoire.

Charles THUROT.

---

161. — **Aus Gœthe's Freundeskreise.** Darstellungen aus dem Leben des Dichters von Heinrich DÜNTZER. Braunschweig, Fr. Vieweg u. Sohn, 1868. In-8°, xiv-552 p.

M. H. Düntzer, le savant commentateur de *Faust*, l'infatigable historien de l'époque gœthéenne, nous donne aujourd'hui un nouveau volume rempli des plus intéressantes études sur les relations du grand poète avec divers personnages marquants de son temps. Déjà, en 1854, M. D. avait publié des travaux très-appréciés sur les rapports de Gœthe avec Lavater, Jacobi, Wieland, Knebel, et depuis il les avait complétés par des essais analogues et plus étendus encore sur Claudius, Schiller, Charles-Auguste, sans parler de ses *Portraits de femmes de la jeunesse de Gœthe*. Le volume que nous avons sous les yeux se compose de quatorze articles qui ont successivement paru, de 1854 à 1865, dans le *Morgenblatt* et la *Gazette d'Augsbourg*, et qui avaient presque tous un caractère polémique ou du moins apologétique. Chacune de ces études est consacrée à un des hommes de quelque importance qui ont eu le bonheur de vivre avec Gœthe, et plus particulièrement à ceux d'entre eux dont les relations avec le poète ont été troublées dans la suite ou mal représentées par les malveillants ou les esprits chagrins qui — on le sait — se sont donné pleine carrière en Allemagne pour attaquer le caractère de l'homme dont il était évidemment impossible de rabaisser le génie. Ce sont donc autant d'apologies (des *Rettungen*, comme on disait autrefois en Allemagne), destinées à établir le peu de fondement des accusations lancées contre Gœthe. Selon M. D., le poète fut irréprochable dans ses amitiés; bien plus, il fut une des rares natures privilégiées qui sont particulièrement organisées pour goûter le bonheur intime de l'amitié; si ses liaisons avec ses amis se sont souvent dénouées, parfois même rompues, c'est leur faute et non celle du poète, et tous ceux qui se permettent d'en douter sont vertement tancés par M. Düntzer et traités de calomniateurs et d'ennemis acharnés de Gœthe. C'est peut-être pousser la défense un peu loin. Nul doute que, dans tous les rapports que M. D. expose si complétement dans ce volume, Gœthe n'ait été dans son droit, mais ses amis n'avaient pas toujours tort non plus; ici, comme partout en pareil cas, les circonstances et la diversité fatale des natures agirent plus que des fautes personnelles ou des actes précis, et il ne me semble nullement nécessaire pour prouver le désintéressement, la loyauté et le dévouement de Gœthe, de démontrer que ses amis furent des monstres d'ingratitude ou d'égoïsme. Souvent aussi M. D. parle de relations que Gœthe a déclinées dès le début, et il essaie de le

défendre du reproche de froideur qu'on lui adresse si volontiers. Cela nous paraît encore une peine tout à fait inutile. Depuis quand donc est-ce un crime de se dérober aux épanchements des premiers venus et aux insistances des importuns qui veulent vous imposer leur intimité et forcer votre amitié ? Serait-ce donc de l'égoïsme que de ne vouloir pas s'engager dans des liaisons étroites avec des personnes que l'on ne se sent point sympathiques, ces personnes fussent-elles même malheureuses ? Le malheur commande la pitié aux cœurs bien nés, et certes Gœthe ne la refusa jamais ; quant à son amitié, il avait bien le droit de n'y pas laisser pénétrer tous les indiscrets, plus fréquents en Allemagne, et dans son temps, qu'ailleurs et depuis. L'Allemand ne comprend guère, et il comprenait moins encore, dans le siècle de la sensiblerie, les simples rapports de société, de politesse bienveillante, de commerce d'affaires, d'intérêts ou de monde, si fréquents dans tous les pays où il y a une véritable société organisée, et il n'admet guère que l'amitié sentimentale, étroite, envahissante, ou l'absence de toute relation, voire même l'inimitié.

Quoi qu'il en soit, l'impression totale de ce livre, comme de tous ceux qui ont été publiés sur Gœthe depuis sa mort et qui reposent sur des documents authentiques, est on ne peut plus favorable au poète. Jamais peut-être on n'a connu aussi complétement tous les coins et recoins de la vie d'un personnage célèbre. Gœthe a à peine écrit au crayon un billet de deux lignes qui ne soit publié. On sait, à quelques heures près, l'emploi de chacune de ses journées ; on connaît chacun de ses actes, — ceux-là même qu'il a voulu cacher n'ont pas été respectés par l'indiscrétion des chercheurs ;— on peut citer chacun de ses mots ; on a publié près de cent volumes de lettres, d'entretiens, de souvenirs de gens qui ont été en contact avec lui, sans compter les milliers de lettres qu'il a écrites lui-même ou que les contemporains ont échangées entre eux. Eh bien ! il n'y a pas une de ces publications, tout *objectives*, et qu'aucun raisonnement des éditeurs n'accompagne, qui n'ait tourné à l'honneur de l'homme ; ses œuvres se chargeaient bien suffisamment de la défense du poète et du savant. Dans le nouveau volume de M. Düntzer encore, chaque page fait ressortir davantage la noblesse d'âme de Gœthe, la fougue primesautière de sa jeunesse, qui lui gagna tous les cœurs, le travail opiniâtre de l'homme pour se rendre meilleur de jour en jour, la noble tolérance de sa vieillesse, tolérance grandiose et large, mais qui n'excluait ni l'ardeur des convictions ni la vivacité de l'intérêt. Que de charité délicate, que de bonté active, que d'indulgence, quelle intensité de sympathie, quel sentiment du devoir, quelle franchise, quelle bienveillance encourageante sous cette enveloppe un peu froide qu'il fallait rompre avant d'arriver au foyer de chaleur bienfaisante que le poète avait bien raison de ne vouloir pas prostituer à la sentimentalité banale de tous les indiscrets qui l'assiégeaient ! Les belles facultés de sa grande intelligence ne se montrent pas moins que les qualités de son cœur dans ces révélations nouvelles : c'est notamment sa singulière et puissante ouverture d'esprit, sa seconde vue de poète et d'observateur, son sens droit et pratique, qui ressortent avec une surprenante évidence dans tous les rapports que M. D. nous fait connaître en tous leurs détails, en trop de dé-

tails peut-être. Sans doute, tous ces infiniment petits sont instructifs, intéressants même au plus haut point, mais ils finissent pas fatiguer le lecteur. Le style de M. D. est correct et pur, mais il est encore de l'école qui régnait avant 1848, c'est-à-dire qu'il affectionne les phrases longues et à incidences qui exigent de l'effort de la part du lecteur. Qu'on ajoute à cela les citations très-bien choisies, il est vrai, mais par trop abondantes qui arrêtent la lecture, et on comprendra que l'ouvrage dont nous parlons est plutôt un volume à consulter qu'un livre à lire. Hâtons-nous de dire que ce volume est précieux, et qu'il serait difficile à un amateur de littérature allemande de s'en passer. Mais, je le répéte : toutes ces intrigues que l'envie ourdissait autour du grand homme, toutes ces misères mesquines contre lesquelles il eut à lutter finissent par devenir monotones. Ce qui ne contribue pas moins à produire cet effet, c'est l'ordonnance du volume de M. Düntzer. C'est une réunion d'études diverses qui cependant tournent toutes autour de la même personne et de la même question : de là je ne sais quoi de décousu et d'uniforme à la fois pour celui qui lit ces quatorze chapitres tout d'un trait et se voit ramené à chaque article de 1830 à 1770 et des relations du vieillard à celle du jeune homme. Le lecteur aurait mieux aimé un tableau d'ensemble où tous les détails fussent fondus que cette galerie de tableaux détachés qui se ressemblent. Même les lisant séparément, il se trouvera souvent arrêté; car l'auteur semble avoir écrit pour le public spécial des personnes qui sont au courant de tous les faits et de tous les acteurs de l'époque classique de la littérature allemande; ou bien il suppose universellement connus une foule de détails que la grande majorité des lecteurs ignore.

Si M. D. n'a pas réussi à donner un volume dont le style, l'économie et le caractère élémentaire permissent un accès facile aux gens du monde, ou aux étrangers, a-t-il produit au moins un livre qui soit très-utile aux savants? Malheureusement non; et c'est ici le cas de regretter les bonnes vieilles habitudes allemandes. Voici un travail excellent à tous égards et où aucun fait, même le plus mince, n'est avancé sans que l'auteur ait par devers lui une preuve péremptoire, ou sans qu'il donne une citation à l'appui : les conclusions de M. D. sont donc absolument irréfutables; car ses études sont fondées sur des documents authentiques, inattaquables, accessibles au public pour la plupart. Pourquoi M. B. n'a-t-il pas voulu indiquer au bas des pages la provenance de ces citations? J'en ai vérifié plusieurs, qui sont rigoureusement exactes; il n'avait donc aucune raison pour ne pas renvoyer aux recueils de lettres ou de documents où il les puisait, si ce n'est celle de gagner un peu de place; mais en vérité, cette raison n'est pas bonne; car une simple indication abrégée d'un titre et d'une page ne prend guères de place. Serait-ce que M. D. n'a pas voulu donner à un volume une apparence trop érudite? C'est là une considération qui tend à prévaloir en Allemagne et qu'on ne saurait assez combattre. Un titre de livre au bas d'une page n'a jamais arrêté un lecteur, si futile qu'on le suppose; mais un fait avancé sans le contrôle d'une citation, fût-ce par M. Mommsen lui-même, est un fait qui n'existe pas pour le savant moderne; car le savant moderne n'admet aucune autorité absolue, et son doute n'est pas méfiance : il est conscience scientifique.

J'ai voulu dire beaucoup de bien de cet excellent livre, et je m'aperçois que j'ai beaucoup plus critiqué que loué. C'est qu'il est plus facile d'appeler l'attention sur les défauts que d'indiquer les qualités lorsque ces qualités sont trop intimement connexes avec le livre tout entier. Je ne puis donc assez engager les personnes qui en France s'occupent de l'histoire littéraire d'Allemagne à lire, mais à lire à bâtons rompus, ce volume qui rectifie si heureusement les erreurs involontaires des *Mémoires* de Gœthe et qui complète toutes les biographies existantes du poète, même la meilleure et la plus complète de toutes, celle que M. Richelot a publiée en français en se servant de tout ce que Gœthe a jamais écrit sur lui-même. Un sommaire rapide des divers chapitres donnera une idée de l'intérêt de ces nouvelles recherches où nous regrettons de ne pas trouver une étude spéciale sur Herder et sa femme. De récentes publications permettraient d'écrire un chapitre des plus intéressants sur les relations des deux poètes, qui sont si caractéristiques pour l'un et pour l'autre, et pour la vie de Weimar en général.

La première étude est consacrée à *Klopstock* et met très-heureusement en évidence la loyauté et la modestie de Gœthe, aussi bien que la vanité envahissante et impérieuse de l'auteur du *Messias* qui ne souffrait guères d'autres dieux à côté de lui. Rien n'est absolument nouveau dans les faits et les mots rapportés par M. D., mais il a le mérite incontestable et très-grand d'avoir cherché partout et réuni ici tous ces détails épars et décisifs. — J'en dirai autant du chapitre sur le *père* Gleim, dont la nature bourgeoise et prosaïque ne se sentit jamais bien à l'aise avec le Titan. — Il m'a semblé que M. D. était un peu sévère pour Lentz qui forme l'objet de la troisième étude. Lentz était une nature malheureuse, maladive; il était pauvre, faible de caractère, un peu vaniteux aussi, j'en conviens. Cela ne suffit-il pas pour expliquer sa conduite? pourquoi chercher des motifs intéressés, des calculs, là où tout s'explique si naturellement? pourquoi faire des hypothèses gratuites (p. 108, 114, 121, 125), alors que les documents parlent déjà si haut? Quoi qu'il en soit, il est certain que M. D. a pleinement réussi à laver Gœthe du reproche de jalousie que les derniers biographes de Lentz ont cru pouvoir lui faire à l'endroit de leur pauvre héros. Disons en passant que nous nous associons de tout cœur aux vœux de M. D. pour que les documents sur Lentz qui se trouvent entre les mains de MM. Jegòr de Sieven, R. Kœpke, et de Maltzahn, soient enfin publiés. — IV. *J. H. Voss.* L'accumulation de la chronologie et des discussions de dates est peut-être plus gênante dans cette étude que dans toutes les autres. C'est surtout en parlant de la liaison de Gœthe et de Voss qu'on peut dire que, si elle se relâcha, les torts furent réciproques ou plutôt que la faute en fut à la diversité des caractères seuls. D'ailleurs Voss au moins reste toujours plein d'égards, et cela doit être d'autant plus relevé que l'on connaît sa nature passionnée et rude qui éclata avec tant de véhémence dans la lutte contre Stolberg et dans celle contre Creuzer. Avec Gœthe, son ton ne cessa jamais de rester parfaitement convenable, ce que l'on ne saurait dire de Klopstock, de Herder, ni de tant d'autres qui rapportèrent impatiemment la supériorité de Gœthe. Quant au poète, on sait que jamais les déceptions les plus

amères ne purent lui arracher de propos blessants pour ceux qu'il avait une fois honorés de son amitié. Le portrait d'Ernestine Voss, l'épouse du fameux traducteur d'Homère, est ravissant : de toutes les charmantes femmes de ce temps, ce fut une des plus aimables et des plus gracieuses; et on est toujours heureux de retrouver quelques citations de sa correspondance si remplie d'intérêt et de charme. — V. *Reichardt.* Le célèbre compositeur se brouilla avec Gœthe au sujet d'une épigramme un peu vive qui se trouvait dans les *Xénies*. M. Düntzer voudrait nous prouver, mais il n'y réussit pas trop, ce me semble, que cette épigramme est de Schiller. La chose est peu importante; car la solidarité était entière entre Gœthe et Schiller dans ce combat des *Xénies* que M. D. a d'ailleurs fort bien raconté. Gœthe avait parfaitement le droit de railler Reichardt, avec lequel il n'était point intimement lié, qui avait eu des torts envers son ami Schiller, et qui avait le premier vertement attaqué un ouvrage de Gœthe dans son journal l'*Allemagne*. Le fonds d'ailleurs de leur dissentiment reposait sur les divergences politiques : Reichardt était remuant, exalté par la Révolution française, fort avant dans le mouvement; il est naturel que son commerce ne pût convenir à Gœthe qui était dans des idées toutes différentes, sans que pour cela on puisse en faire un reproche à l'un ou à l'autre. Ici encore M. D. suppose, ce que personne n'a le droit de supposer, que ses lecteurs savent tous les *Xénies* par cœur et qu'ils saisiront toutes ses allusions à des détails complétement inconnus aux personnes qui ne se sont pas spécialement occupées de ces études. M. D. aurait bien fait de citer, à propos d'une lettre de Gœthe à Schiller (p. 94), la charmante petite épigramme sur le *Chien du voisin* qui n'est qu'une traduction poétique de cette lettre. Disons en passant que cette querelle entre Gœthe et Reichardt fait encore une fois ressortir tout ce qu'il y eut de viril et de beau dans la noble amitié des deux grands poètes allemands. Peut-être ont-ils été dans cette circonstance plus durs qu'il ne fallait; car après tout, Reichardt n'avait rien fait de bien grave à Gœthe; mais on s'explique cette dureté quand on songe à l'ardeur de la lutte. — VI. *Tischbein.* Ce chapitre est un des plus intéressants du volume; mais ici encore il me semble que M. D., en poussant la défense de Gœthe jusqu'à l'injustice pour le grand peintre, est dans son tort. Or de quel droit surtout reproche-t-il à Tischbein de ne s'être pas attaché à Gœthe, et d'avoir suivi sa propre voie et son propre intérêt? Le poète lui-même était bien plus juste envers son ami de Rome : il comprit qu'il s'était trompé sur lui, que leurs chemins devaient se séparer; mais il ne lui en fit jamais un reproche. — La tendance polémique de ce livre est très-prononcée dans le ch. VII sur le fameux *Cornelius*. Ce travail ne donne d'ailleurs rien de bien intéressant; car les rapports entre « les deux maîtres » étaient presque nuls. Seulement je me permettrais, si c'était ici le lieu, de protester contre cette sorte d'égalité que M. D. établit entre Gœthe et Cornelius. Il serait curieux d'étudier à quoi il faut attribuer ce singulier aveuglement de beaucoup d'Allemands, qui consiste à faire du peintre de la Glyptothèque un second Michel-Ange. Est-ce patriotisme mal entendu? est-ce absence du sentiment plastique? est-ce l'illusion personnelle que l'auteur se fait sur la valeur de son œuvre? Je ne sais; mais il est certain que pareilles

exagérations font un étrange effet sur des personnes qui ont vu les peintures du « grand maître » et qui ont pu les comparer avec d'autres productions de l'art contemporain. — Aucun des quatorze chapitres ne montre Gœthe sous un jour plus favorable que le VIIIe sur *Sulpice Boisserée*. Ce personnage lui-même est d'ailleurs sympathique et intéressant; son enthousiasme, sa sincérité, sa persévérance sont touchants. Sa foi si vive, qui lui a fait transporter des montagnes, gagna enfin Gœthe, qui en religion comme en art avait des idées si opposées à celles du jeune romantique auquel l'Allemagne doit l'achèvement de sa plus belle œuvre d'architecture, le dôme de Cologne; car on peut dire que c'est Boisserée qui découvrit la cathédrale et qui par sa propagande infatigable en devint le second fondateur. Rien de plus gracieux, de plus touchant que les rapports du vieux payen avec le jeune et fervent catholique : rien ne montre mieux sa simplicité dans le commerce avec des natures vraies, l'ardeur qu'il portait dans son amour des arts, la sincérité avec laquelle il revenait de ses préjugés, l'ouverture de son esprit aux choses les plus diverses, parfois même aux choses antipathiques, la bonté de son cœur, son amour de la jeunesse, sa parfaite absence de personnalité, que ce commerce avec le jeune enthousiaste qui avait entrepris de convertir le vieillard de son hellénisme à l'art chrétien.— IX. *Plessing*. M. D. élucide parfaitement les relations de ce malheureux Wertherien avec Gœthe et il redresse plus d'une erreur accréditée : on peut même se demander s'il était bien nécessaire d'établir avec ce luxe d'érudition que telle visite a eu lieu le matin et non le soir, le 7 et non le 8. D'un autre côté il était inutile pour blanchir Gœthe, qui fut très-beau et très-noble dans cette affaire, d'être aussi impitoyable pour Plessing que l'est M. Düntzer. Les témoignages des amis de Plessing, qui étaient des hommes de valeur, tels que Krammacher et Müller, et qui ne se consolèrent pas de sa mort prématurée, prouvent amplement que le malheureux philosophe fut, malgré toutes ses bizarreries, un être d'élite. — X. *Fichte*. Ce chapitre traite surtout des causes qui amenèrent la démission du philosophe; et, tout en convenant avec M. D. que Gœthe ne fut pour rien dans cette affaire, il faut constater que son ami et protecteur Charles Auguste, d'habitude si libéral et si courageux, n'eut pas le beau rôle dans cette difficulté où il céda trop facilement aux meneurs de Dresde. D'ailleurs quand même sa situation l'eût forcé à agir comme il le fit, la conduite de Fichte n'en reste pas moins très-belle et très-noble; et il eut parfaitement le droit et le devoir de protester en faveur de la liberté de l'enseignement contre « cette transformation d'une » dispute philosophique en procès de droit. » Tout ce que je reprocherais à Fichte, c'est de n'avoir pas assez revendiqué son droit d'enseigner n'importe quelle théorie philosophique, et d'avoir concentré tous ses efforts pour prouver, ce qui n'était pas difficile, qu'il n'avait jamais enseigné l'athéisme (voy. surtout p. 401). — XI. *Oken*. Ce travail est surtout destiné à prouver que Gœthe avait découvert seize ans avant Oken la nature vertébrée des os du crâne. M. Düntzer réclame la priorité de ces recherches sur celles de M. Virchow, avec raison ce semble. Ce qui est certain c'est que personne ne conteste plus à Gœthe le mérite de cette découverte, pas plus que celle de l'os intermaxillaire et du principe de

la métamorphose des plantes, et on peut s'étonner que M. D. n'ait pas cité, à ce propos, le travail remarquable du premier physiologiste vivant, M. Helmholz, sur *Gœthe, considéré comme naturaliste*. M. D. prouve jusqu'à l'évidence non-seulement le but et la réserve dont Gœthe fit preuve dans cette circonstance, mais encore sa complète innocence dans les fâcheuses affaires de la destitution d'Oken.— XII. *Le prince Constantin de Saxe-Weimar*. Cette étude comparée, avec des documents complétement inédits, contient de très-curieux détails sur cet étrange et malheureux père de Charles-Auguste, et montre encore dans le meilleur jour l'intervention discrète et amicale de Gœthe dans les affaires de la famille ducale.— XIII. *Le prince François de Dessau*. On connaît peu l'influence de Gœthe sur la conduite politique de son maître. Le chapitre sur le prince de Dessau donne à ce sujet de très-curieuses révélations, desquelles il ressort que ce fut surtout Gœthe qui s'opposa aux plans patriotiques de Charles-Auguste et de son ami le prince de Dessau pour amener la fameuse ligue du prince contre les empiètements de la maison d'Autriche. M. D. semble approuver cette conduite de Gœthe; j'avoue que je ne puis nullement partager son avis et je pense que tout lecteur impartial sera du mien. Il est injuste de faire à Gœthe un reproche de n'avoir pas aimé la politique; mais on est parfaitement dans son droit, ce semble, de le blâmer d'avoir détourné son petit souverain d'une politique nationale, laquelle aurait sans doute prévenu bien des malheurs, si elle avait été suivie avec quelque conséquence. — XIV. *Sur la théorie des sons de Gœthe et sur Ch. Schlosser*. La théorie des sons de Gœthe a eu le sort de sa théorie des couleurs : elle n'a point rencontré d'approbation dans le camp des savants : elle a même eu moins de succès que celle-ci, puisque la théorie des couleurs a trouvé des défenseurs ardents, tels que Schopenhauer et M. Düntzer lui-même, tandis que personne n'a voulu soutenir la théorie des sons. Je n'insisterai donc pas sur cette partie de l'étude de M. D., qui cependant intéressera vivement bon nombre de lecteurs attirés de ce côté par les récents travaux de M. Helmholz. Ce qui est surtout remarquable dans cet article, c'est encore la conduite délicate, tolérante de Gœthe, vis-à-vis du jeune Schlosser qui se convertit au catholicisme en 1811. Gœthe avait le rare talent de savoir maintenir énergiquement et franchement sa propre manière de voir, tout en comprenant et en tolérant les opinions les plus opposées aux sciences. Cet article contient également une lettre inédite très-curieuse de Gœthe sur la musique.

Associons-nous, en finissant ce trop long compte-rendu, aux regrets plusieurs fois exprimés par M. Düntzer de voir l'*Archiv* de Gœthe, qui se trouve à Weimar et qui doit renfermer de si inestimables trésors, toujours inaccessible au public; et remercions une fois de plus le savant biographe de ses infatigables recherches sur un terrain qu'on ne pourra jamais assez exploiter.

K. H.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33 — **15 Août** — **1868**

162. — **Grammaire comparée des langues indo-européennes comprenant le sanscrit, le zend, l'arménien, le grec, le latin, le lithuanien, l'ancien slave, le gothique et l'allemand**, par M. François Bopp, traduite sur la deuxième édition et précédée d'introductions par M. Michel Bréal, professeur de grammaire comparée au Collége de France. T. II. Paris, Imprimerie impériale, 1868. Gr. in-8°, xxxviij-429 p. — Prix : 8 fr.

Le second volume de la traduction de la *Grammaire comparée* de M. Bopp est, comme le premier, précédé d'une introduction [1]. Cette introduction a pour objet « d'éclairer la marche de l'auteur » en montrant « comment ses recherches se » tiennent et s'enchaînent. » L'utilité d'une telle introduction est évidente : « au » milieu de cette profusion de faits de toute nature, » que M. Bopp a examinés dans son livre, impérissable monument élevé à l'unité et à l'histoire des principales langues indo-européennes, « il est bon de marquer les grandes divisions » et de prendre quelques vues d'ensemble, » non que la *Grammaire comparée* manque d'ordre, mais parce que « l'auteur, qui se laisse conduire par son sujet, » sous-entend volontiers les transitions; » non qu'elle manque de considérations générales, mais parce que l'auteur, qui compte beaucoup sur la sagacité du lecteur, les laisse souvent « en des recoins où il faut savoir les découvrir. » Les doctrines que M. Bopp a le premier professées ont plus ou moins pénétré, qu'on s'en rende compte ou non, dans toutes les écoles; nous en sommes si imbus, qu'il nous semble presque qu'elles ont toujours dû exister; et nous ne sentons plus assez tout ce qu'il a fallu de génie pour les tirer du néant. Il appartenait au traducteur de la *Grammaire comparée* de nous en rappeler toute l'*estrangeté* native. C'est une très-juste observation que celle-ci : « Il en est des vérités scientifiques » qui entrent dans le domaine commun, comme des inventions qui nous devien- » nent trop familières : on oublie de se demander quel en est l'auteur. » Cet oubli est presque de l'ingratitude. Il ne tiendra pas à M. Bréal que nous ne soyons reconnaissants.

Lorsqu'après avoir achevé la lecture du premier volume de la traduction de la *Grammaire comparée,* on lit l'introduction placée en tête du second, on a comme un résumé de la matière précédemment étudiée. Ce résumé est une appréciation critique, où le traducteur, habile à mettre en pleine lumière les grands et nom-

1. Voy. *Rev. crit.,* 1866, t. II, art. 148.

breux mérites de l'auteur, sait aussi ne pas laisser dans l'ombre ce qui lui paraît douteux. Son grand souci n'est pas de passer sous silence les fautes, *quas humana parum cavit natura*, ce qu'il cherche avant tout, c'est la vérité. Cherchons-là, à son exemple.

A la p. XVI, M. Bréal dit : « Le progrès de la science, en confirmant la plupart » des règles données par M. Bopp, a pourtant fait paraître quelques-unes d'entre- » elles un peu libres. Quand il suppose, par exemple, que le suffixe sanscrit » *-vant* est devenu en latin *-lent*, que le mot *vâri* « eau » est représenté par le » latin *mare*, que la racine *çvi* « croître » se retrouve dans *crescere*, et que le » causatif *bhâvayâmi* a fourni au latin le verbe *facere*, il admet pour la seule lettre » *v* quatre permutations différentes qui auraient besoin d'être appuyées sur des » exemples moins contestables. »

La critique contenue dans ces lignes me paraît généralement fondée. On est bien tenté de trouver contestables, comme le fait M. Bréal, de tels rapprochements. Pour ma part, je les abandonnerais tous, moins un pourtant.

Des quatre rapprochements le plus fait pour étonner est peut-être celui de *çvi* et de *cre*(*scere*); mais peut-être est-il aussi le moins contestable. C'est pour lui du moins que je serais le plus enclin à demander grâce. *Çvi* « croître » et *cre*-(*scere*) « croître » me paraissent être entre eux, comme sont entre eux :

1° sanscrit *çvas* « demain » et latin *crās* (même sens); car l'*a* bref de *çvas* serait à l'*ā* long de *crās*, comme la brève de l'acc. plur. sanscrit *nas* « nous » est à la longue de l'acc. plur. latin *nōs* (même sens);

2° sanscrit acc. sing. *tvām* « toi, » grec anté-historique acc. sing. *τϝέ (même sens), et grec-crétois, cité par Hésychius, acc. sing. τρέ (même sens); car, ainsi que le fait observer M. Ahrens, *De gr. linguæ dialectis*, II, 51, note, la leçon τρέ est d'autant plus certaine qu'elle a un pendant, probablement dans le même dialecte, comme on va le voir par ce qui suit;

3° grec-homérique δειδοικώς pour *δεδϝοικώς « ayant craint » et grec (probablement crétois), cité par Hésychius, δεδροικώς (même sens) toujours pour *δεδϝοικώς; car, malgré les efforts faits par M. G. Curtius, *Grundz. der gr. Etymol.*, (n° 268, 1re édit.), pour montrer que l'homérique δειδοικώς doit être expliqué autrement que par la racine indo-européenne *dvish* « haïr » et un primitif *δεδϝοικώς, cette racine et ce primitif me paraissent très-propres à expliquer la forme dialectale δεδροικώς, forme dont M. G. Curtius a oublié de tenir compte.

Il est donc possible que M. Bréal se soit montré trop sévère pour M. Bopp en contestant la légitimité du rapprochement de *çvi* et de *cre*(*scere*), puisque M. Bopp lui-même a cité non-seulement *çvi* et *crescere*, mais encore soit *çvas* et *crās*, soit *tuām*, *τϝέ, τρέ, et qu'il eût pu citer en outre *dvish*, *δεδϝοικώς, δεδροικώς.

Où il est possible au contraire que M. Bréal ait été trop indulgent pour une explication généralement accréditée, c'est lorsqu'après avoir dit à la page VI, « qu'en éolien, par exemple, le *j* s'assimile volontiers à une liquide précédente, » en sorte qu'on a κτέννω (pour κτένjω), φθέῤῥω (pour φθέρjω), χέῤῥων (pour χέρjων), » il ajoute : « au lieu que le dialecte attique vocalise ordinairement le j en ι et le » fait passer par-dessus la liquide précédente. »

Il est certain en effet que pour les mots cités les formes sont bien :

Formes anté-historiques	*κτένjω,	*φθέρjω,	*χέρjων,
Formes éoliennes	κτέννω,	φθέρρω,	χέρρων,
Formes attiques, puis classiques	κτείνω,	φθείρω,	χείρων.

Mais cela posé la question à résoudre est celle-ci : Comment, parti de *κτένjω, etc., le grec est-il arrivé à κτείνω, etc. ? A cela l'on répond ordinairement : Il y est arrivé d'abord par la vocalisation de j en ι, *κτένjω étant devenu *κτενιω, puis par la métathèse de νι en ιν, *κτενιω étant devenu κτείνω. C'est parce que M. Bréal a trop aisément accepté cette très-fréquente explication du fait en question, qu'il me paraît avoir trop accordé au respect dû aux maîtres. Que faire de l'accent de *κτένjω dans *κτενιω ? Admettre soit un *κτένιω (κτέν syllabe accentuée, suivie des voyelles ιω valant naturellement ⏑ –), soit un κτενίω (accent changé de place), cela n'est pas facile. Aussi me semble-t-il que les choses ont dû se passer autrement qu'on a coutume de le croire.

C'est bien par l'assimilation du j au ν qui le précédait que l'anté-historique *κτένjω est devenu l'éolien κτέννω. Mais rien ne prouve que cette assimilation ait été uniquement propre à l'éolien. Elle peut avoir été commune à tous les dialectes grecs. Seulement sur l'échelle des sons, s'il est permis de s'exprimer ainsi, l'éolien sera resté à l'échelon que κτέννω représente, et l'attique, source du classique, aura descendu un échelon de plus. Il y a donc eu, à mon sens, d'abord un âge anté-historique où *κτένjω a régné sans partage, puis un âge où ce *κτένjω est uniformément devenu κτέννω dans tous les dialectes, et enfin un troisième âge, âge de division, où, tandis que l'éolien s'en tenait à κτέννω l'attique descendait à κτείνω. Comment ce dernier en est-il venu là ?

Un groupe étymologiquement composé d'une voyelle et d'une consonne est souvent, lorsqu'il devient long par position en rencontrant un suffixe à consonne initiale, représenté en grec attique par la diphthongue ει, représentation qui a sans doute le tort d'altérer l'orthographe étymologique, mais qui a du moins le mérite de n'altérer en rien la quantité. Cela est un fait certain : le primitif *τιθέν-ς, par exemple, pour ne citer ici que ce mot, est devenu l'attique τιθεί-ς, sans qu'il puisse être question pour lui d'autre chose que de ce que j'appellerais volontiers diphthongaison compensative, sans qu'il puisse être aucunement question pour lui de métathèse. Eh bien! il me semble que de κτέννω, pour κτένjω, vient κτείνω absolument comme de *τιθένς vient τιθείς.

On voit maintenant en quoi l'explication que je propose diffère de l'explication ordinaire : celle-ci parle d'une métathèse qui aurait déplacé un ι provenu d'un j primitif, celle-là parle d'un groupe εν qui, long par position devant νω, serait devenu la diphthongue ει par changement d'orthographe sans changement de quantité. La métathèse dont on parle manque d'exemple certain. La diphthongaison compensative dont j'ai parlé est une des lois de la prononciation et de l'orthographe du grec classique. J'ai déjà cité *τιθέν-ς devenu τιθεί-ς. Faut-il citer encore *ἐσ-μί devenu en éolien ἔμ-μι, en classique εἰ-μί ?

Lorsque j'étudie les transformations soit de *ἐσ-μί, ἔμ-μι, εἰ-μί, soit de *κτέν-jω, κτέν-νω, κτεί-νω, il me semble qu'elles marchent de pair et qu'elles s'avancent

toujours sur la même ligne. Si *ἐσ-μι devient par assimilation ἔμ-μι, *κτέν-jω devient aussi par assimilation κτέννω, et si ἔμ-μι devient par diphthongaison compensative εἰ-μί, κτέννω devient aussi par diphthongaison compensative κτεί-νω. On voit bien là trois âges :

1° un âge anté-historique, l'âge du σ et du j : on a *ἐσ-μί, *κτέν-jω; 2° un âge d'assimilation : *ἐσ-μί devient ἔμ-μι, κτέν-jω devient κτέν-νω; 3° un âge de diphthongaison : ἔμ-μι devient εἰ-μί, κτέν-νω devient κτεί-νω. Mais l'âge de la métathèse, où le trouver? Il n'a jamais existé pour *ἐσ-μι, ἔμ-μι, εἰ-μί; cela est bien certain. J'en conclus qu'il n'a pas existé davantage pour *κτέν-jω, κτέν-νω, κτεί-νω.

On pourrait donc, ce me semble, lorsque l'on fait l'historique des transformations de *κτέν-jω, κτέν-νω, κτεί-νω, et d'autres mots de même nature, dire qu'ils ont passé par trois états ou trois âges, que l'on pourrait aussi caractériser et nommer, comme cela a été indiqué ci-dessus.

Cette doctrine se résumerait ainsi :

Il y a eu trois âges en grec pour *κτέν-jω, κτέν-νω, κτεί-νω, et pour beaucoup d'autres mots de même nature.

Premier âge. Signes caractéristiques : une consonne suivie d'un j. C'est l'âge où le j régnait encore. Nom proposé : âge anté-historique ou étymologique.

Second âge. Signes caractéristiques : une consonne suivie d'un j changé en une consonne semblable, ce qui donne en réalité deux consonnes semblables. C'est l'âge où régnait l'assimilation. Nom proposé : âge éolien, non que le dialecte éolien ait seul connu cette assimilation, mais parce qu'il l'a seul gardée.

Troisième âge. Signes caractéristiques : un ι substitut de la première des deux consonnes assimilées. C'est l'âge où a régné la diphthongaison compensative. Nom proposé : âge attique ou classique.

Il y a tant de cas où l'on parle de métathèse, lorsqu'il serait, je crois, plus juste de parler de diphthongaison compensative, que le lecteur me pardonnera peut-être d'insister sur une théorie qui, je ne fais pas difficulté de le reconnaître, ne consiste après tout qu'à substituer les mots *compensation par diphthongaison* au mot *métathèse* dans l'explication que l'on a coutume de donner pour les faits en question. Mais cette substitution remplace, je crois, une erreur par une vérité.

Mots grecs où un ι tient la place d'une consonne, parce qu'il y a eu *compensation par diphthongaison*, sans qu'il soit possible de parler de *métathèse* :

1° Tous les aoristes premiers de thèmes verbaux en λ, μ, ν, ρ, lorsqu'ils n'ont pas gardé intact le suffixe σα, par exemple :

Age étymologique.	Age de l'assimilation.	Age de la compensation métrique par diphthongaison.	
*ἔ-στελ-σα	ἔ-στελ-λα éol.	ἔ-στει-λα class.	j'ai envoyé
*ἔ-νεμ -σα	ἔ-νεμ -μα éol.	ἔ-νει -μα class.	j'ai partagé
*ἔ-κτεν-σα	ἔ-κτεν-να éol.	ἔ-κτει-να class.	j'ai tué
*ἔ-φθερ-σα	ἔ-φθερ-ρα éol.	ἔ-φθει-ρα class.	j'ai ruiné

Flagrantes sont ici et l'assimilation dans ἔστελλα, ἔνεμμα, ἔκτεννα, ἔφθερρα, et la diphthongaison dans ἔστειλα, ἔνειμα, ἔκτεινα, ἔφθειρα. Impossible d'expliquer ει dans -ειλα, -ειμα, -εινα, -ειρα, par la métathèse d'un j devenu ι, il n'y a ni j ni ι dans les suffixes λα, μα, να, ρα, qui sont tous pour σα.

2° Un certain nombre de formes du verbe εἰμί :

Age étymologique.	Age de l'assimilation.	Age de la compensation métrique par diphthongaison.	
*ἐσ-μί	ἔμ-μι éol.	εἰ-μί class.	je suis
ἐσ-μέν class.	ἔμ-μεν éol.	εἰ-μέν Il., V, 873	nous sommes
*ἔσ-μεναι	ἔμ-μεναι Il., I, 117	εἶ-ναι class.	être.

Encore la même impossibilité de parler ici de métathèse.

3° Un nombre immense de mots de toutes sortes :

Age étymologique.	Age de l'assimilation.	Age de la compensation métrique par diphthongaison.	
*ἕσ-νυμι	ἕν-νυμι éol. class.	. . . . . .	vêtir
ἕσ-μαι poét.	. . . . . .	εἷ-μαι Od. XIX, 72	
*ἑσ-μενος	ἕμ-μενος éol.	εἱ-μένος Il., IV, 432	
*ἕσ-μα	ἕμ-μα éol.	εἷ-μα class.	vêtement
*ὀρεσ-νος	ὄρεν-νος éol.	ὄρει-νος class.	τὸ ὄρος, thème ὀρεσ-
*φαεσ-νός	φάεν-νος éol.	φαει-νός class.	τὸ φάος, thème φαεσ-
*χέρ-ς	χέρ-ρ éol.	χεί-ρ class.	main
. . . .	ἕν-νεκα éol.	εἵ-νεκα homér.	à cause.

Lorsqu'après l'assimilation la première des deux consonnes assimilées disparaît, la compensation métrique n'a pas toujours lieu par diphthongaison, elle a souvent lieu aussi par allongement de la voyelle qui précédait la consonne disparue. La diversité des moyens employés pour conserver à chaque syllabe sa quantité primitive malgré la chute d'une consonne étymologique est une des causes de la diversité des dialectes grecs. On pourra en juger par le tableau suivant qui présente des exemples de compensations faites les unes par diphthongaison en αι, ει, οι, ου, les autres par allongement de ᾰ en ᾱ ou en η, et de ο en ω.

Age étymologique.	Age de l'assimilation, puis de la compensation métrique obtenue par allongem. ou par diphth.	Age de la compensation métrique uniquement obtenue par diphthongaison.	
*μέλαν-ς	*μέλας-ς μέλας (ᾱ) class.	μέλαι-ς éol.	noir
*τάλαν-ς.	*τάλας-ς τάλας (ᾱ) class.	τάλαι-ς éol.	qui supporte
*πάν-ς	*πάς-ς πᾶς class.	παῖ-ς éol.	tout
*ἀκούσαν-ς	*ἀκούσας-ς ἀκούσας (ᾱ) class.	ἀκούσαι-ς éol.	ayant entendu
*ἕν-ς	ἕς-ς	εἷ-ς éol. class.	un
*χαρίεν-ς	*χαρίες-ς	χαρίει-ς class.	gracieux
*μελιτόεν-ς	*μελιτόες-ς	*μελιτόει-ς class.	mielleux
*πάν-σα	*πάσ-σα πᾱ-σ-α class.	παῖ-σα éol.	toute
*ἔχον-σα	*ἔχοσ-σα ἔχω -σα dor. ἔχου-σα class.	ἔχοι-σα éol.	ayant
τόν-ς arg. crét.	*τός-ς τώ-ς dor. τού-ς class.	τοί-ς éol.	acc. plur. masc.: les
νόμον-ς arg. crét.	*νόμος-ς νόμω-ς dor. νόμου-ς class.	νόμοι-ς éol.	acc. plur. masc.: lois
τάν-ς arg. crét.	*τάς-ς τάς (ᾱ) dor. class.	ταί-ς éol.	acc. plur. fém.: les
νύμφαν-ς arg. crét.	νύμφας-ς νύμφας (ᾱ) dor. class.	νύμφαι-ς éol.	acc. pl. fém.: nymphes

*ἄσ-μες	ἄμ-μες éol. ἅ-μες dor. ἡ-μεῖς class.		nom. plur.: nous
φαν-τί dor. *φαν-σί	*φασ-σί φα-σ-ί (ᾱ) class.	φαι-σί éol.	ils disent
*κρύπτον-τι dor. *κρύπτον-σι	*κρύπτοσ-σι κρύπτου-σι class.	κρύπτοι-σι éol.	ils cachent.

Toujours même impossibilité de parler ici de métathèse.

Telles sont les raisons qui me font regarder comme fausse l'opinion si généralement accréditée que le j des primitifs *κτένjω, *τέρενjα, *μέλανjα, *χέρjων, etc., a passé par-dessus les lettres ν, ρ, etc., dans κτείνω, τέρεινα, μέλαινα, χείρων.

En résumé si ει dans l'aoriste premier ἔκτεινα vient directement de εν qui est dans ἔκτεννα pour *ἔκτενσα, sans qu'il y ait eu métathèse, on doit croire que ει dans l'indicatif présent κτείνω vient aussi directement de εν qui est dans κτέννω pour *κτένjω, toujours sans métathèse.

Bref, tant que l'on ne pourra pas expliquer le nom. sing. masc. éolien μέλαις (pour *μέλας-ς de *μέλαν-ς) par la métathèse d'un j vocalisé en ι, l'on ne devra pas expliquer le nom. sing. fém. classique μέλαινα (pour *μέλαννα de *μέλανjα) par la métathèse d'un j vocalisé en ι; l'on ne devra pas dire avec M. Bopp, *Vergleichende Grammatik*, I, 211, 2e édit. : « Bei Verben mit liquiden Endconsonanten der » Wurzel kommen auch Versetzungen des zu ι aufgelœsten Halbvocals in die » vorangehende Sylbe vor; » l'on ne devra pas dire avec M. Ahrens, *De gr. ling. dialectis*, I, 54 : « Hoc igitur ι consonans... antecedens ν vel ρ vulgo quasi » transiliens cum vocali in diphthongum jungitur. »

La théorie que je combats ici, la théorie des lettres qui passent les unes sur le dos des autres, comme des enfants qui jouent à saute-mouton ou au cheval-fondu, est une des théories favorites de M. Bopp. C'est d'après cette théorie qu'il explique ἔχ-ει-ς par *ἔχ-ε-σι (*Ibid.* II, 284, 2e édit.). Cette explication manque de justesse. Il serait aisé de le prouver en rappelant que l'on trouve dans les chants homériques tantôt τίθησι « il place » tantôt τιθεῖ (même sens), tantôt μένησι « il reste » tantôt μένει (même sens); mais cela m'entrainerait trop loin[1]: j'ai hâte de passer de l'introduction de la traduction de M. Bréal à la traduction même.

Les chapitres ou paragraphes de la *Grammaire comparée* n'ont pas de titre dans l'original allemand; chacun d'eux a le sien dans la traduction française. Cette amélioration est peu de chose en apparence, mais si Boileau a eu raison de dire : « Le sujet n'est jamais assez tôt énoncé, » cette amélioration, si minime qu'elle puisse paraître, ne laisse pas que d'être un vrai service rendu à l'auteur et aux lecteurs. Le titre placé par M. Bréal en tête de chaque chapitre ou paragraphe est un court sommaire qui résume très-habilement en une ligne, ou en une ligne et demie, le contenu de chaque chapitre ou paragraphe. Approuvée par M. Bopp pour le premier volume de la traduction, cette innovation sera certainement approuvée aussi par tous les lecteurs du second.

Je passe maintenant à ce que j'ai à dire de la traduction même de M. Bréal. « Amas d'épithètes, mauvaises louanges, » a dit La Bruyère, « ce sont les faits » qui louent, et la manière de les raconter. » Louons donc une traduction qui

nous paraît digne de tous éloges, non par un amas d'épithètes, mais par des faits et par la manière de les raconter. Dans l'espèce, les faits, ce seront des *citations*, et la manière de les raconter, ce sera un tableau de citations prises *au hasard*. Pour qu'aucun doute ne soit possible, je vais prendre une citation de dix pages en dix pages, au hasard du numéro.

ALLEMAND.

Tome I, p. 411, 2e édit. : Der Dual liebt, weil ihm eine klarere Anschauung zum Grunde liegt als der unbestimmten Vielheit, zu stærkerem Nachdruck und lebendigerer Personificirung, die breitesten Endungen, sowohl in den genannten Casus als in den übrigen.

P. 421 : Ich glaube aber jetzt, dass das lateinische sein *hi* von *mi-hi* nicht aus seinem asiatischen Stammsitze mitgebracht, sondern selbstændig aus *fi* erzeugt hat wie im spanischen ein anfangendes *f* meistens zu *h* geworden, im lateinischen selber *hordus* aus *fordus* entstanden und somit hinsichtlich seines *h* zum skr. *bh* von *bhárámi* ich trage in demselben Verhæltnisse steht, wie die Endung *hi* zur sanskritischen *bhyam* von *túbhyam*.

P. 431 : Man kann nicht sagen, dass hier das *i* von *car-i-s* und analogen Formen die Veranlassung der Bewahrung des *s* sei, da dieses *i* erst in verhæltnissmæssig spæter Zeit aus *a* (durch den assimilirenden Einfluss des verschwundenen *i* der Personal-Endung) erzeugt ist, und das *h* des sendischen *car-a-hi*, wenn es jemals im Ossetischen bestanden hætte, nach Umwandlung des vorhergehenden *a* in *i* nicht wieder in seine Urform *s* hætte zurückkehren kœnnen.

FRANÇAIS.

Tome II, p. 1 : En général, le duel, ayant à marquer une idée plus précise que la notion vague de pluralité, emploie, pour la mieux imprimer dans l'esprit et la personnifier d'une façon plus vive, les désinences les plus pleines. Cela est vrai des autres cas comme de ceux dont nous nous occupons en ce moment.

P. 12 : Mais je ne crois plus qu'il faille rapporter le *hi* latin de *mihi* à une époque antérieure à la séparation des idiomes : je pense que la syllabe *hi*, venant de *fi*, s'est produite d'une façon indépendante. C'est ainsi qu'en espagnol un *f* initial devient ordinairement *h*, et qu'en latin nous avons *hordus* qui vient de *fordus*; *hordus* se trouve, par conséquent, avec le *b* du sanscrit *bhárâmi* « je porte, » dans le même rapport que la désinence *hi* avec le *bhyam* sanscrit de *túbhyam*.

P. 20 : On ne peut pas dire que le *s* de *car-i-s* a été conservé grâce à l'*i* qui précède, car cet *i* est de date relativement récente, étant sorti d'un ancien *a* par l'influence assimilatrice de l'*i* (aujourd'hui disparu) de la désinence personnelle; d'un autre côté, si nous supposons que la forme zende *car-a-hi* a anciennement existé en ossète, il est impossible d'expliquer comment, après le changement du second *a* en *i*, le *h* est retourné à sa forme primitive *s*.

On sait maintenant comment M. Bréal entend l'allemand, et comment il écrit le français. En plaçant sous les yeux du lecteur de telles citations, prises comme je les ai prises, je n'ai pas affirmé seulement que la traduction de M. Bréal est un modèle en son genre, je crois l'avoir prouvé. On ne saurait être en effet plus pénétré du sens du texte allemand ni le rendre en phrases françaises d'un tour plus naturel et plus élégant. Cela est exact, avec scrupule, mais sans servilité. Cela est tout allemand par l'idée, tout français par la forme. Aussi longtemps que la *Grammaire comparée* de M. Bopp vivra en Allemagne, aussi longtemps vivra en France la traduction que M. Bréal en fait. C'est pour des livres de cette valeur que Thucydide a créé l'expression : κτῆμα ἐς ἀεί.

F. MEUNIER.

---

163. — **De Euripidis studio æquabilitatis** scripsit Julius Czwalina, Dr Phil. Berolini, 1868 (Calvari).

Sous ce titre un peu obscur, M. Czwalina nous donne un travail sérieux, approfondi, et digne des plus grands éloges. La question qu'il essaie de résoudre est des plus difficiles. Il s'agit de savoir si le dialogue même, chez les tragiques, offre quelque chose d'analogue à la symétrie lyrique, à cette correspondance exacte de la strophe et de l'antistrophe, qui constitue l'essence même des chœurs. L'auteur répond affirmativement, avec M. Weil, dont il déclare partager l'opinion sur les points les plus importants. Selon lui, les poètes tragiques n'ont pas tant cherché à réaliser cette symétrie dans la distribution matérielle du dialogue, que dans la mesure des développements attribués à chaque idée; ils se sont moins souciés de composer d'un nombre égal de vers les tirades prêtées à deux interlocuteurs, que de rendre sensible, en quelque sorte, par la correspondance numérique, le rapport naturel des pensées. Un exemple éclaircira la thèse de M. Cz. mieux qu'une analyse ne pourrait le faire. Considérons ces vers d'*Alceste* (476 et suivants) :

ΗΡΑΚΛΗΣ.

Ξένοι, Φεραίας τῆσδε κωμῆται χθονὸς,
Ἄδμητος ἐν δόμοισιν ἆρα κιγχάνει;

ΧΟΡΟΣ.

Ἔστ' ἐν δόμοισι παῖς Φέρητος, Ἡράκλεις·
ἀλλ' εἰπὲ, χρεία τίς σε Θεσσαλῶν χθόνα
πέμπει Φεραῖον ἄστυ προσβῆναι τόδε;

ΗΡΑΚΛΗΣ.

Τιρυνθίῳ πράσσω τιν' Εὐρυσθεῖ πόνον.

Il n'y a pas égalité entre le premier couplet mis dans la bouche d'Hercule, le second, attribué au chœur, et le troisième, que prononce encore Hercule. Le premier a deux vers, le second en comprend trois, le dernier, un seul. Mais si, au lieu de considérer les coupures du dialogue, on fait attention à la nature des pensées, on verra que ces six vers renferment deux questions et deux réponses; que les deux questions se composent de deux vers, et que les deux réponses n'en comprennent qu'un. Ce dialogue est donc symétrique, aux yeux de M. Cz., qui le cite, en effet, à l'appui de son opinion.

Certains philologues croient pouvoir, encore aujourd'hui, attribuer au hasard les exemples assez nombreux de symétrie qui se rencontrent dans le dialogue tragique. Il faudrait leur montrer cette correspondance partout, pour qu'ils consentissent à la voir quelque part. Leur doute serait assez légitime, n'étaient les remaniements qui ont défiguré en tant d'endroits les œuvres des tragiques. Mais ce qu'on sait de ces remaniements permet aux partisans de la symétrie de rétorquer l'objection qu'on leur oppose, et de s'autoriser des correspondances dûment constatées dans les textes que nous avons, pour soupçonner des altérations dans les parties où l'on ne découvre rien de pareil. A l'heure qu'il est, M. Cz. a probablement sous les yeux l'édition de *Sept tragédies d'Euripide* que

vient de publier M. Weil. Il y trouvera de nouvelles applications du principe qu'a mis en lumière, avant lui, le savant professeur de la Faculté des lettres de Besançon.

---

164. — **Alexis. — Pariser Glossar** 7692. Von Conrad Hofmann. München, Verlag der kgl. Akademie, 1868, in-8°, 54 p. (Extrait des *Comptes-rendus de l'Académie de Bavière*). — Prix : 1 fr. 35 c.

Cette intéressante brochure du savant justement célèbre de qui nous attendons depuis longtemps déjà une nouvelle édition de la *Chanson de Roland*, renferme deux choses bien distinctes : 1° une édition critique de *Saint Alexis*; 2° des extraits d'un petit glossaire latin-français du commencement du xive siècle. Nous dirons un mot de chacune de ces parties.

Le ms. 1856 S. Germ. de la Bibl. imp. contient un texte du *Saint Alexis* qui se rapproche beaucoup de celui du ms. d'Hildesheim d'après lequel M. W. Müller a publié le premier ce précieux petit poème. M. Hofmann s'est habilement servi des variantes du ms. de Paris pour compléter ou rectifier le texte; ce ms. étant d'une langue notablement moins ancienne que celle du ms. d'Hildesheim, M. H. a reporté les vers et les mots qu'il lui emprunte dans la langue de ce dernier, travail délicat, qu'il a généralement accompli avec le tact et la science qu'on lui connaît. En note, il donne toutes les variantes du ms. de Paris; mais il se dispense de donner celles du ms. d'Hildesheim quand il admet dans son édition le texte de Paris; il suppose le texte d'Hildesheim entre toutes les mains, ce qui n'est vrai qu'en Allemagne. En tête, M. H. énumère les autres mss. de Paris qui contiennent *la Vie de saint Alexis;* ce sont des textes très-rajeunis et très-modifiés, qui ne peuvent qu'exceptionnellement servir à la critique. Il connaît par la *Revue critique* (1867, t. I, p. 57) l'existence en Angleterre d'un ms. qui contient la même récension que le ms. Saint-Germain 1856; mais désespérant de pouvoir le collationner, il n'en a pas moins publié son travail, ce dont je le loue pour ma part : le futur éditeur qui aura à sa disposition le ms. anglais trouvera des secours bien précieux dans la publication de M. Hofmann. — Je reviendrai ailleurs en détail sur cette édition; je ne fais ici que quelques remarques. II, 4-5, je garderais le vers 5 tel quel, et j'adopterais au v. 4 le *declinant* du ms. de Paris au lieu du *remanant* de A, qui provient du v. 5. — XXI, 5, je ne crois pas qu'on puisse admettre la forme *citiede*, que ne donne aucun ms. — CVII, 7, 4, je ne puis admettre *avumes* comme assonance avec des mots où l'*u* correspond à un *ū* latin. — CXXV, 3, j'aime mieux remplacer *acat* par *donst*, avec le ms. de Paris, que supprimer *nus*, qui me paraît nécessaire pour le sens. — Je ne puis même indiquer ici les nombreuses corrections excellentes ou très-vraisemblables que l'*Alexis* doit à M. H.; c'est dans une édition de cet admirable petit poème qu'il conviendra de les reconnaître et d'en profiter. — Le morceau en prose, tiré du même ms. d'Hildesheim, que M. H. publie avant l'*Alexis*, est un fragment de traduction de saint Grégoire, précieux en ce qu'il semble être écrit en dialecte normand, tandis que les autres textes

traduits de saint Grégoire sont, comme on sait, bourguignons; il y a là diverses questions assez intéressantes à résoudre.

Le petit vocabulaire, contenu dans le ms. B. imp. lat. 7692, dont M. H. a donné des extraits, est regardé par lui comme le plus ancien glossaire français après celui qu'a publié M. Chassant (Paris, 1857). Il y en a toutefois de plus anciens en Angleterre, comme on peut le voir dans l'un des rapports de M. Paul Meyer sur sa mission dans ce pays (*Archives des Missions*, 2e sér. IV, 156-9). — Celui de Paris n'en est pas moins précieux, et je m'associe vivement à M. H. dans son vœu de voir publier une collection de tous les anciens glossaires et vocabulaires; il n'y en a aucun qui n'apporte des renseignements inappréciables, et les plus anciens sont naturellement les plus intéressants. Quand donc le gouvernement, ou, à son défaut, une *Société pour la publication des anciens textes français*, entreprendront-ils ce travail et tant d'autres qu'il est vraiment honteux de ne pas voir encore exécutés?

Voici quelques notes sur la publication de M. H. — Le glossaire contient 107 feuillets à 2 colonnes de 26 lignes. M. H. en a extrait 625 mots, qui lui ont semblé particulièrement intéressants ou difficiles; il les a imprimés diplomatiquement, sans accents, apostrophes, ni distinction de *u* et *i* consonne et voyelle; il a également conservé les mots latins tels que les donne le manuscrit, souvent étrangement défigurés[1]. — M. H. ne paraît pas avoir fait attention aux emprunts très-nombreux que Carpentier a faits à ce *Glossaire*; ces emprunts, qui sont fondus dans la dernière édition de Du Cange, offrent parfois des leçons meilleures que celles que donne M. Hofmann. Au reste l'auteur n'a pas voulu faire de travail critique sur le texte qu'il publie; il n'a proposé qu'en un très-petit nombre de cas les corrections qu'il jugeait probables. Si je joins ces notes à son texte, c'est en vue du commentaire que M. H. promet de donner par la suite.

Aguia, l. *agina*. — *Agresta* = *vermis de pommes;* je lirais *vernus* (ou *vernuels*) d'après une glose du *De Utensilibus* de Neckham, p. p. Scheler (*Jahrbuch für romanische Literatur*, t. VIII, p. 81). — Sur *Amphitheatrum* = *cercle de tounel* (Carp. *tonnel*), j'avoue, malgré la bizarrerie de l'expression, que je suis porté à croire que le mot français est pris au sens propre, en comparant un autre glossaire cité par Carpentier, qui traduit *Amphitheatrum* par *cerciaus a vin*, et le *Vocabulaire de Douai*, qui rend le même mot par *cercles de vin*[2]. — *Apiacula* (pour *apicula*) = *petite ee*, l. *ef*. — *Aqualicus* = *eveus*, l. *aquaticus*. — *Arthocaseus* = *faon* l. *flaon* (Carp. *flaon*). — *Amptonus* = *amptone;* M. H. voit là le nom de la ville de Hampton; mais rien ne serait plus bizarre. D'après la place que

1. Cependant dans les mots latins il distingue *u* de *v;* il aurait donc dû imprimer *arvina* et non *aruina*.

2. Quant au mot néerlandais *toonel*, que rapproche ingénieusement M. H., il pourrait bien venir en effet de notre mot *tonnel, tonneau*, mais par une voie un peu différente de celle qu'imagine M. Hofmann. Ne s'agirait-il pas des tonneaux sur lesquels, en guise de tréteaux, on posait les planches qui servaient de scène aux acteurs? C'est un procédé encore fort employé par les comédiens de village.

le mot occupe dans la série, il ne faut pas hésiter à y voir une défiguration d'*autumpnus* = *autone*. — *Cambis* = *chaneires*, l. *canabis* = *chaneves* (ou peut-être *cambitor* = *chanjeires?*). — *Candolirare* = *acomper*. Carp. lit *candolizare*, avouant d'ailleurs qu'il ne comprend ni le latin ni le français; mais sa lecture met sur la voie; l. *scandalizare* = *achoper* (cf. *obstaculum* = *achopail*). — *Celenina* = *rotuenge*, l. *celeuma* p. *celeusma*. — *Cirritus* = *qui porte dorenlot;* C. lit *dorelot*, et il a en plus la glose, qui explique celle-ci, *cirrus* = *coup vel dorelot*, où d'ailleurs il faut lire *toup* (voy. Gautier de Biblesworth, dans Wright, *Vocabularies*, p. 144). — *Cmociclotorium*, l. *cinociclotorium* (C. *sic*, et cf. Jean de Garlande, *Jahrb.*, l. l. t. VII, p. 153, et la note p. 308). — *Concha œstre vel escale de banachon*, l. *limachon*. — *Crepita* = *husse*, l. *huese* (cf. Garlande, l. l. p. 147). — *Crudes* est une erreur du glossateur pour *trudes*, je la relève parce que Carpentier n'a pas pu comprendre ce mot. — *Erarius* = *menguen*, l. *mengnen*. — *Exstipare* = *esteper;* il faut sans doute *exstirpare* = *estreper*. — *Formicales* = *teguaillz*, l. *forpicales* = *tegnaillz*. — *Fratillarius* = *penfier* ou *peufier;* Carp. lit *penfier* ou *pensier*. C'est bien certainement *peufier*, c'est-à-dire *fripier*, qui est la bonne leçon [1]. — *Fisus, fisum* = *fisel, fisee;* la place qu'occupent ces mots indiquent qu'il faut, au moins dans les mots latins, un *u* en place de l'*i*. — *Futilis* = *espaudable*, l. *espandable*. — *Gironagus* = *nais;* je ne comprends pas le mot français; le latin est s. d. pour *gyrovagus*. — *Gorbro* = *govion*, l. *gobio* = *gouion*. — *Lira* = *herpe vel ree*. M. H. propose *roe*, songeant sans doute à *rote*, l'instrument de musique des Bretons; mais *rote* ne perd jamais son *t*. *Lira* traduit par *herpe* est bien le lat. *lyra;* mais *ree* signifie *sillon* et répond au lat. *lira*, m. s.; on connaît le vers technique : *Pollice tango lyram, facio cum vomere liram* [2]. — *Lignus* = *limenguon;* l. *limengnon*, *lignus* est pour *lychnus;* plus bas, *linus* = *limengnon*, *linus* est, soit pour *lychnus*, soit pour *licius* (cf. J. de Garl., l. l. p. 150). — *Polentrudium* = *belurel*, l. *belutel;* cf. Garl., l. l. p. 150, et note, p. 301. — *Truda* = *trote*, l. *tructa*. — *Veratus* = *champatenver;* Carp. lit *champ a tenir ver;* *veratus* est une corruption de *vervactum*. — A propos des mots *vagari* = *gauler*, etc., M. H. conjecture que le mot *goliardus* se rattache à cette famille; je ne crois pas à cette étymologie, parce que *goliardus* remonte à une époque où *au* ne se confondait pas encore avec *o*.

On ne saurait croire combien de difficultés se rencontrent dans un petit texte de cette nature; rien ne nous fait mieux mesurer le peu d'étendue et de sûreté de notre connaissance de l'ancien français. Aussi doit-on souhaiter vivement que M. Hofmann tienne bientôt sa promesse de donner le commentaire de son intéressante publication; nul n'est plus capable que lui d'en faire un excellent. Je

---

1. « En un fardel de *peufferie* ou freuperie (Lettres de rém. de 1382, citées par Carpentier au mot *Pecia*). » — « Le roy donna aux povres femmes lingieres qui vendent viez *peufres* et viez chemises... (Chron. de S. Denis, ed. P. Paris, t. IV, p. 349). » — Ce mot se rattache à l'ancien *pelfer*, piller, *pelfre*, dépouille, qu'on trouve entre autres dans le *Livre des Rois*, I, 30; II, 23; IV, 3; cf. encore Benet, *Vie de S. Thomas*, v. 1100 (dans Michel, *Chron. d. D. d. N.*, III, 499); Du Cange, s. v. *pelfra*, etc. C'est l'anglais *to pilfer*.

2. Il se trouve entre autres dans Wright. *Vocabularies*, p. 180.

relève encore dans sa brochure l'annonce d'une très-prochaine édition critique du *Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople;* la *Chanson de Roland* est sous presse. On voit que l'activité du savant professeur, qui depuis quelque temps semblait s'être un peu ralentie, est maintenant aussi vive que jamais.

G. P.

---

165. — **Bidrag till den provençaliska litteraturens historia**.... af Dr C. G. Estlander. Helsingfors. Frenckell, 1868, in-8°, 146 pages.

Cette brochure est une thèse soutenue par l'auteur [1] devant la Faculté *philosophique* de l'Université impériale de Finlande le 28 mai de cette année. Je serais curieux de savoir si la discussion a été animée, et si beaucoup de professeurs d'Helsingfors ont discuté avec M. Estlander sur l'état de la littérature provençale au moyen-âge et aux époques suivantes. Si on soutenait cette thèse dans une de nos Facultés des lettres de province, combien d'examinateurs seraient en état de la juger?.....

L'objet de l'intéressant travail de M. Estlander est de montrer l'individualité de la littérature et de la langue du Midi en face de la littérature et de la langue du Nord. Après quelques mots sur le mouvement actuel en Provence et sur les *Félibres*, et après avoir résumé les objections faites à ce mouvement par plusieurs personnes et surtout par M. Saint-René Taillandier, M. E. demande à l'histoire la solution de la question. Il étudie d'abord la poésie des troubadours, détermine les conditions où elle s'est produite, établit son vrai caractère (en combattant avec raison ceux qui y voient avant tout une poésie érotique), fait comprendre son développement, et indique les causes de sa mort. Toute cette histoire sommaire est faite avec autant d'intelligence que de connaissance du sujet. En même temps l'auteur rassemble tous les faits qui peuvent mettre en lumière la distinction des deux grandes régions de la France au moyen-âge; il fait voir, par exemple, que Provençaux et Français se regardaient réciproquement comme parlant des langues étrangères. Parmi les faits qu'il cite, j'en relève un curieux : en 1229, un viguier d'Albi s'excusait de n'avoir pu lire l'inscription d'un sceau, parce qu'elle était : « *in lingua gallica vel alia nobis extranea, quam, licet literæ essent integræ, perfecto non potuimus perspicere.* »

Dans la seconde partie, M. E. suit la littérature provençale dans la période obscure qui s'écoule depuis les essais de renaissance provençale à Toulouse jusque vers la fin du XVIe siècle. Le sujet est neuf et intéressant. Si M. E. n'a pu, en Finlande, disposer des ressources qu'offrirait seul, pour un pareil travail, le pays qui en est l'objet, il a du moins profité avec habileté et critique des matériaux qui ont été à sa portée. Le côté social, politique, littéraire [2] de la question est étudié d'une façon intéressante; mais les observations spéciales sur la langue

---

1. La *Revue critique* a déjà parlé de M. Estlander à propos de ses *Pièces inédites du roman de Tristan* (1867, I, art. 37).
2. La chanson donnée à la p. 117, d'après M. de Laincel, paraît être de fabrication moderne.

de cette époque intermédiaire entre l'idiome des troubadours et celui des Félibres sont peut-être ce qu'il y a de plus remarquable dans cette seconde partie. — L'ouvrage de M. E. n'est évidemment pas terminé; nous en attendons la suite avec impatience.

Il est assez piquant de voir venir du fond de la Finlande, et écrite en suédois, une réponse, — toute scientifique d'ailleurs et nullement polémique, — aux adversaires, français ou même provençaux (ex. M. Garcin), de la nouvelle renaissance méridionale. Cet excellent petit livre devrait pousser ceux qui sympathisent avec elle à entrer dans la même voie; la seule chance de succès pour l'idée des Félibres est la constatation et la conscience de la solidarité entre le passé et le présent de la Provence. Jusqu'à présent les patriotes provençaux ont trop négligé la science; ils devraient ne laisser à personne le soin d'étudier et d'apprécier leur ancienne littérature. En attendant qu'ils se mettent à l'œuvre, nous ne saurions mieux faire que d'engager l'un d'eux à traduire l'étude aussi intéressante que consciencieuse de leur émule finlandais. G. P.

---

166. — **Giovan Francesco Straparola da Caravaggio**, von F.-M. Brakelmann. Gœttingen, E. A. Hath. 1867, in-8°, 47 p.

Cet écrit, destiné à servir de thèse pour obtenir le degré de docteur en philosophie, est intéressant au point de vue littéraire. Il discute avec soin les diverses questions relatives à un des plus remarquables des auteurs italiens. D'abord viennent des considérations sur sa vie; elle est fort peu connue; on a même avancé que son vrai nom n'était point Straparole, et qu'il n'y avait dans ce nom (qui signifie un homme *qui parle trop*) qu'un de ces noms bizarres que prenaient les membres de quelques académies italiennes (*Il Stordito, Il Balordo*, etc.); on a annoncé qu'il avait composé un recueil de poésies (*soneti*, *capitoli*, etc.), qui aurait été imprimé à Venise, mais dont l'existence n'est pas bien démontrée. Quant à ses *Nuits*, une collection de cent contes (dix dans chaque nuit), c'est du moins un livre fort connu et dont le succès est attesté par les éditions nombreuses qui se succédèrent: de 1550 à 1608, dans un peu plus d'un demi-siècle, on en compte vingt-huit. M. Brakelmann en donne la liste raisonnée; plusieurs d'entre elles ne sont pas indiquées au *Manuel du Libraire;* celle de Venise, 1573, Altobello Salicato, 2 vol., se trouve à la bibliothèque royale de Berlin, mais elle n'avait encore été indiquée par aucun bibliographe; Graesse est le premier qui, dans son *Trésor des livres rares,* ait mentionné les éditions de Venise, 1597 et 1601, publiées par Zanetti; cette dernière, qui est aussi à la bibliothèque de Berlin, renferme de mauvaises gravures sur bois. C'est en 1598 que parut la première édition mutilée; M. B. fait d'ailleurs observer que ce ne sont pas, comme on l'a prétendu souvent, les passages libres qui ont été supprimés; les retranchements portent presque en entier sur les endroits dans lesquels le clergé est maltraité. Les traductions de Straparole en diverses langues sont passées en revue; M. Brakelmann rend justice à la très-bonne édition française mise au jour par M. Jannet dans la *Bibliothèque elzevirienne*, et il signale aussi la version

allemande de M. Valentin Schmidt (Berlin, 1817), laquelle ne contient d'ailleurs qu'un petit nombre des contes, mais que recommandent des notices savantes, un peu étrangères quelquefois aux sujets qui les provoquent. Les sources des récits de Straparole sont discutées; ce conteur, bien inférieur sans doute à Boccace au point de vue du style et du tableau des mœurs italiennes, introduit dans ses narrations un élément inconnu aux anciens *novellieri*; les fées, les enchanteurs, les métamorphoses, le surnaturel jouent chez lui un grand rôle; on y sent l'influence de l'imagination orientale; les contes arabes et indiens se retrouvent dans les *Notti;* c'est ainsi que le *Prince pourceau* (II, 1) offre une analogie frappante avec un des contes du premier livre (*Miha-bheda*) du *Pantcha-tantra*. D'autres ressemblances remarquables se présentent avec les contes de Somadeva Bhatha de Cachemire (*Katha Sarit Sayara*) publiés en sanscrit et en allemand par M. H. Brockhaus, Leipzig, 1839. Il y a là des matériaux utiles pour l'histoire de la fiction, pour l'examen de l'infiltration dans l'Occident des récits qui amusaient les loisirs des habitants de l'extrême Orient. Sous ce rapport comme sous celui de la bibliographie, la monographie tracée par M. Brakelmann est utile et instructive [1].

---

167. — **Du panégyrique des Saints au XVII° siècle.** Thèse présentée à la Faculté des Lettres de Paris par A. de TRÉVERRET, licencié ès-lettres, agrégé des classes supérieures. Paris, Ernest Thorin, 1868. 1 vol. in-8°, 251 pages.

M. de Tréverret s'est proposé « d'étudier l'esprit, la composition et le style » de ces *Panégyriques des Saints*, qui tiennent une certaine place dans l'œuvre » de nos grands prédicateurs du XVII° siècle. » Avant de s'ocuper des discours prononcés en l'honneur des saints par Bossuet, Bourdaloue, Fléchier, Fénelon, La Rue, Massillon, M. de T. a voulu dire un mot des discours antérieurs du même genre. Tour à tour il a rapidement, trop rapidement peut-être, examiné ce qu'avaient été les panégyriques des saints chez les Pères de l'Église (saint Jean Chrysostome, saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Grégoire de Nazianze, saint Augustin), au moyen-âge (le pape saint Léon, saint Maxime de Turin, Pierre de Blois, saint Bernard, Abailard, Hugues de Saint-Victor, saint Antoine de Padoue, Gerson [2], Barletta, Olivier Maillard), au XVI° siècle et peu de temps avant Bossuet (saint François de Sales, Camus, évêque de Belley,

1. [Disons toutefois que M. B., qui critique fort pertinemment certaines assertions de Wilhelm Grimm, émet un peu légèrement une proposition bien grave; il veut que tous les contes de Straparole soient ou puisés dans d'anciens conteurs occidentaux, — ou pris dans un livre traduit de l'Orient dont l'existence serait d'abord à constater, — ou purement et simplement inventés. — Nous ne croyons guères à l'invention; le livre venu de l'Orient nous paraît douteux, et nous faisons dans les sources des contes de Straparole une large part à la tradition populaire, que M. B. exclut tout à fait. — L'auteur a l'intention de reprendre son travail et de l'agrandir, il donnera sans doute alors des raisons plus convaincantes en faveur d'hypothèses qui ont grand besoin d'être établies solidement et minutieusement. — G. P.]

2. D'après M. de T. (p. 16), Gerson a développé, dans son panégyrique de saint Bernard, une théorie de l'amour divin qui le rendrait digne de passer pour l'auteur de l'*Imitation*. Gerson méritait d'obtenir plus de dix lignes du nouveau docteur ès-lettres.

le père Lejeune, le père Senault, le cardinal de Retz [1], Ogier, Etienne Molinier). Si M. de T. passe bien vite devant les ouvrages de tous ces orateurs, en revanche il consacre quatre chapitres très-approfondis aux panégyriques composés par Bossuet. Même après des critiques comme MM. Patin, Saint-Marc Girardin, Nisard, Sainte-Beuve, même après M. Gandar, dont le livre (p. 80) « nous découvre, avec une si minutieuse exactitude et avec un » goût si éclairé, tous les procédés oratoires et tous les mouvements de l'inspi- » ration de Bossuet, » M. de T. a parlé d'une façon remarquable de l'éloquence de l'évêque de Meaux. Il n'a pas été moins judicieux et moins habile dans les chapitres sur Bourdaloue, sur Fléchier, sur Fénelon [2], sur la Rue, sur Massillon, et dans le chapitre final où il signale très-nettement les causes de l'infériorité du panégyrique des saints, apprécie la théorie et les tentatives de l'abbé Maury, et recherche quel avenir est réservé au genre dont l'auteur de l'*Essai sur l'éloquence de la chaire* a pu dire qu'il était resté bien au-dessous des autres genres abordés par les orateurs chrétiens. Il n'y a qu'un point sur lequel je me permettrai de combattre l'opinion de l'auteur : il ne rend pas assez justice, je le crains, au mérite des panégyriques de Fléchier (p. 125). Sans doute je ne partage pas à cet égard l'enthousiasme de Ducreux, le meilleur éditeur des œuvres de l'évêque de Nimes, ni de l'abbé Delacroix, le meilleur biographe de ce prélat, mais je crois que si ces deux écrivains ont été trop indulgents, M. de T. au contraire s'est montré trop rigoureux [3].

Je résumerai l'impression produite en moi par la lecture du livre si bien pensé et si bien écrit de M. de T. en ces deux mots qui résument aussi, j'en suis sûr, l'impression des maîtres devant lesquels les idées en ont été soutenues : *grands éloges, petites objections.*

T. DE L.

VARIÉTÉS.

Un faussaire du seizième siècle.

Nous croyons devoir signaler à l'attention des lecteurs de la *Revue critique* la curieuse dissertation d'un jeune savant de Berlin, M. G. Bernhardi, qui vient rayer d'une manière péremptoire de la liste des sources authentiques du moyen-âge un des chroniqueurs cités avec le plus de faveur par les historiens de l'époque

---

1. M. de T. cite (p. 21) les panégyriques de saint Charles Borromée et de saint Louis d'après une copie manuscrite conservée à la Bibliothèque impériale (Fonds français 469). Il paraît ignorer que le second de ces panégyriques a été imprimé. Voir, à la fin du tome IV des *Mémoires du cardinal de Retz*, édition de Genève, 1779, in-12 : *Sermon de saint Louis, roi de France, fait et prononcé devant le roi et la reine régente, sa mère,* par Mgr J.-J. Paul de Gondy, en 1648. Il me semble que M. de T. ne loue pas assez ce discours dont le style est admirable.

2. M. de T. pense avec raison que M. Villemain n'aurait pas dû ranger les panégyriques de Fénelon parmi les œuvres de la jeunesse de l'archevêque de Cambrai. Du reste, M. Villemain n'avait nullement cherché à prouver une assertion que tout rend invraisemblable.

3. Je puis m'appuyer, outre La Harpe, sur l'opinion récemment émise par M. F. Godefroy (*Les Prosateurs français du XVII*e *et XVIII*e *siècle*, p. 210).

des Hohenstaufen [1]. Nous voulons parler des *Éphémérides napolitaines* de Mathieu Spinelli, plus connu dans les derniers temps sous le nom de Matteo di Giovenazzo. Grâce à son style primesautier, et à sa forme de journal qui semblait refléter les impressions momentanées de ses contemporains, Matteo a trompé tous les historiens allemands et français. Les derniers éditeurs, M. de Luynes (Paris, 1839) et M. Papst [2] avaient bien remarqué des erreurs de date et des confusions inextricables dans le récit, mais on avait expliqué ces différentes bévues par l'ignorance et la maladresse des copistes du manuscrit autographe. Mais aujourd'hui M. Bernhardi vient nous apprendre que cet observateur si fidèle des détails journaliers de l'histoire n'a jamais existé, et que pendant si longtemps nous avons été abusés par l'habileté d'un faussaire; il est arrivé par de patientes recherches à retrouver la date et l'auteur du roman historique qui nous occupe. Le faussaire est un historien napolitain connu, Angelo di Costanzo, et son travail date des années 1562-1568; il en a tiré les éléments des ouvrages de G. Villani, Fazello, Biondo, etc. Les déductions solides de M. Bernhardi ne permettent plus aucun doute à cet égard. D'ailleurs le dernier éditeur de Matteo dans les *Monumenta*, M. Papst lui-même, est venu déclarer avec une franchise qui l'honore, qu'il ne lui restait aucun doute sur la justesse des démonstrations de son contradicteur; que si pour des questions de détail on pouvait arriver peut-être à des conclusions différentes, il n'en était pas moins vrai que les résultats généraux de M. Bernhardi étaient acquis d'une manière définitive à la science et que Matteo di Giovenazzo devait disparaître de la liste des historiens [3]. Avis aux historiens français ! [4]

Rod. Reuss.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Tréverret (de), Quæ in Attica republica partes a scenicis scriptoribus vulgo defensæ fuerunt (Thorin). — Tivier, le Mystère du siége d'Orléans (Thorin). — *Le même,* De arte declamandi priore post J. C. sæculo (Thorin). — Mangold, der Rœmerbrief (Marburg, Elwert). — Guibal, Arnauld de Brescia et les Hohenstaufen (Durand). — Stoffel (de), Dictionnaire topographique du Haut-Rhin (Impr. Impér.). — Le Livre des cent Ballades, p. p. Lequeux de S. Hilaire (Maillet). — Kohlschütter, Venedig unter Peter II Orseolo (Gœttingen, Vandenhœck). — Desdouits, de Nicolai Cusani philosophia (Thorin). — Reuss, la Destruction du Protestantisme en Bohême, 2e édit. (Cherbulliez). — Johanson, de usu modorum in verbis *debere, posse, sum* (Berlin (Calvary).

---

1. *Matteo di Giovenazzo.* Eine Fælschung des 16. Jahrhunderts, von Wilhelm Bernhardi. Berlin, Weber, 1868. 46 p. in-4°.
2. *Monumenta hist. Germaniæ.* Scriptores, T. XIX, p. 464 ss.
3. *Gœttinger Gelehrte Anzeigen.* 1868, p. 861 ss.
4. M. Guibal, dans son livre sur Arnaud de Brescia et les Hohenstaufen qui vient de paraître et dont nous rendrons compte, ignorait malheureusement encore l'inauthenticité de Matteo.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34 — **22 Août** — **1868**

168. — **Die Inschrift Eschmunazars,** Kœnigs der Sidonier, geschichtlich und sprachlich erklært, von Dr K. Schlottmann. Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1868. In-8°, x-202 pages. — Prix : 5 fr. 35.

L'inscription du sarcophage d'Eschmounazar découvert en 1855 près de l'ancienne Sidon, occupe la place la plus importante parmi les restes si rares de l'antiquité phénicienne. On sait que ce sarcophage a été acquis par le feu duc de Luynes et se trouve aujourd'hui au Louvre. Le texte de l'inscription, plus étendu et mieux conservé qu'aucun autre de tous les monuments épigraphiques soit de la Phénicie proprement dite, soit des colonies, est devenu la base des études phéniciennes. Aussi a-t-il été l'objet de nombreux travaux, depuis une douzaine d'années, et aucun archéologue jaloux de sa réputation n'a cru pouvoir se dispenser d'y apporter sa part de recherches ou d'hypothèses. M. Schlottmann, professeur de théologie à l'Université de Halle, avait publié, l'un des premiers, en 1856, une interprétation de ce monument (*Zeitschrift der deutschen morgenlænd. Gesellsch.*, t. X, p. 407 et suiv.). Aujourd'hui il y revient et lui consacre une monographie dont le moindre mérite n'est pas celui de résumer assez complétement tous les travaux antérieurs sur le même sujet. Nous louerons l'auteur particulièrement pour sa tendance à chercher la vérité par l'impartialité du jugement. En appréciant les résultats de ses devanciers, en adoptant ou en réfutant leurs idées, M. S. fait preuve d'une grande *objectivité*. Cependant nous aurions mieux aimé que l'auteur se fût borné strictement à exposer les faits, sans distribuer l'éloge ou le blâme aux personnes.

Dans la première partie du livre, M. S. fait l'historique de la découverte du monument et des premières tentatives de déchiffrement (p. 1-34); il discute ensuite par des raisons archéologiques et historiques l'âge de l'inscription (p. 35-79). La seconde partie de l'ouvrage contient la transcription du texte en caractères hébreux, sa traduction et un commentaire détaillé. Trois appendices sont consacrés à la discussion de quelques points de détail.

Entrant en matière, l'auteur, tout en déclarant que l'inscription d'Eschmounazar a dû être gravée après la mort du roi (quelques auteurs ont prétendu le contraire), croit cependant *vraisemblable* qu'elle avait été rédigée par le roi lui-même, de son vivant. M. S. ne dit pas pourquoi il s'arrête à cette probabilité,

et il nous est impossible de l'admettre. Est-ce parce que le texte parle à la première personne? Ce serait une bien faible raison, et de nombreuses inscriptions funéraires, anciennes et modernes, offrent la même particularité, sans que personne puisse imaginer qu'elles aient été composées avant la mort des différents individus. L'une et l'autre manière de voir à cet égard n'ont à vrai dire, aucune influence sur l'interprétation des détails du texte, mais les conditions de l'ensemble en dépendent évidemment. Voici un point plus grave : L'inscription commence ainsi : « Au mois de *Boul,* la quatorzième année du règne d'Eschmoun-» azar, roi des Sidoniens, fils du roi Tebennîth, roi des Sidoniens... » A la ligne 13 on lit : « ...Or moi, Eschmounazar, roi des Sidoniens, fils du roi » Tebennîth, roi des Sidoniens, petit-fils (*fils du fils*) d'Eschmounazar, roi des » Sidoniens; et ma mère Amaschtoreth, prêtresse de Notre-Dame Astarte, la » reine, fille du roi Eschmounazar, roi des Sidoniens... » Il est donc clair qu'Eschmounazar descendait directement du côté de son père, comme de celui de sa mère, d'un roi nommé également Eschmounazar. Mais M. S., imagine que l'expression de *petit-fils,* dans ce cas particulier, ne s'applique qu'à la descendance maternelle, tout en avouant qu'au lieu de la leçon *ben-ben*, il faudrait rigoureusement *ben-bath*. Vraiment, je ne vois aucune nécessité de fausser ainsi le texte. Il n'y a que deux possibilités : ou l'expression de *ben-ben* s'applique à Eschmounazar lui-même, ou à Tebennîth. Dans le premier cas, Tebennîth serait le fils d'Eschmounazar l'ancien, et il aurait épousé sa propre sœur; dans le second, il serait le petit-fils de ce même Eschmounazar premier et il aurait été le mari de sa tante. Est-ce que ces sortes de mariages avaient rien d'extraordinaire à l'époque où nous ramène l'inscription, soit en Grèce, soit en Perse, ou en Égypte et en Phénicie? Il me semble que ce raisonnement fait évanouir toutes les hypothèses que M. Hitzig et d'autres ont énoncées relativement au roi Tebennîth. A propos de Tebennîth, je veux encore remarquer que l'étymologie de ce nom donnée par Movers (תבן־נת) ne me semble pas plus certaine qu'à M. S. (p. 52 et 90); par contre l'identification du roi ainsi nommé avec le Τέννης mentionné par Diodore de Sicile (liv. XVI, 41), est, à mon sens, très-probable. Dans tous les cas, si Tennis n'est pas le même personnage que le Tebennîth de l'inscription, les deux noms sont évidemment identiques, et je ne vois pas pourquoi l'auteur s'obstine à lire ce nom du roi *Tabnîth* et à l'expliquer par *image, modèle,* etc.

Pour établir l'âge de l'inscription d'Echmounazar, nous avons deux éléments : 1° La mention dans l'inscription du *roi des rois*, expression qui désigne évidemment le roi de Perse, comme suzerain du roi de Sidon; 2° la paléographie. Les raisons paléographiques ont été entièrement laissées de côté par M. Schlottmann. Les quelques mémoires de M. de Vogüé sur ce sujet, semblent lui être restés inconnus. Par contre, l'auteur insiste longuement sur le premier élément et en tire beaucoup plus qu'il ne peut fournir, de telle sorte que M. S. en arrive à montrer que le roi Eschmounazar, auteur de l'inscription, est le même roi sidonien que celui qui remporta la victoire dans la bataille navale de Milet, sous Artaxerxes Mnemon. On lit dans le texte (lignes 18-19) : « ...Le roi des rois

» nous a donné Dôr et Yoppé[1] ... comme récompense des hauts faits que j'ai » accomplis... » C'est sur ces derniers mots que M. S. a élevé tout un édifice historique, non sans s'apercevoir toutefois (p. 62) que la base n'en était pas tout à fait suffisante. Cela n'empêche pas cependant que ses développements ne soient fort intéressants, et ce chapitre d'histoire phénicienne pourra servir autrement.

Après les premières hésitations, presque tous les commentateurs de l'inscription (je parle de ceux qui sont compétents) sont tombés d'accord sur le sens général du texte. Il ne reste que quatre ou cinq passages fort obscurs qui ont résisté jusqu'à présent à une traduction satisfaisante, s'imposant d'elle-même par sa simplicité. Car, il ne faut pas l'oublier, dans l'épigraphie les règles de critique ne sont pas les mêmes que dans la paléographie : ce n'est pas le sens plus éloigné, la leçon plus difficile qui sont préférables, mais bien, au contraire, le sens le plus naturel et le plus simple. C'est cette raison qui nous fait douter encore de la justesse de quelques nouvelles interprétations proposées par M. Schlottmann. L'endroit le plus difficile du texte est, de l'aveu de tous, la phrase qui suit immédiatement l'exorde : נגזלתבלעתי. M. S., dans l'appendice C, a réuni les différentes explications proposées pour ces mots. Il y en a autant que de savants qui s'en sont occupés. Ce qui justifie ce désaccord, c'est que chacun divise à sa façon les lettres qui se suivent sans coupure. M. S. traduit : « J'ai été dépouillé du fruit de ma vie, de fils sages et armés au combat, [je » suis] orphelin, fils d'abandon... » Dans cette traduction, il n'y a que le commencement et la fin qui soient à peu près incontestables. Ce qui me semble peu admissible c'est que le roi ait commencé son exposition par un fait qui aurait sa place naturelle au milieu du texte, et non au commencement. Puis, l'expression de « fruit ou produit de ma vie » (c'est ainsi que l'auteur traduit le groupe בלעתי), est une idée trop moderne, pour être supposable dans un texte phénicien. Il me semble que la traduction de M. Gildemeister (voy. p. 196 du livre de M. Schlottmann) se rapproche davantage de la vérité. M. S. appuie son opinion par les lignes 12-13 de l'inscription. Là, le groupe en question se trouve répété, introduit par כאנך, à la suite d'une phrase dans laquelle il est question de postérité. L'auteur prétend que la particule כ du mot כאנך a ici le sens de ὡς; mais cela n'est nullement certain. (Dans la transcription de la ligne 12 il s'est glissé deux fautes : on a omis le mot נחן et ajouté un י au mot נגזלת.)

Mais je ne veux pas insister, d'autant moins que je ne saurais opposer aux hypothèses de M. S. que d'autres hypothèses, soit les miennes, soit celles des autres. De nouvelles découvertes feront sans doute la lumière sur des points restés encore obscurs, comme cela est déjà arrivé dans quelques cas. En somme le travail de M. S. est exécuté avec beaucoup de soin, principalement la partie

1. En ce qui concerne les noms de ces deux villes, que j'avais pris autrefois comme appellatifs (voy. *Rev. crit.* 1867, t. I, p. 389), de même que M. S., j'ai été convaincu par son raisonnement (p. 156 et suiv.), et je crois en effet que ce serait le hasard le plus singulier qui aurait réuni ici dans la même ligne quatre mots ressemblant à Dor, Yoppé, Dagon et Saron.

grammaticale; la démonstration que les suffixes *ê* et *êm* expriment la troisième personne du masculin au singulier a été très-avancée par l'auteur.

H. Z.

---

169. — **Etudes sur la société romaine.** — Histoire de la Préture, par Edmond Labatut, docteur en droit. Paris, Thorin; Leipzig, Brockhaus; 1868. In-8°, 368 p.

Le sujet choisi par M. Labatut forme, à coup sûr, un des chapitres les plus intéressants dans l'étude des antiquités romaines; il intéresse également l'historien et le jurisconsulte; mais aussi exige-t-il, chez qui veut l'approfondir, les aptitudes réunies du jurisconsulte et de l'historien. Il ne suffira pas, en effet, de nous dire comment fut organisée la préture; il faudra encore nous apprendre ce qu'elle fit et quelle œuvre elle a laissée. Si la première question est du ressort de l'historien, qui peut seul nous montrer comment l'origine et le déclin de cette grande magistrature se rattachent au progrès et à la chute de la démocratie romaine; la seconde est de la compétence du jurisconsulte, qui pourra seul nous faire comprendre comment la loi étroite et dure des anciens quirites est devenue, sous l'influence lente et insensible du préteur, cette *raison écrite* à laquelle s'est soumise, durant de longs siècles, presque toute l'Europe civilisée. Tel est le double problème que M. L. s'est efforcé de résoudre ou d'éclaircir; car il n'a reculé devant aucune partie de sa tâche, et il a su tracer, d'une main ferme et sûre, le vaste cadre qu'il avait à remplir. Mais ce cadre l'a-t-il rempli sans lacunes et sans défaillances? Ici nous aurons plus d'une objection, plus d'une critique à adresser à notre jeune auteur; nous ne voulons lui en épargner aucune: si la sévérité est un devoir chez le critique, c'est surtout vis-à-vis des écrivains qui, comme M. L., pleins de zèle, de savoir et de jeunesse, promettent bien plus qu'ils n'ont encore donné.

Nous commencerons donc, pour ne rien omettre, par demander compte à notre auteur des documents qu'il a mis en œuvre et des sources où il a puisé. A cette question, il va répondre lui-même avec une ingénuité parfaite, car si son érudition est parfois un peu insuffisante, elle est toujours sincère et de bon aloi: il prend soin de nous indiquer, dans sa préface, tous « les auteurs dont il a étudié les travaux, » et nous avoue, par là même, quels sont ceux qu'il a négligé de consulter. Quels sont donc ces écrivains que M. L. a choisis pour guides? Ce sont d'abord « MM. Giraud, Pellat, Demangeat, Machelard, Ortolan, Serrigny, Etienne, de Fresquet, dont les traités sont dans toutes les mains. » M. L. aurait dû comprendre que, si la plupart de ces traités sont, avec raison, « entre toutes les mains, » c'est parce qu'ils sont faits pour servir de guides dans les études scolaires, mais nullement dans les recherches d'archéologie et de haute érudition. Des traités élémentaires, M. L. passe aux « œuvres remarquables des Bonjean, des Laboulaye, des Gérard (ou Guérard?) » puis aux écrits des juristes allemands, dont nous aurions voulu une liste plus complète ou tout au moins mieux choisie, puis enfin aux travaux de nos anciens jurisconsultes. Ici,

écoutons un instant notre auteur : « Si l'on ne saurait enfin comparer, *à un* » *certain point de vue*, les œuvres des Cujas, des Godefroy, des *Bouchaud* (!), des » Sigonius et de bien d'autres jurisconsultes des siècles passés, aux travaux » des savants modernes, on n'en doit pas moins constater les immenses services » qu'ils ont rendus à l'érudition. » Je ne sais à quel *point de vue* a pu se placer M. L. pour émettre un si étrange jugement; mais je crois que s'il avait fait une étude aussi complète des travaux des Cujas et des Sigonius que des traités de MM. Étienne, de Fresquet, et autres savants modernes, il se serait convaincu que, s'il est impossible, en effet, de comparer les premiers aux seconds, c'est uniquement à cause de l'immense supériorité des premiers.

Heureusement, M. L. ne s'en est pas tenu aux renseignements que pouvaient lui fournir ses devanciers : il « s'est fait une loi de toujours remonter aux » sources, » et s'est courageusement efforcé d'obéir à cette loi sévère. Mais cependant ici encore nous aurions plus d'une omission à lui reprocher : s'il a étudié les monuments épigraphiques avec un zèle trop rare chez les légistes, pourquoi n'a-t-il pas apporté le même soin à explorer les recueils des lois romaines? A-t-il pensé que cette source était déjà épuisée? il se serait, en ce cas, grandement mépris : dans une étude plus approfondie des fragments de l'*Édit* et des textes des anciens jurisconsultes romains, il aurait pu trouver tous les matériaux d'une histoire complète de la jurisprudence prétorienne, depuis ses origines et ses premiers progrès timides et voilés, jusqu'à son entier développement; une telle histoire n'avait encore jamais été entreprise et, je le dis à regret, elle reste encore à faire après le travail de M. Labatut.

M. L. n'a donc eu à son service que des matériaux insuffisants, et quelque soin qu'il ait apporté à les mettre en œuvre, il n'a pu arriver, sur plusieurs points, qu'à des conclusions un peu vagues ou à des résultats incomplets. Je n'en veux donner qu'un seul exemple. De toutes les questions que M. L. avait à résoudre, il n'en est pas, à coup sûr, de plus importante que celle-ci : quelle était au juste la nature du pouvoir du préteur? était-il un législateur en même temps qu'un juge? pouvait-il, non-seulement appliquer la loi, mais la corriger et la refaire? Quelle est, sur cette question capitale, la réponse de M. L.? — Il commence par nous dire que, « en se plaçant au point de vue moderne, le *jus edicendi* (du préteur) peut s'expliquer par la réunion des pouvoirs législatif et judiciaire sur une même tête » (p. 300); plus loin, il déclare que « au peuple seul appartenait le pouvoir législatif, » et cherchant à concilier ces deux idées contradictoires, il ajoute que « les réformes prétoriennes ne s'attaquent jamais au fond même de la loi; on étend ses dispositions, on les interprète, on a recours à des fictions (p. 333). » — Toutes ces formules ne sont pas, ce me semble, d'une exactitude rigoureuse : c'est bien au fond même de la loi que s'attaquait le préteur, en ne respectant souvent que la forme et la lettre. Fussent-elles d'ailleurs parfaitement exactes, elles ont le défaut de n'être que des formules, des abstractions, qui souvent échappent, comme des ombres,

à l'esprit qui croit les saisir. Combien la démonstration de M. L. eût été plus vive et plus saisissante, s'il avait remplacé les abstractions par des faits, les généralités par des exemples, si, décrivant une à une les plus importantes de ces réformes prétoriennes, il avait, pour ainsi dire, fait jouer sous les yeux du lecteur ces mécanismes ingénieux de procédure, qui, s'emparant d'une loi étroite et rigide, savaient l'assouplir, l'étendre et la transformer. — J'en voudrais moi-même donner un exemple, pour mieux faire comprendre ma pensée. Les Institutes de Justinien, au titre *de Testamentis*, opposent l'une à l'autre deux espèces de testaments, non moins différents par leurs formes que par leurs origines : dans le premier, réglé par les anciennes lois, le testateur doit prononcer certaines formules et accomplir une sorte de pantomime juridique avec le concours de deux autres personnages et en présence de cinq témoins; dans le second, « introduit par le préteur, » plus de formules, plus de mise en scène, plus de solennités, mais un simple écrit revêtu du sceau de sept témoins. On le voit, le contraste est complet : dans le testament prétorien, rien n'est resté des formes prescrites par l'ancienne loi, tout est de création nouvelle. Comment le préteur a-t-il pu faire subir au plus important de tous les actes civils une transformation aussi complète, sans s'arroger le pouvoir législatif? par une série de réformes si discrètement ménagées qu'elles auront probablement passé presque inaperçues aux yeux des contemporains. Et d'abord, suivant son habitude, le préteur prit pour point de départ un usage populaire: dans l'usage, les sept citoyens requis par la loi, après avoir reçu le testament avec toutes les cérémonies prescrites, avaient soin d'apposer leurs sceaux sur l'acte testamentaire, pour laisser ainsi un signe durable des solennités qu'ils venaient d'accomplir. Le préteur s'en fiait à se signe : lorsque, à la mort du testateur, le testament lui était présenté, il voyait, dans les sept cachets dont l'enveloppe portait l'empreinte, la preuve ou tout au moins la présomption que toutes les formalités légales avaient été remplies, et, en conséquence, après la simple vérification des sept empreintes, il accordait la *possession* des biens héréditaires à l'héritier institué. Mais ce ne fut là qu'un premier pas : cette possession de l'héritier testamentaire ne fut d'abord que provisoire, car elle ne se fondait que sur une présomption, qu'une preuve contraire pouvait anéantir : qu'un héritier ab intestat survînt, qu'il réussît à prouver que le testament, bien que revêtu des sept sceaux, n'avait pas été fait avec toutes les formalités et formules prescrites, et il dépossédait l'héritier institué. Comment le préteur pût-il s'y prendre pour rendre définitive la possession de l'institué? Ici encore il ne fit qu'obéir aux mœurs et au sentiment populaires : les anciens honoraient les morts comme des divinités, et l'opinion publique devait repousser comme un impie celui qui, pour succéder au défunt, osait attaquer, sous prétexte de quelque irrégularité de forme, sa volonté authentique et sacrée; soutenu par l'opinion publique, autorisé par des rescrits impériaux, le préteur finit par repousser l'héritier ab intestat au moyen d'une *exception de dol* (Gaius, II, 119, 120). Dès lors la réforme fut

accomplie : l'héritier institué, d'abord simple possesseur, était devenu possesseur incommutable, c'est-à-dire au fond propriétaire ; le sceau des sept témoins, d'abord simple signe de l'accomplissement des formalités légales, avait fini par remplacer ces formalités.

Voilà un exemple, entre cent, des procédés qu'employait le préteur. Ils paraîtront peut-être timides et subtils : mais qu'on se rappelle que par eux le préteur a pu, sans secousse et sans violence, transformer toutes les institutions romaines, et faire de la loi étroite et grossière d'une petite république la loi commune du monde civilisé. Ces développements de la jurisprudence prétorienne auraient mérité, je crois, dans l'étude de M. Labatut, une description plus complète et plus détaillée. En somme, son *histoire de la préture* est une esquisse plutôt qu'un tableau : c'est une esquisse dessinée avec netteté et avec largeur, mais ce n'est point un tableau achevé. Peut-être, au reste, une étude complète du sujet, telle que nous l'aurions conçue, eût-elle excédé les limites dans lesquelles M. L. entendait renfermer son travail. Aussi attendons-nous avec confiance notre jeune auteur sur un terrain moins vaste et plus nettement circonscrit. Il nous promet une histoire de l'édilité romaine : qu'il applique à ce sujet intéressant, qui attend encore un historien, ses connaissances précieuses en épigraphie et en archéologie romaines, et nous pourrons, je l'espère, donner à son œuvre des éloges sans restrictions.

Paul Gide.

---

170. — **Der saturnische Vers und die altdeutsche Langzeile.** Beitrag zur vergleichenden Metrik, von Karl Bartsch. Leipzig, Teubner, 1867. In-8°, 62 p. — Prix : 2 fr. 25.

Cet excellent travail s'est rencontré, comme le dit l'auteur, avec le volume du grand ouvrage de MM. Rossbach et Westphal où le même sujet, c'est-à-dire la versification comparée des différents peuples indo-européens, est abordée également. M. Bartsch et M. Westphal sont arrivés à des résultats analogues. Tous deux voient dans les vers saturniens et dans l'ancien vers allemand des dérivés d'un vers primitif (vers qui est également le fondement du *çloka* indien et de l'hexamètre grec). L'hypothèse de ce vers primitif est en effet d'une grande vraisemblance ; il est facile de comprendre l'importance qu'elle a pour l'histoire. Elle concourt, avec d'autres faits analogues, à nous persuader que la vie commune des peuples qui composent la grande famille indo-européenne s'est prolongée plus longtemps qu'on ne le croit, et s'est développée avec assez de variété pour que toutes les directions de l'activité postérieure de ces peuples gardent l'empreinte ineffaçable de la parenté originaire. Reposant sur un développement populaire de la versification latine, la nôtre même, si moderne en apparence, a ses racines dans le passé le plus lointain, et notre vers a le même ancêtre que ceux des Indiens, des Allemands et des Grecs.

Le vers primitif, suivant toute apparence, était composé de deux moitiés égales, chacune de huit syllabes. M. B. cherche à montrer dans le détail com-

ment le vers saturnien et l'ancien vers allemand, dérivés tous deux de celui-là, se sont développés presque de même, sont soumis aux mêmes règles et offrent les mêmes accidents. Pour cela, il commence par faire une étude minutieuse des lois du saturnien, en poursuivant jusque dans les plus petits détails l'application du système de Ritschl, qui a définitivement expliqué ce vers [1]. M. B. s'applique à retrouver dans les vers allemands, et spécialement dans ceux des *Nibelungen*, toutes les particularités qu'il a relevées dans les vieux vers latins. Il y a peut-être quelquefois un peu de subtilité dans ses rapprochements, et on peut faire au savant critique une objection qui d'ailleurs ne lui a pas échappé : c'est qu'avant de dresser cette comparaison des deux vers, il faudrait suivre avec soin l'histoire et le développement propre du vers allemand. Si en effet ce vers venait aux Allemands des nations romanes (et il y a des raisons de le croire), ou bien s'il avait des formes antérieures plus différentes de celles du saturnien, on conçoit que la comparaison instituée par M. B. serait moins intéressante. Ajoutons que M. B. a choisi, de toutes les formes de vers allemands du moyen-âge, celle qui se rapproche le plus du saturnien. — Malgré cette observation, le travail de M. B. est extrêmement précieux ; il y fait preuve, suivant son usage, d'autant de patience que de sagacité, et les rapprochements qui en sont le sujet principal, fussent-ils parfois discutables, éclairent d'une façon toute nouvelle les deux versifications qu'Otfried Müller avait eu le premier l'idée de comparer, mais qu'on n'avait point songé jusqu'ici à soumettre à une étude parallèle aussi minutieuse. G. P.

---

171. — **Die Korndæmonen.** Beitrag zur germanischen Sittenkunde, von Wilhelm Mannhardt. Berlin, Dümmler, 1868. In-8°, xiv-48 pages. — Prix : 1 fr. 65.

M. Mannhardt intitule son travail : *Étude pour servir à l'histoire des mœurs allemandes ;* il se rapporte de plus près encore à la mythologie, science dans laquelle M. M. s'est fait un nom par différents ouvrages discutés mais remarquables. — Dans ce nouvel opuscule, il étudie les superstitions et les usages qui dépendent de la croyance généralement répandue chez les peuples germaniques que la végétation, et surtout la végétation agricole, est, comme toutes les forces de la nature, quelque chose de divin, — devenu plus tard démoniaque sous l'influence des idées chrétiennes. M. M. a rassemblé un grand nombre de faits qui se rapportent à ce sujet curieux, et il paraît généralement les apprécier avec justesse. Toutefois son travail a quelque chose de fragmentaire qui ne permet pas d'en discuter à fond les conclusions : ce n'est en effet qu'un chapitre détaché d'un grand ouvrage sur *les usages agricoles des Germains*, auquel l'auteur travaille depuis plusieurs années, et pour lequel il réclame et obtient de toutes parts des renseignements qu'il saura utiliser. M. M. ne montre pas moins d'érudition en ce qui concerne la mythologie des autres peuples qu'en ce qui peut éclairer celle des Germains. Ses rapprochements sont nombreux et souvent importants. Tout

---

1. Un appendice à cette étude qui en augmente beaucoup le prix, c'est un recueil complet des vers saturniens qui nous restent.

en admettant volontiers celui qu'il présente à la p. XI entre des mannequins brûlés à certaines époques de l'années et les fameux *Simulacra viminibus contexta* dont parle César, je crois que l'explication qu'il propose du texte latin est peu vraisemblable, et ne s'accorde guère avec les dimensions gigantesques assignées à ces figures d'osier, soit par César (*immani magnitudine*), soit par Strabon (κολοσσὸν χόρτου). — Espérons que M. M. sera secondé dans la grande tâche qu'il a entreprise par ses compatriotes dont il demande le concours, et qu'il ne nous fera pas trop attendre un livre certainement destiné à prendre une place importante dans la science. Ξ.

---

172. — **De fraternitate seu conloquiis inter filios et nepotes Hludowici pii** (842-884). Thesim proponebat Facultati Literarum Parisiensi H. FAUGERON, in Rhedonensi Lyceo Professor. — Rhedonibus, Oberthur, 1868. In-8°, 69 p.

Dans cette thèse latine, soutenue devant la Faculté des lettres de Paris, M. Faugeron a voulu examiner de plus près les relations politiques existant entre les fils et les petits-fils de Louis le Débonnaire et nous exposer, à un point de vue nouveau, le démembrement de l'empire de Charlemagne. L'auteur s'est donné beaucoup de peine pour arriver à des résultats exacts et positifs au sujet de ces relations et de ces rapports entre les successeurs du grand empereur; il a minutieusement fouillé les sources, chartes, traités, capitulaires, annales, etc., les commentant avec un zèle et une sagacité à laquelle nous rendons pleinement hommage. Cependant nous ne saurions admettre les conclusions de l'auteur. En effet M. F. constate en terminant son étude que l'unité de l'empire carolingien n'a point été détruite, comme on l'enseigne d'ordinaire, par le traité de Verdun, mais qu'elle n'a pris fin en réalité qu'à la déposition de Charles le Gros. Ce fait de l'unité réelle de l'empire, subsistant malgré les partages successifs opérés entre les descendants de Louis le Débonnaire, et nous montrant un pays gouverné par des princes différents, il est vrai, mais régnant de concert et s'unissant pour promulguer des lois générales, n'existe point à nos yeux. Si M. F. s'était contenté de nous signaler d'une façon très-générale la persistance jusque vers la fin du IXe siècle d'un vague souvenir de l'unité passée de l'empire carolingien, souvenir qui, vivant dans les différentes contrées, conservait entre elles un lien historique, nous aurions été pleinement d'accord. S'il nous avait dit que grâce aux souvenirs déjà merveilleusement embellis que les races germaniques et romanes conservaient du grand Karl, on retrouvait dans les différentes parties de son empire un certain attachement dynastique pour ses descendants, nous aurions également approuvé cette assurance, car c'est en effet par un sentiment de cette nature qu'on peut expliquer l'avènement d'un homme aussi incapable que l'était Charles le Gros. Dans ces limites notre opinion se rencontre avec celle de M. F., mais elle n'a plus alors le mérite de la nouveauté. On a sans doute l'habitude chez nous de regarder la date de 843 comme marquant d'une façon définitive la séparation de la France et de l'Allemagne; mais les historiens allemands qui nous ont retracé cette période (Gfroerer et Wenck p. ex.) ont en général considéré l'empire carolingien comme finissant en 887 seulement,

lors de la déposition de Charles le Gros par la diète de Tribur. C'était même l'impression des écrivains contemporains du moyen-âge, qui sentaient que de ce moment datait une époque nouvelle dans l'histoire; on n'a qu'à lire la *Chronique* de Réginon (ad ann. 888) pour s'en assurer. Mais M. F. va plus loin que cela; il cherche et il trouve dans les documents contemporains l'existence d'une ligue, d'une union politique carolingienne, organisée dans le but de conserver l'unité de l'empire; c'est ce que nous ne saurions admettre; à nos yeux cette *fraternitas*, ce pacte de famille (pour employer une expression de l'histoire moderne) qui fait des royaumes de France, d'Allemagne, de Bourgogne et d'Italie un seul *regnum* n'a jamais existé. Mais, me dira-t-on, M. F. n'appuie-t-il pas chaque affirmation de son étude sur des textes authentiques? Il est évident que je n'accuse point le consciencieux auteur de ce travail d'avoir inventé des faits apocryphes, encore moins d'avoir falsifié les textes. Mais il a été conduit de la manière la plus naturelle du monde à ses conclusions exagérées par l'emploi trop minutieux et trop exclusif de son procédé scientifique. A force de creuser et de commenter les capitulaires et les conventions diplomatiques de l'époque il a négligé d'en mesurer la valeur à la réalité des faits; il ne s'est pas assez demandé si réellement on pouvait accorder l'importance majeure qu'il leur accorde aux documents qu'il emploie, si la situation politique répond en effet aux vagues formules d'amitié et de concorde que nous rencontrons dans les actes diplomatiques de l'époque. D'une part M. F. n'a point assez rempli cet important devoir de tout historien, d'autre part il a beaucoup trop pressuré et tourmenté, si je puis m'exprimer ainsi, le sens des documents qu'il emploie, et voilà pourquoi, malgré ses consciencieuses recherches, il nous semble avoir dépassé le but. En parcourant l'histoire des années 842-884, ne voit-on pas sans cesse les princes membres de la *fraternité* luttant entre eux? Ne s'inaugure-t-elle pas en 842 par la ligue de Strasbourg entre Charles et Louis contre Lothaire? Ne continue-t-elle pas, cette lutte entre frères, sans interruption? Il n'est pas de phrase plus fréquente dans l'histoire de ces princes que les mots *redeunt in concordiam*. M. F. lui-même, qui a fait le compte de ces querelles, dit en parlant d'une réconciliation entre Charles le Chauve et Louis le Germanique, p. 58 : *idem jam quatuordecies juraverant*. Ils se réunissent bien de temps à autre pour s'entendre contre l'ennemi commun; mais en réalité ces alliances éphémères n'ont pas plus d'importance et de poids dans la question qui nous occupe que n'importe quel traité conclu entre princes étrangers. Loin de reconnaître l'unité de l'empire en laissant une espèce de préséance à l'*empereur* Lothaire, les *rois* Charles et Louis se considèrent absolument comme ses pairs; M. F. lui-même appuie sur ce point. Et ces réunions sans aucun résultat pratique[1] que nous puissions constater dans l'histoire, c'est tout ce qui représente l'unité de l'empire!

Les opinions de M. F. sont d'ailleurs trop peu constantes elles-mêmes pour que nous ayons besoin de chercher nos arguments au dehors; ainsi voici quatre

1. M. F. lui-même nous l'affirme : « ...*quamvis nunquam nisi verbo certi et rati fuerint et homines jam aliis quam Carolicis viverint institutis*... » p. 61.

propositions tirées de sa thèse qui sont, ce nous semble, en contradiction manifeste :

1. *Permansit Karoli Magni consilium quo is unum esse volebat Imperium... et nonnisi cum ultimo principe Carolico occidit*[1] (p. 10).

2. *Imperium jam exstinctum Carolici ope Fraternitatis restaurant ac restituunt*[2] (p. 18).

3. *Conantur revocare, si possunt, Imperii umbram quod ipsi disruperunt* (p. 25).

4. *In manibus habebant instrumentum* (précisément les alliances de famille) *quod non solum tractare nesciebant sed etiam prorsus negligebant* (p. 56).

Donc, d'abord l'empire existe jusqu'au dernier Carolingien, puis, quelques pages plus loin, il est détruit, il est vrai, mais complétement restauré; plus bas encore les successeurs de Charlemagne *essayent* de rétablir l'*ombre* de l'empire; vers la fin du travail enfin, on les accuse, non pas de n'avoir point réussi, mais de n'avoir pas même essayé de rétablir cette unité détruite. L'auteur allait ainsi à la dérive, sans s'en rendre compte, luttant en vain contre la réalité des faits. Nous concluerons donc en disant que cette *fraternité* dont M. Faugeron nous a donné l'histoire, n'a jamais été qu'une espèce de confédération très-intermittente, fort vague, fort peu définie, qui n'implique nullement l'unité politique ou administrative de l'empire carolingien et pour laquelle je cherche en vain quelque analogie dans l'histoire; tout au plus pourrait-on la comparer à la Sainte-Alliance de nos jours si cette dernière n'avait été une association bien plus puissante et plus pratique, avec un but beaucoup plus positif que ne le furent jamais les ligues momentanées des petits-fils et des arrière-petits-fils du grand empereur d'Occident.

Quelques mots encore sur l'un ou l'autre détail de la thèse de M. F. Pourquoi sépare-t-il (p. 6) les Saxons des autres Germains? — A la p. 14 il parle de l'esprit de Charlemagne poussant les chrétiens à la conquête de l'Asie et à la lutte contre l'Islam. C'est bien plutôt la puissance papale qui donna le branle aux croisades et je ne vois pas trop ce que Charlemagne eut à y faire. Si je ne me trompe, la légende qui nous montre Charlemagne faisant le pélerinage en Terre-Sainte appartient aux derniers développements du grand cycle carolingien et n'a pris naissance qu'après le grand mouvement du XIe siècle, précisément parce qu'on voulait associer le nom du grand empereur avec ce nouveau courant d'idées. — P. 56. M. F. fait de durs reproches aux Carolingiens, sur leur légèreté, leur inconstance et leur faiblesse; je ne me sens pas l'envie de les défendre quoiqu'on doive faire des exceptions en faveur de quelques-uns d'entre eux, tels que Louis le Germanique, etc.; cependant il faut bien dire que des princes plus énergiques et de plus intelligents auraient succombé dans la lutte; cet esprit d'indépendance, inné aux races germaniques, qui se manifestait alors

1. M. Faugeron me pardonnera d'avoir légèrement modifié sa phrase en mettant l'indicatif à la place d'un subjonctif et d'un infinitif; le sens n'en a été nullement altéré.

2. Cela n'empêchera pas l'auteur de dire quelques pages plus loin avec une mordante ironie, en parlant de ces projets de restauration : *Huic consilio nihil defuit ut fructuosum esset, nisi quod sterile fuit*. C'est l'histoire de la jument de Roland.

d'une manière irrésistible dans le développement de la féodalité, aurait étouffé toute tentative afin d'instituer un pouvoir monarchique sérieux.

Nous ne voulons pas quitter le travail de M. Faugeron sans le remercier d'avoir examiné de plus près, et l'un des premiers en France, ce chapitre peu connu de l'histoire nationale ; il a parfaitement raison quand il déclare qu'il n'est point d'époque sans intérêt pour un historien sérieux, et nous souhaitons qu'il développe un jour, dans une langue plus à la portée du grand public, comme aussi plus sympathique à lui-même, la suite des études inaugurées aujourd'hui. Quand il aura de rechef mis en présence des documents et des traités officiels, trop exclusivement étudiés par lui, la réalité des faits et le tableau des événements historiques, nous ne doutons point qu'il ne soit le premier à corriger les conclusions exagérées de sa savante et consciencieuse étude.

Rod. Reuss.

---

173. — **Chartes de communes et affranchissements en Bourgogne,** publiées avec les encouragements du Conseil général de la Côte-d'Or et sous les auspices de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, par M. J. Garnier. T. Ier. Dijon, Rabutot. 1867. In-4°, 587 pages.

Une des publications les plus intéressantes que renferme la collection des documents inédits, est le *Recueil des monuments de l'histoire du tiers état,* entrepris par Augustin Thierry et auquel le modeste et consciencieux collaborateur de ce grand écrivain, M. Bourquelot, attachera aussi son nom. Le seul reproche un peu grave qu'on puisse adresser à ce beau travail, c'est d'avoir été entrepris sur de trop vastes proportions : il n'est pas probable que notre génération en voie jamais l'achèvement. Ce *Recueil* qui devait réunir le vaste ensemble des monuments de l'histoire du tiers état français, ne comprend encore que les documents relatifs à une petite province : il ne peut être considéré que comme un modèle offert à ceux qui voudront pour d'autres provinces entreprendre une publication semblable.

Aug. Thierry avait réuni en trois volumes les documents relatifs à l'histoire des communes de l'Amienois qui n'est qu'une subdivision de la Picardie. L'intention de M. Garnier est, croyons-nous, de donner, en un nombre de volumes égal, tout ce qu'il existe de pièces importantes relatives aux communes, non-seulement des environs de Dijon, mais de toute la Bourgogne. Il a dû pour cette raison simplifier le plan adopté par l'éminent auteur des *Monuments inédits de l'histoire du tiers état.* Aug. Thierry mettait une introduction en tête de chacun de ses volumes : M. G. ne publiera qu'une seule introduction qui paraîtra avec le dernier volume; dans l'ouvrage du savant académicien chaque pièce était précédée d'une notice historique développée, destinée à faire apprécier l'importance de cette pièce : M. G. s'est borné à mettre au bas des pages quelques notes qui donnent la solution des difficultés principales; le recueil édité sous les auspices du ministère de l'instruction publique, poursuivant jusqu'en 1789 l'histoire du tiers état, a pour les derniers siècles de l'ancienne monarchie multiplié les textes avec une abondance, on dirait presque une profusion, qui quelquefois peut-être

dépasserait un peu les limites de la curiosité d'une partie des lecteurs : M. G. a montré une sobriété plus grande quand il s'agit de ces derniers temps. Grâce à l'emploi de ces procédés il a pu en un seul volume réunir les monuments de l'histoire communale de treize villes ou villages, tandis que, dans les trois volumes mis au jour par Aug. Thierry, il est question seulement de dix localités. Son volume unique contient cent deux pièces antérieures au XIVe siècle; or ceux d'Aug. Thierry renferment en tout 149 documents aussi anciens, c'est-à-dire en moyenne cinquante pièces de cet âge. La comparaison des deux collections est donc par certains côtés à l'avantage de celle que M. G. publie. Mais il y a un point de vue sur lequel celle d'Aug. Thierry l'emporte complétement, c'est la correction des textes. Le savant bourguignon n'a pas publié d'errata. Voici les fautes que nous avons relevées en parcourant les 55 premières pages, celles qui sont relatives à l'histoire de la commune de Dijon pendant le XIIe et le XIIIe siècle.

P. 1, l. 10; p. 19, l. 21, etc. Noverint universi... *quam;* lisez: *quod* ou *quoniam.* — P. 1, l. 17. *Eos* à transporter à la fin de la ligne suivante. — P. 3, l. 19. Actio rata et *inviolabile;* lisez : *inviolabilis.* — P. 4, l. 4 et 5. Universis ad quos littere iste *pervenerunt;* lisez : *pervenerint.* — P. 5, l. 5 et 6. Nihil amplius mihi *creditur;* lisez: *credetur.* — P. 7, l. 11 et 12. XV dies habebit *vendendum* panem et vinum in ea villa et *deferendi* nummos; lisez : *ad vendendum, deferendum.* — P. 11, l. 11 et 12. Homines communie famulos receptabiles pro se *exercitum* meum mittere possunt; lisez : *in exercitum.* — P. 13, l. 11 et 12. Quod amisit *et* restituetur; lisez : *ei.* — P. 21, l. 17 et 18. Dilectionem *nostram...* exoramus; lisez : *vestram.* — P. 22, l. 2 et 3. *Nos...* nunciabitis; lisez : *vos.* — P. 23, l. 5. Nec interim de aliquo, quod ab eis exigerim mihi *responderunt;* lisez : *respondebunt.* — P. 25, l. 7 et 9. Resultus... *nunciatum* fuerit; lisez : *nunciatus.* — P. 25, l. 11 et 12. Et *omnes* suos memorate communie qui ad nos securitatis causa *confugerunt;* lisez : *homines, confugerint.* — P. 26, les lignes 1 et 2 sont tout entières à supprimer : les mots qu'elles contiennent se retrouvent dans le même ordre plus bas à leur place lignes 6, 7 et 8. — P. 26, ligne dernière du texte *Mi;* lisez : *michi.* — P. 28, l. 2 et 3. Ego nullo modo paterer contra omnes *terram* testimonium et garantiam; lisez : Ego nullo modo paterer, *et* contra omnes *ferrem* testimonium et garantiam. — P. 28, l. 21. Quod si communia *quanquam*, quod absit, dissolveretur; lisez : *quandocunque.* — P. 31, l. 11. Si *eam* aliquo contrahere vellem matrimonium; lisez : *cum.* — P. 32, l. 8. Communiam divionensem *qui;* lisez : *que.* — P. 33, l. 21. *Ergo* communiam divionensem; lisez : *erga.* — P. 34, l. 5. Cum *pleno* satisfactione; lisez : *plena.* — P. 34, l. 12. *Presentis* pagine sigillum nostrum apposuimus; lisez : *presenti.* — P. 36, l. 1 et 2. Conventiones que in carta continentur *quas* homines dicte communie a *dicto domine pene* se habent; lisez : *quam* homines dicte communie a *dicta domina penes* se habent. — P. 39, l. 12. Die martis *proxime;* lisez : *proximo.* — P. 39, l. 22. Quod *ex unde* fecerint; lisez : *exinde.* — P. 41, l. 21 et 22. Villam *divionensis;* lisez : *Divionis* ou *divionensem.* — P. 48, l. 29. Viginti solidos *turonenses* parvorum; lisez : *turonensium.* — P. 52, l. 27 et 28. Vice-

comitatum ipsi communie *perpetua*.... concedimus; lisez : *perpetuo*. — P. 55, l. 5 et 6. Par sentence *locutoire*; lisez : *intellocutoire*.

Jusqu'ici nous n'avons rien dit des fautes de ponctuation qui sont nombreuses cependant; ne parlons pas des virgules égarées hors de leur vraie place : on les y transporte avec grand effort; mais il est impossible de ne rien dire des cas où un point suivi d'une majuscule a été mis à la fin d'un membre de phrase commençant par *cum* et divise une phrase en deux, de manière à faire perdre au lecteur le fil des idées; ainsi : P. 45, l. 9 et suivantes. Notum facimus... quod, cum... regimen ville divionensis in manu nostra cepissemus... super quibus dicti... conquesti fuerunt, petentes... emendari, dicentes... ad hoc teneri. *Nos* captionem... ad nullamus...; lisez : teneri : *nos*... — P. 46, l. 17 et suivantes. Notum facimus... quod, cum discordia esset... duce contrarium asserente. *Tandem* accordatum fuit...; lisez : asserente : *tandem*.

Pour en finir avec les critiques, disons encore un mot de deux notes.

La charte par laquelle en 1183 Philippe-Auguste confirma l'établissement de la commune de Dijon, est datée de Chaumont : *Actum apud Calvum Montem*. Suivant M. G. (p. 2, note 1) il s'agit de Chaumont-en-Bassigny. M. L. Delisle a établi que c'est de Chaumont-en-Vexin (*Catalog. des actes de Philippe-Auguste*, p. 587, au mot Chaumont).

L'article 4 de la seconde charte de Dijon (p. 5), prévoit le cas où le doyen de Dijon, *decanus Divionis*, ferait citer quelqu'un à comparaître devant son tribunal. Aux mots *decanus Divionis* M. G. met une note : « On désignait ainsi le doyen » de Saint-Jean, qui prenait le titre de doyen de la chrétienté, parce que son » église avait été dans le principe le baptistère unique de la contrée. »

Il y a dans cette phrase plusieurs inexactitudes : 1° à la date de la seconde charte de Dijon, 1187, il n'y avait pas de doyen de Saint-Jean, puisque la collégiale de Saint-Jean date seulement de l'année 1455 [1]; 2° en 1187 le doyenné de la chrétienté de Dijon n'était point encore uni à la cure de Saint-Jean, puisque cette union eut lieu seulement au XVe siècle [2]; 3° quant au rapport qui aurait existé entre le titre de doyen de la chrétienté et la prétention élevée par les Dijonnais que leur église de Saint-Jean aurait été dans le principe le baptistère unique de la contrée [3], ce rapport est imaginaire. Les doyens de chrétienté étaient des délégués de l'évêque, investis d'une certaine juridiction dans un territoire déterminé qu'on appelait doyenné. Le diocèse de Langres était divisé en dix-sept doyennés dont celui de Dijon était un [4]. Le titre de doyen de la chrétienté, *decanus christianitatis*, ne date guère je crois que du XIIIe siècle [5]; auparavant l'usage général était de dire absolument doyen de tel lieu, comme dans la charte dont il est question, *decanus Divionis*. Les fonctionnaires ecclé-

1. Courtépée, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, 2e édition, II, 107.
2. *Ibid.*
3. M. G. la renouvelle d'après Courtépée, II, 108.
4. Vouriot, *L'évêché de Langres au XVIe siècle*, p. 2.
5. Voir Ducange, *Glossarium*, édit. Henschel, t. II, p. 342, col. 1.

siastiques, que ce titre désignait, existaient déjà au IXe siècle, comme nous l'apprennent le concile de Toulouse de 813 et les œuvres d'Hincmar. A cette époque le titre de doyen n'était attaché à aucune cure; les curés de chaque doyenné du diocèse de Reims élisaient doyen celui d'entre eux qui leur paraissait le plus digne. Au XIIe siècle c'étaient les évêques qui choisissaient parmi les curés de chaque doyenné, celui auquel ils voulaient conférer cet office[1]. Ainsi, il n'y a aucune raison valable pour soutenir qu'en 1187, le doyen de Dijon fût nécessairement en même temps titulaire de l'église Saint-Jean.

Mais j'ai assez parlé de ce qu'on peut trouver à reprendre dans le livre de M. Garnier.

Si je me suis étendu si longuement sur des critiques de détail, je prie le lecteur d'en voir la cause dans le vif intérêt que je prends à cette importante publication et dans le plaisir avec laquelle je l'ai parcourue. L'histoire des communes de Bourgogne a été esquissée en quelques lignes par Aug. Thierry[2]. Mais les hommes d'étude ne peuvent aujourd'hui se contenter de ce court résumé. Le célèbre écrivain a parlé de Dijon, de Beaune et de Châtillon-sur-Seine, il ne dit rien de Nuits, Rouvres, Talant, Bèze, Salives, Mont-Saint-Jean, Mirebeau, dont M. G. a édité les chartes *in extenso,* rien de Jully et de Bussy dont les chartes sont analysées par le savant Dijonnais. Enfin comment nous contenter aujourd'hui des deux pages consacrées par Aug. Thierry à Dijon, Beaune et Châtillon, quand dans l'ouvrage de M. G. 123 pièces formant 206 p. in-4° nous exposent les institutions municipales de Dijon, 45 pièces formant 107 pages celles de Beaune, 39 pièces formant 152 pages celles de Châtillon? Les *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne* ont leur place marquée dans la bibliothèque de tous les érudits que notre histoire municipale intéresse et à la suite des belles publications d'Aug. Thierry. Puisse le précieux ouvrage du savant archiviste être terminé bientôt!

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

174. — **Paulus Odontius,** chapelain de Waldstein, en Styrie; ses démêlés avec l'Inquisition, sa condamnation à mort et sa délivrance miraculeuse. Genève, J.-G. Fick, 1868. In-12, 41 pages.

M. Fick est bien connu de tous les bibliophiles par ses charmantes réimpressions de plaquettes du XVIe et du XVIIe siècle, qui d'ordinaire se rapportent plus particulièrement à l'histoire ecclésiastique de la France et de la Suisse. Il nous donne ici la traduction libre d'un récit allemand publié à Dresde en 1603, et dans lequel un prédicateur protestant, Paul Zahn ou *Odontius*, nous raconte d'une manière naïve et touchante les persécutions endurées par lui en Styrie, de

1. Concile de Tours 1163, et de Latran 1179, dans les *Décrétales de Grégoire IX*, liv. V, tit. 4, c. 1 et 2.
2. Dans le « tableau de l'ancienne France municipale » qui sert de préface au second volume des *Monuments inédits de l'histoire du tiers état,* p. XXIV et suivantes. Ce morceau a été réimprimé dans l'*Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers état.*

1595 à 1602. Condamné à mort par l'Inquisition, Odontius put heureusement s'échapper de sa prison et se réfugier, après une fuite des plus aventureuses, sur les terres de l'Électeur de Saxe. On peut étudier en détail dans le beau petit volume de M. Fick les procédés de conversion employés dès lors par l'archiduc de Grætz contre ses sujets hérétiques, procédés qui contribuèrent pour une si large part aux horreurs de la guerre de Trente-Ans, quand le dévot archiduc fut devenu l'empereur Ferdinand II. R.

---

175. — **La destruction du Protestantisme en Bohême,** épisode de la guerre de Trente-Ans, par Rod. Reuss; nouvelle édition revue et augmentée. Strasbourg, Treuttel et Würtz; Paris, J. Cherbulliez. In-8°, ij-140 p. — Prix : 3 fr.

En rendant compte il y a quelques mois [1] d'un opuscule que M. Reuss venait de publier sous ce titre, nous lui reprochions d'être trop court et nous invitions l'auteur à lui donner plus de développements dans une nouvelle édition. Le succès du travail de M. R. lui a permis de déférer à notre vœu plus tôt même que nous n'eussions espéré. Sa brochure nous revient aujourd'hui sous la forme d'un volume très-substantiel et très-intéressant. La plupart des notes sont entrées dans le texte, et beaucoup de points douteux ont été heureusement éclaircis par l'auteur. Une bibliographie très-exacte du sujet complète ce volume. Nous le recommandons à tous les amis des études historiques. L. L.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Brunus (Jordanus), de Umbris idearum, ed. Salvator Tugini (Berlin, Mittler). — Chappuis, Fragments des ouvrages de M. Terentius Varron intitulés *Logistorici*, etc. (Hachette). — Colletet, Vies des Poëtes agenais, p. p. Tamizey de Larroque (Agen, Noubel). — Dietz, Wœrterbuch zu M. Luthers deutschen Schriften, livr. 1-2 (Leipzig, Vogel). — Heyd, le Colonie commerciali degli Italiani in Oriente nel medio evo (Venezia, Antonelli). — Iconomos, Etude sur Smyrne, trad. par Slaars (Paris, Durand). — Rœdiger, Chrestomathia syriaca (Halle, Waisenhaus).

---

1. *Rev. crit.*, 1868, art. 17.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 35 — 29 Août — 1868

176. — **Theocriti** idyllia iterum edidit et commentariis criticis atque exegeticis instruxit Ad. Th. Arm. FRITZSCHE Ioannis Dorothei F. prof. Lips. Vol. I. Pars II idyllia vij-xij continens. Lipsiæ. Sumptus fecit L. Pernitzsch. 1868. In-8°, 196 p. — Prix : 5 fr. 35.

M. Fritzsche, en publiant cette seconde partie du premier volume de son édition de Théocrite (la première partie avait paru en 1865), a achevé la publication des poésies bucoliques de Théocrite. Un second volume contiendra les autres poésies. Dans le troisième volume M. F. traitera de la vie et des écrits de Théocrite, de son dialecte, de la destinée de ses poésies, de leurs manuscrits et de leurs éditions.

On ne pourra bien apprécier cette édition qu'après qu'elle aura été complétement publiée. La critique du texte de Théocrite soulève une multitude de questions très-difficiles, surtout dans la partie que M. F. n'a pas encore donnée. Ce qu'on peut déjà constater, c'est que le travail de M. F. est exécuté avec beaucoup de soin. Il a lu et mis à profit tout ce qui a été publié dans tous les pays sur Théocrite. Seulement il suppose trop souvent que son lecteur a une bibliothèque aussi riche et aussi complète que la sienne. Au lieu de renvoyer à tous ses devanciers il eût peut-être mieux valu en extraire ce qu'il y avait d'important. Il a rapproché tous les passages qui se rapportent directement ou même indirectement au texte de son auteur. Il est allé parfois trop loin dans cette voie. Ainsi quand la jeune fille de la seconde idylle dit qu'elle a mis par-dessus sa tunique le manteau de Clearíste κἀμφιστειλαμένα τὰν ξυστίδα τᾶς Κλεαρίστας (vers 74), cela n'a aucun rapport avec le passage où Virgile dit que les Troyens jettent sur le corps de Misène les vêtements qu'il avait portés (Æn. VI, 221) : « Purpureasque super » vestes, velamina nota, conjiciunt. » Au reste en pareille matière il vaut peut-être mieux être surabondant qu'incomplet. Dans son commentaire M. F. me paraît tenir compte de toutes les difficultés de mots, de constructions, de formes et de métrique : à ce point de vue aussi, il est aussi complet qu'on peut le désirer. Son interprétation me semble méthodique et en général satisfaisante. Çà et là on peut être d'un autre avis ou du moins on peut rester incertain ; car le texte est souvent bien embarrassant. Ainsi il me paraît malaisé de décider si le scholiaste cité par M. F. a raison de considérer Βουκαῖε (X, I) et Βοῦκος (X, 38) comme un nom propre, comme le nom du moissonneur qui s'entretient avec Milon, et qui dans les manuscrits est appelé Battus. M. F. me paraît injuste pour ce pauvre Battus (p. 319) : « rusticus et antiquus sensus Milonis, hominis » parce vitam et duriter agentis, describitur contrarius segnitiæ et mollitiæ animi

» Bucæi amore insulso diffluentis et vere cæcutientis. » Milon est un homme plus âgé, dur et positif; Battus ou Bucæus est jeune, amoureux, sentimental; il exagère peut-être la beauté de sa maîtresse; mais Milon ne la dénigre-t-il pas? Les vers 18 et 54 de cette idylle me paraissent encore bien obscurs. Au vers 37, quand le moissonneur, chantant sa maîtresse, dit : οἱ μὲν πόδες ἀστράγαλοί τευς ‖ ἁ φωνὰ δὲ τρύχνος, les derniers mots signifient-ils : « vox tua trychnus est, hoc » est lymphat animum tanquam trychnus, » herbe qu'on appelle *physalis somnifera?* ou τρύχνος doit-il être interprété avec Lobeck (*Pathologiæ græci sermonis elementa*, I, 131) par τρύζουσα, *stridula?* L'un ne me satisfait guère plus que l'autre. On peut objecter à Lobeck que la symétrie exige un substantif qui réponde à ἀστράγαλοι; et l'on peut objecter à M. F. que le rapport entre la voix et la *physalis somnifera* est bien éloigné. Cependant on trouve des traits analogues dans le Cantique des cantiques, où la plupart des comparaisons nous paraissent aussi peu évidentes. Au vers 55 τὸν τὸ πιεῖν ἐγχεῦντα, l'article τὸ semble tout à fait contraire à l'usage, et je ne vois pas pourquoi M. F. repousse la conjecture d'Hermann τὸν πιέειν ἐγχ.

Ch. T.

---

177. — **Histoire de Verdun et du pays verdunois,** par M. l'abbé Clouet. Tome I. Verdun, Laurent (Paris, Dumoulin), 1867. Gr. in-8°, 538 p.

L'histoire de nos provinces orientales est en bonne voie. L'Alsace, la Lorraine, la Champagne, ont été l'objet de travaux d'ensemble d'une incontestable valeur, et il n'est presque pas une ville importante de cette contrée dont les annales n'aient été tracées une ou plusieurs fois. Si les sources d'information ne sont pas encore épuisées, au moins ont-elles été convenablement utilisées. Il n'en est pas de même dans toute la France; ainsi, que de lacunes dans l'histoire des villes du Midi, si importantes par leurs institutions, si attrayantes par la richesse de leurs archives! Entre les villes de l'Est, Verdun est une de celles dont le passé a été le plus étudié, et il faut avouer que le rôle important qu'elle a joué à diverses époques de notre histoire justifiait bien cette faveur. Les *Antiquités de la Gaule Belgique*, que l'archidiacre Richard de Wassebourg publia en 1549, ne sont guère plus qu'une volumineuse histoire de Verdun. Deux siècles après paraissait l'*Histoire ecclésiastique et civile de Verdun*, de Roussel, lourd in-4° dont, il y a peu d'années, un ecclésiastique de Bar-le-Duc publiait une nouvelle édition augmentée d'une infinité de notes. Mais le bon Wassebourg, qui reproduit de la meilleure foi du monde les contes de Jacques de Guise, vivait en un temps où la critique naissait à peine, et Roussel lui-même en était complétement dépourvu. Donc, Calmet, qui n'en avait pas beaucoup, reproduisit leurs erreurs; de sorte que le nouvel historien de Verdun s'est trouvé en présence d'un sujet nouveau en bien des parties, quoique souvent entrepris.

Ce n'est pas la première fois que M. l'abbé Clouët aborde l'histoire de Verdun. Déjà, il y a plus de vingt ans, il en avait rédigé et imprimé une partie [1]. Pour

---

1. Une première livraison, contenant quelques feuilles, fut même distribuée.

des raisons qui ne nous sont point connues, ce travail fut interrompu, et son auteur se livra tout entier à l'histoire du diocèse de Trèves dont il publia deux volumes de 1844 à 1851. On annonça même, il y a quelques années, une nouvelle histoire de Verdun par M. Ch. Buvignier, jeune savant qui s'était fait connaître par d'intéressantes monographies sur divers points de l'histoire de Verdun et du Barrois. Ce projet ne fut point réalisé, et M. l'abbé Clouët, utilisant les notes que M. Buvignier mit à sa disposition, refondit son ancien travail et le continua.

Le tome premier que nous avons sous les yeux s'arrête à la chute des Carolingiens, événement auquel Verdun, comme on sait, s'est trouvé mêlé. Deux autres volumes paraissent nécessaires pour conduire l'histoire jusqu'à notre temps. Nous pourrons, lorsque la publication sera, sinon terminée, du moins plus avancée, revenir sur les détails de ce premier volume. Présentement, nous nous bornerons à en donner une idée générale.

Selon une méthode qu'on voudrait voir adopter dans tous les travaux du même ordre, M. l'abbé C. nous renseigne dans sa préface sur les sources de l'histoire de Verdun, sources qui sont jusqu'au XIIIe siècle des chroniques, et depuis lors des cartulaires ou d'anciens inventaires d'archives, les archives mêmes de la ville étant peu anciennes. L'auteur apprécie ensuite avec justice et modération les travaux de ses devanciers, et abordant enfin l'histoire de Verdun, il la divise en cinq périodes : 1° période gallo-romaine, jusqu'à la prise de Verdun par Clovis (vers 500); 2° période mérovingienne, jusqu'à la chute des Mérovingiens d'Austrasie (680); 3° période carlovingienne, jusqu'au traité de Verdun (843); 4° période du royaume de Lorraine, jusqu'à sa réunion à l'empire germanique (923); 5° première période germanique, jusqu'à l'établissement de la principauté épiscopale à Verdun (vers l'an 1000). Suivent plusieurs chapitres réunis sous le titre général d'*Institutions*, dans lesquels l'auteur poursuit pendant tout le moyen-âge les sujets qu'il s'applique à traiter. A la suite de plusieurs de ces divisions et à la fin du volume sont joints divers appendices qu'il n'eût pas été possible de fondre dans la narration.

La tendance de ce livre est purement scientifique. Aussi l'auteur est-il bien éloigné de croire à l'introduction du christianisme en Gaule au premier siècle, idée folle dans laquelle on voit presque tout le clergé de notre temps abonder avec un ensemble curieux [1]. Sa discussion de la légende de saint Saintin est solide et concluante ; il montre clairement que ce document est une fabrication du IXe siècle, destinée à soutenir la doctrine, alors nouvelle, selon laquelle saint Denys de Paris serait identique à saint Denys l'Aréopagite (p. 55 et suiv.), et qu'en bonne critique on ne saurait placer l'épiscopat de saint Saintin plus tôt que la fin du IIIe siècle. Tout cela est fort bien démontré, mais demeurera sans effet assurément sur ceux qui, de propos délibéré ou contraints par des nécessités de position, ferment les yeux à la lumière.

Une autre partie qui nous semble également recommandable est l'histoire des

1. La *Revue critique* montrera prochainement avec quelle critique et surtout quelle bonne foi on soutient cette ridicule théorie.

événements qui précipitèrent la ruine des Carolingiens, et notamment des deux siéges de Verdun (984). Ce sujet, qui était rempli d'obscurité avant la découverte de Richer [1], est ici traité avec détail et mis en pleine lumière dans toutes ses parties. M. l'abbé C. a heureusement utilisé la correspondance de Gerbert, bien qu'on puisse lui reprocher d'avoir trop librement paraphrasé les lettres qu'il en extrait [2]. Toutefois il faut avouer qu'un certain degré de paraphrase est nécessaire pour faciliter l'intelligence des lettres de cet habile conspirateur. Ce sont là des textes qu'il est besoin de solliciter.

Disons en terminant que l'*Histoire de Verdun*, dont nous espérons pouvoir bientôt annoncer la suite, est fort bien imprimée, et qu'elle contient plusieurs sceaux gravés.

II.

---

178. — **Les romans de la table ronde** mis en nouveau langage et accompagnés de recherches sur l'origine et le caractère de ces grandes compositions, par Paulin Paris, membre de l'Institut, professeur de langue et de littérature du moyen-âge au collége de France. T. I. Paris, Léon Techener, 1868. Un vol. in-12 de 380 pages. — Prix : 6 fr.

Le but de cette publication, qui aura quatre volumes, est de faire connaître les principaux romans de la table ronde aux amateurs que la littérature du moyen-âge intéresse, mais qui n'ont ni le temps ni la science nécessaire pour l'étudier dans les monuments originaux. Elle contiendra l'analyse de sept romans : *Joseph d'Arimathie, le Saint Graal, Merlin, Arthur, Lancelot du Lac, la Quête du Saint Graal, Tristan*. Le premier volume nous donne l'analyse de *Joseph d'Arimathie* et du *Saint Graal*.

Ces romans sont précédés d'une introduction où sont discutées d'importantes questions d'histoire littéraire.

Elle est divisée en quatre parties dont les titres nous apprennent le sujet : 1° lais bretons; 2° Nennius et Geofroi de Monmouth; 3° le poème latin : *Vita Merlini*; 4° le livre latin du Saint Graal.

M. P. Paris suppose que des lais bretons antérieurs au XIIe siècle ont dû fournir en partie du moins le thème primitif dont les romans de la table ronde nous offrent le développement complet. C'est une opinion qui a pour elle une grande vraisemblance, mais dont on ne peut donner la preuve rigoureuse, car aucun document antérieur aux romans de la table ronde ne nous met sous les

---

1. Ainsi Bertaire confond les deux siéges en un, ce qui cause dans son récit d'inextricables difficultés.

2. M. d'Arbois de Jubainville avait déjà exposé, mais plus sommairement, l'histoire des événements qui se passèrent à Verdun aux environs de l'année 984 (*Hist. des comtes de Champagne*, I, 157 et suiv.). A la différence de l'abbé C., notre savant collaborateur, s'en tenant strictement au texte de Richer, n'admet pas que les seigneurs lorrains (Thierry, duc de la Haute-Lorraine, Godefroi, comte de Verdun, etc.) soient rentrés dans la ville même de Verdun de laquelle Lothaire s'était emparé au commencement de 984. Mais il semble que les faits du second siége, c'est-à-dire de la reprise de la ville par Lothaire, supposent presque nécessairement les Lorrains en pleine possession de la ville entière (voy. l'abbé C., p. 354 et suiv.).

yeux le texte des lais d'où serait issue l'idée mère de ces romans. On sait qu'avant la rédaction des romans de la table ronde il y avait des musiciens bretons qui chantaient en s'accompagnant d'instruments; mais que chantaient-ils? Voilà ce qu'on ne peut dire avec certitude.

Les monuments écrits les plus anciens qu'on puisse consulter pour l'histoire des légendes de la table ronde, sont l'histoire des Bretons attribuée à Nennius, et celle qu'a écrite Geofroi de Monmouth. M. P. Paris établit avec une grande force de raisonnement que l'ouvrage connu sous le nom de Nennius est le seul monument de l'histoire bretonne dont Geofroi de Monmouth se soit servi pour la composition de son livre[1]. Geofroi raconte une foule de choses dont Nennius n'avait rien dit; il en a puisé peut-être une partie dans des légendes orales dont nous ne pouvons déterminer la valeur, mais il est bien certain qu'un grand nombre de détails sont dus à son imagination. En introduisant dans son récit des épisodes tout entiers imités des poètes de l'antiquité il nous montre avec évidence combien il était loin de se proposer pour but la recherche de la vérité.

Parmi les légendes de la table ronde une des plus intéressantes à étudier est celle de Merlin. Gildas, le plus ancien des chroniqueurs bretons, qui serait né au commencement du ve siècle, rapporte que lorsque les Saxons, appelés par Vortigern, débarquèrent en Bretagne pour la première fois vers 449, un devin de leur pays leur prédit qu'ils occuperaient cette île pendant trois cents ans, et qu'ils la dévasteraient pendant cent cinquante (§ 23); un peu plus loin il raconte que les Bretons sur le point d'être complètement écrasés remportèrent une victoire sous le commandement d'Ambroise (*Ambrosius Aurelianus*), descendant de parents ornés de la pourpre, et le seul Romain qui fût resté dans l'île (§ 25).

Dans l'ouvrage attribué à Nennius, et qui, dit-on, daterait du VIIIe siècle au plus tôt, du xe siècle au plus tard, cet Ambroise, sauveur de la nationalité bretonne, commence à devenir un être merveilleux. Vortigern, roi des Bretons, voulant bâtir une citadelle, entend dire que pour en venir à bout il devait commencer par arroser l'emplacement avec le sang d'un enfant sans père. Il fait chercher longtemps cet enfant. Enfin ses envoyés entendent un jeune garçon qui, se disputant avec un autre, appelait cet autre « enfant sans père. Ils amenèrent au roi le second des deux jeunes gens, qui lui prophétisa l'expulsion des Saxons, le fit renoncer à construire la citadelle projetée, lui apprit qu'il était Ambroise, fils d'un consul romain, et devint l'un des rois du pays (§ 42, 48).

La même légende reparaît, mais bien plus développée, dans l'*Histoire des Bretons* de Geofroi de Monmouth. Vortigern veut aussi bâtir une forteresse, et sur le conseil de ses magiciens fait chercher un enfant sans père, pour arroser de son sang les fondements de l'édifice. On trouve cet enfant qui est né de la fille du roi de Démétie et d'un esprit incube, il n'est donc plus comme chez

---

1. On pourrait cependant supposer qu'il avait aussi sous les yeux l'ouvrage de Gildas. Nous en donnerons plus loin la preuve au sujet de la prophétie de Merlin, dont un passage relatif à la durée de la domination saxonne est empruntée à Gildas. On peut aussi observer que le surnom du roi Ambroise donné par Gildas manque dans Nennius et qu'il reparaît dans Geofroi.

Nennius le fils d'un consul : il débite au roi une longue prophétie où notamment il annonce l'expulsion des Saxons après le délai de trois cents et cent cinquante ans prédit par le devin saxon dont parlait Gildas. Cet enfant s'appelle Ambroise comme dans Gildas et Nennius; mais il porte un surnom nouveau, il s'appelle Ambroise Merlin ou Merdin, et la ville où il a été découvert s'est appelée depuis lors la ville de Merdin, *Kaer-Merdin* (liv. VI, chap. 17)[1]. Il devient donc un personnage parfaitement distinct du roi Ambroise, vainqueur des Saxons, car celui-ci chez Geofroi de Monmouth a un père connu, le roi Constantin, et porte un surnom différent de celui du prophète, il s'appelle Ambroise *Aurelius*, légère altération du surnom que lui donne Gildas : *Aurelianus*.

Il suffit de faire cet exposé pour montrer que Merlin est un personnage imaginaire et combien M. de La Villemarqué est dans le faux, quand, dans son livre intitulé *Myrdhin ou l'enchanteur Merlin*, il prétend nous donner ce prophète prétendu pour une des illustrations historiques de la race bretonne. Gildas ne l'a pas connu, sa légende commence à se former dans Nennius; mais nous devons le personnage complet et son nom à l'*Historia Britonum* et à la *Vita Merlini* de Geofroi de Monmouth. Le second de ces écrits n'est depuis longtemps pris au sérieux par personne[2]; quant au premier, dès le XIIe siècle « les bons esprits, » dit M. P. P., « ne l'avaient accepté que comme un recueil d'histoires » controuvées à plaisir auquel les Bretons seuls pouvaient ajouter une foi » sérieuse. »

Jusqu'ici donc je partage complètement la manière de voir du savant académicien; je ne me séparerai un peu de lui que dans l'appréciation de la légende du Saint Graal par laquelle il termine son introduction.

Le Saint Graal était suivant les Bretons le vase dont J.-C. s'était servi pour célébrer la Cène; Pilate s'y lava les mains pendant la Passion, Joseph d'Arimathie y reçut le sang des plaies de J.-C. et depuis il ne se sépara jamais de ce vase mystérieux : à la possession de ce vase, Joseph, son fils, dut d'être consacré évêque par Dieu même; puis il porta ce vase en Bretagne et convertit les habitants de cette île sans avoir reçu de Pierre, prince des apôtres, aucune mission, puisqu'il tenait ses pouvoirs directement de Dieu.

Le roman de *Joseph d'Arimathie*, où le commencement de cette légende est raconté, le roman du *Saint Graal*, où l'on trouve l'ordination de Joseph et le récit de ses prédications, datent de la seconde moitié du XIIe siècle[3]. L'auteur

---

1. Le sens véritable de *Kaer-Merdin* est ville de *Maridunum*. *Maridunum* était une ville des *Demeti* (Ptolémée, livre II, chap. 3), voilà pourquoi Geofroi dit que Merlin était fils de la fille du roi de Démétie. Merlin et Merdin sont le même mot, *l* remplace quelquefois une dentale dans les langues indo-européennes, ex. : *lingua* pour *dingua*, et Merdin est un nom de ville dont une étymologie défectueuse a fait un nom d'homme. La ville existe encore aujourd'hui, c'est *Caermarthen*.

2. On dit généralement que la *Vita Merlini* est adressée par Geofroi à Robert Grosseteste, évêque de Lincoln; M. P. démontre, à ce qu'il nous semble, que c'est une erreur, et que Geofroi a dédié son livre à Robert de Quesnet, évêque de Lincoln depuis 1147.

3. Sur le roman du Saint Graal et son véritable rapport avec le poëme du même nom, dont l'auteur est Robert de Boron, près Montbéliard, M. P. présente des explications tout à fait nouvelles et qui sont à tout le moins extrêmement vraisemblables.

du second de ces romans prétend traduire un livre latin écrit par un ermite breton, en 717, et qui aurait été lui-même la copie d'un livre miraculeux. Parmi les romanciers du moyen-âge rien n'est commun comme cette assertion qu'ils ont découvert quelque part un livre où étaient racontés déjà les événements fabuleux dont ils vont faire le récit. Les historiens ont souvent plus tard accepté comme vraies une partie des légendes inventées par les romanciers. Ainsi Hélinand, dans sa chronique, à l'année 717 [1], parle-t-il de l'ermite breton et de l'histoire du Saint Graal écrite en latin par cet ermite. Mais, ajoute-t-il, je n'ai pu trouver cette histoire latine, je sais seulement que quelques grands seigneurs possèdent l'histoire française.

M. P. P. suppose qu'une légende qui fait convertir les Bretons par un Juif directement ordonné par Dieu, et qui nous présente la papauté comme tout à fait étrangère à cette conversion, doit remonter à l'époque de la lutte du clergé breton contre la cour de Rome. Cette lutte commença à la fin de VIe siècle, quand une mission envoyée par saint Grégoire le Grand entreprit d'évangéliser les Saxons. M. de Montalembert en donne le récit dans le t. III de ses *Moines d'Occident*. Il est assez vraisemblable qu'on aura opposé aux envoyés pontificaux quelque légende analogue ou identique à celle du Saint Graal, et que le roman nous conserve un débris des traditions schismatiques du clergé breton.

Mais le savant académicien nous paraît tomber dans l'exagération et un peu dans l'hypothèse gratuite, quand il pense qu'on doit attribuer une valeur historique à la date de 717 donnée par le roman, que le livre latin dont parle le même roman a existé, qu'il a été réellement écrit à cette date, que c'était un *graduel,* et que le Saint *Graal* a été un livre avant d'être changé en vase par la trop féconde imagination des poètes. Cette contradiction n'étonnera pas M. P. P., car il dit lui-même qu'il la prévoit.

La date de 717 a été probablement suivant nous introduite dans le roman par une interprétation de la prophétie de Merlin sur la durée de l'occupation saxonne. On se rappelle les deux périodes, l'une de trois cents, l'autre de cent cinquante ans, indiquées dans cette prophétie. Or dans la chronique d'Albéric, année 717, on lit : *Hic incipe computationem CCC annorum secundum prophetiam Merlini de regibus Britonum et Anglorum.*

Dans le cas où la légende de Joseph d'Arimathie aurait pénétré dans la liturgie bretonne, ce qui reste à prouver, sa place aurait été dans un *lectionnaire* et non dans un *graduel*, et, en supposant qu'on a confondu plus tard le vase possédé par Joseph, *gradal*, *grasal*, *grazal*, *graal,* avec le livre, *graduale,* qui en aurait contenu l'histoire, M. P. P. fait suivant nous une hypothèse qui jusqu'à présent n'est pas suffisamment justifiée. Je ne prétends pas toutefois donner ici le dernier mot d'une question obscure où il se peut que de nouvelles études portent des lumières nouvelles et viennent par là justifier la manière de voir du savant auteur.

---

1. M. P. Paris cite cette date d'après Vincent de Beauvais qui a reproduit le passage d'Hélinand. Mais dans le texte original d'Hélinand cet événement est rapporté à l'année 718.

L'introduction est suivie de l'analyse des romans de Joseph d'Arimathie et du Saint Graal. Cette analyse est faite avec autant de science que de goût. La critique la plus sévère ne peut ce me semble trouver à y relever que quelques *lapsus calami*. Ainsi M. P. P. a une telle habitude du français du moyen-âge qu'il lui arrive quelquefois de reproduire sans s'en apercevoir des expressions tout à fait hors d'usage aujourd'hui, telles sont « serorge » beau-frère (p. 197, 200, 208, 213, 214, 231); « renges » ceinturon, p. 234, 235; « mire, » médecin, p. 321. Ailleurs, p. 127, il s'étonne qu'on dise que J.-C. ait dans le même vase *fait son sacrement* et lavé ses mains après la Cène : il oublie qu'à la messe le calice qui a servi à la consécration est aussi le vase avec lequel s'accomplit la cérémonie de la seconde ablution.

J'ignore sur quel fondement il suppose (p. 362) que l'auteur de *Merlin* a été chercher dans l'évangile de Nicodème les versets *Attollite portas principes vestras...* — *Quis est iste rex gloriæ?* qui dans la plupart des liturgies gallicanes terminent avec tant de majesté la procession des rameaux. Ils sont empruntés au psaume XXIII, v. 7-10.

Mais ce sont là des vétilles; mon but en les relevant est de montrer que j'ai lu le livre dont je rends compte, et que j'en fais l'éloge en connaissance de cause.

Puisse M. P. Paris ne pas tarder à nous donner la suite de cette intéressante publication !

H. d'Arbois de Jubainville.

---

179. — **La croisade contre les Albigeois,** épopée nationale, traduite par Mary Lafon. Paris, librairie Internationale, 1868. In-8°, 385 p. — Prix : 7 fr. 50. [1]

M. Mary-Lafon continue la série des travaux par lesquels il espère faire connaître à un public plus nombreux les principaux monuments de la littérature provençale. Il s'est déjà exercé sur *Ferabras*, sur *Flamenca*, sur *Jaufre*, même sur *Girart de Roussillon*; voici maintenant qu'il nous offre le résultat de vingt ans d'études (p. 35) sur la chanson de la croisade albigeoise.

Toutes ces tentatives sont assurément fort louables en leur principe. Mais l'exécution n'en est pas telle qu'on ne puisse souhaiter à leur auteur plus de science, plus de goût, et une plus juste appréciation de son œuvre. Il faut de la science pour traduire des textes dont on ne possède que des éditions médiocres, sinon décidément mauvaises; il faut du goût pour faire passer dans notre langue appauvrie les beautés souvent un peu luxuriantes et sauvages de la poésie du moyen-âge ; mais surtout il ne faut point annoncer au lecteur plus qu'on ne lui donne réellement. A en croire M. M. L., il semblerait que rien n'ait été fait

1. Ce volume fait partie d'une série « d'épopées nationales » traduites en français et dans laquelle figurent déjà la *Saga des Nibelungen*, de M. de Laveleye (voy. *Rev. crit.*, 1866, art. 193), les Chants héroïques des Slaves de Bohême (*Rev. crit.*, 1866, art. 229), le *Kalevala* (*Rev. crit.*, 1868, art. 91). Quoi qu'il en soit de la valeur de tel ou tel de ces volumes, l'idée même de la collection est très-louable.

avant lui sur la chanson de la Croisade. Il y a bien dans la préface, à l'adresse de Fauriel, quelques compliments assez médiocrement appropriés, mais l'édition qu'il a donné de ce poème paraît n'exister point pour M. M. Lafon : il a entamé contre le manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale sous le n° 91 [1] une lutte qui, souvent suspendue, mais toujours reprise, n'a pas duré moins de vingt ans..... Il donne la traduction seulement, sans le texte, mais ce n'est pas qu'il craigne la comparaison quant au sens, « ayant suivi avec scrupule et pied » à pied l'original » (p. 35). Il a restitué un texte incompréhensible dans le manuscrit, où presque tous les mots se tiennent; il a fallu chercher et retrouver sous la rouille du moyen-âge bien des noms propres et des noms de ville; — et il croit y être parvenu (p. 38).

M. M. L. sait pourtant bien qu'il a fait son travail ayant constamment sous les yeux celui de Fauriel, et qu'il n'a même guère fait autre chose que versifier la traduction de ce dernier. Seulement il croit qu'il est difficile d'en fournir la preuve. En quoi il s'abuse.

A s'en tenir aux apparences, il semble qu'aucun texte n'ait été donné avec une plus scrupuleuse exactitude que celui de la *Croisade* dans l'édition de Fauriel. Il n'y a ni ponctuation ni apostrophes : on s'est manifestement attaché à reproduire, autant que la typographie le permet, jusqu'à la physionomie du manuscrit. Les apparences sont trompeuses. Fauriel a fait à son texte, sans en avertir en aucune façon le lecteur, un nombre considérable de corrections. Les unes portent purement sur la langue, et elles sont regrettables, car elles tendent à donner une apparence plus purement provençale à une partie du poème dont le caractère est précisément d'être écrit en une langue très-irrégulière [2]; les autres, en plus petit nombre modifient la leçon du texte de la façon la plus arbitraire. Il en est d'incroyables. En outre, plusieurs passages ont été mal lus par Fauriel ou par son collaborateur, M. Teulet, qui n'avait pas alors acquis cette expérience des matières paléographiques dont il donna depuis la preuve dans ses publications personnelles. Enfin, la traduction qui accompagne cette édition renferme un très-grand nombre de contre-sens.

Si on prouvait à M. M. L. que sa traduction reproduit le sens qui résulte des corrections ou des mauvaises lectures de Fauriel, qu'elle reproduit surtout ses contre-sens, persisterait-il à dire qu'il a traduit sur le ms.?

Peu d'exemples suffiront.

V. 231 paraît un personnage qualifié de *bos feziciaire*. Fauriel, oubliant le sens du mot *physicien* en ancien français comme en provençal (sens conservé comme on sait en anglais), traduisit : « le bon légiste, » ce qui devient chez M. M. L. (p. 51): « bon feudiste et notaire. » — V. 272 Fauriel écrit: *P. Bermons de Nouza*, nom qu'il conserve dans sa traduction. *Nouza* étant impossible comme nom de lieu, M. M. L. a inventé un *Bernard* (pourquoi ne pas laisser Bermont?) *de*

1. Il faudrait ajouter : du fonds La Vallière.
2. J'ai donné des exemples de ces corrections malheureuses dans mes *Recherches sur les auteurs de la chanson de la Croisade*, p. 15, note 2.

Neauphle, qui est probablement l'une des découvertes qu'il a faites « sous la rouille » du moyen-âge, » comme il dit dans sa préface. La simple inspection du ms. lui eût révélé la vraie leçon, qui est *P. Bermons d'Enduza* (fol. 4 r°). — Le v. 506 est un proverbe fort commun au moyen-âge. L'auteur, racontant le sac de Béziers, dit que les Français chassent à coups de bâton les ribauds auteurs du massacre et logent dans les maisons leurs chevaux, « car la *force* paît (les ciseaux coupent) le pré » (*ca la forsa paihs le prat*). Ce proverbe est très-fréquemment employé au moyen-âge pour marquer l'inutilité de la résistance contre une puissance supérieure [1]. Fauriel ignorait ce proverbe, et le *Lexique roman* qui le lui eût expliqué n'avait pas encore paru en 1837. Préoccupé de l'idée des chevaux qui figurent au v. 505 il corrigea le v. 506 en *Que la fors paishol prat*, bien entendu, sans en prévenir aucunement le lecteur, et traduisit : « qui sont » là dehors à paître l'herbe. » M. Mary-Lafon (p. 61) :

Ils chassent les ribauds, et les chevaux de prix,
Qui paissaient là dehors l'herbe des prés fleuris,
Remplacent ces mauvais.

— L'évêque Folquet et l'abbé de Citeaux (Arnaut Amalric) s'en vont par tout Agenais prêchant le peuple et s'efforçant de lui faire secouer sa somnolence. Mais on les écoute peu, et par ironie, quand on les aperçoit, on dit : *ara roda l'abelha;* c'est-à-dire, si je ne me trompe (car il s'agit d'une locution proverbiale dont je n'ai pas d'autre exemple) : voici l'abeille qui tourne (qui rôde autour de nous). Fauriel a eu une idée incroyable. Il écrit *Roda*, avec une capitale, et traduit : « Encore Aude la belle ! » comme si la fiancée de Roland avait rien à faire ici, comme si Aude pouvait d'une façon quelconque se trouver dans *roda!* On ne trouve ces choses là qu'une fois; et cependant on lit chez M. M. Lafon (p. 80) :

Ils disaient en riant : » C'est Aude, la vermeille ! »

— Il y a dans le poème une scène admirable où le pape soutient contre Folquet, contre la plupart des prélats, le parti du comte de Toulouse. Il finit par céder, mais le poète lui met dans la bouche des paroles d'espérance en faveur du jeune comte (Raimon VII), et, appliquant une vieille prophétie, de Merlin, il lui fait prononcer ces vers terribles :

Qu'encar vindra la peira e cel que la sap traire,
Si que de totas partz auziretz dir e braire :
Sobre[l] pecador caia !
(v. 3591-3).

« Encore viendra la pierre et celui qui sait la lancer, si bien que de toutes parts » vous entendrez dire et crier : « Qu'elle tombe sur le pécheur ! » Et la laisse suivante reprend :

Sobre[l] pecador caiha, e Dieus aquel ne gar
Que deu tenir la terra, e l'autre desampar !

---

1. Raynouard en rapporte (*Lex. rom.*, III, 373) un exemple particulièrement précieux en ce qu'il fournit la correction (qui du reste se présentait d'elle-même) du passage en question de la *Croisade*. Il y a *la forsa paihs le prat*, mais la rime et la mesure exigent, comme dans l'exemple de Raynouard, *la forsal prat paihs*.

Fauriel, et en cela il fait grand tort au texte, traduit dans le premier cas : « la » pierre *est tombée* sur le pécheur; » dans le second : « Que sur le pécheur » elle *tombe,* » encore bien que le verbe soit au présent dans l'un et l'autre vers. — M. M. Lafon fait de même (p. 175) :

Et la gent entendra dire en toute la terre : [1]
Le pécheur *est frappé !*

Qu'il en soit frappé donc................

— Simon de Monfort exige des Toulousains que ses prisonniers lui soient rendus

E hom los li amena, que non fo mens corretz.
(v. 5352).

« Et on les lui amène, sans qu'il y manquât même une courroie. » Fauriel n'a pas compris l'expression *non fo mens* [2], ni davantage *corretz*. Il traduit : Et on les » lui amène sans qu'il en soit moins courroucé. » M. M.-Lafon (p. 234) :

Sans fléchir son courroux ils lui sont amenés.

Le lecteur sait maintenant ce qu'il doit penser des prétentions de M. M. Lafon. Si sa traduction n'est point, quant à l'interprétation du texte, une œuvre originale et scientifique, elle n'est pas davantage, quant à la forme, une œuvre de goût. Il était difficile de demeurer fidèle au texte en traduisant en vers, même en vers monorimes à la façon de l'original, mais au moins était-il possible d'éviter quantité d'expressions qui sonnent mal, qui forment une disparate étrange dans la reproduction d'une œuvre du moyen-âge. Ouvrant au hasard le volume je tombe, p. 209, sur ces vers qui commencent une laisse :

La bataille à chacun donne son lot guerrier :
Le noir cyprès aux uns, aux autres le laurier.

Il faudrait n'avoir jamais lu un poème du moyen-âge pour supposer qu'aucun troubadour ou trouvère ait pu exprimer une telle idée. Le texte porte (v. 4595-6) : « Les deux partis sont ainsi partagés, que l'un reste avec la tristesse pour » lot, et l'autre avec la joie. »

P. 46, qu'est-ce que « Maître Milon, *du latin l'hirondelle ?* » Tout simplement Maître Milon qui sait parler latin (*qui en lati favela*, v. 104). — P. 73 *Par tout ce que du ciel couvre le pavillon* est censé la traduction du vers 867 : *Per nulha re c'om sapcha ni sia en est mon*. — P. 102 on lit :

Baudouin est enfermé dans ces murs *sourcilleux*,

alors qu'il y a simplement (v. 1652) : « Le comte Baudouin est enfermé dans » le château. » — L'*host vengeur* (p. 110; cf. v. 1877), l'aube *carminée* (p. 115; cf. v. 2016) ne sont pas davantage dans le texte.

Je n'ai rien dit de l'introduction : c'est qu'il n'y a rien à en dire, sinon que l'auteur n'est aucunement au courant de la question qu'il prétend traiter. M. M. L. émet l'opinion que le poème est l'œuvre, non d'un seul auteur, comme le pré-

---

1. Remarquez que cette traduction est aussi inexacte que plate; le pape dit : *vous entendrez*.
2. Voy. les ex. que j'en ai réunis dans le glossaire de *Flamenca*, au mot *meinz*.

tendait Fauriel, non de deux, comme on l'a prouvé depuis, mais « aussi évi- » demment que possible, de trois auteurs »!! (p. 31). Il n'essaie pas plus de justifier cette étrange assertion que je ne chercherai à la détruire. Cela tombe de soi. Il est surprenant que M. M. L., qui a conservé dans sa traduction le mètre de l'original, n'ait pas remarqué qu'à partir de la p. 151 de son volume, ses propres tirades deviennent tout à coup quatre fois plus longues que dans les pages précédentes, que l'enchaînement de ces mêmes tirades change au même endroit [1], et de *capcaudadas* deviennent *capfinidas,* si bien que la traduction de M. M. L., telle qu'elle est, porte d'une façon presque aussi évidente que le texte même, témoignage contre son auteur.

Nos lecteurs trouveront peut-être la longueur de cet article trop peu proportionnée à son objet, mais il n'était pas inutile de montrer qu'une nouvelle édition du poème de la Croisade est bien réellement un besoin de la science.

P. M.

---

180. — **Molière-Studien.** Ein Namenbuch zu Molières Werken mit philologischen und historischen Erklærungen, von Hermann Fritsche, Oberlehrer an der stædtischen Realschule zu Wehlau. Danzig, Bertling, 1868. In-8°, xl-155 p. — Prix : 4 fr. 85.

L'idée de ce livre est heureuse, et l'objet en est plus intéressant qu'on ne le croirait peut-être au premier abord. Outre que rien n'est indifférent de ce qui peut compléter notre intelligence des grands poètes, l'étude des noms propres dont s'est servi un dramaturge n'est pas un détail insignifiant, surtout quand ils sont presque tous, comme ceux de Molière, purement littéraires et non empruntés à la réalité. Les monographies de ce genre font plus avancer notre vraie compréhension d'un auteur que des volumes de commentaires admiratifs. Aussi M. Fritsche s'étonne-t-il de voir qu'on en ait encore si peu fait dans cette voie : « Les commentateurs français, dit-il (p. x), ont le singulier besoin d'envelopper » leur auteur dans une masse de considérations esthétiques; ils le suivent pas à » pas, d'une main la férule, de l'autre l'encensoir. Nous autres Allemands, nous » nous passerions bien de ces digressions dans une édition critique où nous » aimerions mieux trouver ce que nous cherchons souvent en vain, l'explication » des passages obscurs........ Les commentateurs français (p. ix) ont l'habitude » de présenter leurs remarques sans preuves à l'appui, sans citation (ou sans » citation suffisante) des sources où ils puisent, sans tout ce qui est indispensable » au lecteur savant auquel sont cependant destinés, à ce qu'il semble, ces édi- » tions volumineuses. » M. Fr. rend cependant toute justice à M. Moland, le dernier éditeur de Molière; mais il est obligé de reconnaître que, même après lui, il y a encore beaucoup à faire.

Il est à coup sûr assez singulier que ce travail soit fait sur Molière pour la première fois par un professeur à l'école *réelle* (à peu près notre *enseignement spécial*) de Wehlau, une petite ville située tout au bout de la Prusse orientale,

---

1. Pas tout à fait au même endroit: M. Mary Lafon continue le système de la première partie au trois premières tirades de la seconde.

et pas bien loin des frontières de la Russie. M. Fr. nous dit que cette étude n'est que le fragment d'une œuvre plus considérable, sans doute un *Glossaire de Molière*. C'est en effet un travail indispensable, — le livre de Génin ne pouvant être pris au sérieux [1], — et M. Fr. est capable de s'en tirer d'une façon satisfaisante. Il serait à désirer cependant qu'un pareil ouvrage fût fait par un Français; outre que cet abandon de notre littérature à l'exploitation des Allemands commence à devenir ignominieux, il est certain que l'Allemand le plus laborieux et le plus instruit est moins bien qualifié pour cette entreprise qu'un Français, et que M. Fr., à Wehlau, n'aura pas sous la main bien des instruments de travail indispensables. J'ose à peine, cependant, espérer qu'on le devance ici. On avait parlé, il y a quelques années, de fonder à Paris une *Société Moliéresque;* l'idée est excellente, et un *Glossaire de Molière* serait naturellement une des premières affaires de la *Société;* mais il ne semble plus en être question. Prenons garde que l'Allemagne, qui commence à peine à s'occuper de notre XVII[e] siècle, n'ait sa *Molière-Gesellschaft* en regard de sa *Shakspeare-Gesellschaft* et de sa *Dante-Gesellschaft*, quand nous en serons encore à lui reprocher les paradoxes de Schlegel.

Dans une très-intéressante *Introduction*, M. Fr. range en différentes classes les noms propres qui se rencontrent dans Molière. Il distingue avant tout *les noms grecs ou imités du grec*, si on peut ainsi appeler tous ces noms bizarres que rapproche du grec une sorte d'analogie vague, mais qui n'ont jamais été grecs (*Alcantor, Araminte, Célimène, Clitidas*, etc.). — Viennent ensuite les noms empruntés à l'usage courant et populaire de France, puis ceux qui viennent de l'italien ou de l'espagnol, et ceux de pure invention (*Desfonandrès*, *Marphurius*, *Diafoirus*, etc.). — M. Fr. remarque fort justement que ces diverses classes de noms ne sont pas distribuées au hasard dans les pièces de Molière : les noms grecs ou grécisants sont toujours portés par des gens haut placés, grands seigneurs ou au moins riches bourgeois; les noms populaires sont laissés aux laquais, valets, paysans, marchands, etc.; les exceptions apparentes confirment la règle. — Sur la question de savoir si ces noms, si éloignés de la réalité, sont un trait bon ou mauvais dans le théâtre de Molière, — sur les raisons qui ont pu le décider à se conformer en cela à la tradition, — sur l'origine de cette tradition elle-même, M. Fr. présente des observations excellentes. Il s'arrête un peu trop tôt en plaçant Boccace en tête des auteurs qui ont mis à la mode ces noms plus ou moins grecs; c'est à mon avis dans les romans français de Troie et d'Alexandre, mélangés à ceux de la Table-Ronde, qu'il faudrait chercher l'origine de ce singulier usage. M. Fr. oublie peut-être aussi un peu que les noms de

---

1. Voici comment M. Fr. apprécie cet ouvrage (p. xiij) : « On connaît le *Lexique de* » *la langue de Molière* de Génin; c'est un livre qui sous plus d'un rapport a certainement » du mérite, mais qui, pour un lecteur sérieux, est comique à force d'être naïf; on ne sait » ce qu'on doit y admirer davantage, le manque absolu de plan, l'étymologie dénuée » de critique et pour laquelle le monde au-delà des Vosges n'existe pas, ou la pauvreté » du recueil. Ce n'est en aucune façon un vrai *Lexique de Molière;* c'est une collection » assez incomplète des archaïsmes et des singularités de la langue du poète. »

famille réels ou possibles dont Molière s'est, après tout, très-souvent servi, ont été introduits par lui dans notre théâtre, et ils constituent certainement un des nombreux traits *réalistes* de son génie : avant lui on chercherait en vain des personnages comme *M. Jourdain*, *la comtesse d'Escarbagnas*, *M. Dimanche*, et tant d'autres, dont le nom seul nous transporte dans la vie quotidienne et vraie, et non dans le monde de convention où se meuvent les *Clitandre* et les *Ariste* [1]. — Chemin faisant, M. Fr. discute la question de savoir si Molière a fait, oui ou non, dans quelques-uns de ses personnages, des *portraits* contemporains, et il la résout avec prudence, bien qu'il penche un peu plus que je ne le ferais (j'imite en cela M. Moland) du côté de l'affirmative. — Il y a peu à dire sur les *noms de lieux;* on peut trouver cependant bien des choses dans ce seul fait que Molière, si plein d'allusions à l'Italie et à l'Espagne, ne prononce pas une seule fois, dans toutes ses œuvres, le nom de l'Allemagne ni d'une contrée allemande. C'est avec le Midi qùe nous avions alors tous nos rapports intellectuels.

Le travail de M. Fr. est en général excellent; je le dis une fois pour toutes, et je signale quelques inadvertances bien excusables chez un commentateur aussi éloigné de son auteur de toutes façons. P. 2, M. Fr. se trompe en attribuant à l'emploi proverbial du nom d'Agnès (*c'est une Agnès*) une date antérieure à Molière; cet emploi n'est d'ailleurs pas populaire, mais bien restreint aux classes lettrées. — Il me paraît plus que douteux, malgré l'autorité de Diez, que le nom *Alain* vienne du nom de peuple *Alanus*; ce nom, au moyen-âge comme de nos jours, est spécialement breton, et il a sans doute une origine celtique. — *Arbate* ne se trouve pas seulement dans La Fontaine, mais dans Racine (*Mithridate*), qui croyait sans doute employer un nom parfaitement grec. — Les rapprochements d'*Argan, Argas* et *Argante* avec *argent*, paraissent trop subtils et peu fondés. — *Arnolphe* n'est pas *populaire;* il vient immédiatement de l'italien; la seule forme populaire en France est *Arnoul*. — A propos du château de *Bicêtre*, M. Fr. a tort d'expliquer par la maison de fous, qui ne s'est établie sur cet emplacement que plus tard, le mauvais renom de ce manoir; la vérité est qu'étant en ruines, il passait pour *hanté*, comme le montre le ballet pour lequel Corneille a écrit quelques vers et dont M. Marty-Laveaux a donné l'analyse (*Œuvres de Corneille*, t. X, p. 341-343, cf. p. 58-60). — Sur *Chin-Quentin*, forme *picarde* pour *Saint-Quentin* (*M. de Pourceaugnac*, a. II, sc. 9), on pourrait observer que c'est une faute de Molière; il ne savait pas que le *ch* picard ne répond qu'à un *ç* français et non à un *s* étymologique; La Fontaine a fait la même erreur en écrivant dans son « dicton picard » *Biaux* CHIRES *leus*, et CHES *fieux*. Les Picards commettaient la faute inverse, et Tallemant des Réaux se moque d'habitants de Soissons qui appelaient M. Camus M. *Chamus*, pensant bien dire, parce qu'en picard on dit un *cat* pour un *chat*. — Au mot *Cléon*, l. 5, *Dorante* est une faute d'impression pour Damis, comme on le voit à ce mot. Ajoutons que Boileau, dans la *Sat. III*, n'a pas « parlé en détail » des *Côteaux*, auxquels il ne fait

1. Je ne vois guère que Cyrano de Bergerac qui ait employé des noms populaires dans son *Pédant joué*.

qu'une allusion. — A propos de *Georges Dandin*, on aurait pu mentionner la farce de *Georges le Veau* (*Anc. Théâtre fr.*, p. p. Jannet, t. III); le début offre avec la pièce de Molière une curieuse analogie. — M. Fr. (au mot *Despautère*) ne sait pas bien ce qui choque la pudeur de la comtesse d'Escarbagnas dans les vers latins que M. Babinet fait réciter au jeune comte; voilà de ces choses qu'un Français n'ignore pas. — M. Fr. rapproche le nom de *Dimanche* du nom propre allemand *Sonntag;* c'est plutôt simplement la forme française de *Dominique.* — Sur *Ferragus,* l'auteur accepte l'étymologie de *ferrum acutum;* mais elle est très-peu vraisemblable, la forme véritable de ce nom étant *Fernagu* (voy. mon *Hist. poét. de Charlemagne,* p. 226). — Au mot *grec,* M. Fr. remarque : « Je ne sau» rais dire ce qu'est *un jeu de l'oie renouvelé des Grecs* (dans l'*Avare*, II, 1)[1]. » On n'est pas obligé de savoir à Wehlau que de temps immémorial les exemplaires du *noble jeu de l'oie* (c'est l'all. *Gænsespiel*) portent au-dessous de ce titre la mention : *renouvelé des Grecs.* — Au mot *Hollande* : « je ne sais, dit l'auteur, ce » que signifie *scorbutum de Hollandia* dans la suite (apocryphe) de la cérémonie » du *Malade imaginaire* qui se trouve dans l'édition de 1673. » Je ne vois là rien d'embarrassant, il s'agit du *scorbut*, maladie fréquente chez les marins et par conséquent chez les Hollandais. — « J'ignore, dit-il encore au mot *Hongrie,* » ce que veut dire *du point de Hongrie* (*Avare,* II, 1) » Rien n'est plus simple; *point* veut dire ici une espèce de tapisserie. « Le point d'Hongrie, » dit le dictionnaire de Trévoux, « est une sorte de tapisserie faite par ondes et qui est fort » en usage parmi les femmes ménagères pour faire des ameublements. » Le dictionnaire de Furetière (augmenté dans l'édition connue sous le nom de Trévoux) est un instrument indispensable pour les études du genre de celles qu'a entreprises M. Fritsche. — Le nom d'*Isabelle* est désigné par M. Fr. comme *populaire;* mais la forme française est *Isabeau; Isabelle* nous vient d'Italie; même observation pour *Géralde, Béralde, Arnolphe* (v. plus haut). — *Latin,* au passsage cité sous ce mot (*Bourg. Gentilh.*, II, 6), ne veut pas dire *auteur latin*, mais *langue latine;* les vers de Regnier cités au même endroit sont défigurés. — Je m'étonne que M. Fr. voie dans le pyrrhonisme de Marphurius (du *Mariage forcé*) une satire contre Descartes (qui n'y prête pas du tout), quand toute cette scène est prise de Lucien (Βίων πρᾶσις, 27) et de Rabelais (III, 35-36). — « *Ragotin,* » employé souvent *comme nom de valet*, entre autres par Scarron dans le *Roman* » *comique.* » Le *Ragotin* du *Roman comique* est un avocat, et non un valet. — *Vaugelas* est né non à Bourg-en-Bresse (je ne sais où M. Fr. a pris cette erreur), ni à Chambéry, comme on l'a dit souvent, mais à Meximieux, dans l'ancien Bugey, en Savoie (Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, t. VI, p. 346).

En résumé, le travail de M. Fr. est utile; il est fait avec soin et conscience. Quelques articles sont de véritables monographies, traitées sobrement, mais à fond, autant du moins qu'elles peuvent l'être par un auteur placé dans les conditions de M. Fritsche, qui ne peut guère puiser (et encore souvent avec bien

1. « J'apprends seulement, ajoute-t-il, que ce jeu est également mentionné dans *la* » *Belle Hélène* d'Offenbach. »

de la peine) qu'aux sources indiquées par d'autres. L'auteur a lui-même apprécié fort modestement son œuvre et ses ressources : « Les commentateurs français » auront toujours sur les autres l'avantage de posséder un sentiment plus complet » et plus spontané pour la langue, et d'avoir dans leurs bibliothèques et leurs » traditions théâtrales une source toujours ouverte d'informations précises. » Mais l'étranger peut découvrir peut-être çà et là quelque chose de neuf qui » leur aura échappé, et au moins résumer le résultat de leurs recherches, le » soumettre à une critique soigneuse et le présenter à ses compatriotes sous la » forme qui leur convient. » M. Fritsche a pleinement atteint ce but; son livre sera très-neuf pour les Allemands et très-commode pour les Français.

G. P.

---

181. — **Sjælandske Stednavne** (Noms de lieux de la Sélande, examinés aux points de vue de l'étymologie et de l'origine), par Emil MADSEN, suivi de **Samsœs Stednavne** par le même, formant les pages 179-375 des *Annaler for nordisk Oldkyndighed og Historie udgivne af det K. nord. Oldskrift-Selskab*, 1863. Copenhague, Gyldendal, 1866. In-8°.

M. Madsen, capitaine de l'état-major général du Danemark, se basant sur un travail analogue du Dr I. H. Larsen, qui est resté inédit et dont le ms. appartient à la Société R. des Antiquaires du Nord, a étudié les radicaux qui entrent dans la composition des noms de lieux de la Sélande et de Samsœ. Presque toutes les localités de ces deux îles sont nommées d'après certaines circonstances naturelles (bois, pré, champ, défriché, enclos, vallée, colline, port, rivière, gué), auxquelles on a ajouté soit un qualificatif (haut, vis-à-vis, vert, vieux, petit, grand), soit le nom du possesseur ou celui des animaux, végétaux, minéraux, qui s'y trouvent. L'auteur indique le sens de ces mots, et, pour le trouver, il est souvent obligé de chercher des correspondants en islandais, en anglo-saxon, en gothique; quand il lui reste des doutes, il examine les points de ressemblance entre les diverses localités qui portent le même nom. Sous chaque radical, il cite d'après Larsen les anciennes formes avec leur date.

Déjà le savant N. M. Petersen avait traité de l'*Origine des noms de lieux danois et norvégiens* (dans *Nordisk Tidsskrift for Oldkyndighed*. T. I, livr. 1. Copenhague, 1833, in-8°, p. 33-111. — Cfr. *Gammelnordisk Geographi* du même. Ibid. 1834, p. 146-162); mais il n'avait considéré que les racines en elles-mêmes, il n'en avait pas signalé la présence dans chaque nom particulier : pour cela, il ne suffisait pas d'être versé dans les langues germaniques et doué d'un tact philologique sûr et exercé, il eût encore fallu connaître la topographie des lieux étudiés. Ces qualités se sont trouvées réunies à un haut degré chez M. Madsen et elles donnent à ses mémoires une valeur durable.

E. BEAUVOIS.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 36 — **5 Septembre** — **1868**

182. — **ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ Η ΛΟΓΓΙΝΟΥ ΠΕΡΙ ΥΨΟΥΣ** De sublimitate libellus. In usum scholarum edidit Otto JAHN. Bonnæ, Marcus. 1867. In-8°, 80 p. — Prix : 2 fr. 15 c.

M. Otto Jahn a reproduit exactement le texte du manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris, 2036, qui passe pour être l'original de tous les autres. Il n'a pas introduit dans le texte les fautes évidentes. Il a indiqué toutes les variantes en notes, ainsi que toutes les conjectures des érudits et les siennes propres. Cette partie de son travail est faite assez complétement, car il mentionne la correction ingénieuse et plausible proposée par M. Tournier dans sa thèse sur Aristée de Proconnise (p. 28), ὕρον ναίουσιν pour ὕδωρ ναίουσιν (Longin, c. 10, 54). Il cite au bas des pages tous les passages d'auteurs anciens qui peuvent jeter quelque lumière sur le texte du traité du sublime.

Le manuscrit 2036 a été collationné plusieurs fois, en dernier lieu par Vahlen qui a mis sa collation à la disposition de M. Jahn. M. J. donne aussi les variantes du manuscrit du Vatican, 245, et du manuscrit de Paris, 985, d'après MM. Wilmanns et Reifferscheid. Il faut qu'il n'ait pas connu les observations que M. Egger a présentées sur ces manuscrits dans son *Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs* (1849), p. 524 et suiv., car il ne les mentionne pas quoiqu'elles soient dignes d'attention. M. Egger essaye de démontrer par des arguments qui me paraissent mériter discussion que le manuscrit du Vatican, 245, et le manuscrit de Paris, 985, ne proviennent pas du manuscrit 2036. Il a calculé aussi, d'une manière plus précise qu'on ne l'avait fait jusque-là, l'étendue de ce qui manque à nos manuscrits du traité du sublime.

Après tant de collations il ne reste guère qu'à glaner dans le manuscrit 2036. En collationnant de nouveau les sept premiers chapitres sur le texte de M. J., je n'ai relevé que les variantes suivantes qui aient été omises : 14, 23 ἑρμοκρατη. 16, 3 μεθει. 16, 12 πληθικά. Je ne parle ici ni du ν euphonique ni des traces de caractères effacés; elles se rencontrent très-souvent après un mot. Dans l'ode de Sapho, le manuscrit porte ἀδύφων (vers 3), γελαις avec une rature un peu au dessous du mot entre l'ι et le σ et complétement séparé du mot suivant (vers 5); dans ὀρτιμη (vers 11), l'ι est à peine visible et me paraît douteux; dans πᾶσαν (vers 14) il ne semble pas qu'on ait rien récrit; enfin πιδευσην (vers 15) est sans accent.

Quant à la correction même du texte il reste encore beaucoup et il restera

longtemps beaucoup à faire pour la critique. Voici quelques observations qui se sont présentées à moi : ch. I, § 1, ἐπὶ πάσης τεχνολογίας δυεῖν ἀπαιτουμένων, προτέρον μὲν τοῦ δεῖξαι, τί τὸ ὑποκείμενον, δευτέρον δὲ τῇ τάξει, τῇ δυναμει δὲ κοριωτέρον, πῶς ἂν ἡμῖν αὐτὸ τοῦτο... κτητὸν γένοιτο... Il me semble qu'il manque quelque chose comme τοῦ διδάσκειν après κοριωτέρον. — Ch. III, § I, πράγματι ὀγκηρῷ φύσει καὶ ἐπιδεχομένῳ στόμφον. L'article τὸ me semble nécessaire devant στόμφον. — Ch. IV, § 4, après avoir cité certains traits de mauvais goût de l'historien Timée, l'auteur dit que Xénophon et Platon διὰ τὰ οὕτως μικροχαρῆ ἑαυτῶν ποτε ἐπιλανθάνονται. Je lirais δι' ἄττα; car l'auteur ne fait allusion qu'à *certains* traits de mauvais goût semblables à ceux de Timée, qui se rencontrent dans Xénophon et Platon. — Ch. IV, § 7, οἱ γάρ παρ' αὐτῷ ταυτὶ λέγοντες εἰσὶν οἱ βάρβαροι καὶ ἐν μέθῃ. L'article me semble de trop devant βάρβαροι.

L'édition de M. Jahn me paraît indispensable pour quiconque voudra étudier le traité du sublime.

Charles THUROT.

---

183. — **Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Louhans** (Saône-et-Loire), avec les formes anciennes et nouvelles, par Jules GUILLEMIN. Chalon-sur-Saône, Dejussieu. 1868. In-4°, viij-84 p.

Le concours ouvert il y a quelques années au Ministère de l'Instruction publique pour la composition de dictionnaires topographiques embrassant chacun l'étendue d'un département ou d'un arrondissement, offre l'un des cas assez rares où l'initiative de l'administration en matière scientifique a produit de bons résultats. Ce sujet a été particulièrement heureux. Trois fois remis au concours, il a été chaque fois traité d'une façon très-satisfaisante par plusieurs concurrents. Actuellement sept dictionnaires ont été publiés aux frais de l'État [1], et plusieurs sont sous presse, ou tout près d'y être mis [2]. Que la question soit de nouveau remise au concours, et nous serons bien près d'avoir le dictionnaire topographique de toute la France. Car, et c'est là précisément qu'est le mérite du sujet, l'idée de ces dictionnaires a été si bien accueillie par les sociétés savantes de la province, qu'elles se mettent à en publier de leur côté. Ainsi le dernier volume des mémoires de la Société des antiquaires de Picardie est tout entier consacré au Dictionnaire de la Somme [3] dont l'auteur est M. Garnier, secrétaire de cette société. Précédemment la Société archéologique de Béziers avait imprimé le Dictionnaire topographique de son arrondissement, par M. Carou, et voici que la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône nous envoie celui de l'arrondissement de Louhans. Ces deux derniers ont été présentés au concours de 1867 et n'ont point obtenu de récompense. Même dans le cas

---

1. Ceux d'Eure-et-Loir, de l'Yonne, de la Meurthe, des Basses-Pyrénées, de l'Hérault (sur lequel voy. *Rev. crit.*, 1866, art. 25), de la Nièvre, du Haut-Rhin. Ce dernier vient de paraître : nous en rendrons compte prochainement.
2. Ceux du Gard, du Doubs, de la Meuse, de la Sarthe, de la Dordogne, des Hautes-Pyrénées, des Alpes-Maritimes, de l'Aisne et de l'Aube.
3. Voyez à ce sujet le rapport de M. Desnoyers, *Rev. des Soc. sav.*, 4° série, VII, 243-5.

contraire, l'État n'en eût point ordonné l'impression, la collection dont il fait les frais étant réservée aux seuls dictionnaires qui embrassent la totalité d'un département. Pour le dire en passant, il serait, à ce compte, fort sage d'exclure du concours les dictionnaires d'arrondissement, d'autant plus que la partie ne saurait être égale entre des œuvres d'étendue aussi différente que les dictionnaires qui embrassent tout un département et ceux qui se bornent à un seul arrondissement [1]. M. Guillemin a bien fait de publier un travail qui devient dès lors un appendice nécessaire à la collection ministérielle. Toutefois, je crois qu'avant de le donner à l'impression, il aurait pu y apporter certaines améliorations qui en auraient accru la valeur sans augmenter beaucoup le travail de l'auteur. N'étant nullement renseigné sur les fonds d'archives qui existent dans le département de Saône-et-Loire, je dois supposer que M. G. a épuisé les sources auxquelles il avait accès; mais on regrettera sans doute qu'il ne les ait pas citées plus exactement. La table des pages vij-viij est à cet égard fort insuffisante; les recueils manuscrits qui y sont mentionnés devraient être plus explicitement indiqués. La préface contient sur la succession des noms de lieux dans le pays de Louhans et sur leur formation d'utiles observations, mais qui pourraient être plus approfondies. L'auteur, il est vrai, annonce (p. v) une étude complète « sur ce » sujet de philologie topographique. »

Somme toute, travail utile et estimable. II.

---

184. — **Scelta di curiosità letterarie inedite o rare del secolo XIII al XVII, in appendice alla Collezione di opere inedite o rare.** Bologna, Romagnoli, in-8°, 1867. *Dispensa* LXXVIII. *Due Sermoni e la Laudazione di Josef, di santo Effrem. Volgarizzamento del buon secolo non mai fin qui stampato, pubblicato per cura di Achille* Neri, 72 p. Prix : 2 fr. 50. — *Disp.* LXXIX. *Cantare del bel Gherardino, novella cavalleresca in ottava rima del secolo XIV, non mai fin qui stampata*, 56 p. Prix : 3 fr. — *Disp.* LXXX. *Fioretti de' Rimedii contro Fortuna di messer Fr. Petrarca, volgarizzati per D. Giovanni Dassamminiato, ed una Epistola di Coluccio Salutati al medesimo D. Giovanni, tradotta di latino da Niccolò Castellani. Testi del buon secolo*, 278 p. Prix : 8 fr. — *Disp.* LXXXI. *Compendio di più ritratti di Gio. Maria* Cecchi *(ora per la prima volta messo in luce) circa l'anno* 1575, 96 p. Prix : 3 fr.

Nous avons entretenu nos lecteurs, au commencement de cette année (art. 3) et il y a deux ans (1866, t. I, art. 36) de la collection si intéressante d'anciens ouvrages italiens que publie à Pise la librairie Nistri. Nous avons eu aussi l'occasion (1866, art. 20) de dire un mot de la collection parallèle, qui a pour éditeur M. Romagnoli, à Bologne. Cette dernière comprend d'ordinaire des œuvres de dimension moindre; les *introductions* y ont généralement moins d'importance et un caractère moins scientifique; les textes sont plutôt choisis en vue de la *curiosité*, comme le dit le titre, que de l'érudition. Nous n'entendons pas dimi-

---

1. Il faut ajouter qu'au point de vue de la topographie ancienne l'arrondissement est une circonscription sans valeur. Il est vrai qu'on peut en dire autant du département, et qu'assurément le choix d'une circonscription ancienne (celle du diocèse par exemple) eût été plus en rapport avec le sujet; mais une raison pratique de la plus grande force a fait choisir la circonscription départementale : la centralisation des archives dans les préfectures, motif qui n'existe point pour les sous-préfectures.

nuer par là la valeur de cette précieuse collection, qu'un éditeur zélé et intelligent pousse avec une remarquable activité; elle comptera bientôt cent volumes, parmi lesquels plusieurs ont une importance réelle, soit pour la littérature italienne, soit pour la littérature de l'Europe en général; les collaborateurs sont le plus souvent à la hauteur de leur tâche; en un mot, c'est une série qui ne doit manquer dans aucune grande bibliothèque et qui ferait le plus bel ornement d'une petite. Nous sommes bien en retard pour les volumes que nous annonçons et qui remontent à l'année 1867; mais nous espérons pouvoir tenir dorénavant nos lecteurs au courant des publications qui se succèdent si rapidement chez l'éditeur bolonais.

Les livraisons 77 et 80 sont de celles qui ont un intérêt plus spécialement italien. Ce sont des traductions du latin, dont le principal mérite est d'offrir cette charmante et noble langue toscane du XIVe siècle, qui sera toujours la source vive où la littérature italienne se retrempera. Les *Fleurettes* extraites et traduites par le moine de San Miniato Don Giovanni des *Remedia utriusque fortunæ* de Pétrarque ont surtout ce charme. De pareilles œuvres sont d'ailleurs des symptômes instructifs du temps où elles se sont produites; on voit combien en Italie l'étude de l'antiquité a de bonne heure été populaire, combien l'*humanisme* a pénétré dans les masses, au lieu de se renfermer, comme ailleurs, dans un cercle étroit de savants, et a pu ainsi influer non-seulement sur la *science*, mais sur la *vie*.

Le nº 79 contient un poème que l'habile éditeur, M. Zambrini (voy. *Rev. crit.*, 1867, t. I, art. 23), attribue non sans raison à Antonio Pucci, fécond rimeur du XIVe siècle (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. I, art. 42). C'est, comme l'a fort bien reconnu M. Alessandro d'Ancona dans une lettre adressée à l'éditeur, une imitation de notre *Partenopeus de Blois*, imitation extrêmement abrégée et très-libre dans la seconde partie. C'est un trait de plus à ajouter à l'histoire, pour laquelle tant de matériaux s'amassent, de l'influence littéraire de la France au moyen-âge.

Le nº 81 est d'un tout autre genre, mais il est un des plus intéressants du recueil. Ce sont des notes inédites de Jean-Marie Cecchi sur différents pays de l'Europe, écrites vers l'an 1575. Les Italiens sont le premier peuple chrétien qui ait su observer et juger les autres, le premier chez lequel le sens des différences nationales et l'intelligence des caractères divers des peuples se soient éveillés avec la conscience de sa propre et supérieure originalité. On sait tout l'intérêt des relations des ambassadeurs italiens du XVIe siècle auprès des diverses cours; on a maintes fois cité les profondes observations de Machiavel sur les états et les peuples qu'il connaissait. Bien avant lui, Pétrarque avait écrit sur la France des remarques pleines de pénétration. Les *Ritratti* de Cecchi se placent, bien qu'à un degré inférieur, auprès de ces curieux documents. On sait que Cecchi (1518-1587) est un des plus brillants représentants de la comédie florentine. Mais il ne se borna pas à composer plus de quatre-vingts comédies en vers, dont la majeure partie est inédite, et qui se distinguent surtout par une langue exquise. Notaire de la ville, proconsul et chancelier des notaires, il occupa une position assez considérable. Ses notes sur l'état de certains pays de l'Europe dans la seconde moitié du XVIe siècle ne sont que des esquisses, mais où ne manquent ni la justesse des vues, ni la finesse naïve des appréciations. Nous croyons faire plaisir

aux lecteurs en donnant quelques citations à l'appui; malheureusement le *portrait* de la France manque dans la galerie. On remarquera pour plusieurs peuples combien, depuis trois siècles, certains traits se sont modifiés, et avec quelle ténacité, au contraire, ont persisté certains autres. — Sur l'Allemagne, les traits piquants abondent : « Dans la colère [1], ils (les Allemands) s'enflamment vite pour peu de » chose, dégaînent l'épée et répandent le sang; mais s'ils entendent la voix con- » ciliante d'un tiers, s'ils voient un vase plein de vin faire la ronde, ils sont amis » comme devant, et éteignent dans la boisson l'ardeur de leur colère (p. 22)..... » La nation allemande est d'âme loyale; elle ne songe pas à s'emparer du bien » d'autrui, et exécute sans difficulté les contrats volontairement conclus (p. 26)..... » L'Allemand, quand il est sobre, croit être malade. Leurs femmes sont réser- » vées et honnêtes. Les Allemands catholiques ne confessent que cinq péchés » capitaux, parce que celui de la gueule passe chez eux pour une vertu, et l'ava- » rice est réputée industrie (p. 27)..... Ils ne sont pas capables de *vertus intellec-* » *tuelles*; aussi étudient-ils surtout les langues, ils y réussissent beaucoup mieux » que dans les sciences, où ils ne font guère rien qui vaille. Dans les belles-let- » tres, ils amassent beaucoup de choses, mais elles ne sont pas judicieusement » disposées (p. 27). »

Sur les Pays-Bas (*Magna Bassa*) : « Ils (les Hollandais) valent plus que toute » autre nation pour peindre des paysages ou des animaux, qu'ils savent faire » avec tant de facilité, que les femmes même y excellent, et ils en font beaucoup » à la fois; si bien qu'ils ne mettent guère que deux jours pour n'importe quelle » grande toile; et ils envoient leurs peintures par toute la chrétienté et en tirent » de grosses sommes d'argent (p. 48)..... Leur colère est durable, et ils gardent » la mémoire de la plus petite offense, si bien qu'ils peuvent à grand peine être » apaisés et réconciliés; pourtant l'argent arrange tout (p. 52). »

Sur le royaume de Naples, qu'il appelle *un paradis terrestre, habité par des démons :* « Les hommes y sont de mauvaise vie, et il semble qu'ils aient de nature » une inclination à tous les méfaits; ils sont audacieux, vantards et menteurs, » adonnés à la luxure, et les femmes presque toutes *meretrici*. — Ils font des » dépenses magnifiques dans leurs vêtements, mais chez eux ils vivent miséra- » blement. Ils sont ambitieux, présomptueux, vindicatifs, flatteurs au dernier » point, bavards; il leur semble que garder sa parole est de la poltronnerie, et » ils se moquent de toute chose; ils sont sans vergogne et toujours convoiteux » du bien d'autrui (p. 73). ».

Les Siciliens ne sont pas mieux traités : « Les hommes de cette île vivent » dévotement, mais..... ils sont gloutons et malpropres dans le manger, bien » qu'universellement sobres dans le boire; ils ne sont pas continents pour les » plaisirs de Vénus, et ils vivent dans une telle jalousie de leurs femmes qu'ils » les tiennent dans une grande contrainte, et se vengent cruellement de ceux qui

---

1. Lisez *collera* au lieu de *Collora*. — Les noms allemands sont presque tous défigurés par la faute du copiste, que l'éditeur aurait souvent pu corriger; ainsi *Corintia* (p. 2) pour *Carintia, Jockeri* (p. 25) pour *Focheri* (les Fugger d'Augsbourg), *Lavania* (p. 54) pour *Lovania*.

» leur donnent des soupçons, mais elles sont grandes *meretrici* avec leurs parents » et domestiques..... Ils sont altiers..... ardents amis, âpres ennemis, haineux, » curieux et venimeux de langage, d'intelligence déliée (*secco*), capables d'ap- » prendre beaucoup avec facilité, et astucieux dans tout ce qu'ils font (p. 78). »

Enfin voici des détails curieux sur l'Espagne, Philippe II et sa cour : « Les » Espagnols, quand ils vivent aux dépens d'autrui et savent qu'il ne leur en coûtera » rien, se livrent à des excès de manger et de boire..... Leur principal vice est » l'orgueil, et les Biscayens y surpassent tous les autres. Ils sont rusés, flatteurs » et caressants plus que les autres peuples quand ils ont besoin de vous et sont » vos inférieurs; quand ils ont le dessus ils sont vantards, fanfarons, avares, » superbes et intolérables, comme le montrent bien les histoires des Indes » (p. 81)..... Le roi Philippe a l'air d'un Flamand, mais les manières altières » des Espagnols; son tempérament est flegmatique et mélancolique..... Il est » incontinent dans les plaisirs des femmes; il se divertit à se promener la nuit » en masque, et il est timide de cœur (p. 88)..... Il ne regarde pas, pour l'ordi- » naire, celui qui lui parle; il tient les yeux baissés en terre, ou les relève pour » les promener de côté et d'autre (p. 89). » — Entre les portraits bien touchés des conseillers de Philippe, je relève celui-ci : « Le secrétaire Antonio Perez, » qui a dans ses attributions les affaires qui se traitent en Conseil d'État, est » homme d'église; il reçoit des présents en secret; il est intempérant, superbe, » il se croit un savoir extraordinaire, et il est, non pas simplement colérique, » mais furieux; il a cependant un grand esprit; il est lettré, il écrit l'espagnol » excellemment et le latin assez bien (p. 92). »

On voit que la collection Romagnoli offre à l'attention des amateurs bien des points de vue intéressants[1]. G. P.

---

185. — **Essai sur les œuvres dramatiques de Jean Rotrou,** par J. Jarry, ancien élève de l'École normale, agrégé des Lettres. Paris, A. Durand. In-8°, 327 p. — Prix : 5 fr.

Voici une excellente thèse de doctorat qui nous vient de Douai, où elle a été soutenue devant la Faculté des Lettres. C'est à notre connaissance le premier ouvrage un peu étendu qui ait été consacré au *père de Corneille*, et il est à désirer qu'il appelle l'attention du public sur un poète trop dédaigné et qui a au moins une grande importance historique. Ce n'est pas que M. Jarry soit bien enthousiaste de son héros; il nous semble même qu'il eût pu lui être un peu plus favorable sans s'exposer au reproche d'avoir grandi outre mesure une étoile de dixième grandeur. A force de se garder du panégyrique, M. Jarry est presque tombé dans l'excès contraire. Ce n'est pas là cependant la seule critique que nous ayons à adresser à ce volume, dont le principal défaut à nos yeux serait plutôt de nature à lui attirer des éloges de la part de beaucoup de gens :

---

1. Nous avons reçu les livr. 88 et 89, le *Paradiso degli Alberti*, publié par M. Wesselofsky; nous en rendrons compte quand aura paru la livr. 87, qui contiendra l'*Introduction* du savant éditeur.

la philologie, la critique des sources et l'histoire, bien qu'elles y aient toutes trois une modeste place, nous y semblent trop sacrifiées au raisonnement littéraire : on sent à chaque page l'empreinte de la tradition classique, avec ses défauts et avec ses qualités. Cela est bien écrit et se lit agréablement; mais le sujet n'est pas serré d'assez près et la crainte du pédantisme a fait peut-être négliger plus que de raison le détail de l'érudition. Au demeurant, si ce volume ne contient rien d'absolument nouveau, au moins il réunit et résume les travaux partiels qui ont été faits sur Rotrou; les jugements de l'auteur sont toujours sains, et d'un goût très-sûr; quelques aperçus sont ingénieux et nouveaux; les larcins trop nombreux qui ont été faits au poète de Dreux par les plus grands et par ceux que l'on croyait les plus scrupuleux, sont signalés avec soin; le tout enfin donne une idée très-juste du talent de Rotrou.

Il est à regretter qu'une introduction n'énumère pas, en les caractérisant, les travaux antérieurs sur Rotrou, tels que les articles de Raynouard, Guizot, Viollet le Duc, Hipp. Lucas, Sainte-Beuve, qui tous ont abordé ou du moins effleuré « la question Rotrou. » Rien de bien nouveau sur la vie de Rotrou à laquelle le premier chapitre est consacré : peut-être les archives de Dreux contiennent-elles encore quelques documents qui pourraient répandre un peu de jour sur cette existence si bien remplie et si noblement terminée. Nous aurions voulu aussi en tête du second chapitre un catalogue raisonné des pièces de Rotrou, avant d'aborder avec l'auteur l'examen général des procédés du poète. Ce catalogue aurait pu être divisé par groupes ou bien par époque, et il aurait facilité la marche générale de l'étude. Quant à la question qui est agitée dans ce second chapitre, et qui n'est autre que celle de l'observation des règles par Rotrou, elle nous semble parfaitement résolue. Peut-être M. Jarry incline-t-il un peu trop du côté des trois unités; mais cela est affaire de principes et nous n'entendons point lui chercher querelle à ce sujet; seulement nous nous permettrons de rappeler à M. Jarry, qui semble croire que Corneille a soulevé le premier la question des unités et qu'il a le plus contribué à en introduire l'usage, que dès 1550 (voy. Sainte-Beuve, *Poésie franç. du XVIe siècle*) on discutait fort ces questions, que Cervantes (dans son *Don Cristoval de Lugo*), Shakespeare (dans le *Conte d'hiver*), en France Durval dès 1632, Desmarest dès 1637 (voy. les *Visionnaires*), s'en sont moqués avec plus ou moins d'esprit : il n'en est pas moins vrai que l'exemple de Corneille fut d'une grande influence sur les poètes contemporains et sur Rotrou en particulier.

M. Jarry aime à placer en tête de ses chapitres des dissertations abstraites qui ne sont pas toujours heureuses et qui manquent un peu trop d'esprit philosophique et de netteté. Il était d'ailleurs oiseux, ce nous semble, de placer là ces définitions qui définissent peu : au chapitre III, la définition de l'imagination, qui est « ou raisonnable ou romanesque, » au chap. IV celle de l'imitation qui est « ou servile, ou libre, ou bien encore alliant l'exactitude à l'indépendance. » Toutes ces classifications peu rigoureuses nous paraissent inutiles. M. Jarry nous semble un peu sévère pour les tragi-comédies de Rotrou (chap. III) et il aurait pu dans ses chapitres sur les modèles de Rotrou (ch. IV et V) rappeler certaines

pièces qui lui ont évidemment échappé. C'est ainsi que l'*Innocente infidélité* de Rotrou rappelle bien plutôt le *Conte d'hiver* que *Beaucoup de bruit pour rien* de Shakespeare; ce sujet, évidemment italien, avait déjà été traité sous forme de nouvelle par Greene (*Dorastus et Fannia*). La *Laure persécutée* de Rotrou ressemble à *Beaucoup de bruit pour rien*, parce que ces deux pièces sont empruntées à la même source (Bandello, nov. 22 *Timbreo di Cardona*; Bandello de son côté avait puisé son sujet dans l'Arioste, *Orl. fur.*, ch. V, épisode d'Ariodante et de Ginevra). Le *Saint Genest* de Rotrou enfin rappelle la *Commedia in commedia* d'Andreini. — M. Jarry a tort aussi de dire, d'après Marmontel, que « la comédie d'in» trigue naquit et se développa en Italie » (p. 81); cela est tout à fait inexact. La comédie d'intrigue vint d'Espagne et ne fut jamais beaucoup cultivée en Italie, si ce n'est vers la fin du XVIe siècle par Raf. Borghini et Sforza degli Oddi, ou plus tard par Cigognini le fils : mais ce furent là des productions tout à fait isolées. A propos de l'*Antigone*, p. 115, M. Jarry n'insiste pas assez sur le poème de Stace qui a fourni à Rotrou les scènes les plus pathétiques et les plus heureuses, et dont il a emprunté beaucoup plus que de Sophocle, d'Euripide et de Sénèque.

Le chapitre VI, sur les imitateurs de Rotrou, nous semble le plus intéressant et le plus nouveau du volume : on reste ébahi à voir la quantité de sentences et de vers que Molière, Racine, Lafontaine, Voltaire ont pris à Rotrou, sans les changer seulement, et sans dire d'où ils leur venaient. Ces réminiscences littérales, que M. Jarry eût pu multiplier encore considérablement, prouvent au moins que les pièces de Rotrou étaient dans toutes les mémoires au XVIIe siècle. Ce ne sont pas d'ailleurs des mots seulement, ce sont des scènes entières, et des pièces de Rotrou qu'on imita : M. Jarry le prouve jusqu'à l'évidence. Il aurait pu ajouter encore à sa liste l'*Illusion comique* de Corneille, qui n'est qu'une imitation de l'*Innocente infidélité*. Ce chapitre VII sur les rapports entre Corneille et Rotrou est excellent et sans contredit un des meilleurs du volume. Comme nous nous abstenons de discuter des principes et des jugements et que nous nous en tenons exclusivement aux faits, nous nous contenterons d'indiquer le sujet des chapitres suivants : VIII, de l'expression de l'amour et de l'affection dans Rotrou. IX, les personnages de convention; ici peut-être M. Jarry a-t-il eu tort de ne pas citer le *Nécromancien* comme un personnage de convention, qui se retrouve non-seulement dans le *mystère* italien et dans la farce, mais encore dans la comédie régulière de l'Arioste, de Bibbiena, de Giordano Bruno, etc. X, le comique de Rotrou. XI, le style de Rotrou. M. Jarry ne tient pas assez compte dans ce chapitre du goût du temps auquel ni Shakespeare, ni Calderon eux-mêmes n'ont su se dérober et qui, sous le nom d'Euphuïsme, de Gongorisme, de Etucerianisme, de Marinisme, a sévi dans tous les pays de l'Europe pendant un siècle entier. — Une Conclusion et un Appendice sur la versification et la langue de Rotrou terminent le volume. Le petit lexique (p. 300 à 324) eût pu être plus complet; tel qu'il est il sert cependant à caractériser la langue de Rotrou; un lexique plus étendu, comme celui de Corneille par M. Godefroy, offrirait, croyons-nous, un haut intérêt philologique.

186. — MOLIÈRE-LULLY. **Le Mariage forcé,** comédie-ballet en 3 actes, ou Ballet du roi, dansé par le roi Louis XIV le 29e jour de janvier 1664. Nouvelle édition, publiée d'après le manuscrit de Philidor l'aîné, par Ludovic CELLER, avec des *fragments inédits* de Molière et la musique de Lully réduite pour piano. Paris, Hachette, 1867. In-12, 153 p.

Ce petit volume est admirablement exécuté par Jouaust, et mérite d'ailleurs d'attirer l'intérêt des curieux, par la musique de Lulli dont il contient l'arrangement pour piano. Le point de vue de l'éditeur est particulièrement musical ; je laisse à d'autres le soin de décider s'il s'est bien acquitté de la tâche qu'il a entreprise.

Mais la publication de M. Celler a aussi un côté littéraire. L'éditeur pense en effet avoir découvert des *fragments inédits* de Molière, une demi-page environ. On sait que le *Mariage forcé* fut d'abord une comédie-ballet en trois actes, dansée à la cour, avant d'être une comédie en un acte, jouée à la ville. Les trois *actes* primitifs n'avaient droit à ce titre que grâce à l'adjonction des parties chantées et dansées, et Molière n'eut besoin de supprimer qu'une scène pour les réduire à un acte assez court. Cette scène était celle où Sganarelle consulte un magicien ; l'annonce en a subsisté dans le texte définitif (sc. XI). On l'a publiée dans plusieurs éditions de Molière, mais on n'a donné que les morceaux en vers (rôles du magicien) et les *répliques* du rôle de Sganarelle, c'est-à-dire les derniers mots de chacune de ses réparties. Or M. C. a trouvé, dans la *Collection des ballets royaux* faits par Philidor l'aîné (ms. du Conservatoire), ces réparties en entier, et il les attribue à Molière, avec quelque hésitation dans la note de la p. 105, sans aucune hésitation dans l'*Avant-Propos* et sur le titre. Cette attribution me paraît simplement vraisemblable, et je m'étonne que M. C. n'ait pas fait plus de recherches pour l'établir. En effet, la réimpression de la *comédie-ballet,* qui fut donnée dans l'édition des *Œuvres de Molière* de 1734 et qu'ont reproduite toutes les autres, ne contient pas ces réparties. M. C. suppose, il est vrai, qu'elles sont désignées par une phrase des éditeurs, où ils déclarent avoir supprimé des passages *inutiles, peu exacts et mal faits.* C'est peu probable, vu que ces réparties sont loin d'être *inutiles.* Mais d'ailleurs ces éditeurs imprimaient d'après une édition précédente, celle que Ballard, l'éditeur ordinaire des *Ballets du roi,* avait donnée, en 1664, pour la représentation. M. C. devait s'efforcer de retrouver cette édition (elle existe sans doute à la *Bibl. imp.*), et de vérifier son hypothèse ; il ne paraît pas y avoir songé. — Il y a un fait assez singulier, dans cette hypothèse. On sait que les éditions antérieures à l'édition posthume de 1682 ont en moins certaines phrases et certains mots de la scène VII ; or ces additions se trouvent dans le ms. de Philidor, qui concorde absolument avec l'édition de 1682[1]. Dans le système de M. C., il faudrait en conclure que ces mots se trouvaient dans l'œuvre primitive, et que Philidor de son côté, et les éditeurs de 1682 du leur, ont eu sous les yeux ce texte inconnu aux éditions précédentes. Il y a là quelque

1. « Cette oreille-ci est *née* pour les langues scientifiques et étrangères, » au lieu de *destinée*, est une simple faute du copiste.

difficulté : il faut en revenir à l'examen du *livret* publié par Ballard. — Au reste, ces réparties sont plates et sans intérêt; c'est du pur remplissage. Que Molière les ait ou non composées, c'est une simple question de curiosité, qui ne touche en rien à sa gloire. • Ξ.

VARIÉTÉS.

Le Congrès de Saint-Brieuc[1].

M. de Caumont a établi en France l'usage des réunions connues sous le nom de congrès scientifiques et archéologiques. Dans ces assemblées une foule d'hommes généralement peu instruits et qui n'ont découvert quoique ce soit, se rapprochent sous prétexte de se communiquer leurs découvertes et de faire faire de nouveaux progrès à des sciences dont ils ne possèdent pas les premiers éléments. On passe huit jours, à se promener, à banqueter, surtout à parler de choses qu'on ne sait pas. Un vétérinaire de Compiègne et un épicier de Montargis discutent ensemble sur le plein-ceintre et l'ogive, dont ils ont vu huit jours auparavant la définition dans l'*Abécédaire d'archéologie* de M. de Caumont. Ils se traitent mutuellement de « savant confrère; » puis chacun rentre chez soi émerveillé de ses succès.

Ces entretiens et ces triomphes scientifiques ont d'utiles résultats. Quelques-uns des savants improvisés dans les congrès, continuent à se prendre au sérieux après l'enivrement de la première joie. En leur nouvelle qualité de savants, ils achètent des livres, d'abord ceux de M. de Caumont, puis d'autres encore, ceux de l'abbé Cochet par exemple : doux encouragements aux auteurs et aux libraires. Enfin sur vingt qui ont fait venir ces ouvrages, dix les coupent, cinq les lisent et un les comprend. Ce dernier profite du congrès.

Ainsi M. de Caumont a, par ses congrès, fait une œuvre de vulgarisation scientifique, dont l'existence ne peut être contestée, bien que l'éclat des moyens employés ne soit pas toujours en rapport avec la modestie du résultat. On ne peut que le féliciter du courage avec lequel depuis tant d'années il brave tous les obstacles pour répandre en France le goût des études sérieuses.

J'ai assisté à plusieurs des congrès organisés par M. de Caumont. J'ai toujours été frappé du caractère sérieux et vraiment scientifique de la direction. Le programme du congrès de Saint-Brieuc était rédigé de manière à faire espérer qu'on trouverait en Bretagne une direction semblable. Les publications dont

1. *Société d'émulation des Côtes-du-Nord.* — *Congrès celtique international*, tenu à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), Bretagne, en octobre 1867. Séances. Mémoires. Saint-Brieuc, Guyon Francisque, 1868. In-8°, xvj-382 pages. — *Annexes aux comptes-rendus du congrès celtique international*, tenu à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), Bretagne, en octobre 1867. Saint-Brieuc, Guyon Francisque, 1868. In-8°, 137 pages. — *Ann diou Vreiz*, Les deux Bretagnes (sic), cantate composée pour le congrès celtique international sur des motifs gallois et bretons, par P. Thielmans, paroles françaises de M. S. Ropartz, paroles bretonnes de M. Le Jean. Paris, Schott, 1868. In 8°, 24 pages. — *Breiziz da Cornwalis*, Aux Gallois les Bretons, cantate du congrès celtique international, paroles françaises de M. Gaultier du Mottay, paroles bretonnes de M. l'abbé Bourdelès, musique de Charles Collin. Paris, Schott, 1868. In-8°, 40 pages.

j'ai à rendre compte m'ont un peu désillusionné. D'abord on y trouve deux cantates et un volume de vers! Encore si ces vers étaient tous bretons! mais il y en a d'anglais (que l'auteur de la table a pris pour des vers gallois); il y a aussi des vers français. Et parmi les vers bretons un certain nombre avaient déjà été publiés ailleurs. Les vers bretons et français sont pour la plupart l'œuvre d'une pléiade, dont les astres, comme les savants de la cour de Charlemagne, portent tous des noms de guerre. C'est le roitelet de Bretagne (M. Milin), c'est le barde de Rumengol (M. Lescour), c'est le rossignol des bois de la nuit (M. Le Jean), c'est le barde du Blavet (M. Guitterel); — ces quatre poètes écrivent en breton; un cinquième versifie en français, il se fait appeler l'Ermite de la mansarde (M. David); — au-dessus d'eux plane « le grand barde de la » Bretagne » (p. 24). M. de la Villemarqué : il doit le titre de barde à quelques Gallois qui le lui décernèrent officiellement en 1838 (*Séances*, p. 19, 149), il le justifie par la part qu'il a prise à la rédaction du *Barzaz Breize*, mais il n'a pas mis dans les publications du congrès un vers de sa façon.

Nous signalerons cependant deux pièces intéressantes, l'une est l'épilogue, composé par M. Luzel pour la première journée de Sainte-Tryphine, l'autre est une chanson populaire, *Marivonik*, recueillie par le même et qu'on retrouvera dans son recueil de *Gwerziou*.

Ces deux pièces comme les autres dont nous venons de parler, sont contenues dans le volume intitulé *Annexes*.

On a placé la partie sérieuse du congrès dans le volume intitulé *Séances*, *Mémoires*.

La première réunion a eu lieu le 15 octobre 1867, la dernière le 19. Il y a eu chaque jour deux séances, l'une de jour et l'autre de nuit, ce qui donne un total de dix séances; on en trouverait onze en comptant la séance supplémentaire qui s'est tenue à table le 19 et à laquelle le secrétaire du congrès donne le titre de *lunch*. Les séances de jour étaient principalement consacrées à la lecture et à la discussion des mémoires, celles de nuit aux vers et aux chants.

Les principaux mémoires lus à ces séances ont eu pour objet : 1° les relations des Bretons d'Angleterre et des Bretons de France, par M. de la Villemarqué; 2° la question de savoir quelle part il faut reconnaître à l'élément armoricain en Basse-Bretagne, quelle part à l'élément breton, par M. Halléguen; 3° l'origine des monuments mégalithiques, par M. H. Martin; 4° les sépultures contenues dans les dolmens du Morbihan, par M. Closmadeuc; 5° la concordance entre les textes celtiques et l'opinion qui reconnaît des tombeaux dans les pierres dites celtiques par M. de la Villemarqué; 6° les ressemblances des dialectes de Bretagne, de Cornouailles et du pays de Galles, par M. Jenkins; 7° l'état actuel des littératures celtiques indigènes, par M. Ch. de Gaulle; 8° l'histoire littéraire de l'Armorique, par M. Halléguen; 9° la restauration pratique du celto-breton, par M. Etienne; 10° les rapports de la loi anglaise et de la loi irlandaise, par le docteur Ferguson (de Dublin); 11° l'ethnologie armoricaine, par le docteur Guibert; 12° les caractères physiques de la race celtique, par M. John Beddoe.

Ces douze mémoires ont été publiés en leur entier. Ils n'étaient pas tous inédits. Ainsi un de ceux de M. de la Villemarqué avait paru dans la *Revue des cours littéraires* et celui de M. H. Martin dans la *Revue archéologique*, avant d'être inséré

dans le recueil du *congrès celtique;* mais ils sont écrits avec trop de talent pour qu'on n'ait pas de plaisir à les relire. Quant aux autres nous devons reconnaître que la plupart renferment beaucoup d'indications précieuses. La linguistique est la science la plus négligée en Bretagne, il y a dans ce volume cependant quelques indications dignes d'être relevées. Par exemple M. Closmadeuc dit, p. 223, que le mot druide est inconnu dans la langue bretonne : assertion grave puisque ce mot se rencontre dans l'édition des *Séries* donnée par M. de la Villemarqué. Le docteur Halléguen est encore plus explicite : il nie l'existence en Bretagne d'une période littéraire commençant au ve siècle et finissant au xiie et dans laquelle aurait été composée une partie des chants du *Barzaz Breiz.* Nous renvoyons aux comptes-rendus des séances du congrès ceux qui désirent connaître les détails de la discussion qui s'éleva sur ce point entre MM. Halléguen et de la Villemarqué.

Les mémoires qui traitent spécialement de linguistique sont malheureusement très-faibles. M. Jenkins établit par quelques textes qu'il y a une grande ressemblance entre le breton armoricain, la langue de Cornouailles et celle du pays de Galles. C'est ce qu'on appelle enfoncer une porte ouverte. M. Etienne a montré un esprit plus sérieusement scientifique. « J'ai » dit-il, « appris du peuple environ » cinq cents expressions nouvelles, non par elles-mêmes, mais parce qu'elles » n'ont pas encore trouvé rang dans le dictionnaire classique de MM. Le Gonidec » et de la Villemarqué. » Il ajoute en note que ce nombre est quadruplé maintenant. On regrettera que cette nomenclature n'ait pas été insérée dans les *annexes* à la place d'une partie des vers qu'on y a placés et qui ne nous apprennent rien.

Les directeurs du congrès ont eu le bon esprit d'éliminer le mémoire de M. Ledoze, dont la *Revue critique* a rendu compte il y a quelque temps. Mais ils n'ont pu retrancher tout ce qui aurait mérité le même sort. On ne soutient plus aujourd'hui, que *Eire*, *Eirinn*, nom de l'Irlande, soit identique avec Arya (cf. p. 14). — Zeuss a démontré que le nom des Cimbres et celui des Kimris sont deux mots différents (cf. p. 14). — Il est faux que *Guenedour,* habitant de Vannes, *marc'hadour*, marchand, soient des composés dans le second terme desquels on doive reconnaître le substantif *gouer* homme (p. 76). La seconde partie de ces mots est le suffixe indo-européen *tar* en latin *tōr* (Schleicher, *Compendium*, p. 446), dont le *t* s'est changé en *d* dans le substantif *marc'hadour*, et a disparu dans *guenedour*, comme dans le français *buveur, mangeur* (Diez, *Grammatik*, II, 326). — *Arsenal* ne vient pas du breton (p. 77), mais de l'arabe (voir Littré, *Dict. de la langue française* à ce mot).

M. Geslin de Bourgogne, président de la société d'émulation des Côtes-du-Nord et M. Huguet, secrétaire de cette compagnie, qui ont, après la clôture du congrès, dirigé la publication dont nous rendons compte, ont fait preuve de beaucoup de tact et d'un jugement sûr par la manière prudente dont ils se sont acquittés de cette tâche difficile. Nous aurions désiré les trouver plus sévères encore et les voir supprimer tout ce qui n'avait pas un caractère rigoureusement scientifique.

H. d'Arbois de Jubainville.

CORRESPONDANCE.

Monsieur,

C'est à moi qu'appartient le manuscrit des *Fourberies de Joguenet ou les vieillards dupés*, que M. Paul Lacroix vient de publier, en en altérant même le titre, et que vous avez un peu malmené dans un des derniers numéros de cette Revue. Je ne vous veux pas de mal pour cela. M. Lacroix ayant négligé de dire en quelles mains se trouve le manuscrit, vous avez dû en juger de confiance, d'après la copie que vous présentait cet infatigable et toujours jeune bibliophile. Je dois seulement prévenir que la copie donne une très-fausse idée de l'original.

Je ne me fais pas d'illusion, et reconnais de bonne grâce que rien jusqu'ici ne démontre l'authenticité de mon manuscrit. J'avoue même que les raisons tirées du rapprochement de l'écriture avec deux signatures récemment reproduites en fac-simile par M. Brouchoud, dans ses *Origines du théâtre de Lyon*, et qui ont triomphé des derniers doutes de M. Lacroix, me paraissent quelque peu enfantines. On ne signe pas d'ordinaire son nom comme on écrit le reste. Les signatures publiées par M. Brouchoud sont d'ailleurs identiques à celles que tout le monde connaît, et ne peuvent par conséquent apporter aucune lumière nouvelle. Mes visées ne vont pas si haut : je me borne à croire que s'il n'est pas prouvé que mon manuscrit soit de la main de Molière, il n'est pas non plus prouvé qu'il n'en soit pas. Le jour où surgirait un autographe dont l'authenticité serait bien et dûment constatée par des juges moins complaisants que M. Lacroix, il y aurait lieu à une comparaison intéressante ; actuellement, il n'y a place que pour des conjectures. Mais admettez un instant que les *Fourberies de Joguenet* sont une des formes intermédiaires par lesquelles la farce de *Gorgibus dans le sac*, s'est élevée successivement jusqu'à la comédie des *Fourberies de Scapin*, que le manuscrit retrouvé dans un pays où Molière a laissé des traces certaines de son séjour a été écrit par l'un de ses camarades, fût-ce par le souffleur, et qu'il a pu passer dans les mains ou sous les yeux du chef de la troupe, ce n'est peut-être pas trop présumer, et cela seul ne lui donnerait-il pas quelque droit à notre respect ?

Il y a quatre ans environ, j'achetai à un très-honorable et très-obligeant libraire, M. Claudin, le manuscrit des *Fourberies de Joguenet*. M. Lacroix, à qui il avait été confié pour en prendre connaissance, avait déjà publié dans la *Revue des Provinces* la préface qu'il a replacée en tête de son édition. L'éveil par conséquent était donné, cela ne veut pas dire que la confiance fût établie. M. Claudin m'offrit ce manuscrit, non comme un autographe de Molière, mais comme une copie contemporaine. La seule assurance qu'il me donna, c'est qu'il était inédit. Cela supposait que j'avais seul le droit et le moyen de le publier, si bon me semblait, et c'est bien ainsi que l'entendait M. Claudin ; M. Lacroix le comprit autrement. Il m'avait écrit pour m'en demander une copie, afin d'enrichir de cette publication la collection *molieresque* (quel mot ! Monsieur ; il est reçu, dites-vous ; je ne pourrai jamais m'y faire). M. Lacroix me promettait d'ajouter de nouvelles preuves à celles qu'il avait déjà réunies, « après quoi je pourrais affirmer hautement que je » possédais une comédie de Molière, écrite tout entière de sa main. » En remerciant

M. Lacroix de sa bonne nouvelle, je dus lui répondre que si le manuscrit était en effet autographe, ou si seulement les variantes méritaient d'être conservées, je n'étais pas assez étranger aux choses littéraires pour me décharger, même sur lui, d'un travail qui ne demandait, après tout, qu'une scrupuleuse exactitude. Les choses en restèrent là. Plus difficile à convaincre que M. Lacroix, ayant peut-être aussi plus besoin d'être convaincu, je cherchais, sans beaucoup me presser il est vrai, des indices nouveaux, lorsque j'appris qu'il venait de publier *Joguenet* d'après une copie faite à la hâte durant le peu de temps qu'il avait eu le manuscrit entre les mains. J'aurais eu peut-être le droit de m'étonner, mais en conscience, après lecture faite, je ne pus regretter que pour M. Lacroix la peine qu'il a prise.

Le manuscrit est un petit in-4°, couvert d'un papier double auquel le temps a donné l'aspect du parchemin. Il a un peu moins de vingt centimètres de hauteur sur quinze de largeur; les feuillets, au nombre de 56, sont couverts sur les deux faces d'une écriture arrondie, ferme et rapide. Je n'oserais, comme M. Lacroix, décider à première vue, notamment d'après la couleur de l'encre, qu'il date exactement des années 1640 à 1655; rien cependant n'empêche de le rapporter au milieu du XVIIe siècle. L'orthographe, conforme à celle des éditions originales de Molière, n'est malheureusement pas le seul élément de la question que l'éditeur ait négligé. La construction des phrases a été souvent altérée; les particules ont été capricieusement ajoutées ou omises; enfin nul compte n'a été tenu de tous ces menus détails de style qui lui donnent sa physionomie et son âge. M. Lacroix n'a pas mieux observé la division des scènes : il y en a trente dans son édition, qui n'en font que vingt-cinq dans le manuscrit.

M. Lacroix a commis bien d'autres irrévérences! Vous avez remarqué, Monsieur, cette singulière exclamation de Joguenet (acte I, sc. 5), qui, après d'inutiles efforts pour retenir Alcandre, dit, en le voyant partir : « le voilà *enfin*. » Il n'était pas nécessaire cependant pour trouver la vraie leçon, de déchiffrer l'écriture ; il suffisait de lire la lettre moulée : le ms., d'accord avec le bon sens et toutes les éditions connues des *Fourberies de Scapin*, donne : « le voilà *enfuy*. »

Vous avez relevé aussi ces paroles de Robin (acte I, sc. 7) : « Je te conjure » au moins de ne m'aller pas brouiller avec la justice, car c'est une Dame que » *je crois forte* en procès. » On lit fort distinctement dans le manuscrit : « car » c'est une Dame que *je crains fort* en procez. » — Un peu plus haut (acte I, sc. 6). Joguenet répond à Alcantor : « Si fait i'y ay d'abord esté moy (en colère), » lorsque i'ay sceu la chose; et ie me suis intéressé pour vous jusqu'à quereller « uostre fils. » En omettant le mot *quereller*, M. Lacroix a ôté son sens à la phrase, mais du moins il ne lui en a pas donné d'autre. — Acte II, sc. 5, Joguenet confessant à Valère les fredaines passées, lui dit : « C'estoit moy, monsieur, qui faisois le » loup garou et le lutin. » M. Lacroix a lu : « C'était moi qui faisois le loup-garou » et le *bâton*. » — Dans la scène suivante, Joguenet se laissant fléchir par son maître : « He bien j'y consens, levez-vous, et une autre fois ne soyez pas si » prompt à insulter les gens faits comme moy. » M. Lacroix : « Ne soyez pas si » prompt à insulter les gens; *faites comme moy*. » — Un peu plus loin Joguenet énumère tous les risques que l'on court en plaidant. M. Lacroix lui fait dire : « Et » quand, par les plus grandes précautions du monde, vous aurez paré tout cela,

» vous serez ébahi que vos juges auront été sollicités *comme* vous. » Est-il besoin de faire remarquer qu'il faut lire *contre* vous? Joguenet conclut en disant qu'il aimerait mieux aller *aux galères;* le manuscrit donne *en galère*. Ailleurs (acte III, sc. 2), ce même mot de galère est devenu Valère!

Enfin dans la dernière scène, Joquenet pardonné, mais congédié, s'écrie tristement : « Hélas! je ne seray donc pas de la feste, moy qui ay eu tant de » part à la farce; — « moi qui ai eu tant de part *à la faire* » dit M. Lacroix.

Cette liste, bien que fort incomplète, est déjà longue, je ne puis cependant me dispenser de faire encore une citation. Ce n'est qu'un mot, mais c'est toute une histoire. On trouve en plusieurs passages des *Fourberies de Joguenet* le mot *asture* pour *asteure* qui est lui-même une abréviation pour *à cette heure*. C'est une forme gascone ainsi que le prouve l'emploi fréquent qu'en a fait Montaigne, et comme le constate une note de Naigeon, à la suite de l'Avis de l'Auteur à l'Imprimeur, publié pour la première fois dans son édition de 1802. M. Lacroix suppose que cette expression appartient à la langue de la place Dauphine et du Pont-Neuf, et que Molière l'a placée à plusieurs reprises dans la bouche de Joguenet pour donner à ce personnage la physionomie d'un enfant de Paris. Or *asture* se retrouve dans les rôles de Robin d'Alcandre et d'Alcantor, aussi bien que dans celui de Joguenet; mais le plus curieux est de voir ce qu'est devenu dans la pièce ce mot sur lequel l'éditeur appelle, dans la préface, l'attention du public et notamment celle de M. Edouard Fournier : il l'a passé sans façon (p. 55), après l'avoir traduit une première fois (p. 32) par *je t'assure*.

La publication de M. Lacroix, vous le voyez, Monsieur, rappelle assez bien le procédé de ces amis trop enthousiastes qui, pour témoigner leur admiration à Molière, faisaient, au sortir de la comédie, imprimer ses pièces de mémoire et de leur autorité privée. Les négligences en petit nombre qui peuvent rester propres au manuscrit s'expliquent aussi bien par les distractions de l'auteur fatigué de recopier son œuvre que par la maladresse d'un scribe qui doit apporter à son travail une attention plus soutenue. Il y a malheureusement de plus graves défauts : si l'on compare le manuscrit à la pièce imprimée, l'infériorité est manifeste. Ainsi que vous l'avez remarqué, l'intervention de Robin et de Fabian dans le scène des coups de bâton, est malencontreuse. Outre qu'elle rappelle trop une autre scène où Robin a joué le même personnage vis-à-vis d'Alcantor, elle complique inutilement l'action, affaiblit l'effet comique et nuit à la vraisemblance. Ce n'est pas toutefois que la difficulté soit aussi grande que vous paraissez le croire; il suffit d'admettre que Robin et Fabian, au lieu de frapper Joguenet, comme les parenthèses l'indiquent, font semblant de le frapper, et il est évident que les choses se passent en effet de cette manière, puisque Garganelle s'aperçoit aussitôt de la fourberie. Il n'est pas bien étonnant non plus que Robin, après avoir quitté la scène, reparaisse immédiatement, s'il n'est parti que pour changer de costume. Je reconnais néanmoins que Scapin, avec son double jargon gascon et italien, s'en tire à lui seul beaucoup mieux que Joguenet, aidé de ses accolytes. Il est fâcheux aussi que la nourrice de Lucrèce soit absente, mais ce qui est surtout regrettable, c'est, au dénouement, l'agonie de Scapin; les scènes de reconnaissance ne sont pas assez touchantes pour se passer d'être égayées. Vous

voyez, Monsieur, que je ne dissimule rien; seulement permettez-moi, pour la rareté du fait, d'être une fois d'accord avec M. Lacroix, et de tirer de ces imperfections une conclusion opposée à la vôtre. Vous pensez que les *Fourberies de Joguenet* sont postérieures aux *Fourberies de Scapin;* le nom de Scapin substitué une fois par mégarde à celui de Joguenet prouve bien en effet que la pièce avait déjà été représentée sous ce titre, mais non qu'elle fût publiée. Rien n'empêche en effet de croire que Molière, trouvant dans les pays qu'il visitait d'autres noms en possession de la faveur publique, les a lui-même adoptés, pour ne pas dépayser les spectateurs. Et qui donc, je le demande, ayant sous les yeux la pièce telle que nous la possédons, aurait eu l'idée de la gâter ainsi à plaisir? Si l'on se fût borné à faire des coupures, je le comprendrais, cela est toujours facile, bien qu'il y eût encore lieu de s'étonner qu'on ait justement supprimé les scènes qui devaient le plus aider au succès. Mais la pièce manuscrite est au moins aussi longue que la pièce imprimée; il faudrait donc supposer que l'on aurait fait autant d'additions que de retranchements, et que l'on n'aurait pas même respecté ce style si bien d'accord avec la pensée et le caractère des personnages, qui une fois trouvé, semble devoir coûter autant de peine à défaire qu'à faire. N'est-il pas plus naturel de penser que les *Fourberies de Scapin* ont été composées de remaniements successifs, et que le manuscrit de *Joguenet* nous révèle le secret de ce travail intermédiaire que l'on soupçonnait, sans avoir pu le prendre sur le fait. Je vous livre, Monsieur, ces réflexions; vous me ferez j'espère l'honneur de n'en pas suspecter la sincérité; je ne réclame pas pour mon manuscrit cet enthousiasme dont se grise trop facilement M. Lacroix; je me borne à demander un peu d'estime, parce que mon manuscrit est un honnête manuscrit, qui saurait faire figure dans le monde, si quelque événement inattendu l'appelait à de hautes destinées, mais qui tient avant tout à ce que personne ne puisse lui reprocher de s'être donné pour ce qu'il ne serait pas.

Veuillez agréer, etc. C. GALUSKY.

La lettre de l'honorable possesseur du ms. Bournagel ne saurait modifier en rien l'opinion que nous avons exprimée ici au sujet de ce manuscrit; elle ne fait que démontrer mieux la rapidité avec laquelle M. P. Lacroix a exécuté son édition. Mais elle n'apporte aucun argument nouveau de nature à faire attribuer le *Joguenet* à Molière. Les motifs qui nous ont déterminé à y voir l'œuvre d'un niais plagiaire peuvent se résumer ainsi : 1° les noms ne sont pas de ceux que Molière employait; 2° le nom de *Scapin*, écrit une fois par mégarde à la place de *Joguenet*, ne peut provenir que de la pièce que nous connaissons (je ne comprends pas bien l'hypothèse que fait à ce propos M. Galusky); 3° le dénouement si gauchement modifié ne s'explique que par le manque d'une actrice pour jouer Nérine-Florice; 4° enfin et surtout, ce dénouement inepte et les sottises qui se trouvent dans la plupart des passages non identiques au texte des *Fourberies* n'ont jamais pu être de Molière. — Et notez que ces sottises sont tout ce qui différencie le ms. Bournagel de la comédie authentique; je ne pense pas qu'aucun critique prenne jamais sur lui de les ajouter, même dans le recoin le plus perdu d'une note, à une édition de Molière. — Je le regrette pour le propriétaire si scrupuleux de ce prétendu trésor, mais il m'est impossible d'attribuer la moindre valeur à cette copie, que je persiste à regarder comme faite sur l'édition imprimée. Je vois avec plaisir, d'ailleurs, que M. Galusky n'est pas trop éloigné de se rendre lui-même à cette opinion et qu'il n'en est guère empêché que par un reste d'espérance bien naturel chez celui qui a pu croire un instant tenir dans la main un diamant, et qui, au grand jour, a de la peine à n'y reconnaître qu'un simple morceau de charbon. Σ.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 37 — 12 Septembre — 1868

187. — **Grammatische Studien.** Eine Sammlung sprachwissenschaftlicher Monographien in zwangloser Folge. Erster Theil. Der Conjunctiv Perfecti und das Futurum exactum im ælteren Latein, von Eduard Luebbert. Breslau, Ferdinand Hirt, 1867. In-8°, 104 p. — Prix : 3 fr.

Dans cette première partie d'une suite de monographies sur des points particuliers de la science du langage, M. E. Luebbert traite de l'étymologie et surtout de l'emploi du parfait du subjonctif et du futur antérieur dans l'ancienne langue latine. Il est d'accord avec les autres linguistes pour dériver *amasso*, *amassim*, *prohibessit*, de *amaviso*, *amavisim*, *prohibevisit*, lesquels ont été formés du parfait uni à *es-o*, *es-iem*; quant à *faxo*, *capso*, il préfère les rattacher avec Corssen à des formes *faxi*, *capsi*, qui auraient subsisté à côté de *feci*, *cepi*. Il traite d'abord de l'emploi du parfait du subjonctif. Il rassemble tous les textes d'anciens auteurs, classés méthodiquement, où sont employées les formes syncopées en *ssim*, *ssis*, *faxit*, etc., et il en conclut, avec Madvig, que dans aucun passage ces formes ne sont employées avec la signification évidente du temps passé. Il se demande comment la signification du passé à pu s'effacer dans ces formes, si elles l'ont possédée primitivement. Il ne voit qu'une solution au problème. Les parfaits en *si* dont ces formes syncopées sont le subjonctif n'étaient pas des parfaits désignant l'entier achèvement de l'action ; c'était des aoristes ayant la signification de l'aoriste grec qui désigne seulement (l'augment étant mis à part) l'entrée de l'action dans la réalité (ἐβασίλευσα je *devins* roi) et dont le subjonctif, comme celui de l'aoriste grec, désignait le futur sans aucune idée de passé. Les nouvelles formes en *rim* qui se développèrent à côté des formes en *sim* unissent l'idée du passé à celle du futur, qui resta la signification exclusive des formes syncopées. Quant au futur antérieur, M. L. lui accorde la signification du passé; mais il croit voir dans les personnes de ce temps autres que la première du singulier une nuance de conditionnalité, tandis que la première personne exprime le fait absolument et sans aucune nuance de possibilité.

Je crois avoir reproduit exactement les conclusions de M. Luebbert. Cependant je l'avouerai franchement : en ce qui concerne l'emploi des temps dont il traite, je suis si peu de son avis sur tous les points, que je crains de ne l'avoir pas compris. 1° Malgré tout mon respect pour l'imposante autorité de Madvig, qui est le premier latiniste de notre temps, je ne vois pas comment on établira que les formes syncopées *ne peuvent pas* avoir le sens du passé ou (pour parler plus

exactement) de l'antériorité dans les propositions conditionnelles, temporelles, relatives. Quand Plaute dit (Pseud. 943) « taceo. Sed quid tibi bene faciam, si » hanc sobrie rem adcurassis ! », nous sommes obligé en français et en allemand de traduire *adcurassis* par un présent ; mais en latin, l'usage était, comme l'ont fait remarquer tous les grammairiens, d'exprimer l'antériorité de la condition relativement au fait qui en dépend. Je ne vois pas non plus en quoi l'idée d'antériorité serait exclue du texte suivant de Tite-Live citant la *lex sacrata* de l'an 306 de Rome (III, 64) : « tum ut ii quos sibi collegas cooptassint ut illi legi- » timi eadem lege tribuni plebei sint. » Nous dirions même en français : « ceux » qu'ils *se seront agrégés* comme collègues. » La légitimité du pouvoir exercé par le magistrat ne fait que suivre l'accomplissement de toutes les formalités de sa nomination. — 2° Il est certain que les formes en *rim, ris* peuvent s'employer aussi sans aucune nuance d'antériorité. On sait que les prosateurs disent même de préférence, à la seconde personne du singulier avec *ne*, « ne feceris », « illum » jocum ne sis adspernatus », plutôt que « ne facias » « ne adsperneris. » Toute idée d'antériorité est absente ici, comme dans « haud facile dixerim », « haud » negaverim. » Si l'idée d'antériorité s'efface souvent dans les formes en *rim*, pourquoi M. L. nie-t-il qu'elle puisse s'effacer dans les formes en *sim?* — 3° On ne saurait nier que l'aoriste grec n'exprime souvent l'antériorité au subjonctif, à l'optatif, au participe et à l'infinitif, et il ne me semble pas possible d'établir que cette signification ne soit pas primitive concurremment avec l'idée de l'entrée de l'action dans la réalité. M. L. se trompe certainement quand il avance (p. 71) que le vers de l'Odyssée (19, 463) χαῖρον νοστήσαντι καὶ ἐξερέεινον ἕκαστα ‖ Οὐλὴν ὅττι πάθοι est le seul exemple de cette construction de l'optatif. Voir Krüger (Poetisch-dialektische Syntax, 35, 6, 1), qui cite deux autres exemples de l'Odyssée. — 4° Je ne perçois pas la différence que M. L. établit entre la forme syncopée de la première personne du futur antérieur et les formes syncopées des autres personnes. Sans doute il y a conditionnalité dans des propositions comme « si » peccassis, multam hic retinebo ilico » (Plaute, *Stich.* 725), et comme « qui » malum carmen incantassit » (Pline, *n. h.* 28, 17). Mais cette conditionnalité est exprimée par *si* et le relatif sans antécédent *qui*, non par le verbe qui n'exprime que l'antériorité dans l'avenir, comme dans « si faxo, vapulabo » (Plaute dans Aulu-Gelle 3, 3, 8).

On ne peut nier pourtant que Madvig (*Opuscula Academica* II, 80) n'ait eu raison de faire remarquer que dans Plaute (*Capt.*, 695) « Pol si istuc faxis, » haud sine pœna feceris », on ne pourrait substituer l'une à l'autre les deux formes. Il me semble que cela peut s'expliquer par la considération que présentait Godefroi Hermann dans un programme cité par M. L. (p. 64). Les formes syncopées tendaient à tomber en désuétude du temps de Plaute et étaient déjà très-rares du temps de Térence ; mais elles subsistaient dans les lois et dans les prières dont la langue reste d'ordinaire ancienne et ne participe pas rapidement aux changements de la langue parlée. J'en conclurai que du temps de Plaute on était porté à employer les formes syncopées dans les propositions de l'espèce de celles qui reviennent souvent dans les lois et dans les prières, c'est-à-dire

dans les propositions qui expriment une condition ou un vœu. Quant à la raison pour laquelle la signification de l'antériorité est complètement effacée dans certaines constructions, comme *ne faxis*, *ne feceris*, *Di faxint*, *ausim*, *haud negaverim*, j'avoue que je ne la soupçonne même pas; et M. L. n'essaye pas non plus de l'expliquer pour les formes en *rim* dans lesquelles il admet l'idée du passé.

M. L. lance (p. 2) une assertion qui me paraît loin d'être démontrée : c'est que primitivement tous les temps étaient à rapport simple, désignaient le temps de l'action relativement au moment de la parole; ce n'est que plus tard qu'ils ont exprimé le rapport de l'action à une autre action. Mais quelle était donc la signification primitive du plus-que-parfait? et même celle de l'imparfait? Je ne pense pas non plus que primitivement, dans un temps où l'on voyait naïvement les choses, on ait préféré pour l'expression d'un fait accompli l'indicatif, mode objectif de la réalité, à l'optatif, mode subjectif de la pensée, dans les propositions où l'on a employé plus tard l'optatif, ἀγγεῖλαι ... ὅτι φάρμακον πιὼν ἀποθάνοι (p. 65). Outre qu'il est inexact (comme nous l'avons vu plus haut) qu'Homère n'offre qu'un exemple de cette construction (et en outre l'indicatif est très-fréquent dans la prose attique), je n'admets pas qu'il y ait pour l'emploi des modes dans une langue une période de naïveté et une période de réflexion. Une langue est naïve en tous les temps à cet égard. La culture et la réflexion ne me paraissent exercer d'influence décisive que sur le vocabulaire, sur son étendue et sur l'acception des mots. La syntaxe, ou pour parler plus exactement, la structure grammaticale est l'œuvre inconsciente de l'usage, de tous ceux qui parlent une langue, qu'ils soient cultivés ou incultes. Enfin rien ne me semble plus hasardé et plus arbitraire que les interprétations psychologiques qu'on a essayé jusqu'à présent de donner des faits de langage. Les causes qui déterminent l'usage sont sans doute très-complexes et profondément obscures.

Toutes les dissidences qui me séparent de M. Luebbert ne m'empêchent pas de reconnaître que son travail est exécuté avec beaucoup de soin et rassemble tous les éléments de la solution de la questoin qu'il a traitée : on ne peut la traiter à son tour qu'en se servant des faits qu'il a réunis et en tenant compte des arguments qu'il développe en faveur de son opinion.

CHARLES THUROT.

---

188. — **L'Epistre de M. Malingre** enuoyee à Clement Marot, en laquelle est demandee la cause de son departement de France. Auec la response dudit Marot. — Icy trouuerez vne louange de France et des Bernoys, auec vn noble rolle d'aucuns Francoys habitans en Sauoye et de deux epitaphes de Clement Marot. — Nouuellement imprimé à Basle, par Iaq. Estauge[1], ce 20 de octobre 1546. In-8°, 24 pages non chiffrées.

Il s'agit ici d'une réimpression exécutée avec le plus grand soin, chez MM. Jean Entschedé et fils à Harlem, aux frais de M. Tross, libraire à Paris; elle a été limitée à 90 exemplaires; on a reproduit exactement les vignettes sur

---

1. Observons en passant qu'on croit que c'est de l'officine de Jacques Estauge que sortit le célèbre et terrible pamphlet : *Epistre au tygre de la France*, dont M. J. Ch. Brunet possédait le seul exemplaire connu. Acquis par la ville de Paris au prix de 1400 fr. (prix

bois et les caractères de l'ancien typographe bâlois. Des filets rouges encadrent chaque page de cette plaquette destinée à quelques amateurs; nous regrettons de ne pas trouver un avis de l'éditeur donnant quelques détails au sujet de cet opuscule, dont le *Manuel du Libraire* ne fait pas mention, quoiqu'il indique en détail (5e édition, tom. III, col. 1341) plusieurs écrits de Malingre, écrivain d'ailleurs fort peu connu, et dont le talent poétique n'est sans doute pas d'un ordre bien relevé. On en jugera d'ailleurs par quelques citations très-courtes.

L'*Epistre* débute ainsi :

« Malingre en Jesus Christ salue
» Clement Marot, poete de ualue :
» Eslu de Dieu afin que soit rymé
» Tout son Psaultier, par Poete estimé.
» Longtemps y a (Poete de hault pris)
» Qu'amour m'avoit de te rescrire espris :
» Et embrasé le cœur d'ardent soucy,
» Pour te mander des nouuelles d'icy.

Le poète, après avoir passé en revue les divers motifs qui ont décidé Marot à s'exiler, le félicite d'avoir échappé à la colère des persécuteurs :

« Bien soit uenu l'Apollo et l'Orpheus
» Que nostre Dieu a sauué des vils feus,
» la preparez (helas ce n'est pas ris)
» Pour le brusler a grand tort en Paris. »

Parmi les réfugiés, Malingre nomme Calvin « prescheur tres amiable, » le noble Laurent Meigret, Robert, « homme scientifique, » De la Chaux, « docte » en la loy civile, » Richard du Bois, « qui sait les langues entierement, » Marcourt, « d'honneur divin tres ferme zélateur, » et bien d'autres. Après cette longue énumération, le poète dit à Marot :

« Tu n'es donc pas de soulas desuestu
» Quand auec toy as gens grands en uertu. »

Les deux épitaphes que Malingre consacra à la mémoire de Marot sont peu dignes de l'aimable poète; nous transcrirons (et ce sera trop peut-être) le commencement de la première :

« Veulx-tu sauoir pourquoy c'est qu'a rauy
» Clement Marot, Atropos inhumaine?
» C'est pour des dieux l'inuiter au conuy
» Et lui changer en soulas toute peine.... »

Il n'aurait certes pas fallu réimprimer tous ces vers à grand nombre, mais une édition, destinée seulement à quelques amis du seizième siècle et préservant d'une destruction totale un opuscule rarissime, est chose digne d'une vive sympathie. Il existe divers autres écrits dont on ne connaît plus d'exemplaire ou dont l'existence n'est constatée que par leur apparition dans d'anciens catalogues. Nous faisons des vœux pour que quelques bibliophiles fervents s'occupent avec zèle de les découvrir, et pour qu'ils les réimpriment ensuite à 50 ou à 100 exemplaires, de façon à en assurer la conservation.

---

regardé comme fort élevé par quelques profanes), ce livret dont le texte ne remplit que douze pages petit in-8°, sera bientôt, il faut l'espérer, remis en lumière, M. Charles Read en a annoncé la publication.

189. — **Galilée.** Les droits de la science et la méthode des sciences physiques, par Th. Henri MARTIN. Paris, Didier, 1868. In-12, viij-428 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première M. Th. Henri Martin expose tout ce qui concerne la biographie de Galilée; dans la seconde il examine la méthode que Galilée a suivie dans les sciences physiques et les applications de cette méthode à la mécanique et à la défense du système du monde. Une notice bibliographique sur les publications relatives à Galilée termine le volume.

Je n'ai qu'un reproche à adresser à la biographie de Galilée, qui est d'ailleurs faite avec tant d'exactitude et d'impartialité. M. M. ne fait pas suffisamment connaître cette philosophie péripatéticienne dont Galilée a été le vif et constant adversaire et dont les partisans ont sollicité et obtenu les condamnations qui ont frappé le système de Copernic. Les jésuites paraissent avoir joué un rôle très-important dans les malheurs de Galilée[1] : il était utile de dire que le général de l'ordre, en 1614, interdisait à tous ses subordonnés de faire aucune objection à Aristote et leur ordonnait de le défendre contre toutes celles qui pouvaient lui être adressées[2]. En général les situations et les caractères ne sont pas peints avec assez de relief dans cette biographie. M. M. (qui s'est servi le premier de la publication de M. de L'Épinois[3]), a d'ailleurs fait justice des inexactitudes de toutes sortes que la légèreté, l'amour du paradoxe[4] et la passion ont accumulées sur le procès de Galilée. Désormais il ne sera plus permis d'avancer, par exemple, que Galilée vint à Rome en 1616 pour solliciter une approbation théologique du système de Copernic, ni qu'il fut condamné pour des interprétations malencontreuses de l'Écriture. Il fut mandé en 1616 par le Saint-Office, il n'avait publié aucune interprétation de l'Écriture sainte, quand il fut condamné en 1633 pour avoir « cru et soutenu la doctrine fausse et contraire aux saintes Écritures que le » soleil est le centre de l'orbite de la terre, qu'il ne se meut pas d'Orient en » Occident, que la terre se meut et n'est pas le centre du monde. » M. M. démontre très-péremptoirement que Galilée n'a pas été imprudent (ce qui d'ailleurs n'eût pas été un crime) de publier son dialogue sur les systèmes du monde et qu'il ne s'est donné aucun tort personnel à l'égard d'Urbain VIII. La cause de ses malheurs ne doit être attribuée qu'à la haine des péripatéticiens jésuites qui persuadèrent à Urbain VIII que l'enseignement du système de Copernic était dangereux pour la religion. On pourrait soutenir et on a soutenu qu'Urbain VIII n'avait pas tort de le croire. M. M. pense très-justement que le pape ne s'est pas moins trompé sur ce point que sur le système de Copernic. Il n'y avait pas à craindre que le système de Copernic nuisît à l'autorité des livres sacrés. Les protestants, en général partisans de ce système, étaient au XVII[e] siècle très-

---

1. Voir M. M., pp. 109, 111, 112, 124, 171, 172, 195.
2. C'est ce que le père Griemberger disait à Bardi, disciple de Galilée. Voir *Galileo Galilei Opere* (ed. Alberi), VIII, 322.
3. M. de L'Épinois a publié le premier presque intégralement les pièces du procès dans la *Revue des questions historiques*, 1867.
4. Je crois qu'il faut imputer à une cause de ce genre l'article fait sur Galilée par Mallet du Pan, qui ne paraît pas avoir été un malhonnête homme et qui n'avait aucun intérêt à mentir sur ce sujet. M. M. ne me semble pas équitable à son égard (p. 401).

attachés même à la lettre de la Bible, et on sait combien Newton en particulier était fervent protestant. Le système de Copernic, en exigeant de trop grandes violences à la lettre de la Bible, pouvait-il autoriser la liberté d'interprétation que se permettaient les protestants? Mais, comme Galilée l'a fait très-bien remarquer lui-même, l'hypothèse de Ptolémée n'était pas plus conciliable avec la lettre de l'Écriture que l'hypothèse de Copernic. Tout au plus pourrait-on représenter que beaucoup de théologiens ont dû croire de bonne foi la religion intéressée dans le renversement du péripatétisme scolastique qui était depuis le XIIIe siècle associé si intimement à leur enseignement et ont craint qu'on ne passât du mépris de leur philosophie à celui de leur théologie. Mais il était bien autrement compromettant pour l'autorité religieuse de déclarer solennellement faux et hérétique ce qui plus tard pouvait être reconnu et a été reconnu pour vrai. Évidemment les ennemis de Galilée ont manqué de prudence dans l'appréciation de ses doctrines. Quant à la manière dont ils ont traité sa personne, une partie de l'odieux est imputable à la barbarie de l'ancienne procédure criminelle et aux lois qui supprimaient partout la liberté de conscience. Ainsi il est révoltant qu'on ait menacé Galilée de la torture pour l'amener à avouer qu'il avait eu l'intention de défendre et de propager l'opinion de Copernic; mais la torture elle-même n'a été abolie que fort tard. Il était odieux de forcer un homme à abjurer *de cœur et de bouche* une opinion dont il était et devait rester pleinement convaincu. Mais on a souvent abusé du serment de la même manière et quand on exigeait des ecclésiastiques de jurer haine à la royauté, on leur faisait la même violence, stupide et inutile; « nul, a dit admirablement Fénelon, ne peut forcer » le retranchement impénétrable de la liberté d'un cœur. » Je ne vois pas avec M. M. (p. 127) un abus de pouvoir, une pression exercée sur le tribunal des inquisiteurs, dans le décret par lequel Urbain VIII leur dicte la peine qu'ils doivent appliquer et la marche qu'ils doivent suivre. Cela m'a tout l'air d'un acte de procédure semblable à la *formula* du préteur romain. On peut trouver cet acte arbitraire en droit criminel; mais il était peut-être conforme aux usages. Ce qui est vraiment imputable à Urbain VIII et aux ennemis de Galilée, c'est la surveillance étroite, tracassière, dure à laquelle ils ont soumis le grand homme jusqu'à la fin de sa vie. Nous devons prononcer en notre âme et conscience qu'ils l'ont traité sans respect pour son génie, sans ménagement pour sa vieillesse et sans pitié pour ses infirmités.

M. M. a rassemblé soigneusement tous les faits qui se rapportent à l'histoire de l'hypothèse copernicienne depuis Galilée (pp. 245-279). J'ajouterai ici un épisode qui lui a échappé et qui n'est pas sans intérêt. Le 15 juin 1663, les jésuites firent soutenir à Paris dans leur collége de Clermont, à Chrétien-François de Lamoignon, l'un des fils du premier président, une thèse contre le système de Copernic[1]. Entre autres objections le jeune Lamoignon oppose à ce système qu'il empêche de garder le sens naturel de l'Écriture, dont nous ne devons nous écarter qu'en cas de nécessité absolue, et qu'il n'est pas si nécessaire de

1. Agones mathematici ad arcem copernicani systematis expugnatam in collegio Claromontano societatis Jesu. Parisiis, excudebat Antonius Vitré. 1663. In-4°.

défendre le système de Copernic qu'on doive faire violence aux saintes Écritures[1]. Il fait valoir aussi « les foudres du Vatican » et la condamnation de Galilée par la congrégation de l'inquisition : sentence qui pour n'avoir aucune autorité auprès de mathématiciens plus hardis que religieux n'en est pas moins d'un grand poids pour ceux qui sont attentifs non-seulement aux prescriptions, mais encore aux tendances de l'Église. « Il n'est pas besoin de dire ici, ajoutait » Lamoignon, si cette censure décide la contestation, il suffit qu'elle nous montre » le chemin que nous devons suivre[2]. » On vit dans ce dernier argument la preuve d'une tentative faite par les jésuites pour introduire à Paris l'autorité de l'inquisition romaine contre les intérêts du royaume et les libertés de l'Église gallicane; et le 2 juillet 1663, Valérien de Flavigny, docteur de Sorbonne, professeur de littérature sacrée et hébraïque au Collége de France, dénonça à la Faculté de théologie la thèse soutenue au collége de Clermont comme attribuant aux sentences de l'inquisition romaine une autorité qui était attentatoire à la majesté royale, aux droits du roi, à la considération du Parlement et de la Faculté de théologie de Paris, dont cette inquisition était la constante ennemie[3]. Cette affaire n'eut pas de suite. Grandin, le procureur-syndic de la Faculté de théologie, n'avait pas voulu déférer la thèse incriminée. Il obtint du Parlement un arrêt (Conseil, 26 juillet 1663) qui défendait aux examinateurs nommés par la Faculté de théologie « de passer outre à l'examen » de la thèse, et à la Faculté « de procéder à aulcune délibération sur ce subject jusques à ce qu'autrement par la cour en ayt esté ordonné »[4]. On voit dans cette affaire ce mélange d'indépendance à l'égard de Rome et d'asservissement au pouvoir royal qui caractérise la situation de l'Église de France à cette époque. On y voit aussi que le décret de l'inquisition romaine n'avait pas d'autorité en France et n'apporta pas d'obstacle sérieux au développement du système de Copernic. Il n'en serait peut-être pas de même aujourd'hui; et un autre fait à ajouter à l'histoire de la mémoire et des écrits de Galilée, c'est que la congrégation de l'index a imposé à Bouillet, l'auteur du dictionnaire d'histoire et de géographie, de mettre dans l'article sur Galilée qu' « il fut contraint d'abjurer à » genoux *ses interprétations hasardées* » de l'Écriture sainte.

---

1. P. 21 : « ...Prohibet ne germanus sacrorum codicum retineatur sensus. Non nego » quin sæpe loquantur sacræ litteræ accommodate ad captum hominum : at hoc cum D. » Augustino verissime contendo, nunquam esse ab illarum genuino sensu, nisi necessitas » coegerit, discedendum. »

2. P. 23 : « Præter accersitos è sacris paginis contra copernicanam arcem canones, » excutiantur è Vaticano fulmina, proferturque sententia congregationis cardinalium, in- » quisitioni præfectorum, qui terræ mobilis non tam hypothesim, quàm thesim legitimâ in » Galilæo censurâ proscripsere, cujus quidem censuræ authoritas ut nulla sit apud auda- » ciores aliquot mathematicos quàm religiosiores, magni tamen ponderis est apud eos qui » non tantum quid Ecclesia præcipiat, verum etiam quo propendeat observant accuratè. » An hæc porrò censura totius controversiæ plane decretoria sit, nihil hic puto necesse » dicere, satis est ad rem nostram quod illa quale sit tenendum à nobis iter ostendat. »

3. Valeriani de Flavigny Doctoris ac socii sorbonici, sacrarum hebraïcarumque literarum professoris regii et in Regio Franciæ collegio Professorum regiorum decani, Expostulatio adversus thesim claromontanam habita 2ᵉ mensis julii 1663, Publicis in comitiis. In-4°.

4. Arch. de l'Emp., X 2534, fol. 1.

Au reste on conçoit que les ultramontrains veuillent donner le change sur cette affaire fort embarrassante pour leurs doctrines. On a beau faire remarquer que les papes en tant que pontifes n'ont pas contre-signé ni promulgué les décisions des congrégations de l'index et de l'inquisition, et que « la divine » Providence n'a pas permis » que comme pontifes ils déclarassent hérétique ce que comme hommes ils tenaient pour tel. Si la distinction est légalement incontestable, moralement elle nous semble insoutenable. Le pape doutait donc comme pontife de ce qu'il tenait pour certain comme homme ? Et il persécutait odieusement un grand homme pour une doctrine qu'il n'osait pas qualifier d'hérétique *ex cathedra*, « parce qu'il n'en était pas sûr » (p. 151) ? Si l'on soutient, comme les jésuites le faisaient dire au jeune Lamoignon, que les décisions des congrégations romaines indiquaient les tendances de l'Église et montraient le chemin qu'il fallait suivre, il en résulte que l'Église tendait alors à l'erreur en matière de foi et indiquait un chemin qui éloignait de la vérité. Au point de vue catholique, je ne vois qu'un moyen de sortir de ces difficultés : c'est d'admettre avec Bossuet [1] que le pape et le clergé de Rome peuvent se tromper en matière de foi, mais sans l'obstination qui fait le caractère propre de l'hérésie.

La partie où M. M. traite de la méthode scientifique de Galilée laisse peut-être plus de prise aux objections que la biographie. M. M. n'a-t-il pas exagéré la valeur des travaux astronomiques de Galilée, qu'il a du reste très-bien exposés [2] ? On ne peut s'empêcher d'être frappé du témoignage de Lagrange, qui, dans sa *Mécanique analytique* (I, p. 207, éd. Bertrand), après avoir dit que Galilée a fondé la dynamique en déterminant les lois de l'accélération des corps pesants et le mouvement des projectiles, ajoute : « Cette découverte... ne procura pas à » Galilée de son vivant autant de célébrité que celles qu'il avait faites dans le » ciel ; mais elle fait aujourd'hui la partie la plus solide et la plus réelle de la » gloire de ce grand homme. Les découvertes des satellites de Jupiter, des » phases de Vénus ne demandaient que des télescopes et de l'assiduité ; mais il » fallait un génie extraordinaire pour démêler les lois de la nature dans des » phénomènes que l'on avait toujours sous les yeux, mais dont l'explication avait » néanmoins échappé aux recherches des philosophes [3]. » M. M. devait discuter ce jugement, en supposant qu'il ne l'admît pas. J'aurais voulu des développements plus étendus sur les travaux de Galilée relatifs à la pesanteur. Il y a à ce sujet certaines erreurs communément répandues sur l'expérience faite du haut du clocher de Pise, sur celle du plan incliné, sur la pesanteur de l'air [4] : M. M. ne

1. *Defensio declarationis*, X, 14. Voir *Histoire littéraire de Fénelon*, par M. *** (Gosselin), 1843, p. 379.

2. Il y a profit à le lire même après la remarquable notice de M. J. Bertrand dans ses *fondateurs de l'astronomie moderne*.

3. Montucla avait déjà dit la même chose presque dans les mêmes termes. Voir *Histoire des mathématiques*, II, 260 (1re éd.).

4. Galilée n'a pas fait tomber du haut du clocher de Pise des corps de *densités différentes*, mais des corps de même matière et de *poids* différents (voir la biographie de Galilée par Viviani). Il fallait prouver aux péripatéticiens que la vitesse de la chûte des corps n'est pas proportionnelle à leurs poids (M. M. dit à tort (p. 303) à *leurs masses*, comme on peut le voir dans Aristote *de Cœlo*, IV, 2, 309 b 12). Stevin a établi de son côté la même conclusion par une expérience analogue (voir ses *Œuvres*, traduites par Albert

les partage pas il est vrai, mais il aurait pû les rectifier. La manière dont Galilée a conçu l'hypothèse du mouvement uniformément accéléré était digne de remarque[1]. Je ne sais pourquoi M. M. n'a pas traité en détail des recherches de Galilée sur les corps flottants. Elles sont pourtant plus propres que toutes les généralités à donner une idée exacte et précise de sa méthode. La méthode d'expérimentation et d'observation est une sorte d'art qui est pratiquée très-différemment suivant le caractère particulier des savants et l'objet de leurs recherches. Ainsi Kepler, Galilée, Huyghens et Newton ont tous les quatre employé l'observation et le raisonnement mathématique, mais avec des différences notables que l'analyse détaillée de leurs travaux peut seule faire connaître.

M. M. reproche (p. 285) à Bacon de n'avoir pas profité des travaux de Galilée et d'avoir laissé de côté une partie essentielle de sa méthode, l'emploi des mathématiques en physique; mais Galilée et Bacon se sont formé leurs idées indépendamment l'un de l'autre et ils n'ont pas envisagé la physique au même point de vue. Bacon a eu surtout en vue ce qu'on a appelé plus tard la physique expérimentale, et Galilée la physique mathématique. Ce sont deux méthodes différentes sans être absolument séparables et qui ont chacune leur légitimité suivant l'état de la science. L'emploi des mathématiques peut être prématuré en certaines questions; ainsi Galilée avait peut-être tort de reprocher à Gilbert[2] de n'avoir pas employé les mathématiques dans ses recherches sur le magnétisme; et lui-même avait eu raison d'étudier mathématiquement les lois de la pesanteur. Les mérites de Bacon ont été du reste trop rabaissés de notre temps après avoir été exagérés au XVIII[e] siècle[3].

Il semble inutile de comparer les doctrines de Galilée au positivisme. Galilée ne pouvait même soupçonner le débat qui s'agite aujourd'hui entre le positivisme et la philosophie. Ce qui est certain, c'est que comme presque tous, pour ne pas dire tous, les savants et les philosophes du XVII[e] siècle, Galilée était religieux. Au XVIII[e] siècle le vent avait changé; Galilée aurait pu être sceptique ou athée comme d'Alembert, Lagrange et Laplace. Je soupçonne d'ailleurs que Galilée avait peu étudié la philosophie en dehors des parties d'Aristote qui se rapportaient directement à l'objet de ses recherches, comme le traité *du ciel*. Quand il ne

Girard, p. 501). — Le plan incliné dont se servait Galilée était une barre en bois où était pratiquée une rainure le long de laquelle descendait une boule de métal; il appréciait le temps en pesant la quantité d'eau qui s'écoulait. Voir dans ses œuvres (éd. Alberi), XIII, 172. — Galilée disait que l'air ne pèse pas dans l'air, parce qu'une outre gonflée pèse autant que dégonflée (Œuvres, XII, p. 530). Il admettait (comme on l'avait déjà dit du temps de Simplicius) que de l'air condensé dans un ballon pèse plus que de l'air non condensé. Voir dans ses Œuvres, XIII, pp. 80-81.

1. Voir dans ses Œuvres, XIII, 154.

2. Œuvres, I, 439.

3. Huyghens paraît faire cas de Bacon; car il écrit à Leibnitz (16 novembre 1691, dans Christiani Hugenii *exercitationes mathematicæ et philosophicæ*, ed. P. J. Uylenbrœk, 1833, p. 108) : « Cette étude (de la géométrie et des nombres) ne doit pas nous em- » pescher de travailler à la physique pour laquelle je crois que nous avons assez et plus » de géométrie qu'il n'est besoin; mais il faudrait raisonner avec méthode sur les expé- » riences et en amasser de nouvelles, à peu près suivant le projet de Verulamius. » Voir » encore dans le même recueil la réponse de Leibnitz (p. 117) et la réplique de Huyghens (p. 120).

faisait pas de la physique ou de l'astronomie, il lisait, ce semble, l'Arioste beaucoup plus que Platon et qu'Aristote. Il a pourtant soutenu en philosophie une opinion remarquable dont M. M. aurait dû parler. Revenant à la théorie de l'école atomistique, avant Descartes et Locke, il affirme que les odeurs, les couleurs, les saveurs, les sons, le froid, le chaud, etc., en un mot les qualités sensibles n'existent qu'en nous, et qu'en dehors de nous il n'y a que figure et mouvement [1].

S'il est difficile de prévoir ce que Galilée aurait pu penser du positivisme, on ne saurait non plus déterminer ce qu'il aurait pensé de la découverte astronomique de Newton. M. M. croit (p. 348) qu'il « se serait bien gardé de la rejeter, » comme l'a fait Leibnitz. Cela me semble fort douteux. Galilée a évidemment méconnu l'importance des lois de Kepler; il n'a pas compris en hydrostatique le principe de l'égalité de pression en tout sens, ni bien interprété les expériences par lesquelles Stévin l'avait établi. Les grands esprits sont moins capables que les bons esprits de comprendre et d'accepter les découvertes d'autrui; ils sont trop préoccupés de leurs propres idées. Descartes n'a pas compris la théorie de la pesanteur établie par Galilée et a porté sur le chef-d'œuvre de Galilée, les dialogues des sciences nouvelles, le jugement le plus injuste [2]. Huyghens, qui avait l'esprit beaucoup plus sûr que Descartes et Leibnitz, Huyghens, dont les recherches ont préparé immédiatement la grande découverte de Newton, l'a appréciée en ces termes [3] : « Pour ce qui est de la cause du reflus que donne » M. Newton, je ne m'en contente nullement, ni de toutes les autres théories » qu'il bâtit sur son principe d'attraction, qui me paroist absurde, ainsi que je » l'ay desja temoigné dans l'addition du discours de la pesanteur [4]. Et je me suis » souvent étonné comment il s'est pu donner la peine de faire tant de recherches » et de calculs difficiles, qui n'ont pour fondement que ce même principe. » Il ne me paraît pas probable que Galilée eût jugé très-différemment.

En résumé on peut reprocher à M. Th. Henri Martin des omissions plutôt que des erreurs. Tout en n'étant pas de son avis sur certains points, on doit rendre une pleine justice à l'étendue et à l'exactitude de son érudition, à la droiture de son esprit, et on ne peut s'empêcher de ressentir une profonde estime pour la loyauté incorruptible, pour l'amour passionné de la vérité qui respirent dans tout l'ouvrage.

Charles THUROT.

---

190. — **Mémoires de Félix Platter,** médecin bâlois. Genève, imprimerie de J.-G. Fick, 1866. In-8°, xv-147 p.

« Pendant près de deux siècles le nom de Platter se lit à chaque page des » annales scolaires de Bâle. » Les deux plus célèbres membres de la famille sont

---

1. Voir Œuvres, IV, 333.
2. Lettre à Mersenne (*Œuvres*, éd. Cousin, VII, 434) : « Sans avoir considéré les » premières causes de la nature, il a seulement cherché les raisons de quelques effets par» ticuliers, et ainsi il a bâti sans fondement. »
3. Christiani Hugenii *exercitationes*, lettre à Leibnitz du 18 novembre 1690, p. 41.
4. Voir Huyghens, *Opera reliquia*, II, 116 et suiv. Il y témoigne plus d'estime pour Newton qu'ici.

Thomas Platter, l'imprimeur de Calvin, et son fils, l'auteur des *Mémoires* que nous annonçons, médecin dont les ouvrages firent longtemps autorité et que de Thou et Montaigne visitèrent (ils nous l'ont raconté tous deux) en passant par Bâle. Il avait écrit en allemand, vers la fin de sa vie, une sorte de recueil de souvenirs, qu'a publiés M. Fechter et que M. Édouard Fick vient de traduire, en y ajoutant des fragments inédits. La traduction est faite dans un fort bon style, très-fidèle à la couleur du temps (p. 42, Chambéry doit être une erreur; p. 47, *navrant*, l. *naveaux*) et précédée d'une préface judicieuse et accompagnée d'intéressantes notes. On doit une véritable reconnaissance au traducteur pour avoir mis à la portée du public français ce livre charmant et rempli de détails de mœurs des plus curieux. Platter raconte sa vie avec une naïveté et un pittoresque qui rappellent les vieilles gravures sur bois de l'ancienne école allemande. On se croit transporté dans ce monde si original du XVI[e] siècle protestant, savant et bourgeois. Tout ce qui concerne les usages, les idées répandues, la religion, la science, est du plus haut intérêt. A côté de traits touchants et gracieux, on voit apparaître çà et là une sévérité étrange et inconsciente. Platter, qui s'indigne des supplices d'hérétiques qu'il a vus en pays catholique, trouve fort naturelles des rigueurs pareilles exercées à Bâle contre les dissidents (voyez entre autres le chapitre sur Jean Joris). Il décrit avec une certaine complaisance d'horribles tortures dont il fut témoin. — La partie de ses mémoires qui offre le plus d'intérêt pour nous est celle qui raconte son séjour à Montpellier, où il étudia sous Rondelet, Saporta, etc. Voici une citation, entre vingt autres, qui donnera idée des mœurs universitaires du temps, bien différentes de celles d'aujourd'hui : « En ce temps s'éleva un tumulte. Les étudians reprochaient aux professeurs » de ne pas donner leurs cours. Ils s'assemblèrent, firent en armes la tournée » des *collegia*, et ceux qu'ils y trouvoient écoutant une leçon, ils les invitoient à » sortir pour se joindre à la troupe. C'est ainsi que Hœchstetter vint me quérir » au cours de Saporta; je ne me souciois guère d'offenser ce professeur, mais » Hœchstetter n'en voulut pas démordre et force me fut de m'acheminer, avec » une foule énorme d'étudians de toutes les nations, vers la maison du Parle- » ment. Là, notre *procurator* se plaignit en notre nom de la négligence des *doc-* » *tores* et demanda le rétablissement de l'ancien usage en vertu duquel deux » *procuratores*, nommés par les étudians, étoient investis du droit de retenir » leurs *stipendia* aux professeurs qui ne donnoient pas leurs cours. Les *doctores* » répliquèrent par la bouche d'un *procurator;* néanmoins, il fut fait droit à » notre requête et le tumulte s'apaisa » (p. 56-7). Que dirait-on aujourd'hui d'étudiants nommant des délégués pour retenir leur traitement aux professeurs qui ne s'acquittent pas bien de leur devoir ?

En somme, nous avons lu peu de livres aussi attrayants à tous égards que les *Mémoires de Félix Platter*. Ajoutons que la traduction est admirablement imprimée, comme tout ce qui sort des presses de M. Fick. En tête il a placé un curieux portrait de son héros, d'après celui qui est dans l'*Aula* de l'Université de Bâle.

Ξ.

---

191. — **Vies des poètes agenais** (Antoine de la Pujade — Guillaume du Sable), par Guillaume Colletet, publiées d'après les manuscrits du Louvre, par Philippe Tamizey de Larroque (Extrait des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen). Agen, Noubel, 1868. In-8°, 48 p.

M. Tamizey de Larroque profite aujourd'hui de Colletet pour tirer de l'oubli deux poètes agenais profondément inconnus, Antoine de la Pujade (1556 = ?) et Guillaume du Sable (v. 1535 = v. 1615). Ce n'est pas leur talent, il faut le reconnaître, qui leur aurait mérité cet honneur, mais, comme le dit fort bien l'éditeur, « il faut leur savoir gré des renseignements que l'érudition, soit pour l'histoire littéraire, soit même pour l'histoire générale, peut retirer de leurs confidences rimées, et les plus sévères eux-mêmes conviendront qu'à ce point de vue leurs livres ne ressemblent pas mal à ces torrents dont l'eau trouble roule de temps en temps des paillettes d'or. »

Ces *paillettes,* M. T. de L. les a triées avec soin et rassemblées à la fin de chacune des deux notices de Colletet, dans un commentaire plus long que la notice elle-même (sans parler des nombreuses notes au bas du texte). Inutile de dire à nos lecteurs que ce commentaire est aussi agréable qu'instructif. Le laborieux érudit a pris la peine de lire consciencieusement les œuvres de ses deux poètes de manière à dispenser de la reprendre après lui. Non-seulement il leur a demandé les renseignements historiques ou littéraires qu'ils pouvaient donner, mais il a su choisir et offrir au lecteur les quelques vers passables qu'il a découverts dans leurs fatras. M. T. de L. a donné là un excellent supplément à son précédent recueil des *Vies des poètes gascons* (*Rev. crit.* 1866, t. II, art. 190); je souhaite qu'il ne s'arrête pas en si bon chemin. — Je ne relève dans cette brochure quelques vétilles que pour être agréable au plus consciencieux des travailleurs. P. 9, l. 13, *Garumna* n'est pas du masculin, je pense, il faut donc lire *mœstam* au lieu de *mœstum*. — Le *Dieu gard* que fit Marot à Charles-Quint ne doit pas s'entendre des psaumes qu'il lui a offerts, mais des vers qu'il lui adressa à son passage en France, et qui commencent ainsi : *Si la faveur du ciel à ton passage En France fait de grands biens un présage.* — P. 39, G. du Sable dit d'un baiser : *Car c'estoit le fuzil de ma cuisante braise.* M. T. de L. explique à tort ce mauvais vers en prenant le mot *fusil* dans le sens moderne, qu'il n'a que depuis le XVIIe siècle; le *fusil* est le morceau d'acier avec lequel on battait le briquet et on allumait le feu; quand on remplaça dans le mousquet la mèche par une pierre (que nous appelons encore *pierre à fusil*), l'arme prit le nom de *mousquet à fusil,* puis simplement de *fusil.* Pour la métaphore, cf. Ronsard : *Maudit amour, fusil de toute rage,* cité dans Littré, s. v. *fusil,* où *fusil* est ici rendu assez inexactement par *brandon.* — P. 42, M. T. de L. donne raison à M. Georges Gandy qui a restreint à mille environ le nombre des victimes de la Saint-Barthélemy (v. là-dessus *Rev. crit.* 1867, t. I, p. 21). — P. 45, n. 3, au lieu de *jeune fille,* il faut *jeune femme,* comme le prouvent les vers cités; M. T. de L. sait mieux que personne qu'au XVIe siècle le nom de *mademoiselle* se donnait souvent aux femmes mariées. — P. 46, v. 4, lisez *belle,* la seconde fois, au lieu de *belles*; v. 5, au lieu de *laisser,* il faut sans doute lire *lassez.* La correction typographique laisse en général quelque peu à désirer. G. P.

192. — **Molière et la Comédie italienne,** par Louis Moland. Ouvrage illustré de vingt vignettes, représentant les principaux types du théâtre italien. Paris, Didier, 1867. In-12, xj-378 p. — Prix : 4 fr.

M. Moland s'est acquis une juste réputation par son édition de Molière, la meilleure assurément qui ait encore été donnée. Le volume que nous annonçons tardivement est le fruit des recherches faites par l'éditeur de Molière dans l'ancienne littérature dramatique de l'Italie. Le livre se ressent un peu de cette origine pour ainsi dire accidentelle; il est décousu et manque de plan : on ne sait jamais au juste si l'auteur commente encore Molière ou étudie le théâtre italien pour lui-même. Mais à part ce défaut, le nouveau livre de M. M. est intéressant, plein de détails curieux, bien pensé et bien écrit. L'étude de la *Commedia dell' arte* suggère à l'auteur quelques observations fines, sur lesquelles on pourrait faire de longues réflexions : « Cette forme de la comédie, dit-il (p. 30), » est évidemment le dernier mot de l'art dramatique. La distinction de l'auteur et » du déclamateur est un procédé imparfait, qui n'a d'autre raison d'exister que » l'insuffisance de la nature humaine. L'idéal est celui que chercha à réaliser la » *Commedia dell' arte*, en réunissant dans la même personne le poète et celui qui » se charge de faire vivre sa fiction. » Les passages de ce genre, qui font voir dans M. M. autre chose qu'un compilateur, ne sont pas rares dans le volume.

Les diverses troupes italiennes qui, aux XVIIe et XVIIIe siècles, ont joué à Paris, sont l'objet principal des études de l'auteur. Il commence par les *Gelosi*[1], venus en France pour la première fois en 1576, et termine en 1697, année où Louis XIV ferma le théâtre italien, devenu presque, comme le dit M. M., un simple *théâtre de genre* français[2]. M. M. dit quelques mots des principaux acteurs de chaque troupe, énumère, et, quand il y a lieu, analyse leurs pièces principales, décrit leur manière de jouer et de mettre en scène, et signale au passage les points de contact avec le théâtre français et spécialement celui de Molière. On désirerait parfois des détails plus précis, des dates plus rigoureuses, des faits moins *choisis;* d'autre part les pages de la *conclusion*, où l'auteur cherche à établir ce que Molière doit aux Italiens, ne me paraissent pas tout à fait suffisantes. Ce ne sont là que des critiques légères, et nous n'en recommandons pas moins vivement, à tous ceux qu'intéresse Molière et la littérature française, la lecture de cet utile et agréable ouvrage.

P. IX, en disant que « Truffaldin, le zanni vénitien, n'eut son succès que

---

1. Je profite de l'occasion pour rectifier une erreur que j'ai commise à propos de ces *Gelosi*. J'ai reproché à M. Lenient d'avoir pris ce mot, qui est le titre d'une comédie de Larrivey, pour le nom d'une troupe italienne (*Rev. crit.*, 1867, t. I, p. 46); c'était moi qui me trompais complétement; j'en fais mes excuses à l'auteur de *la Satire au XVIe siècle* et aux lecteurs de la *Revue*.

2. Il ne faudrait pas toutefois prendre cette expression au pied de la lettre. Les *Italiens* différaient des *Français :* 1° en ce qu'une partie de leurs pièces était improvisée (mais, comme le fait remarquer M. M., cette partie alla en se restreignant de plus en plus); 2° en ce qu'ils continuaient à employer des *types* (costumes, masques, façons de parler, etc.), toujours les mêmes, qui reparaissaient dans les rôles les plus différents. Nous n'avons actuellement quelque chose d'analogue que dans la pantomime, où Pierrot reste toujours le même, quel que soit le rôle qu'il remplit. Molière a-t-il employé ce procédé? C'est ce dont je dis un mot plus loin.

» plus tard, » M. M. semble oublier que Molière a placé ce masque dans l'*Étourdi*. — P. 78, M. M. donne comme « des vers latins composés à la louange » d'Isabella Andreini deux mots qui ne peuvent entrer dans un hexamètre, plus un vers qui est d'Ennius, bien qu'un peu altéré. — P. 170, M. M. ne parle pas, à propos d'Aurelia (Brigida Bianchi) d'un petit recueil de vers publiés par elle (elle se nomme Aurelia Fedeli) en 1666 sous le titre de *Rifiuti di Pindo* (dédiés au roi), médiocres du reste, mais assez curieux pour le nom des personnages auxquels sont adressées plusieurs pièces; ainsi quelques vers à Molière (p. 83) prouvent que les rapports les plus amicaux existaient entre les deux troupes. — P. 193, la méditation comique d'Arlequin se retrouve à peu près textuellement dans un *rhyme* encore aujourd'hui populaire en Angleterre (voy. *Halliwell, the Nursery rhymes of England*, 6e éd., p. 310). — Je ne puis partager l'opinion de M. M. sur les rapports qu'il découvre entre *l'Hypocrite* de l'Arétin et le *Tartuffe*. Il n'y a, à mon avis, aucune raison de supposer que Molière ait jamais lu cette comédie. — P. 252, M. M. s'étonne et doute même que Molière ait joué le rôle de Mascarille, dans les *Précieuses*, en masque; mais il me semble que le comique du rôle est là en grande partie. Mascarille était un type et un masque, et son travestissement en marquis divertissait singulièrement le public; c'est sans doute la raison qui a fait donner par Molière le nom de Mascarille à un rôle qui d'ailleurs ne ressemble pas au rôle habituel du personnage. Il en est de même de Jodelet : ce type reparaissait, toujours le même, dans un grand nombre de pièces du temps; Molière le prit à son tour dans les *Précieuses;* Jodelet ne portait pas de masque, mais il avait le visage complétement enfariné, suivant l'ancienne tradition des farceurs français; de là le mot de Mascarille, qui, si on n'admet pas cette explication, perd tout son sel : « Ne vous étonnez pas, mesdames, de voir le vicomte » de la sorte; il ne fait que sortir d'une maladie qui lui a rendu le visage pâle » comme vous le voyez [1]. » Si on la résout, pour les *Précieuses*, dans le sens que j'indique, la question se pose nécessairement pour toutes les autres pièces de Molière où il a employé des types italiens; c'est un des points sur lesquels on s'attendrait à trouver dans le livre de M. M. des renseignements qui font défaut. — La facétie attribuée à Mezzetin à la p. 375 a été mise sur le compte de gens sans nombre, et remonte, si je ne me trompe, jusqu'à l'antiquité.

G. P.

---

193. — **Neue Studien** von Karl FRENZEL. Berlin, Dümmler, 1868. In-8°, 369 p. — Prix : 6 fr. 75.

Le nouveau volume du brillant feuilletoniste de la *Gazette nationale* sort un peu du cadre de cette *Revue*, qui ne se propose de rendre compte que des travaux scientifiques. C'est un recueil d'*Essais* qui ont paru dans des périodiques et que l'auteur recueille ici. Cette manière de faire qui prévaut de plus en plus, a ses avantages et ses désavantages; elle est plus ou moins justifiée selon la nature des articles réunis. Il y a des sujets qui ne comportent pas un grand dé-

1. M. M., dans son édition, a, d'ailleurs, compris ainsi cette plaisanterie.

veloppement et qui cependant nécessitent beaucoup de recherches; il est bon que ces *opuscules* ne se perdent pas avec les feuilles volantes où ils ont paru d'abord. D'autres sont de courtes professions de principes ou exposés de théories qui font époque et qui sont le fruit de longues méditations; on est bien aise de savoir où les trouver; d'autres encore sont de petites œuvres littéraires, des portraits ou des tableaux, qu'il est agréable d'avoir réunis sous la main, comme un recueil de poésies. D'ailleurs le public d'aujourd'hui est pressé; il n'aime pas les livres de longue haleine; pourquoi ne donnerait-on pas cette forme de morceaux détachés qu'il est libre de laisser et de reprendre, même à des sujets qui ont une certaine unité et qu'autrefois on eût publiés sans division en livres et chapitres, parfois même sans alinéa, en Allemagne au moins? Le grand malheur de nous donner vingt pièces d'un franc au lieu d'un Napoléon, pourvu qu'on nous donne bien nos vingt francs! Il y a cependant des inconvénients à ce système : il déshabitue le public des lectures suivies et partant de l'attention suivie, laquelle est une force; il entraîne les auteurs à se mettre au niveau du public qui a les primeurs de ses travaux, c'est-à-dire du public des lecteurs de revues et de feuilletons; enfin il les conduit facilement à ne pas se concentrer sur un sujet et à perdre de leur force en éparpillant leur attention. Il ne faudrait d'ailleurs pas abuser de cette habitude : le plus grand nombre des articles de journaux ne vise que le moment; et il n'y a aucun intérêt à les conserver; bien plus il y a inconvénient. Combien ne fait-on aujourd'hui de comptes-rendus : ils ne devraient avoir d'autre but que d'indiquer au lecteur ce qu'il peut s'attendre à trouver dans un volume; mais dans le fait ils ont la prétention, nullement justifiée, de remplacer le volume, et pour effet de donner au lecteur un demi-savoir à la place du savoir complet. Ce dernier genre était resté inconnu jusqu'ici à l'Allemagne, il commence à s'y glisser, depuis quelque temps, ainsi que le prouve, entre autres, le présent volume. Cela devait être du jour où le souci de la forme littéraire s'éveillait au-delà du Rhin, et dès que la haute culture de l'esprit cessait d'être le privilége des savants de métier.

Les *Nouvelles Études* de M. Frenzel sont très-remarquablement écrites. Le style en est on ne peut plus facile, coulant, clair, et cependant pittoresque, du meilleur goût, très-animé sans devenir oratoire, original sans bizarrerie. Je ne crois pas qu'en dehors de M. Treitschke, aucun Allemand ait écrit avec cette allure depuis Henri Heine. On voit que la préoccupation de la forme commence à faire irruption dans la critique allemande d'où elle était si complètement absente. Tel article (le dernier surtout, sur *la tâche de l'histoire*) rappelle même, par son style soutenu, les admirables études historiques de Schiller.

Le volume contient douze études d'étendue très-inégale, de valeur plus inégale encore. Les deux dernières occupent à elles seules beaucoup plus d'un tiers du volume entier. Ces deux chapitres sur les *époques de l'histoire allemande* et sur la *tâche de l'histoire*, ainsi que le Ier sur le *moderne dans l'art*, et le IVe sur le *roman historique*, traitent d'ailleurs des sujets généraux, si je puis m'exprimer ainsi, et ne se rattachent point à des publications récentes ou à des hommes déterminés. On en comprend donc parfaitement la réimpression; on comprend aussi, à la rigueur,

que l'auteur ait donné une place à son étude sur les *lettres de Junius*, à celle sur les *précurseurs de Garibaldi*, à celle sur *Tacite et les Césars*; mais pourquoi mettre tant de soin à ravir à l'oubli des comptes-rendus des romans de Victor Hugo, de Spielhagen, des *Apôtres* de M. Renan, d'une biographie d'Edgar Poë, la description enfin des fresques de Kaulbach ? C'est ici le cas de rappeler ce que je disais tout-à-l'heure du choix qu'il convient de faire entre les travaux qu'on fait bien de recueillir pour une seconde lecture ou une seconde génération, et ceux qui ont rempli leur but quand ils ont été parcourus à la table de déjeûner par le lecteur de journal.

Il n'y a d'ailleurs, — on l'a vu par le titre des têtes de chapitres que je viens de donner, — aucune unité en ce volume; aucun lien ne rattache ses diverses études qui s'attaquent à tous les temps et à tous les pays. Il y a pourtant une certaine unité, seulement elle n'est pas dans les sujets, elle est dans l'inspiration. L'idée assez juste qui revient sans cesse dans tous les douze chapitres, est la nécessité pour l'artiste et pour l'écrivain moderne de s'inspirer de la réalité, de l'histoire, de la vie publique et d'abandonner les sujets épuisés, la mythologie, l'histoire d'autrefois et tout ce qui a fait son temps. Cette idée est très-heureusement mise en lumière et appliquée à la peinture, où l'auteur oppose Kaulbach et ses sujets à ceux de Cornelius, au roman, à propos de Victor Hugo, de Spielhagen et d'Edgar Poë, à l'histoire enfin. J'avoue qu'en thèse générale je partage complètement le point de vue de l'auteur, qui me semble avoir un sentiment juste de la profonde transformation de la société moderne et qui me paraît juger la littérature et l'histoire sans parti pris, sans esprit de système surtout, chose rare en Allemagne jusqu'à ces derniers temps. Il n'a pas trop de théories, et ses aperçus sont neufs, frappants sans qu'ils visent à l'effet; un grand sentiment de la réalité et de ses droits qui cependant laisse subsister un idéalisme de bon aloi, plait et charme partout dans le volume.

Je n'entrerai pas dans le détail pour indiquer où je me sépare complètement de l'auteur qui, s'il est très-original par l'idée et par la façon de présenter ses idées, ne l'est nullement dans la recherche des faits. Aucun détail historique ou littéraire dans tout ce volume, qui ne soit connu de tout bachelier es-lettres un peu sûr de son programme; et la critique n'a rien à relever à cet égard. L'intérêt du livre consiste dans la façon neuve et vivante dont les faits connus sont présentés et groupés, ainsi que dans les conclusions que l'auteur en tire. En somme, c'est de la philosophie de l'histoire littéraire et politique, plutôt que cette histoire même.

Les trois articles les plus remarquables sont ceux sur les *époques de l'histoire allemande* (empire, réforme, révolution), sur *l'élément moderne dans l'Art* et sur les *tâches de l'histoire*. L'auteur me saura d'autant plus gré de les signaler que je me trouve en complet désaccord avec lui en tout ce qu'il dit notamment de l'histoire, qu'il me semble d'ailleurs confondre avec la philosophie de l'histoire, et où les préoccupations de l'histoire universelle lui font oublier l'histoire spéciale qui, espérons-le, n'est pas morte encore, ni comme art, ni comme science.

K. H.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 38 — 19 Septembre — 1868

194. — **Neutestamentliche Zeitgeschichte.** Erster Theil : Die Zeit Jesu, von A. HAUSRATH, Prof. an der Universitæt Heidelberg. Heidelberg, 1868. In-8° de xvj et 450 pages. — Prix : 11 fr. 25.

Retrouver la figure historique du fondateur du christianisme au dessous des légendes de tous genres dont elle a été couverte de bonne heure, telle est la préoccupation la plus marquée de la théologie scientifique de notre temps. On en a pour preuve le nombre considérable d'écrits qui ont été publiés, depuis une dizaine d'années, sur la vie de Jésus. Pour atteindre ce but, on a entassé les combinaisons les unes sur les autres, on a dépensé des trésors d'érudition et d'imagination, on a tourné et retourné les textes dans tous les sens. Je ne voudrais pas dire que ces travaux aient été faits en pure perte, bien loin de là, mais on ne saurait se dissimuler que les résultats obtenus ne sont pas en proportion de la peine qu'on s'est donnée. Personne ne voudrait prétendre que la question soit vidée à la satisfaction des exigences historiques. Le sera-t-elle jamais? Il est permis d'en douter. Autant il est facile de se faire une idée générale du véritable état des choses, autant on est embarrassé quand il s'agit d'aborder les faits de détail. Quoi qu'il en soit, il me paraît certain que la voie qu'a suivie M. Hausrath est la seule qui puisse, je n'oserais dire conduire à la solution définitive du problème, mais du moins en approcher d'aussi près qu'il est possible.

M. H. pense, non sans raison ce me semble, que pour rétablir l'histoire évangélique dans sa vérité historique, il convient de la considérer, non pas tant en elle-même et comme formant un ensemble de faits *sui generis,* sans rapport avec les autres faits contemporains, que comme une partie intégrante d'une histoire plus générale, c'est-à-dire de l'histoire du peuple juif à cette époque. Jésus a été sans doute le père d'une religion nouvelle, mais il n'en vécut pas moins dans les conditions communes à tous les hommes de son temps et de son pays. Il fut le sujet d'Antipax; comme tous les juifs il paya l'impôt dû au temple; il soutint avec les rabbins de longues et vives discussions; en un mot il fut rattaché par des liens réels au milieu dans lequel il passa sa vie. Ces liens, brisés par la tradition, il faut les renouer si on veut replacer Jésus dans l'histoire d'où l'arrache également l'orthodoxie qui ne voit dans l'histoire évangélique qu'une série d'effets magiques, et l'interprétation mythique qui n'y voit que le beau rêve d'une génération postérieure.

En conséquence, M. H. a tracé le tableau de l'état du peuple d'Israël à l'époque où Jésus a vécu. Il y décrit successivement l'état de la Terre-Sainte, les institutions civiles et religieuses, principalement celles-ci, les trois partis religieux, c'est-à-dire les Sadducéens, les Pharisiens et les Esséniens, l'histoire des Hérodes, enfin les rapports historiques de la vie de Jésus avec cet ensemble de choses. Les différents faits qui peuvent jeter quelque jour soit sur le christianisme primitif, en général, soit sur la personne et l'enseignement de son fondateur, ont été recueillis avec beaucoup de soin dans les cinq premières parties. Les chapitres les plus intéressants et les plus curieux sous ce rapport se trouvent surtout dans la seconde et la quatrième. Je signalerai en particulier ceux qui traitent, dans la seconde partie, des docteurs de la Loi, des tendances du rabbinisme, de l'interprétation de l'Écriture, de la doctrine secrète et des applications qu'on en faisait, et dans la quatrième partie, celui qui est consacré à l'exposition de l'attente du Messie parmi les Juifs. Il faudrait feuilleter de nombreux ouvrages avant d'avoir réuni tous les renseignements que M. H. a groupés avec art. Sous ce rapport, ce volume peut être très-utile, et il le serait certainement à un plus haut degré, dans tous les cas, il serait d'un usage plus commode, s'il était accompagné d'une table analytique détaillée ou mieux d'un index convenablement développé.

La sixième partie est naturellement celle qui offrira le plus d'intérêt à la grande majorité des lecteurs. Elle est moins, à la vérité, une histoire qu'une vue en quelque sorte sommaire de la vie et de l'enseignement du fondateur du christianisme. Mais il n'y manque ni une idée essentielle de son enseignement ni un fait capital de sa vie. Les aperçus ingénieux y abondent et, ce qui vaut encore mieux, on y rencontre à chaque page des explications réellement frappantes de vérité, de nombreux passages des évangiles. Je citerai entre autres celle des paroles de Jésus sur Jean-Baptiste (p. 373-376), celle de l'annonce de sa mort prochaine (p. 428-430), tout le chapitre consacré à l'exposition de l'idée qu'il se faisait du royaume de Dieu, idée qui est le fond même de son enseignement et du christianisme.

Ce n'est pas sans doute que, même en se plaçant au point de vue de M. H., il n'y eût des réserves à faire sur plusieurs de ses explications. Il pourrait bien se faire, par exemple, que ce ne fût pas pour laisser à ses disciples le temps de se défaire de leurs préjugés juifs sur les temps messianiques, que Jésus ne se révéla à eux comme le Messie que fort tard. Il est également permis de douter que, quand il parle de son retour sur la terre, porté sur les nuages du ciel, il veuille annoncer tout simplement, en se servant d'une image empruntée à Daniel, l'action que sa doctrine exercerait sur les siècles suivants. Bien d'autres traits pourraient encore appeler la discussion. Mais ce ne sont là que des détails; il faut regarder à l'ensemble.

On ne peut méconnaître que dans le tableau que M. H. a tracé de la vie et de l'enseignement de Jésus, tout ne se déroule naturellement, dans les circonstances données dans lesquelles il a vécu. Il reste toutefois un point obscur, et ce point est capital. Comment Jésus en vint-il à avoir la conscience qu'il était

le Messie? et surtout comment se fit-il de l'œuvre du Messie une idée complétement opposée à celle qu'en avaient les Juifs? Je suis tout disposé à faire la part aux inspirations du génie éminent du fondateur du christianisme. Je veux bien croire que l'étude des écrits des prophètes qui avaient déjà spiritualisé le Mosaïsme l'ait mis sur la voie. Il ne me paraît pas que cette question ait été suffisamment éclaircie par M. Hausrath, et cependant tout dépend de la solution qu'on en donne.

L'*Histoire du temps du Nouveau-Testament* n'en est pas moins un ouvrage des plus remarquables sous bien des rapports. Les personnes qui, dans notre pays, s'intéressent aux questions religieuses, le liront, j'en suis persuadé, avec autant d'intérêt que de profit. Peut-être la dernière partie n'en est pas traitée d'une main aussi ferme que la biographie de l'apôtre Paul, dont il a été rendu compte dans cette Revue (1867, n° 9). Mais on ne saurait oublier que M. Hausrath s'est trouvé ici en présence d'un sujet infiniment plus complexe et de difficultés bien autrement considérables.

Michel NICOLAS.

---

195. — **De compositis græcis quæ a verbis incipiunt.** Dissertatio inauguralis quam amplissimi philosophorum ordinis in Academia Ludoviciana consensu et auctoritate ad veniam legendi rite capessendum scripsit Vilelmus CLEMM Gissensis. Gissæ, 1867, apud J. Rickerum. In-8° de 172 p. — Prix : 3 fr. 25.

Cette dissertation, où M. Clemm traite de la formation et de la signification des mots composés grecs qui commencent par un verbe, se divise en deux livres. Dans le premier livre l'auteur énumère les différentes classes de cette espèce de mots, passe en revue les tentatives qui ont été faites pour en expliquer la formation et propose sa propre explication; dans le second livre il traite de la significatiou de ces mots, montre qu'elle ne s'accorde pas avec certaines manières d'expliquer leur formation et explique lui-même la signification d'un certain nombre de mots.

L'énumération de ces composés est un travail fort utile qui paraît exécuté méthodiquement. Les essais de plusieurs savants pour en expliquer la formation sont, comme le démontre M. C., assez malheureux, et l'opinion à laquelle il s'arrête lui-même me paraît aussi plus vraisemblable que les autres. Il établit bien que des mots comme λειπόθυμος, δεισιδαίμων ne peuvent commencer ni par un nom ni par un participe ni par une flexion comme l'impératif et que le σ, dans des composés comme ἑλκεσίπεπλος, n'est pas un déterminatif. Il reconnaît avec raison le radical du présent dans des composés comme λειπανδρία, celui de l'aoriste second dans des mots comme λιπόγαμος et celui de l'aoriste premier dans les composés où entre un σ comme λυσίπονος. Il fait justement remarquer que ces radicaux ne peuvent signifier ici aucun rapport de temps, du moins aucun rapport de simultanéité, d'antériorité ou de postériorité à l'acte de la parole; et il rappelle fort à propos que la signification temporelle est souvent effacée dans toutes les formes de l'aoriste qui ne sont pas précédées de l'augment et qui dans l'usage ne se distinguent pas toujours, quant à la valeur, des formes correspondantes

du présent. Il est assurément difficile de dire pourquoi les orateurs disent toujours ἀνάγνωθι à l'aoriste et λέγε au présent, quand ils ordonnent de lire une pièce. M. C. traite aussi de la voyelle de liaison.

M. C. fait preuve d'un sentiment délicat de la langue dans la manière dont il interprète la signification de ces mots composés. Ses explications sont en général naturelles. Il distribue, au point de vue de la signification, ces mots en trois classes : 1° ceux où le verbe détermine avec plus de précision la signification du substantif, comme ἑρπάκανθα « acanthus humi repens; » M. C. range dans cette classe les adjectifs en ής composés avec φιλ, comme φιλομαθής, qu'il traduit par « libenter discens; » ce qui me paraît peu vraisemblable. Le sens de « amans » est trop constamment attaché à la racine φιλ dans les composés où elle est placée la première pour que φιλομαθής ne signifie pas « amans discere; » 2° ceux où le verbe régit le substantif placé avant ou après, comme δακέθυμος et θυμοδακής; 3° ceux qui ont le sens possessif, comme τλήθυμος « patientem animum « habens. »

Ch. T.

---

196. — **Alesia**, son véritable emplacement, par A. de Barthélemy (Extrait de la Revue des Questions historiques). Paris, Palmé, 1867. Gr. in-8°, 67 pages.

Jusqu'en 1856, Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) passait sans contestation pour être l'ancienne Alesia. A cette époque M. Delacroix, architecte à Besançon, réclama cet honneur pour Alaise, localité jusqu'alors tout à fait obscure, située dans les gorges du Jura, à 25 kilom. sud de Besançon. Depuis, la position d'Alesia est devenue une pomme de discorde entre les sociétés historiques et archéologiques de la Bourgogne et de la Franche-Comté, qui croyaient la gloire de leur pays engagée dans la question. Si d'une part les droits traditionnels de la Bourgogne à la possession d'Alesia étaient ainsi ébranlés, de l'autre, la querelle suscita de nouvelles compétitions. M. Gravot voulait retrouver la ville des Mandubiens à Chalex, près d'Izernore (Ain), tandis que M. Fivel la cherchait sur le plateau de la Crusille, près de Novalaise, en Savoie.

M. Anatole de Barthélemy a entrepris de trancher la question d'une manière définitive en examinant, à un point de vue tout à fait objectif, les arguments mis en avant dans un sens ou dans l'autre. Son mémoire se divise en trois parties. La première donne *in extenso*, dans leur suite chronologique tous les textes d'auteurs grecs et latins relatifs à Alesia, en commençant par César jusqu'à la *Vita S. Amatoris* de Saint-Étienne (vers la fin du VIe siècle); ensuite le texte d'une charte de l'empereur Lothaire de 838; enfin des passages de la *Vita S. Germani* du moine Héric (milieu du IXe siècle), de la *Vita Cæsaris* anonyme et de la traduction, vulgairement attribuée à Maximus Planudes, des commentaires de César sur la guerre des Gaules.

La seconde partie (depuis la page 42) énumère d'abord les diverses opinions sur la position d'Alesia, réfute en peu de mots les opinions de MM. Gravot et Fivel et discute les prétentions d'Alise-Sainte-Reine et d'Alaise.

En ce qui concerne la position du pays des Mandubiens M. de B. constate

que les sources ne nous fournissent aucun renseignement précis; il inclinerait à croire, vu la disparition du nom des Mandubiens après Strabon, que leur territoire a été morcelé au profit des peuplades voisines. Il émet l'avis que l'archiprêtré de Réome ou de Moutiers-Saint-Jean, qui formait un angle de l'ancien diocèse de Langres, était une partie annexée par les Lingons du pays des Mandubiens, qui aurait compris en outre l'Avallonois, l'Auxois et le Duesmois. — Il préjuge ainsi, avant d'avoir donné aucune preuve, le résultat de son travail, qui établit qu'Alise-Sainte-Reine, sur le Mont-Auxois, est bien l'oppidum des Mandubiens.

A partir de la page 48, M. de B. critique les différentes traductions du passage où César raconte sa marche après sa réunion avec Labienus, traductions que chacun arrangeait à sa guise suivant la thèse qu'il se proposait de soutenir : *Cum Cæsar in Sequanos per extremos Lingonum fines iter faceret, quo facilius subsidium provinciæ ferre posset* (*B. G.* VII, 66, 2). Le point capital, et en ceci nous sommes pleinement d'accord avec M. de B., est que les mots : *cum in Sequanos iter faceret*, suivant les lois rigoureuses de la grammaire, ne peuvent se rapporter qu'à la marche vers le territoire des Séquanes, au moment où César était par conséquent encore sur le territoire des Lingons, et nullement à l'entrée dans le pays des Séquanes. Une autre question décisive pour déterminer la situation d'Alesia, est celle de la direction dans laquelle marchait César et de la place où eut lieu le combat de cavalerie après lequel Vercingétorix se retira à Alesia. Mais c'est là précisément que nous trouvons la discussion de M. de B. un peu superficielle. Pour lui, il s'agit simplement de savoir si « le combat de cavalerie » fut livré à l'est où à l'ouest de l'Auxois. En face de l'hypothèse de MM. Delacroix et Quicherat qui placent ce combat entre la Saône et l'Ognon, près du mont Colombin, il trouve « beaucoup plus admissible » l'opinion du général Creuly, que ce combat eut lieu à l'ouest du mont Auxois, mais ce qu'il ajoute pour appuyer cette opinion n'est qu'une paraphrase des paroles de César, ce n'est nullement une réfutation de l'hypothèse contraire, ni une démonstration de la nécessité qu'il y aurait à placer le combat près du mont Auxois. Or, à notre avis, cette démonstration n'est pas difficile.

César avait rejoint Labienus au sud ou au sud-est de Sens et il attendait au même endroit, qui se trouvait à la frontière des Lingons, peuplade amie, l'arrivée des renforts en cavalerie et en infanterie légère qui devaient venir de Germanie. Dès que ces renforts sont arrivés l'armée romaine commence à opérer sa retraite de la Gaule insurgée. La route directe vers la province eût conduit par le centre du pays des Eduens et par Bibracte; c'est ici que Vercingétorix avait concentré les forces gauloises. Ainsi César ne pouvait faire de détour que vers l'est et chercher d'abord à gagner le pays des Séquanes, pour, de là, rétablir ses communications avec la province. En venant de Sens — César pouvait avoir campé à l'est ou au sud de cette ville — le chemin le plus court pour gagner la Saône et le pays des Séquanes passait par le pays des Lingons, près du mont Auxois et par Dijon. Au lieu de choisir cette route *per* MEDIOS *Lingonum fines* César passe *per* EXTREMOS *Lingonum fines*, c'est-à-dire par le nord du pays des Lingons[1].

1. M. de B. suit l'opinion erronée, mais assez généralement répandue d'après laquelle

Pourquoi ce détour, cette marche en demi-cercle traversant peut-être Bar-sur-Aube et Langres? Évidemment parce que le chemin direct était intercepté par les Gaulois. Si César décrit cette grande courbe par les sources de l'Armançon et de la Seine, courbe dont le centre est le mont Auxois, on peut en conclure avec une certitude mathématique que Vercingétorix devait avoir pris position précisément autour du mont Auxois. Si donc pendant que César est en marche, il y a un combat de cavalerie, et si, après avoir été défait, Vercingétorix se retire dans la ville fortifiée d'Alesia, où se trouvaient déjà des vivres pour 80,000 hommes et pour trente jours, il est bien évident qu'il se retire en cet endroit parce que c'était de là qu'il était parti, et qu'on ne peut chercher cet Alesia que sur le mont Auxois [1].

Après cette démonstration qui s'appuie sur l'interprétation rigoureuse du texte

---

les mots *extremi fines* désigneraient « les frontières méridionales, » tandis qu'au point de vue romain *extremus* signifie toujours le point le plus éloigné de Rome, dans le cas présent par conséquent le plus septentrional (voy. p. ex. *B. G.* I, 6, 3 : *Extremum oppidum Allobrogum est*, *proximumque Helvetiorum finibus Genava*; I, 10, 5 : *Ocelum quod est citerioris provinciae extremum;* II, 5, 4 : *Flumen Axona quod est in extremis Remorum finibus*. De même Tite Live appelle toujours *extremi fines* la partie d'un pays la plus éloignée de Rome (voy. VI, 31, 7; XXXIII, 37, 5; XXXV, 4, 1; XLV, 29, 14). Napoléon III dont M. de B. eût pu du reste suivre l'exposé de préférence à celui du général Creuly, fait marcher César depuis Joigny par Tonnerre, Tanlay, Glanel, etc. jusqu'à Dancevoir, par la route désignée plus tard encore sous le nom de *route de César;* mais ce chemin traverse le milieu du pays des Lingons et répondrait difficilement à l'indication des commentaires : *per extremos Lingonum fines*. Or on sait que le nom de « route de César » prouve fort peu de chose, car il a été appliqué à un grand nombre de voies romaines construites sous les empereurs et de beaucoup plus récentes que l'époque de César.

1. Nous sommes en désaccord avec l'auteur de l'*Histoire de César* sur la marche suivie par le consul romain, mais nous partageons pleinement son avis lorsqu'il place la bataille de cavalerie au sud de Langres, près de la Vingeanne. Vercingétorix donc, parti du mont Auxois, vint surprendre la marche de César par le flanc droit et suivit une direction perpendiculaire à celle de l'armée romaine; il se retira par la même voie. Depuis Longeau, où l'empereur fait prendre position à l'infanterie romaine pendant le combat de la Vingeanne, on compte 65 kilomètres (44 milles romains) jusqu'au mont Auxois. Le soir même de la bataille, César se met à la poursuite de l'armée gauloise et arrive devant Alesia *altero die*. L'empereur admet que le soir du premier jour César a suivi l'ennemi pendant 15 kilomètres et a fait les 50 kilomètres restants en deux étapes. Il traduit donc, en s'appuyant d'une démonstration antérieure (*Hist. de C.*, II, p. 246), *altero die* par « le surlendemain », en sorte qu'en comptant le jour de la bataille ce serait le troisième jour. Au point de vue philologique, on n'a rien à objecter à la possibilité de cette traduction. Mais, même en admettant l'interprétation ordinaire d'*altero die*, on ne prouverait pas que le combat n'a pas pu avoir lieu à la Vingeanne, car, malgré la distance de 65 kilomètres, César pouvait très-bien arriver le lendemain devant Alesia. Dans des cas exceptionnels comme celui qui se présente ici, le général romain exige souvent de ses soldats des marches forcées, comme celle que firent quelques semaines auparavant pendant le siége de Gergovia quatre légions qui parcoururent en vingt-quatre heures 50 milles romains (75 kilomètres, v. *B. G.* VII, 41, 1). Alors, comme après le combat de cavalerie, l'armée laissa ses bagages en arrière (VII, 68, 2). [Nous ne pensons pas que la traduction d'*altero die* donnée dans l'*Histoire de César* puisse être admise comme toujours vraie; elle ne l'est, comme l'a prouvé M. Heller dans le *Philologus*, XXVI, 4, p. 682, que dans des cas très-exceptionnels et lorsque le contexte autorise formellement à compter trois jours au lieu de deux. — M. Heller n'admet pas que le combat de cavalerie ait pu avoir lieu à la Vingeanne. Il est certain que les fers à cheval trouvés dans les *tumuli* de cette localité ne prouvent rien, puisqu'on n'a commencé que plusieurs siècles après à ferrer les chevaux; mais les réflexions de notre collaborateur seront peut être de nature à dissiper les doutes de M. Heller sur le point principal de la discussion. — Ch. M.]

de César, il est à peine besoin de réfuter les hypothèses émises par les défenseurs d'Alaise. D'après eux Vercingétorix, pendant que César attendait l'arrivée de ses renforts, doit avoir campé près de Bibracte, sans contact avec l'ennemi, et lorsque les Romains se mettent en marche, il doit avoir quitté cette position pour passer immédiatement sur la rive gauche de la Saône et se poster à Besançon. Mais comment le chef gaulois aurait-il su que César avait l'intention de prendre cette direction? César l'avait-il annoncé publiquement? Vercingétorix, et avec lui la Gaule tout entière, ne devaient-ils pas supposer que les Romains voulaient se diriger vers la province? C'est ce dernier avis que César fait émettre à Vercingétorix dans le conseil de guerre : « Les Romains évacuent la Gaule et s'en- » fuient vers la province » (c. 66). Le chef gaulois avait donc parfaitement compris le plan du général romain et on conçoit alors qu'il ait voulu lui intercepter la route conduisant par Dijon, Chalon-sur-Saône et Mâcon, cette même route dont s'assura César en automne, après la chute d'Alesia, en plaçant les quartiers d'hiver de deux légions à Chalon et à Mâcon. Vercingétorix eût commis au contraire une folie, si, abandonnant une position d'où il pouvait observer les mouvements de l'ennemi, et laissant Bibracte exposée à une attaque, il avait passé immédiatement sur la rive gauche de la Saône pour se porter au mont Colombin; cette marche compterait en ligne directe 100 milles (150 kilomètres). Il n'y a pas besoin d'un grand tact militaire pour comprendre que c'eût été de la part de Vercingétorix la plus grave faute que d'abandonner la position centrale de Bibracte, d'où il pouvait facilement battre en retraite sur la forteresse de Gergovie, pour prendre une position tout à fait excentrique; c'eût été découvrir Bibracte et fournir l'occasion aux Romains de s'emparer, par un coup de main, de cette ville où s'était organisée toute l'insurrection. Les Éduens étaient d'ailleurs peu favorables à une guerre où le commandement en chef appartenait à un Arverne. L'approche de César eût été pour eux le signal d'une défection. Il serait en outre bien surprenant que César n'eût pas profité d'une pareille faute et ne se fût pas porté sur Bibracte au lieu de continuer sa marche sur Besançon. — Mais en voilà assez sur les hypothèses sur lesquelles repose l'argumentation des partisans d'Alaise. Revenons-en à la brochure de M. de B.

P. 52 et suiv. nous trouvons la comparaison entre la description du site d'Alesia donnée dans César et la topographie d'Alaise et d'Alise. — L'Alesia de César est située sur une colline isolée, assez haute pour nécessiter un siége en règle; le pied de la colline est baigné par deux ruisseaux, tandis que tout autour s'élève une chaine de collines d'une hauteur égale à celle où se trouve Alesia; cette chaine est interrompue par une plaine de trois milles romains environ. Or, tandis que le site d'Alise-Sainte-Reine répond trait pour trait à cette description, cette analogie n'existe pas du tout pour Alaise. M. de B. fait observer à cet égard : « Les montagnes qui environnent le point où l'on veut placer *Alesia* sont » beaucoup plus élevées que ce point; les deux rivières, le Lison et le Todeure » baignent, non pas le pied d'une colline, mais la base d'un massif de huit ou » dix collines. La plaine est placée dans une vallée, sur un plan incliné de » 150 mètres de long et d'un peu moins d'un kilomètre. Un combat de cavalerie

» sur ce terrain transformé en *planities* (VII, 70) paraît dépasser les limites de » l'arbitraire. »

L'objection renouvelée avec persistance par les archéologues de la Franche-Comté contre Alise-Sainte-Reine, que le plateau du mont Auxois n'a pu fournir un espace suffisant pour contenir l'armée gauloise, est réfutée péremptoirement par M. de B., qui fait observer que « dans un siége, lorsque la nécessité fait loi, » 80,000 hommes peuvent être massés sur une superficie de cent hectares. » Il rappelle à ce propos qu'à Jérusalem, au moment du siége de Titus, plusieurs centaines de mille hommes étaient concentrés dans un espace de 94 hectares seulement. Or, d'après les mesures de MM. Du Mesnil et Coynart, le mont Auxois présente une superficie de 150 hectares qu'on pouvait utiliser dans le cas donné. Les calculs de la commission impériale ont donné 140 hectares.

Si, d'autre part on s'appuie sur le grand nombre de *tumuli* qu'on rencontre dans les environs d'Alaise, M. de B. est disposé à y trouver un argument tout à fait contraire : « Je renverserais, dit-il, volontiers la proposition, et je dirais que » ce grand nombre de sépultures indique le séjour de populations normales et » paisibles, plutôt que la trace de masses armées tombées en combattant. »

M. de B. arrive enfin à une question qui eût peut-être été mieux à sa place au commencement de son travail et qui aurait dû être traitée en même temps que les textes et documents relatifs à Alesia. Il s'agit de savoir si c'est Alaise ou Alise qui correspondent le mieux, au point de vue philologique, au nom d'*Alesia*. Après avoir rappelé la règle établie par M. Quicherat lui-même sur le changement de *e* en *i*, et avoir donné un certain nombre d'exemples des hésitations entre *e* et *i* dans les noms propres latins au moyen-âge, il récapitule dans l'ordre chronologique les différentes orthographes du nom d'*Alesia;* il résulte de ce résumé que la forme *Alesia* qui se trouve déjà dans un manuscrit du Ier siècle de notre ère, devient constante depuis le Ve siècle. Au contraire Alaise s'appelle dans les chartes du XIIe et XIIIe siècle *Alasia;* ce qui prouve qu'elle n'a jamais pu s'appeler *Alesia*, car *a* peut bien s'affaiblir en *e*, mais l'inverse ne peut avoir lieu et dire que *e* a pu se changer en *a* « ce serait en quelque sorte vouloir faire remonter le courant » d'un fleuve. »

Les preuves historiques, topographiques et onomatologiques sont renforcées dans le 3e paragraphe par des arguments archéologiques et numismatiques. M. de B. renvoie aux résultats, consignés dans l'*Histoire de Jules César,* des fouilles pratiquées autour du mont Auxois. Si ces fouilles donnent la preuve d'un siége d'Alise-Sainte-Reine par l'armée romaine, les monnaies qui ont été trouvées fournissent avec une certitude mathématique, la date de ce siége : « La numismatique révèle à l'historien et à l'archéologue des lois qui sont indiscutables. » Je les résume ainsi : 1° la découverte d'une monnaie isolée ne prouve rien; » 2° la découverte d'un grand nombre de monnaies donne la date de l'enfouissement qui est évidemment celle des pièces les plus récentes; 3° l'absence complète des monnaies au milieu de débris antiques, dénote une antiquité très-reculée, une époque à laquelle le numéraire n'était pas employé dans les » transactions. » Or puisque à Alaise, au milieu de sépultures qui se comptent

par milliers, on n'a trouvé que deux monnaies gauloises sans inscription et une seule monnaie romaine de l'an 101 de notre ère. M. de B. conclut en appliquant sa troisième loi — qui est assez discutable il est vrai — que le territoire d'Alaise a dû être abandonné par ses habitants avant l'introduction des monnaies en Gaule, c'est-à-dire trois siècles avant J.-C. Un argument plus sérieux peut être donné pour établir que les tombeaux d'Alaise remontent à une époque antérieure à l'invasion romaine, c'est que les objets qui y ont été trouvés offrent l'analogie la plus complète avec ceux qui proviennent des tombelles de Hallstadt (Haute-Autriche) et semblent être plus anciens que ceux qui ont été découverts dans le Châlonnais sur les bords de la Vesle.

En revanche les fouilles du mont Auxois ont mis au jour, dans un seul retranchement, 134 monnaies romaines, dont les plus récentes datent de l'an 54 avant J.-C., par conséquent de deux années avant le siége d'Alesia. En outre 500 monnaies gauloises ont été trouvées sur le mont Réa; elles sont aux coins de presque toutes les peuplades gauloises et portent les noms significatifs de Vercingétorix, Tasgetius, Litavicus, Epasnactus, et prouvent qu'à cet endroit il a dû y avoir une armée des alliés gaulois qui s'est avancée contre les ouvrages des assiégeants. Cette preuve numismatique nous semble tout à fait concluante et Alesia ne peut plus être placée ailleurs qu'au mont Auxois.

Nous voulons espérer que le travail de M. de Barthélemy mettra enfin un terme aux discussions fastidieuses sur Alesia. Nous nous joignons volontiers à l'auteur pour émettre le vœu que les archéologues de Besançon ne perdent plus leurs temps à vouloir prouver l'identité d'Alaise et d'Alesia, et qu'ils l'emploient plutôt à fouiller les *tumuli* de leur localité. Les résultats de semblables recherches seront de la plus haute importance; ils éclairciront sans doute l'histoire de la race oubliée qui occupait plusieurs siècles avant notre ère les environs d'Alaise.

Vienne en Autriche. Emanuel HOFFMANN.

---

197. — **Beitræge zur Herstellung der alten lateinischen Bibel-Uebersetzung.** Zwei handschriftliche Fragmente zum ersten Male herausgegeben von Dr Albrecht VOGEL. Mit einer lithographirten Tafel. Wien, Braumüller, 1868. In-8°, 100 p. — Prix : 2 fr. 75 c.

Cette brochure contient : 1° quelques fragments d'Ezéchiel, de la version latine désignée sous le nom d'*Itala*, trouvés par M. Sickel sur quatre feuilles de parchemin qui avaient servi de reliure à un manuscrit de l'abbaye de Saint-Paul en Carinthie; le célèbre paléographe viennois attribue l'écriture au ve siècle au plus tôt, au viie au plus tard; il ne paraît pas, d'après le *fac-simile*, qu'on puisse les assigner, comme le voudrait M. Vogel, au *commencement* du ve siècle; ces feuillets ont fait partie, d'après l'hypothèse très-probable de l'éditeur, d'un manuscrit qui a été mis en pièces au xive siècle, dans une abbaye de Souabe, et dont plusieurs débris, employés comme ceux-ci dans des reliures, ont été publiés par M. E. Ranke (*Fragmenta versionis sacrarum scripturarum latinæ antehieronymianæ*, Marbrug, 1860); 2° des fragments des *Proverbes*, de la même traduction, publiés d'après un palimpseste de Vienne (ms. lat. 954), qu'on

connaissait depuis longtemps mais qu'on n'avait pas encore édité; l'écriture est du VIIe siècle d'après M. Detlefsen, du VIIIe d'après M. Sickel. — Pour les deux éditions, M. V. donne à gauche le texte en capitales, tel qu'il est dans le manuscrit; à droite, sur deux colonnes, le grec des Septante d'après le *Vaticanus* publié par Tischendorf, et, quand il y a lieu, les passages de l'ancienne traduction latine relevés dans le commentaire de saint Jérôme et rassemblés par Sabatier (*Bibliorum sacrorum latinæ versiones antiquæ*). Je trouve, pour ma part, que la comparaison de ces deux versions n'est pas très-favorable à l'opinion de M. V. qui n'admet l'existence que d'un seul texte *primitif* de l'ancienne traduction latine; il émet à ce sujet quelques idées (p. 4-5) qui ne paraissent pas très-justes. — Au bas des pages M. V. a placé des notes intéressantes, qui portent surtout sur la comparaison des textes qu'il édite soit avec le grec (et les différentes récensions du grec) soit avec la version fournie par saint Jérôme ou la Vulgate. Ces notes forment une bonne contribution à l'étude encore trop peu avancée des anciennes traductions de la Bible. — Les fragments publiés par M. V. offrent quelques particularités intéressantes pour la philologie; ils sont écrits dans un latin plus populaire que la Vulgate et on y trouve des formes presque tout-à-fait vulgaires. *Ms. de saint Paul,* p. 18, l. 6, *tondent* pour *tondebunt* doit être bon; car les langues romanes (it. *tóndere*, fr. *tondre*) nous apprennent que le latin vulgaire confondait *tondĕre* avec *tundĕre*. — Ib., l. 19 et ailleurs on trouve la forme, connue d'ailleurs, *Istrahel,* qui est déjà romane (*antecessor* = *ancestre,* etc). — P. 38, l. 20, *cocent* pour *coquent* (forme romane; cf. Diez, I, 244); de même, ib., l. 22, *cocinatoria* pour *culinæ* (plur.), forme qui se trouve d'ailleurs dans Ulpien. — *Ms. Cæs.* 954, p. 60, l. 8, *thensauros,* forme très-ancienne et très-fréquente, d'où p.-ê. le fr. *trésor* (Diez, *Etym. Wb.*, II, 427); de m. p. 62, l. 1, *thensaurizat*, et même, p. 72, l. 11, *tensauros*. — La confusion du *b* et du *v* est fréquente : p. 68, l, 5, *oblibiscaris;* 78, 19, *paborem;* 82, 18, *supervis;* 92, 2, *perivit* pour *peribit;* 94, 22, *serbat;* 96, 10, *nobissimo;* 22, *dibes* pour *dives* (cf. Schuchardt, *Vokalismus des Vulgærlateins*, I, 131, et ailleurs). — On voit que le sujet de ce travail offre de l'intérêt à plusieurs points de vue; l'éditeur a compris sa tâche et s'en est bien acquitté.

G. P.

---

198. — **Fac-similes of the miniatures and ornaments of anglo-saxon and irish manuscripts,** executed by J. O. Westwood. London, Bernard Quaritch, 1868. Gr. in-fol., xv-155 et 53 planches en chromolithographie. — Prix : 525 fr.[1]

Ce somptueux volume mérite une place à part parmi les publications de luxe, tant anglaises que françaises, dont le moyen-âge a été l'objet; il soutient dignement la réputation de l'auteur de la *Palæographia sacra pictoria* (1843-45), et nous ne craignons pas de le rapprocher des collections de miniatures et d'ornements de Humphreys, de Silvestre, de l'Imitation de J.-C. et des Évangiles de Curmer, et même du grand ouvrage, jusqu'ici sans rival, du comte de Bastard.

1. Se trouve aussi chez Bachelin Deflorenne avec titre et table des matières en français.

Grâce à toutes ces publications il est aujourd'hui facile d'étudier, sans se déplacer, les plus importants des manuscrits disséminés en Europe. Sans doute elles ne remplaceront jamais les originaux, mais nous croyons que les miniatures, qu'il est si facile de copier en entier perdent moins à une reproduction que toute autre œuvre d'art, notamment les peintures murales ou sur verre qu'on ne peut apprécier qu'après les avoir vues sur place, dans leur encadrement architectonique.

Les planches de M. Westwood sont exécutées avec beaucoup de soin, mais n'égalent pas toujours (l'auteur le reconnaît lui-même) le fini merveilleux de l'art irlandais. Les couleurs nous paraissent trop bien digérées, trop homogènes; dans les originaux (p. ex. dans le ms. 693 suppl. lat. Bibl. imp.) elles sont souvent plus crues, et ne pénètrent pas aussi profondément dans le vélin que dans les copies de M. Westwood. Malgré ces petites imperfections ses *fac-similes* sont d'excellents matériaux d'étude. Nous allons même plus loin, et nous souhaitons que des tentatives comme celles de M. Keller (manuscrits irlandais de la Suisse), de M. Léon Fleury (manuscrits de la bibliothèque de Laon), se multiplient et trouvent beaucoup d'imitateurs. Quelque défectueuse que soit l'exécution de leurs planches, elles mettent à la portée d'un chacun une foule de renseignements artistiques et archéologiques enfouis dans les bibliothèques les plus écartées. Mais on ne devrait dans aucun cas perdre de vue l'intérêt de la science, on ne devrait admettre que des monuments inédits, quand même ils auraient moins d'importance. Déjà les répétitions sont fréquentes. Parmi les miniatures de M. W. il y en a qui ont été publiées jusqu'à trois, quatre fois. Celles de l'Evangéliaire dont nous parlions tout à l'heure figurent dans le *Moyen-âge et la Renaissance* de M. P. Lacroix, dans l'*Histoire de l'imprimerie* du même auteur; des initiales de ce manuscrit se rencontrent dans Silvestre, et même dans des livres tout à fait étrangers à la science. La planche 40, représentant un sujet tiré du *Benedictionarius Roberti Archiepiscopi* de Rouen, se trouve dans le XXIV[e] volume de l'*Archæologia*, ainsi que la planche 45 tirée du *Benedictionarius S. Aethelwoldi*, etc., etc. Il est vrai que beaucoup de ces miniatures n'avaient été reproduites jusqu'ici qu'en gravures au trait, en lithographies, tandis que M. W. les donne telles qu'elles sont en réalité, c'est-à-dire avec l'enluminure. Mais nous aurions préféré, à la place de celles où la couleur ne jouait pas un rôle capital, des miniatures encore entièrement inédites.

En face de cette abondance de matériaux n'a-t-on pas le droit de souhaiter qu'un historien vienne réunir tous ces fragments, et trace le premier chapitre, le plus important peut-être, de la peinture du moyen-âge, l'histoire des miniatures. Quelques essais ont eu lieu : celui de M. Champollion-Figeac dans le *Moyen-âge et la Renaissance*, de M. Ferd. Denis à la suite de l'*Imitation de J.-C.*, etc.; mais ils sont loin d'épuiser le sujet. M. Waagen a annoncé dans le temps (*Deutsches Kunstblatt*, 18 mars 1850) une histoire des miniatures qu'il était à même de mener à bonne fin mieux que personne. Mais il n'a pas donné suite à ce projet et nous sommes réduits aux notices qu'il a consacrées à cette branche de la peinture dans ses Musées de France, d'Allemagne, d'Angleterre, de Vienne, et, sans doute aussi, dans ses études sur l'Espagne dont la publication a commencé peu de temps avant sa mort et se continue à l'heure qu'il est.

Quant à la question qui nous occupe spécialement, celle des miniatures irlandaises et anglo-saxonnes, elle n'a encore été traitée en France que d'une manière incidente et avec timidité, dans l'*Histoire des arts du dessin* de M. Rigollot, dans l'*Histoire des arts industriels* de M. Labarte.

Le travail de M. W. sera donc le bienvenu auprès de ceux qui n'ont pas eu l'occasion (les mss. irlandais sont rares en France) d'étudier cet art si mystérieux et si important par ses ramifications qui s'étendent dans la plus grande partie de l'Europe. Bien plus, je ne crains pas de le dire, il inaugure une nouvelle période dans l'histoire de l'étude des miniatures. Jusqu'ici, sauf quelques exceptions, on avait pesé toutes ces productions à une même balance, celle du bon goût, maintenant on pourra, — en commençant par le commencement, par les manuscrits irlandais et anglo-saxons, — étudier leur caractère national et satisfaire par là aux aspirations de notre génération, en même temps qu'on rendra quelque énergie à l'esthétique de nos jours qui ne sait trop à quel saint se vouer.

Le volume débute par une introduction de quelques pages dans laquelle l'auteur résume l'histoire et trace le tableau de l'art irlandais et anglo-saxon, considéré au point de vue de la décoration des manuscrits. Cette étude est en partie empruntée à un travail fort substantiel que le même auteur a publié dans la *Grammaire de l'ornement* d'Owen Jones [1]. Mais il a changé le titre qui était fort singulier. Il appelait l'ornementation de la Grande-Bretagne et de l'Irlande *ornementation celtique*, alors que les éléments de ce style ne se trouvent nullement chez les Celtes du continent et que tous les compatriotes de M. W. et lui-même la défendent avec un soin jaloux contre toute prétention étrangère. M. W. a remplacé ce titre par celui que nous lisons aujourd'hui en tête de son livre. Mais celui-ci à son tour ne nous satisfait pas entièrement. Comprend-il les productions de l'Irlande et de la Grande-Bretagne seulement? ou bien tous les monuments créés soit par des moines irlandais, soit sous l'influence de ce style chez les différents peuples de l'Europe? La question est importante, surtout pour les commencements de cet art. On a créé un nom spécial pour les miniatures françaises de cette école, on les appelle *franco-saxonnes*, mais il y en a d'autres faites sur le continent qu'on n'a pas l'habitude de distinguer de celles des Iles Britanniques. Doit-on s'attacher à leur origine, à leur nationalité ou à leur similitude avec le style irlandais et anglo-saxon? Je crois qu'en tant qu'elles ne s'écartent pas de ce style d'une manière notable, et qu'elles ne sont ni assez nombreuses, ni assez importantes pour constituer une école à part il n'y a aucun inconvénient à les confondre avec les créations indigènes des Iles Britanniques, qu'elles aient vu le jour en Allemagne, en Suisse ou ailleurs. Dans ce cas c'est le style, la subordination à une même règle qui constitue le caractère dominant. Quant à celles qui s'écartent du style primitif il y aurait eu lieu de leur consacrer une étude particulière. M. W. a négligé de le faire. Ce chapitre aurait formé l'histoire de la diffusion du style, de son sort et de ses modifications chez les différentes races du continent.

J'arrive à une question intimement liée à la précédente, celle de la comparaison

1. 1856. In-fol.

de l'art irlandais avec l'art anglo-saxon. Ici les monuments ne sont plus ni assez peu nombreux, ni assez peu importants pour qu'on les confonde en un seul groupe comme j'ai proposé de le faire pour quelques manuscrits du continent. L'art des deux races se développe côte à côte pendant plusieurs siècles. Est-il possible que les deux directions restent parallèles, bien plus encore, qu'elles soient identiques? Cela me paraît le renversement de toutes les lois de l'histoire des arts. Comment deux peuples si différents, aujourd'hui encore aussi dissemblables, aussi opposés qu'au premier jour, comment ces deux peuples auraient-ils pendant plusieurs siècles confondu leurs inspirations, auraient-ils produit des œuvres jumelles dans un art qui donnait une si large place à la fantaisie, qui possédait au moins trois ou quatre éléments complétement indépendants l'un de l'autre, dont un seul aurait suffi à alimenter une école? Eh bien! M. W. s'est laissé aller à les mêler dans un même livre, et dans une même appréciation. Il en est de même des autres travaux anglais que j'ai pu me procurer. Faut-il voir là un excès de délicatesse, la crainte de froisser le sentiment national, en attribuant la priorité à l'une des deux races, en donnant la préférence aux productions de l'une sur celles de l'autre? Cette question me paraît purement scientifique; son objet d'ailleurs remonte si loin que la discussion ne peut plus blesser aucune susceptibilité. M. Waagen[1] a hardiment abordé la comparaison. Quant à la recherche des droits à la paternité du style, M. W. a peut-être sagement fait de la laisser de côté, car en pénétrant dans ces temps et dans cette contrée on sent à chaque pas le sol se dérober sous ses pieds.

Dans la *Grammaire de l'ornement* M. W. a, ce me semble, mieux démontré le caractère et la portée de l'art irlandais et anglo-saxon que dans le présent ouvrage. Il ne s'y est occupé (contraint d'ailleurs par la nature de cette publication) que de la décoration proprement dite. C'est là en effet le triomphe de cet art. Les miniatures, c'est-à-dire en général les représentations d'êtres vivants, qu'il prodigue dans ses *fac-similes* n'ont et n'auront jamais qu'un intérêt archéologique. L'art n'a rien à y voir, et elles sont de beaucoup inférieures aux miniatures françaises contemporaines (voy. par exemple les animaux du mss. 8850 fonds latin, Bibl. imp., on trouverait difficilement quelque chose d'approchant dans les mss. irlandais et anglo-saxons, même postérieurs). La partie décorative et les figures d'un même manuscrit sont du reste dues à des artistes différents, comme M. Waagen l'a fait remarquer. On pourrait peut-être même aller plus loin, mais il serait imprudent de rien affirmer pour le moment.

Enfin le style irlandais et anglo-saxon n'est pas seulement restreint à la décoration des manuscrits. Il apparaît dans une foule de monuments, sur des croix de pierre, des chapiteaux de colonnes, des ustensiles, etc. Nous demandons instamment à M. W. de compléter l'histoire de ce système décoratif en donnant comme pendant à ses *fac-similes* des manuscrits le tableau des productions de ce style dans l'architecture et les autres arts. Alors seulement on comprendra le rôle immense de cette école.

---

1. *Treasures of art*, t. I, p. 138.

Avant d'en finir avec l'introduction je me permettrai encore une petite observation. Pourquoi M. W. n'a-t-il signalé parmi les caractères de l'art en question que la forme des décorations, non leur couleur? La couleur me paraît ici en général aussi caractéristique que le dessin. Elle est même plus locale, en ce sens qu'avec un instrument quelconque on peut produire tous les dessins, tandis qu'à cette époque de rares relations commerciales, les artistes étaient à peu près réduits aux couleurs que leur offrait leur patrie. Il y a donc là un reflet plus fidèle de la nationalité d'une œuvre que dans le dessin.

Après son aperçu — en forme d'introduction — de l'art irlandais et anglo-saxon, M. W. aborde la description des manuscrits qu'il a reproduits (une trentaine) et d'autres manuscrits importants (près de quatre-vingts) dont il n'a pas donné de fac-simile, soit parce qu'ils avaient déjà été publiés, soit par tout autre motif. Ces manuscrits se trouvent dans les différentes bibliothèques de l'Europe, il y en a même un en Russie de provenance française. Nous avons vu avec étonnement que M. W. ne s'est pas occupé de ceux qui sont en Espagne. M. Passavant [1] a signalé des miniatures espagnoles dans lesquelles l'influence irlandaise était incontestable; il attribuait même plusieurs d'entre elles à des moines irlandais qui les auraient exécutées en Espagne.

Cette partie du travail de M. W. mérite de grands éloges. Il y a condensé un matériel immense. Outre l'histoire intrinsèque de chaque manuscrit il a donné son histoire extérieure, si je puis m'exprimer ainsi, c'est-à-dire l'indication des travaux dont il a été l'objet à n'importe quel point de vue, celle des reproductions ainsi que celle des points de ressemblance avec d'autres manuscrits. Une vraie histoire des monuments de l'art irlandais et anglo-saxon est enfouie dans ces monographies, et si l'auteur ne leur a pas donné la forme didactique et exégétique, c'est par suite d'une modestie et d'un désintéressement dont lui sauront gré tous ceux qui après lui consacreront leurs veilles à cette étude si intéressante et si ardue. Car, si les résultats de ce style nous sont maintenant à peu près connus, son origine est encore si obscure et si mystérieuse qu'on est allé la chercher jusqu'en Égypte et en Chine.

Eug. MÜNTZ.

---

199. — **Acta regum et imperatorum Karolinorum digesta et enarrata.** Die Urkunden der Karolinger gesammelt und bearbeitet von Th. SICKEL. Zweiter Theil: Urkundenregesten. II. Abtheilung. Wien, Carl Gerold's Sohn, 1868. In-8°, p. 209 à 489. — Prix des 2 vol.: 26 fr. 75.

Cette livraison termine le savant ouvrage de M. Sickel. Elle forme la seconde partie du second volume. Nous avons déjà rendu compte du premier volume et de la première partie du second [2]. Le demi volume dont il nous reste à parler contient : 1° les remarques sur les diplômes authentiques catalogués dans la première partie du second volume; 2° le catalogue des actes perdus; 3° celui des actes faux; 4° les additions et rectifications; 5° la table des ouvrages cités

1. *Die christliche Kunst in Spanien*, p. 51 et suiv.
2. *Rev. crit.* 1867, art. 179.

en abrégé; 6° la table générale des noms d'hommes et de lieux qui figurent dans les trois catalogues d'actes, c'est-à-dire dans le catalogue des actes authentiques, dans celui des actes perdus, dans celui des actes faux.

Il serait impossible de réunir dans un compte-rendu l'ensemble des renseignements divers renfermés dans ce travail. Bornons-nous à donner quelques indications sur les actes faux des premiers souverains de la seconde race.

Les suivants sont contenus dans le recueil de D. Bouquet.

1° Le capitulaire de Louis le Débonnaire : « Fractus robusti olim brachii » vires, » Bouquet, VI, 323-326; cf. Sickel, II, 396.

2° Deux diplômes de Charlemagne et quatre de Louis le Débonnaire en faveur de l'église du Mans, Bouquet, V, 756, 766; VI, 607, 350 (n° 15), 621, 630; cf. Sickel, II, 396-400.

3° Un diplôme de Charlemagne pour l'abbaye de Flavigny, Bouquet, V, 627; cf. Sickel, II, 408.

4° Un diplôme de Louis le Débonnaire pour l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, Bouquet, VI, 591; cf. Sickel, II, 409.

5° Un diplôme de Louis le Débonnaire pour l'église épiscopale d'Hambourg, Bouquet, VI, 593; cf. Sickel, II, 413-414.

6° Un diplôme de Louis le Débonnaire pour l'abbaye de Masmunster, Bouquet, VI, 535; cf. Sickel, II, 420.

7° Un diplôme de Louis le Débonnaire pour l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, Bouquet, VI, 539; cf. Sickel, II, 422.

8° Un diplôme de Louis le Débonnaire pour l'abbaye de Saint-Mesmin, Bouquet, VI, 554; cf. Sickel, II, 423.

9° Un diplôme de Louis le Débonnaire pour la cathédrale de Reims, Bouquet, VI, 497; cf. Sickel, II, 433.

10° Un diplôme de Louis le Débonnaire pour l'abbaye de Saint-Sulpice de Bourges, Bouquet, VI, 525; cf. Sickel, II, 436.

11° Un diplôme de Louis le Débonnaire pour l'abbaye de Schwarzach, Bouquet, VI, 550; cf. Sickel, II, 436.

M. Sickel signale aussi (p. 431) un faux diplôme de Charlemagne dans le *Cartulaire de N. D. de Paris*, une des publications dues à la plume savante de M. B. Guérard : c'est une confirmation d'immunité qui se trouve au t. I, p. 240 de cette importante collection. M. Guérard observe en note sur un passage de ce document, p. 241 : *nemo non advertet quantum hæc verba cum regia dignitate parum conveniant*, cependant il a cru pouvoir citer cet acte comme un témoignage historique (préface, p. LXXVII). On est certain que Charlemagne a fait rédiger en faveur de Notre-Dame de Paris plusieurs actes qui n'ont pas été conservés (v. Sickel, II, 378), et l'on peut, sans trouver un texte qui l'atteste, admettre que, comme beaucoup d'autres églises épiscopales, celle-ci a obtenu une immunité du grand roi. Mais l'acte d'immunité que nous possédons est un document de fabrication postérieure par lequel on aura sans doute cru devoir remplacer un diplôme authentique d'immunité accordé par Charlemagne et fort anciennement perdu. Voici quelles circonstances établissent la fausseté de cette pièce. Les propriétés

de l'église de Paris sont énumérées, première irrégularité [1]. Ensuite, parmi ces propriétés, il y en a qui n'ont été données à cette église que sous l'évêque Inchadus, successeur d'Erkenradus, qui, d'après la pièce en question, aurait été évêque de Paris quand elle fut rédigée (Cart. de N. D. de Paris, I, 290, n° 3). Toute l'énumération des biens est empruntée à la charte émanée d'Inchadus en 829 (ibid., p. 322, n° 14). C'est dans la même charte qu'on a pris les noms des évêques qui sont mentionnés comme présents dans le diplôme dont il s'agit. Il ne faut pas se contenter de supposer une interpolation de cette liste de témoins : tout le diplôme a été fabriqué plus tard, car, à l'exception de quelques tournures usitées au moins jusqu'au xe siècle, cette composition dans son entier est étrangère aux usages diplomatiques du temps de Charlemagne. — Dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 6e série, II, 164, M. A. de Barthélemy met cette pièce après l'année 811, car on y trouve mentionné comme mort le comte Étienne qui, en 811, donna Sucy à l'église de Paris. Mais la date supposée par M. de Barthélemy est inadmissible, puisque dans cet acte Charlemagne porte encore le titre de roi, et qu'en 811 Erkenradus, l'évêque de Paris qui figure dans ce diplôme, avait déjà eu Inchadus pour successeur. Ainsi l'observation de M. de Barthélemy fournit une raison de plus pour établir que ce document est l'œuvre d'un faussaire.

M. Sickel a placé des dissertations semblables à la suite de l'analyse des documents faux dont quelques personnes pourraient encore soutenir l'authenticité.

Dans les additions et rectifications, p. 443, M. Sickel donne la concordance de ses regestes avec les deux collections de diplômes contenus dans les tomes 96 et 104 de la *Patrologia latina* de Migne que nous lui avions reproché de n'avoir pas consultées. Plus loin, p. 415-416, il utilise la *Pancarte noire de Saint-Martin de Tours* de M. Mabille, qu'il ne connaissait pas lorsque notre compte-rendu de la première partie des *Acta Carolinorum* lui a appris l'existence de l'intéressante publication que le monde savant doit au labeur consciencieux du jeune bibliothécaire français : M. Sickel est du nombre des auteurs qui savent profiter des critiques.

Nous croyons remplir un devoir en recommandant son ouvrage non-seulement aux personnes qu'intéresse la diplomatique carlovingienne, mais à tous ceux qui veulent étudier à fond l'histoire des premiers rois de la seconde race. Il est vrai que ses dissertations et ses notes sont écrites en allemand : cette circonstance est propre à écarter bien des lecteurs. Mais l'auteur a rédigé en latin toutes les analyses de diplômes; les noms de personnes et de lieux contenus dans la table y ont conservé leur forme latine. Les *Acta Karolinorum* peuvent donc être admis dans les bibliothèques dont on ferme d'ordinaire l'entrée aux livres allemands.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

1. M. Sickel, dans ses *Beitræge zur Diplomatik*, III, p. 28 et suivantes du tirage à part, a établi que les immunités accordées par Charlemagne, ne contiennent d'énumération de propriétés que quand elles sont conférées aux églises d'Italie, c'est-à-dire des pays nouvellement réunis à l'empire franc.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — 26 Septembre — 1868

200. — **La Priamèle** dans les différentes littératures anciennes et modernes, par Frédéric-Guillaume Bergmann (Extrait de la *Revue d'Alsace*). Strasbourg et Colmar, 1868. Gr. in-8°, 37 p.

« La Priamèle, dit M. Bergmann, consiste en une énumération ou indication » explicite de faits plus ou moins nombreux ayant de l'analogie entre eux, et » aboutissant à une proposition générale qui les résume ou qui résulte de leur » énumération. » M. B. a emprunté le nom qu'il donne à cette forme de poésie didactique à la littérature allemande du moyen-âge : *priamel* vient sans doute de *præambula* (pluriel neutre pris pour un sing. fém. comme il arrive souvent), parce que toute l'énumération ne sert qu'à amener le trait final et en est comme le *préambule*. La forme française adoptée par M. B. ne me paraît pas excellente; ce déplacement complet de l'accent (*priámel* = *priamèle*) choque l'oreille, et l'*e* muet final manque en allemand; mais il était difficile de naturaliser ce terme; va donc pour *priamèle*. — M. B. cherche les traces de cette forme poétique dans l'Inde, chez les Hébreux, les Arabes, les Grecs, les Latins, les Gallois, les Scandinaves, les Germains, les Anglais, les Italiens et les Français. On connaît depuis longtemps l'érudition étendue de l'auteur, dont cette étude est une nouvelle preuve. Je ne partage pas toujours son avis sur tel ou tel point de détail, ni sa manière de comprendre certaines questions; mais un ouvrage d'aussi peu d'étendue ne peut servir de point de départ à une critique qui en dépasserait vite les limites. Je serai plus agréable aux lecteurs en citant quelques-uns des exemples choisis par M. B., qui leur donneront une idée du genre. La *priamèle* purement morale est plate; le véritable agrément de cette variété de l'*épigramme gnomique* est obtenu quand les différents objets énumérés n'ont en apparence aucune analogie, et que le dernier vers fait tout-à-coup saillir celle que le poète leur a découverte et qui produit alors un effet plaisant. M. B. range aussi dans la catégorie des *priamèles* des pièces où la pensée qui fait l'unité des objets énumérés est exprimée avant et non après l'énumération; tel est cet exemple hébreu (Prov., XXX, 18-20) : « Trois choses me paraissent merveilleuses, même quatre me sont incom- » préhensibles : la marche de l'aigle dans les airs, — la marche du serpent sur » les rocs, — la marche du navire sur la haute mer, — la marche de l'homme » vers sa bien-aimée. » On retrouve comme un souvenir de ce *Proverbe* dans le gracieux quatrain de Pierre Gringore : « Chemin d'oiseau qui en l'air volle, — » Sente de nef qui en mer nage, — Cuer d'enfant qui est à l'escolle, — Sont » inconnus en leur passage. » Voici une *priamèle* allemande du xvie siècle assez

curieuse (je modifie un peu la traduction de M. B.) : « Moine bohême, nonne » souabe, — indulgence de Chartreux, — pont en Pologne, fidélité de Wende, » — repentir de Zigeuner qui a volé des poules, — dévotion de Welche, ser- » ment d'Espagnol, — jeûne d'Allemand, pucelle de Cologne, — belle fille mal » élevée, — barbe rousse et coudes en pointe, — voilà treize choses qui réunies » ne valent pas un trognon de chou. » — Quelques poètes modernes, en Allemagne, se sont amusés à faire des *priamèles*; en voici une de M. Aug. Stœber, l'aimable poète alsacien trop peu connu en France, contre le dernier vers de laquelle nous protestons énergiquement : « Une pomme qui ne serait pas née » d'un pommier, — Un poète qui n'aurait pas vécu dans les rêveries, — Une » rose qui ne se serait pas épanouie d'un bouton, — Une fillette qui serait toujours » inaccessible à l'amour, — *Un critique qui aurait lu un livre en entier*, — Voilà » cinq choses qui jamais n'ont existé. » — Il va sans dire que M. B. n'a pas prétendu à être complet : la littérature française lui aurait offert, s'il avait voulu épuiser la matière au lieu d'en prendre la fleur, une plus riche moisson. Les proverbes surtout présentent souvent cette forme; ainsi : « Femme fardée, — ciel » pommelé, — sont de peu de durée; » ou : « Fille trop veue, — robe trop » vestue, — n'est pas chere tenue (*Prov. gall.*, 1560, f° 18 B). » « Vin vieulx, » — ami vieulx, — or vieulx, — sont loués en tous lieux (Ib., f° 46 A). » — En résumé, le piquant sujet qu'a traité M. Bergmann était fort inconnu chez nous, et même en Allemagne on n'avait pas encore songé à cette ingénieuse recherche, dans les différentes littératures, d'une forme qui n'a été réellement un *genre* poétique que dans la poésie allemande.

G. P.

---

201. — **Etude sur le monument bilingue de Delphes,** suivie d'éclaircissements sur la découverte du mur oriental, avec le texte de plusieurs inscriptions inédites relatives à l'histoire des Amphictions, un plan du temple d'Apollon Pythien et une carte du territoire sacré de Delphes, par C. Wescher, ancien membre de l'École française d'Athènes, attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale (Extr. du tome VIII, 1re partie, 1re série des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*). Paris, Franck, 1868. In-4°, 221 p. — Prix : 12 fr.

Les fouilles entreprises à Delphes par des membres de l'École française d'Athènes continuent à donner à la science des résultats précieux. Après la publication par MM. Wescher et Foucart [1] des textes épigraphiques du mur méridional, qui sera complétée sans doute par un commentaire critique et de bonnes tables et qui a fourni déjà matière à plusieurs études importantes sur des points de détails [2], après cette publication, disons-nous, est venu le mémoire sur les ruines et l'histoire de Delphes par M. Foucart [3], qui s'est plus spécialement chargé des

1. *Inscriptions recueillies à Delphes*. Paris, Didot, 1863.
2. Voy. entre autres les articles de M. E. Curtius dans les *Nachrichten der Kœnigl. Gesell. der Wissenschaften zu Gœttingen*, 1864, p. 135-179; de M. B. Stark dans l'*Eos*, 1864, p. 630, et le *Mémoire* de M. Foucart *sur l'affranchissement des esclaves* extrait des Archives des missions scientifiques (Paris, Thorin, 1867). Cf. *Rev. crit.* 1867, II, art. 36.
3. Voy. *Revue critique*, 1867, I, art. 14.

questions historiques et archéologiques. M. Wescher, qui a gardé pour sa part le travail épigraphique et philologique, a fait un séjour plus prolongé à Delphes en 1861 et y est retourné pendant l'été de 1862. C'est alors qu'il fit les deux découvertes qui font l'objet du mémoire dont nous venons de transcrire le titre.

Ce mémoire est très-remarquable, tant par l'importance des textes nouveaux qu'il renferme et des solutions qu'il apporte à la science, que par la méthode, la clarté et l'esprit critique dont l'auteur a fait preuve. L'histoire, l'archéologie, la géographie et la philologie tirent également profit de cette étude. A la fin de chaque partie de son travail M. W. a placé d'excellents résumés et des aperçus historiques dont nous ferons largement usage dans ce compte-rendu où nous voulons surtout nous appliquer à faire ressortir les résultats généraux, sans négliger cependant les observations de détail disséminées dans les notes critiques. Nous ne suivrons donc pas rigoureusement l'ordre adopté par l'auteur.

Les origines de l'amphictionie, confédération des peuplades grecques fixées primitivement en Thessalie, ne nous sont pas connues. Le siége de cette institution était d'abord aux Thermopyles. Plus tard il fut transféré à Delphes et depuis lors on peut distinguer quatre périodes bien distinctes dans son histoire. La première est celle de l'indépendance de la ligue, celle que M. W. appelle fort justement « la véritable ère delphique; » à la fin de cette période Philippe de Macédoine sut, il est vrai, gagner à prix d'or l'oracle de Delphes et le conseil des amphictions, mais ceux-ci avaient encore une indépendance nominale. Dans la seconde période, que l'on peut appeler *Étolienne*, les Étoliens s'emparent de vive force de la prépondérance dans la ligue, excluent certains peuples et s'attribuent le plus grand nombre de suffrages. Pendant la troisième période la République romaine rétablit l'institution dans ses anciennes formes. — Enfin la quatrième est la période impériale où l'amphictionie, réorganisée par Auguste d'une manière tout à fait arbitraire, ne conserve qu'une ombre d'autorité.

Les renseignements que nous fournissent les auteurs sur la *première période* ne suffisent pas à nous donner une idée parfaitement claire de la manière dont fonctionnait le conseil des amphictions; nous avons seulement un certain nombre de récits dans lesquels un rôle est attribué à ce conseil et nous voyons que dans plusieurs circonstances, pendant les guerres civiles surtout, certains peuples furent momentanément exclus de la ligue. Les monuments épigraphiques de cette époque sont insignifiants et très-rares.

Les écrivains de l'antiquité nous donnent encore moins de détails sur l'organisation de l'amphictionie pendant la *période étolienne;* mais ici les inscriptions nous viennent puissamment en aide. On sait que toute la ville de Delphes, adossée à une pente rapide formant amphithéâtre, était construite en gradins, échelonnés les uns au-dessus des autres. C'est sur un de ces gradins, à mi-côte environ de la montagne que s'élevait le temple dont la terrasse, s'appuyant au roc, devait avoir trois côtés visibles. Le soubassement de cette terrasse est le fameux mur pélasgique qui offre au midi son côté long, et qui est couvert en entier d'inscriptions amphictioniques et delphiques, et d'actes publics ou privés rédigés par l'autorité compétente. Les inscriptions de cette face méridionale, qui

ont été découvertes par Ottfried Müller, par le capitaine Franco, puis par MM. Foucart et Wescher appartiennent, sauf de rares exceptions, à la période étolienne (279-191 avant J.-C.). Restait à savoir si les faces latérales de la muraille étaient aussi inscrites, et à quelle période appartenaient les actes qui pouvaient s'y trouver. M. W. a donc cherché l'emplacement de l'angle et du mur oriental du soubassement pélasgique. De ce côté il y avait plus de chances d'arriver à un résultat qu'au côté opposé, attendu que les maisons du village actuel de Kastri couvrent entièrement les ruines à l'ouest, tandis qu'à l'est elles sont plus espacées et quelques cours qui les séparent laissent la faculté d'opérer au moins des sondages. Les fouilles ont donné le résultat désiré; on a pu constater que le mur oriental était, comme l'autre, couvert d'inscriptions; M. W. en a copié sept dont deux sont amphictioniques, trois sont des actes de proxénie delphiques et deux des actes d'affranchissement[1]. Ces documents sont du commencement de la période étolienne et l'auteur du mémoire en conclut qu'en général les inscriptions du mur pélasgique ont été gravées successivement de l'est vers l'ouest, ce qui donne une base pour les classer dans un ordre chronologique approximatif[2].

Tous ces textes se rapportant à une même période étaient sans doute intéressants, mais ils ne permettaient point de se faire une idée de la constitution primitive et régulière. Si, en revanche, on pouvait trouver des inscriptions de la *troisième période*, de la période de la République romaine, on se rapprochait davantage de cette constitution puisqu'elle avait été rétablie par les Romains. Tout ce qu'on avait jusqu'en 1861 était le monument dit *bilingue*, connu par des copies de Cyriaque d'Ancône et Dodwell et reproduit dans le *Corpus Inscr. Gr.* n. 1711 A et B. Il est de l'époque impériale, mais il vise une décision prise par le conseil des amphictions sous le proconsul M'. Acilius et avec l'approbation du sénat romain (vers 190 avant J.-C.). Or Dodwell avait déjà remarqué qu'au-dessous des deux textes latin et grec, il y avait un texte grec en caractères très-petits et enfoui dans le sol. Ce texte, qui fait précisément partie d'une série d'actes émanés de M'. Acilius et ayant pour but de rétablir l'ancienne amphictionie, a été retrouvé par M. Wescher et a apporté à la science des éclaircissements sur plusieurs questions des plus débattues jusqu'ici. Deux autres fragments qui semblent avoir appartenu à la même série d'actes et qui gisaient parmi les débris du temple ont été également retrouvés. Comme le bloc principal du monument bilingue ils sont de marbre et l'on sait que la façade seule du temple était en marbre. M. W. suppose donc, non sans raison, que les murs de la cella du temple, et tout particulièrement ceux de la façade, devaient être réservés aux actes amphictioniques les plus importants, tandis que le mur pélasgique était abandonné aux inscriptions d'une importance secondaire, aux actes de la ville de Delphes et des particuliers. Voici comment M. W. pense qu'était disposée la série des grandes inscriptions de la façade :

---

1. M. W. a consacré la seconde partie de son *Mémoire* (p. 127-157) à l'exposé des fouilles qu'il a entreprises pour découvrir le mur oriental et à l'explication des inscriptions qu'il y a trouvées.
2. Voy. l'Appendice II des *Mémoires* de M. W. : *les hiéromnémons étoliens dans les inscriptions du mur oriental* (p. 179-198).

En tête se lisait une proclamation de M'. Acilius, vainqueur des Étoliens, qui, au nom du sénat romain déférait aux amphictions le soin de déterminer, d'après les anciens rites, les droits trop longtemps méconnus du sanctuaire d'Apollon. En regard de cette proclamation et sur une deuxième colonne se trouvait la liste des députés grecs ou *hiéromnémons* venus à Delphes pour délibérer à cette occasion et la formule du serment prêté par eux (il nous reste de ces documents un fragment publié par M. W. p. 119). — « Plus bas commençait la série des » jugements promulgués par l'amphictionie en assemblée solennelle et destinée à » donner force de loi aux décisions des hiéromnémons à la suite de l'enquête » dont ils étaient chargés. En tête de chaque jugement se trouvait une date » double, calculée d'après le calendrier delphique et d'après le calendrier » romain. Puis venait le catalogue des divers peuples qui composaient la confé» dération avec l'indication du nombre des suffrages qui leur était dévolu et le » texte de la résolution qu'ils avaient adoptée..... A la suite de ces catalogues, » si précieux pour l'histoire, arrivait le texte même des jugements prononcés par » les amphictions. Deux de ces jugements nous sont en bonne partie conservés » (ce sont ceux que contient la partie supérieure, inédite, du monument bilingue et que M. W. reproduit p. 54 A et 56 A. — Un fragment d'un troisième jugement est donné p. 122). — Enfin c'était plus bas encore que se trouvaient les deux textes beaucoup plus récents, déjà connus sous le nom de monument bilingue et dans lesquels, sous l'autorité de l'empereur, un délégué spécial romain prononce deux sentences qui se réfèrent aux jugements antérieurs des hiéromnémons. Une colonne est en latin, l'autre en grec et les deux textes ne sont pas la traduction l'un de l'autre; mais, comme ils émanent d'un seul et même fonctionnaire, il est à croire qu'au premier correspondait une traduction grecque qui se trouvait sur un autre bloc à gauche et que, réciproquement, le texte grec devait être suivi à droite d'un original latin.

Après ces explications nous pouvons examiner de plus près le mémoire de M. W. Il commence, après quelques pages d'introduction (3-6) par étudier le monument bilingue proprement dit, et d'abord la colonne de droite qui contient l'inscription latine (p. 7-30). Il en donne le texte d'après Cyriaque d'Ancône, d'après Dodwell et d'après sa propre copie, chaque ligne étant ainsi répétée trois fois; cette disposition, permet de se rendre compte facilement des divergences et montre que Cyriaque a été beaucoup plus exact que Dodwell, fait d'autant plus important à noter que maintenant l'inscription devenue très-fruste en certains passages a souvent besoin de restitutions. — Puis vient la lecture des 25 lignes du texte latin suivie de notes justifiant les restitutions admises par M. W. Ici nous nous permettrons une légère critique. Nous ne comprenons pas bien pourquoi, dans sa lecture, l'auteur du mémoire met entre crochets et en *italique* des mots et des phrases conservés très-nettement par les copistes précédents et dont l'exactitude ne saurait faire doute. Une fois qu'il avait donné en *fac-simile* [1] les

1. M. W. donne, à tort selon nous, le nom de *fac-simile* à la reproduction en lettres capitales du texte des inscriptions. Ici ce terme est doublement inexact, car, en ce qui

trois copies, c'était un excès de scrupules que d'adopter pour la lecture une disposition aussi gênante et qui empêche surtout d'apercevoir au premier coup-d'œil ce qui est de pure restitution. — Après les notes critiques, sur lesquelles nous reviendrons tout à l'heure, viennent la traduction française, puis des observations historiques, dont nous allons faire usage immédiatement pour indiquer la nature et le sens général de la pièce.

Elle émane de *C. Avidius Nigrinus legatus Augusti pro prætore* qui, ainsi que l'a fort bien démontré M. W. (p. 21 et suiv.), n'est autre que le célèbre aïeul de l'empereur Lucius Verus et qui fut mis à mort en 118 après J.-C. pour avoir voulu attenter aux jours d'Hadrien. M. W. établit de même que la mission de ce personnage en Achaïe a dû être une de ces missions extraordinaires (*missus ad ordinandum statum civitatum*, ou *legatus ad corrigendum statum civitatum liberarum*; en grec διορθώτης ou ἐπανορθώτης) que nécessitaient fréquemment les troubles intestins des cités grecques, et qui étaient confiées de préférence à d'anciens consuls. *C. Avidius Nigrinus* dont la biographie est esquissée ici (l. c.) autant que la chose était possible, est mentionné dans les lettres de Pline (Bœckh avait admis qu'il était question dans notre inscription de celui qui avait été proconsul sous Domitien et qui est également cité dans Pline le Jeune; tandis que c'est de son fils que nous parlons) comme ayant été tribun du peuple en 105, il a dû être *consul suffectus* entre 109 et 114 et c'est entre cette dernière année et l'an 117 qu'il a dû remplir sa mission dans la province d'Achaïe. Trajan porte en effet dans notre inscription le titre d'*Optimus princeps* qui ne lui fut donné qu'après l'an 114. — Donc le VI des ides d'octobre d'une de ces trois années 114-117, le légat impérial prononce sa sentence dans une contestation de limites entre la ville d'Anticyre et celle de Delphes, après avoir inspecté les lieux, entendu des témoins, vérifié les bornes et consulté les actes officiels, surtout la sentence par laquelle les Hiéromnémons, sur l'avis de M'. Acilius et du sénat, ont déterminé le territoire consacré à Apollon Pythien; cet arrêt est daté d'Eleusis.

Dans ses restitutions et corrections M. W. s'est surtout aidé de la sentence des hiéromnémons qu'il a retrouvée. Il admet que quelques fautes d'orthographe ou de grammaire ont pu être commises par le lapicide qui était sans doute un Grec, p. ex. l. 7 : VETVSTAIE pour *vetustae* où Bœckh lisait VETVSTATE; ligne 10 : POTERANT pour *poterat*, etc. — Nous devons signaler comme excellentes les restitutions, lignes 16 et 17 : RECTO *ri*GORE, c'est-à-dire en droite ligne, terme employé souvent par les *Gromatici*; — ligne 17 : AD MONTICVL*os app*ELLATOS ACRA COLO*pheia*; ici la copie de Cyriaque faisait défaut, celle de Dodwell donnait *ad monticulum..... ellatosacra olod*; M. W. n'a pu lire que : *ad monticul..... ellatosacrac*, mais il a restitué parfaitement d'après le texte inédit où le nom d'ΆΚΡΑΚΟΛΩΦΕΙΑ se lit en toutes lettres[1]. — En revanche nous ne

concerne les copies de Cyriaque et de Dodwell, il eût fallu, pour en faire un *fac-simile*, reproduire exactement leurs manuscrits mêmes.

1. Nous ferons seulement observer à ce propos que les espaces vides et la distance générale des lettres nous paraissent indiqués quelquefois d'une façon peu exacte dans la reproduction en lettres capitales. Ainsi entre MONTICVL et ELLATOS on compte sept

saurions admettre la restitution des lignes 20 et 21 : IN ALTERO *ea*MDEM INSCRIPTIONEM *fuisse vestigia docent quæ ambobu*S SPE ERASA FINES O*b*SER*vandos mani*FES*tant;* M. W., se rappelant sans doute un passage antérieur : *etiamsi utrorumque spei aliquid abscisum esset* (ligne 12) traduit *spe erasa* par « coupant court aux espérances des deux parties. » Il nous semble impossible d'admettre qu'en latin on ait jamais pu dire *spem eradere* tandis que *abscindere aliquid spei alicuius* est très-naturel. — Il est beaucoup plus probable que le mot *erasa* se rapportait au mot *inscriptionem* et qu'il faut en conséquence chercher une autre restitution, dont le sens serait celui-ci : « la seconde pierre portait des » traces de la même inscription qui avait été effacée (par les intéressés) dans » l'espérance (de pouvoir violer impunément les limites du territoire sacré). » Avant *spe* il y avait probablement un génitif de la 3e déclinaison.

Les pages 31 à 50 sont consacrées au texte grec qui remplit la colonne droite du monument bilingue et qui est beaucoup moins bien conservé que le texte latin. C'est une sentence du même légat impérial, datée d'Élatée le Xe jour avant les calendes d'octobre; elle est par conséquent de dix-huit jours antérieure à la précédente. Elle a trait également à une rectification de limites, cette fois c'étaient les habitants d'Amphissa et de Myanée qui avaient empiété sur le territoire sacré; et le litige est tranché de la même façon que dans le premier décret. Les restitutions sont ici moins nombreuses; relevons celle de la ligne 9 : ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ Ἀπόλλωνος ἐξ εὐωνύμου ἐπὶ [φλι]ῶν ἐνκεχαραγμένην, où Bœckh lisait : ἔξ[ω ἐν στήλῃ ὑπὸ ἀε]τῶν; M. W. a retrouvé les vestiges des mots ἐξ εὐωνύμου ἐπὶ sur le marbre; ΤΩΝ était conservé par Cyriaque; mais ce pouvait aussi bien être ΙΩΝ. Si la leçon de Bœckh est inadmissible celle de M. W. ne nous semble pas absolument certaine et son raisonnement n'est pas concluant. Le texte latin dit que le décret des hiéromnémons était placé *in latere ædis;* ce terme ne se rapporte pas beaucoup mieux aux *antes* du portail qu'au-dessous du fronton. On peut en revanche approuver pleinement les restitutions admises dans le reste du texte, surtout à la ligne 11 πέτρα ἐσέχουσα ὑπὲρ κοιλ[άδο]ς ἣν χάραδρ[ον καλοῦσιν] l'introduction du mot κοιλάς et l'adoption de la forme masculine χάραδρος au lieu du féminin choisi par Bœckh sont bien justifiées; à la ligne 12 il en est de même des lectures κρήνη Κράτεια, κατ[εὐθὺ μ]έχρι et [Τὸ] πρὸς [Δε]λφοὺς μέ[ρος Δ]ελφ[ῶν].

Nous trouvons dans ce document le nom des Myaniens (Μυανεῖς, ligne 2) parfaitement conservé; le même ethnique se retrouvant plusieurs fois dans des inscriptions du mur méridional, M. W. a été conduit à rechercher dans les auteurs si ce nom n'y était pas mentionné et le résultat de ces recherches fait l'objet du premier appendice annexé au *Mémoire* (*Note géographique et philologique sur une ville de Locride mentionnée dans les manuscrits de Pausanias et dans les inscriptions de Delphes* (p. 169 et suiv.). Étienne de Byzance (s. v. Μυονία et Μύων) cite le nom des Myaniens comme figurant dans Pausanias et dans Thucy-

---

points au lieu de quatre que suppose la restitution. Cette remarque s'applique encore bien plus au texte grec donné pages 34 et 35, où les fins de lignes devraient probablement être à la même hauteur.

dide sous une forme un peu différente. Or, dans le passage de Pausanias (V, 38, 8) auquel il fait allusion, la vulgate a admis d'après l'orthographe de Thucydide les formes Μυονεῖς, Μυονία; M. W. prouve que les manuscrits de Pausanias indiquent tous au passage indiqué, comme aussi au livre VI, 19, 4 et 5 la forme Μυανεῖς, que même cet auteur a lu, sur le bouclier que les Myaniens avaient offert à Apollon, l'inscription ΜΥΑΝΕΣ, forme archaïque pour Μυανεῖς (le ι étant ordinairement omis dans la diphthongue). Il en conclut qu'Étienne de Byzance a dû écrire aussi ce nom par un α selon l'usage des Doriens, et signaler l'orthographe attique de Thucydide Μυονεῖς comme un fait curieux. Le nom de la ville serait Μυάνεια et sa situation plus précise dans la Locride Ozole est déterminée par notre inscription qui la place près d'Amphissa et sur les confins du territoire sacré de Delphes; les ruines seraient encore visibles à l'ouest du bourg moderne de *Topolia*.

Nous arrivons maintenant à la partie *inédite* du monument bilingue, à ce texte grec qui occupait autrefois la partie supérieure du bloc de marbre. Mais comme ce bloc a été encastré dans un mur de cave le haut en bas, et en partie enfoui sous terre, les deux colonnes de texte inédit sont maintenant dans la partie inférieure[1] Elles contiennent, comme nous l'avons déjà dit, en caractères beaucoup plus petits que ceux des précédents textes, deux des jugements des hiéromnémons rendus vers l'an 190 sous les auspices de M'. Acilius. Le commencement du premier acte devait se trouver sur un autre bloc, l'angle supérieur de la colonne de gauche est brisé et à la fin des quinze dernières lignes les lettres sont effacées; en somme, il ne reste pas de cette colonne une seule ligne complète. En revanche les vingt-trois premières lignes de la seconde colonne sont assez bien conservées. Le chiffre total des lignes devait être de 76.

Ces deux jugements sont rendus par l'assemblée générale des Amphictions, sur le préavis des hiéromnémons. En tête de chacun se trouve une liste des votes émis par les représentants de chaque peuple. Si la première de ces listes est défectueuse la seconde est complète (lignes 1-7 et 46-56) ou peu s'en faut, car les quelques lettres qui manquent à certains noms sont d'une restitution certaine (page 61). — A l'aide de ces listes M. W. a pu rétablir d'une manière absolument certaine la série des peuples composant l'amphictionie depuis qu'elle avait choisi Delphes pour son siége; il a montré en même temps comment se partageaient les voix dans le conseil des amphictions (p. 70 et suiv.).

Nous savions déjà par les auteurs anciens que le nombre des peuples faisant partie de la ligue était à l'origine de douze; mais les catalogues qu'ils en donnaient étaient évidemment fautifs et incomplets. L'inscription nouvelle tranche définiti-

---

1. Aussi n'était-il pas facile de prendre copie de cette inscription : « la propriétaire, dit M. W., ne m'autorisait qu'avec peine et à prix d'argent à me glisser furtivement chez elle pendant les heures du jour où les voisins, allant aux champs, laissaient leurs maisons désertes. Durant douze journées consécutives je m'enfermai dans ce réduit, travaillant à la lueur de deux lampes, couché à plat ventre devant l'inscription afin de pouvoir la contempler de bas en haut. »

vement la question et nous donne en même temps l'explication des erreurs commises par les écrivains de l'antiquité ou par les copistes de leurs œuvres. Nous trouvons en effet dans cette inscription un total de dix-sept peuples au lieu de douze. Seulement sur ce nombre sept peuples ont deux voix et dix en ont une chacun, ce qui fait un total de vingt-quatre voix. On remarque en outre que six des peuples à une voix se groupent naturellement deux à deux comme issus primitivement d'une même race, ce sont les Athéniens et les Eubéens (Joniens), les Doriens du Péloponnèse et les Doriens de la métropole; enfin les Locriens Hypocnémidiens et les Locriens Hespériens. Quant aux quatre autres peuples qu'il faut ainsi réunir deux à deux, la raison du dédoublement ne semble pas reposer, comme pour les précédents, sur une émigration et il faut l'expliquer d'une autre façon. Voici du reste le tableau des peuples de l'amphictionie, tel qu'il résulte de l'inscription.

1. Delphiens		2 voix	8.	Maliens	1 voix
2. Thessaliens		2 —		Œtéens	1 —
3. Phocéens		2 —	9.	Dolopes	1 —
4. Doriens	de la métropole[1]	1 —		Perrhèbes	1 —
	du Péloponnèse	1 —	10. Magnètes		2 —
5. Ioniens	Athéniens	1 —	11. Aenianes		2 —
	Eubéens	1 —	12. Locriens	Hypocnémidiens	1 —
6. Béotiens		2 —		Hespériens	1 —
7. Achéens Phthiotes		2 —			

Depuis que M. W. a publié pour la première fois cette liste, on a découvert (en 1866) à Athènes une stèle datant de l'époque romaine, relative à l'amphictionie delphique et contenant entre autres deux listes plus ou moins bien conservées de hiéromnémons; or dans ce nouveau document, les peuples auxquels le catalogue delphique attribue deux voix, ont précisément deux hiéromnémons et ceux qui n'ont qu'une voix n'ont qu'un hiéromnémon. La liste ci-dessus est donc confirmée par la stèle athénienne que M. W. publie et analyse dans son troisième appendice (p. 199 et suiv.).

Mais, comme le fait remarquer M. W., ce n'est pas la liste primitive, car on sait qu'autrefois les Delphiens étaient réunis aux Phocéens; ce qu'il y a de plus singulier c'est que, contrairement à l'usage suivi généralement, on ait laissé à chacune des fractions leurs deux voix entières; c'était sans doute afin de donner une plus grande prépondérance au peuple qui, donnant l'hospitalité à l'amphictionie, avait le plus grand intérêt à son maintien. Mais, comme le nombre total des voix du conseil n'a pas changé, il faudrait qu'un autre peuple eût disparu de la liste pour faire place aux Delphiens. M. W. suppose qu'on aura enlevé à deux des petites peuplades de la Thessalie, p. ex. aux Maliens et aux Œtéens, un de leurs deux suffrages pour le donner aux nouveaux venus. En poursuivant ce raisonnement on doit admettre aussi qu'un autre peuple a dû enlever aux deux autres tribus (Perrhèbes et Dolopes) une de leurs voix, mais il est impossible de déterminer lequel. Tout en admettant que cette explication est assez plausible,

1. C'est-à-dire de la Doride.

nous pensons que ce n'est qu'une hypothèse à laquelle on ne manquera pas d'en opposer d'autres, également vraisemblables.

Ce qui reste acquis à la science, c'est le fait du dédoublement des voix, lorsque les tribus se partageaient en deux branches, fait analogue, comme le rappelle fort bien M. W., à ce qui a lieu encore aujourd'hui pour certains cantons de la République helvétique[1].

A cette question s'en rattachent plusieurs autres que nous voudrions pouvoir exposer plus longuement et examiner de plus près; mais que nous nous bornerons à indiquer. On sait qu'à côté des hiéromnémons il y avait d'autres députés des villes grecques, appelés *pylagores*. M. W. (p. 151 et suiv.) pense que ces députés étaient des orateurs spéciaux adjoints aux hiéromnémons — gens ordinairement peu lettrés — pour défendre dans la discussion les intérêts des états respectifs, mais sans droit de vote. Il suppose en outre que la réunion des hiéromnémons et des pylagores constituait le συνέδριον de Delphes, le nom d'assemblée générale (ἐκκλησία, — τὸ κοινὸν τῶν Ἀμφικτυόνων) étant réservé à la réunion du συνέδριον avec la multitude des *théores* envoyés à Delphes à l'occasion des grandes fêtes religieuses. Nous nous permettrons d'aller un peu plus loin que M. W. et de supposer que les hiéromnémons formaient une sorte de comité permanent, qui donnait des préavis et qui proposait des décisions à l'assemblée des amphictions, tandis que les *pylagores* ou *agorâtres* étaient des députés ayant simplement voix consultative et envoyés non plus par chaque membre de la ligue, mais par les villes appartenant à un état de la confédération et qui avaient des intérêts particuliers à faire défendre devant les hiéromnémons; car on trouve des députés d'Eretrie, de Priene, de Kytinion, etc. (Æsch. *de fals. leg.*, p. 353, § 116 B). On sait qu'il y avait par an deux réunions des amphictions; les dernières recherches sur le siége de ces réunions avait donné cours à l'opinion que l'une de ces assemblées se tenait aux Thermopyles (par respect pour l'usage ancien) et l'autre à Delphes; nous savons par les inscriptions que ces réunions s'appelaient πυλαίαι et se tenaient au printemps (πυλαία ἠρινή) et en automne

1. Eschine nous avait déjà dit : Δύο ψήφους ἕκαστον φέρει ἔθνος (*De falsa leg.* 116). Strabon de son côté affirmait (IX, 3) que chaque état avait un suffrage, soit seul, soit avec un autre, soit avec plusieurs autres. La combinaison de ces deux textes avait déjà conduit l'auteur de l'art. *Amphictyonie* de l'Encyclopédie de Pauly (tom. I, 2e éd., p. 901) à admettre un dédoublement analogue à celui de quelques cantons suisses; mais il poussait la chose encore plus loin et pensait qu'il y avait des quarts et même des huitièmes de voix. Les inscriptions ne semblent indiquer rien de semblable, et il paraîtrait plutôt que les états qui se partageaient un seul suffrage à plusieurs (p. ex. les Doriens du Péloponnèse, qui comprenaient Sparte, Argos, Sicyone, etc.) avaient à s'entendre entre eux sur le choix d'un hiéromnémon. La nomination de ce dernier alternait-elle alors entre eux, ou bien ce représentant était-il tiré au sort parmi les hommes libres de tous les états composant la tribu? c'est ce qu'il serait difficile de déterminer.

A ce propos nous nous permettrons une observation sur un point que M. W. n'a fait qu'effleurer. On avait généralement admis jusqu'ici que Sparte avait une voix à elle dans l'Amphictionie. Notre document nous apprend que cette voix appartenait à tous les *Doriens du Péloponnèse*, et il nous explique le passage où Pausanias (IV, 5, 1) dit que les Messéniens, les Lacédémoniens et les Argiens étaient συγγενεῖς ἐν Ἀμφικτυονίᾳ, passage d'où l'on avait cru pouvoir conclure à l'existence d'une *Amphictionie d'Argos* (Schœmann, *Griech. Alterth.* II, p. 25. — Pauly, *l. c.* p. 890).

(πυλαία ὀπωρινή). M. W. démontre que ce nom a induit en erreur les savants par la confusion avec Πυλαί et *Thermopyles*, et que, très-probablement dès le transfert de l'amphictionie à Delphes, les deux assemblées se tenaient dans cette ville, dont un quartier portait d'ailleurs le nom de Πυλαία.

Il reste une difficulté redoutable. Nous trouvons dans les premières lignes de notre inscription (p. 55 du *Mémoire*) la formule constante : (Αἰνιανῶν, etc.) ψῆφοι δύο· ἱερομνημόνων κρίματι στῆναι, d'où il résulte que d'une part l'assemblée aurait pu revenir sur la décision des hiéromnémons et que cependant le nombre des suffrages ne change pas. Étaient-ce simplement les hiéromnémons qui votaient une seconde fois après avoir entendu la discussion, ou bien les députés de chaque membre de la ligue procédaient-ils à autant de votes séparés qui comptaient dans le résultat général en proportion des suffrages (ψῆφοι) attribués à chacun; c'est ce qu'il est impossible de déterminer.

Quant au contenu spécial de chacun des deux jugements; il est également instructif pour nous. Le premier concerne les limites du territoire sacré de Delphes. Vingt-six bornes étaient énumérées, la désignation exacte de quatre d'entre elles seulement nous fait défaut; la restitution de leurs noms n'était difficile qu'en un petit nombre d'endroits, ce qui s'explique par le fait qu'en général chaque nom était répété deux fois, p. ex. : Ἐξ Ὀποέντας εἰς ἄκρα Κολώφεια... Ἐξ ἄκρων Κολωφείων, etc. Cette partie du texte fournit naturellement matière à une excellente étude topographique (p. 81-102). Une carte dressée d'après les données de l'inscription permet de suivre facilement les explications; on regrette seulement qu'elle n'indique pas les montagnes et les accidents de terrain. Le développement total des limites est de cinquante à soixante kilomètres. — Le jugement du conseil amphictionique donne d'abord le procès-verbal des votes qui sont unanimes à confirmer la sentence des hiéromnémons. Comme il s'agit de faire restituer au sanctuaire des terres qui lui avaient été enlevées soit par des communes voisines soit par des particuliers, on cite ces derniers, tandis que les communes intéressées sont représentées par leurs archontes et par des députés (πρεσβευταί). Les noms de tous figurent à la suite du procès-verbal de vote. C'est alors seulement que vient l'énumération des limites, et partout où elles ont été violées les détenteurs des terres sont sommés nominalement de se retirer.

La seconde décision des amphictions a trait aux revenus du temple d'Apollon. Ici aucune mention d'un préavis des hiéromnémons. Il s'agit de déterminer le déficit survenu dans les richesses du temple, sans doute par suite des guerres contre les Étoliens. Cette pièce nous apprend que ces richesses se composaient de : 1° valeurs en dépôt ou trésor (θησαυρός); 2° terres affermées (χρήματα); 3° revenus des troupeaux. — Les amphictions ont jugé qu'en dehors du trésor le revenu des terres est diminué de 3 talents 35 mines [1] et en ce qui concerne celui des troupeaux il est impossible de déterminer la somme de ce qui reste dû,

1. Les talents sont désignés plus spécialement comme τάλαντα συμμαχικά; ce terme n'était pas encore connu. M. W. (p. 110-113) montre qu'il s'agit très-probablement de l'unité de compte adoptée par la ligue achéenne (Polybe, II, 37, 10), et sur la valeur positive de laquelle nous n'avons d'ailleurs aucune donnée.

vu l'absence de preuves; les témoins appelés déclarent ne rien savoir et l'on ne peut retrouver dans les registres publics aucune trace du nombre de têtes de bétail confiées à des bergers par l'administration du temple.

Ce compte-rendu dépasse les limites ordinaires de nos articles; et cependant nous n'avons rien dit des excellentes observations que M. W. a dispersées dans ses notes sur la langue et l'orthographe des inscriptions, sur les doubles formes qu'il constate dans les noms de localités (p. ex. Κιρφος = Κίρφις; Ἀντίκιρρα = Αντίκυρα; *Opus* = *Opoenta*; Πρεῖστος = Πλεῖστος, etc. [1]). Nous aurions encore à signaler bien des recherches de détail où se montrent la conscience et la perspicacité de l'auteur. Quelque imparfait et incomplet qu'il soit, le résumé que nous venons de donner suffira, nous l'espérons, à prouver l'intérêt que présente le travail de M. Wescher. Nous avons pu le louer presque sans réserves, les quelques critiques que nous nous sommes permises ne touchant qu'à des points tout à fait secondaires [2]. Nous ne terminerons pas sans attirer l'attention des épigraphistes sur les beaux types grecs que l'Imprimerie impériale a fait fondre d'après les modèles fournis par M. Wescher lui-même et qui reproduisent avec une grande exactitude les caractères des inscriptions.

Ch. M.

---

202. — **Die antiken Bildwerke des lateranensischen Museums,** beschrieben von Otto Benndorf und Richard Schœne. Leipzig, 1867. In-4°, 421 p. 24 pl. — Prix : 16 fr.

Des collections publiques d'antiquités que l'on visite à Rome, celle du musée de Latran est la plus récemment formée. Sa fondation ne remonte qu'à l'année 1844 : elle fut déterminée par la découverte de la célèbre statue de Sophocle faite à Terracine en 1839. On n'eut pas de peine à trouver, dans les magasins encombrés du Vatican, assez de monuments pour former immédiatement un musée considérable, que les fouilles des vingt dernières années, principalement celles d'Ostie, ont encore enrichi. Cependant ce musée n'a pas encore été mis en ordre; les objets ne sont pas numérotés, et la provenance de beaucoup d'entre eux est incertaine.

Bien moins célèbre que les collections du Vatican et du Capitole, celle du Latran n'a guère été visitée jusqu'ici que par les archéologues, qui regrettaient l'absence d'un catalogue même sommaire. L'ouvrage que nous annonçons répond d'une manière très-satisfaisante à ce désir.

Le palais de Latran renferme deux musées, l'un profane et l'autre chrétien. MM. Benndorf et Schœne ne se sont occupés que du premier, et même comme l'indique le titre de leur ouvrage, ils n'ont voulu cataloguer que les sculptures.

---

1. Voir l'index philologique spécial, p. 219 du *Mémoire*.
2. Nous en ajouterons encore une : il est à regretter que l'*Index historique et géographique* ne renvoie qu'aux textes épigraphiques; une table complète de tout ce qui figure dans les notes eût été fort utile. — En outre, dans cet index, les noms propres romains sont rangés sous les initiales des prénoms (ainsi *C. Avidius Nigrinus* est à la lettre *C*) au lieu de l'être sous celles des *gentilicia*.

Les fragments d'architecture, et les inscriptions qui ne sont pas gravées sur des cippes intéressants par le travail artistique, sont donc restés en dehors de leur description. Celle-ci comprend 591 objets, dont 4 peintures murales découvertes à Ostie en 1865. Un certain nombre de ces monuments avaient été déjà décrits dans Clarac, ou dans divers recueils archéologiques. Le P. Garrucci avait commencé une publication du musée de Latran qui n'a pas été terminée[1].

Les 24 planches qui accompagnent le nouveau volume ont été exécutées par la photolithographie, mais sur des dessins bien médiocres. Si l'on ne se reportait à la description, on ne se douterait jamais que les têtes représentées sur la planche III sont des têtes de femmes. La représentation du Sophocle, pl. XXIV ne donnera aucune idée de cette œuvre merveilleuse à ceux qui ne l'ont point vue, et paraîtra bien peu fidèle aux autres. En revanche les descriptions de MM. B. et S. sont faites avec un très-grand soin, et assez claires pour suppléer à l'absence ou à l'insuffisance des figures. D'ailleurs les auteurs ont donné pour chaque monument une bibliographie complète qui permet de recourir aux planches des publications antérieures quand il en existe. Ce recours est facilité par une table spéciale.

Pour toutes les sculptures importantes, les auteurs se sont imposé un double travail extrêmement utile. C'est d'abord la recherche et l'énumération consciencieuses des parties restaurées, même les plus petites, et ensuite de nombreuses indications de mesures, surtout celles des parties du visage. Depuis quelque temps, les archéologues allemands multiplient les indications de ce genre, et non sans motif[2].

Lorsqu'on mesure un certain nombre de statues reproduisant une œuvre célèbre de l'antiquité, par exemple le satyre de Praxitèle[3], on trouve que plusieurs d'entre elles offrent des dimensions absolument identiques. Comme les sculpteurs anciens savaient mettre au point (ainsi que le témoignent plusieurs morceaux non terminés qui portent encore les marques de ce travail), il faut admettre que les statues en questions sont, non pas des copies plus ou moins libres d'un original célèbre, mais la réplique même de cet original. Dès lors, nous connaissons de celui-ci non-seulement l'attitude et la composition générale, mais encore les dimensions. Or on sait que Polyclète avait écrit un traité technique sur les proportions du corps humain, que son *Doryphore* servait sous ce rapport de modèle aux artistes[4] et avait même reçu le nom de Κάνων. On sait également qu'Euphranor et Lysippe modifièrent les types de Polyclète[5]. Mais les anciens historiens de l'art ne nous donnent sur ce sujet que des renseignements vagues. On sent quelle précision acquerront nos connaissances lorsqu'on aura réussi, par la comparaison des mesures, à déterminer les répliques des

1. *Monumenti del Museo Lateranense* descritti ed illustrati da Raffaele Garrucci. Rome, 1861.
2. Kekulé. *Hebe*, p. 66.
3. Voir ces mesures au n° 150.
4. Plin. *Hist. nat.*, XXXIV, 8, 19.
5. Plin. *Ibid.*

statues les plus remarquables de ces maîtres dans la foule des imitations qu'elles ont suscitées[1].

MM. B. et S. se montrent fort réservés dans l'interprétation des monuments. Ils n'ont voulu donner que des attributions tout à fait certaines, et se sont refusé le facile plaisir d'accumuler des citations et des hypothèses sur chaque point susceptible de controverse. Description exacte, bibliographie complète : voilà ce qu'ils offrent au lecteur. Bien que leur livre, tout entier formé d'éléments positifs, ne comporte pas d'analyse, ce que nous en avons dit suffira pour en faire apprécier le mérite et l'utilité.

Les auteurs ont fait dessiner de préférence les sujets qu'ils n'avaient pas réussi à expliquer. Nous appellerons particulièrement les recherches sur un bas-relief qui porte le n° 270 de leur catalogue (planche II, 2) et qui représente Apollon lançant une flèche contre un héros qui baisse la tête et les yeux et paraît attendre avec résignation le coup qui le menace. Cette résignation ne permet de voir ici ni la mort d'Achille, dans la tradition suivie par Quintus de Smyrne[2], ni le combat de Diomède et d'Apollon[3], car dans ces deux circonstances les héros défient l'archer divin. On ne sait à quel mythe apollonien rapporter cette scène qui se présente pour la première fois sur un monument figuré.

Citons encore parmi les sujets inexpliqués le n° 509 (pl. X, n° 1). A côté d'un héros nu, armé d'un casque et d'une épée, et dormant, une femme tient une torche dont elle se brûle le sein droit. — N° 52. Les auteurs donnent avec un point d'interrogation le nom d'Artémis à une femme vêtue d'une longue robe sans manches, serrée à la taille et tenant dans la main droite un faon. Une statue analogue de la villa Albani a été prise pour une Junon, pour une Libera, pour une Proserpine, parce qu'on ne connaissait point d'Artémis avec cet animal. Les auteurs basent leur attribution sur un médaillon d'Antonin le Pieux[4], au revers duquel on voit une figure semblable à la statue qu'ils décrivent, tenant aussi un faon, et armée d'une lance. Cette attribution est tout à fait légitime. Une statuette de bronze qui a appartenu au vicomte de Janzé et qui est actuellement à la Bibliothèque impériale, représente Artémis vêtue de la courte tunique dorienne, chaussée d'endromides, et tenant un faon. Le costume ne permet pas de méconnaître la déesse, et il est dès lors démontré que le faon était un de ses attributs. — N° 336. Pl. VII, n° 2. Sur le fragment d'un sarcophage que décorait l'enlèvement de Proserpine, on voit la représentation d'un Dieu-Fleuve

1. Clarac a donné les proportions de quarante-deux des plus belles statues antiques (Tome I, p. 194 et suiv.); mais le choix qu'il a fait était nécessairement arbitraire. De plus la manière de mesurer par têtes, parties et minutes laisse place à beaucoup d'incertitudes. Enfin on ne peut pas par ce moyen distinguer une réplique d'une imitation.

2. *Posthom*. III, 62 suiv.

3. *Il*. V, 433 et suiv. La pensée exprimée dans les vers 441-442

οὔποτε φῦλον ὁμοῖον
ἀθανάτων τε θεῶν, χαμαὶ ἐρχομένων τ' ἀνθρώπων

est de celles qui ont déterminé souvent le choix des sujets pour les sarcophages.

4. Cohen, n° 418. Dans la Nouvelle Galerie mythologique, X, 2, l'animal que tient Diane est à tort appelé une *oie*.

auquel les auteurs ne donnent point de nom. C'est le Céphise Eleusinien sur les bords duquel avait eu lieu l'enlèvement suivant la tradition attique [1]. Si, dans la pensée du sculpteur, la scène se fut passée dans la plaine d'Enna, on verrait au lieu du Dieu-Fleuve, la nymphe Cyané [2].

C. DE LA BERGE.

VARIÉTÉS.

Théologie et Philosophie [3], tel est le titre d'une *Revue* qui paraît à Genève depuis le commencement de cette année et qui est appelée à exercer une heureuse influence sur la culture intellectuelle des pays de langue française. Les éditeurs ne se sont pas proposé de faire pencher la balance en faveur de telle ou telle école théologique ou philosophique. Ils ont été frappés du défaut de véritable intelligence scientifique, de l'étroitessse de vues qui font qu'à notre époque de crise religieuse « les esprits ont de la peine à dégager leur propre pensée et à rendre » justice à celle des autres. »

Dans chaque école, dans chaque église on est intolérant; la grande masse des adhérents jure *in verba magistri* et ne connaît pas les opinions d'autrui sous leur vraie forme, car elles ne lui arrivent que défigurées par les commentaires des partis. On prête volontiers à des adversaires qu'on ne connaît pas tous les défauts et tous les vices; on leur refuse l'honnêteté et la droiture; on les condamne sans les entendre et l'on consent à peine à avoir des rapports avec eux. L'exemple de l'Allemagne et de l'Amérique nous montre cependant que des personnes appartenant à différentes opinions philosophiques et religieuses peuvent se tolérer et discuter, même avec vivacité, sans mettre en danger la paix publique, que même dans ces conditions les convictions individuelles sont plus sincères et plus profondes.

L'œuvre qu'entreprennent nos voisins de Genève a pour but de réagir contre un état de choses qui ne peut plus durer et d'habituer le public protestant en particulier à la discussion paisible. « C'est, disent-ils, en laissant ici les opinions diverses se proposer franchement elles-mêmes et se faire une loyale concurrence que nous espérons servir la cause des bonnes études et provoquer l'esprit de recherche indispensable au progrès de la vérité. Vinet l'a fort bien dit : « La » vérité sans la recherche de la vérité n'est que la moitié de la vérité. »

« Notre revue sera uniquement scientifique. Tous ceux qui savent distinguer » entre la foi et la théologie, reconnaîtront que l'étude calme et impartiale a sa » tâche à remplir dans les circonstances actuelles. Il appartient à la science de » soumettre à ses procédés sévères les divers principes en présence, de les

---

1. Pausanias. I, 37, 5.
2. Diod. Sic. IV, 23. Ovid. Metam. V, 412.
3. *Théologie et Philosophie*, compte-rendu des principales publications scientifiques à l'étranger, sous la direction de E. Dandiran et d'un comité composé de MM. Amiel, professeur de philosophie, Astié, Bouvier, Chastel, Oltramar, professeur de théologie, P. Vaucher, professeur d'histoire, Th. Claparède, pasteur. Genève et Bâle, Georg. 4 livraisons de 160 pages environ par an; prix d'abonnement : 12 francs.

» dépouiller de tout vain prestige, et de répudier pour la vérité tout faux appui.
» Ce premier caractère nous fait une obligation de ne pas toucher au côté pra-
» tique des questions.

» Pour développer l'esprit d'examen et de recherche, il est indispensable que
» l'exposition soit exclusivement objective et pure des éléments étrangers qu'y
» mêle l'esprit de parti. Nos collaborateurs seront appelés à présenter de la ma-
» nière la plus exacte les idées des auteurs qu'ils étudieront en s'abstenant d'y
» ajouter leurs appréciations personnelles, et en s'interdisant toute expression
» d'éloge ou de blâme. »

Les rédacteurs du nouveau périodique prennent ainsi un moyen-terme entre le silence de parti pris sur tout ce qui n'est pas dans leurs idées et la discussion directe. Ils ouvrent leurs colonnes à tous, *pourvu qu'on ne polémise pas*. Si l'on tient compte de l'état actuel des esprits dans le public protestant des pays où se parle notre langue, on doit considérer le *compte-rendu de théologie et de philosophie*, issu d'une pensée généreuse et libérale, comme une tentative hardie, à laquelle on ne peut souhaiter qu'un succès plein et entier.

Les trois premiers numéros, que nous avons sous les yeux, sont une preuve évidente que les rédacteurs suivent rigoureusement le programme qu'ils se sont tracé. Toutes les opinions sont largement représentées, et nous ne doutons pas que tout le public pensant ne lise avec intérêt les substantielles analyses que donne la nouvelle *Revue*. Nous signalerons à nos lecteurs les résumés de DONNER, *Histoire de la théologie protestante*, par Astié (1e livraison); de DE POLENZ, l'*Age héroïque du protestantisme français*, par Th. Claparède (2e livraison); de l'*Ecce homo* (1e livraison), ouvrage anonyme sur la vie de Jésus, qui a fait beaucoup de bruit en Angleterre et qui a été l'objet d'une étude critique de la part de M. Gladstone, le célèbre homme d'État (étude dont rend également compte le *bulletin* de la 3e livraison); de FICHTE, *le Théisme universel*, par Amiel (1e livr.); de WEISSÆCKER, *de la Rédemption*, par Pasquet (2e livr.); de VAN OOSTERZEE, l'*Evangile de Jean*, par Dufour (2e livr.); de RITTER, *Paradoxes philosophiques*, par Buisson (1e et 2e livr.). Nous remarquons principalement les deux articles de M. Cocorda sur MAZARELLA, *Histoire de la Critique* (*Della Critica libri III*, tome I : *Storia della critica*, Gènes, 1866); l'auteur prend le mot *critique* dans son sens le plus large, celui de méthode dominant toutes les sciences, et fait l'histoire de ses origines et de ses manifestations les plus caractérisées chez tous les peuples. Quoique, au dire du rapporteur lui-même, on remarque quelques lacunes dans cet ouvrage, on ne peut s'empêcher d'admirer l'originalité profonde de vues et l'ampleur de jugement qu'y déploie l'auteur.

A côté de ces analyses détaillées le *Compte-rendu* donne dans un *bulletin* des résumés plus courts d'ouvrages de moindre importance et des principales revues étrangères qui rentrent dans son cadre. Désormais nous donnerons sur la seconde page de notre couverture le sommaire des articles de chaque livraison qui rentrent plus spécialement dans notre cadre (sciences historiques). B. M.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40 — 3 Octobre — 1868

203. — **Catalogus Codicum mss. qui in Bibliotheca Ædis Christi apud Oxonienses adservantur.** Curavit G. W. KITCHIN, M. A., olim censor Oxonii, e typographeo Clarendoniano, MDCCCLXVII (London, Macmillan). In-4°, 82 pages. — Prix : 8 fr. 50.

Lorsque M. Coxe publia en 1852 son *Catalogus codicum manuscriptorum qui in collegiis aulisque Oxoniensibus hodie adservantur*, il ne put, pour des motifs indépendants de sa volonté, y comprendre le catalogue des mss. du Christchurch College, qui déjà manquait aux *Catalogi* de Bernard (1697). C'est cette lacune que M. Kitchin vient de combler en publiant dans le format du *Catalogus* de M. Coxe le volume dont nous allons dire quelques mots. Les mss., au nombre de 345, y sont répartis en douze classes : 1° mss. grecs (nos 1 à 86); 2° mss. latins (nos 87 à 144); 3° mss. anglais (nos 145 à 177); 4° mss. français (nos 178 à 180); 5° mss. italiens (nos 181 et 182); 6° mss. cambriens ou gallois (nos 183 et 184); 7° mss. hébreux (nos 185 à 201); 8° mss. arabes (nos 202 à 230); 9° *codices miscellanei* (nos 231 à 233); 10° mss. de l'archevêque Wake et d'autres (nos 234 à 334); 11° *codices miscellanei* (nos 335 à 337); 12° *codices mss. in domo capitulari conservati* (nos 338 à 345). Un grand nombre de ces mss., principalement les grecs, proviennent de l'archevêque de Cantorbery William Wake († 1737), l'un des bienfaiteurs du collége. D'autres, en petit nombre, proviennent des établissements dont le cardinal Wolsey, le fondateur de *Christ Church*, obtint la suppression et dont il appliqua les revenus à sa création. De ce nombre est le cartulaire du prieuré de Sainte-Frideswyde (n° 340), qui fut écrit en 1373. Le plus ancien des mss. grecs remonte au IXe siècle (n° 2). Aucun ms. latin n'est antérieur au XIIe siècle. Des trois mss. français, un seul (n° 178) a été exécuté en France; c'est un magnifique exemplaire de la bible de Guyart des Moulins. Mais parmi les mss. latins plusieurs sont d'origine française, p. ex. la bible conservée sous le n° 109, qui a appartenu à l'intendant Foucaut, ainsi que le constate une note soigneusement relevée par M. Kitchin. Les mss. orientaux sont peu importants et en général assez modernes. Le n° 220, qui n'est pas spécifié très-exactement, doit contenir une traduction arabe du Pseudo-Callisthènes.

P. M.

204. — **Le spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs,** par A. CHASSANG, maître de conférences à l'École normale supérieure. Deuxième édition. Paris, Didier, 1868. In-12 de 368 p. — Prix : 3 fr. 50.

Dans cette publication M. Chassang a réuni cinq études, la première sur le spiritualisme populaire en Grèce et à Rome, la deuxième sur Hélène dans la poésie et dans l'art, la troisième sur la caricature et le grotesque dans la poésie et l'art des Grecs, la quatrième sur la mise en scène dans le théâtre grec, la cinquième sur Pindare. Le tout est précédé d'une introduction sur le spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs particulièrement au siècle de Périclès.

Cette introduction est la partie du volume qui prête le plus à contestation, moins par la faute de M. Ch. que par celle du sujet. On ne saurait disconvenir qu'il n'y ait entre les productions de l'art et de la poésie des Grecs au siècle de Périclès, quelque chose de commun, une sorte d'air de famille qui fait reconnaître dans Phidias un contemporain de Sophocle. Mais c'est là une impression très-délicate, très-complexe, très-difficile, je ne dirai pas à analyser avec une exactitude scientifique (la chose me semble impossible), mais à exprimer même avec le secours de l'imagination et du langage figuré. Le mot de spiritualisme me paraît un terme trop philosophique pour le rendre, et on est obligé d'en étendre le sens tellement qu'il devient vague. C'est certainement abuser du sens de ce mot que de dire d'un historien qui, comme Thucydide, a en vue l'instruction plutôt que l'amusement de ses lecteurs, qu'il est spiritualiste (p. 49). Je ne le dirais pas non plus d'un orateur éloquent comme Périclès ou Démosthène. Au reste la prose grecque de l'époque classique doit être complètement séparée de la poésie. On ne saurait dire que les sophistes, qu'Antiphon, Lysias, soient spiritualistes dans leur éloquence; l'art n'était donc pas alors « spiritualiste dans » toutes ses manifestations » (p. 49). En réalité le développement de la prose grecque est tout à fait indépendant de celui de la poésie, et les grands prosateurs grecs, historiens, orateurs, philosophes, sont d'une autre génération, ont un autre esprit, je dirais presque appartiennent à une autre civilisation que les grands poètes. En général les formules philosophiques sont trop abstraites pour exprimer avec précision l'impression produite par les œuvres d'art. Ainsi j'admettrai difficilement que Théocrite et les poètes alexandrins soient matérialistes ou réalistes, ce qui est ici synonyme. « Ce n'est pas l'habileté qui leur manque, » dit M. Ch. (p. 59), « c'est l'élévation d'esprit; ils ne savent pas se détacher de » la nature pour tendre à l'idéal. » Je crains qu'il ne leur ait manqué autre chose, à savoir le génie : ils étaient plutôt des érudits que des poètes. *Non valet ingenio, sed tamen arte valet :* ce qu'Ovide dit là de Callimaque s'applique aussi bien à tous les autres. Je ne pense pas qu'Apollonius de Rhodes manque précisément d'idéal; mais il manque d'inspiration, d'haleine : c'est de la peinture d'histoire traitée par un peintre de genre. M. Ch. (p. 56) voit du matérialisme dans la description de la passion de Médée, qu'Apollonius peint comme une maladie. Mais les Grecs donnent toujours ce caractère à la passion chez les femmes. Euripide ne représente pas autrement la passion de Phèdre; et que dira-t-on de

la fameuse ode de Sapho, qui est de plus adressée par une femme à une autre femme? Que penser (pour le dire en passant) du *spiritualisme* de Sapho et d'Anacréon? Nous sommes ici bien loin de Platon, dont la philosophie ne me semble pas d'ailleurs plus applicable à l'esthétique que celle d'Aristote. Il ne faut pas que l'imagination et l'éloquence de Platon nous fassent illusion : le spiritualisme platonicien c'est le rationalisme le plus scientifique; ses *idées* sont de pures abstractions. Pour lui l'artiste n'est qu'un imitateur d'imitation; et quand il bannit de sa république les poëtes, *qui disent de très-belles choses sans savoir ce qu'ils disent*, il est très-conséquent avec sa philosophie qui sacrifie tout à la raison pure.

L'étude sur le spiritualisme populaire en Grèce et à Rome est un chapitre très-intéressant et très-bien traité de l'histoire des religions ou plutôt des superstitions, qu'il est souvent malaisé d'en distinguer. J'ai des objections à présenter sur quelques points de détail. Il me semble que le mot de *spiritisme* conviendrait mieux que l'expression de *spiritualisme populaire* pour caractériser cette partie des croyances populaires de la Grèce et de Rome; *spiritualisme populaire* semble renfermer une contradiction en soi-même. M. Ch. croit (p. 67) que la négation de l'autre vie a été plus rare dans l'antiquité que dans les temps modernes, et qu'elle a rencontré un moins grand nombre de partisans. Je ne sais : mais j'aurais plutôt l'impression contraire. Le christianisme a donné aux croyances en la divinité et l'immortalité de l'âme une élévation et une autorité qui leur manquaient dans l'antiquité, et qui ont exercé une influence profonde sur la philosophie. — Il est fort douteux que la philosophie grecque ait hérité des spéculations de la philosophie orientale (p. 68). — Le *Nirwana* est propre au bouddhisme et n'est pas quelque chose de commun à toutes les religions orientales (p. 70). — Dans les fameux vers des Géorgiques « Felix qui potuit rerum cognoscere causas, etc.,» Virgile ne fait pas allusion à Lucrèce (pp. 74, 92). Il décrit le bonheur du Sage d'après la philosophie épicurienne, qui lui avait été enseignée par Siron et qu'il avait adoptée. — Je ne sais s'il faut voir (p. 91) une punition dans la vie que mènent les amants malheureux aux Champs-Élysées. Didon y vit avec son mari Sichée dont elle retrouve la tendresse : ce qui ne peut guères passer pour une punition. Il me semble qu'il ne faut pas trop presser au point de vue philosophique et moral toute cette description que le poëte épicurien a faite de l'autre monde dans l'Énéide. Elle est pleine de contradictions et d'éléments hétérogènes.

Dans l'étude sur Hélène, M. Ch. a rassemblé les traditions relatives à cette héroïne. Il voit dans l'indulgence avec laquelle elle a été traitée la preuve qu'elle passait pour être le type idéal de la beauté. Il écarte (p. 154), un peu vite et sans la discuter suffisamment, l'opinion des mythologues. Preller (*Griechische mythologie*, II, 73) pense, non sans vraisemblance, que son nom et sa parenté avec les Dioscures autorise à conjecturer qu'elle pouvait être primitivement l'un des symboles de la lune, qui est souvent représentée sous la forme d'une femme attrayante, dont la course irrégulière et les phases étaient symbolisées par des histoires de rapt et de séduction. Au reste tous les personnages des temps héroï-

ques ont été divinisés et avaient probablement ce caractère dès le temps d'Homère ; à cet égard il en est d'Hélène comme des autres. Enfin la violence soudaine et foudroyante avec laquelle la passion s'emparait souvent des femmes chez les Grecs la faisait considérer comme une sorte d'égarement, d'aliénation mentale envoyée par les dieux (Ἄτη) et à ce point de vue semblait autoriser l'indulgence; Hélène en parle ainsi elle-même dans Homère (*Odyssée*, IV, 261 et suiv.); et la tradition peignait des mêmes couleurs l'amour chez Médée, Pasiphaë, Ariane, Phèdre, comme le fait remarquer Preller (*Gr. Myth.*, I, 227).

M. Ch. établit avec vraisemblance que dans les arts du dessin, en Grèce, à l'époque classique, la caricature et le grotesque étaient de peu d'importance à côté du grand art. Il cite (p. 143) d'après Elien (IV, 4) une loi des Bœotiens qui frappait d'une amende le peintre convaincu d'avoir enlaidi son modèle : J'avoue ne pas bien comprendre une telle loi; la chose demanderait explication; et je soupçonne quelque méprise dans le misérable compilateur qui nous a transmis ce renseignement.

Les questions relatives à la mise en scène des Grecs sont très-difficiles, pour ne pas dire impossibles, à résoudre. Les données manquent, comme en tant d'autres points de l'industrie et de la partie matérielle et technique des arts antiques. M. Ch. me semble avoir eu tort d'admettre (pp. 273-274) l'explication que M. Ed. Duméril a donnée du vers 192 de l'art poétique d'Horace « nec » quarta loqui persona laboret. » Suivant M. Duméril (*Histoire de la Comédie*, I, 446) Horace veut dire qu'il ne doit y avoir que trois mélopées : ce qui est tout à fait contraire au sens naturel du texte, qui ne me paraît pas d'ailleurs avoir été controversé. On a toujours entendu : « il ne doit y avoir jamais plus de trois interlocuteurs dans une scène. » Les tragiques grecs observent cette règle; et M. Weil, dans une ingénieuse dissertation (voir la *Revue archéologique* de 1864) a montré que Senèque, dans ses tragédies, s'était rigoureusement conformé à ce précepte dont les anciens poètes tragiques de Rome ne s'étaient pas inquiétés.

L'étude sur Pindare renferme des vues neuves et justes. M. Ch. combat les inconcevables subtilités de Dissen, qui était du reste un homme plus laborieux que pénétrant, et qui avait (comme il arrive souvent aux philologues) plus de science que de tact littéraire. Il est même plaisant d'avoir imaginé que Pindare, célébrant Hiéron dans sa deuxième pythique, avait eu la délicatesse d'insinuer par voie d'allusion que son héros avait convoité sa belle-sœur et voulu tuer son frère. M. Ch. modernise peut-être trop Pindare, en disant (p. 360) « qu'il a la » soif de l'idéal et le tourment de l'infini. » Les Grecs n'ont jamais eu le sentiment de l'*infini*; les philosophes, Platon, Aristote, considèrent même l'infini comme l'imparfait : ce qui est très-caractéristique de l'esprit grec. M. Ch. rabat du reste avec raison des exagérations récemment émises sur la morale de Pindare. Il fait remarquer très-bien que si sa morale est pure, elle est loin d'être austère, et que Pindare n'aimait pas moins la richesse et le plaisir que la gloire, la sagesse et la vertu. Toute cette étude me semble excellente et donne l'idée la plus avantageuse de la science et de la justesse d'esprit de M. Chassang.

Charles THUROT.

205. — **Gwerziou Breiz-Izel.** — Chants populaires de la Basse-Bretagne, recueillis et traduits par F. M. Luzel. — Gwerziou, premier volume. Paris, Franck, 1868. In-8°, vj-559 pages. — Prix : 8 fr.

La poésie populaire de la Bretagne armoricaine a été jusqu'à présent dramatique ou lyrique. Sous ces deux formes elle est encore fort mal connue. Il a été publié dans notre siècle cinq mystères bretons [1], mais le département des manuscrits de la Bibliothèque impériale en possède treize qui sont inédits [2]; M. Luzel dans la préface de *Sainte Tryphine* en cite vingt-six autres [3], dont quatre, imprimés dans la première moitié du XVI° siècle, sont plus rares que les manuscrits [4], et dont le reste n'a jamais vu le jour. Cela fait un total de quarante-quatre mystères, dont trente-neuf peuvent être considérés comme inédits. La poésie lyrique bretonne n'est guère mieux connue. Elle se divise suivant l'usage traditionnel du pays en trois catégories : 1° les pièces qui contiennent le récit d'un événement réel ou imaginaire : on les désigne par le terme générique de *gwerz*, au pluriel *gwerziou*, c'est la forme bretonne du latin *versus;* 2° les pièces dont l'auteur ne s'est pas proposé pour but de conserver le souvenir d'un fait historique ou fabuleux, c'est-à-dire les chansons d'amour, les chansons satyriques, les rondes, etc., tout cela est ce qu'on appelle en Bretagne *sone*, au pluriel *soniou*, substantif identique au latin *sonus* et au français « son »; 3° les chants religieux, *kantikou :* jusqu'à l'apparition du *Barzaz Breiz*, les seules collections de poésies lyriques bretonnes qui eussent été publiées appartenaient, si nous sommes bien informé, à cette dernière classe. Le recueil de M. de La Villemarqué était destiné à faire connaître au public lettré ces trois genres, mais principalement les deux premiers. Il est en conséquence divisé en trois parties d'inégale étendue. La première : chants mythologiques, héroïques, historiques et ballades, c'est-à-dire *gwerziou*, contient dans la dernière édition trente-deux pièces [5]; dans la

1. *La Vie de sainte Nonne*, publiée par Le Gonidec et l'abbé Sionnet, *Sainte Tryphine*, par MM. Luzel et Henry, *Le grand mystère de Jésus*, par M. de La Villemarqué, sont connus de tous les hommes qui s'occupent d'études celtiques. On parle moins de *Saint Guillaume, comte de Poitou* et des *Quatre Fils Aymon*, édités à Morlaix, l'un en 1815, l'autre en 1818. Ces deux mystères ont été cependant analysés par E. Souvestre, *Les derniers Bretons*, éd. de 1866, II, 1-25, 38-56.

2. 1° La Création; 2° Saint Jean-Baptiste; 3° Sainte Anne; 4° La Naissance de l'Enfant Jésus; 5° L'Enfant prodigue; 6° Saint Laurent; 7° Saint Crépin et saint Crépinien; 8° Geneviève de Brabant; 9° Saint Martin; 10° Eulogius; 11° Louis Ennius ou le purgatoire de saint Patrice; 12° Sainte Hélène; 13° Jacob et ses fils. Quelques vers de cette dernière pièce ont été traduits par E. Souvestre, *Les derniers Bretons*, éd. de 1866, t. I, p. 235-236.

3. 1° Le Jugement dernier; 2° Moïse; 3° Saint Pierre et saint Paul; 4° Saint Gwenolé; 5° Saint Garan (analysé par M. Luzel, *Gwerziou*, p. 104); 6° Saint Clément et saint Denis; 7° Sainte Cécile; 8° La destruction de Jérusalem par Titus, 9° Robert le Diable; 10° Les douze pairs de France; 11° Meurlagez (carnaval-farce); 12° Le comte de Goelo; 13° Huon de Bordeaux; 14° Orlon et Valentin; 15° Saint-Gildas; 16° Saint Mélars, prince de Bretagne; 17° Louis le Jeune; 18° Pierre de Provence; 19° Le Sacrifice d'Abraham; 20° La Vie de saint Alexis; 21° Le martyre de sainte Julienne; 22° Marie Stuart; 23° Le mont du Calvaire; 24° La Vie de l'homme; 25° La mort de la Vierge; 26° La Vie de sainte Barbe.

4. Ce sont les derniers mentionnés dans la note précédente.

5. En y comprenant la complainte de la dame de Nizon, rejetée dans l'appendice.

seconde : chants de fête et chants d'amour, c'est-à-dire *soniou*, il y a neuf pièces; enfin dans la troisième : légendes et chants religieux, *kantikou*, on en compte sept, mais les trois premières de ces pièces pourraient aussi bien être classées dans la première partie.

Laissant de côté les cantiques dont M. l'abbé Henry a publié il y a peu d'années un excellent recueil, M. Luzel s'est occupé depuis longtemps de recueillir une collection aussi complète que possible de *gwerziou* et de *soniou*. Ce sont les *gwerziou* qui ont principalement attiré son attention. Il en a réuni cent seize, dont cinquante-neuf, soit environ moitié, sont contenus dans le volume que nous avons sous les yeux, c'est quatorze pièces de plus que n'en contient la dernière édition du *Barzaz-Breiz* où l'on trouve en tout quarante-cinq pièces, vingt-sept pièces de plus que n'en renferme la partie de cet ouvrage consacrée aux *gwerziou*. M. de La Villemarqué s'est attaché systématiquement à fondre en un seul texte les chants divers où il croyait reconnaître la même composition primitive. M. Luzel donne l'une après l'autre les versions différentes : de cinq pièces il a publié trois versions, de vingt-une il nous en offre deux. D'autre part, une seule des chansons qu'il a rassemblées dans ce volume paraît appartenir à la catégorie de ces pastiches récents, étrangers à la poésie populaire, qui sont si communs en Bretagne, et que malheureusement M. de La Villemarqué semble avoir confondus quelquefois avec les chansons réellement chantées par les paysans. C'est la pièce intitulée « les Loups de mer » *ar Bleizdi mor*, qui provient de la collection de feu M. de Penguern. M. Luzel qui l'avait un instant crue authentique a reconnu dans une note (p. 72) qu'elle était fabriquée.

Quatorze des chansons éditées par M. Luzel paraissent offrir le thème primitif sur lequel ont été brodées autant de petites compositions publiées dans le *Barzaz-Breiz* (6e édition). Ce sont :

1° Jeanne Le Guern,	p. 26,	dans le *Barzaz-Breiz*:		La fiancée de Satan,	p. 156.
2° Jeanne la sorcière,	p. 50	—	—	Héloïse et Abailard,	p. 135.
3° Les deux Frères,	p. 196	—	—	L'épouse du Croisé,	p. 146.
4° Anne Cozic, Françoise Cozic et M. de La Villeblanche,	p. 218 ss.	—	—	Notre-Dame du Folgoat,	p. 272.
5° Les deux moines et la jeune fille,	p. 272	—	—	Les trois moines rouges,	p. 184.
6° Les Aubrays,	p. 286 ss.	—	—	Lez Breiz,	p. 79.
7° Rozmelchon,	p. 308	—	—	La filleule de Duguesclin,	p. 212.
8° Jannik le bon garçon,	p. 354	—	—	Le vassal de Duguesclin,	p. 221.
9° Sylvestrik,	p. 358	—	—	Le retour d'Angleterre,	p. 141.
10° Renée Le Glaz,	p. 394	—	—	Azénor la Pâle,	p. 242.
11° Jeanne Le Ludec, Jeanne Le Marec,	p. 408 p. 418	—	—	Geneviève de Rustéfan,	p. 266
12° Le comte des Chapelles,	p. 456	—	—	Le page de Louis XIII,	p. 301.
13° La peste d'Elliant,	p. 496	—	—	La peste d'Elliant,	p. 52.
14° La marquise Degangé,	p. 500	—	—	Le clerc de Rohan,	p. 173.

Le « seigneur Nann » (Luzel, p. 4, *Barzaz-Breiz*, p. 25) et « les Nains » (Luzel, p. 134, *Barzaz-Breiz*, p. 35) semblent avoir été moins altérés dans les éditions données par M. de La Villemarqué, mais M. L. accompagne la seconde de ces pièces d'une note qui établit que, si le peuple la chante, c'est depuis un très-petit nombre d'années et que par conséquent elle manque de l'intérêt mythologique qu'on pourrait lui attribuer.

La traduction que M. L. a jointe à son texte est fidèle autant que je puis en juger. Je signalerai cependant aux vers 22 et 23 de la page 106 le mot *noblanz* rendu, en regard, par « noblesse » et qui évidemment signifie ici « château, » comme au vers 22 de la page 236. M. L. s'est attaché à traduire vers par vers, travail pénible mais qui devra rendre de grands services : tout lecteur connaissant les premiers éléments de la langue bretonne pourra sans effort comprendre le texte original en s'aidant du français qui est en regard. Nous avons quelquefois regretté cependant que le breton ne fût pas rendu plus littéralement. Voici un exemple :

Ema Henori 'n hi gwele	Henori est sur son lit;
Na gave den hi c'honsolje (*bis*)	Et personne ne la console (*bis*)
Met hi[1] zad roue, hennes' ree (p. 162).	Si ce n'est son père le roi : celui-là le fait.

On serrerait de plus près le breton, ce nous semble, en disant :

Henori est dans son lit;
Elle ne trouvait personne qui la consolât (*bis*),
Sinon son père le roi : celui-là le faisait (cf. p. 96, v. 31, 32).

Il y a deux variantes de « Renée Le Glaz » que la traduction ne fait pas assez sentir : *Tapout he benn war hi barlenn* (p. 398 v. 13) « Elle met la tête sur » ses genoux. » *Hi lakad hi fenn war he varlenn* (p. 406, v. 1) « Elle mit alors » la tête sur ses genoux. » Dans le premier vers Renée Le Glaz met la tête de son amant sur ses genoux à elle, dans le second elle met sa tête à elle sur les genoux de son mari. Comme elle va mourir de regret d'avoir épousé ce mari, la posture n'est pas sans intérêt.

Mais ces critiques sont d'une importance secondaire. La publication de M. Luzel est certainement une des meilleures dont les langues neo-celtiques modernes aient été l'objet depuis longtemps. Pour ceux qui étudient le breton armoricain au point de vue de l'histoire des langues indo-européennes, elle sera d'une valeur inestimable, en ce qu'elle nous offre cette langue telle qu'elle existe réellement et non remaniée systématiquement suivant les idées que les disciples de Le Gonidec cherchent à faire prévaloir. Quand on trouve un mot dans le livre de M. L. (la pièce *Ar bleizdi mor* mise de côté), on est certain que ce mot n'est pas fabriqué. Et quelquefois c'est un mot qui paraît être resté inconnu à Le Gonidec; tel est *eure*, il a fait, il fit, terme sur lequel avant de terminer nous allons appeler l'attention du lecteur : on le trouve p. 42, v. 17; p. 272, v. 32; p. 368, v. 13; p. 506, v. 5. Il est mentionné sous la forme *eureu* par Grégoire de Rostrenen dans sa *Grammaire française-celtique* [2]. M. Morin a cru y

1. *Ki* est une faute d'impression.
2. Brest, Allain-Le Fournier, l'an III de la République, p. 102.

devoir reconnaître le *ieuru* des inscriptions gauloises [1]; mais c'est inadmissible, car ce mot, dans son état actuel, a perdu une gutturale initiale qu'on trouve dans la langue du commencement du XVIe siècle. Dans le *Grand mystère de Jésus* on lit *guerue*, *guereu*, *gueure*. Ces formes ont été recueillies par M. W. Stokes [2], mais ce savant a confondu sous le titre de présent secondaire trois temps différents : l'imparfait : *gren*, *grae* (c'est le véritable présent secondaire); le conditionnel ou futur secondaire : *grahenn*, *grahemp*; *grahech*; et *guereu*, *guerue*, ou *gueure* qui est la troisième personne du singulier du parfait. *Gren* et *grae* se reconnaissent pour des imparfaits, puisqu'ils ont le suffixe *e*, caractéristique de ce temps. Dans *grahemp*, *grahech*, le suffixe est *he*; or aujourd'hui le futur secondaire ou conditionnel s'obtient en breton par l'emploi de deux suffixes : *fe*, usité dans les dialectes de Léon, de Tréguier et de Cornouailles, est seul employé dans les paradigmes que donne Le Gonidec : dans le dialecte de Vannes *he* est le suffixe préféré [3]; ces deux suffixes servent concurremment à former des futurs secondaires dans le *Grand mystère de Jésus*. Quant à *guereu*, *guerue*, ou *gueure*, *eureu* d'après Grégoire de Rostrenen, *eure* suivant l'orthographe adoptée par M. Luzel, ce n'est ni un imparfait, ni un futur secondaire, le sens exige que nous y reconnaissions soit un parfait, soit un aoriste : ce ne peut être un aoriste, puisque l'aoriste en breton a pour signe distinctif à la troisième personne du singulier le suffixe *az*, c'est donc un parfait, c'est même un parfait à redoublement; je m'explique : la racine du verbe dont il s'agit ici est *var* devenu plus tard *gwar*, puisque *gw* est le son breton du *v* primitif; l'*a* bref qui sépare les deux consonnes de cette racine avait partout disparu dans le paradigme du verbe dès le XVIe siècle; partout le *g* et l'*r* s'y suivent immédiatement, à une exception près, cette exception nous est donnée par la forme qui nous occupe ici : donc dans cette forme la voyelle de la racine *var* était devenue longue [4]. C'est ce qui est arrivé en latin dans un certain nombre d'anciens parfaits : *fūgi* pour *fefūgi*, *vidi* pour *viveidi*, etc. [5]. On sait quelle analogie existe entre les langues celtiques et celles de l'Italie. D'ailleurs la racine *bhu* a donné aussi en breton un parfait qu'on peut comparer à celui de la racine *var*, c'est, à la troisième personne du singulier, *voe* qu'on trouve dans le *Grand mystère de Jésus*, p. 5, v. 6; 15, v. 7, 16, v. 5, 9; p. 19, v. 5, 8; p. 21, v. 4; p. 33, v. 19, etc.; *gueure*, *eure* n'est donc pas une forme unique en breton. Le livre de M. Luzel pourrait donner lieu à bien d'autres observations du même genre.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

1. *L'Armorique au Ve siècle*, p. 39, note.
2. *Beitræge zur vergleichenden Sprachforschung*, V, 354.
3. Guillaume, *Grammaire française bretonne*, p. 62 et suivantes.
4. Autre preuve : la voyelle actuelle est *eu*; Zeuss a reconnu que *eu* est en breton le son de l'*a* long primitif.
5. Schleicher, *Compendium der vergleichenden Sprachforschung*, 2e éd. p. 743.

206. — **Metz, cité épiscopale et impériale** (X^{e}-XVIe siècle). Un épisode de l'histoire du régime municipal dans les villes romanes de l'Empire germanique, par H. Klipffel. Bruxelles, M. Hayez, 1867. In-8°, vj-416 pages.

Le sujet du présent travail, qui remplit un des derniers volumes des *Mémoires de l'Académie royale de Belgique,* a le mérite de la nouveauté. C'est la première fois que l'on traite, non-seulement en France mais aussi en Allemagne, d'une façon scientifique et détaillée l'histoire du développement politique d'une de ces villes de langue française que les circonstances ont rattachées pendant des siècles à l'empire germanique. Mais ce mérite de la nouveauté n'est pas le seul que M. Klipffel soit en droit de réclamer pour son étude. S'il a su largement profiter des documents inédits qui se trouvaient à Metz et nous initier ainsi à une foule de détails curieux, inconnus jusqu'ici, il est également au courant des travaux parus chez nos voisins sur son sujet; il a étendu ses recherches au-delà du cercle restreint d'une seule cité et les nombreux rapprochements qu'on rencontre presque à chaque page de son livre, nous prouvent qu'il aime à comparer les faits entre eux pour en tirer des applications générales. C'est par suite de ces études générales que M. K. énonce en tête de son ouvrage une vérité aussi incontestable qu'elle est encore contestée chez nous, lorsqu'il déclare que « abs» traction faite de quelques souvenirs romains, le mouvement communal en » France a une origine purement germanique. » Il faut lui savoir gré d'avoir énergiquement combattu la vieille théorie des municipes romains, persistant à travers toutes les invasions barbares et se transformant en communes au moyen-âge, si souvent encore proclamée par nos historiens.

Nous n'avons pas l'intention de suivre notre auteur dans les détails de son volumineux ouvrage, et nous nous contenterons d'esquisser à grands traits les divisions générales du sujet. M. K., sans s'arrêter aux origines fabuleuses de Metz, commence son récit au xe siècle, alors que le pouvoir épiscopal domine la cité et que les premiers germes des futures libertés municipales commencent humblement à percer. Du xiie au xiiie siècle nous assistons à l'affaiblissement progressif et à l'anéantissement de la domination des évêques et à la constitution de la commune messinoise. Puis se forment les *Paraiges* ou groupes des plus anciennes familles libres de la cité, qui, rattachées entre elles par les liens du sang, la situation topographique et les intérêts politiques, formeront bientôt un patriciat puissant et représenteront seuls la ville de Metz, supprimant les diverses fonctions politiques des représentants des corporations d'arts et métiers, qu'ils écartent complètement de la vie publique [1]. C'est précisément le contraire de ce qui arriva vers la même époque (milieu du xive siècle) dans la plupart des autres villes impériales où les *tribus* d'artisans et de commerçants détruisirent l'omnipotence patricienne et prirent pour elles la plus belle part du gouvernement.

Le second livre de l'ouvrage nous retrace les institutions politiques et sociales

1. A côté des cinq paraiges on trouve bien le *commun,* comme sixième catégorie des citoyens actifs de la ville; mais il ne faut pas se laisser abuser par un mot et croire que ce *commun* c'était le peuple : c'était une dernière classe de privilégiés.

de la cité messine depuis le XIIIe siècle jusqu'en 1552. M. K. y passe en revue les différentes magistratures, le Grand-Conseil, le Maître-Échevin, les treize comtes-jurés des paroisses, les *ewardours* ou « éphores de la cité placés auprès » des magistrats ordinaires avec mission de surveiller l'ensemble du gouverne- » ment », les *wardours des arches* ou *amans,* tabellions et notaires. etc., etc. Nous apprenons à connaître les différentes *septeries* (commissions de sept membres choisis dans les paraiges) commises au département de la guerre, des ponts, de la monnaie, etc. L'organisation des finances et de l'assistance publique, l'activité industrielle, commerciale et littéraire de Metz, le rôle qu'y jouait le clergé, et d'autres questions encore sont traitées en détail dans les chapitres suivants. L'un des plus curieux est celui qui traite des rapports de la ville et de l'empire, rapports purement nominaux, dans les derniers siècles surtout. Metz avait la prétention d'être une république indépendante et n'envoyait presque jamais ses députés aux diètes de l'empire, ne reconnaissait point l'autorité judiciaire suprême de la Chambre impériale de Spire et ne payait aucun subside, à quelque titre que ce fut. La situation étant telle, on ne saurait s'étonner du peu de sympathies de l'empire pour la ville et l'on comprend, malgré les doléances de notre auteur, qu'il ait laissé « ce noble peuple se débattre vainement entre la ruine » et la mort. » Que ce soit par la plus noire trahison que la ville ait été livrée aux Français le 9 avril 1552, cela est incontestable et les moyens employés des deux parts furent très-peu honorables; mais d'autre part au moment de sa chute, Metz n'avait plus aucune force matérielle ni aucune énergie morale; dès 1527 les cinq paraiges réunis ne comptaient plus que *vingt-six* membres actifs et le peu de forces que possédait encore la petite république s'était usé dans les luttes religieuses intestines qui suivirent la Réforme. Un pareil état de choses ne pouvait durer à la longue; la ville devait nécessairement ou bien se rattacher plus solidement au grand corps germanique — tentative bien difficile dans l'état de choses que présentait alors l'empire, — ou bien se réunir à la France dont la rapprochaient la langue et la situation géographique. Tel est le contenu de l'ouvrage de M. K.

Après les éloges très-sincères et très-mérités que nous lui avons donnés, nous nous sentons plus à l'aise pour ajouter encore quelques critiques. Le volume s'ouvre par une liste des « Documents et ouvrages consultés. » Nous ne parlons pas ici des manuscrits; nous ne nous arrêterons pas non plus à remarquer que dans ce catalogue figure plus d'un ouvrage que l'auteur ne cite nulle part, car nous craindrions de nous être trompé, mais nous ferons observer à M. K., qui connaît si bien la science allemande, que sa manière de citer n'est rien moins que scientifique. Quel est le Français qui saura de quel ouvrage il s'agit et où il doit le chercher, quand il lira dans ce catalogue : *Pez*, *Anecdota* ou *Annales ordinis Prædicatorum* sans autre indication? C'est un abus, quand on prétend avoir utilisé les *Acta Sanctorum* pour l'histoire constitutionnelle de Metz, de ne pas indiquer au moins le volume où se trouvent ces renseignements, que je n'ai pu d'ailleurs retrouver dans le corps de l'ouvrage. — P. 14, il m'est impossible de comprendre pourquoi les donations de Charlemagne et de Louis-le-Débon-

naire « doivent être admises » quand l'auteur nous dit lui-même qu'il « ne faut » pas accorder la moindre authenticité aux titres visés par les diplômes d'Henri III » d'Allemagne » qui seuls rappellent ces faits. C'est une monstruosité aux yeux de la critique historique que de prétendre que « la valeur des faits énoncés se trouve » entièrement indépendante des diplômes eux-mêmes » qui seuls les énoncent. — P. 44. Grégoire VII était « un puissant génie politique ; » je suis d'accord là-dessus avec M. K.; je cesse de l'être quand il l'appelle encore « un enthou-» siaste religieux et un démagogue. » Jamais homme ne fut plus positif et plus froid dans ses calculs, et n'eut autant de dédain pour les mouvements des masses, qu'il laissait s'agiter en sa faveur, sans aucunement les exciter à la lutte. Il subit leur concours mais ne le chercha jamais. — P. 49. L'auteur suppose qu'il y eut des consuls en Italie avant 1117; il y en eut en effet dès 1087 à Pise et dès 1098 à Gènes [1]. — P. 62. Le messager de l'empereur Frédéric ne s'appelle pas Werner de Bonlant, mais de Bolanden; sur tout ce paragraphe nous recommandons à M. K. le livre de Scheffer-Boichorst sur les dernières années de Frédéric Barberousse. — P. 183. M. K. nomme dans une seule phrase « les *Heimburger* de Mayence, Spire, Strasbourg et Worms. » On ne saurait ainsi identifier les *heimburger* de ces différentes villes, le nom y ayant des significations très-différentes, celles de capitaine, juge, héraut, etc. [2]. — P. 379. La date de 1356 est sans doute une faute d'impression pour 1556. — Nous bornerons nos critiques à ces quelques remarques et nous engagerons en terminant M. K. à ne pas tant s'irriter contre « les détracteurs qui l'ont platement dénigré. » A quoi bon communiquer au public des récriminations semblables et montrer tant de susceptibilité rétrospective ? Cela ne détruit pas les critiques sérieuses, et le temps fait justice des mauvaises sans que les auteurs aient besoin de s'échauffer à ce sujet. M. Klipffel pourra d'autant plus facilement supporter celles qu'on adressera peut-être au présent ouvrage qu'elles ne sauraient affecter l'ensemble de son excellent travail et qu'elles seront largement compensées par les éloges qu'il moissonnera tant chez nous que chez les savants d'outre-Rhin.

ROD. REUSS.

---

207. — **Amateurs d'art et collectionneurs manceaux du XVIIe siècle.** Les frères Fréart de Chantelou, par Henri CHARDON. Le Mans, Ed. Monnoyer, 1867. Gr. in-8°, 202 p.

Le nom des frères de Chantelou est célèbre dans l'histoire de l'art. L'amitié du Poussin a sauvé leur mémoire de l'oubli bien mieux que la publication de certains ouvrages d'art, par un des trois frères, M. de Chambray. Longtemps on a répété le nom des Chantelou, on a rappelé leur liaison avec le grand artiste français sans chercher à en savoir davantage sur leur personne et leur existence. Peu à peu l'obscurité se fait sur leur famille et sur leur vie, et on ignore même à quelle province ils appartiennent. M. Quatremère de Quincy, dans les notes de son

1. Pawinsky, *Zur Entstehungsgeschichte d. Consulats*, p. 40.
2. Scherz, *Glossarium germanicum medii ævi*, t. I, p. 638.

édition des lettres de Nic. Poussin, les dit originaires de Picardie. Cette erreur s'accrédite et se trouve bientôt compliquée dans la biographie Michaud qui, entraînée sans doute par l'analogie des noms, fait naître M. de Chambray à Cambray. Singulière méprise qui pouvait se perpétuer si un esprit plus scrupuleux n'eût été mis en éveil par cette bizarre coïncidence.

Le premier, M. de Chennevières rattache la famille de Chantelou à la province du Maine. Dans son troisième volume sur les peintres provinciaux de l'ancienne France, il groupe toutes les conjectures en faveur de son opinion; mais il se défie encore de lui-même, en l'absence de preuves authentiques, et il conclut par cette phrase dubitative : « Une telle famille serait l'une des plus » belles illustrations du Maine. »

Ces preuves authentiques dont l'absence empêchait M. de Chennevières de se montrer plus hardi, M. Chardon nous les apporte et son livre écarte les dernières incertitudes sur l'origine, la famille et la biographie des trois frères Fréart de Chantelou. Fils d'un grand prévôt du Maine, les trois frères étaient presque du même âge. Leurs actes de naissance font foi qu'ils naquirent, le premier, nommé Jean, en 1604, le second, Roland, connu plus communément sous le nom de de Chambray, en 1605, et le dernier, celui peut-être des trois qui eut le plus de goût et d'intelligence pour les beaux-arts, Paul Fréart de Chantelou, en 1609.

Nous ne suivrons pas avec M. Chardon, M. de Chambray et Paul Fréart dans toutes leurs pérégrinations en Italie, dans tous leurs emplois à la cour pendant le règne de Richelieu. Leur frère aîné, Jean, né probablement avec une humeur plus tranquille, ne quitta guère le Mans où il occupait une position assez élevée comme membre de l'élection du Maine. Après la chute de M. de Noyers, ministre de Richelieu, son protecteur, il vint se fixer pour le reste de ses jours dans sa ville natale où le retenait d'ailleurs une famille nombreuse. Ses deux frères cadets se résignèrent moins facilement à la vie de province. Liés avec les plus grands artistes de leur temps, avec Claude Lorrain, avec Stella, avec Poussin, versés dans la connaissance des lois de l'art, dont l'étude commençait à régner alors un peu despotiquement, connus et estimés de plusieurs grands personnages qui eurent à cette époque une autorité souveraine dans le domaine des arts, de M. de Noyers, notamment, ce surintendant des fortifications, devenu surintendant des bâtiments, ce ministre bien inspiré un jour, qui voulut confier à Poussin l'exécution de la galerie du Louvre, Roland et Paul Fréart ont exercé sur l'art français à une époque décisive une influence qu'il est utile et juste de rappeler. Leur nom est attaché à deux des circonstances les plus importantes de l'histoire de l'art français au XVIIe siècle. Ils furent chargés, comme les plus dignes et les plus capables, de mener à bonne fin cette négociation, d'aller solliciter le Poussin à prendre la direction des travaux de la grande galerie du Louvre. Leur ambassade eut d'abord un plein succès; ils ramenèrent à Paris le grand artiste et il ne tint pas à eux qu'il n'achevât l'entreprise qu'ils avaient si heureusement entamée.

Plus tard, quand Colbert reprit le projet que la chute de M. de Noyers avait fait échouer, quand il voulut à son tour terminer le Louvre, quand il appela Le

Bernin en France, ce fut Paul Fréart de Chantelou qui fut choisi pour accompagner partout le grand artiste italien durant son séjour à Paris. On sait même qu'il écrivit une relation des faits et gestes du Bernin pendant cette période; malheureusement ce curieux journal, signalé par d'anciens écrivains, s'est égaré au commencement de ce siècle et, malgré toutes ses recherches, M. de Chennevières n'a pu le retrouver.

On sait que la suite des Sept Sacrements qui est aujourd'hui en Angleterre dans la collection de Bridgewater appartenant à lord Ellesmere, fut peinte pour Paul Fréart de Chantelou qui lui a donné son nom; car on l'appelle la suite de Chantelou. Les lettres du Poussin ont conservé les détails les plus précis sur l'exécution et la date de ces peintures; c'était jadis la circonstance la mieux connue, ou plutôt la seule connue, de la vie de Paul Fréart. Sans l'omettre tout à fait, M. Ch. ne s'y est pas appesanti et il a eu raison de renvoyer sur ce point au travail très-étendu de M. de Chennevières. Il était en effet plus utile d'insister davantage sur les points encore obscurs de la biographie de ses héros, sur leur situation à la cour de Louis XIII, du temps de M. de Noyers, sur leur influence dans l'administration des beaux-arts à cette époque, sur leurs bouderies lors de la Fronde, sur les ouvrages de M. de Chambray, sur l'importance que Paul Fréart obtint encore comme connaisseur sous le ministère de Colbert, sur tous ces points enfin qui font revivre sous nos yeux les amis du Poussin et permettront d'expliquer désormais plusieurs passages de sa correspondance jusqu'ici incompréhensibles. Que M. de Chennevières se décide enfin à donner cette édition des lettres du Poussin depuis si longtemps promise, ou qu'un autre amateur se charge de cette tâche à la fois si honorable et si utile, celui qui l'entreprendra, quel qu'il soit, ne pourra se passer du livre de M. Chardon. Tout ce qui concerne la famille des Chantelou s'y trouve et désormais on ne pourra ajouter que bien peu de chose à ces renseignements biographiques.

M. Ch. nous donne en passant plusieurs documents précieux sur des personnages importants qui appartiennent aussi par leur origine à la province du Maine, entre autres sur M. de Charmois, ce premier protecteur de l'Académie de peinture et de sculpture, né au Mans le 2 juin 1609, et mort dans sa ville natale le 8 novembre 1661. Nous regrettons que M. Ch. n'ait pas accompagné son livre d'une table alphabétique; c'est le complément indispensable de tous les livres de cette nature. Un appendice nous donne l'énumération rapide des autres amateurs manceaux du XVIIe siècle. Cet abrégé suffit à montrer qu'à cette époque il y avait peu de provinces en France où le culte des arts fût aussi répandu que dans le Maine.

M. Ch. nous fait espérer un nouveau travail sur les artistes manceaux du XVIIe s. Il se place ainsi parmi les laborieux chercheurs qui ont entrepris de faire sortir nos pauvres artistes provinciaux d'un injuste oubli. Sans doute si presque tous sont intéressants au point de vue de l'histoire locale, il en est bien peu qui mériteraient de prendre place dans une histoire générale de l'art; mais, comme le dit excellemment M. Ch., « la province doit être reconnaissante envers ses grands » hommes, et pour ne pas déchoir, il lui faut entretenir le culte de leur souve-

» nir; c'est une dette dont le paiement lui portera, certes, bonheur. On parle » aujourd'hui beaucoup de décentralisation, le meilleur moyen de l'opérer n'est-» ce pas de réveiller la mémoire des anciennes gloires provinciales, qui en feront » germer de nouvelles pour rendre dans nos provinces l'avenir digne du passé. » Voilà certes de généreuses paroles auxquelles nous applaudissons tous de grand cœur. Le soin, la compétence que l'auteur a montrés dans sa monographie des Chantelou, donnent à son travail un véritable intérêt. Si sa prédilection pour ses héros l'entraîne parfois à une certaine partialité en faveur de certains personnages qui furent leurs amis et leurs bienfaiteurs, tels que ce M. de Noyers dont nous avons parlé, ce sont là taches légères et péchés véniels pour un auteur. Nous pardonnons facilement cette indulgence à l'historien des Chantelou, d'autant plus qu'il ne la porte pas à l'excès et sait au besoin se montrer sévère pour les idées esthétiques un peu étroites et trop absolues de M. de Chambray.

Malgré des phrases trop longues, le style ne laisserait rien à désirer, n'étaient quelques images un peu cherchées, comme celle-ci : « cette mine si riche dont » M. Cousin a tiré tant de diamants qu'il a su rendre plus brillants encore en les » enchâssant dans son beau style. » Mais ne nous montrons pas trop difficiles; souhaitons plutôt que tous les livres qui nous arrivent de province soient écrits avec le même soin et la même tenue. Demandons enfin à M. Chardon de ne pas oublier d'ajouter au travail qu'il nous promet sur les artistes manceaux, cette table alphabétique si utile aux chercheurs, que nous regrettons de ne point trouver ici.

J.-J. GUIFFREY.

---

208. — **Deux Sotties jouées à Genève,** l'une en 1523 sur la place du Molard, l'autre en 1524 en la Justice. Avec une notice par F. N. LE ROY. Genève, J. Gay et fils, 1868. In-18, x-45 pages.

Cet opuscule fait partie d'une série de raretés bibliographiques et curieuses qui sont tirées à 100 exemplaires seulement, plus 2 sur peau vélin, et qui rapidement placées parmi des souscripteurs empressés, sont fort peu connues du public. Il n'est donc point superflu d'en dire quelques mots. Les deux *sotties* en question furent composées par des auteurs restés inconnus et représentées en 1508; elles firent partie des fêtes qui célébrèrent l'entrée à Genève de la fille du roi de Portugal, Béatrix, devenue l'épouse du duc de Savoie. Mais ce ne fut que quelque temps après qu'elles furent imprimées; on en connaît deux éditions anciennes, l'une sans indication, l'autre avec le nom de *Lyon, P. Rigaud,* sur le titre; mais l'une et l'autre seraient inutilement demandées dans les collections les plus riches. Le bibliophile Caron, un des premiers qui aient donné l'exemple de ces réimpressions devenues nombreuses depuis une trentaine d'années, les comprit dans la *Collection de divers ouvrages anciens* qu'il mit au jour vers 1802, mais en les limitant à une cinquantaine d'exemplaires; il était donc à peu près impossible de se procurer ces curieux échantillons des débuts de l'art dramatique en langue française. Le nom de *Sottie,* qui se retrouve dans les œuvres de Pierre Gringore, vient, on le sait, de ce que la sottise (une folie

raisonneuse, assez semblable aux fous qui faisaient alors partie de la suite des rois) jouait un grand rôle dans ces compositions satiriques. Le *sot*, le *fol*, avait le droit de dire, sans tirer à conséquence, bien des hardiesses qu'on n'aurait point tolérées dans la bouche d'un homme sérieux. *Folie* est un des cinq personnages de la *sottie* de 1523; *Grand-Mère Sotte* est un des dix qui figurent dans la sottie de 1524; les autres sont le prebstre, le medecin, le conseiller, l'orpheuvre, le bonnetier, le cousturier, le savetier, le cuisinier, le monde. Il ne faut pas chercher dans ces productions une intrigue suivie; ce sont des scènes épisodiques et décousues où un esprit très-net d'opposition se montre sans détour; c'est ainsi que le médecin dit au monde :

Monde, tu ne te troubles pas
De voyr ces larrons attrapars
Vendre et acheter benefices,
Les enfans es bras des nourrices
Estre Abbez, Evesques, Prieurs,
Tuer les gens pour leur plaisir,
Jouer le leur, l'aultruy saysir,
Donner aux flatteurs audience,
Faire la guerre à tout outrance
Pour un rien entre les chrestiens,
Si bien les astrologiens
Ont dict que tu auras pour maulx
Tu n'en doys pas estre esbahy.

---

209. — **Genève et les rives du Léman,** par Rodolphe Rey. Paris, librairie Internationale, 1868. In-12, 443 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Il serait difficile de dire à quel genre littéraire ce livre appartient. D'abord c'est une sorte de guide de l'étranger; la description de Genève et de ses campagnes, du lac Léman et de ses rives, y tient en effet une grande place. Ensuite c'est une histoire de Genève et du pays de Vaud, histoire politique, littéraire et artistique à la fois. Enfin, et c'est là peut-être le but principal de l'auteur, c'est un plaidoyer en faveur de l'annexion du canton de Vaud à Genève (voy. surtout p. 343, note 1); cette ville nous est présentée comme « le dernier effort de la » civilisation suisse... comme le lieu où les traditions de liberté helvétique ont » trouvé leur formule, etc., etc. » Nous n'avons ni la place, ni le droit de discuter ces questions de clocher.

Les descriptions sont un peu trop forcées en couleur; les épithètes, souvent d'ailleurs exagérées ou fausses, fatiguent le lecteur par leur retour régulier. Nous avouons n'avoir jamais vu le mont Jorat surplomber au dessus des eaux (p. 360). Le style est des plus singuliers; l'auteur ignore sans doute le sens de plusieurs mots qu'il emploie avec prédilection; ainsi le mot *fruste* est pris (entre autres p. 57 et 383 : *Tous les enfants de la Suisse n'en ont pas la fruste énergie. — Ses mœurs sont frustes.*) pour un synonyme d'antique ou de rude. Qu'est-ce donc que « sauveter des vaches qui se sont mises à mal » (p. 387)?

Quant aux renseignements historiques, sans avoir rien de bien nouveau,

ils peuvent être utiles aux personnes qui, voulant voyager sur les bords du Léman, désirent connaître à l'avance les faits les plus essentiels des annales de ce pays[1]. On doit reconnaître que l'auteur fait preuve en général d'un esprit très-large, sans préjugé d'aucune sorte. Il raconte avec impartialité les événements politiques même les plus récents. On regrette seulement les sorties par trop virulentes contre les catholiques; la forme nuit ici à l'effet d'une idée souvent juste. Tel qu'il est, ce livre n'est pas dépourvu d'intérêt et d'utilité. On y trouve des détails curieux sur les hommes de talent ou de mérite qui ont été plus nombreux qu'on ne se l'imagine généralement dans les petites républiques du Léman. On peut constater qu'il y a dans ces contrées, essentiellement agricoles, une puissante vie intellectuelle et même un grand sentiment artistique, comme le prouve entre autres la célèbre *fête des vignerons* de Vevey (p. 366).

Parfois M. Rey réussit assez bien la peinture des caractères locaux. Ainsi il fait observer avec raison que les lettrés genevois tirent de fortes récoltes d'un petit fonds; nous espérons que son volume ne fera pas exception à la règle.

R. G.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

ASCHBACH, Roswitha u. Conrad Celtes. 2e édit. (Vienne, Braumüller). — CHABANEAU, Histoire et théorie de la conjugaison française (Franck). — FROSTERUS, Les insurgés protestants sous Louis XIV (Reinwald). — GUTSCHMID, De temporum notis quibus Eusebius utitur (Kiel, Schwer). — HERTZ, Ramentorum Gellianorum mantissa; Le même, A. Gellii quæ ad ius pertinent capita quattuor (Breslau, Progr. univ.). — KUGLER, BURCKHARDT et LÜBKE, Geschichte der Baukunst (Stuttgart, Ebner et Seubert). — LIPSIUS, Die Papstverzeichnisse des Eusebios (Kiel, Schwer). — LOTZE, Geschichte der Æsthetik in Deutschland (Munich, Cotta). — RABELAIS, Œuvres p. p. Marty-Laveaux, t. I (Lemerre). — *Scelta di curiosità litterarie,* Libro di novelle antiche p. p. ZAMBRINI (Bologne, Romagnoli). — TISCHENDORF, La Terre-Sainte (Reinwald). — WAAGEN, Die vornehmsten Kunstdenkmæler in Wien (Vienne, Braumüller). — DARIN, Observations sur la syntaxe du verbe dans l'ancien français (Lund, Dissertation acad.). — GŒTHE, Lettres à F. A. Wolf, p. p. M. BERNAYS (Berlin, Reimer). — HARTMANN, Ueber die dialectische Methode (Berlin, Duncker). — KLETTE, Verzeichniss der Briefsammlung Schlegels (Bonn). — LABATUT, La municipalité romaine (Thorn). — LITTRÉ, Dictionnaire, 20e livraison (Hachette). — REUMONT, Geschichte Roms, tome III, 1re partie (Berlin, Decker).

---

1. Les savants feront bien de ne pas prendre à la lettre la métaphore suivante, p. 365: (à Vevey) « l'édifice appelé la *Cour aux Chantres* servit de résidence aux rois de la Bour» gogne transjurane; » l'édifice actuel est tout à fait moderne et il ne reste pas, que nous sachions, de traces de l'ancien.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — 10 Octobre — 1868

Sommaire : 210. Tobler, Bibliographie géographique de la Palestine. — 211. Curtius, Etudes sur la grammaire grecque et latine. — 212. Despois, le Vandalisme révolutionnaire; d'Heilly, Extraction des cercueils royaux de Saint-Denis; Grégoire, Rapports; de Laborde, les Archives de la France pendant la Révolution.

210. — Titus Tobler. **Bibliographia geographica Palaestinae.** *Zünæchst kritische Uebersicht gedruckter und ungedruckter Beschreibungen der Reisen ins Heilige Land.* Leipzig, Hirzel, 1867. In-8°, 266 pages. — Prix : 10 fr. 75.

M. T. Tobler qui a déjà tant fait pour la géographie de la Palestine, et à qui nous sommes redevables en particulier d'excellentes monographies sur Jérusalem et ses environs[1], vient de nous donner un travail que peu de personnes étaient capables d'entreprendre et surtout de mener à bonne fin. La *Bibliographia geographica Palaestinae* n'est pas autre chose qu'un catalogue critique de toutes les publications relatives à la Terre-Sainte. Ce qu'il a fallu de patience, de temps, de soins, de recherches pour arriver à rassembler une telle masse d'indications, ceux-là seuls le sauront qui se sont occupés de travaux bibliographiques. M. Tobler ne s'est pas contenté de copier les titres des livres dans les catalogues des bibliothèques; comme il voulait ajouter à chaque article une appréciation critique, il a eu entre les mains presque tous les ouvrages dont il parle, et a soin de marquer par une étoile ceux — en petit nombre — qu'il n'a pu voir lui-même. Le jugement porté sur chaque relation de voyage en Palestine, bien que nécessairement fort court, est cependant toujours suffisant pour en faire connaître la valeur.

Après avoir énuméré les ouvrages où sont indiquées les sources relatives à la géographie de la Palestine, M. Tobler divise son travail en trois parties : 1° relations de voyages dues à des témoins oculaires; 2° livres dus à des auteurs qui ont écrit sur la Palestine sans avoir visité eux-mêmes le pays; 3° vues et cartes. — La première partie est naturellement de beaucoup la plus longue et la plus importante; elle renferme des notices extrêmement intéressantes sur les relations des pélerins du moyen-âge[2].

M. T. classe par ordre chronologique les auteurs dont il cite les ouvrages, en se basant sur l'année de leur voyage en Palestine. Cette méthode a l'avantage de nous donner en même temps comme une histoire des explorations en Terre-

1. *Bethlehem in Palæstina*, 1849. — *Golgatha, seine Kirchen und Klæster*, 1851. — *Die Siloahquelle und der Œlberg*, 1852. — *Zwei Bücher Topographie von Jerusalem und seinen Umgebungen*, 2 vol., 1853. — *Beitrag zur medizinischen Topographie von Jerusalem*, 1855. Plusieurs autres ouvrages ont encore été le fruit des quatre voyages de M. Tobler en Palestine.
2. M. T. a édité lui-même un certain nombre de ces relations.

Sainte, mais elle ne contribue pas toujours à faciliter les recherches. Un excellent index placé à la fin permet cependant de trouver aisément le titre désiré.

La nouvelle publication de M. Tobler est absolument indispensable à ceux qui s'occupent de la Palestine au point de vue géographique et historique.

A. C.

---

211. — **Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik** herausgegeben von Georg CURTIUS. Erstes Heft. Leipzig, Hirzel, 1868. In-8°, x-261 p. — Prix : 5 fr. 35.

M. G. Curtius a formé le projet de publier par cahiers une suite de dissertations de candidats au doctorat près de la Faculté de philosophie de l'Université de Leipzig, qui traitent des points de grammaire grecque et latine en unissant, comme leur maître, les méthodes de la grammaire comparée à celles de la philologie classique. Le premier cahier de cette publication contient trois dissertations suivies de mélanges de M. Curtius lui-même.

De Patronymicorum graecorum formatione scripsit Constantinus Th. ANGERMANN (pp. 1-61). — M. Angermann divise les noms patronymiques en trois classes, ceux qui sont formés avec le suffixe δα, ceux qui sont formés avec le suffixe ιδ et ιαδ, ceux qui se terminent en ιων, ιωνη, ινη. Il donne, d'une manière qui semble précise, exacte et complète, les règles de leur formation. Les détails dans lesquels il entre sur la formation des noms patronymiques chez les poètes sont très-instructifs; on voit quelle influence les exigences de la métrique ont exercée sur la langue poétique : fait qu'il ne faut jamais perdre de vue quand on étudie la langue et le style d'Homère. Un autre fait très-important au point de vue de la linguistique, c'est l'empire de l'analogie, qui engage souvent l'usage dans une voie fausse. Ainsi les noms en ας et en ης (génitif ου) formaient régulièrement leurs patronymiques en άδης, comme Ἱπποτάδης; mais, comme le fait remarquer M. A. (p. 12), le grand nombre des patronymiques en ιδης avait induit à former Ἀρσακίδαι d'Ἀρσάκης, Ἀναξαγορίδαι, Διαγορίδαι de Ἀναξαγόρας, Διαγόρας.

De Adverbiis graecis scripsit Eugenius FROHWEIN (pp. 65-132). — M. Frohwein traite de la formation des adverbes grecs en partant du principe connu que les adverbes grecs et latins sont des noms immobilisés à un certain cas. Je ne sais comment M. F. appliquera ce principe à certaines classes d'adverbes, qui ne paraissent guères s'y prêter; car il ne traite que des adverbes en ως et en ω, qu'il considère, avec Bopp et les autres linguistes, comme des ablatifs, et des adverbes en δην, δον, δα qu'il considère comme des accusatifs féminins, masculins et neutres. Il donne une statistique très-étendue des adverbes en ως formés du participe et des comparatifs en ως; il énumère tous les adverbes en δην, δον, δα. Rien n'est plus utile et plus propre à faire avancer la science que ces statistiques si ingrates et si laborieuses à dresser. Je ne trouve d'objections à faire à M. F. que sur un petit nombre de points. P. 68. Il n'aurait pas dû citer la syntaxe de Planude (publiée par Bachmann, *Anecdota graeca*, II, 105 et suiv.) comme un ouvrage appartenant à la tradition grammaticale des Grecs : c'est une traduction d'une partie du XVII[e] livre de Priscien, comme je l'ai établi (*Revue archéologique*,

1864, p. 269). Planude a commencé sa traduction à « *quemadmodum litterae » apte coeuntes* » (éd. Herz, 108, 9), et elle se termine avec le § 122 (170, 27). La traduction a été faite sur un manuscrit peu ancien; car il a traduit (108, 9-13) l'interpolation « et si semel..... est dictum » (111, 9-11). Ce qui est curieux, c'est que ce livre de Priscien est traduit d'Apollonius, dont l'ouvrage était sans doute tombé en désuétude du temps de Planude. — P. 69. M. F. adopte l'interprétation donnée par K. E. A. Schmidt (*Beitræge zur Geschichte der Grammatik*, p. 419) à ἐπίρρημα; ce serait un mot formé de ἐπειρῆσθαι qui signifierait « ein dazu » gesprochenes. » Schmidt représente que ἐπὶ ῥῆμα donnerait ἐπιρρῆμα et non ἐπίρρημα. Quelle que soit l'origine du mot, il est certain que les grammairiens anciens l'ont entendu comme s'il était formé de ἐπὶ et de ῥῆμα; ce qui ne nous oblige nullement à définir le mot comme eux. Il est rare que le sens propre des termes techniques de grammaire réponde exactement à ce qu'ils désignent. — P. 75. M. F. rejette l'opinion de ceux qui considèrent les adverbes en ω, κάτω, ἄνω, etc., comme des locatifs. Il y voit des ablatifs. Il est bien remarquable que tous ces adverbes soient des adverbes de lieu, tandis que les adverbes en ως sont des adverbes de manière. La différence de signification pourrait autoriser la conjecture d'une différence d'origine. — P. 104. Lobeck (*Paralipomena grammaticae graecae*, I, 152) objecte à Grimm, qui voit dans les adverbes en δον des accusatifs d'adjectifs en δος, qu'on ne rencontre nulle part en grec des adjectifs, comme ὁμοθυμαδός, ἐξονομακλησός, βουστροφηδός, etc. Je ne sais si M. F. le réfute pertinemment en remarquant qu'il n'est pas de nom ou de verbes dont toutes les formes soient usitées. On pourrait répliquer pour Lobeck que les formes usitées sont conformes à l'analogie, tandis que les adjectifs d'où dériveraient les adverbes en δόν ne seraient pas formés d'après l'analogie. L'objection de Lobeck s'appliqueraient aussi aux adverbes latins en *im*, *cæsim*, *gregatim* (car on ne trouve plus dans la langue latine de trace de ces suffixes employés pour former des substantifs); et c'est peut-être là ce qui lui ôte de la force. Il est difficile de nier l'analogie de ces suffixes avec le grec τι et σι.

Quaestiones de dialecto antiquioris graecorum poesis elegiacae et iambicae scripsit Joannes Gottholdus Renner (pp. 135-235). — M. Renner a fait des recherches très-approfondies (dont la suite paraîtra dans le cahier suivant) sur le dialecte dont se sont servis les poètes élégiaques Callinus, Tyrtée, Mimnerme, Solon, Phocylide, Xénophane, Théognis, et les iambographes Archiloche, Simonide d'Amorgos, Hipponax, Ananius. La poésie élégiaque et iambique a été créée par les Ioniens. Elle se servait du dialecte ionien mêlé à des formes homériques, et suivant la patrie du poète, à des formes attiques chez Solon, à des formes doriennes chez Tyrtée et Théognis. Il est bien difficile de déterminer avec précision ces éléments; les manuscrits nous laissent sans secours, les copistes ayant substitué les formes du dialecte attique ou même vulgaire. Il est cependant fort utile que cette question délicate soit traitée avec une méthode rigoureuse, de telle sorte qu'on puisse discerner ce qui est certain, ce qui n'est que probable, ce qui est douteux. Le travail de M. R. rend ce service.

Mélanges de G. Curtius (pp. 239-261). M. G. Curtius termine le volume en

traitant trois questions : 1° il cherche à établir que les formes doriennes ἴσαμι, ἴσατι, ἴσαμεν, ἴσατε, ἰσᾶντι sont un parfait composé avec les racines Fιδ et ἐς; 2° il essaye d'expliquer l'anomalie que présentent les quatre substantifs du dialecte attique κόρρη, κόρη, δέρη, ἀθάρη; κόρρη est expliqué par la forme κόρση; κόρη est dérivé de κερσ, κερ; δέρη est rapproché du latin *dorsum*; M. C. soupçonne aussi un σ après le ρ dans la racine de ἀθάρη, sans toutefois oser se prononcer; 3° il rapproche du suffixe latin des diminutifs en *culum* le grec καλο dans γραύκαλας (plutôt γραύκαλος) et ὀδρίκαλον.

Tous ces travaux méritent d'être recommandés à ceux qui s'occupent soit de philologie grecque soit de grammaire comparée.

Charles THUROT.

---

212. — **Le Vandalisme révolutionnaire,** fondations scientifiques, littéraires et artistiques de la Convention, par Eugène DESPOIS. Paris, Germer-Baillière, 1868. In-18, viij-380 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Extraction des cercueils royaux à Saint-Denis en 1793, par Georges D'HEILLY. Paris, Hachette, 1868. In-18, 248 pages. — Prix : 3 fr.

Rapports de Henri Grégoire, ancien évêque de Blois, sur la bibliographie, la destruction des patois et les excès du vandalisme, faits à la Convention, du 22 germinal an II au 24 frimaire an III, réédités par un bibliophile normand. Caen, Massif; Paris, Delarocque. 1867. In-8°, xvj-140 p. — Prix : 3 fr.

Les Archives de la France pendant la Révolution, par M. le marquis DE LABORDE. Paris, Renouard, 1867. In-12. — Prix : 3 fr.

Nous groupons autour du livre de M. Despois un certain nombre de publications récentes sur le même sujet. Peut-être le rapprochement de ces affirmations contradictoires fera-t-il ressortir l'exagération des opinions passionnées mieux que la critique isolée de chacun de ces ouvrages. On verra en outre la difficulté d'arriver à une certitude historique, malgré l'abondance des documents, quand chacun travaille à l'envi à dénaturer les faits ou à les dissimuler, plutôt par un effet naturel et inconscient de l'esprit de parti que par calcul et par plan arrêté.

Il serait utile cependant qu'un historien impartial et consciencieux dressât enfin cette liste des pertes artistiques et scientifiques imputables à la Révolution, sans omettre les circonstances ou les dates qui peuvent les expliquer et, sinon atténuer nos regrets, du moins diminuer la responsabilité des coupables. Ce serait faire acte de justice et rendre un réel service à l'histoire.

Le livre de M. Despois a l'ambition de détruire les idées fausses qui font retomber sur les conventionnels les excès de toute nature commis en leur nom, de leur restituer en même temps les institutions qu'on leur doit et dont l'empire a su confisquer la gloire à son profit. Le sous-titre de l'ouvrage, *Fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention*, vient donc utilement commenter le titre principal : *Le Vandalisme révolutionnaire*.

Disons tout d'abord, pour n'avoir plus à y revenir, que M. Despois n'a pas la prétention de présenter une histoire détaillée de ces institutions; il se contente de les résumer, pour composer ainsi un tableau général, sans se perdre dans les détails. C'est ce qu'il prend soin de nous expliquer lui-même dans un passage qu'il

est nécessaire de rapporter en entier (p. 119) : « Je ferai une observation qu'il » serait bon de généraliser; c'est que la plupart des écrivains spéciaux, peu sympa- » thiques à l'ère conventionnelle, qui ont étudié un point particulier de l'histoire » des créations scientifiques d'alors, tout en déclarant que le vandalisme régnait » partout ailleurs, sont obligés de convenir que le point unique dont ils s'occupent » fait exception. Il suffirait donc de totaliser tous ces jugements particuliers, » pour obtenir une approbation générale tout à la fois fort compétente et peu » suspecte ; c'est ce que j'ai souvent tâché de faire. »

Le livre de M. Despois est divisé en vingt-deux chapitres qui embrassent les matières les plus diverses. Ainsi les neuf premiers sont consacrés à l'enseignement public et à toutes ses subdivisions. L'auteur après avoir exposé les plans généraux de Mirabeau, de Talleyrand et de Condorcet, s'occupe successivement de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. L'école normale est l'objet d'un article particulier avec celle des langues orientales. Puis l'auteur passe au Muséum d'histoire naturelle, au Conservatoire des arts et métiers et aux Écoles de droit et de médecine. Cette première série se termine par un chapitre relatif à l'Institut.

Les deux chapitres qui suivent nous racontent tout ce que la Révolution a fait pour les beaux-arts, la suppression de l'ancienne Académie et de ses priviléges et l'établissement d'expositions accessibles à tous les artistes au lieu de ces exhibitions restreintes et privilégiées auxquelles les agréés seuls de l'Académie prenaient part, puis la fondation du Musée national et ses divers accroissements.

Le chapitre douzième renferme un parallèle entre le moyen-âge et la Révolution, tout à l'avantage de cette dernière, bien entendu. Il paraît au moins superflu ici ; nous y reviendrons tout à l'heure.

Ensuite l'auteur s'occupe de la destruction des tombeaux de Saint-Denis ; ce chapitre nous donnera l'occasion d'examiner le livre de M. d'Heilly et de chercher la vérité en rapprochant les assertions contradictoires de M. Despois et de M. d'Heilly.

Nous nous contentons de copier les titres des derniers chapitres pour ne pas étendre indéfiniment ce résumé : Ch. XIV : Destructions diverses. — Commission des monuments. — Commission temporaire des arts. — Ch. XV : Rapports de Grégoire sur le Vandalisme. — Ch. XVI : Bibliothèques. — Ch. XVII : Musée des monuments français. — Ch. XVIII : Archives nationales. — Ch. XIX : Conservatoire de musique. — Ch. XX : Travaux scientifiques de la Convention. — Unité des poids et mesures. — Calendrier. — Fêtes nationales. — Ch. XXI : La science au service de la défense nationale. — Les télégraphes. — Les aérostats. — Bureau des longitudes. — Inventions diverses. — Presse scientifique. — Ch. XXII : Les lettres sous la Convention. — La propriété littéraire. — Pensions aux savants et aux gens de lettres. — Conclusion.

On le voit encore mieux après cette longue énumération, un cadre aussi vaste ne permettait pas les développements intéressants auxquels la nouveauté de certaines matières pouvait entraîner l'auteur et il a dû, pour arriver à remplir toutes les parties de son programme, se borner à l'exposition des faits essentiels.

Le plan de Condorcet sur l'enseignement en général est encore aujourd'hui le travail le plus complet qui existe sur cette matière. On y voit figurer des institutions dont notre temps peut revendiquer l'établissement; mais dont l'idée première remonte à la Révolution et, pour être plus précis, à Condorcet. Telle est l'instruction professionnelle que le législateur distinguait soigneusement de l'enseignement des lycées; malheureusement la sagesse de cette distinction ne fut pas tout d'abord bien comprise et il a fallu attendre jusqu'à nos jours pour voir réaliser le projet de Condorcet dans une de ses parties les plus importantes.

Ainsi trouverons-nous souvent dans les aspirations de cette génération toujours préoccupée de l'avenir, des idées qui passèrent longtemps pour des utopies avant qu'on en reconnût la profondeur et la sagesse, ou qui même encore maintenant attendent pour triompher qu'une lente révolution dans l'esprit public ait fait justice des vieux préjugés. Telle est par exemple la liberté de l'enseignement regardée comme si simple alors qu'on ne songea même pas à la proclamer et que Condorcet n'en parle qu'incidemment comme d'une loi naturelle admise par tous et que personne ne songerait à contester.

Les conférences elles-mêmes, ce mode d'enseignement dont un engouement mondain a fait le succès en ces dernières années, figurent au plan de Condorcet. L'enseignement des filles s'y trouve également écrit, et si une idée de liberté, peut-être un peu exagérée, empêcha le Girondin d'inscrire dans son projet l'enseignement obligatoire, la Convention n'en trouva pas moins la véritable sanction de ce devoir public en infligeant une peine sévère aux parents qui y manqueraient. Moins d'un an après, il est vrai, elle supprima la sanction, et par suite l'obligation; mais là, comme partout, elle avait jeté une semence qui devait fructifier dans l'avenir.

Nous ne suivrons pas M. Despois dans le détail de toutes les améliorations que l'enseignement public dut à la Révolution : suppression des peines corporelles, éloignement du clergé des écoles primaires, liberté absolue des cultes respectée dans l'enfance, enfin établissement d'instituteurs nommés et rétribués par l'État. Malheureusement la loi du 3 brumaire an IV, œuvre de la réaction, secondée d'ailleurs par la résistance des populations et l'indifférence du gouvernement impérial, laissa perdre le fruit des sages mesures de la Convention. L'enseignement primaire n'en doit pas moins à la Révolution non-seulement les améliorations qui survécurent à la République, mais encore l'idée de tous les perfectionnements qu'on cherche encore de nos jours à y introduire.

Dans toutes les branches de l'enseignement public, et à tous les degrés, l'Assemblée apportait le même zèle de réorganisation. La loi sur l'instruction secondaire présentée par Daunou est du 7 ventôse an III (25 février 1795). Parmi ses innovations, M. Despois nous signale l'enseignement du dessin, celui des sciences physiques et des sciences morales, systématiquement réduites sous l'empire, enfin l'établissement des écoles centrales qui ne durèrent que trop peu de temps pour qu'on ait pu apprécier alors leur utilité aujourd'hui si bien reconnue.

L'école polytechnique prit naissance le 11 mars 1794, sous le nom d'école centrale des travaux publics. L'empire crut s'approprier la gloire de cette fon-

dation en bouleversant sa première organisation ; il caserna et enrégimenta les élèves sans leur enlever la tradition d'indépendance qui s'est toujours perpétuée parmi eux.

L'école de Mars fut fondée dans la plaine des Sablons le 1er juin 1794, celle des mines en 1795, et celle du génie, réorganisée en 1794, fut transportée en même temps de Mézières à Metz. Le 9 thermidor an III, le musée d'artillerie était institué à peu près tel qu'il existe aujourd'hui. Enfin l'école navale prit aussi naissance sous la Convention dans trois écoles spéciales établies pour les aspirants de marine à Brest, Toulon et Rochefort. Il est regrettable que M. D. ne donne pas toujours la date des décrets qui ont créé ces établissements. Dans cette revendication des titres de gloire de la Convention on ne saurait trop préciser les faits et multiplier les preuves.

Toutes ces institutions, on le voit, appartiennent à l'époque conventionnelle. L'école normale elle-même prit naissance en 1794, le 30 octobre ; Lakanal était l'auteur du rapport, et tout d'abord la naissante école se trouvait composée d'une réunion de professeurs choisis parmi les hommes les plus distingués dans tous les genres. Sa tendance républicaine la fit supprimer par la réaction en floréal an III ; mais quand on écrit son histoire on oublie trop facilement que l'idée de sa création et même la première exécution de cette idée appartient à la Convention et qu'il ne tint pas à elle que ce premier essai n'ait réussi. Parfois M. D. rachète par des développements instructifs et peu connus, rejetés dans les notes, la concision forcée de sa narration. En rappelant que Bernardin de Saint-Pierre, chargé d'une chaire de morale à la nouvelle école normale, ne fit jamais son cours et ne dédaigna pas cependant de recevoir le traitement attaché à cette fonction, il détruit la singulière interprétation par laquelle M. Aimé Martin nous peint cette nomination comme un acte d'affreuse persécution. Plus loin, il déplore comme on le doit, la mort de l'illustre Lavoisier ; mais après avoir rappelé la haine que les fermiers généraux avaient amassée contre eux, M. D. nous fait souvenir que c'est Lavoisier qui fit élever ces lourdes barrières dans lesquelles on emprisonna Paris et qui devaient au besoin servir de forteresses. On sait toutes les colères que souleva cette mesure, et, il faut bien en convenir, dans un moment où les vieilles haines se vengeaient d'une longue compression par de cruelles vengeances, Lavoisier dut paraître presque moins digne de pitié que ses collègues. Enfin M. D. nous apprend que Lavoisier alla de lui-même au-devant de la mort, qu'il sortit d'une retraite où il était en sûreté pour partager par un dévouement généreux, mais inutile, le sort des autres fermiers généraux. Il ajoute aussi, et il doit ce renseignement à des souvenirs particuliers dont il donne la source, que déjà des démarches avaient été faites en faveur de l'illustre savant, quand madame Lavoisier, par une hauteur imprudente, gâta tout et détruisit les bonnes dispositions de celui qui proposait de sauver son mari.

Mais c'est trop nous égarer dans les détails. Continuons à suivre M. D. dans l'énumération des institutions de la Convention. Si elle n'eut point à fonder le Collége de France, antérieur à la Révolution, elle consacra son existence par un décret du 13 juillet 1795 et augmenta le traitement des professeurs que la

Restauration s'empressa de réduire. Un rapport de Lakanal, lu au lendemain de la chute des Girondins, le 10 juin 1793, fut le point de départ de l'extension donné au Muséum d'histoire naturelle. Au lieu de trois chaires on en créait douze; l'addition d'une ménagerie formée d'abord des animaux trouvés dans la ménagerie royale de Versailles, complétait l'utilité de cet établissement. Plus tard, pendant les mauvaises années de la Restauration, les savants du Muséum surent se souvenir de cette origine toute républicaine et prouvèrent comme dit M. D. « que les délicatesses et les fiertés du cœur n'ont rien à perdre au voisi-» nage de la science et du talent. »

C'est Grégoire, l'évêque constitutionnel de Blois, qui lut le 29 septembre 1794 le rapport à la suite duquel fut établi le Conservatoire des arts et métiers. Quant à l'initiative des expositions de l'industrie, elle appartient au Directoire.

L'enseignement du droit attendit plus longtemps sa réorganisation, elle est due au Consulat. Cela se conçoit du reste; il fallait élaborer les lois avant de songer à les enseigner et à les faire appliquer. La médecine n'avait pas les mêmes raisons d'attendre. Son enseignement fut institué par le décret du 4 décembre 1794 et donna dès les débuts les résultats les plus satisfaisants. Les hôpitaux, les sourds-muets et les jeunes aveugles devinrent aussi à leur tour l'objet de la sollicitude de la Convention.

Avant la Révolution les Académies étaient condamnées, ou plutôt leurs statuts exigeaient une réforme radicale. Mirabeau, au moment de sa mort, chargé d'un rapport sur ces anciennes sociétés, allait proclamer leur déchéance. Le rapport qui les concerne est de Grégoire. Il fut lu dans la séance du 8 août 1793. Ce fut Daunou qui fut chargé de l'organisation de l'Institut et qui lut son projet le 29 août 1795. Ici encore l'Empire, au lieu de créer, détruisit plutôt l'ouvrage de la Convention, en supprimant la section des sciences morales et politiques, en réformant plusieurs règlements nouveaux qui firent reparaître les inconvénients des anciennes Académies. Ainsi les nominations, d'après le projet de Daunou, étaient votées par le corps tout entier sur une liste au moins triple des nominations, présentée par la section où une place était vacante. N'était-ce point là une manière d'éviter l'esprit de coterie et les influences politiques ou religieuses qui ont parfois tant de poids dans ces élections?

Dans tous les cas, l'activité prodigieuse que l'Académie des sciences déploya pendant la période révolutionnaire, l'introduction du système décimal, les belles inventions qu'elle fit concourir à la défense de la République, comme les aérostats, le télégraphe, la fabrication du salpêtre, sont une preuve certaine que l'agitation de cette époque ne nuisit point à la science et lui fut plutôt favorable.

Dans les beaux-arts, la même intervention salutaire se fit sentir, l'existence de l'Académie royale de peinture et de sculpture, ses privilèges exorbitants, étaient incompatibles avec les idées nouvelles. Désormais les expositions devinrent accessibles à tous les artistes sans qu'il fût nécessaire de passer par le contrôle académique; les commandes furent mises au concours et jugées par un jury national des arts recruté parmi les artistes les plus éminents, sans acception, le fait est bon à noter, de leurs idées politiques; enfin on vit consacrer à l'encou-

ragement des beaux-arts des sommes qui dépassent singulièrement les fastueuses dépenses que la royauté avait faites pour l'embellissement de ses palais. Le total des prix et récompenses décernées à la suite de l'an III, s'éleva à quatre cent quarante-deux mille livres. Ce n'est pas tout : on a fait honneur à Bonaparte d'avoir envoyé le premier en France les richesses artistiques des peuples conquis. Quel que soit le jugement que l'on porte sur la légitimité de cette dîme d'une nouvelle espèce, l'idée en appartient à la Convention qui d'abord admit le public à jouir des richesses des palais royaux et des églises, par la fondation d'un musée national. Dès 1794, les chefs-d'œuvre de l'école flamande partaient pour Paris, précédant de deux ans l'envoi des tableaux italiens. La *Descente de Croix*, de Rubens, était arrivée à Paris dès le 1er octobre 1794. M. D. nous apprend toutefois que la Convention était moins rassurée sur la justice de cette expropriation par droit de conquête, que le futur général en chef de l'armée d'Italie. Le comité d'instruction publique proposait de faire partir *secrètement* les commissaires chargés du choix.

Nous arrivons à un point où la justification que M. D. a entreprise paraît plus difficile. C'est là que se retranchent tous les adversaires de la Révolution. Ne s'est-elle pas en effet brutalement attaquée à d'innocents monuments de bronze et de pierre? La réponse de M. D. est bien simple. En quel temps d'effervescence populaire, qu'elle prenne naissance dans l'exaltation religieuse ou dans un bouleversement social, la colère du peuple a-t-elle épargné les insignes et les monuments qui lui rappelaient un état de chose abhorré ?

Les chrétiens ont renversé les idoles païennes, sans égard pour les noms des grands artistes grecs ou romains. Au temps de la Ligue, les huguenots saccageaient les temples des catholiques, détruisant avec soin tableaux et statues. Doit-on s'étonner qu'après la prise de la Bastille, dans une des plus terribles convulsions politiques que les temps modernes aient traversées, le peuple aux jours de colère ait renversé les statues de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, de Louis XV, ait même détruit leurs tombeaux? Cet excès sans doute est regrettable en lui-même, regrettable surtout en ce qu'il nous prive de précieuses œuvres d'art. Encore faudrait-il déterminer bien exactement l'étendue de ces pertes, ce qui n'a jamais été fait, et observer que l'Assemblée fit tout au monde pour régulariser la destruction, c'est-à-dire pour conserver tout ce qu'il était possible d'arracher aux fureurs populaires. Elle prononça des peines sévères contre ceux qui dégraderaient les monuments appartenant à la nation[1]; elle nomma des commissions pour les recueillir et les surveiller, elle institua le musée des monuments français; elle écouta avec sollicitude les rapports de Grégoire; elle fit plus enfin, on peut l'affirmer hautement, que les gouverne-

1. « Un seul de ces Vandales, vertement fustigé sur la place de l'église qu'il avait déshonorée, » dit M. le marquis de Laborde dans son livre sur les Archives, « aurait suffi pour » arrêter cette sauvagerie... La Convention a continué à encourager la destruction. » A cette assertion, M. D. oppose le décret du 4 juin 1793 qui condamnait à la peine de deux ans de fers « quiconque dégraderait les monuments des arts dépendant des propriétés » nationales. »

ments qui l'avaient précédée et que ceux qui la remplacèrent. Faut-il rappeler le dédain du XVIIIe siècle pour tous les édifices du moyen-âge et sa manie déplorable de restaurations. Un article de 1777 rendant compte de la prospérité et des bienfaits de l'Académie de Toulouse, s'exprimait en ces termes : « Les » académiciens portent le bon goût dans les provinces et jusque dans les royaumes » voisins. Ils dégoûtent peu à peu ces peuples du gothique et leur apprennent » à préférer la belle nature à tous ces monstres qui la défigurent[1]. » Tel était à peu près le sentiment unanime de tous les hommes éclairés en France avant 1789; on sait quels résultats produisit cette manière de juger le moyen-âge. La première, la Convention accueillit avec respect dans des musées et concentra utilement pour l'étude tous les vestiges épars de l'art gothique. D'ailleurs, il faut l'avouer, on ne sentait pas bien vivement encore tout le prix de ces monuments. Voici un exemple qui prouvera à quel point les vieilles idées étaient encore vivaces dans les esprits au commencement de ce siècle. En 1799, M. Petit Radel, inspecteur général des bâtiments civils, exposait au salon un moyen d'une admirable ingéniosité de destruction d'une *église style gothique* par le feu. — « Pour éviter les dangers d'une pareille opération, on pioche les piliers à leur base sur deux assises de hauteur, et à mesure que l'on ôte la pierre, l'on y substitue la moitié en cube de morceaux de bois sec, ainsi de suite; dans les intervalles, l'on y met du petit bois, et ensuite le feu. Le bois suffisamment brûlé cède à la pesanteur et tout l'édifice croule sur lui-même en moins de dix minutes[2]. » On le voit, la Révolution avait laissé de l'ouvrage aux vandales à venir.

Mais les tombeaux de Saint-Denis! mais la destruction des tombes royales, nous objectera-t-on! Il est vrai que le livre de M. d'Heilly sur l'extraction des cercueils royaux à Saint-Denis, nous peint cette opération, à travers les complications de son plan, sous de bien sombres couleurs. Voyons donc ce qui en somme peut être mis en cette affaire sur le compte du vandalisme révolutionnaire.

M. d'Heilly a divisé son livre en trois parties; dans la première il nous donne chronologiquement la liste des princes enterrés dans la vieille abbaye et la désignation de la place où reposaient leurs dépouilles. La seconde est consacrée à la relation de l'extraction des tombeaux, due au bénédictin dom Poirier chargé de surveiller cette opération. Enfin dans la troisième partie l'auteur, embrassant les péripéties de ces tombes royales depuis leur extraction jusqu'à nos jours, nous dit comment elles furent transportées au musée des monuments français, comment la Restauration les refit maladroitement et enfin leur restitution à leur ancienne place récemment achevée par M. Viollet le Duc.

Toute la matière de ce volume, sauf quelques hors-d'œuvre puisés dans des papiers d'archives ou des documents imprimés, est empruntée à la monographie bien connue de M. le baron de Guilhermy, l'auteur a du moins la

---

1. *Peintres provinciaux,* par M. de Chennevières-Pointel, t. II, p. 34.
2. *Peintres provinciaux,* par Chennevières-Pointel, t. II, p. 49.

loyauté de le reconnaître, et aussi, mais pour une moindre part, aux différentes histoires de l'abbaye. La Convention avait ordonné la destruction des monuments funèbres de Saint-Denis; les ossements seraient jetés dans la chaux, et le plomb des cercueils fondu pour être converti en balles. Sans doute on ne saurait trop déplorer cette violence inutile contre les morts; mais dans ces clameurs que souleva la profanation de Saint-Denis, le vieux respect traditionnel et involontaire pour la dynastie royale ne dominait-il pas l'idée abstraite de justice et de droit? A-t-on témoigné enfin, comme le remarque M. Despois, la même indignation quand il s'est agi des cendres de Voltaire ou de Rousseau, enlevées du Panthéon par des voleurs de nuit, ou du fils du roi Louis de Hollande, seul prince de la famille impériale enterré à Saint-Denis, que la Restauration fit exhumer? Mais ceci est affaire de sentiment. Pour ce qui concerne les tombeaux, l'assertion de M. Despois contredit formellement le livre de M. d'Heilly. D'après le premier, le rapport de dom Poirier mentionne très-soigneusement toutes les dégradations causées par l'ouverture des tombeaux ou la négligence, et elles se réduisent à quatre : 1° la statue de Dagobert brisée, parce qu'elle faisait partie du massif du tombeau et du mur; 2° les deux statues de Charles VII et de sa femme brisées; mais les têtes étaient bien conservées; 3° la tête de la statue de Marie, fille de Charles le Bel, détachée et volée; 4° deux doigts d'une des statues du mausolée de François Ier cassés, mais conservés.

M. d'Heilly dit au contraire (p. 88) : « tous les monuments dont le détail suit » ont été détruits pendant les journées et les nuits des 6, 7 et 8 août 1793, » suit une longue énumération des tombeaux royaux depuis les premiers temps de la monarchie mérovingienne jusqu'à la fin de la dynastie des Valois. Qui ne croirait à ces expressions qu'il n'est rien resté de tous ces vieux monuments. Les regrets emphatiques de M. d'Heilly nous confirment encore dans cette opinion : » Cinquante et un tombeaux, » écrit-il plus loin (p. 95), « chefs-d'œuvre pro» gressifs de l'art pendant douze siècles, avaient été renversés en trois fois » vingt-quatre heures! » Renversés, je l'accorde, mais détruits, non pas! Et dans cette subtile distinction gît la solution de la contradiction apparente entre M. Despois et M. d'Heilly. Ce dernier d'ailleurs savait bien qu'il exagérait les pertes subies par l'art et que ces cinquante et un tombeaux se réduisaient réellement aux quatre dégradations ou larcins constatés dans le rapport de dom Poirier; car lui-même il nous raconte plus loin (p. 130) comment, sauf les tombeaux de plomb, de cuivre et de bronze envoyés à la fonte par un décret dont la Législative doit porter toute la responsabilité, tous les tombeaux de Saint-Denis trouvèrent place peu après au musée des monuments français. M. d'Heilly a préféré un succès facile à la sincérité historique, une simple réimpression du rapport de dom Poirier aurait bien plus de prix que sa trompeuse amplification.

Encore n'avons-nous pas parlé d'un point que M. D. fait ressortir et qui méritait bien d'arrêter un instant M. d'Heilly. Dans quel état l'ancien régime avait-il transmis les tombes royales à la Révolution? Il semble toujours que la

Convention ait trouvé partout les églises et les vieux monuments aussi intacts qu'au jour de leur création. Nous allons donner la preuve du contraire :

On nous a communiqué sur les tombeaux de Saint-Denis des documents ignorés de M. d'Heilly comme de M. Despois, et qui ont un intérêt considérable pour la question qui nous occupe. De ces pièces il résulte qu'en 1781 les religieux de Saint-Denis, ayant à leur tête dom Malaret, leur prieur, s'adressèrent à M. le comte d'Angiviller, directeur et ordonnateur des bâtiments du roi, pour obtenir l'autorisation de déplacer un certain nombre de tombeaux qui, en obstruant le chœur, gênaient leurs cérémonies, et de les descendre dans les chapelles de la crypte. Le fait est assez curieux, et comme il était tout à fait inconnu jusqu'ici nous y insisterons un peu.

A la demande des religieux était joint un mémoire qui contenait cet aveu précieux : « Les outrages du temps les ont soumis à des dégradations qui en » rendent les objets presque méconnaissables et les réduisent à de vains amon- » cellements de pierres dont le coup-d'œil devient indécent, indépendamment de » l'incommodité que ces tombeaux jettent dans l'exercice des cérémonies singu- » lièrement réservées pour cette abbaye, et l'inconvénient est tel qu'à chaque » occasion il y a trois de ces tombeaux qu'on est forcé de déplacer pour les » ramener ensuite. » En dehors de ces déplacements fréquents organisés par ceux mêmes qui devaient veiller avec la plus extrême sollicitude à la conservation de ces monuments, on citait dans le cours de cette instruction d'autres faits encore plus graves; on lit en effet dans un autre mémoire : « Il est constant que » tous les cénotaphes ont été soumis à plusieurs déplacements, notamment en » 1610, époque du couronnement de Marie de Médicis, à l'occasion duquel on » a démoli et on supprima ce qu'on appelait l'autel matutinal, près lequel étaient » amoncelés beaucoup des anciens cénotaphes. »

Que fit la commission nommée pour examiner la requête des religieux et composée de M. d'Angiviller, de deux intendants généraux des bâtiments, de Pierre, premier peintre du roi, de Pajou, sculpteur du roi, de Guillaumot et de Peyre, architectes du roi ? Sans doute elle repoussa par un blâme énergique la demande inconsidérée du prieur et de ses partisans. Point; elle accueillit avec faveur le projet proposé, et c'est à peine s'il se trouva dans le clergé quelques personnes ayant assez le respect des convenances pour tenter une résistance inutile à cet indécent projet.

Le rapport des commissaires contient des phrases qui reçoivent une significa- tion particulière de la qualité des artistes qui, en les signant, en approuvaient les principes : « L'examen le plus approfondi n'a pu nous présenter rien de précieux, » même de supportable, soit dans les matériaux, soit dans les modifications que » la barbarie des artistes de ces temps éloignés s'est efforcée d'y donner... Nulle » partie n'annonce dans son auteur la plus légère connaissance de l'art ni de ses » premiers éléments, et les mutilations ont tellement ajouté à l'imperfection du » premier état, qu'aujourd'hui la plupart des tombeaux laissent au spectateur une » sorte d'incertitude de l'espèce des figures qu'on y aperçoit, ou tout au moins » le regret de n'avoir à exercer ses recherches dans le lieu qui devrait être le

» plus majestueux et le plus respectable, que sur les représentations les plus
» hideuses et les moins propres à inspirer cette vénération qui a néanmoins été
» le premier objet de cet établissement. »

Le déplacement des tombeaux ne fut pas exécuté, il est vrai; mais le temps seul manqua. Le projet avait été repris en 1787, les devis étaient faits, les plans adoptés, la dépense devait s'élever à six cent mille livres environ. La pénurie du trésor public retardait probablement seule la consommation de cet acte sacrilége quand la Révolution se chargea de la besogne; mais du moins elle n'avait pas reçu la mission d'entretenir et de défendre ces monuments. Elle sut cependant encore mieux les faire respecter que les anciens moines de l'abbaye.

La note suivante, extraite du livre de M. Hennin sur les monuments français, achève de prouver combien les moines étaient indignes du dépôt qui leur était confié, en nous donnant une idée exacte de l'état du plus précieux de ces tombeaux alors qu'ils devinrent l'ornement du musée des monuments français : « Sur la statue
» de François Ier, placée dans son tombeau à l'abbaye de Saint-Denis, ouvrage
» admirable de Réné Bontemps, plus de deux mille noms ont été gravés avec
» des pointes. Toutes les parties de cette figure en sont couvertes. Plusieurs de
» ces noms sont accompagnés de dates qui remontent à l'année 1580. L'un des
» destructeurs, nommé Alexandre Syts, annonce qu'il est venu de Gand exprès
» pour placer son nom sur cette statue. On ne sait ce dont il faut le plus s'étonner,
» ou de la manie de ces destructeurs, ou de l'incurie des moines qui étaient alors
» chargés de la conservation de ces monuments. »

Les moines et les communautés de l'ancien régime devaient-ils accorder beaucoup de sollicitude aux dépôts de toute nature qui leur étaient confiés, quand ils montraient tant de négligence pour la conservation des sépultures royales? Cette question, M. D. aurait pu la poser à l'auteur des Archives de la France pendant la Révolution, M. le marquis de Laborde, au lieu d'admettre sans discussion le chiffre de dix mille auquel celui-ci fixe l'ensemble des archives publiques ou privées existantes avant la Révolution. Au moins serait-il nécessaire de nous édifier sur la valeur des sources qui ont servi à déterminer ce chiffre. Dans ce nombre pour quelle quantité sont comprises les archives des communautés religieuses, des grands corps de l'État, des cours de justice et principalement les archives des particuliers? Car pour celles-ci surtout, et j'admets que chaque famille noble eût les siennes, la négligence séculaire des propriétaires devait laisser peu de chose à faire au vandalisme révolutionnaire. Encore faudrait-il tenir compte de toutes ces considérations et ne pas nous donner à croire que si ces dix mille dépôts d'archives hypothétiques ne nous sont pas parvenus absolument intacts, la faute doit en retomber sur la barbarie seule des conventionnels.

En outre, tous ces titres ainsi enfermés dans des archives particulières restaient stériles pour l'histoire, et les ennemis les plus acharnés de la Révolution sont bien obligés de reconnaître que c'est elle qui la première a exhumé de la poussière et de l'oubli ces preuves historiques dont personne ne se préoccupait avant 1789. Elle a converti tous ces papiers de famille, toutes ces archives privées en docu-

ments d'intérêt public dont elle a assuré l'usage en les ouvrant aux recherches de tous les travailleurs. Est-il encore besoin de disculper Camus et Daunou du reproche d'inexpérience, le plus grave, ou plutôt le seul qu'on leur ait fait? Qui pouvait mieux qu'eux à leur époque déterminer les règles, encore incertaines aujourd'hui, d'un classement d'archives? Il est impossible, pour peu qu'on ait été à même d'apprécier les immenses travaux qui s'exécutèrent sous leur direction, de ne pas admirer leur activité, leur zèle et leur esprit d'ordre.

Pour répondre au livre que M. de Laborde a écrit sur les archives, sur leurs vicissitudes pendant la Révolution et leur régénération sous l'empire, nous invoquerons le témoignage de M. de Laborde lui-même. Nous reproduisons intégralement un passage de la Revue de Paris, du 1er février 1854, réimprimé dans les additions à la *Renaissance des arts à la cour de France*. On verra du reste à certaines hyperboles dans l'expression qu'à cette époque l'auteur n'était guère plus partisan de la Révolution qu'aujourd'hui.

Une impression pénible s'empara de moi, l'autre jour, en voyant un monceau d'actes importants, de bulles, de chartes, de registres, qu'on venait d'arracher des gargousses de nos arsenaux.

Comment ces documents servaient-ils d'enveloppes aux projectiles de l'artillerie, par quel heureux hasard s'en aperçut-on, par quels ordres intelligents ont-ils été sauvés, c'est une histoire à faire. Elle serait fort longue s'il s'agissait de peindre l'horreur qu'on eut, qu'au moins on joua tout d'un coup pour les titres et signes nobiliaires, s'il fallait citer tous les actes législatifs, ou émanant des administrations locales, qui organisèrent en grand la destruction, s'il était possible enfin de relater tous les abus infâmes qui découlèrent de ces arrêts stupides.

Le décret de l'Assemblée nationale du 13 octobre 1790[1], sanctionné le 19, marque le premier pas dans cette voie dangereuse. Il ordonnait le dépôt dans les archives des chefs-lieux de département de tous les titres que les particuliers, les associations et les établissements de toutes sortes conservaient depuis des siècles avec ce soin religieux qui n'appartient qu'aux familles et aux corporations[2]. Tous ces documents devaient acquérir un intérêt supérieur en changeant de caractère, en devenant sources historiques, de simples titres particuliers qu'ils étaient. Malheureusement, abandonnés à des soins mercenaires, à des mains corrompues[3], ils furent la proie de toutes les passions destructives, qu'elles puisent leur principe dans les opinions politiques ou dans un bas amour du gain. Sous prétexte de faire disparaître les armoiries, on lacéra, on détruisit les actes les plus importants, les manuscrits les mieux peints, les objets d'art les plus délicats. Pouvait-on lire une pièce, on y trouvait des principes de féodalité qui la condamnaient au bûcher; ne pouvait-on pas la lire, et c'en était le grand nombre, on la brûlait aussi comme inutile. De là cette destruction générale, aussi cruelle qu'insensée, de tous les documents écrits sur papier. Les actes transcrits sur parchemin, c'est-à-dire tous les actes importants, avaient une chance de salut dans leur valeur intrinsèque, qui augmentait, non pas selon la teneur, la date reculée ou l'origine, mais selon les dimensions du parchemin. Là encore la comédie patriotique joua bien son rôle, et les cupidités surent se mettre à couvert sous un noble sentiment. Il s'agissait de défendre le territoire français, de tout sacrifier pour

---

1. Ainsi les premières mesures qui concernent les Archives remontent à l'Assemblée nationale.

2. Voy. plus haut les faits que nous avons cités à propos des tombeaux de St-Denis.

3. M. de Laborde reconnaît ici clairement, et nous n'en demandons pas plus, que les actes de vandalisme appartiennent presque tous, sinon tous, à des agents ignorants, peu scrupuleux et infidèles. Était-il possible d'en trouver alors de plus intelligents ou de plus honnêtes, quand nous voyons ces mêmes désordres se perpétuer sous tous les régimes qui succédèrent à la Révolution? Dans ce tableau de destruction, l'auteur n'a-t-il pas d'ailleurs un peu forcé les couleurs?

repousser l'étranger. Qui n'aurait pas tressailli de sympathie à ce cri du cœur? Qui n'aurait pas lutté d'abnégation et de sacrifices? La noblesse, la première, entraînée par ces généreux élans, livra ses titres pour la confection des gargousses, et demanda qu'avec ses privilèges féodaux, dont elle faisait bon marché, on portât la mort dans les rangs ennemis. L'État ne fit pas moins que la noblesse : ses archives envoyèrent *par charretées* aux arsenaux de la République les chartes carlovingiennes, les ordonnances royales, les bulles, les actes de donations, les registres des dépenses de la cour, les grands missels, tous les parchemins enfin qui atteignaient les dimensions voulues, et sans avoir aucun égard à leur écriture, à leur date, à leur contenu.

Tout cela est bien cruel à rappeler; mais c'était de bonne guerre et digne du véritable patriotisme, qui n'épargne pas plus la peau de son corps que les parchemins de ses archives. Ce qui est ignoble, ce qui doit être flétri, c'est l'abus sordide qui vint à la suite et s'est poursuivi jusqu'à nos jours. Sous prétexte de livraisons de parchemins faites à l'artillerie, et à l'abri du désordre administratif, on vendait à la livre tout ce qu'on avait sous la main, et les relieurs, les batteurs d'or, les ébénistes, tous les métiers enfin s'approvisionnèrent dans les Archives de l'État et des municipalités comme à la foire au parchemin. Même après le rétablissement de l'ordre et jusqu'en pleine Restauration, les archives départementales firent des livraisons aux arsenaux, et les préfets affichèrent des ventes en bloc de *parchemins inutiles*.

Cette longue et systématique destruction suivait encore son cours, sans qu'un obstacle vînt l'arrêter, lorsque des érudits, de l'espèce des fureteurs, se mirent à la piste de ces documents, etc. »

Nous n'aurions pas insisté si longtemps sur le chapitre des Archives, si le nom de son auteur ne donnait au livre de M. le marquis de Laborde une autorité regardée par beaucoup de personnes comme irréfutable. Ainsi l'avons-nous trouvée invoquée dans une de ces productions éphémères que fait naître chaque jour la vogue croissante des récits sur l'époque révolutionnaire [1]. Il était donc nécessaire de rétablir les faits dans leur véritable jour. Toutefois, pour être juste, il convient de reconnaître que le travail de M. de Laborde abonde en renseignements précieux. L'auteur ne s'est pas tenu à des attaques banales; il a précisé les faits, rappelé les circonstances, cité ses sources. C'est précisément ce que nous demandons à tous ceux qui s'occupent de l'histoire révolutionnaire, quelle que soit d'ailleurs leur opinion. Des reproches vagues sont insaisissables et n'ont par conséquent aucun poids, tandis que des accusations précises peuvent être discutées et réfutées ou bien reconnues justes. A ce titre, le livre de M. de Laborde est précieux et pourrait être proposé comme exemple, sinon comme modèle, à beaucoup d'historiens. Mais les récriminations de l'auteur contre Camus et Daunou nous semblent non fondées.

Il nous reste à parler des Rapports de Grégoire sur le Vandalisme, auxquels M. Despois a consacré un chapitre spécial, et de leur réimpression par un bibliophile normand. Aux trois rapports sur le vandalisme, l'éditeur a joint le rapport sur la bibliographie et celui qui expose la nécessité et les moyens d'anéantir les patois. Ils sont du 22 germinal et du 16 prairial an II. Tous, ils avaient été publiés par ordre de la Convention; mais leur extrême rareté rendait leur réimpression fort utile. L'éditeur y a joint en appendice le décret de la Convention

1. Voyez la brochure sur *Marat, sa mort, ses véritables funérailles*, publiée par M. Paul Fassy à la librairie du *Petit Journal*, et la citation du travail de M. le marquis de Laborde à la page 12.

relatif à l'établissement des bibliothèques publiques, une instruction proposée par la commission temporaire des arts sur la manière d'inventorier et de conserver les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement, enfin une instruction du comité d'instruction publique aux administrateurs de districts sur la même matière. Certes cette addition ne peut manquer d'ajouter du prix à cette réimpression; mais il est regrettable que l'éditeur se soit interdit toute observation et toute annotation. Il eût été bon cependant d'extraire et de mettre en relief les faits certains contenus dans ces mémoires, ceux qui ne sont énoncés que sous une forme dubitative ou bien encore que Grégoire lui-même contredit dans un rapport postérieur. M. Despois a indiqué quelques-unes de ces contradictions et aussi plusieurs assertions évidemment fausses. Ainsi quand Grégoire dit en parlant des antiquités d'Arles : « Tout est détruit, » évidemment il s'appuie sur des nouvelles dont il n'a pu contrôler l'exactitude et qu'il a dû admettre sans preuves. C'est à nous qu'il appartient de vérifier ces rapports et de dresser enfin scrupuleusement la liste des méfaits imputables à la Révolution. Le « bibliophile normand », en se chargeant de ce travail, aurait fait de sa réimpression une œuvre plus utile et plus personnelle.

Ce long examen du livre de M. Despois en a suffisamment montré la tendance et le mérite. Ce chapitre manquait à l'histoire de la Révolution; il est écrit désormais. Il pourra être développé, mais non refait. Quelques imperfections que nous n'avons pas eu la place de signaler, ne peuvent en atténuer sensiblement la valeur. M, D. ne se défend pas d'une profonde sympathie pour la Convention; il s'en fait même honneur au début de son livre et nous met ainsi en garde contre lui-même et contre ses tendances. Que ceux qui pourraient soupçonner, je ne dirai pas sa bonne foi, mais son impartialité, remontent aux sources que M. D. cite presque toujours, et s'ils ne partagent pas toujours les conclusions de l'auteur, ils rendront justice au moins à sa sincérité et seront forcés de reconnaître que l'histoire des institutions de la Convention doit occuper une place glorieuse dans l'histoire générale de notre Révolution.

J.-J. GUIFFREY.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BERGMANN, Origine et signification du nom de Franc (Strasbourg). — S. CYPRIANI opera ed. Hartel, tom. I (Vienne, Gerold). — LOURIOU, Essai d'interprétation de quelques noms de lieu gaulois (Bourges). — MEISSNER, *Palaestra gallica* (London, Longmann). — STEUP, Quaestiones Thucydideae (Bonn). — UEBERWEG, Grundriss der Geschichte der Philosophie (Berlin, Mittler).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

// REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42 — 17 Octobre — 1868

213. — **Collection philologique.** Recueil de travaux originaux ou traduits relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire, avec un avant-propos de M. Michel BRÉAL. — Premier fascicule. La Théorie de Darwin; — De l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme, par A. SCHLEICHER. Paris, librairie A. Franck, 1867. In-8°, 31 p. (et un tableau). — Prix : 2 fr.

La *Collection philologique,* dont nous annonçons le premier fascicule, doit comprendre des travaux de courte étendue consacrés à la linguistique et, à l'occasion, à l'histoire littéraire. De ces travaux, les uns seront traduits de langues étrangères (et naturellement surtout de l'allemand), les autres, et ce seront sans doute les plus nombreux, seront originaux. Nous pouvons regarder cette entreprise comme un signe de la rapide extension que prennent chez nous des études presque inconnues hier encore; nous avons déjà noté plusieurs symptômes récents de cette heureuse nouveauté, tels que la fondation de la *Société de linguistique* de Paris (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. I, p. 248) et la publication de la *Grammaire* de M. Baudry (*Rev. crit.*, 1868, t. I, art. 119), il faut y joindre la *Revue de linguistique,* que nous nous reprochons de ne point avoir encore annoncée et dont nous parlerons prochainement.

Les deux opuscules de M. Auguste Schleicher qui remplissent ce premier fascicule méritaient à tous égards d'être traduits. Ils sont remplis d'idées originales auxquelles la science profonde et éprouvée de l'auteur donne une valeur toute particulière, et ils offrent des vues nouvelles de nature à intéresser non-seulement les linguistes, mais tous ceux qui aiment à soulever les plus hauts problèmes actuellement posés par la philosophie scientifique. Dans le premier, *la Théorie de Darwin et la Science du langage* (1863), M. Schleicher applique au développement des langues humaines la belle théorie du célèbre naturaliste anglais sur le développement des espèces animales. Les langues, comme les espèces, sont le produit de modifications successives et de plus en plus divergentes d'un type commun originaire; comme elles, elles n'offrent de différences tranchées qu'à un observateur superficiel; elles sont en réalité toutes rattachées les unes aux autres par des nuances qu'on doit supposer par induction quand elles n'existent plus, et on peut dire de nous ce que Darwin dit des autres : » Toutes les différences, arrangées en série, entrent insensiblement les unes dans » les autres, et la série éveille l'idée d'une continuelle et véritable transition. » Les langues, comme les espèces, livrent perpétuellement le *combat pour l'existence,*

et dans les deux cas, les plus fortes s'étendent et se multiplient aux dépens des plus faibles, qui sont restreintes à un faible espace, à une vie précaire, ou même détruites. Il a dû périr ainsi un très-grand nombre de langues, comme il a péri un très-grand nombre d'espèces, et pour la même raison, pour n'avoir pas rencontré de conditions favorables à leur développement. — Ces idées sont certainement ingénieuses, et contiennent une grande part de vérité. Présentées avec beaucoup de clarté et en même temps dans le langage le plus serré, elles en soutiennent et en suscitent une foule d'autres également intéressantes[1]. Mais dans leur ensemble elles paraissent quelque peu exagérées; le rapprochement, si saisissant et si heureux, est poussé trop loin. Je n'admets pas du moins, pour ma part, la proposition fondamentale d'où naissent toutes les autres (p. 3) : « Les » langues sont des organismes naturels qui, en dehors de la volonté humaine et » suivant des lois déterminées, naissent, croissent, se développent, vieillissent et » meurent. » Tous ces mots ne sont applicables qu'à la vie animale individuelle[2] et si on emploie légitimement en linguistique de pareilles métaphores, il faut se garder d'en être dupe[3]. Le développement du langage n'a pas sa cause en lui-même, mais bien dans l'homme, dans les lois physiologiques et psychologiques de la nature humaine; par là il diffère essentiellement du développement des espèces, qui est le résultat exclusif de la rencontre des conditions essentielles de l'espèce avec les conditions extérieures du milieu. Faute d'avoir présente à l'esprit cette distinction capitale, on tombe dans des confusions évidentes. M. Schl. admet par exemple (p. 19) que tout un passage de Darwin sur le combat pour l'existence, dans lequel les plus forts s'étendent aux dépens des plus faibles, peut s'appliquer aux langues « sans qu'il soit besoin d'y changer un seul mot. » Mais qu'est-ce qu'une langue plus forte qu'une autre? L'extension et la disparition des langues ne dépendent aucunement de leur constitution organique, mais bien des qualités et des succès des hommes qui les parlent, c'est-à-dire de circonstances purement historiques. — Il n'en reste pas moins dans la courte brochure de M. Schl. une masse d'idées vraies et neuves qui défraieraient plus d'un gros volume. La conception générale elle-même est juste en ce sens que la grande loi de développement et de différentiation qui dirige tout dans la nature est appliquée ici à un nouveau domaine. Et le rapprochement même qu'a choisi M. Schl. pour expliquer cette loi, offre bien des points incontestables et a le grand avantage de rattacher la démonstration à des faits connus et concrets, au

1. Une de ces idées, singulièrement heureuse, c'est que dans les contrées voisines les unes des autres, il a dû se former des langues analogues. L'auteur cite à l'appui les ressemblances des langues de l'Amérique, des langues de l'Océanie (on peut y joindre celles de l'Afrique centrale), qui ne paraissent pas provenir d'un type commun et offrent cependant tant d'analogies. Et il ajoute : « De la même manière que les langues, les Flores et les » Faunes d'une seule partie du monde présentent aussi un type qui leur est propre. »

2. M. Schleicher a laissé un peu de vague dans ses spirituelles comparaisons en assimilant le développement des langues tantôt à celui des *individus*, tantôt à celui des *espèces*.

3. J'ai combattu déjà en passant ces abus de métaphores commodes dans la *Leçon d'ouverture du cours de grammaire historique de la langue française professé à la Sorbonne en* 1867 (Paris, Franck). Voy. aussi, sur la question en elle-même, l'opuscule de M. Drial, De la forme et de la fonction des mots (Paris, Franck, 1866).

lieu de l'appuyer sur des abstractions peu accessibles au plus grand nombre. Il a aussi le mérite de pousser la linguistique dans la seule voie où elle doive faire des progrès, celle d'une union de plus en plus intime avec les sciences naturelles et surtout la physiologie.

Le second opuscule de M. Schleicher, *De l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme* (1864), présente dans ses quelques pages un nombre peut-être encore plus grand de vues ingénieuses mais contestables. La pensée de l'auteur est tellement condensée qu'il faudrait pour la discuter plus de place qu'il n'en a pris lui-même pour l'exposer : je me borne à un ou deux points. M. Schl. voit dans le langage : 1° le véritable caractère qui distingue l'espèce *homme* des anthropoïdes ; 2° la meilleure base d'une classification des races humaines ; 3° le fondement d'une division périodique de l'histoire du développement humain. La moins certaine de ces propositions est assurément la seconde, à cause des perturbations que les événements historiques ont apportées dans la distribution des langues ; la première appelle les réflexions des naturalistes ; la troisième est présentée avec beaucoup de vraisemblance[1]. — M. Schl. reproduit dans cet essai quelques-unes des idées qui se trouvent dans le précédent ; il me semble pourtant qu'il le contredit assez gravement. Il y considère le langage comme une fonction du cerveau et des organes de la parole : cette définition, qu'il emprunte à Diefenbach, est très-juste ; mais elle ne se concilie pas avec le système qui fait du langage un *organisme*. On n'a jamais envisagé la disgestion ou la respiration comme des organismes « qui naissent, croissent, se développent, vieillissent et » meurent. » — Autre difficulté : une *fonction* qui résulte de l'action commune de deux systèmes d'organes ne peut être étudiée scientifiquement que si on fait la part bien nette de l'un et de l'autre. Que dirait-on d'un savant qui définirait la peinture « une fonction du cerveau, des organes visuels et des organes de » préhension ? » Tant qu'on n'aura pas distingué, dans les phénomènes linguistiques, la part de la psychologie et celle de la physiologie, on ne pourra les regarder comme assez bien connus pour servir de base à une classification scientifique. — M. Schl. a fort bien aperçu l'objection grave qui résulte contre son système de classification des hommes d'après leurs langues, de la possibilité d'apprendre des langues étrangères ; mais la manière dont il s'en débarrasse ne paraît pas complétement satisfaisante. Ici encore une première distinction est indispensable ; il faudrait faire exactement, dans les aptitudes de chaque individu à prononcer certains sons, la part de la nature et celle de l'habitude. Les idées si remarquables de M. Schleicher ont surtout pour résultat de nous faire sentir

1. Voici sur ce point la conclusion de l'auteur : « Il nous est donc peut-être permis » de diviser la vie parcourue jusqu'ici par l'espèce humaine en trois grandes périodes de » développement, qui se succèdent d'un cours insensible et n'ont pas lieu partout en même » temps. Ces périodes sont : 1° la période du développement de l'organisme corporel dans » ses traits essentiels, période qui, suivant toute vraisemblance a été incomparablement » plus longue que la période suivante, et que nous ne considérons ici qu'en bloc pour » abréger ; 2° la période du développement du langage ; 3° la période de la vie historique, » au commencement de laquelle nous sommes encore, et où plusieurs peuples de la terre » ne paraissent pas encore entrés. »

combien la connaissance scientifique des faits du langage est encore peu avancée.

C'est donc à bon droit que M. Bréal, dans le court *Avant-propos* dont il a fait précéder cette brochure, dit : « Les idées exposées par M. Schleicher soulève- » ront sans doute des contradictions parmi nous, comme elles en ont provoqué » en Allemagne; mais ceux même qui ne partageront pas sur tous les points les » opinions de l'auteur, y trouveront un stimulant pour leur pensée. » Le traducteur de ces deux intéressants essais est M. de Pommayrol. « Sa traduction, dit » M. Bréal, est exacte et fidèle, sans recherche de fausse élégance, et tout en » restant toujours claire, elle laisse percer sous le français la physionomie de la » pensée allemande. » N'ayant pas l'allemand sous les yeux, je reproduis ce jugement de l'habile traducteur de Bopp; on peut y avoir pleine confiance[1].

G. P.

---

214. — Mangold. **Der Rœmerbrief und die Anfænge der rœmischen Gemeinde.** *Eine kritische Untersuchung.* Marburg, Elwert, 1866. In-8°, 184 pages. — Prix : 3 fr. 40.

« La littérature relative à l'épître aux Romains a pris depuis vingt ans un tel » développement, qu'il est difficile, même aux savants qui sont appelés à s'en » occuper spécialement, d'en connaître toutes les parties; au fond chacun est » content lorsqu'il lui arrive de parcourir un catalogue de la foire de Leipzig où » ne figure aucun commentaire sur cette épître. » La dissertation de M. Mangold débute par cette citation qu'il emprunte à un article publié par Zeller en 1844. Il est inutile d'ajouter que depuis lors le nombre des ouvrages sur l'épître aux Romains s'est considérablement accru, et il n'y a rien dans ce fait qui puisse nous étonner. De toutes les lettres de Paul, cette épître est la plus importante au point de vue dogmatique, et peut-être la plus difficile à bien comprendre. Il est donc tout naturel que chaque théologien d'un certain renom, tenant à faire mieux que ses prédécesseurs, ait voulu apporter sa pierre à l'édifice. Ajoutons immédiatement que nul n'aurait le droit de s'en plaindre, si tous ces travaux avaient la valeur de celui de M. Mangold.

L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui ne s'occupe pas, et il s'en faut de beaucoup, de toutes les questions qui peuvent être soulevées à l'occasion de l'épître aux Romains. La date de cette épître, les grandes questions de la dogmatique paulinienne, etc., sont laissées de côté, ou à peu près. L'auteur tient surtout à élucider un point, qui au premier abord pourra paraître de peu d'importance, mais qui n'en est pas moins capital pour l'intelligence de l'épître. En

---

1. Parfois une expression un peu trop germanique aurait pu être au moins expliquée. Ainsi, p. 4, M. Schl., après avoir dit que la *glottique* (c'est le mot qu'il préfère à *linguistique*) est une science naturelle, ajoute en note : « Évidemment il n'est pas question ici de » la philologie qui est une science historique. » Le mot *philologie* n'a pas en allemand le même sens qu'en français; il désigne spécialement l'étude des langues classiques en vue de l'interprétation des auteurs et même l'étude des auteurs anciens à tous les points de vue. Il eût été bon de le dire, surtout dans une *Collection* qui s'intitule *philologique*, prenant ainsi le mot *philologie* dans l'acception française, qui en fait à peu près un synonyme de *linguistique*.

vue de quels lecteurs Paul a-t-il écrit cette lettre ? Ce qui revient à dire : comment était composée la communauté chrétienne de Rome lorsque Paul lui écrivit en 57 ou en 58 ? Paul adressait-il sa lettre à des ethnico-chrétiens, sortis du paganisme et déjà convertis à son évangile et à ses principes universalistes, pour les empêcher de se laisser séduire par les judæo-chrétiens ; ou bien écrivait-il à des judæo-chrétiens plus ou moins hostiles à sa prédication, et voulait-il leur démontrer la légitimité de sa conception du christianisme et de son activité apostolique ? L'interprétation d'un grand nombre de passages de l'épître aux Romains dépend de la réponse qui sera faite à cette question. Il faut admettre que Paul poursuivait un but quelconque en écrivant cette lettre, et pour bien connaître ce but il nous est indispensable de savoir à quels lecteurs l'épître était destinée, quelle était la situation intérieure de l'église dont ils faisaient partie, et quelles circonstances ont pu donner lieu à la composition de la lettre. C'est à cette condition seulement qu'on pourra donner de l'épître aux Romains une interprétation vraiment critique et historique.

Les anciens commentateurs ne se sont occupés pour ainsi dire qu'en passant de cette question, et encore l'ont-ils tranchée rapidement au moyen de deux passages du ch. 1er : ἐν οἷς (ἔθνεσιν) ἐστὲ καὶ ὑμεῖς κλητοὶ Ἰησοῦ Χριστοῦ (I, 6), d'où ils concluaient que les lecteurs de l'épître étaient des païens convertis au christianisme ; ἵνα τι μεταδῶ χάρισμα ὑμῖν πνευματικὸν εἰς τὸ στηριχθῆναι ὑμᾶς (I, 11) : reportant à la lettre de Paul le but qu'il voulait atteindre par un voyage à Rome, les anciens commentateurs concluaient que l'apôtre n'avait d'autre dessein que de fortifier les Romains dans la foi. L'opinion dominante au moyen âge était que Paul avait écrit son épître pour apaiser les rivalités qui s'étaient élevées dans l'Église de Rome entre les judæo-chrétiens et les ethnico-chrétiens : il les mettait d'accord en montrant aux uns et aux autres qu'ils étaient naturellement pécheurs, et qu'ils ne pouvaient obtenir le salut qu'en vertu de la grâce divine, non par le mérite de leurs œuvres. — Pour un certain nombre d'exégètes modernes, entre autres Tholuck, de Wette, Olshausen, Baumgarten-Crusius, Fritzsche, etc., il est parfaitement inutile de chercher les circonstances historiques qui ont pu amener l'apôtre à prendre la plume, et cela, parce que Paul n'a pas voulu le moins du monde remédier à telle ou telle situation ou répondre à tel ou tel besoin, mais seulement donner une exposition générale de son christianisme universaliste.

Baur est le premier qui se soit mis sérieusement en face de la question, et qui l'ait résolue avec sa sûreté de coup-d'œil ordinaire. Il se demanda quel motif avait pu pousser l'apôtre à écrire une lettre conçue comme l'épître aux Romains, et n'en trouva pas d'autre que celui-ci : l'opposition de l'Église de Rome, dont la grande majorité était judæo-chrétienne, à l'enseignement universaliste de Paul. Nous pouvons donc placer hardiment l'épître aux Romains à côté de l'épître aux Galates. Seulement l'opposition des chrétiens de Rome était encore plus grave que celle des judaïsants de Galatie : il ne s'agissait pas de savoir si, pour avoir part au royaume de Dieu, les païens devaient d'abord passer par le judaïsme et se soumettre à la circoncision et aux prescriptions légales ; à Rome, on se

demandait si les païens pouvaient entrer dans le royaume de Dieu; et si oui, n'était-ce pas là une atteinte portée aux droits des Juifs, le peuple élu? Ainsi, d'après Baur, l'épître aux Romains ne doit point être considérée comme un traité de dogmatique, mais plutôt comme une lettre polémique, où Paul est amené par l'opposition judæo-chrétienne à justifier l'apostolat qu'il exerce parmi les païens. Cette opinion, bien que vivement combattue, a été adoptée par un grand nombre de théologiens, même en dehors de l'école de Tubingue. Bien que M. Mangold s'en sépare sur divers points, il relève au fond de la critique de Baur; mais il a le grand mérite d'avoir prouvé par des arguments plus solides, plus nombreux, et surtout plus historiques que ceux du chef de l'école de Tubingue, que les premiers lecteurs de l'épître aux Romains étaient en grande majorité judæo-chrétiens. Il a aussi corrigé les résultats de Baur en ce qu'ils avaient peut-être d'un peu excessif, et fait preuve dans toute cette démonstration d'un grand tact critique et d'une parfaite indépendance d'esprit. Pour lui, la situation intérieure de l'Église de Rome n'était point aussi tendue que le prétend Baur, et il ne trouve aucune trace d'une véritable hostilité des judæo-chrétiens contre les pauliniens. Cependant, ils ne pouvaient être très-bien disposés pour l'apôtre des gentils, et Paul, ayant l'intention, après avoir évangélisé l'Orient, de transporter en Occident le théâtre de son activité, leur écrit pour se les concilier et les gagner, si possible, à sa cause. Il comprend à merveille de quelle importance serait pour le succès de sa mission la possession d'un centre comme Rome, et écrit par conséquent aux judæo-chrétiens de la capitale qu'ils auraient tort de regarder comme un attentat aux droits des Juifs son apostolat parmi les païens, puisque, selon l'Écriture, la conversion des païens ne peut que hâter le moment où tous les Juifs seront appelés à l'Évangile.

Les résultats de la critique de M. Mangold ne sont donc pas bien différents de ceux auxquels était arrivé Baur. Il les obtient par une exégèse où se trouvent beaucoup d'interprétations neuves et originales. Il met hors de doute, par exemple, que le passage I, 6, que nous avons cité plus haut, indique non pas des ethnico-chrétiens, mais des judæo-chrétiens. Pour M. Mangold, Paul comprenait d'une autre manière que les Douze l'accord conclu à Jérusalem entre les apôtres et lui, et par lequel ils s'engageaient réciproquement à ne point empiéter sur le terrain les uns des autres: Paul devait évangéliser les Gentils, les Douze devaient prêcher aux Juifs. Or Paul entendait cet accord au point de vue géographique, et considérait comme son droit de s'adresser aux Juifs vivant parmi les païens; il peut donc dire aux judæo-chrétiens de Rome qu'ils vivent *parmi les païens* (ἐν οἷς ἐστὲ καὶ ὑμεῖς), et ce passage ne prouve pas du tout qu'ils soient *au nombre* des ethnico-chrétiens. Nous pourrions signaler ainsi un certain nombre de fragments de l'épître aux Romains sur lesquels M. M. jette une lumière nouvelle.

Une seconde partie du travail de M. M. est destinée à rechercher l'effet produit à Rome par la lettre de Paul. Le suivre sur ce terrain serait trop long, mais nous devons dire que cette seconde partie nous a paru beaucoup moins concluante que la première. Le caractère de Pierre, auquel il attribue une grande influence sur le développement plus large et plus universaliste de l'Église de

Rome, nous semble bien effacé. Pour le tracer M. M. s'appuie tout particulièrement sur la première épître attribuée à cet apôtre et dont l'authenticité est très-ébranlée, quoiqu'il la déclare indubitable[1] (p. 155). De plus, à moins qu'on ne découvre de nouvelles sources, un séjour de Pierre à Rome, si tard qu'on veuille le placer, sera toujours plus du domaine de la légende que du domaine de l'histoire. Mais je n'insiste pas sur cette partie faible du livre de M. Mangold. Si je ne puis souscrire à toutes les opinions dogmatiques de l'auteur, je ne puis m'empêcher de dire en terminant que son travail est un des plus remarquables qui aient été publiés depuis quelques années sur le Nouveau Testament. — Il serait à désirer qu'une autre fois l'auteur soignât un peu mieux la correction de ses épreuves. A. CARRIÈRE.

---

215. — **Grundriss der Geschichte der Philosophie der patristischen und scholastischen Zeit,** von Dr. Friedrich UEBERWEG ordentl. Professor der Philosophie an der Universitæt zu Kœnigsberg. Dritte, verbesserte und mit einem Philosophen- und Litteratoren-Register vermehrte Auflage. Berlin, Mittler, 1868. In-8°, viij-254 pages. — Prix : 7 fr. 50.

Cet abrégé de l'histoire de la philosophie des Pères et de la philosophie scholastique par M. Ueberweg forme la seconde partie d'une histoire de la philosophie depuis Thalès jusqu'à nos jours, dont la première partie (1re édition 1862, 3e 1867) et la troisième (1re édition 1866, 2e 1868) ont déjà paru. L'ouvrage est conçu sur le plan des manuels allemands. Il est divisé en paragraphes où l'auteur expose les contours généraux de chaque partie de son sujet; chaque paragraphe est suivi d'une bibliographie qui indique les éditions des ouvrages et les travaux dont ils ont été l'objet; puis M. U. donne une courte biographie de chaque philosophe et un résumé de sa philosophie en citant textuellement les passages les plus importants, en indiquant exactement les autres, et, au besoin, en faisant remarquer les fautes de raisonnement.

Il est impossible, en exposant la philosophie des Pères, de séparer complétement l'élément philosophique de l'élément théologique. M. U. n'a admis leur théologie que dans la proportion nécessaire pour faire comprendre leur philosophie. Son exposition est très-bien faite et très-instructive. Il est intéressant de voir la question de la nature et des attributs de Dieu, celle de l'immortalité de l'âme prendre comme une face nouvelle et acquérir une importance qu'elles n'avaient pas encore eue. Ainsi Athénagoras entreprend le premier d'établir l'unité de Dieu; Lactance essaye de prouver l'immortalité de l'âme par la nécessité d'une récompense dans l'autre vie, Grégoire de Nysse, par la simplicité de l'âme indissoluble par opposition au corps qui n'est qu'un aggrégat.

La séparation de la théologie d'avec la philosophie s'est faite d'elle-même au moyen-âge; elle a même été officielle dans les universités, puisque les démarcations entre la Faculté des arts et la Faculté de théologie étaient rigoureuse-

1. On sait que l'inauthenticité de la 2e épître de Pierre ne fait plus l'objet d'un doute pour tous les critiques sérieux.

ment maintenues. M. U. me semble avoir trop cédé à une erreur depuis longtemps accréditée, quand il dit (p. 101) que la scholastique est la philosophie au service du dogme de l'Église et en particulier l'accommodation de la philosophie aristotélique à ce dogme. Du VIe siècle à la fin du XVe, la philosophie et la théologie, ou, pour parler plus exactement, la tradition de l'enseignement philosophique et la tradition de l'enseignement théologique sont comme deux fleuves qui couleraient dans le même lit, l'un à côté (ou si l'on veut) au-dessous de l'autre, sans mêler leurs eaux. En philosophie, on suivait Boèce, Aristote, les commentateurs arabes; en théologie, on suivait la Bible, les Pères, les conciles, les docteurs accrédités, avec un égal respect pour le *Philosophe* et pour l'Écriture, en se dissimulant ou en conciliant par des distinctions verbales les contradictions qui se rencontraient entre l'aristotélisme et le dogme catholique. A vrai dire, Aristote ne se trouvait en opposition directe et évidente avec l'Église que sur un point, l'éternité du monde[1]; on pourrait encore ajouter l'immortalité de l'âme; mais on sait qu'il ne se prononce pas clairement sur cette question et que c'est l'interprétation donnée par les Arabes à sa théorie de l'intellect actif qui était formellement hérétique. En tout le reste il n'y avait pas lieu d'accommoder les doctrines d'Aristote aux dogmes de l'Église, puisqu'elles n'y étaient pas contraires. Si les scolastiques avaient pensé avec saint Augustin que la logique n'a de valeur que comme moyen d'atteindre la vérité, que la physique est inutile en tout ce qui ne se rapporte pas directement à Dieu, enfin que toute la philosophie se réduit à la connaissance de Dieu et de soi-même (p. 81), ils auraient en effet mis la philosophie au service de la théologie. Mais les maîtres en arts ne devaient pas discuter des questions purement théologiques, et ils exerçaient leur subtilité sur une foule de questions de logique, de métaphysique, de physique, entièrement étrangères et inutiles à la théologie, avec une ardeur de curiosité que saint Augustin eût certainement blâmée et que les mystiques désapprouvaient. La théologie avait même à se garantir contre ce goût passionné pour les spéculations purement philosophiques; les réformateurs de l'Université de Paris, en 1366, crurent nécessaire d'interdire aux bacheliers en théologie de traiter des questions de logique et de métaphysique dans leurs leçons sur le Maître des sentences. C'était la théologie qui était plutôt *accommodée* à la philosophie que la philosophie ne l'était à la théologie. Sans doute les théologiens exerçaient sur les *Artiens* une surveillance sévère. Mais l'obligation de ne pas contredire à l'orthodoxie n'était pas moins rigoureusement imposée au XVIIe siècle qu'au moyen-âge[2]; Descartes termine son livre des Principes en soumettant toutes ses

---

1. Roger Bacon n'assigne pas d'autre motif à la condamnation de la Physique et de la Métaphysique d'Aristote (*Roger Bacon, sa vie, ses ouvrages, ses doctrines, d'après des textes inédits*, par Emile Charles, Paris, 1861, p. 412).

2. On pourrait même soutenir que l'orthodoxie était au XVIIe siècle d'une vigilance plus inquiète. Il est remarquable qu'Albert de Saxe (voir plus bas), en discutant la question du mouvement de la terre (*Questiones in libros de celo et mundo*, Venetiis, 1497, lib. II, questio 21), ne tire pas d'argument de la Bible, et il nous apprend même que « unus de magistris meis videtur velle quod non sit demonstrabile quin possit salvari terram moveri et celum quiescere. Sed apparet michi, sua reverentia salva, quod immo; et hoc

opinions « à l'autorité de l'Église. » Et encore aujourd'hui l'enseignement philosophique est tenu à une grande réserve; et, il ne faut pas l'oublier, au moyen-âge, la science n'était pas séparée de l'enseignement. Sans doute la philosophie rendait des services à la théologie; mais elle n'était pas à son service; et en tout cas, si elle était la servante de la théologie, il faut convenir que sa maîtresse lui laissait beaucoup de loisir et de liberté.

L'idée inexacte qu'on s'est faite des rapports de la philosophie et de la théologie au moyen-âge a conduit à faire commencer la scolastique à Scot Erigène et à dater d'Occam une nouvelle période dans l'histoire de la scolastique, à cause de leurs opinions sur les rapports de la raison et de la foi. Scot Erigène avec son mélange de spéculations néo-platoniciennes et de christianisme est une exception dans son temps. Depuis le v[e] siècle les sept arts libéraux, le trivium et le quadrivium formaient le cadre de l'enseignement; et dans cette encyclopédie la philosophie n'était représentée que par la dialectique qu'on enseignait d'après Marcianus Capella, Boèce, Cassiodore, saint Augustin. Scot Erigène est le seul qui soit allé au delà, et je ne vois pas qu'on l'ait imité. A la fin du xi[e] siècle les esprits semblent se réveiller de la torpeur dans laquelle ils ont langui jusques là; un mouvement intellectuel très-vif et peut-être le plus original de tout le moyen-âge se déclare; il se porte surtout sur la dialectique qui représente encore principalement la philosophie. Cependant on cultive aussi les sciences naturelles[1], particulièrement la physiologie, et avec une indépendance d'esprit qui est devenue plus rare dans les siècles suivants. Un souffle de rationalisme circule dans les écoles, de la fin du xi[e] siècle au commencement du xiii[e] siècle. Roscellin et Abélard n'en sont pas les seuls exemples. On lit dans Adélard de Bath[2] : « Auctoritatis pictura captus, capistrum sequeris. Quid enim aliud auctoritas est dicenda, quam capistrum?... Non paucos vestrum bestiali credulitate » captos ligatosque auctoritas scriptorum in periculum ducit... Non... intelligunt » rationem singulis datam esse, ut inter verum et falsum, ea prima iudice, » discernatur. Nisi enim ratio iudex universalis esse deberet, frustra singulis data » esset. Sufficeret enim præcepta scriptaque data esse uni vel pluribus; ceteri » eorum institutis et auctoritatibus essent contenti. Amplius ipsi qui auctores » vocantur, non aliunde primam fidem apud minores adepti sunt, nisi quia » rationem secuti sunt, quam quicunque nesciunt vel negligunt, merito cæci

---

per talem rationem : namque nullo modo per motum terre et quietem celi possemus salvare oppositiones et coniunctiones planetarum nec eclipses solis et lune. Verum est quod istam rationem non ponit nec solvit, licet plures alias persuasiones quibus persuaderetur terram quiescere et celum moveri ponat et solvat. » Si l'on se rappelle ce qui est arrivé à Galilée, l'avantage est au moyen-âge.

1. Voir Ch. Jourdain, *Dissertation sur l'état de la philosophie naturelle en Occident et principalement en France, pendant la première moitié du XII[e] siècle*. Paris, 1838.

2. *Quæstiones naturales* (*quæst.* VI). M. Jourdain cite tout le passage dans sa *Dissertation*, etc., p. 104. Dans le même ouvrage (fonds du Roi 6415, XIII[e] s., f[o] 44), le neveu d'Adélard lui dit : « Licet... si libet, ut pulverem aridum colligas subtiliterque cribratum in testeo vel eneo vase reponas; et accessione temporum cum herbas inde surgere videas, cui nisi mirabilis Dei voluntatis mirabili effectu id imponas? » Adélard répond : « Voluntas quidem creatoris est ut a terra herbæ nascantur, sed eadem sine ratione non est. »

» habendi sunt. Ne que id ad vivum reseco, ut auctoritas, me iudice, spernenda » sit; id autem assero quod prius ratio inquirenda sit. Ea inventa, auctoritas, si » adiacet, demum subdenda est; ipsa vero sola nec fidem philosopho facere » potest, nec ad hoc adducenda est. » Guillaume de Conches ne s'exprime pas avec moins de liberté[1]. Il me semble évident qu'il faut séparer cette période de la précédente.

De la connaissance des ouvrages d'Aristote autres que les Catégories et le *De Interpretatione* date avec le XIIIe siècle une nouvelle période que M. U. a eu raison de prolonger jusqu'à la Renaissance, sans la partager, comme on l'a souvent fait avant lui, par le nom d'Occam. Après Occam, en effet, on a raisonné absolument comme on le faisait avant, suivant une méthode que M. U. n'a pas suffisamment caractérisée. On commente les auteurs en divisant et en subdivisant minutieusement leur texte jusqu'à ce qu'on arrive par une série de dichotomies au passage qu'il faut expliquer et paraphraser. On pose des questions que l'on discute suivant des formes où se reconnaît l'influence de la dispute, exercice assidûment pratiqué dans les écoles depuis le XIIe siècle et qui a exercé sur les méthodes scientifiques du moyen-âge une influence profonde dont on n'a pas tenu assez de compte; on présente successivement et en général sous forme syllogistique les raisons pour l'affirmative, les raisons pour la négative et la réfutation des arguments contraires à la solution adoptée. En outre une observation essentielle, que Prantl a déjà faite, c'est que dans la scolastique les individus qui ont laissé un nom sont dépourvus d'originalité. Les traités de philosophie de ce temps sont des cahiers de classe qui se transmettaient de génération en génération[2]. La philosophie scolastique à partir du XIIIe siècle ne sera bien connue que lorsqu'on aura suivi la tradition dans tous ces cahiers et relevé les modifications qu'elle a fait subir aux doctrines des auteurs qui faisaient autorité, des auteurs *authentiques* (comme on disait alors). Il en résulte qu'on devrait exposer la philosophie de ce temps, non pas par auteurs, mais en prenant successivement les différentes parties du cadre traditionnel. Ainsi on évitera de répéter la même chose, d'attribuer à un auteur ce qui ne lui appartient pas, et on sera complet.

Mais ce travail n'est pas encore fait; et il serait injuste de le demander à M. U. qui embrassait l'histoire entière de la philosophie. Il faut plutôt le louer du soin scrupuleux avec lequel il s'est mis au courant de tous les travaux relatifs à son sujet, de l'abondance et de l'exactitude de ses renseignements, de l'intelligence avec laquelle il a choisi les traits caractéristiques des différents systèmes. Je n'ai à présenter qu'un petit nombre d'observations de détail, et encore plutôt

---

1. On lit dans son *Dragmaticon philosophiæ*, livre III : « In eis que ad fidem catholicam vel ad institutionem morum pertinent non est fas Bede vel alicui alii sanctorum patrum contradicere. In eis tamen que ad physicam pertinent, si in aliquo errant, licet diversum affirmare. Etsi enim maiores nobis, homines tamen fuere. »

2. On ne s'en cachait pas. Albert de Saxe dit dans le prologue de ses *Questiones* sur le *De Cœlo* : « Pro bene dictis... non michi soli, sed magistris meis reverendis de nobili facultate artium Parisiensi peto dari grates et exhibitionem honoris et reverentie. »

pour compléter que pour rectifier. — P. 114. Dans le texte d'Héric emprunté à M. Hauréau (*Philos. scol.*, p. 141), il faut lire avec le manuscrit S. G. 1334 (fol. 50) « angustior *iam*, *qui* constat » (le manuscrit S. G. 1108 semble avoir *iamque*), et avec les deux manuscrits « acutissimum » au lieu de « arctissimum. » — P. 135. Le titre de l'ouvrage de Guillaume de Conches, « Dragmaticon » philosophiæ » doit bien être écrit ainsi avec un *g*. On lit dans son contemporain Pierre Hélie (Glose sur Priscien, I, 109, 5 éd. Hertz) : « *Dragma, me,* invenitùr » prime declinationis et est pondus qùoddam. Invenitur etiam *dragma, matis,* » tertie declinationis, quod est interrogativum. Unde dragmaticum genus loquendi » dicitur quasi interrogativum, quod fit per interrogationem et responsionem. » — P. 156. Les causes de la propagation du mahométisme me paraissent fort difficiles à déduire, et je ne vois pas bien non plus pourquoi Aristote a trouvé tant de faveur chez les Arabes (p. 157). Les explications de M. U. ne me paraissent pas convaincantes. Si les Arabes avaient rejeté l'aristotélisme, on prouverait de la même manière qu'il en devait être ainsi, et, si Mahomet avait échoué, qu'il ne devait pas réussir. — P. 178. C'est par inadvertance que M. U. mentionne l'influence de *la logique Byzantine,* puisqu'il n'admet pas l'opinion de Prantl sur la *synopsis* de Psellus. — P. 181. M. Charles dans son excellent travail sur Roger Bacon (Paris, 1861), cite (pp. 314 et 412) un passage du *Compendium theologiæ* où Roger Bacon avance que l'interdit sur la physique et la métaphysique d'Aristote fut levé en 1237. — P. 187. Albert le Grand ne combat pas toujours Averroës. Il le suit partout dans son commentaire sur le *De Cœlo.* — P. 207. François de Mayronis n'a pas institué la Sorbonique[1]. — P. 208. Siger de Brabant a commenté les *premiers* Analytiques et non les *seconds*[2]. — P. 209. L'article relatif à Roger Bacon me paraît beaucoup trop court. Il aurait peut-être mieux valu sacrifier une page des extravagances d'Eckhart. — P. 211. Il y a de l'exagération à dire que la doctrine d'Occam, en n'attribuant de réalité qu'à l'individuel, pouvait recommander la méthode d'observation, mettre une limite à l'abus de l'abstraction, et frayer la voie à l'étude des faits. Les doctrines d'Occam n'ont pas eu cet effet, et des théories purement métaphysiques sur l'individuel et le général, ne peuvent guères le produire. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent. En général le choix de la méthode dépend de la nature des objets qu'on étudie. Quant aux causes qui portent l'attention de tout un temps dans une direction plutôt que dans une autre, elles nous échappent complétement. — P. 212. Occam n'a pas employé le premier intransitivement l'expression *supponere pro.* Elle est déjà dans le Doctrinal d'Alexandre de Ville-Dieu qui est des premières années du XIIIe siècle au plus tard[3]. — P. 215. On voit par les registres de la nation anglaise de la Faculté des arts de l'université de Paris que Marsilius de Inghen (il écrit lui-même son nom Marcelius de Inghen, f° 35 v°)

---

1. Voir Charles Thurot, *De l'organisation de l'enseignement dans l'université de Paris au moyen-âge* (1850), p. 150, n. 5.
2. Voir la *Revue critique,* 1867, I, 203, n. 1.
3. Voir la *Revue archéologique,* 1864, p. 278.

a été procureur de sa nation en 1373 (2 juin-25 août) et a enseigné dans la Faculté des arts en 1364, 1365 (les années 1366, 1367 et une partie de 1368 manquent dans le registre), 1369, 1373, 1374, 1375, 1376, 1377[1]. Les mêmes registres nous apprennent qu'Henri de Hesse (p. 217) a *déterminé* et passé sa licence en 1362 (le registre ajoute « cuius bursa nichil; » c'est-à-dire qu'il ne pouvait pas payer les contributions imposées aux candidats) et qu'il a présidé des examens comme maître ès-arts en 1364, 1370, 1371, 1372, 1373. Enfin on trouve encore mentionné parmi les maîtres ès-arts qui ont présidé des examens en 1352, 1354, 1355, 1358, 1359, Albert de Saxe (Albertus de Saxonia) dont le commentaire sur le *De Cœlo* (imprimé à Venise en 1497) a eu longtemps de la réputation et est important pour la connaissance complète de l'histoire de la Scolastique. On a aussi de lui dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale des questions sur la physique (fonds du roi 6526, XIVe s., et 6527, XVe s.)[2], un recueil de *sophismata* ou exercices d'argumentation sur la théorie des *suppositiones* (fonds Sorbonne 848, XIVe s., et fonds du roi 6669, XIVe s.)[3], un traité de logique (S.-Victor 717, XIVe s. et fonds du roi 6670, XVe s.)[4] et un commentaire sur un traité des *Consequentiæ* (fonds S.-Victor 717, XIVe s.)[5]. — P. 216. L'origine de l'*Ane de Buridan* doit être évidemment dans Aristote, *De Cœlo*, II, 13, 295 b 32, où il mentionne l'opinion de ceux qui

---

1. Je le conclus de ce qu'il a présidé à des examens en ces différentes années.

2. L'ouvrage commence ainsi : « Primo et principaliter circa librum phisicorum queritur utrum scientia naturalis consideret de ente mobili tanquam de subiecto proprio et adequato. »

3. L'ouvrage commence ainsi : « Ob rogatum quorundam discipulorum vel scolarium Deo favente quedam conscribam sophismata ex parte diversorum sincategorematum difficultatem habentia. »

4. Le premier ouvrage (f° 1-59 v°) commence ainsi : « Intentionis presentis primo est pertractare de terminis prime et secunde intentionis; secundo de proprietatibus terminorum, sicut de suppositionibus et huiusmodi; tertio de propositionibus tam de inesse quam modalibus; quarto de proprietatibus propositionum, sicut de conversionibus et huiusmodi; quinto de argumentationibus; sexto de obligationibus et insolubilibus. »

5. Cet ouvrage (f° 60 v°-78) commence ainsi : QUONIAM DE SOPHISMATIBUS (*ce sont les premiers mots de l'ouvrage commenté*) iste tractatus in quo tractatur de consequentiis, dividitur (*ce mot doit être transposé plus bas, après* principaliter) et etiam de regulis earum principaliter in 9 capitula, in quorum primo determinat de regulis generalibus consequentiarum; in secundo determinat spessialiter (*sic*) de propositionibus exclusivis et earum consequentiis; in tertio de propositionibus exceptivis et earum consequentiis; in quarto adhuc ponit quasdam regulas spessiales de suppositionibus terminorum quantum ad consequentias propositionum; in quinto determinat de propositionibus (*l'épithète* copulativis *manque*) et earum consequentis; in sexto de disiunctivis; in septimo de conditionalibus; sed in octavo ponuntur quedam regule Aristotelis prius obmisse; in nono ponuntur exceptiones illorum verborum *incipit* et *desinit*. » On lit à la fin : « Explicit expositio libri de consequentiis correcta per Magistrum Albertum de Saxonia pariter atque lecta. »

J'ajouterai ici que la déterminance ou baccalauréat de Gérard de Deventer, le fondateur de la congrégation des *Fratres vitæ communis*, est mentionnée dans les registres de la Nation anglaise à l'année 1357 (f° 33 v°) : « Gerhardus de Daventria determinavit sub magistro Johanne de Lovanio; cuius bursa 15 sol. » Le fameux Jérôme de Prague est mentionné à l'année 1404 (f° 75) : « Licentiatus est Jeronimus de Praga, cuius bursa 2 s. »; 27 janvier 1404, vieux style (f° 79) : « Incepturus est Dominus Jeronimus de Praga, cuius bursa nichil, sub Magistro Hanradalabeck. » Il est nommé parmi les maîtres qui ont fait des cours en 1405 (f° 82 v°).

disent que la terre, au centre du monde, διὰ τὴν ἀνάγκην μένει τὴν τῆς ὁμοιότητος, ὥσπερ ὁ περὶ τῆς τριχὸς λόγος τῆς ἰσχυρῶς μὲν ὁμοίως δὲ πάντῃ τεινομένης, ὅτι οὐ διαρραγήσεται, καὶ τοῦ πεινῶντος καὶ διψῶντος σφόδρα μὲν ὁμοίως δὲ καὶ τῶν ἐδωδίμων καὶ ποτῶν ἴσον ἀπέχοντος (καὶ γὰρ τοῦτον ἠρεμεῖν ἀναγκαῖον). Mais je ne connais pas de commentaire de Buridan sur le *De Cœlo*.

L'histoire de la philosophie de M. Ueberweg me paraît devoir remplacer avantageusement le manuel de Tennemann, qui a vieilli. Elle a au plus haut degré le mérite d'une concision substantielle; et l'auteur signale, particulièrement dans l'histoire de la philosophie moderne, les points faibles des systèmes et des arguments avec une critique judicieuse et pénétrante.

Charles THUROT.

---

216. — **Schweizerisches Urkundenregister,** herausgegeben mit Unterstützung, der Bundesbehœrden, von der allgemeinen geschichtforschenden Gesellschaft der Schweiz, redigirt von Dr. B. HIDBER. Erster Band. Bern, H. Blom, M. Fiala, 1863-68. Gr. in-8°, xxxj-xvij-704 pages.

En rendant compte du *Régeste genevois*, rédigé par MM. Lullin et Le Fort (*Rev. crit.*, 1867, art. 232), nous annoncions d'après eux la publication prochaine d'un *Régeste suisse*, dû aux soins de M. le Dr Hidber et publié par la Société générale d'histoire suisse: nous en possédons le 1er volume. — Ce n'est pas sans de persévérants efforts qu'on est parvenu à réunir les éléments de cet inventaire des documents relatifs au territoire entier de la confédération. Les bases de cette publication furent posées dans une assemblée tenue à Soleure le 19 septembre 1854, et le plan définitif en fut adopté le 21 août 1855 : le mode de rédaction de chacun des articles du régeste était arrêté, sa date extrême était momentanément fixée à l'année 1353, une commission de trois membres (MM. Hidber, de Berne, président, le professeur Winistœrfer et l'archiviste Amiet, de Soleure) était constituée. Une circulaire, qui précisait les renseignements à fournir sur chaque document, fut adressée aux collaborateurs de l'œuvre dans tous les cantons de la Suisse, le 21 avril 1856. Depuis cette époque, grâce surtout au dévouement et aux recherches du président de la commission, les analyses destinées au régeste ne cessèrent de s'accumuler dans ses cartons. A lui seul, M. Hidber a exploré personnellement environ 65 archives, s'efforçant d'avoir recours le plus possible aux documents originaux, contrôlant ainsi avec fruit les textes publiés par les historiens; sa première préface contient à cet égard des détails intéressants sur les archives de la Suisse et des pays circonvoisins, principalement du nord de l'Italie.

Dans le plan de la Société, tout document authentique, de si mince intérêt fût-il, devait être mentionné; les pièces fausses seraient seules écartées. D'autres restrictions étaient apportées touchant la nature des actes. Aussi, pour donner tout d'abord une idée du répertoire rédigé par M. Hidber, ne faut-il le comparer ni aux *Regesta Pont. Rom.* de M. Jaffé, ni au *Régeste genevois*; l'ouvrage dont il se rapproche le plus est assurément la *Table chronologique* de Bréquigny, pour ne pas mentionner les *Acta* de M. Sickel, qui lui sont postérieurs (cf. *Rev. crit.*, 1867, art. 179). Le 1er volume du *Régeste suisse*, publié jusqu'ici, s'étend

de l'an 700 (environ) à 1144; pour cette période, M. Hidber a réuni 1803 documents, dont les originaux existent encore en majorité. Aucune division historique n'a été établie et la série des numéros se suit sans interruption : cette absence s'explique par le défaut d'homogénéité constante dans les diverses parties de la confédération au moyen-âge. Comme dans les régestes semblables, on trouve ici la date réduite au comput actuel, le lieu où l'acte fut *donné*, l'analyse des renseignements qu'il fournit à l'histoire, et au-dessous l'indication des sources manuscrites et imprimées. Nos remarques porteront sur chacune des parties de cette économie invariable.

Tout d'abord, la rédaction d'un travail de ce genre en allemand est-elle admissible? Nous ne le croyons pas; la raison de notre opinion est des plus simples : tous les érudits que ces documents intéressent ne connaissent pas l'allemand, et ce travail de patience restera à peu près lettre morte pour bon nombre d'entre eux; tous au contraire savent le latin. Il y a plus : le latin des chartes du moyen-âge contient une foule d'expressions intraduisibles directement dans une langue moderne, et qu'il faut reproduire entre parenthèses, sous peine de rendre les analyses incomplètes. Le mieux est donc de suivre à cet égard l'exemple donné par Georgisch (*Regesta chronologico-diplomatica*), en donnant l'analyse de chaque pièce dans sa langue originale : le latin en latin, l'allemand en allemand, le français en français, etc. Bien que cette observation soit restreinte aux travaux embrassant une certaine étendue topographique et d'un intérêt général, il n'en serait pas moins utile que l'unité s'établît en faveur des études comparatives[1].

Dans le principe, M. Hidber n'a point accompagné la date qu'il assigne à chaque acte des notes chronologiques qui la motivent dans le texte; mais dans les derniers fascicules, il s'est efforcé de combler cette lacune qui rendrait impossibles tout contrôle et tout résultat scientifique pour la chronologie. Cette remarque s'étend également au nom de la localité où chaque pièce fut expédiée; la géographie comparée gagne beaucoup à pouvoir réunir les dénominations d'un même lieu à diverses époques. Les analyses, très-succinctes dans le premier fascicule et une partie du deuxième, prennent plus de développement dans les suivants et peuvent dès lors suppléer à la lecture du texte, ce qui constitue un avantage important pour le plus grand nombre des cas. Le paragraphe relatif aux sources est partagé en deux par un trait : manuscrits (originaux ou copies) et imprimés. Les indications y sont très-brèves; pour les manuscrits, c'est le nom de la ville et de l'établissement où ils se conservent : point de cotatures, probablement parce qu'elles ne sont pas définitives, bien que cette atténuation ne soit pas valable pour tous les cas. Les noms des ouvrages imprimés sont trop abrégés pour qu'une table détaillée ne soit pas nécessaire; nous indiquons très-volontiers comme modèle celle qu'a donnée M. Sickel dans le deuxième fascicule de ses *Acta*.

Un régeste doit-il mentionner toutes les sources imprimées dans lesquelles se

---

1. M. H. semble avoir pressenti le peu de succès de son travail original en France et en a commencé une traduction dans notre langue.

trouvent reproduits les documents qu'il analyse? L'affirmative ne saurait être attaquée que par la difficulté d'être complet en pareille matière, mais il n'en reste pas moins incontestable qu'on doit indiquer le plus de sources possibles. Le travail de M. H. donne un peu de prise à la critique par ce côté; il nous serait facile, en comparant seulement ceux de ses articles qui ont leur correspondant dans les *Regesta* de Georgisch ou dans les *Acta* de M. Sickel, de signaler des omissions, mais nous aimons à supposer que l'auteur n'a pas eu la prétention d'être complet à cet égard. Il eût dû au moins classer les ouvrages qu'il cite par ordre chronologique et, comme conséquence, indiquer les sources dont chacun d'eux a fait usage. Toutes ces indications se trouvent réunies et coordonnées avec beaucoup de lucidité dans le *Catalogue des actes de Philippe-Auguste* par M. L. Delisle.

Sans être en état de signaler toutes les omissions du répertoire de M. H., omissions presque inévitables quand on embrasse les documents inédits, nous indiquerons quelques lacunes. D'après ce *régeste*, la Suisse ne posséderait aucun document authentique, sous forme de charte, antérieur au VIIIe siècle. Il n'y a cependant qu'à parcourir le *Régeste genevois* pour se convaincre du contraire. Il était indispensable d'indiquer la bulle du pape Eugène Ier (654-6) en faveur de Saint-Maurice d'Agaune, publiée en partie seulement par Pardessus (*Diplomata*, t. II, p. 104), mais donnée complètement d'après une copie du IXe siècle par M. l'abbé Gremaud (*Mémorial de Fribourg*, 1857, p. 348). Les doutes formulés sur son authenticité (Jaffé, *R. P. R.*, p. 940) ne suffisaient pas pour l'exclure, puisque M. H. a accepté la bulle d'Adrien Ier en faveur du même monastère (sans mentionner l'édition de M. Gremaud, d'après une copie du XIe ou du XIIe siècle), qui n'a pas été mieux traitée (Jaffé, p. 943). Nous ne trouvons pas les bulles d'Eugène II et de Léon IV (?), également mises au jour par M. Gremaud. M. H. a indiqué quelques pièces des rois de la dynastie Rodolphienne qui n'ont d'autre rapport avec la Suisse que le nom des souverains dont elles émanent : il fallait ou retrancher ces analyses ou prendre l'obligation de dresser un régeste complet des actes de ces princes, dont un grand nombre sont encore inédits et ne figurent pas dans ce répertoire.

Une ample table (plus de 100 p. à 2 col.) des noms de lieux et de personnes résume ce 1er volume. Les noms y sont par ordre alphabétique suivant leur équivalent moderne, allemand ou français, selon qu'ils appartiennent à des pays où l'on parle l'une ou l'autre langue. On trouve à la suite, entre crochets, toutes les variantes que fournit le latin des numéros auxquels on renvoie dans le régeste; nous avons remarqué avec plaisir que M. H. y supplée en partie aux lacunes signalées dans ses premiers fascicules. Ce système, qui est celui du *Régeste genevois*, a bien des avantages et diminue le nombre des articles. Sans offrir les nombreux renseignements historiques fournis par MM. Lullin et Le Fort, il eût été possible d'en donner quelques-uns qui sont indispensables : ainsi, les numéros où figurent les princes Henri, Conrad, Rodolphe, Louis, etc., se suivent sans interruption, bien que relatifs à des personnages différents. Pourquoi séparer les articles *Rodolf* et *Rudolf?*

Nous ne pousserons pas plus loin nos remarques; de telles difficultés sont inhérentes à ce genre de travaux, l'utilité qui en revient aux érudits est d'un tel prix, qu'on ne saurait assez encourager ceux qui y consacrent leur temps. La Société générale d'histoire suisse a bien mérité de la science en prenant l'initiative de cette publication, et nous souhaitons vivement qu'elle atteigne le terme assigné à ce premier répertoire, avec l'espérance qu'elle ne s'arrêtera pas là. Malgré les imperfections signalées dans son travail de rédaction, M. H. nous a rendu un véritable service et nous ne saurions trop l'engager à poursuivre ses recherches.

Ulysse CHEVALIER.

---

217. — **Bibliotheca mexicana.** Catalogue d'une collection de livres rares sur l'histoire et la linguistique, réunie au Mexique par M. ***, attaché à la cour de l'empereur Maximilien. Paris, Tross, 1868. In-8°.

Nous avons au commencement de cette année signalé la *Bibliotheca americana*, rassemblée par M. Charles Leclerc, et offrant une fort importante réunion d'ouvrages relatifs à l'Amérique, presque tous très-difficiles à rencontrer. Le petit catalogue que nous mentionnons aujourd'hui forme le complément nécessaire de cette *Bibliotheca;* c'est une collection spéciale créée par un amateur dévoué qui, appelé au Mexique, s'y est attaché à réunir des livres tout à fait introuvables en Europe et souvent demeurés inconnus. Il y a là des articles importants qu'il faudra comprendre dans le supplément au *Manuel du Libraire* qui paraîtra sans doute d'ici à quelques années et qui est déjà l'objet des désirs des amis des livres. Nous laisserons de côté divers ouvrages publiés dans le cours du siècle actuel, mais nous croyons devoir en mentionner quelques-uns à l'égard desquels on ne trouve de renseignements nulle part. Le *Manual de los Santos Sacramentos en el idioma de Michuacan,* Mexico, 1690, in-4°, n'est signalé ni dans la *Bibliothèque américaine* de M. Ternaux, ni dans la *Bibliotheca glottica* de Ludewig, ni dans le *Manuel du Libraire;* le *Confessionario en lengua mexicana,* par le père Juan Baptista, imprimé à Santiago Tlatilulco, 1599-1600, 2 tomes in-8°, est également resté ignoré des bibliographes spéciaux. Ni M. Ternaux ni Brunet n'ont connu la *Doctrina christiana compuesta en lengua castillana y mexicana,* par le P. Juan de la Anunciacion (Mexico, 1575, in-4°), et le *Sermonario* du même auteur (Mexico, 1577, in-4°) leur a échappé ainsi qu'à Ludewig. Même observation pour l'*Espejo divino en lengua mexicana,* du père Juan Mijangas (Mexico, 1607, in-4°), gros volume de 578 pages, tout en mexicain. Parfois, le *Manuel* ou Ternaux mentionne, mais sans les décrire et d'une façon peu exacte, les livres qui sont ici l'objet de détails minutieux. Chacun des 233 articles qui forment la *Bibliotheca mexicana* est accompagné de l'indication du nombre des feuillets. Il y a bien peu d'exemples de catalogues rédigés avec autant de soin, et celui-ci mérite à coup sûr d'être conservé après la dispersion aux enchères des ouvrages fort rares dont il présente la nomenclature.

G. B.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — 24 Octobre — 1868

218. — **Geschichte der Philosophie** in pragmatischer Behandlung von Conrad HERMANN, Professor. Leipzig, Fleischer, 1867. In-8°, xvj-563 p. — Prix : 12 fr.

M. Conrad Hermann a écrit l'histoire de la philosophie à un point de vue qu'il appelle *pragmatique*. Traiter *pragmatiquement* l'histoire de la philosophie, c'est, comme il le dit lui-même (pp. viij et 463), « tirer des faits étudiés sans » parti pris, leur esprit, leur ordre et leur liaison nécessaire. » La loi fondamentale de cette histoire pour M. H. (p. 469), c'est que la pensée philosophique a suivi une marche exactement parallèle dans l'antiquité et dans les temps modernes, que M. H. fait commencer avec le moyen-âge. Il croit retrouver Thalès dans Scot Erigène, Anaximandre dans les autres scolastiques, le pythagorisme dans la philosophie de la Renaissance et du xvie siècle, l'éléatisme dans Descartes; Spinoza est l'analogue d'Héraclite; Leibnitz rassemble en lui Empédocle, Démocrite et Anaxagore; Kant est comme Socrate (pp. 440 et suiv.); Fichte rappelle Antisthène, et sa philosophie est à celle de Schelling ce que l'école cynique était à l'école Cyrénaïque; Hegel est l'analogue de Platon, Herbart est l'analogue de l'école de Mégare; et M. H. lui-même ne serait pas fâché qu'on le prit pour l'analogue d'Aristote. Car il considère l'histoire de la philosophie comme une partie de la philosophie, comme un moyen d'établir sur des fondements solides la philosophie elle-même; et son ouvrage est une introduction qui doit servir de base à sa propre philosophie, qu'il a déjà exposée dans différentes publications.

M. H. s'est attaché uniquement à expliquer les conditions générales où se sont produits les différents systèmes philosophiques et à caractériser ces systèmes en eux-mêmes et par comparaison entre eux. Il a laissé complétement de côté le matériel des faits pour n'en donner que la quintessence. Il est assez ordinaire que dans cette sorte de sublimation des faits en idées, du concret en abstrait, une bonne partie de la réalité s'évapore sans avoir été recueillie. Cela nous arrive à tous, et c'est arrivé aussi à M. H., du moins à mon avis. Je crains qu'il ne soit placé trop au dessus et trop loin des choses pour les voir bien exactement. Pourquoi, lui qui attache tant d'importance à la question de la méthode en philosophie, ne parle-t-il pas de l'emploi qu'Aristote a fait de la dialectique et du rapport frappant qui se rencontre sur ce point entre lui et Platon ? — On ne saurait admettre que la

philosophie scolastique ne consiste que dans l'application des formes de la logique aux dogmes de la théologie. Outre que la théologie n'a été traitée sous cette forme que depuis le XIIIe siècle, il y a eu au moyen-âge une philosophie tout à fait distincte de la théologie. — M. H. admet entre la philosophie anglaise et la philosophie du continent une séparation et même une opposition qui ne me paraissent pas exister. L'influence de Locke, au XVIIIe siècle, a été considérable, surtout en France, et même en Allemagne. — M. H. trace de notre philosophie française du XVIIIe siècle, un portrait bien peu fidèle. Il l'identifie avec le matérialisme et il n'en voit les représentants que dans Condillac et Helvétius. Mais Condillac, malgré sa doctrine de la sensation transformée, n'est nullement un matérialiste; il soutient que l'âme est distincte du corps en employant les mêmes arguments que M. Lotze. M. H. trouve que la philosophie matérialiste est en harmonie « avec le naturel sensuel du Français qui ne doute pas de la légiti» mité de ses appétits physiques. Il y a dans l'esprit français un penchant décidé » à s'abandonner à la nature en s'affranchissant de toute gêne et de toute con» trainte. Les impulsions des sens sont, en France plus qu'ailleurs, reconnues » pour un élément légitime et régulier de l'existence » (p. 298). C'est là notre caractère national vu à la lumière du gaz des boulevards, aux environs du Grand-Hôtel; et c'est ainsi qu'aujourd'hui on nous juge presque universellement en Allemagne. Ces choses sont peu agréables à apprendre, mais bonnes à savoir et bien plus profitables que si nous nous disions ce que M. H. dit à ses compatriotes (p. 563) : « Le peuple allemand est coupable envers lui» même, s'il se laisse assigner une autre situation que celle du premier peuple » du monde en politique et en civilisation. » M. H. a oublié que les peuples changent avec les temps, que la vie intellectuelle a été des plus actives en France au XVIIIe siècle, que le matérialisme philosophique très-répandu alors ne tient pas à notre caractère national (quel qu'il soit), puisque le calvinisme, le cartésianisme et le jansénisme, doctrines qui ne sont pas d'une gaieté folle, sont d'origine purement française. Nous commettrions et nous commettons en France la même injustice envers les Allemands en rendant leur génie national responsable des chimères colossales de Fichte, Schelling et Hegel. Kant est un esprit des plus sévères, et en ce moment-ci même, en Allemagne, depuis une vingtaine d'années, après que l'ivresse métaphysique qui avait tourné le têtes de 1800 à 1848 s'est dissipée, la sagesse et la modération ont repris faveur; on a soif de netteté et de sens commun; et je retrouve ces qualités dans les ouvrages de philosophie les plus distingués que l'Allemagne a produits en ces dernières années.

L'ouvrage de M. Hermann lui-même est un des signes du temps. Il proteste contre les spéculations hasardées de Hegel. Il prétend trouver les idées dans les faits. Mais je crains que dans son « Ideal-realismus » la part de l'idéal ne soit encore trop forte. L'histoire est jusqu'ici une science purement empirique: constater les faits, les rassembler, les grouper, les caractériser, voilà toute sa tâche jusqu'à présent, et elle est lourde. Les lois et les causes qui ne sont pas toutes prochaines nous échappent encore.

Charles THUROT.

219. — **Die Kosenamen der Germanen.** Eine Studie, von Dr Franz STARK. Wien, Tendler. 1868. Gr. in-8°, xij-192 p. — Prix : 8 fr.

L'étude scientifique des noms propres ou onomastique est encore peu avancée. On doit saluer avec joie tout travail important qui paraît dans ce domaine, car l'onomastique, outre qu'elle présente un très-haut intérêt historique, est destinée à jeter un nouveau jour sur bien des questions que la linguistique a jusqu'ici mal éclairées. Les noms allemands méritent dans cette science une place d'honneur par leur richesse incomparable, la beauté de leur formation, la variété de leurs formes, et aussi par l'importance qu'ils ont prise, grâce aux invasions germaniques, en se répandant chez toutes les nations de l'Europe. On a commencé depuis quelque temps à en faire l'objet d'études nombreuses, parmi lesquelles le dictionnaire de Fœrstemann tient la première place. M. Stark parle de ce grand ouvrage avec un dédain excessif; il serait fort injuste de méconnaître l'immense service qu'a rendu Fœrstemann en mettant à la disposition de tous des matériaux de travail qu'il était impossible de rassembler sans beaucoup de temps et de peine. Certainement son inventaire n'est pas complet, mais c'est là une prétention qu'on ne saurait avoir en pareille matière; et quant à ses erreurs d'interprétation et d'étymologie, elles sont bien excusables dans un ouvrage d'une telle étendue, composé il y a déjà plusieurs années, et depuis lequel la science a naturellement progressé. Il semble que M. Stark ait eu de son côté le projet d'un travail semblable, et qu'il éprouve quelque dépit de ne pouvoir utiliser complétement les matériaux qu'il a rassemblés.

Sous un titre modeste[1], M. Stark nous donne en réalité une appréciation critique de l'onomastique germanique étudiée dans son ensemble. Il regarde tous les noms allemands comme originairement composés de deux mots : de ces noms composés se sont formés des *noms familiers* de deux genres; les uns qui ne gardent que l'un des deux composants (ordinairement le premier), les autres qui conservent des débris des deux composants primitifs. Ces thèmes secondaires sont eux-mêmes exposés à diverses altérations, soit par assimilation des consonnes qui les terminent, soit par abréviation; ils servent en outre de base à des diminutifs proprement dits, qui eux-mêmes subissent par la suite des abréviations, ou reçoivent de nouveaux diminutifs[2]. Telle est la série des modifications des noms familiers de la première classe (ceux qui ne gardent qu'un des deux composants); cette série offre en général un ordre chronologique parallèle à l'ordre logique qui vient d'être exposé. Un exemple fera mieux comprendre la chose : le nom *Chuonradus* devient le nom familier simple *Chuono* (*Kuno*, *Cuno*), puis ce

1. Il est difficile de traduire en français le mot *Kosename* (qui est d'ailleurs, je crois, peu usité en allemand). Le terme de *nom hypocoristique*, qu'emploie aussi M. St., est bien rébarbatif : *nom caressant* ne se dit pas, *nom d'amitié* ne s'écrit pas; *petit nom* a deux sens; j'emploie *nom familier*, d'autant mieux que dans *familier* on retrouve le mot *famille*, et que c'est certainement dans la famille, comme le dit M. St., que ces noms se sont développés.

2. Il est à peine besoin de rappeler que les *diminutifs* et les noms *abrégés* sont très-différents. Les *diminutifs* ne le sont que par le sens; ils sont au contraire allongés dans la forme, tandis que l'*abréviation* porte sur l'étendue matérielle du mot.

nom familier donne le diminutif *Cunitio* (*Cunzo*, *Kuntze*), qui plus tard reçoit un nouveau suffixe diminutif et devient *Kuntzelin*. Quant aux altérations, elles se rencontrent par exemple dans *Uffo*, par assimilation pour *Ulfo* ou *Ulfus*, nom familier tiré de *Liudulfus* ou autre analogue; dans *Rago*, par abréviation, pour *Ragino*, nom familier tiré de *Raginfridus* ou autre analogue.— Des faits semblables s'observent pour les noms de la seconde classe (ceux qui conservent les deux composants), bien qu'ils soient plus difficiles à constater sûrement.

Les résultats des profondes études de M. Stark sont dignes d'attirer au plus haut point l'attention des savants. On ne peut nier qu'un grand nombre de faits jusqu'ici incompris ou mal compris ne soient expliqués par son système[1]. Mais peut-être ce système est-il un peu trop exclusif. Dans une digression spéciale[2], M. St. expose ses idées sur la formation des noms germains. D'après lui, dans la période anté-historique ces noms étaient simples; c'étaient des substantifs ou des adjectifs de la langue commune appliqués à la désignation spéciale de tel ou tel individu; par la suite, mais encore dans la même période, l'usage s'introduisit (usage dont on peut suivre la persistance dans les temps historiques) de donner aux enfants un nom formé soit avec les deux noms de leurs père et mère, soit avec les noms de deux de leurs parents ou aïeux : « Si le père s'appelait par » exemple *Ebur*, la mère *Swinda*, on pouvait appeler la fille *Eburswinda*, le » fils *Swindebur*. Et s'il y avait plusieurs enfants et que l'un des grands-pères » s'appelât *Ger*, l'autre *Bald*, les enfants pouvaient se nommer *Eburger*, *Swindger*, » *Eburbald*, *Swindbald*, *Gerbald*, *Baldger*, les filles *Gerswind*, *Baldswind*, *Eburbalda*, » *Swindbalda*, *Gerbalda*, — ou bien d'après leurs grand'-mères, — si celles-ci » s'appelaient *Hilda* ou *Berhta*, — *Eburhild*, *Swindhild*, *Hildeswiud*, *Berhtswind*, » *Swindberhta*, *Eburberhta*, *Hildeberhta*. » Plus tard, dans l'usage quotidien de la famille, ces noms propres furent abrégés, et devinrent les *noms familiers* dont nous avons vu les transformations. — Il y a à ce système une première objection, c'est qu'il est trop mécanique; il exclut toute une classe de noms composés qui paraissent cependant avoir des droits à être admis, ceux où le *sens* du nom

---

1. Une remarque importante de M. St. (p. 102), c'est que « chez tous les peuples » germaniques les noms familiers qui ne comprennent qu'un seul mot et qui sont simple- » ment abrégés (sauf de rares exceptions), ainsi que les formes diminutives (excepté celles » en *-in*, *-chin*, *-lin*), appartiennent à la déclinaison faible. » J'avais observé le même fait, en regardant seulement les noms abrégés comme des noms simples, dans un travail sur les noms féminins germaniques lu dès l'année dernière à la *Société de linguistique* et qui paraîtra dans ses *Mémoires* (cf. *Rev. crit.*, 1867, t. II, p. 348). De là vient que les noms féminins qui en français ont pris la forme *-ain* au cas-régime appartiennent pour la plupart à cette classe : *Bertain*, *Audain*, *Idain*, *Aiain* (ou *Ayen*), *Jubain*, *Blanchain*, etc. — On peut en dire autant des masculins en *on* : *Huon*, *Milon*, *Doon*, *Droon*, etc. M. St. n'a peut-être pas apporté assez d'attention à la *forme* des transcriptions latines ou romanes des noms germaniques.

2. Le livre de M. St. est peu commode à lire et à consulter. Ainsi le point véritablement essentiel de son travail est cette théorie de la formation des noms, théorie qui est énoncée en une ligne à la p. 10 et rejetée ensuite dans un *Excurs* à la fin du volume. La table des noms n'est ni complète, ni disposée de manière à faciliter l'usage du livre. Enfin la disposition typographique n'apporte aucune clarté dans les divisions; on regrette en particulier l'absence de titres courants.

propre résulte de la réunion des deux composants, comme dans *Siegfried* ou *Chlodovech*. M. St. ne paraît pas admettre pour les noms propres allemands d'autres modes de formation que celui que je viens d'indiquer; tout en reconnaissant que celui-là est très-vraisemblable[1], on ne voit pas pourquoi il serait le seul; il y a naturellement dans l'onomastique une part de fantaisie qui est sans doute astreinte à certaines lois, mais qui ne peut se ramener à une règle unique en l'absence de témoignages formels. — M. St. me semble encore aller trop loin quand il restreint l'usage des noms réellement et primitivement simples à la période antéhistorique : pourquoi aurait-il absolument disparu ? Si, avant les temps historiques, les Germains donnaient à leurs filles le simple nom de *Berhta*, pourquoi ce nom, dans les temps historiques, ne pourrait-il jamais être autre chose qu'un abrégé de *Berhtrada* ou d'un autre nom semblable ? Nous voyons apparaître dans l'histoire au VIIe siècle le nom *Karl*, dans la famille des *Arnulfingiens* d'Austrasie; ce nom est-il un *nom familier?* c'est sans doute pour M. St. un abrégé de *Karlmann*, mais comment alors aucun historien ne nous dirait-il que *Karl*, le célèbre maire du palais, s'appelait réellement *Karlmann*, et comment les deux fils de Pépin se seraient-ils appelés l'un *Karl* et l'autre *Karlmann*, ou, dans ce système, tous deux *Karlmann?* — Ce qui est très-certain, c'est qu'au moins à l'époque des successeurs de Charlemagne, les deux noms *Karl* et *Karlmann* étaient très-distincts et qu'on baptisait les enfants sous le nom de *Karl*[2]. C'est d'ailleurs un fait sur lequel M. St. aurait pu appeler l'attention, et qui ne contredit pas son système, que des noms primitivement *familiers* sont devenus plus tard des noms propres, portés par des individus qui n'en avaient pas d'autres et qui ne rapportaient plus leur nom à sa véritable origine.

En somme le livre de M. Stark est d'un grand intérêt et d'une haute valeur; l'auteur y montre une vaste érudition et une critique pénétrante, et dans l'histoire de l'onomastique germanique[3] ce travail est assurément destiné à faire époque[4].

G. P.

---

1. Il existe aussi chez les Grecs. On en trouve un curieux exemple dans les *Nuées* d'Aristophane (car on peut être sûr que le mot *Hippos* figurait dans les noms des ancêtres de la femme de Strepsiade, nièce de Mégaclès) : « Quand nous naquit ce fils, dit le bon- » homme Strepsiade, nous nous disputâmes sur le nom à lui donner; elle proposait un » nom où il y eût *Hippos*, comme *Xanthippe*, ou *Charippe*, ou *Callippide*; moi, je lui » donnais le nom de son grand-père, *Phidonide*; cela nous sépara; avec le temps nous » nous rapprochâmes, et nous l'appelâmes *Phidippide*. »

2. Un chroniqueur dit déjà de Charlemagne : « [Pater] vocavit eum lingua sua *Karlum*. » Remarquons aussi que ce nom appartient à la déclinaison forte (cf. ci-dessus, p. 260, n. 1).

3. M. St. cite aussi très-fréquemment des noms qu'il regarde comme celtiques. Un assez grand nombre de ces attributions semblent bien hypothétiques; mais ce n'est pas ici le lieu de les discuter, l'auteur annonçant un travail spécial sur ce sujet.

4. Sur deux ou trois points M. St. me paraît s'être trompé. J'ai bien de la peine à admettre que l'anglo-saxon *Bugga* (p. 14), soit le nom familier tiré d'*Eadburga* (anglo-saxon); j'y vois plutôt un surnom, d'autant plus qu'on trouve ailleurs une femme, nommée *Hrotwaru*, qui porte le surnom de *Bucga* (p. 151). Remarquons que *Bugga* serait le seul exemple du mot *burg* servant isolément à former un nom propre, et ajoutons que la vraie forme d'*Eadburga*, comme de tous les noms analogues, est *Eadburg* ou *Eadburc*. — *Hludio* est donné comme identique à *Chlodowicus*; ce rapprochement paraît douteux; en tout cas la meilleure forme des deux mots est *Chlodio* (ou p. ê. *Chlogio*) et *Chlodovechus*. —

220. — **The Pedigree of the English people;** an argument, historical and scientific, on English ethnology, showing the progress of race-amalgamation in Britain from the earliest times, with especial reference to the incorporation of the Celtic aborigenes, by Thomas Nicholas, M. A. etc. London, Longmans, Green, Reader and Co., 1868. In-8°, xiij-606 pages.

Les origines de la nation anglaise sont de plus en plus étudiées de l'autre côté de la Manche. C'était une opinion reçue jusqu'ici que les anciens habitants de la Grande-Bretagne s'étaient, devant l'invasion étrangère, réfugiés dans les montagnes de l'Ouest (aujourd'hui le pays de Galles), et que par conséquent les Anglais modernes descendent des Anglo-Saxons sans mélange de sang celtique. On reconnaît de nos jours la vanité de ce préjugé séculaire : quelques écrivains même seraient plutôt disposés à l'exagération dans le sens contraire à la tradition. Il ne nous déplaît pas de voir la polémique s'engager avec ardeur sur cet intéressant problème; M. Mathew Arnold le touchait l'an dernier dans son beau livre *On the study of Celtic literature*[1]; voici que M. Nicholas, aborde aujourd'hui cette question dans un gros volume de six cents pages[2].

Le livre de M. N. est bien ordonné et agréablement écrit. La partie historique nous semble bonne. L'auteur y montre fort bien que les régimes danois et anglo-saxon n'ont été que des créations militaires, et que le fond de la population est resté breton. Il a rassemblé nombre de textes curieux qui montrent la persistance de l'élément breton dans des parties de l'Angleterre que généralement on regarde purement anglo-saxonnes. Mais comment M. N. a-t-il été assez imprudent pour appeler en témoignages les Triades et les prétendus Bardes du VIe siècle? Les préjugés bardiques peuvent flatter sa vanité comme Gallois, mais comme historien, il devrait les rejeter. Après les travaux de M. T. Stephens[3] et surtout de

---

Willus = *Willelmus*, dans les *Acta pontif. Cenomannensium*, est bien peu probable au XIIe siècle; c'est sans doute une faute de l'éditeur, qui aura négligé le signe d'abréviation sur *ll*. — P. 51, trouvant dans le *Cartulaire de Saint-Père de Chartres* le nom *Hugo Sine Pecunia,* M. St. y voit une traduction erronée du nom *Onigildus;* mais on ne comprenait certainement pas, au XIIe siècle, assez d'allemand à Chartres pour faire une semblable méprise; des surnoms analogues à celui-là sont au contraire très-fréquents à cette époque (cf. seulement *Gautier Sans-Avoir* et *Jean Sans-Terre*).

1. Voir *Rev. crit.* 1867, art. 181.

2. La question de savoir à quel point les Anglais modernes descendent des anciens Bretons était depuis plusieurs années mise au concours des *Eisteddfodau* du pays de Galles. Un patriote gallois, M. John Johnes (de Dolau Cothy), avait, à l'*eisteddfod* de Caernarvon (1862), offert un prix de 100 guinées (2,625 fr.) pour le meilleur mémoire sur cette question. Le comité de l'*eisteddfod* ajouta 50 guinées. Proposé pour l'*eisteddfod* de Llandudno (1864), le prix, faute de mémoire jugé digne, fut remis d'année en année. Il vient enfin d'être adjugé à l'*eisteddfod* de Ruthin (1868). Le vainqueur est M. Beddoe, vice-président de la Société Anthropologique de Londres. Son travail n'est pas encore publié : nous savons seulement par le rapport du juge du concours, lord Strangford, que la partie philologique du travail de M. Beddoe est nulle. — Si nous sommes bien informé, M. Th. Nicholas avait envoyé un mémoire à l'*eisteddfod* d'Aberystwith (1865) : le juge du concours était cette année-là le prince Lucien Bonaparte. Comme nous venons de le dire, le prix n'a été décerné qu'au mois d'août dernier, à Ruthin.

3. Dans son histoire de la littérature galloise publiée en 1849, M. T. Stephens n'a consacré aux Triades que deux pages. Il parlait d'elles assez vaguement, et, quoiqu'en termes assez embarrassés, il admettait leur ancienneté. Mais il a depuis rétracté cette opinion dans le *Beirniad* de 1864 et 1865, où il a publié les *Triades* dites *historiques*, en

M. Nash, il n'est plus permis d'attribuer à une antiquité reculée ces productions du moyen-âge gallois.

Si la partie historique du livre de M. N. mérite en général nos éloges par la connaissance des sources, par la réunion des textes, et par la marche sûre de l'argumentation[1], nous regrettons d'avoir à condamner la partie philologique du même livre. M. N. est si peu au courant des travaux de philologie celtique, qu'il traite l'étymologie que Zeuss donne pour *Cymro* de « very fanciful and mislea- » ding » (p. 34), tandis qu'il prend au sérieux les élucubrations de M. Carl Meyer : il met sur le même rang « amongst our chief assistants » (p. 371), Diez et Holtzmann, Leo et Zeuss! Bien qu'un grand nombre d'utiles renseignements se rencontrent dans la partie philologique de son livre, les rapprochements étymologiques de M. N. sont souvent erronés et les listes qu'il donne de mots celtiques conservés dans la langue littéraire ou dans les dialectes de l'Angleterre sont inacceptables. L'étymologie n'est pas un jeu de devinette. Quand un mot se rencontre dans plusieurs langues, avant de dire qu'il y a emprunt, il faut consulter les lois phoniques de chacune de ces langues et rechercher l'histoire du mot en question. Si M. N. s'était occupé de philologie, il n'attribuerait pas une origine celtique à des mots anglais tels que *Banner, bastard, belly, cell, clock, rule, through, whole,* etc. M. N. n'est guères plus heureux dans ses dérivations de noms géographiques. Un grand nombre de noms de lieux en Grande-Bretagne sont indubitablement celtiques, comme le dit M. N., et c'est parce qu'il a raison dans le fonds que nous regrettons de le voir soutenir si mal cette excellente thèse. D'abord, M. N. devrait citer ces désignations topographiques non sous leur forme anglaise moderne, mais sous leur forme la plus ancienne, c'est-à-dire la forme latine, qui nous conserve plus fidèlement la physionomie celtique du mot[2]. Mais ce qui est plus grave c'est son inexpérience philologique. Donnons-en quelques exemples. Le Gallois moderne à un mot *dwr* qui signifie « eau; » cela suffit à M. N. pour voir de l'eau dans tous les noms de lieu gaulois en *duro* et les noms de lieu anglais qui commencent par *Dor* ou *Dur.* Mais le gallois *dwr* est une contraction pour une forme plus ancienne *dobr*, et son correspondant gaulois est *dubro*[3] qu'on rencontre en effet dans des noms de lieu. Le gaulois *durum* est comme Zeuss l'a montré[4], synonyme de *dunum*, et signifie par conséquent « lieu

---

les faisant suivre d'observations et de commentaires.

4. Il s'y rencontre pourtant çà et là d'étranges méprises. Par exemple il rejette sans motif (p. 67) le témoignage de César sur la communauté des femmes chez les anciens Bretons. César est un observateur trop intelligent et un écrivain trop exact pour qu'on traite ainsi son témoignage. Du reste, ce que M. N. semble ignorer, cet état social des anciens Bretons nous est attesté par d'autres écrivains, Dion Cassius (LXII, 6, et LXXVI, 12) et Strabon (IV, 5). — M. N. est trop prompt (p. 33) à identifier les Cimbres avec les Cymri; il est plus probable que les Cimbres étaient des Germains (voir Zeuss, *Die Deutschen und die Nachbarstæmme,* et J. Grimm, *Geschichte der deutschen Sprache*).

1. Quand par hasard M. N. cite la forme latine d'un nom de lieu moderne, il n'est pas toujours exact; c'est ainsi qu'il donne (p. 454) *Melodunum* pour Milan en Italie. L'ancien nom de Milan est *Mediolanum.*

2. Voir Zeuss, *Grammatica celtica,* pp. 156 et 160, et aussi Pictet, *Nouvel essai sur les Inscriptions gauloises*, p. 11.

3. Voir Zeuss, *Gr. celt.*, p. 30, et Pictet, *loc. cit.*

» fortifié. » Voilà qui fait tomber dans l'eau les dérivations aquatiques de M. N. Bien plus, M. N. pense que son *dwr* se rencontre aussi sous la forme *tur* et il explique le nom des Bi*tur*iges (c'est ainsi qu'il l'écrit, p. 460) comme signifiant « le confluent des deux rivières » (!)

Autre exemple. M. N. prétend retrouver le gallois moderne *avon* (ou d'après l'orthographe galloise *afon*) « rivière » dans les noms du fleuve gaulois tels que *Matrona Axona*, *Sequana* (p. 41). Cette opinion a aussi été soutenue par M. D'Arbois de Jubainville[1] qui explique *sec-uan-a* (c'est ainsi qu'il l'écrit) comme signifiant « la rivière sèche. » Mais bien qu'à une certaine époque de la langue gauloise, l'*ona* des noms de rivière pût paraître aux Gaulois eux-mêmes signifier « eau[2], » ce n'en est pas moins un simple suffixe[3]. Le gaulois correspondant à *afon* serait la forme complète *avona*, et *afon* n'a de commun avec les noms de rivière cités plus haut que d'être formé à l'aide du même suffixe *on*.

Il est une source de renseignements négligée par M. N. et qui pourtant serait utile à consulter, je veux dire les traditions et superstitions populaires. Une religion ne disparait pas sans laisser de nombreuses traces de son empire. Des restes de mythologie celtique doivent subsister en Angleterre. Il faudrait les recueillir, tout en prenant garde de les confondre avec les traditions germaniques apportées par les Danois et les Anglo-Saxons. Je vois, par exemple, une preuve de la persistance des traditions celtiques dans le souvenir gardé de Gurgant à Norwich, où, jusqu'au XVI[e] siècle, dans des processions publiques était représenté ce roi fabuleux de la Grande-Bretagne qui me paraît être une divinité celtique[4].

Peut-être avons-nous été un peu sévère dans notre appréciation du livre de M. N. Nous croyons, qu'il aurait pu établir plus solidement la thèse qu'il démontre. Elle n'en est pas moins vraie et son livre contribuera à détruire un grand préjugé historique. Nous lui souhaitons bon succès auprès du public anglais, et, de fait, il a déjà atteint une seconde édition.

H. GAIDOZ.

---

221. — **Venedig unter dem Herzog Peter II Orseolo.** 991 bis 1009, von Dr Otto KOHLSCHÜTTER. Gœttingen, Vandenhœck und Ruprecht, 1868. In-8°, 94 p.

Le présent opuscule nous raconte l'histoire d'un des doges vénitiens les plus marquants du XI[e] siècle. Pierre II Orseolo, que M. Kohlschütter appelle un peu ambitieusement le « Périclès de Venise, » gouverna pendant près de dix-huit ans la petite république avec prudence et bonheur; il rétablit à l'intérieur l'ordre troublé longtemps par les dissensions sanglantes des Morosini et des Kaloprini, sut se faire respecter par de turbulents voisins, tels que l'évêque de Bellune,

---

1. *Revue archéologique*, 1867 (nouvelle série, t. XV, p. 152).
2. Témoin ce vers connu d'Ausone :
Divona, Celtorum lingua, fons addite Divis.
3. Zeuss, *Gr. celt.*, p. 734.
4. C'est du moins ce que j'ai essayé de démontrer, *Revue archéologique* de septembre 1868, p. 180 et suiv.

intervint dans les luttes entre les catapans byzantins de l'Italie méridionale et les Musulmans de Sicile, et sut obtenir de la cour de Constantinople et des souverains mahométans de l'Afrique du Nord de nombreux priviléges commerciaux. Ce qui, plus que tout cela, mérite de faire vivre son nom dans l'histoire de Venise, c'est l'expédition heureuse qu'il dirigea contre les pirates croates qui infestaient l'Adriatique et dont le succès obligea le *zupân* ou roi des Croates à lui céder la suzeraineté sur les villes de Raguse, Zara, etc., désignées encore plus tard sous le nom du *dominio vecchio* de la république.

Le sujet du travail de M. Kohlschütter n'est point en somme d'un intérêt majeur, et l'on pourrait trouver peut-être des thèmes biographiques plus attrayants et tout aussi neufs que le sien. Son travail se rattache pourtant en plusieurs endroits à des questions moins spéciales; nous citerons les intéressants détails qu'il nous donne sur le commerce des Vénitiens au x[e] siècle, ainsi que ce qu'il nous apprend sur les rapports de Pierre II avec l'empereur d'Allemagne, Othon III. Son récit n'est pas toujours absolument lucide; ainsi, p. 5, on est tenté de croire d'abord que Pierre I, père et l'un des prédécesseurs de Pierre II, se retire volontairement dans un couvent de Venise, et l'instant d'après on apprend qu'il dut se sauver à l'étranger, surpris par des conspirateurs pendant l'exercice de ses fonctions. Le style est quelquefois un peu maniéré, et notamment dans la description de l'entrevue parfaitement insignifiante entre Othon III et le doge Orseolo, on pourrait croire aux allures de l'écrivain qu'on va voir se débattre le sort du monde entier. Du reste l'auteur fait preuve dans son travail d'une érudition que nous nous plaisons à reconnaître et qui se fait jour dans une foule de notes chronologiques et géographiques dont il accompagne son récit. Signalons aussi les appendices, surtout le premier, où il nous rend compte de ses sources; la plus importante de beaucoup est le *Chronicum Venetum*, édité par Pertz dans le VII[e] volume des *Monumenta*, et généralement attribué depuis à Jean Diacre, ambassadeur et chapelain de Pierre II. M. Kohlschütter nous donne sur cet historien de nombreux et curieux détails. Il analyse ensuite toutes les chartes de ce doge, que nous possédons encore au nombre de onze, et termine en éditant quatre pièces nouvelles, tirées du *Codex Trevisaneus*, de Vienne, relatives à son sujet.

Rod. Reuss.

---

222. — **Deutsche Classiker des Mittelalters.** Mit Wort- und Sacherklærungen. Herausgegeben von Franz Pfeiffer. 5. Band : Hartmann von Aue, hgg. von Fedor Bech. 2. Theil. Leipzig, Brockhaus, 1867. In-8°, xvij-352 p. — Prix : 4 fr.

Le premier volume de cette première édition complète des œuvres de Hartmann d'Aue, dont nous avons rendu compte ici (*Rev. crit.*, 1867, t. II, art. 165[a]) contenait *Erec*; dans le second on trouve des œuvres variées, où l'art croissant du poète et sa liberté de plus en plus grande vis-à-vis de ses sujets apparaissent clairement. Il contient d'abord les poésies lyriques, qui, malgré leur petit nombre, nous font voir dans l'âme du poète cette grâce naïve et cette tendresse intime qui nous plaisent tant dans ses œuvres narratives. Viennent ensuite les deux *Livrets* (*Büchlein*); on nommait ainsi dans la poésie allemande des xii[e] et

XIII[e] siècles ce que les Provençaux et les Français appelaient *Lettres* et *Saluts d'amour*. Le premier, un de ces dialogues entre le cœur et le corps qu'on trouve si souvent dans la poésie *courtoise*, est incontestablement de Hartmann ; en ce qui concerne le second, l'éditeur relève quelques particularités de langage et de versification et aussi quelques emprunts, qui font croire que c'est l'œuvre de quelque imitateur de Hartmann, mais encore de la bonne époque. — Le *Saint Grégoire*, qui suit, est plus attrayant, et particulièrement pour les lecteurs français, car suivant toute vraisemblance Hartmann a eu sous les yeux, pour l'écrire, le poème français récemment (1857) publié par M. Luzarche [1]. Il a suivi son original de moins près que pour *Erec*, ce qui s'explique d'ailleurs naturellement; dans *Saint Grégoire*, le sujet était moins riche de faits, mais d'autant plus fertile en développements psychologiques, que l'auteur français a d'ordinaire négligés, tandis que le poète allemand a saisi avec complaisance les occasions de s'y livrer. — La conclusion et la couronne du volume, c'est *Le pauvre Henri*, cette charmante création dont la source n'a pu être encore reconnue, bien que M. P. Cassel (*Weimarisches Jahrbuch*, t. I) ait rassemblé un grand nombre de légendes plus ou moins voisines : aucune ne présente cette profondeur de sentiment et cette chaleur d'âme qui pénètrent le poème de Hartmann. Tous ces poèmes avaient été, de la part de précédents éditeurs, l'objet de travaux qui préparaient la tâche à M. Bech; mais il n'en a pas moins appliqué à chacun d'eux une critique soigneuse qui repose sur des recherches personnelles et une longue familiarité avec le poète. C'est dans les *Chansons* et les *Livrets* que le nouvel éditeur s'est le moins éloigné des textes de Lachmann et de Haupt; les différences sont plus grandes dans *Le pauvre Henri*, où, entres autres, d'après le fragment de Saint-Florian, il a réintégré dans le texte dix vers qui en avaient été éliminés; le texte qui s'éloigne le plus de celui de Lachmann est le *Saint Grégoire*, où M. Bech a pu ajouter aux manuscrits trop peu nombreux le manuscrit d'Erlau [2]. — Les remarques suivantes pourront peut-être servir à la critique de quelques passages du même poème. V. 90, il faut sans doute lire avec Pfeiffer, qui se fonde sur E G, *und ditze kint die swester dîn*. — 101, il faut *bîvilde* au lieu de *bivilde* (le vers doit par conséquent être accentué *ein sólhe bívílde er nâm;* cf. mes *Untersuchungen über das Nibelungenlied*, p. 149). — 119, *sî wonten*, que donne E G, paraît préférable à *und wonten*. — 122, *ze tische unde anderswâ*, le *ouch* de E (cf. G *noch*) est indispensable, *unde* devant une voyelle ne pouvant suffire à faire *arsis* et *thesis*. — 218, l'ordre des mots dans A, *unde wirde aber ich lût*, est bon; c'est le plus ancien, qu'altèrent souvent les mss. de date récente. — 285, je lis, avec B D G, *ervallen* au lieu de *gevallen;* 305, *ofte* pour *dicke* avec A G, dont l'accord a en général beaucoup d'importance. — 1256, l. *sît sî ez eines hât gesagt; eines* d'après E ; G a *einen,* A seul *iemen,* évidemment plus plat ; on pourrait aussi lire

1. Tout récemment M. Strobl, dans la *Germania* de Pfeiffer, t. XIII, p. 188-195, a étudié de près le rapport de l'imitation à l'original. M. Littré avait déjà commencé cette comparaison en rendant compte de l'édition de M. Luzarche dans le *Journal des Savants*.

2. Depuis, le *Saint Grégoire* du ms. d'Erlau a été imprimé tout entier par Fr. Pfeiffer, *Quellenmaterial*, I, 20-46.

einer, ce qui répondrait plus exactement à *drie unde viere* au v. 1258. — 1262, l. *als ich mînem lieben sol; lieben* est employé substantivement : A ajoute *sune*, E *kinde;* la diversité des additions trahit déjà l'interpolation. — 1330, l. *haet ich geburt und daz guot*; l'omission de l'article devant le premier des deux substantifs réunis par *und* est très-fréquents, et les mss. en ce cas changent très-souvent (cf. encore *Greg.* 1882). — 1450-51, la bonne leçon est celle de G : *daz diu ritterlîche gir mit werken müeze volgân;* après *daz* A ajoute *ich*, E *ist*, et en outre A change *volgân* en *begân*. — 1469, B seul a conservé la bonne leçon; A donne : *Nû schuof er daz man im sneit*; E : *Dô schuof er daz man im dô sneit;* G : *Dô schuof er daz man im sneit;* enfin B : *Er schuof daz man im sneit*. Ce vers parut trop court aux copistes; mais il ne l'est pas, surtout si on réfléchit qu'il y a d'autres vers de Hartmann qui exigent la forme *ime* (cf. 1471); ainsi il faudra rétablir également l'*e* au v. 1509, en lisant : *jâ tuot ez manigeme schaden*. — 1675, la leçon de A, *an ersach*, était bonne; c'est celle qu'indiquent les divergences des autres manuscrits. — 1882, même cas qu'au v. 1330; là aussi il faut sans doute *beidiu sterke und den muot;* E a raison d'omettre *die* devant *sterke*. — 1895, *vil*, qui se trouve dans A G, ne doit pas être effacé; il faut sans doute lire *Gregorius sichs vil gar bewac*. — 1949, lisez, sans doute, *under arm sluogen*. — 1967, il était inutile d'admettre la contraction *gnuoc*, au lieu de *genuoc* que donnent A G. — 2035, la bonne leçon paraît être celle de G : *durch got haete erkorn;* le vers avait l'air trop court : A ajoute *ir durch got*, E *durch gotes hulde;* mais la première *arsis* frappe *durch*. — 2136, l'origine des corruptions est facile à découvrir; Hartmann avait écrit : *mit rôten ougen dan;* ce vers, où *mit* portait également la première *arsis*, parut trop court, et les mss. changèrent diversement, A : *mit vil rôten ougen dan*; B : *mit nazzen ougen von dan*; E : *mit rôten trüeben ougen dan*; G : *mit rôten ougen von dan; vil, von, trüeben* sont des mots intercalés pour allonger le vers.

Mais en voilà assez, bien qu'il y ait encore plus d'une remarque à faire. Puisse le troisième volume, qui contiendra *Iwein*, ne pas se faire attendre!

Karl BARTSCH.

---

223. — **Der Algorismus proportionum des Nicolaus Oresme** zum ersten male nach der Lesart der Handschrift R. 4°. 2. der kœniglichen Gymnasial-Bibliothek zu Thorn herausgegeben von E. L. W. M. CURTZE. Berlin, Calvary, 1868. In-8°, 30 pages.

M. Curtze a publié d'après le manuscrit R. 4°. 2 de la bibliothèque du gymnase de Thorn, qui est du XIVe siècle, un ouvrage inédit de Nicolas Oresme intitulé « *Algorismus proportionum magistri Nicolay Orem. Parisius.* » Le texte est précédé d'une introduction en allemand où M. C. résume ce que l'on sait de la vie d'Oresme, donne la liste de ses ouvrages imprimés, et explique le sujet du traité qu'il publie. Il nous fait connaître (d'après une indication du prince Boncompagni) que le traité d'Oresme *de latitudinibus formarum* est imprimé dans l'ouvrage intitulé « questio de modulibus Bassani Soliti cet. Venetiis 1505. » Il fait remarquer qu'Oresme entend par *proportio*, suivant l'usage du moyen-âge, un rapport géométrique entre deux termes; que les formules des opérations sur ce qu'Oresme appelle *medietas*, *tertia pars duplæ*, etc., reviennent à celles que l'on

donne pour le calcul des quantités à exposants fractionnaires 2 puissance 1/2 etc., enfin que dans la troisième partie du traité il y a, sur les rapports des polygones réguliers, des théorèmes dignes d'attention, dérivant de la proposition suivante : « un polygone régulier de 2 *n* côtés est moyen proportionnel entre le polygone » régulier inscrit et le polygone régulier circonscrit de *n* côtés. »

En comparant le texte imprimé au fac-simile photographique de la première page du manuscrit, qui est en tête de la brochure, on constate quelques fautes de lecture ; ainsi M. C. a lu partout *unum* au lieu de *unde* et *demum* au lieu de *deinde ;* il a lu l'*s* entre deux points *seu* au lieu de *scilicet* dans le passage suivant, qui par suite d'une autre faute, celle de *unum*, est tout à fait inintelligible (1, 6): « Omnis proportio irrationalis, de qua nunc est mencio, denominatur a propor- » tione rationali taliter, quod dicitur pars eius aut partes[1]; sicud dicendo » medietas triple, aut tertia pars triple, vel due tertie quadruple[2], unum[3] patet » quod in denominatoris [loco][4] talis proportionis irrationalis sunt tria, seu[5] » numerator, denominator et proportio rationalis, a qua denominatur... » — Le manuscrit porte encore (1, 4) « et qu*ando*cumque proportio, » (3, 1) « ponitur » ut prius, » « de reliqu*a* » (qui est évidemment fautif), « numerum m*ino*rum » (qui l'est également).

M. C. indique d'après M. Meunier (*Essai sur la vie et les ouvrages de Nicolas Oresme*, 1857) l'*Algorismus proportionum* comme se trouvant dans le manuscrit 7371 de la Bibliothèque impériale de Paris. On trouve en effet dans ce manuscrit un ouvrage sur le même sujet, mais qui le traite à un autre point et suivant une méthode toute différente ; il est écrit d'une main du XIVe siècle et commence à la page 269 par « *Tractatus de proportionibus proportionum ab Oresme (ce titre paraît » être d'une main postérieure*). Omnis rationis (?) opinio de velocitate motuum » ponit eam sequi aliquam proportionem... Sicut enim velocitas sequitur pro- » portionem, sic proportio velocitatum proportionem proportionum sequitur, et » secundum huiusmodi proportionem proportionum proportio velocitatum est » sumenda. Ut igitur studiosi in ulteriorem inquisitionem exercitentur (*lisez* » excitentur)[6] utile est de proportionibus proportionum aliqualiter dicere. Quo- » rum notitia non solum ad proportiones motuum, sed ad philosophie secreta et » ardua negocia prestat inestimabile iuvamentum. » L'ouvrage se termine fº 278 vº par « ...In hiis regulis dicta possent ex arismetica et geometria provectiori (?) » demonstrari. Sed nolui diutius immorari. Explicit. »

La publication de M. C. est très-intéressante pour l'histoire des sciences. Elle montre en particulier l'immense avantage qu'offre le système de notation moderne. M. Curtze a pris soin, dans son introduction, de donner les formules modernes qui répondent aux règles d'Oresme (pp. 10-11) : ce qui rend la chose très-sensible. Quant à dire que ces règles apparaissent pour la première

1. Il faut remplacer le point et virgule par une virgule.
2. Il faut substituer un point à cette virgule.
3. Lisez *unde*.
4. M. C. ajoute *loco;* quel sens? Le fac-simile semble présenter *denominationis*. Il me semble qu'il faut corriger *denominatione*.
5. Lisez *scilicet*.
6. Cette faute est très-fréquente dans les manuscrits.

fois dans Oresme (p. 9), c'est toujours trop s'avancer, quand il s'agit d'un auteur du moyen-âge. La présomption (jusqu'à preuve du contraire) c'est qu'il a puisé dans la tradition et dans ses devanciers.

Charles THUROT.

---

224. — **Lettere di Luigi Pulci** a Lorenzo il Magnifico e ad altri. In Lucca, dalla tipografia Giusti, 1868. In-8°, xij-121 p. Tiré à 100 exemplaires.

Voici une petite merveille de typographie qui a vu le jour, suivant une charmante coutume italienne, à l'occasion d'une noce, et qui partant ne peut malheureusement pas se répandre autant qu'elle le mériterait dans le public savant ou simplement lettré. Aussi faisons-nous des vœux pour qu'on la réimprime au plus tôt, plus simplement s'il le faut, afin d'en multiplier les exemplaires. Et le prix dût-il même être un peu élevé, je suis persuadé qu'il ne manquerait pas d'*italianisants* qui voudraient le voir dans leurs bibliothèques avec son joli vêtement actuel.

Il est à peine besoin de dire tout l'intérêt qu'offre une collection de lettres inédites adressées par l'auteur du *Morgante* à l'auteur de l'*Ambra*. Sous le rapport de la langue, on devait s'y attendre, ces lettres de Pulci sont une source incomparable, fraîche et abondante du plus gracieux et du plus pur toscan; avec cela, ces causeries sont spirituelles autant que naturelles, riantes et méchantes comme celles de Voltaire, — les hommes et les époques se ressemblent tant! — Quant aux rapports littéraires entre le chef de la République florentine et le poète humoristique, ils sont éclairés d'un jour tout nouveau par cette charmante publication. Ajoutons à tout cela qu'elle ne contient pas seulement de quoi intéresser l'historien littéraire ou le dégustateur des choses fines, élégantes et enjouées, mais que l'historien politique et moral y trouve également son compte : c'est tout un chapitre, et le plus amusant aussi bien que le plus instructif qui se puisse lire, de l'histoire des mœurs de Florence sous les premiers Médicis; et ce chapitre fait mieux comprendre que tout ce que nous avions jusqu'ici le genre d'intimité cordiale qui régnait entre Laurent et ses amis et qui était établie sur le pied d'une parfaite égalité, — autant que l'égalité sociale est possible entre un homme d'État millionaire et un simple poète bourgeois. De plus la biographie très-incomplète de Luigi Pulci et de ses frères Luca et Bernardo sera désormais plus aisée à écrire, car ces documents d'une authenticité irréfutable permettent de fixer plus d'un fait et plus d'une date douteux ou ignorés jusqu'ici. Enfin cette correspondance qui embrasse près de 20 ans (du 27 avril 1465 au 28 août 1484), et qui va par conséquent jusqu'à la veille même de la mort de Luigi Pulci, fixée désormais au mois d'octobre 1484 par l'éditeur même de ces lettres, cette correspondance, dis-je, nous donne aussi beaucoup de renseignements sur l'histoire politique du temps. Ces hommes de la première Renaissance étaient, comme les anciens, des hommes universels, et Pulci montre très-bien qu'on peut être poète comique, voire même organisateur de fêtes princières, tout en entendant à fond les affaires de l'État. En effet, chose qu'on ignorait complétement jusqu'ici, Pulci remplit des fonctions publiques et s'acquitta fort bien de diverses missions et commissions politiques que lui avait confiées son magnifique ami.

Toutes ces lettres ne sont cependant pas adressées à Laurent; une d'elles est écrite à la mère de l'homme d'État, à la célèbre Lucrezia Tornabuoni; deux autres à Benedetto Dei, dont nous ne savons rien, si ce n'est qu'il est l'auteur d'une chronique et qu'il fut l'ami de Laurent. Les quarante lettres qui restent, — car il y en a quarante-trois en tout, — portent l'adresse de ce dernier et traitent de toutes sortes de sujets : savoir de poésies, plaintes, confidences, comptes-rendus, etc. J'ai déjà dit qu'elles donnaient une idée parfaite de l'époque; j'ajouterai qu'elles nous montrent aussi la personnalité de Pulci dans toute son aimable vérité : peu différente de celle qu'on devait supposer à l'auteur du *Morgante*, se moquant de tout et de tous, ne respectant guères les choses sacrées et invoquant aussi souvent *Salay* (le diable) que *Messer Domeneddio* (le bon Dieu), promettant même, si Laurent ne vient pas à son secours contre ses spoliateurs, d'aller « *in su le fonti a sbattezzarsi dove fu, in maladetta hora et punto et fato et* » *agurio, indegnamente battezzato; chè certo*, ajoute-t-il, *io ero più tosto distinato al* » *turbante che al cappuccio* » : vérité que personne ne lui contestera (p. 15).

Toutes ces lettres, à l'exception de trois, ont été puisées aux Archives de Florence (*Carteggio mediceo avanti il principato*) et copiées sur les originaux; deux ont été fournies par une bibliothèque particulière de Bologne qui en possédait les manuscrits; une seule a été réimprimée d'après Trucchi (*Raccolta degli oratori italiani*, Torino, 1854, II, p. 90), qui en avait donné quatre autres dont les originaux ne s'étaient heureusement point perdus comme celui de la lettre que nous venons d'indiquer et qui est la cinquième de notre recueil : les lettres 40 et 41, quoique tirées également des Archives centrales de Florence, appartiennent cependant à une division différente du *Carteggio mediceo*, ce qui se comprend puisqu'elles sont adressées à Benedetto Dei de Milan. J'ai déjà dit que trente-huit sur quarante-trois de ces lettres sont absolument inédites.

Toutes ces lettres ont été recueillies et réunies par M. Gaëtano Milanese, un des collaborateurs les plus assidus de l'*Archivio storico* et que connaissent tous ceux qui ont travaillé à ces archives florentines si admirablement organisées par M. Bonaïni, aidé par M. Cesare Guasti et précédemment par les frères Milanese. M. Gaëtano — on sait que l'Italie a eu le malheur de perdre M. Carlo Milanese — a laissé à M. S. B. de Lucques (M. Bongi, si nous sommes bien informé) le soin de publier ce recueil. M. S. B. a fait précéder la correspondance d'une courte notice biographique sur Luigi Pulci laquelle, malgré sa brièveté extrême, redresse plus d'une erreur qui a cours sur les poèmes et le poète. Elle établit surtout d'après un document authentique l'année de la mort de Luigi qu'on avait généralement placée cinq ans plus tôt ou cinq ans plus tard.

Le texte a été publié avec le plus grand soin, presque avec superstition. La ponctuation seule a été un peu modifiée, pour la meilleure intelligence des phrases : pour le reste les archaïsmes, les incorrections même de Pulci ont été religieusement respectés. L'impression est on ne peut plus correcte; et il n'y aurait rien à dire, si l'auteur avait cru devoir accompagner cette précieuse correspondance, *inédite et complète*, de quelques notes, de notes philologiques d'abord. Cela fourmille de toscanismes que personne ne comprend plus et qui ne se retrouvent même plus dans les comiques du *Cinquecento* : quelques éclaircissements à cet

égard n'eussent pas été inutiles; car parfois, quoique rarement, il y a difficulté à comprendre les tournures des phrases. (Je ne rappelle entre mille que la locution de *Ser Geri* qui se retrouve ici (p. 3) dans le même sens et réuni à *inchini* tout comme dans le prologue de la *Mandragore* de Machiavel, comme dans une *canzone* d'Ange Politien et comme dans une *rappresentazione* inedite (que j'ai citée dans mes *Études italiennes*). Les notes biographiques, géographiques et historiques ne font pas aussi complétement défaut; pourtant elles sont peu nombreuses, et bien laconiques. Si versé qu'on puisse être dans l'histoire du *Quattrocento*, il y a un grand nombre de noms secondaires et même de petits faits qui échappent: ce serait le devoir de l'éditeur de faire des recherches spéciales sur ces points et de faciliter ainsi la lecture de ces lettres, qui aurait un si puissant intérêt même pour les gens du monde un peu lettrés.

L'éditeur n'a point jugé à propos d'ajouter à cette correspondance — et il me semble qu'on ne peut que l'approuver — ni l'épître de Luigi Pulci à la louange de Laurent le Magnifique qui se trouve en tête de son *Driadeo d'amore*, parce que cette pièce pompeuse et solennelle aurait fait disparate au milieu de ces lettres intimes et familières; ni celle qui précède le *Trattato del prete colle monache*, imprimé à Paris en 1840, parce qu'il la croit d'une fabrication moderne. Je partage complètement à cet égard sa manière de voir.

K. H.

---

225. — **Les insurgés protestants sous Louis XIV.** Etudes et documents inédits, par G. Frosterus, professeur suppléant à l'université de Helsingfors. Paris, C. Reinwald, 1868. In-12, 205 pages.

L'histoire des dernières années de Louis XIV et des persécutions dirigées contre les protestants français depuis la révocation de l'Édit de Nantes, s'enrichit sans cesse de documents nouveaux; les dernières années ont vu paraître les Mémoires de Dumont de Bostaquet, de Marteilhe et de Blanche Gamond, et chaque nouveau volume du *Bulletin de l'histoire du protestantisme français*, renferme de précieux documents inédits, envoyés de tous les coins de la France et de l'étranger par les nombreux collaborateurs de cet excellent recueil. M. Frosterus, que nous avons eu déjà l'occasion de mentionner ici comme éditeur des *Mémoires de Rossel d'Aigaliers* [1], ajoute aujourd'hui de nouvelles pièces à toutes celles que nous connaissons déjà. Son ouvrage se compose de deux parties d'inégale longueur. Dans les premiers chapitres il examine les causes, connues jusqu'ici, de l'insurrection des Cévennes et se livre à des considérations plus générales sur les motifs, les actions et le sort des insurgés protestants. Il fait remarquer avec raison les grandes différences qui existaient entre eux et qui séparaient profondément les exaltés du Vivarais des paysans paisibles du Languedoc, et les colonnes peu nombreuses, mais sans cesse en marche, des véritables rebelles, des levées en masse sédentaires et momentanées qui ne réussissaient que rarement et se dispersaient aussitôt. Quant à la façon dont M. F.

---

1. *Rev. crit.* 1866, art. 253.

explique l'inspiration des prophètes cévénols, je ne sais si elle trouvera beaucoup de partisans. Il attaque les savants qui y voient une maladie spéciale du système nerveux ou un état magnétique très-intense, comme étant « sous l'em- » pire d'un matérialisme aveugle. » Puis il continue ainsi : Il n'y a que le spiri- » tualisme par excellence qui puisse prêter un appui pour la solution de ces » questions... Les Cévénols... grâce aux souffrances inouïes furent détachés de » la terre; celle-ci avec tous ses biens avait disparu sous leurs pieds, le monde » invisible seul s'offrait aux esprits agités et remplis d'un désir insatiable. Ils s'y » retrempèrent pour ainsi dire; ils entendirent des voix célestes, auxquelles, » êtres faibles et humains qu'ils étaient, celles de leurs propres passions, il faut » bien le dire, venaient souvent se mêler. Mais de cet état d'exaltation, de cette » existence moitié humaine, moitié surhumaine, pour s'exprimer ainsi, naquirent » des facultés extraordinaires, » p. 64. Voilà, je le crains, une explication qui n'explique pas grand chose, et tout en me gardant de prononcer dans une question aussi difficile, je crois que je goûterais encore davantage l'interprétation des « savants matérialistes ».

Les documents inédits, tirés des Archives du Ministère de la guerre à Paris, des Archives départementales de l'Hérault et de la magnifique collection d'Antoine Court, à la Bibliothèque de Genève, remplissent les deux tiers du volume. La pièce capitale en est le grand fragment des *Mémoires* de Bonbonnoux (p. 84-150). Le récit simple et primesautier des aventures de cet adhérent de Cavalier, qui continua la lutte après la capitulation de Calvisson, est du plus vif intérêt, et l'on regrette que M. F. n'ait pu nous le donner en entier. Les nombreux documents relatifs au prophète Pierre Claris, maçon de Quissac, roué vif à Montpellier en 1710, sont également très-curieux; nous citerons en particulier les six *Visions* autographes du malheureux martyr, comme un témoignage de sa foi religieuse et de son exaltation. On trouve encore dans le volume de M. F. des lettres de Bâville et du duc de Roquelaure au sujet des insurgés du Languedoc, etc.

Le style de l'ouvrage n'est pas toujours très-correct, mais il serait peu convenable d'en faire un reproche à un savant étranger qui nous fait la gracieuseté d'écrire dans notre langue. N'oublions pas non plus de dire que ce volume a été imprimé aux frais de l'Université de Helsingfors en Finlande. Nous voyons trop souvent des documents relatifs à l'histoire et à la littérature nationales publiés à l'étranger pour que nous ayons le droit d'exprimer des regrets bien vifs à cet égard, mais il nous sera permis de féliciter l'Université finlandaise de comprendre aussi largement les intérêts de la science. Quand verra-t-on chez nous, qui nous croyons si volontiers les modèles des autres, les Facultés des lettres de Clermont ou de Bordeaux publier des recueils de documents relatifs à l'histoire de la Finlande?

Rod. Reuss.

Errata du n° 42. — Art. 213. P. 241, l. 4 avant la fin, *de nous*, l. *des unes*; p. 242, n. 3, l. av.-dern., *Drial*, l. *Bréal*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — **31 Octobre** — **1868**

226. — **De Pindari usu syntactico** scripsit Oskar Erdmann Thorunensis. Halis Saxonum, sumptibus et typis orphanotrophei, 1867. In-8°, iv-96 p. — Prix : 2 fr.

M. Oskar Erdmann, en traitant de la syntaxe de Pindare, s'est proposé de fournir des faits qui puissent servir à une histoire de la syntaxe grecque, de montrer en quoi l'usage de Pindare diffère de celui des autres écrivains, et enfin d'établir l'interprétation d'un certain nombre de passages de Pindare.

Les particularités qu'offre la syntaxe de Pindare se réduisent à fort peu de chose. Ainsi il construit le datif, aussi bien que le génitif, avec les verbes qui signifient *toucher*, comme dans Pyth. IV, 296 ἀσυχίᾳ θιγέμεν « cum securitate « vivere; » il emploie souvent ἐν et σύν au lieu du simple datif instrumental, comme dans Nem. XI, 28 ἀνδησάμενοι κόμαν ἐν ἔρνεσι, et Nem. X, 48 σὺν ποδῶν χειρῶν τε νικᾶσαι σθένει; il emploie avec les substantifs le datif comme d'autres auteurs emploient le génitif, par exemple Olymp. IX, 15 Θέμις θυγάτηρ τέ οἱ Σώτειρα; il emploie le présent à propos de faits à venir, dans les prophéties Olymp. VIII, 42, Pyth. IV, 49; il préfère l'indicatif à l'optatif dans beaucoup de propositions dépendantes; il se sert des particules ἄν et κέν moins souvent que les autres écrivains grecs; il construit assez souvent le participe avec le substantif comme synonyme d'un nom abstrait qui aurait le substantif pour complément au génitif; ainsi il dira volontiers (Isthm. IV, 53) μαρτυρῆσαι κεν πόλις Αἴαντος ὀρθωθεῖσα, pour πόλεως ὄρθωσις. M. E. croit pouvoir rapporter ces différentes particularités, assez peu caractéristiques, ce semble, à une vivacité poétique d'imagination, qui anime et personnifie tout et qui donne à tous les rapports une forme concrète et sensible, « vividus quidam et quasi concretus Pindaricæ dictionis » tenor, quo factum est, ut omnia quasi animata et plena videret personarum, » omnesque relationes ad sensuum potissimum perceptionem referret (p. 93). » C'est bien vague et bien éloigné des faits qu'il s'agit d'expliquer. En général ce n'est pas la langue d'un écrivain, c'est son style, c'est-à-dire la manière dont il manie la langue, qui reproduit le tour particulier de son esprit et de son imagination : la langue est à l'écrivain ce que l'instrument est au musicien qui en joue. Pour ce qui est de la langue, et en particulier de la syntaxe, l'écrivain suit en général l'usage de sa jeunesse. Je ne crois pas (p. 95) que Pindare ait construit le datif avec les verbes qui signifient *toucher*, parce que à cause de la vivacité de son imagination il se représentait les choses comme étant déjà unies.

Il n'y a rien à conclure de semblables faits, du moins à ce point de vue. Néanmoins il est important de les constater, et le travail de M. C. est fort utile pour l'étude de Pindare. On pourrait lui adresser quelques objections de détail. Ainsi je n'admets pas (p. 4) que l'emploi du pluriel pour le singulier convienne particulièrement au dithyrambe « qui rebus gestis celebrandis quam maxime intentus » accuratam subtilemque orationem non curat. » C'était une figure autorisée par l'usage, qui avait probablement une valeur emphatique, comme quand nous disons *les Socrate, les Platon*. Mais l'enthousiasme ne suffit pas pour motiver de semblables distractions. — P. 8. L'emploi très-remarquable du nominatif dans Pyth. I, 148 (ἀλλὰ καὶ σκᾶπτον μόναρχον καὶ θρόνος... τὰ μὲν λῦσον ἄμμιν) est en grec un véritable anacoluthe qui doit être complétement séparé des autres constructions que M. E. en rapproche. — P. 18. Dans la périphrase comme βία κάστορος le génitif est évidemment possessif et ne tient en rien du génitif d'apposition qu'offre δρακόντων φόβαισι (Pyth. X, 46) « des cheveux qui étaient des serpents. » — P. 25. Dans (Pyth. II, 80) ἀβάπτιστός εἰμι ἄλμας le génitif dépend évidemment de l'α privatif. — P. 34. J'ai peine à croire que des locutions pléonastiques comme (Olymp. XI, 65) ποσσὶ τρέχων aient pour but « ut... gravior reddatur » oratio. » Il est probable qu'elles étaient autorisées par l'usage et employées *metri causa*. — P. 55. Il ne me semble pas qu'il y ait lieu de traduire (Isthm. III, 54) Αἴας μομφὰν ἔχει παίδεσσιν Ἑλλάνων par « accepit acceptamque tenet vitu- » perationem. » Ce n'est qu'une périphrase du présent passif de μέμφομαι. — P. 56. « Semel Pindarus infinitivo præsentis memorat statum, qui pristino tem- » pore manebat : (Ol. 7, 55) φαντὶ οὔπω ὅτε χθόνα δατέοντο Ζεύς τε καὶ ἀθάνατοι » φανερὰν ἐν πελάγει ἔμμεν Ῥόδον. » L'infinitif, mal à propos appelé présent, sert à la fois pour le présent et l'imparfait, en grec, en latin et en français; seulement en grec il peut à l'imparfait dépendre d'un verbe au présent; et alors c'est un adverbe ou une locution adverbiale qui indique qu'il a la valeur d'un imparfait. — P. 67. M. E. a trop accordé à l'autorité des linguistes qui voient dans l'infinitif un locatif. Il place en premier lieu les constructions comme ἀγαθὸς μάρνασθαι et en dernier lieu la construction de l'infinitif comme sujet ou comme complément direct; laquelle est inexplicable si l'infinitif a été primitivement un locatif. A ne considérer que l'emploi, l'infinitif est évidemment un substantif neutre qui n'est par lui-même construit qu'au nominatif et à l'accusatif. Quant à l'étymologie, on l'ignore jusqu'ici complétement.

Charles Thurot.

---

227. — **Collection philologique.** Recueil de travaux originaux ou traduits relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire. — Deuxième fascicule. Dictionnaire des doublets de la langue française, par Auguste Brachet. Paris, Franck, 1868. In-8°, 64 pages. — Prix : 2 fr. 50.

M. Aug. Brachet, auquel sa *Grammaire historique de la langue française* a rapidement fait un nom mérité (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. I, art. 8), étudie ici en détail un des phénomènes dont il a parlé rapidement dans ce premier ouvrage. On appelle *doublets*, en adoptant une expression d'un auteur du XVII° siècle, les

doubles formes qu'un même mot latin (ou étranger) présente au même moment dans la langue. Ainsi le mot *rigidus* existe en français sous la forme *raide* et sous la forme *rigide*. — L'étude de ces doubles formes est intéressante, comme celle de toutes les anomalies; c'est en observant les exceptions apparentes qu'on arrive le mieux à comprendre la règle. On peut poser, pour le français comme pour toute autre langue, le principe suivant; toutes les fois qu'un même mot offre deux formes, ces deux formes ont leur origine soit dans des époques différentes, soit dans des dialectes différents[1]. Il y a donc dans le rapprochement des deux formes un enseignement précieux, puisqu'il nous fait voir le même mot diversement traité suivant la date ou le lieu de son introduction. — Au point de vue de la philosophie du langage, cette étude est aussi féconde en résultats intéressants : l'admission d'une seconde forme d'un mot que la langue possédait déjà a toujours des causes qui ne peuvent être recherchées sans profit pour l'histoire du développement de cette langue. — C'est donc un travail vraiment utile à la science que nous donne M. Brachet[2]. Ajoutons qu'il est extrêmement piquant pour la simple curiosité et qu'il contient un grand nombre de ces petites surprises qui sont pour une grande partie du public le plus vif attrait de la science. On ne s'attend pas par exemple à voir, non pas supposée, mais démontrée, l'identité de mots aussi éloignés pour le sens et pour la forme que : *alène* et *lésine*, *aquarium* et *évier*, *calmer* et *chômer*, *chamade* et *clamée*, *douille* et *ductile*, *forge* et *fabrique*, *minute* et *menu*, *oursin* et *hérisson*, *pétale* et *poêle*, *raout* et *route*, *table* et *tôle*, *schiste* et *zeste*, etc., etc.

M. Br. n'a pas prétendu épuiser la matière : il annonce qu'il réserve pour un autre ouvrage la partie la plus difficile du sujet, la détermination des dates où chaque double forme est entrée dans la langue. Il se contente cette fois de nous donner un dictionnaire des doublets rangés d'après les causes qui les ont produits, c'est-à-dite en doublets d'*origine savante*, — d'*origine populaire*, — d'*origine étrangère*. Peut-être n'aurions-nous pas suivi tout à fait cette méthode et cette classification si nous avions fait ce travail; mais c'est une question secondaire, d'autant plus que la table générale des formes citées, qui termine l'opuscule, compense les légers inconvénients que peut avoir le plan[3]. M. Br. ne regarde comme faisant doublets que les formes qui existent actuellement et concurrem-

1. Je ne vois qu'un cas à excepter : il peut arriver qu'un même mot ait deux acceptions tellement éloignées qu'on ne sente plus leur parenté originaire, et que dans l'une de ces acceptions il soit beaucoup plus usité que dans l'autre; il peut alors subir des altérations dans cette dernière en restant intact avec la première, et se bifurquer ainsi en deux mots qui paraissent distincts. Tel est le cas du lat. *gabata*, qui veut dire *jatte* et s'est dit dans le sens de *joue*; avec cette dernière acception il est devenu *gauta* (pr. *gauta*, it. *gota*, fr. *joue*), avec la première il est resté *gábata* (fr. *jatte*). Ces cas sont rares.

2. Il y a déjà plusieurs années que M. Siméon Luce avait annoncé un travail sur ce sujet; il avait même publié la *Préface* dans la *Revue de l'Instruction publique* : il paraît n'avoir pas donné suite à ce projet.

3. Il s'est glissé dans cette table un certain nombre d'erreurs de chiffres qui en rendent l'usage incommode. Ainsi *geai* renvoie à 38 au lieu de 35, *pal* à 30 au lieu de 32, *penser* à 31 au lieu de 22. — Il aurait été bon aussi qu'on y distinguât les mots cités dans le texte de ceux qui sont en note.

ment dans la langue ; il élimine dans ce principe tous les mots de l'ancien français qui, après avoir péri sous leur forme populaire, ont été plus tard repris directement au latin par les lettrés (comme *ciaule*, *fesle*, de *cellula*, *fistula*, morts avant l'introduction de *cellule* et *fistule*), en quoi il a parfaitement raison ; il n'en donne pas moins en note un grand nombre de ces anciens mots français, si intéressants et d'ordinaire si regrettables ; c'est un hors-d'œuvre qui mérite fort d'être apprécié. — M. Br. a apporté dans ce travail les qualités qu'on lui connaît : parfaite clarté, lumineuse disposition, pénétration et critique ; un grand nombre d'identifications ingénieuses sont faites ici pour la première fois (j'en ai cité plus haut quelques-unes). Je ne puis mieux m'associer à l'esprit de cet excellent travail qu'en présentant quelques observations sur des points de détail. M. Br. avait une tâche des plus délicates ; il était forcé de prendre une foule de petites décisions qu'il ne pouvait avoir le temps de peser toujours longuement ; la classification qu'il a adoptée lui en imposait un plus grand nombre encore, puisqu'elle l'obligeait à assigner à chaque mot son origine exacte. Il n'est donc pas surprenant que la critique trouve çà et là quelque chose à retrancher, à modifier, à ajouter. J'examinerai rapidement : 1° les identifications suspectes ; 2° les attributions douteuses ; 3° les inconséquences de méthode.

1° M. Br. n'a pas toujours évité un écueil qu'il a plus d'une fois signalé, c'est de regarder comme des doublets deux formes qui se sont dégagées indépendamment l'une de l'autre du même radical. Ainsi *décor* et *décorum* (p. 14) ne se doublent pas ; le premier de ces mots est le substantif verbal de *décorer*, l'autre est l'adjectif latin *decorum*[1]. Il en est de même d'*affirmer* et *affermer* (p. 21) ; *affermer* est un mot assez récent, tiré directement de *ferme*, tandis qu'*affirmer* vient du latin *affirmare*. — *Catenionem* (p. 34) a bien pu donner *chignon* (*chaeignon*), mais non pas *chaînon*, qui est fait directement de *chaîne*. — La particule *en*, *in*, peut en français avoir trois origines ; elle peut venir de la préposition *in*, de la particule négative *in*, et enfin de l'adverbe *inde*. Les mots qui sont composés d'un même mot et de l'un ou de l'autre de ces trois préfixes ne sont pas des doublets ; c'est donc à tort que M. Br. admet dans sa liste *infirmer* (de *in* nég. et *firmare*) avec *enfermer* (de *in* prép. et *firmare*), et *envoler* (de *inde* et *volare*) avec *embler* (de *in* prép. et *volare*). — Je ne regarde pas *ajuster* comme un doublet d'*ajoûter* ; je crois que le premier de ces mots vient de *juste* (p. 33). — *Comble* et *combre* ne sont pas le même mot, l'un venant de *cumulus* et l'autre sans doute du radical *cumer* qui a donné en latin *cumera* et *cumerum* (p. 14). — *Ruser*, anc. *reüser*, que M. Br. assimile à *refuser*, se rapporte bien plus probablement à *récuser* (p. 19). — *Muguet* ne double pas *muscat* (*muscatum*) (p. 20) ; car si ces mots ont le même radical, le suffixe est différent. — L'assimilation de *courbure* à *courbature* est tout à fait erronée (p. 18) : *courbature* est le subst. du verbe *courbattre*, d'où le part. *courbatu* (*courbaturé* est un mot tout récent, fait par erreur) ; c'est primitivement un terme de vétérinaire : cf. *solbatu* et *solbature*.

---

1. Même observation pour *cumul* (de *cumuler*) et *comble* (p. 14), *labour* et *labeur* (p. 33), *débit* et *dette* (p. 14).

2° M. Br. était obligé, comme nous l'avons dit, par l'ordre qu'il avait choisi, de se prononcer sur l'origine de chaque mot. De là bien des déterminations trop peu établies. Ainsi dans les doublets d'origine *savante*, nous trouvons *frémir*, qui est un mot des plus anciens et des plus populaires[1], *envoler*[2], *diamant*, *bien dire*[3], *fors*[4], *mise*[5], etc. — En revanche, on voit cités comme picards *carogne*, qui vient de l'italien[6], et *carnier* qui, si je ne me trompe, est un mot tout moderne, fait sur le latin[7]. — Pour plus d'un des mots d'origine étrangère, il est difficile de dire pourquoi l'auteur les a assignés à l'italien plutôt qu'à l'espagnol, à l'un ou à l'autre plutôt qu'au provençal : ainsi *forçat, cadène* paraissent appartenir à la langue d'oc, *salade* à l'espagnol, *case* à l'italien, etc. — Il résulte en outre de la disposition adoptée par M. Br. que la première colonne de chacune de ses listes est censée contenir toujours un mot *français populaire;* mais il arrive quelquefois que tel mot latin a en français deux représentants dont aucun n'est populaire; ainsi *viguier* (prov.) et *vicaire; sexte, sixte* et *sieste; attitude* (it.) et *aptitude; délectant* et *dilettante; incarné* et *incarnat*, etc., etc. Dans ces cas, l'auteur oublie généralement de prévenir que le véritable terme de comparaison manque (ce serait, pour les mots cités, *voyer, seste, atume, delitant, encharné*, dont quelques-uns ont existé en ancien français). — D'autres fois, le mot *savant* est décidément mis au lieu et place du mot populaire; ainsi *gémeaux* est présenté comme plus français que *jumeaux*, tandis que ce mot est savant comme tous les termes d'astrologie, et *jumeaux* est seul vraiment populaire. — Une des meilleures pages de ce travail est celle où M. Br. explique l'origine de certains doublets qui représentent des formes d'âges différents, des mots qui, par exception, et parce qu'ils avaient deux sens ou deux usages distincts[8], ont échappé dans l'un de ces sens à la transformation qu'ils ont subie dans l'autre (*appel-appeau*, *lambel-lambeau*, etc.). Il aurait pu mettre plus de mots dans cette classe intéressante[9] : ainsi *amé* représente en face d'*aimé*, forme moderne, la vieille conjugaison du verbe *j'aime*. — M. Br. fait une classe à part pour les mots qui ont gardé en français moderne

---

1. M. Br. l'a replacé d'ailleurs dans les mots d'origine populaire (cf. p. 14 et p. 31).
2. Nous avons vu plus haut que d'ailleurs ce mot n'est pas un doublet.
3. En doublet à *bénir*. Le doublet n'est pas tout à fait exact; *bénir* = *benedicere*, *bien dire* = *bene dicere*. Il y a là une question d'accent importante.
4. *Fors* et *hors* paraissent également anciens.
5. *Mise* n'est pas un mot savant; *missa*, se bifurquant en *messe* et *mise*, offre un phénomène analogue à *gabata* donnant *jatte* et *joue*. Au sens participial, ce mot (par une anomalie assez rare) perdit de bonne heure son second *s*, qu'il conserva au sens spécial et nominal qu'il avait pris dans la liturgie chrétienne.
6. M. Br. dit que *carogne* se trouve dans des textes picards du XII° siècle; oui, mais au sens propre. Il n'est rentré en *français* qu'au XVI° ou XVII° siècle, dans le sens d'une injure adressée à une femme, et dans ce sens il vient certainement de la comédie italienne.
7. Je ne dis rien des attributions au dialecte normand. M. Br. reconnaît lui-même que ce sont de pures hypothèses, « et le lecteur, ajoute-t-il, qui voudrait les transformer en » affirmations précises commettrait autant d'erreurs (p. 129). »
8. Voy. ci-dessus, p. 275, note 1.
9. D'un autre côté, il en aurait retranché avec avantage (outre *verrou-vrille*) *solder-souder;* le premier de ces mots est italien (M. Br. le reconnait pour *soldat*). — *Pal-pieu* est plus que douteux. M. Br. dit ces mots : « *pieu* est dans notre ancienne langue *piel;* » je n'ai jamais rencontré cette forme.

leur ancienne forme du cas-sujet à côté de celle du cas-régime (*sire-seigneur*, etc.). Il aurait pu ajouter à cette série, qui ne comprend pas d'ailleurs, comme il l'observe fort justement, de doublets proprement dits, un mot moins clairement dédoublé de la sorte : *on* (*hómo*) et *homme* (*hóminem*), et peut-être aussi *il* et *le*. En récompense, il aurait peut-être bien fait d'en retrancher *pâtre-pasteur*, car le second de ces mots paraît bien avoir été tiré du latin directement par les savants (et de même sans doute *majeur* et *mineur*).

3° La méthode de M. Brachet, en ce qui concerne la définition précise des doublets, ne semble pas toujours assez rigoureuse. Il dit dans la *Préface*, par exemple que *bec* (*beccum*) ne forme pas de doublet avec *bêche* (*becca*), et sur *aube-album*, il remarque en note (p. 14) : ces mots « ne sont point un doublet véri-» table..... on peut cependant les considérer comme tels. » Or dans le cours de l'ouvrage il y a des mots qui sont ainsi présentés comme doublets et qui dérivent cependant de deux formes du même mot : *verrou*, p. ex., vient de *veruclum* (p. *veruculum*) et *vrille* de *vricla* (pour *vericula*); c'est bien à tort qu'on les voit assimilés à des doublets comme *appel-appeau*. — Le système qui consiste à mettre toujours en tête le mot latin d'où dérive le doublet, aurait dû avoir pour conséquence un chapitre à part pour les mots tirés d'autres langues qui ont pris de doubles formes en français; l'auteur ne l'ayant pas fait rejette ces mots dans les notes où ils sont assez déplacés. Les notes contiennent d'ailleurs trop souvent ce qui ne rentre pas dans les divisions trop étroites de l'auteur [1]. — Ces divisions sont en outre insuffisantes. Ainsi les doublets *savants* sont rangés sous ces trois chefs : *persistance de l'accent latin*, — *suppression de la voyelle brève* (immédiatement protonique), — *chute de la consonne médiane*. Mais il est clair que beaucoup de mots savants violent à la fois plus d'une règle : ainsi parmi ceux qui n'observent pas la persistance de l'accent, je relève *appréhender* qui ne supprime pas la voyelle brève, — *fragile, module, rotule* et beaucoup d'autres qui ne détruisent pas la consonne médiane; ainsi des deux autres catégories. A quoi bon dès lors les créer? surtout quand on réunit ensuite dans un pêle-mêle final tout ce qui n'a pas donné prise à un de ces trois *réactifs?* Il eût mieux valu ne pas introduire ici ces divisions, et dégager de l'ensemble des faits exposés des considérations générales qu'aurait présentées une introduction. Je reconnais cependant que la disposition choisie par M. Br. a l'avantage de mettre plus vivement en saillie, aux yeux du public, la différence entre la formation organique et la formation savante des mots français, la régularité de la première, la servilité de la seconde.

Il me reste à ajouter quelques mots à la liste de M. Brachet. Je les donne, sans commentaire, dans l'ordre alphabétique latin [2] : AFFECTATUM = *affecté, affété* [3]; *ARTICULATUM = *artillé, articulé;* ASTRUM = *âtre, astre;* AUREOLA =

---

1. Voy. par exemple p. 17, n. 3; p. 19, n. 1; p. 21, n. 1; p. 28, n. 1; p. 29, n. 4; p. 41, n. 7.
2. Je mets, sauf exception, les mots de la 2ᵉ et de la 3ᵉ déclinaison à l'accusatif; ceux de la première peuvent rester au nominatif; les verbes sont à l'infinitif. — Les mots qui ne sont pas classiques sont marqués d'un astérisque.
3. M. Br. n'enregistre qu'*affecter-affaiter*.

auréole, AUREOLUM = *loriot;* *BARCAROLLA = *barquerolle*, *barcarole;* CAPONEM = *chapon*, *capon;* CARBONEM = *charbon*, *carbone;* CINERARIA = *cinéraire*, CINERARIUM = *cendrier;* COMITEM = *comte*, *comite;* CONTRACTUM = *contrat*, *contracte;* *CRATICULARE = *craticuler* [1], *griller;* CHRISTIANUM = *chrétien*, *crétin* [2]; CUPPULAM = *cupule*, *coupole;* DENTARIUM = *dentier*, *dentaire;* DRACONEM = *dragon*, *estragon* [3]; ELLEBORUM = *aliboron*, *ellebore;* EXCLUSA = *écluse*, *exclue;* EXFOLIARE = *effeuiller*, *exfolier;* *FALCARE = *faucher*, *falquer;* *FILATOREM = *fileur*, *filateur;* FLUCTUATIONEM = *flottaison*, *fluctuation;* FORUM = *for*, *fur* [4]; FORMATUM = *formé*, *format;* GRÆCAS = *grecques*, *grègues* [5]; IMPLICITA = *emplette*, *implicite;* INDICUM = *indique*, *indigo;* *INROTULARE = *enrouler*, *enrôler;* *JUXTARE = *joûter*, *jouxter;* JUNCTA = *jointe*, *junte;* LACTEA = *laite*, *lactée;* LIGATURA = *liure*, *ligature;* *LAUDEMIA [6] = *louange*, *losange* [7]; MANICA = *manche*, *manique;* MILLESIMUM = *millième*, *millésime;* NOVELLA = *nouvelle*, *novelle;* OVUM = *œuf*, *ove;* PAPILIONEM = *papillon*, *parpaillot* [8]; *PASSATA = *passée*, *passade;* PEDONEM = *pion*, *pédon;* PERSICA = *pêche*, *persique* [9]; PILATA = *pelée*, *pelade;* PIPERATA = *purée*, *poivrée*, *poivrade* [10]; PODAGRUM = *pouacre*, *podagre;* *PULSATIVUM = *poussif*, *pulsatif;* QUATERNUM = *cahier*, *quaterne* [11]; QUINTANA = *quintaine*, *quintane* [12]; *RASATA = *rasée*, *rasade;* ROTA = *roue*, *rote* [13]; ROTARE = *rouer*, *rôder* [14]; *ROTULATA = *roulée*, *roulade;* *SALTARELLA = *sauterelle*, *saltarelle;* *SAPONARIA = *savonnière*, *saponaire* [15]; SCINTILLARE = *étinceler*, *scintiller;* SIGILLUM = *sceau*, *scel;* SECANTEM = *sciante*, *sécante* [16]; SIRENA = *serin*, *sirène* [17]; STIPULA = *éteule*, *stipule;*

---

1. On dit aussi *graticuler;* c'est un terme technique de dessinateur.

2. Le *crétin* ne peut commettre de péchés : de là ce nom, qui peut étonner au premier abord. On appelle de même dans plusieurs pays les idiots des *innocents*. M. Littré fait à cette étymologie une objection qui tombe d'elle-même si on regarde *crétin* comme un terme propre à un dialecte de la Suisse, ce qu'il est réellement.

3. Voy. Diez, *Etym. Wb.*, I, s. v. *targone*. — On peut sans doute ajouter *drac*, sorte d'esprit ou de lutin.

4. Dans *au fur et à mesure*.

5. M. Br. signale seulement *grièche* = *grecque*. Sur *grègues* (esp. *griegos*, *greguescos*), voy. Littré. M. Diez s'est trompé sur ce mot en admettant l'étymologie celtique de Huet.

6. Telle est la forme latine vulgaire que suppose le mot français.

7. Quant à *losange*, c'est un mot provençal (*lauzenga*), passé en français à l'époque de la poésie *courtoise*, et dont le sens s'est étrangement modifié.

8. Les hérétiques furent appelés de ce nom, qui voulait dire au propre *papillon*, par allusion aux bûchers où ils venaient se brûler.

9. On peut ajouter *pers*, de *persicus*, couleur de pêche, violet, et non pas, comme on le dit dans le *Dictionnaire de l'Académie*, « entre le vert et le bleu. » *Pers* n'a jamais d'autre sens que celui-là ; il est donc absurde de rendre, comme on l'a fait, γλαυκῶπις Ἀθήνη par *Minerve aux yeux pers*.

10. Le doublet entre *poivrée* et *purée* ne serait pas absolument exact, si le premier de ces mots était de formation récente. Quant au second, il a passé par les formes intermédiaires *pevrée* et *peurée*.

11. Remarquons que le diminutif très-régulier de *cahier* est *carnet*.

12. Peut-être faut-il y joindre *cantine*.

13. Non pas l'instrument de musique, mais le tribunal romain.

14. L'accent circonflexe de ce mot, qui est le pr. *rodar*, est tout à fait superflu.

15. *Savonnerie* ne double pas ces mots ; le suffixe n'est pas le même.

16. M. Br. n'a admis que *sécateur* et *scieur*.

17. Ce doublet est loin d'être certain. *Serin* pourrait bien avoir droit à un *c*, et venir de *citrinus*.

SUMMUM = *son*[1], SUMMA = *somme;* TESTA = *tête,* *TESTUM = *têt*; THYRSUM = *thryse, torse*[2]; *TROVATOREM[3] = *trouveur, troubadour,* TROVATOR = *trouvère*[4]; UNGULATUM = *onglé*, *ongulé*; UNIONEM = *oignon*, *union*; VARIOLA = *vérole, variole.*

A ces doublets latins s'en joignent quelques-uns qui viennent d'autres langues. Ainsi M. Br. n'a pas signalé les doubles formes qu'ont prises les mots allemands[5]: BORDÔN = *border, broder*; HRING = *harangue, rang*; LEDIG = *lige, lége*; = SCARP = *écharpe, escarpe*; SKINA = *échine, esquine*[6]; TAP... = *tapon, tampon*[7]. — Les langues slaves nous offrent les doubles formes *croate* et *cravate, cosaque* et *casaque*[8]. — Enfin on peut citer deux doublets tirés de langues sémitiques : *gêne* = *géhenne*[9] et *coton* = *hoqueton*[10].

On voit que M. Brachet n'a pas épuisé la matière qu'il a choisie : il ne pouvait espérer le faire du premier coup. Nous souhaitons qu'il tiendra la promesse qu'il fait à ses lecteurs et qu'il reviendra à ce sujet pour le traiter cette fois d'une manière définitive. En attendant, nous ne pouvons que recommander vivement à tous ceux qui s'intéressent quelque peu à l'histoire de la langue française ce travail aussi piquant que solide[11]. Rappelons en terminant que le *Dictionnaire des doublets* forme le second fascicule de la *Collection philologique* dont nous avons récemment annoncé la première livraison.

G. P.

---

1. Sous-ent. *frumentum,* ce qui fait le dessus de la farine.

2. Voy. Diez, *s. v. torso.* Il faut y joindre, d'après lui, *trou* dans l'expression (vieillie) *trou de chou.*

3. Cette forme est très-ancienne en latin vulgaire pour *turbatorem*, dans un sens particulier.

4. Il vaudrait mieux se contenter de *trouveur.*

5. Je prie le lecteur de n'être pas trop rigoureux sur la forme des mots allemands qui suivent; rien n'est plus difficile que de choisir entre les nombreux dialectes germaniques et leurs nombreuses périodes la forme qui a passé en roman. Il y a encore là tout un travail, délicat et important, à entreprendre; on ne saurait trop le recommander, en particulier, aux romanistes allemands.

6. Le radical seul, a. h. all. *zapf,* néerl. *tap,* est germanique; le suffixe est roman.

7. M. Br. cite quelques mots français qui ont passé en anglais et que nous avons repris sous leur forme étrangère : *tonneau* = *tunnel*, etc. On peut y joindre des *quasi-doublets* comme *rosbif* (*roasted beef*) et *bœuf rôti,* — *verdict* et *voir* (conservé dans *voire*) *dit.* — *Group* et *groupe* forment un doublet, mais leur origine commune n'est pas certaine.

8. Cette étymologie, donnée dès le commencement du XVIIe siècle par Guyet, paraît bien plus vraisemblable que celle de Diez (*casa* et le suffice *acca*). Cf. *hongreline, polonaise, grègues, cravate, palatine, bourguignotte, limousine, basque,* etc., etc. Le mot n'est ancien, que je sache, dans aucune langue romane. Au XVIe siècle, en France, il désigne spécialement le manteau des cavaliers.

9. Voyez sur l'histoire de ce mot l'intéressante explication de M. Ed. Scherer, dans ses *Mélanges d'histoire religieuse*, 2e éd., p. 438.

10. Le doublet n'est pas tout à fait exact, *coton* vient de l'ar. *qo'ton* et *hoqueton* du même mot plus l'article préfixe, *al-qo'ton*. Le moyen-âge écrivait *auqueton* (d'une forme plus ancienne *alqueton*, pr. *alcotó*). Notre orthographe actuelle est absurde; elle a réagi sur la prononciation de ce mot qui depuis longtemps n'est plus populaire, et nous aspirons l'*h* dans *hoqueton*.

11. Nous devons signaler, dans l'*Appendice*, la longue et intéressante citation qu'a faite M. Br. de l'art. *Etymologie*, donné par Turgot à l'Encyclopédie. On voit que cet esprit lumineux et méthodique avait pressenti avec une clarté singulière les progrès que la lin-

228. — **Dejiny narodu ceskeho,** etc., vypravuje Frantisek PALACKY (Histoire du peuple bohême par François PALACKY). Tome V, 2e partie. Prague, Tempsky, 1867. In-8°, xvj-521 pages.

Die Geschichte des Hussitenthums und Prof. Constantin Hœfler. Kritische Studien von Dr PALACKY. Prag, Tempsky. In-8°, 168 p. — Prix : 3 fr. 80.

Nous sommes fort en retard avec M. Palacky. Du reste ses ouvrages sont de ceux dont la réputation n'est plus à faire et sur lesquels la critique (surtout la nôtre) trouve peu à reprendre. La traduction allemande du dernier volume de l'histoire de Bohême a paru peu de temps après l'édition originale, et déjà les journaux allemands, tout en faisant quelques réserves sur les idées de l'auteur, ont cette fois encore reconnu la profondeur de sa science et les nouveautés de ses recherches. Une grande partie du travail de M. P. repose sur des documents inédits, et l'emploi qu'il en a fait n'est pas un des moindres services qu'il ait rendus à l'histoire. Le volume que nous avons sous les yeux va de 1500 à 1526. Cette période comprend les seize dernières années du règne de Wladislas II Jagellon et le règne de Louis I, mort comme on sait en 1526. Des querelles entre les catholiques et les calixtins d'une part, la noblesse et les paysans de l'autre, remplissent cette époque douloureuse de l'histoire de Bohême, qui se termine par la guerre contre les Turcs et par la catastrophe de Mohacz, 1526. Sauf ce dernier événement, les faits racontés par M. P. ont peu d'intérêt pour l'histoire générale de l'Europe. Nous ne lui en savons que plus de gré d'avoir jeté quelque lumière sur cette période très-complexe et jusqu'ici mal connue.

La mort du roi Louis marque une date importante dans l'histoire de la Bohême. La maison de Habsbourg remplace sur le trône celle des Jagellons : une nouvelle ère commence. Arrivé à l'âge de 70 ans, M. Palacky estime que ses dernières années ne suffiront pas à l'achèvement de son œuvre, et dans sa préface il donne les raisons qui le déterminent à l'interrompre définitivement, après lui avoir consacré quarante ans de sa vie. Quand il a commencé sa carrière d'historien, la plupart des documents étaient inconnus : la censure autrichienne enlevait souvent aux écrivains la faculté d'utiliser ceux qu'ils pouvaient rencontrer[1] : la critique historique existait à peine : « J'ai dû, dit M. P., consacrer la plus grande partie de mon temps à rechercher mes matériaux, seul au début, sans avoir personne en état de m'aider. Je puis dire en conscience que je n'ai jamais manqué de soin et d'exactitude dans ces recherches et j'ai l'intention de les continuer jusqu'à la fin de ma vie. Mon ouvrage finit à l'année 1526 : mais je ne le regarde pas comme terminé. » Et il annonce qu'il a l'intention de revenir sur les trois derniers siècles, de les compléter par un volume de recherches sur certaines questions et de remanier complétement la partie capitale de son œuvre,

---

guistique devait accomplir après lui ; il en trace d'avance les grandes lignes et en expose les lois avec autant de critique que de largeur.

1. En octobre 1842, M. P. avait lu en tchèque à la Société royale de Prague une dissertation sur les *Précurseurs du Hussitisme*. La censure n'en permit pas l'impression. Jordan la publia sous son nom à Leipzig en 1846.

c'est-à-dire l'histoire du hussitisme et le règne de Charles IV : « Je n'ai jamais, » dit-il, présenté à mes lecteurs que des données historiques soumises à une » critique sévère : je n'ai jamais lâché la bride à mon imagination : ce que j'ai » donné comme historique ne sera, je crois, jamais réfuté et gardera sa valeur » même dans l'avenir. Mais la science, l'histoire est comme toutes les choses » humaines, soumise à la loi du progrès. Chaque jour de nouveaux matériaux » surgissent : plus s'étend le domaine de l'historien plus s'étend aussi la portée » de sa vue : si les événements récents s'expliquent par les anciens, les anciens » aussi s'expliquent par les plus récents. Dans mon long voyage à travers l'his- » toire, j'ai appris bien des choses nouvelles et je ne rougis pas de reconnaître » que je m'instruis encore. Aussi je suis persuadé que je servirai mieux mon » peuple et son histoire en revenant avec un œil plus exercé sur la route déjà » parcourue, qu'en la poussant plus avant, sachant bien que la mort m'arrêterait » dans ma course sans me laisser atteindre le but désiré. »

Je tenais d'autant plus à citer ces nobles paroles qu'elles forment pour ainsi dire le lien naturel du dernier volume et de la récente brochure de M. Palacky. A peine les dernières pages de l'*Histoire de Bohême* étaient-elles terminées, M. P. s'est remis à l'œuvre. Depuis qu'il a publié les volumes relatifs à l'histoire des Hussites, M. Hœfler, professeur à l'Université de Prague, a édité en trois volumes une collection des *Geschichte Schreibern der hussischen Bewegung in Bœhmen.* On comprend toute l'importance d'un pareil recueil : nommé à Prague par la réaction autrichienne, M. Hœfler foncièrement hostile à l'élément slave et *hérétique* de la Bohême, a été guidé dans sa publication par un esprit de partialité qui n'échappe à personne. Mais ce n'est là comme disait naguère le *Literarisches Centralblatt* « qu'une question de linge sale à laver en famille. » Ce qu'il y a de beaucoup plus grave c'est que M. Hœfler n'a apporté à son travail ni la science ni la méthode qu'exigent des publications de ce genre. Bien que résidant à Prague il n'a pas jugé utile d'apprendre le tchèque dont la connaissance est à peu près indispensable à l'étude de la période hussite. Il n'a pas su lire les textes latins dont il s'est occupé. Jusqu'ici la collection de M. H. est la principale source et la plus accessible pour l'étude de cette période, M. P. a pensé qu'il fallait tout d'abord éclairer le public sur la valeur des textes de M. H. et des appréciations qu'il y a jointes; sa brochure n'est donc pas une simple *Flugschrift :* c'est un *errata* permanent et perpétuel que doivent avoir en main tous les lecteurs de M. Hœfler, *errata* indispensable tant qu'une édition nouvelle ne sera pas venue remplacer la sienne. Le travail de M. P. se divise en trois parties: dans la première il examine la valeur des éditions de M. H., dans la seconde la justesse de ses appréciations. Nous ne voulons pas entrer dans le débat en lui-même. Ce qu'il est important de signaler, ce sont les fautes de lectures, interpolations, erreurs chronologiques, ce que M. P. a relevé dans les textes des *Scriptores rerum hussiticarum*. En ce qui concerne les mauvaises leçons il en a signalé plus de 500 et comme M. Hœfler n'a pas répondu à ses critiques, nous avons tout lieu de croire qu'elles sont fondées. Citons seulement au hasard quelques-unes des corrections de M. Palacky.

HŒFLER.	PALACKY.
Sanctum.	*Securum*. P. 19[1].
olivam dedit sibi hospita.	*obviam* dedit sibi hospita. P. 25.
honorem et intentionem.	honorem et *tuitionem*.
vel sensualem notitiam.	vel *scriptualem* notitiam. P. 34.
ratio doctorum sit una corona.	ratio doctorum sit una *copulativa*. P. 35.
locum sanitatis.	locum *sanctitatis*.
antecedens est erroneum.	antecedens est *verum*. P. 41.
primo concordiam factam.	*Post* concordiam factam.

Nous ne voulons pas pousser plus loin les citations; elles suffisent à donner une idée de l'importance du travail de M. Palacky[2]. Souhaitons que le docte historien nous donne bientôt une nouvelle édition des textes qu'il a si scrupuleusement rétablis. Il ne saurait mieux couronner une vie consacrée tout entière à la science.

Louis LEGER.

---

229. — **Le Colloque de Poissy.** Etude sur la crise religieuse et politique de 1561, par H. KLIPFFEL. Paris, librairie Internationale, 1867. In-12, 206 p. — Prix : 3 fr.

Le présent travail de M. Klipffel n'est autre chose, si je ne me trompe, qu'un remaniement en français de la thèse latine qu'il soutint il y a quelques années devant la Faculté de Paris. On ne peut qu'approuver le point de vue auquel se place notre auteur pour juger les tristes querelles religieuses et politiques qui désolèrent la France dans la seconde moitié du XVI[e] siècle. On ne rencontre pas dans son récit impartial et sincère les absurdes accusations ou les banales calomnies dont une certaine école ne peut se défaire quand elle parle de cette époque de notre histoire. Nous ne connaissons pas, en langue française, de résumé mieux fait de ce curieux colloque de Poissy, où la frivole Catherine de Médicis tenta pour la dernière fois d'empêcher la séparation irrévocable entre protestants et catholiques, afin de gouverner plus facilement la France à sa guise. Sauf quelques petites erreurs de détail[3], les faits rapportés par M. K. sont exacts et ses jugements sont « solides », pour emprunter une expression de sa préface; mais il se trompe en croyant les avoir « assis sur des bases qui man» quaient à ses devanciers. » Il existe en effet sur le colloque de Poissy un ouvrage bien plus complet que celui de M. K., et l'on doit regretter que notre auteur en ait ignoré l'existence; car il ne se serait point bercé de l'illusion

---

1. Les chiffres indiquent le numéro de la page dans la brochure de M. Palacky.
2. Dans la seconde partie de la brochure nous recommandons à l'attention du lecteur le chapitre X : *Die Unterschiede in der Geschichte der Deutschen und der Slaven*. Quelques phrases de ce chapitre ont vivement ému certaines susceptibilités en Allemagne. Il y a notamment un mot de *Ræubervolker* qui a excité de grandes colères. De la façon dont il est employé, accompagné de l'adverbe *ursprünglich*, nous ne le croyons pas plus blessant pour les Allemands d'aujourd'hui que ne serait pour les Italiens le mot de *brigands* dont Montesquieu qualifie les compagnons de Romulus.
3. Ainsi p. ex. ce n'était pas la confession d'Augsbourg que le cardinal de Lorraine voulait faire signer aux théologiens réformés (p. 107), mais bien une déclaration de quelques théologiens wurtembergeois réunis à Stuttgart en 1559.

qu'avant lui ce colloque « n'a point eu, à vrai dire, d'historien, » et qu'il lui était donné, grâce à des correspondances *inédites,* « de fournir des détails jus- » qu'à présent ignorés de tous. »

Ce récit du colloque de Poissy se trouve dans la volumineuse biographie, malheureusement toujours inachevée, que M. le professeur Baum, de Strasbourg, a consacrée à Théodore de Bèze, principal acteur dans ce colloque[1]. La presque totalité du second volume de l'ouvrage (*quatre cents* pages gr. in-8°) est remplie par l'exposition du sujet qui a également occupé M. K.; au point de vue exclusivement matériel, le récit de M. Baum a donc une étendue au moins *triple* de celui de M. Klipffel. Il est évident que cela seul ne saurait être un argument en faveur du savant strasbourgeois; car, en fait de science, les plus gros volumes n'ont pas toujours le plus de mérite. Mais les matériaux que M. Baum a eus à sa disposition sont infiniment plus nombreux que ceux dont a pu disposer notre auteur; ceux mêmes que M. K. croit inconnus ne le sont qu'en partie, vu que la presque totalité des lettres *inédites,* utilisées plutôt que citées par M. K., se retrouvent tout au long dans le volume de documents inédits que M. Baum a joint à son ouvrage[2]. Ce n'est qu'une bien petite partie de la correspondance de Bèze et de Pierre Martyr qu'a reçue M. K., et l'on peut s'étonner à bon droit qu'au lieu de faire des recherches aux archives de Berne ou de Zürich[3], il n'en ait point fait à Genève, où se trouve la correspondance autographe de Théodore de Bèze pendant toute la durée du colloque. Ce ne sont pas d'ailleurs les seuls députés protestants qui nous aient décrit ces débats; les lettres de François de Morel, de Nicolas des Gallards, de Stucki, l'un des compagnons de Martyr, renferment une foule de détails curieux qu'on chercherait en vain dans

1. *Theodor Beza, nach handschriftlichen und andern Quellen,* von J. W. Baum. Leipzig, 1847-1852, 3 vol. in-8°. — Sur le colloque de Poissy, voy. le vol. II, p. 168-569.

2. Les dates de chaque lettre ne concordent pas toujours chez M. B. et M. K.; mais comme la plupart des lettres ont été adressées à Genève, où M. B. les a copiées sur les autographes, tandis que M. K. n'en a pu voir à Berne ou Zürich que des copies, je crois que celles de M. B. sont plus correctes, d'autant plus que M. K. commet également de fréquentes erreurs par rapport à l'adresse des lettres. Voici quelques exemples. M. K. cite la lettre du 29 novembre écrite par Bèze « aux Genevois » (il veut parler du Conseil de Genève) au sujet des théologiens allemands. Or, il existe une lettre du 29 nov., mais elle est adressée à *Calvin;* on y parle en effet des docteurs allemands; la lettre de Bèze au Conseil est du 28 nov. et l'on n'y dit pas un mot des théologiens en question. — Antoine de Bourbon, d'après M. K., écrit au Conseil de Genève le 25 août pour lui demander l'envoi de Bèze; M. B. date la lettre du 12 août; comme Bèze était à Paris dès le 22 août, il est évident que M. K. se trompe encore. — La lettre du 9 novembre est aussi écrite par Bèze à Calvin et non pas « aux Genevois », comme le dit M. K.; il y parle longuement de la conversion possible de Salignac, l'un des commissaires catholiques au colloque; autant cela était naturel dans une lettre intime à Calvin, autant de pareilles communications, insérées dans une correspondance officielle, auraient été nuisibles aux désirs de Bèze; d'ailleurs M. B. ayant copié la lettre à Calvin sur l'original à Genève, il est plus que douteux que Bèze ait écrit une seconde lettre, le même jour et sur le même sujet, au Conseil. — Ce qui rend bien difficile l'identification de ces diverses lettres, c'est que M. K. n'en cite presque jamais une phrase, mais se contente d'en utiliser le contenu en le paraphrasant.

3. Est-ce bien d'ailleurs aux *archives* de Zürich que ces lettres ont été copiées, soit par l'auteur, soit pour lui, et non plutôt dans la collection Simler, à la *Bibliothèque* de cette ville?

le récit de M. K. Notre auteur connaît par contre une source nouvelle, c'est un « *Journal de tout ce qui s'est fait dans la conférence de Poissy,* » tiré de la collection Dupuy au département des manuscrits de la Bibliothèque Impériale, et que M. K. attribue à l'un des commissaires catholiques au colloque, Claude d'Espense [1], sans appuyer cette assertion de toutes les preuves désirables. Mais, il faut bien le dire, ce journal ne nous apprend presque aucun *fait* nouveau et peut servir seulement à caractériser la disposition d'esprit des catholiques à ce moment. Ceux qui désireraient d'ailleurs quelques détails sur ce gentilhomme champenois, théologien modéré dans ses vues et qui même avait passé autrefois (vers 1549-1550) quelque temps à Genève, ne les trouveront pas chez M. K., mais encore dans la biographie de M. Baum. — Parmi ses sources imprimées, M. K. ne cite pas une fois l'*Ample Discours des Actes de Poissy,* pièce curieuse imprimée pendant la durée même du colloque; par contre, la requête des ministres réformés, citée d'après le ms. 8,674 de la Bibliothèque Impériale, a déjà été imprimée trois fois, dans l'Histoire ecclésiastique de Th. de Bèze, dans les Mémoires de Condé et dans le livre du professeur de Strasbourg.

Je n'ai nullement envie d'entrer ici dans une comparaison minutieuse du récit de M. K. et de celui de son prédécesseur, et de m'engager dans une fatigante énumération de lacunes et d'erreurs de détail qui n'offrirait aucun intérêt au lecteur et que M. Klipffel d'ailleurs pourra faire tout seul en comparant attentivement l'ouvrage de M. Baum et le sien. Nous espérons qu'en se livrant à ce travail il reconnaîtra la justesse de nos observations et qu'il ne nous en voudra pas de les avoir faites. M. K. sait bien que la première obligation de l'historien, avant de commencer un travail, est de s'enquérir avec soin des ouvrages qui peuvent exister déjà sur son sujet. S'il néglige cette précaution élémentaire, il en devra porter les conséquences et se résigner quelquefois à reconnaître qu'il n'a fait que répéter ce que d'autres avaient déjà dit; il pourra même peut-être lui arriver de s'apercevoir après coup que, loin d'avoir donné des détails jusqu'à présent ignorés de tous les historiens, il est mis en demeure d'en apprendre lui-même de nouveaux.

ROD. REUSS.

---

230. — **Altniederdeutsche Eigennamen** aus dem neunten bis eilften Jahrhundert. Zusammengestellt von Dr Moritz HEYNE. Halle, 1867. In-8°, 40 pages.

M. Heyne a extrait de quatre documents (rôles de tailles) du IXe au XIe siècle, appartenant à la partie occidentale de la Basse-Allemagne, tous les noms propres qu'ils contiennent, et les a simplement publiés par ordre alphabétique. Il n'a voulu, dit-il, que fournir aux travailleurs des matériaux commodément disposés. C'est une idée heureuse et dont on peut recommander l'imitation. La science si utile et si intéressante de l'onomastique ne fera de progrès que grâce à de semblables secours, et nous devons à M. Heyne tous nos remercie-

---

1. Pourquoi M. K. l'appelle-t-il toujours Despence? Il était gentilhomme; dans ses écrits latins il signe Claudius Spensa.

ments pour la peine qu'il prend et qu'il évite aux autres. — Le petit dictionnaire est suivi d'une liste des composés dressée d'après le deuxième composant: elle n'est pas sans intérêt pour la question que la *Revue* a traitée récemment à propos du livre de M. Stark.

E.

---

231. — **La guerre des six deniers** (sechs Plappertkrieg) à Mulhouse par X. Mossmann, archiviste de la ville de Colmar. Paris et Strasbourg, Berger-Levrault, 1868; pet. in-4°, 28 p.

M. Mossmann, connu déjà des lecteurs de la *Revue* par plusieurs monographies alsatiques[1], nous donne ici, d'après des documents inédits, tirés de différentes archives du Haut-Rhin, l'histoire d'une de ces querelles féodales, si fréquentes au moyen-âge, en Alsace comme ailleurs et que les rares historiens qui l'avaient mentionnée en passant n'avaient que fort imparfaitement éclaircie. La ville impériale de Mulhouse, environnée de toutes parts par les terres du landgraviat d'Alsace, appartenant aux archiducs d'Autriche, fut depuis le temps de Rodolphe de Habsbourg et pendant des siècles, en butte aux attaques de ses puissants voisins. Quand les landgraves eux-mêmes gardaient une neutralité apparente, ils excitaient sous main les seigneurs, leurs vassaux, ou des bourgeois expatriés contre Mulhouse ou les autres villes impériales de la Décapole[2]. Ce fut surtout après l'invasion des Armagnacs, au commencement de la seconde moitié du xve siècle, que ces luttes acquirent une violence nouvelle, et c'est en 1465 que s'entama la petite guerre dont M. M. nous retrace l'histoire. Ce fut un garçon meunier (simple prête-nom sans doute de la noblesse voisine), qui envoya la première lettre de défi à la ville impériale, en lui réclamant ses gages. L'Électeur palatin, alors grand bailli de Haguenau, la Régence d'Ensisheim, les villes de la Décapole, l'archiduc Sigismond d'Autriche, les villes suisses, intervinrent dans cette lutte, dans laquelle plusieurs villes furent prises, des châteaux brûlés et les campagnes horriblement dévastées, sans qu'aucun des combattants put remporter des succès décisifs. Finalement une sentence arbitrale rendue par l'archiduc Sigismond, assisté de l'évêque de Bâle, et des villes de Colmar, Bâle et Schlestadt, termina l'affaire en novembre 1466; cette sentence, qui ne dut satisfaire personne, renvoyait les parties dos à dos. D'une importance très-secondaire en elle-même, la querelle racontée par M. M. offre cependant un intérêt plus général, en ce sens qu'elle provoqua une alliance intime entre Mulhouse et les *Eidgenossen* suisses, alliance qui devait séparer bientôt Mulhouse du reste de l'Alsace en la rattachant à la Confédération helvétique, et retarder ainsi de cent cinquante ans son incorporation dans le territoire français.

Nous terminerons par quelques observations de détail. P. 5, nous ne saurions être de l'avis de M. M. quand il dit que dans l'histoire d'Alsace tout est « harmonie,

---

1. Voy. *Rev. crit.*, 1866, art. 201 et 219.
2. L'association de la Décapole se composait de dix villes impériales de l'Alsace, Münster, Guebwiller, Türckheim, Obernai, Wissembourg, etc.

» unité, clarté » dès qu'on l'étudie aux sources. Il serait bien embarrassé, je le crains, de nous donner, malgré sa science, une histoire d'Alsace *une* et *harmonieuse*, car il est impossible de ne pas s'embrouiller quelquefois dans ce fouillis de souverainetés diverses, villes libres, seigneuries, pouvoirs militaires et ecclésiastiques qui n'a disparu que devant la Révolution. — P. 7, M. M. parle à tort de la politique hostile de l'empereur Albert Ier contre les Suisses; ce ne fut que son successeur, l'archiduc Frédéric qui provoqua le soulèvement des Waldstetten; Albert Ier ne leur fit aucun mal[1]. — P. 21, le traité signé entre Mulhouse, Berne, Soleure, etc., en juin 1466 ne fut pas conclu pour *vingt-cinq*, mais pour *cinq* ans[2]. — Remarquons enfin que par un *lapsus* assez bizarre notre auteur a négligé de nous expliquer le titre même de son étude. Il dit bien, p. 27, que le nom de *Guerre des six deniers* a été fort improprement donné à cette lutte, et nous ne voyons en effet rien dans son récit qui puisse autoriser cette singulière dénomination, mais enfin H. Petri, le vieux greffier de Mulhouse, qui nous l'a transmise, devait avoir des raisons pour l'employer. Qu'elles fussent bonnes ou mauvaises, M. Mossmann aurait pu nous les communiquer.

On nous annonce en même temps que M. Mossmann s'occupe en ce moment de rassembler les matériaux d'un *Cartulaire de la ville de Mulhouse;* le zèle consciencieux et la science historique qu'il vient de montrer une fois de plus dans cette petite étude, nous font vivement désirer que ce volume ne tarde point trop à paraître.

Rod. REUSS.

232. — **Verzeichniss der von A. W. von Schlegel nachgelassenen Briefsammlung,** von Ad. KLETTE. Bonn, 1868. In-4°, xij-28 p. — Prix :

M. Klette a dressé la liste chronologique de la correspondance laissée par Guillaume de Schlegel, et qui se trouve actuellement entre les mains de M. le prof. Bœcking à Bonn. Ce travail préparatoire à une édition choisie n'avait peut-être pas beaucoup de droit à être publié : aussi M. Kl. l'a-t-il fait précéder de quelques lettres (deux de Guillaume de Humboldt, une d'Alexandre de Humboldt, une de Schleiermacher, une de Schlegel à Niebuhr avec la réponse, et une de Jacob Grimm). Tout cela n'a pas un intérêt extraordinaire; la lettre de Jacob Grimm est encore celle qui en présente le plus. On y remarquera un passage peu sympathique à l'endroit de Bopp et de son école. — Parmi les correspondants qui figurent dans la liste dressée par M. Kl., nous trouvons plusieurs de nos compatriotes célèbres, entre autres Barante, tous les de Broglie, Burnouf, Chézy, Deslongchamps, Fauriel, Guigniaut, Guizot, Letronne, Littré, Patin, Raoul-Rochette, Raynouard, Abel Rémusat, Silvestre de Sacy, Mme de Staël, etc. Si donc on publie quelque jour cette correspondance, nous serons avertis d'y jeter un coup d'œil.

Z.

1. Voy. Rilliet, Origines de la Confédération suisse, p. 107.
2. Voy. Eidgenœssische Abschiede, II, p. 354.

VARIÉTÉS.

Addition à l'article 215.

Je me propose de compléter et de rectifier sur certains points les renseignements que j'ai donnés dans un article précédent (p. 252) d'après les registres de la nation anglaise de la Faculté des arts de l'Université de Paris (qui sont à la bibliothèque de l'Université). Cette nation ne comprenait plus au XIVe siècle que des Ecossais, des Flamands, des Hollandais, des Allemands et des Suédois. Les procureurs de la nation qui tiennent successivement le registre font commencer l'année tantôt à Pâques « secundum stilum et consuetudinem Gallicane » ecclesie, » comme ils disent eux-mêmes quelquefois (1363, f° 52; 1364, f° 54; 1371, f° 30, etc.), tantôt à Noël, suivant l'usage de la cour de Rome, qui était suivi assez généralement en Allemagne. Je réduis ici toutes les dates à notre usage de commencer l'année au 1er janvier. — *Albert de Saxe* a présidé des examens en 1353, 1355, 1357, 1358, 1359. A la p. 252, n. 4, au lieu de « ce » premier ouvrage, » lisez « cet ouvrage. » — *Gerard de Deventer* a passé son baccalauréat en 1357 au mois de février. — *Henri de Hesse* a déterminé en février 1363, a reçu la licence du chancelier de Sainte Geneviève le 20 mai de la même année, et a été élu procureur de sa nation, encore en 1363, le 24 août; il écrit lui-même son nom « Magister Henricus Hembuche de Hassia » (f° 50). Il a présidé des examens en 1364, 1370, 1371, 1372, 1373. — *Marcelius de Inghen* (comme il écrit lui-même son nom) a été élu procureur de sa nation le 2 juin 1373, remplacé le 26 août (f° 35 v°), et a présidé des examens en 1364, 1365, 1369, 1374, 1375, 1376, 1377. — *Jerôme de Prague*. Effacez les mots « licentiatus est » (p. 252, n. 5). Il est mentionné dans une liste en tête de laquelle on lit « Licentiaturi anni instantis videlicet 1404, » l'année commençant à Pâques. Il a passé maître au commencement de 1405 (voir p. 252). Il est nommé (21 septembre 1405) parmi les maîtres qui devaient faire des cours l'année scolaire 1405-1406; mais on ne mentionne pas à côté de son nom comme pour les autres le *fideiussor* ou maître qui servait de caution pour le paiement du loyer de la salle de cours.

Charles THUROT.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — 7 Novembre — 1868

Sommaire : 233. Sakellarios, la Langue de l'île de Chypre. — 234. Gutschmid, la Chronologie d'Eusèbe; Lipsius, les Listes de papes d'Eusèbe. — 235. Usinger, Recherches sur la *Lex Saxonum*. — 236. Scheler, Lexicographie latine du XII[e] et du XIII[e] siècle. — 237. Politien, Œuvres italiennes, latines et grecques, p. p. del Lungo. — 238. Schuré, Histoire du Lied.

233. — Τὰ Κυπριακὰ, ἡ ἐν Κύπρῳ γλῶσσα, ὑπὸ Ἀθανασίου Σακελλαρίου. Athènes, Sakellarios, 1868. In-8°.[1]

L'étude des différents dialectes du grec vulgaire est pleine d'enseignements, non-seulement pour les rares savants qui étudient cette langue, mais encore pour les hellénistes dont le nombre est beaucoup plus considérable. On retrouve souvent sous l'enveloppe quelquefois barbare d'un dialecte local des mots qu'on ne rencontre que dans les auteurs les plus anciens. D'ailleurs pour cette étude les savants doivent se presser, sinon ils risquent de perdre bientôt tous ces trésors qui se trouvent cachés chez le peuple hellène, mais que dédaignent un peu les lettrés, toujours en quête de beau langage. La seule tentative de ce genre qui ait été faite en France et le seul ouvrage qu'on puisse citer est la thèse de M. Deville sur le dialecte tzakonien, thèse qui ne trouvera sans doute pas beaucoup d'imitateurs à l'Ecole d'Athènes.

Aussi est-ce avec un réel plaisir que nous annonçons aux lecteurs de la *Revue critique* ce volume[2], qui malgré son titre modeste contient sur le dialecte de l'île de Chypre un recueil précieux de documents très-importants. Déjà en 1818 Codrikas dans une *Étude sur la langue vulgaire* publiée à Paris et dédiée à l'empereur de Russie, avait insisté sur certaines parties de la Grèce où se conservait une langue exempte des influences étrangères. L'île de Chypre s'y trouvait comprise. On peut d'abord s'en étonner, car depuis les Phéniciens et les Arabes, les invasions étrangères ne lui ont jamais manqué. Néanmoins la langue n'a adopté qu'un assez petit nombre de mots français ou turcs, et c'est ce dont on peut se convaincre en jetant un coup-d'œil sur le livre de M. S. Quelques particularités de ce dialecte sont déjà signalées dans la *Grammatica linguæ græcæ vulgaris* de Nicéphore de Thessalonique, qui existe encore manuscrite (n° 2604) à la Bibliothèque impériale.

M. S., qui s'est chargé de nous faire connaître la langue de sa patrie, n'a rien

1. [Cet article venait d'être présenté à la *Revue*, quand le jeune Hellène qui en est l'auteur a été enlevé par une mort presque subite, avant même que nous eussions pu lui faire savoir que nous acceptions sa proposition de collaborer à notre recueil. M. Notara avait acquis des connaissances étendues dont il s'apprêtait à faire profiter la science : l'article que nous imprimons était, croyons-nous, le premier fruit de son travail.]

2. Il y a plusieurs années que l'auteur a publié un premier volume de Κυπριακά qui est consacré à l'histoire de l'île; le tome II n'a pas encore paru.

négligé pour cela. Il a recueilli un nombre assez considérable de chants populaires et, ce qui est plus neuf, des contes qui auraient fait les délices de Grimm, ainsi que des proverbes; enfin il a rédigé un glossaire de tous les mots chypriotes avec des exemples tirés soit des monuments par lui publiés, soit de la conversation ordinaire.

Il a fait précéder ces morceaux d'une introduction et d'une grammaire. Nous regrettons que cette introduction, assez courte d'ailleurs, ne nous apprenne rien sur la manière dont ces chants populaires ont été recueillis, sur les coutumes du peuple dans cette île et sur tant d'autres points qui nous auraient vivement intéressés. La *Grammaire* n'est pas à proprement parler une grammaire et celui qui y chercherait des déclinaisons ou des conjugaisons serait bien déçu. Dans cette partie du livre on n'examine qu'un point, très-important assurément, la phonétique. Encore serait-il désirable que M. S. l'eût traitée avec plus de méthode, et n'eût pas confondu presque absolument les règles avec les exceptions. Ce n'en est pas moins un travail utile : il y a là des renseignements pleins d'intérêt pour les philologues. C'est ainsi par exemple que l'on voit que le mot moderne ϐουνὸ n'est autre que le mot homérique γουνός; le γ s'est changé en ϐ. Ils disent aussi ἀβοράζω au lieu de ἀγοράζω. L'upsilon se prononce comme l'italien *u* dans bien des mots; on dit ἐμεῖς au lieu de ἡμεῖς malgré l'iotacisme, etc.

Mais je me hâte d'arriver aux chants populaires, qui sont entièrement inédits, sauf deux ou trois que des revues d'Athènes avaient déjà publiés. Il y en a quelques-uns qui se rapportent à des événements historiques, comme le premier, relatif à la conquête de l'île de Chypre par les Turcs en 1571, le 11e sur Chousein Aga, et le 12e sur les amours d'un grec et d'une femme turque. Ce sont certainement les plus modernes. Les plus anciens sont ceux qui se rapportent à certains héros populaires comme Digenis, Constantas ou Théophylactos, qui doivent provenir d'une source byzantine mêlée aux traditions superstitieuses du peuple.

Digenis nous est déjà connu. Son indomptable courage, sa force surhumaine, la longueur merveilleuse de sa vie, ses luttes avec Charos accusent un personnage mythologique, dont la légende a peut-être un fond historique, comme le suppose M. Theodor Kind qui, dans la préface de son *Anthologie*, le compare au Roland français. Deux chants populaires assez longs sont consacrés à Digenis. Dans le dernier il s'agit d'une lutte entre Charos et le héros. Charos joue à peu près ici le rôle d'Hermès Psychopompe et veut arracher au corps du héros son âme. Mais la force herculéenne de Digenis le sauve de l'enfer. L'auteur fait remonter ces deux morceaux ainsi que le chant de Théophylactos à l'invasion des Arabes. Les Sarrazins dont il est question dans ces pièces peuvent le faire croire, mais il nous semble que ce n'est pas là un indice suffisant et que le mot Σαρακηνοί pourrait bien désigner les Turcs.

Le 13e chant sur le héros Giannakos a pour sujet son retour dans la patrie après une captivité de douze années. A peine arrivé le héros apprend que sa femme, n'ayant plus de ses nouvelles depuis longtemps, veut prendre un autre époux. C'est là un lieu commun de la poésie populaire; mais le dénouement du chant chypriote est original : Giannakos arrive à cheval au moment où le prêtre

va bénir la seconde union et sa femme le reconnaît au hennissement de son cheval :

« Cesse, ô prêtre, » dit-elle, « tes psalmodies, et toi, diacre, tes paroles;
» C'est mon époux, mon époux absent qui est revenu. »

Elle se jette dans les bras de Giannakos et tous deux meurent sous le coup de cette joie inespérée.

Suivant M. S., c'est la domination française qui a produit le 15e et le 16e qui se rapportent aux aventures d'un roi et d'Arodaphnoussa. Ces deux morceaux sont vraiment épiques et peuvent bien remonter jusqu'à quelque aventure d'amour que les Lusignans auraient apportée dans l'île. Un roi est amoureux d'une jeune fille nommée Arodaphnoussa (la jeune fille aux lauriers roses). La reine en est informée et invite sa rivale chez elle. Elle lui témoigne d'abord beaucoup de sympathie, puis à un moment donné elle lui tourne le dos. Arodaphnoussa s'en fâche et lui dit des injures. Les suivantes de la reine ne manquent pas de les rapporter à leur maîtresse après le départ de son ennemie. La reine courroucée fait de nouveau venir Arodaphnoussa et ordonne qu'on la tue en sa présence. La jeune fille lui demande en grâce de lui laisser dire adieu au roi avant de mourir :

« Mon roi, je te dis adieu, dans les larmes, dans les douleurs.
» Je t'ai aimé et je t'aime, voilà bientôt huit ans.
» Je t'ai aimé de cœur, et mon cœur fut blessé;
» Et ta femme sans grâce maintenant m'a fait mourir. »

Le roi entend ses plaintes; mais il est trop tard; sa maîtresse est morte et il ne peut que la venger en chassant la reine. Il recueille pieusement les restes de sa bien-aimée et pleure son trépas. Le poète finit par la morale suivante :

Vous qui lisez ces vers, soyez heureux;
Mais si vous êtes mariés, fuyez l'amour.

Ce recueil contient encore quelques chants populaires d'une espèce tout à fait nouvelle qui piquera peut-être la curiosité de ceux qui s'occupent de littérature comparée. Il s'agit de légendes des saints : sur ce point les Chypriotes semblent avoir égalé les Français du moyen-âge. Enfin viennent une foule de chansons de circonstance; qu'on nous permette de traduire la suivante :

Quand tu passeras les montagnes, quand tu iras à Cythrée,
A droite un sentier te conduira sur une colline
Couverte de saules, de pins et de cyprès.
Au milieu des arbres coule un ruisseau;
Son murmure est doux et son onde est limpide.
Alors tourne le dos au ruisseau et cours;
Tu te trouveras, mon cher Georges, dans une grande grotte.
Va à droite, et tu trouveras deux tombeaux en pierres.
Ne les foule pas aux pieds, mon cher Georges : ils gémissent tous deux.
Des voix sauvages en sortent et toute la plaine mugit :
« Quel est notre tort, à nous, pauvres enfants qu'on a tués?
» Qui a donc pu trouver, qui marche sur la pierre de notre sépulcre?
» Ne suffit-il pas que deux Turcs nous aient tués et dévorés
» Pendant que nous étions encore au sein de notre mère?
» Vous êtes venus et vous avez troublé notre sommeil paisible.
» Baisse-toi, ô cyprès, et commence tes chants funèbres :
» Pleure l'heure maudite où nous vînmes au monde,

» Pleure nos infortunés parents que notre mort afflige,
» Pleure les douces années de la jeunesse que nous avons perdues,
» Pleure la fortune ennemie qui est venue nous frapper,
» Et maudis l'infâme qui nous a arraché la vie. »

J'ai bien peur que ce morceau ne soit pas authentique : il est trop beau pour être populaire, trop travaillé, trop harmonieux. Il est fort possible donc que malgré la bonne foi de M. S. nous soyons en présence d'une supercherie littéraire.

Les contes ne sont pas moins curieux. On ne connaît en fait de contes grecs que ceux dont M. Hahn a donné la traduction et un ou deux qui se trouvent dans le livre sur l'Epire de M. Aravantinos. Ceux que donne M. S. sont très-précieux pour l'étude des légendes populaires. On y trouvera une intéressante rédaction du conte de *Cendrillon*. Ils éclairent d'un nouveau jour les superstitions du peuple en Grèce, si peu étudiées depuis le petit traité de Léon Allatius sur l'île de Chio. M. S. veut les rattacher aux légendes des Labdacides et à l'histoire d'Hérodote. Sans nier un certain rapport entre ces fables et une certaine idée de la fatalité qu'on retrouve encore vivante dans leurs péripéties, nous croyons que ces rapprochements manquent d'exactitude. L'illusion patriotique à laquelle ils sont dus est sans doute fort excusable chez un professeur du gymnase du Pirée, mais elle n'a que peu de valeur au point de vue scientifique.

La dernière partie de ce livre, et une des plus importantes, est le glossaire. M. S. l'a fait précéder d'une étude minutieuse sur les quelques mots chypriotes que nous a conservés Hesychius. Cette étude témoigne d'un savoir profond. Le glossaire moderne, malgré quelques imperfections de détail, quelques auteurs mal cités, certains mots dont on ne donne point l'explication et quelques étymologies douteuses, est en somme un travail considérable, digne des plus grands éloges. On aurait pu néanmoins le compléter par un recueil de noms propres, qui nous fournirait des renseignements précieux pour la solution d'une foule de questions historiques et généalogiques. M. S. fera bien, dans le deuxième volume qu'il se propose de publier, de nous donner une pareille liste.

Telle qu'elle est, la monographie de M. S., malgré quelques légères imperfections, est, comme on a pu le voir, aussi méritoire qu'intéressante. Plût à Dieu qu'on pût en faire une semblable sur l'île de Crète dont le dialecte est aussi curieux et où la poésie populaire est encore plus féconde et plus riche.

Émile NOTARA.

---

234. — **De temporum notis quibus Eusebius utitur in chronicis canonibus,** disputavit Alfredus A GUTSCHMID. Kiliæ, libr. Schwersiana, 1868. In-4°, 28 pages. — Prix : 1 fr. 35.

Die Papstverzeichnisse des Eusebios und der von ihm abhængigen Chronisten, kritisch Untersucht von Dr R. A. LIPSIUS. Kiel, Schwers, 1868. In-4°, 31 pages. — Prix : 1 fr. 35.

Ces deux dissertations ont pour objet la chronologie d'Eusèbe de Césarée, que l'une étudie dans son ensemble et l'autre sur un point spécial, toutes deux d'après les règles précises de la critique. — On sait qu'Eusèbe rapporte aux années d'Abraham les divers règnes et les événements historiques importants. M. G.

montre que, pour en opérer la vérification, il faut négliger les Olympiades et s'en tenir aux années des rois de Perse, d'Alexandre, des Ptolémées et des empereurs romains. Ceci établi, il reprend par séries plus ou moins étendues la chronologie d'Eusèbe, mettant en regard de l'année d'Abraham assignée à l'avénement de ces princes l'époque exacte aujourd'hui reconnue par la science, confrontant le texte d'Eusèbe avec la version arménienne et le travail de saint Jérôme. Consigner les résultats de ce travail serait reproduire la brochure de M. G.; nous nous bornerons à en donner la conclusion, formulée dans les règles ci-après (p. 27-8) : *a.* pour trouver dans la période de 1240 à 2015 avant l'ère chrétienne une année déterminée, il faut en retrancher le chiffre de l'année qui commence au solstice de 2016 et finit à celui de 2015; *b.* pour trouver dans la période de 2015 à 2343 avant J.-C. une année déterminée, il faut retrancher du chiffre proposé l'année qui va du solstice de 2015 à celui de 2014; *c.* dans la continuation de saint Jérôme, de 2343 à 2395, il faut retrancher l'année 2017. L'auteur donne comme probable la nécessité, pour la période de 1 à 1239, de retrancher l'année cherchée du chiffre 2019. — Dans son étude critique, M. L. s'est borné à la partie de la chronologie des papes donnée par Eusèbe. Il donne successivement les anciens catalogues dans lesquels la durée de leur pontificat est marquée, les compare entre eux et discute leur valeur respective. Il résume ses recherches sur ces documents par un tableau dont nous ne changeons que la disposition : — Archétype, jusqu'au commencement du IIe siècle [*a b c d*]; — *a.* jusqu'à Callixte ? source de Jules l'Africain?; — *b.* X (jusqu'à Urbain) [*e*]; — *c.* Continuation jusqu'à Marcellin [*e g*]; — *d.* Ancienne source du catalogue Libérien [*f*]; — *e.* X (jusqu'à Marcellin) [*h i j*]; — *f.* Catalogue I (Libérien); — *g.* Catal. II (texte de la *Chronique* d'Eusèbe); — *h.* Catal. III (texte de l'*Hist ecclés.* d'Eusèbe); — *i.* Catal. IV [*k l m*]; — *j.* Catal. V (source d'Anianus? jusqu'à la persécution de Dioclétien) [*n*]; — *k.* Texte de s. Jérôme continué jusqu'à Jules; — *l.* Texte syriaque; — *m.* Source des catalogues latins postérieurs, continué jusqu'à Sylvestre [*n*]; — *n.* Catalogue jusqu'au temps de Léon le Grand [*o p q*]; — *o.* Source du catalogue I de Mabillon et de ceux de la même famille; — *p.* Source du *Liber pontificalis;* — *q.* Chronique grecque de la 2e moitié du Ve siècle (continuation d'Anianus?) [*r s*]; — *r.* Χρονογράφιον σύντομον, corrigé d'après l'*Hist. ecclés.* d'Eusèbe; — *s.* Source de Georges le Syncelle, de Théophane et de Nicéphore.

Ulysse CHEVALIER.

---

235. — **Forschungen zur Lex Saxonum** von Rudolf USINGER, Professor an der Universitæt Greifswald. Berlin, E. Mittler und Sohn, 1867. In-8°, 74 pages.

M. Usinger commence son étude par l'examen des deux seuls manuscrits de la *Lex Saxonum* qui nous aient été conservés et dont l'un se trouve au British-Museum, tandis que l'autre était déposé naguères encore aux archives de Paderborn, d'où il semble avoir mystérieusement disparu. Après avoir également parlé des vieilles éditions de Tilius et Lindenbrog qui représentent pour nous des manuscrits perdus, il juge sommairement et malmène peut-être un peu trop le

dernier éditeur de la loi, le consciencieux Merkel, dont les erreurs ne sauraient après tout faire oublier le mérite[1]. M. U. aborde ensuite la discussion des différents problèmes d'histoire et de droit que soulève son sujet. La *Lex Saxonum* est-elle antérieure aux grands essais de législation franque, nous montre-t-elle un droit national saxon, est-ce un résumé du droit coutumier entrepris par un particulier ou bien un recueil de lois officielles? Pour vider ces questions M. U. examine d'abord les rapports généraux du droit franc et du droit saxon. La législation officielle de ces contrées récemment unies à l'empire franc se trouve dans la *Capitulatio de partibus Saxoniae*, octroyée par Charles à la diète de Paderborn en 785[2], et dans le *Capitulare Saxonicum*, rédigé à Aix-la-Chapelle en 797 avec l'assentiment des nobles saxons. Il y a de si profondes divergences entre ces documents et notre loi qu'on ne saurait admettre de filiation directe entre eux. Mais dans ces deux pièces officielles il est question souvent d'un droit coutumier; ce droit coutumier était-il la *Lex Saxonum?* M. U. ne l'admet pas, car après une discussion minutieuse il fixe la date approximative de l'origine de notre loi vers l'année 811, date de beaucoup postérieure à la législation carolingienne mentionnée plus haut. Mais il a découvert de singulières analogies entre la *Lex* et les *Capitula quae in lege Ripuaria mittenda sunt*, qui datent de 803; l'auteur ou le compilateur de la *Lex* a souvent copié mot à mot des parties de ces capitulaires. L'opinion de M. U. sur la *Lex Saxonum* est donc en résumé la suivante: C'est l'ouvrage d'un particulier, singulier mélange de droit saxon et franc, de prescriptions légales en pleine vigueur et de réminiscences d'un vieux droit coutumier; cette compilation n'a jamais été faite en vue de l'usage judiciaire pratique, d'autant plus qu'elle est en partie opposée aux tendances chrétiennes que Charles sut inculquer aux Saxons au prix de tant de sang versé. On peut démêler dans le *Lex* deux mains différentes : le compilateur primitif, qui aura commencé son travail après 803; le glossateur et le commentateur de la loi, qui vint quelques années plus tard; il n'a pas eu l'intention de nous conserver le droit coutumier saxon; il n'a fait que noter les différents points qui le frappaient davantage, à un moment où les différentes législations s'entremêlaient en Saxe dans un assez grand désordre; aussi devra-t-on toujours procéder avec une extrême prudence quand on voudra utiliser la *Lex Saxonum* pour peindre l'état social et politique des Saxons dans les premiers temps de leur soumission à Charlemagne.

Tels sont les résultats généraux du travail de M. U., étude critique où la forme est parfois sacrifiée au fond et qu'il serait impossible de discuter en détail sous peine d'entrer dans des minuties d'argumentation qui ne sauraient trouver place ici. On ne peut qu'admirer la sagacité des déductions du savant professeur de Greifswald, et pour ma part je n'hésiterais pas à accepter ses conclusions, si un doute vague plutôt qu'une objection précise ne se présentait à mon esprit. La théorie de M. U. suppose deux auteurs-amateurs inconnus, charmant leurs

---

1. G. Merkel, *Lex Saxonum*. Berlin, 1853, in-8°.
2. C'est la date acceptée par Pertz dans les *Monumenta;* M. Usinger préférerait l'année 782; Baluze donne 789.

loisirs par des études juridiques, prenant, pour ainsi dire, des notes historiques en vue des historiens futurs, en un mot travaillant en dehors d'une mission officielle quelconque, sur des matières d'utilité publique. Cela est-il croyable, cela s'est-il vu souvent dans un pays à peine conquis et récemment converti? Cela est-il en outre dans les habitudes intellectuelles du commencement du IXe siècle? Je ne me permets pas de présenter ces objections à M. U.; je le répète, ce sont des questions que je me pose à moi-même, sans oser les résoudre, mais de la solution desquelles dépend, à mon avis, la stabilité de sa séduisante hypothèse sur l'origine et la composition de la *Lex Saxonum*. Quoi qu'il en soit, le travail de M. Usinger devra être soigneusement étudié par tous ceux qui voudront s'occuper chez nous de la législation carolingienne et des questions passablement embrouillées qui s'y rattachent.

ROD. REUSS.

---

236. — **Lexicographie latine du XIIe et du XIIIe siècle.** Trois traités de JEAN DE GARLANDE, Alexandre NECKAM et ADAM DU PETIT-PONT, publiés avec les gloses françaises par M. Aug. SCHELER. Leipzig, Brockhaus, 1867. In-8°, 137 p. (Extrait du *Jahrbuch f. engl. u. roman. Literatur*, t. VI-VIII).

I.

Cette publication est un nouveau service rendu par M. Scheler à la lexicographie du moyen-âge qui lui doit déjà tant. Après avoir donné il y a quelques années une seconde édition, très-améliorée, d'un glossaire du XVe siècle connu sous le nom de *Glossaire de Lille*[1], il a abordé cette fois des lexiques, ou plutôt, comme il dit justement, des traités lexicographiques plus anciens de deux ou trois siècles, ceux de Jean de Garlande, d'Alexandre de Neckam, et d'Adam du Petit-Pont. Les deux premiers, à la vérité, et de beaucoup les plus importants, étaient déjà connus par les publications de Géraud et de M. Th. Wright, mais le *Jean de Garlande* du premier laisse bien à désirer, et le *Volume of Vocabularies* du second, où parut pour la première fois le traité d'Alexandre Neckam, n'ayant pas été mis dans le commerce, est très-rare sur le continent. M. Sch. a pris pour base de son texte deux mss. appartenant à la bibliothèque de Bruges qui jusqu'ici n'avaient été mis à profit par personne, ou à peu près[2], si l'on considère en outre que le nouvel éditeur ne pouvait manquer d'apporter à son travail une préparation et un soin dont ses travaux antérieurs ont donné maintes fois la preuve, on comprendra que son édition soit notablement en progrès sur celles de ses devanciers. C'est une présomption que du reste justifie complétement l'examen du texte et du commentaire. Ce qu'on doit louer particulièrement chez M. Sch., c'est la franchise avec laquelle il signale lui-même les passages qu'il ne sait expliquer, provoquant ainsi de nouvelles recherches. Après les observations dont les *Traités lexicographiques* ont été l'objet de la part de M. Hertzberg dans

---

1. Glossaire roman-latin du XVe siècle (ms. de la Biblioth. de Lille), annoté par Aug. Scheler. Anvers, 1865 (extrait des *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. XXI).
2. L'un à la vérité avait été publié en 1851 par M. Kervyn de Lettenhove (qui ne se doutait point que J. de Garlande avait déjà été imprimé), mais on conçoit que cette publication était à refaire (cf. *Rev. crit.*, 1866, art. 59).

le *Jahrbuch für romanische Literatur* (VIII, 121-6), après celles de notre collaborateur M. Ch. Thurot qui font suite au présent article, je n'ai plus que peu de remarques à présenter, encore bien qu'un grand nombre de passages me paraissent réclamer un surcroît de commentaire. Voici cependant quelques notes que je livre à l'examen de M. Scheler.

M. Sch. considère (p. 18) comme problématique l'existence d'une édition ancienne (1508) du dictionnaire de Jean de Garlande. S'il avait connu le compte-rendu que M. L. Delisle a publié dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (4e série, t. IV) du *Volume of Vocabularies* de M. Wright, il y aurait trouvé (*l. cit.* p. 493) une indication précise qui ne permet pas de révoquer en doute l'existence de ce livret. Dans le même compte-rendu M. Sch. aurait encore vu (p. 491) qu'il n'y a pas à la Bibl. imp. de ms. 217 contenant le traité d'Alexandre Neckam, et que par conséquent le ms. que M. Wright indique sous ce nº doit appartenir à quelque autre bibliothèque. — M. Sch. rétablit partout les diphthongues *ae* et *oe* qui sont, comme on sait, inconnues aux écrivains du moyen-âge à partir du XIIe siècle. Je crois qu'il y a inconvénient, dans la publication de traités qui ont surtout une valeur linguistique, à prêter aux auteurs une orthographe qui n'est pas la leur. — P. 21 (J. de Garl. 2), « Collateralis est *sophena* » *cavillae;* » M. Littré avait déjà (*Hist. litt.* XXII, 13) corrigé *saphena*. — P. 45. Il est phoniquement impossible que *Vilicus* réponde au diminutif anglais *Willy* ou *Billy*. — P. 48, *nuches* que M. Sch. déclare ne pas connaître est un mot dont les exemples abondent, voir L. de Laborde, *Glossaire des émaux* au mot *nouche*, et le gloss. de *Flamenca* au mot *nosca*. — P. 54 (J. de Garl. 37), M. Sch. remarque que *nummularius* est pris au sens de « qui facit *nummulos* » ou de « *monetarius* ». Il aurait pu ajouter que telle est aussi la traduction donnée par Papias. — P. 55 (J. de Garl. 42), *suparus,* plur. *supara*, est glosé par *roket*. Le même mot est traduit dans un glossaire du XIIIe siècle dont je connais deux exemplaires, l'un à Glasgow, l'autre à Oxford, par *kevestron*[1]. — P. 60 (J. de Garl. 47), *epifia* (= ἐφίππια) est glosé par *horeus*. En note M. Sch. déclare qu'il n'a rencontré ce mot nulle part. Je soupçonne une faute de copiste ou de lecture, car le glossaire que je viens de citer traduit *epiphia* par *loreins*. — P. 67 (J. de Garl. 58), *taratantarum* est traduit dans le même glossaire par *tamis*. — P. 72 (J. de Garl. 65), il faut en effet distinguer *forfex* et *forceps*; le gloss. de Glasgow et d'Oxford traduit le premier de ces mots par *forces de cambre* (ciseaux de chambre), et le second par *tanaille*. Quant à *forsex*, *forsicula*, je crois que ces formes sont fautives et que l'*s* doit être lu *f*. — P. 68 (J. de Garl. 57), « *Coluri*... dicuntur a *colo* quod est *menibium* (?) », lisez *membrum*. — P. 78 (J. de Garl. 79), *lovers* glose de *lodia,* mot qui a embarrassé M. Sch., et que M. Hertzberg a fort bien expliqué[2], est dans le gloss. de Glasgow et d'Oxford la traduction des mots latins *imbrex* et *lodium*.

La publication de M. Sch., si soignée qu'elle soit, pèche par deux endroits. D'abord, tout de même que celle de M. Th. Wright, elle est dépourvue de table.

1. Voy. *Jahrbuch f. roman. u. engl. Literatur,* VII, 35. Ce mot manque à l'ex. d'Oxford.
2. *Jahrb. f. rom. u. engl. Lit.,* VIII, 121-2.

On conçoit combien il est malaisé de trouver le mot ou l'explication qu'on cherche dans trois recueils dont aucun n'est disposé par ordre alphabétique; un court index de quatre ou cinq colonnes eût épargné aux travailleurs une bien grande perte de temps, et eût été utile à M. Sch. lui-même, en lui mettant sous les yeux les passages similaires des trois traités. Le second reproche qu'on peut adresser à l'édition de M. Sch., c'est que la disposition en laisse singulièrement à désirer. Pour J. de Garlande, M. Sch. place dans le texte même, entre parenthèses, la leçon fautive de son principal ms., parfois même une observation sur cette leçon, tandis que tout cela devait évidemment prendre place au bas de la page entre les variantes des autres mss. Suit un commentaire fort développé dans lequel M. Sch. intercale pêle-mêle avec ses remarques les gloses françaises et anglaises des divers mss., et quelques fragments du commentaire latin qui accompagne ordinairement le traité de Jean de Garlande. Cela n'est pas bien entendu. Bien préférable est la méthode de Géraud et de M. Wright qui impriment en petit texte, à la suite de chaque paragraphe du traité, le commentaire ancien. Quant aux gloses, comme elles varient selon les mss., je conçois que dans une édition critique il n'était pas possible de les imprimer en interligne, comme fait M. Wright qui suit en cela l'usage des mss., ou entre parenthèses à côté du mot qu'elles expliquent, comme fait Géraud, mais on pouvait en faire une série spéciale de notes. — La disposition adoptée dans l'édition du traité d'Alexandre Neckam est différente, mais ne vaut pas mieux : cette fois il n'y a plus de commentaire imprimé après le texte comme pour Jean de Garlande; les observations de M. Sch. sont mêlées aux gloses dans les notes du bas des pages, et les mauvaises leçons du ms. principal, ainsi que les variantes des autres textes sont tout bonnement intercalées entre parenthèses dans le texte même, à côté du mot auquel elles se rapportent.

J'ai dit que M. Sch. n'avait imprimé que des extraits du commentaire sur J. de Garlande; c'est le plus souvent pour s'amuser des étymologies bizarres qui y sont présentées, « pour distraire un peu » comme il dit quelque part (p. 55). Mais ce commentaire, ou plutôt ces commentaires, car il y en a presqu'autant que de mss., ne sont pas à mépriser si, comme je le crois, il s'y trouve des explications qui émanent de l'auteur lui-même. Ce passage par exemple, que cite M. Sch. p. 64 et qui ne se trouve pas dans le commentaire publié par Geraud et réédité par M. Wright, est manifestement dans ce cas : « *Amazonum tolosanarum*, » quia *ut audivi Tolose*, matrone traxerunt perariam qua interfectus est comes » Montis-fortis. » C'est bien ce que rapportent les contemporains : *E tiravan la donas e tozas e molhers*, dit le poète toulousain (v. 8450). Ces commentaires mériteraient d'être étudiés et classés.

Le traité *de ustensilibus* d'Alexandre Neckam est aussi, dans certains mss., accompagné de commentaires dont M. Sch. ne dit mot, sans doute parce qu'il n'y en avait pas trace dans le ms. de Bruges dont il s'est servi. M. Wright avait, dans le ms. qu'il a reproduit (Cott. Titus D.XX), un commentaire, mais il s'est borné, dit-il, à en extraire ce qui lui a semblé digne de remarque. Ce qu'il en a extrait se réduit à peu près à rien, et en effet, je me suis récemment convaincu qu'il y avait peu de chose à en tirer. On en peut dire autant du commentaire qui accompagne le même traité dans le ms. latin 7679 de la Bibl. imp. (xve siècle);

mais un commentaire que je n'ai rencontré que dans le ms. Laud 497 (Bodleienne), mérite une tout autre considération. Il est, comme le texte dont il occupe les marges, du XIIIe siècle, et du milieu au plus tard; malheureusement il ne s'étend pas jusqu'au bout du traité, et plus malheureusement encore le traité lui-même est *acéphale*, son premier feuillet ayant été emporté [1]. On remarquera qu'il n'est pas seulement grammatical, mais qu'il fournit aussi des explications précieuses sur les choses nommées dans le traité. Sa description du *catum volatile*, par exemple, mérite d'être prise en considération. Pour qu'on puisse apprécier la valeur de ces différents commentaires et en rechercher de nouveaux exemplaires, je vais en donner en colonnes parallèles un court extrait [2] :

Texte d'Al. Neckam (Scheler, p. 90, Wright, p. 100).

Coopertorium..... cujus penula sit taxea vel catina vel beverina vel sabelina supponatur, si forte desit purpura vel catum volatile. Assit autem et pertica cui insidere possit nisus et capus, herodius, alietus, circi perpeti, infestus tercellus, falco peregrinus et falco ascensorius, ancipiter, falco tardarius, gruarius.

Bodl., Laud 497.

Ab *axea* dicitur *ataxus; taxus* equivocum est : hec *taxus*, id est arbor, et dicitur a *tango, tangis*, quia si apis eam tangit cito moritur; qui *taxus* est quoddam ales, a quo *taxeus, a, um;* reperitur *dumtaxat*, id est tantummodo, et componitur a *dum* et *taxo, as*, quod idem est quod *bargainer*. — *Catinus* dicitur a *catus, ti;* purpura producitur hec preciosa vestis. — *Catum volatile* est pannus quidam in quo depinguntur animalia et aves, sed habencia pedes contra pedes, alas contra alas, rostra contra rostra. — *Capus, muschet*, et dicitur a *capio*. — *Nisus*, de *nitor, ris*, et tractatur de fabula. — *Hic alictus, ti*, proprie *esperver*. — *Erodius* secundum quosdam est hostor, secundum alios est avis habitans in maris insulis, sed usu aliter accipitur : pro hostore ponitur, cum transsumptione pro qualibet ave capiente aliam...

M. Br., Cott. Titus D.XX.

Taxeus, a, um, a *taxo*, et dicitur *hec taxus* pro arbore, scilicet *hyf*, et *hic taxus*, ales, scil. *teysun*, et *hoc taxum*, lignum putridum lucens de nocte, et *taxo, as*, id est *afe-rer*. *Versus :* Hic taxus pecus, et hec taxus dicitur arbor. || Hoc taxum lignum, lucens de nocte serenum; || Est taxo verbum, dumtaxat nascitur inde [3]. — *Catinus, na, uum*, a *cato*, et dicitur catus quasi cantus. —*Beverinus, na, num*, a *bevere*, purpura, a quo *purpureus, a, um*. — Hoc *catum volatile* a *cacos*, quod est malum et *volo, las*, quod prohibet mala volancia, ut araneas et hujusmodi. — Hic *capus* a capiendo. — Hic *nisus* a nitor, teris, quod nititur ad predam capiendum. — Nisus, nomen, est nomen cujusdam regis qui fuit pater Cille que fuit mutata in alaudam. *Versus :* Non est tuta nisi sine niso, filia Nisi. — *Herodius* ab *e* quod est valde, et *rodo, dis*, quia valde rodit...

B. I., 7679.

Taxea dicitur a *taxo*, hic taxus. — *Catina* a *cato*. — *Beverina* a *bivere*. — *Catum volatile* a *cato* vel *volo, as*. — *Nisus* a nictoteris. — *Alietus*, ab *alo, lis*, per antifrasim, quia non aves alit, ymo infestat. — *Circi*, nomen fictum, vel a *cercino*. — *Infestus* ab *in* et *fastus*, et illud a *fas* quod est licentia. — *Herodius* ab *e* greco, quod est valde, et *rodo, dis*.

1. Le texte commence maintenant au mot *penula*, édition Wright, p. 100, 6e av. dern. ligne; éd. Scheler, p. 90, 3e av. dern. ligne.

2. Je ne mentionne ici que ces trois mss., parce que seuls, à ma connaissance, ils sont accompagnés d'un commentaire; mais il en est d'autres qui, pour le texte du traité et pour les gloses, seraient à consulter. Je citerai notamment la leçon du ms. 178 de St-John's Coll. à Oxford (fol. 402), qui paraît appartenir à la fin du XIIIe siècle.

3. Ces vers techniques et celui qui est cité plus bas doivent être tirés de quelque recueil

Je ne dois pas oublier de signaler à ceux qui s'intéressent à la poésie latine du moyen-âge, que M. Scheler a fait connaître d'après l'un des deux mss. de Bruges qui ont servi de base à sa publication, divers poëmes latins de Jean de Garlande, moins intéressants assurément que le *De Triumphis Ecclesie* qu'a publié M. Th. Wright pour le *Roxburghe-Club*, mais jusqu'à ce jour entièrement inconnus. Il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler à cette occasion qu'il y a treize ans la *Bibliothèque de l'École de Chartes*[1] a signalé dans un ms. provenant de la collection du Dr Rigollot (d'Amiens) un poème du même auteur intitulé *Exempla honeste vite quam debent habere prelati, coloribus verborum et sententiarum insignita*, et qui jusqu'à présent n'a été reconnu nulle part ailleurs. Le ms. qui le contient est vraisemblablement tombé entre les mains de quelque particulier.

P. M.

II.

P. 8, au lieu de « scribe per hanc recte, lege recte, *congrue* recte, » lisez : « *construe* recte. » — P. 9, orde (*sic*) trahit toto, pegasei gloria fontis, » lisez : « *orbe* trahit toto pegasei gloria fontis. » M. Sch. demande quels sont les *vates aurelianenses* dont il est question dans la même pièce? Les maîtres d'Orléans avaient alors une grande réputation pour l'explication des poètes payens (voir Godefroi de Vinisauf, *Poetria nova*, v. 1012, et *Bataille des sept arts* dans Rutebeuf (Jubinal), II, p. 416, 434); et ces *vates magni* sont les poètes qu'on expliquait à Orléans. — P. 13, il faut ponctuer : « hyatum, Samate quos operis parvi, etc. » — P. 13, « crucis amice, » sans doute « dulcis amice. » — P. 14, « *examinat* ut » sua dicta, » lisez : « *examinet* ut sua dicta. » — P, 15, ponctuez : « secta » Machometi stigialis gurgite leti || Tot mersit capita. Gentiles, etc. » Dans les deux derniers vers le poète fait allusion à Virgile, *Æneide*, VI, et compare la vérité au rameau d'or que la sybille de Cumes ordonne à Enée de chercher dans la forêt. — P. 16, « sed ad has, » lisez : « scilicet ad has. » — P. 20-39, « ad faciliorem orationis constructionem. » L'auteur fait allusion à ce que nous appelons *faire la construction;* en même temps on expliquait les mots. Ainsi le vers suivant d'Alexandre de Villedieu: « Ponis ob id solum precedens sepe, quod » inde || Certa relatio fit, » est commenté ainsi dans une glose: « Construe: Tu » ponis *precedens solum*, id est absolutum, *ob id*, id est propter id, *quod certa* et » cetera. » — P. 33, « *larchetice*, id est gratificative, » lisez : « charistice. » — Ibid., « *antipodotice*, id est responsorie, » lisez : « antapodotice. » — P. 87, « *crebro* sinceratum, » lisez : « cribro sinceratum. » — P. 89, « Ferri clavis » bene sint firmati, » est hors de sa place et doit être transposé six lignes plus haut après « hortatorios. » — P. 90, « pulvinar capitis parti supponendum. » Il faut sans doute « pulvinar capiti supponendum. » — P. 91, il faut lire évidemment avec Wright : « quandoque, » et supprimer le point après « amenet. » — P. 92, « filatorium, » lisez : « filaterium. — P. 96, « antropocedi, » lisez :

---

d'homonymes analogue aux *Differencie* de Serlon (sur lesquelles voy. *Arch. des Miss.*, 2e série, V, 154).

1. 4e série, II, 402.

« antropocidi » ou « antropocide. » — P. 97, « Aves autem chortis sunt *hec*, » lisez : « hee. ». — P. 112, Alexandre de Villedieu distingue entre *pupugi* et *punxi* dans son chapitre sur les préterits et les supins : « Stimulando *pungo* dat » *pupugi, punxi* punctis numerando. » Ainsi *pupugi* signifiait *j'ai piqué*, et *punxi*, *j'ai pointé*. — P. 114, « ubi roricum, » lisez : « ubi y grecum. [1] » — Ibid., « ubi virgula representans diptongon scribi debeat. » Au XII[e] siècle, on représentait encore *ae, oe*, par un *e* avec une sorte de cédille en dessous[2]. — Ibid. L'auteur désigne les signes d'abréviation que l'on mettait au-dessus des mots par *apices*, que la glose française traduit par « *titeles*. » Un grammairien nous apprend (Bibl. imp. 11277, f° 65) qu'on appelait *titulus* la barre que l'on mettait au-dessus d'une voyelle pour indiquer la suppression de l'*m*[3].

CHARLES THUROT.

---

237. — **Prose volgari inedite e poesie latine e greche edite e inedite di Angelo Ambrogini Poliziano** raccolte ed illustrate da Isidoro DEL LUNGO. Firenze, G. Barbera, 1867. Petit in-8°, xxxv-568 pages. — Prix : 4 fr.

Nous venons un peu tard pour annoncer ce volume qui a paru il y a un an déjà; mais nous n'avons tardé à le recommander au public *italianisant* que parce que nous attendions de mois en mois le volume qui doit le compléter. En effet M. Del Lungo qui a déjà donné de précieuses communications à M. G. Carducci pour sa belle édition des poésies vulgaires d'Ange Politien (*Le Stanze, l'Orfeo e le Rime di M. A. A. Poliziano*. Firenze, Barbera, 1863), annonce en tête du volume actuel qui contient les morceaux de prose italienne et les poésies grecques et latines du célèbre humaniste, qu'il donnerait incessamment dans un second tome la *Vie* d'A. Politien, ainsi que des *Illustrations et documents* qui serviraient à mieux faire comprendre les écrits du présent recueil. M. Del Lungo nous dit que les matériaux se sont tellement accumulés sous sa main qu'il n'a pu les faire entrer, sous forme d'introduction, dans le présent volume déjà assez considérable et nous le croyons volontiers. Seulement nous aurions préféré qu'il eût laissé à M. Carducci le soin de joindre à ses poésies vulgaires les écrits en prose italienne d'A. Politien; il eût gagné ainsi de la place pour donner au moins les *illustrazioni e documenti* à la fin de chacune des divisions qu'il a introduites dans ce recueil de poésies en langues mortes; et son volume eût gagné en unité. De plus, nous aurions voulu, et nous espérons encore qu'il se rendra à nos vœux, qu'il eût donné dans un dernier volume les œuvres en prose latine, en tête desquelles il aurait pu placer la biographie : en sorte que nous eussions eu en quatre volumes séparés, et dont chacun eût formé un ensemble parfaitement déterminé, un Ange Politien complet. Il est certain qu'en lisant les mélanges que M. Del Lungo nous offre aujourd'hui, on désirerait souvent pouvoir consulter ses *illustrations;* car il est extrêmement difficile, même pour des personnes assez

---

1. [M. Hertzberg avait déjà tenté la restitution de ce mot, mais d'une façon bien peu probable; il propose (*Jahrb. f. rom. u. engl. Lit.*) ῥῶ διττόν, double ρ, ce qui convient moins au sens et à la leçon du ms. — *Réd.*]
2. Cela avait déjà été expliqué par M. Wright (p. 117, n. 1).
3. C'est la *tilde* des Espagnols.

versées dans l'histoire et la littérature du *Quattrocento*, de se rendre un compte bien exact de la nature véritable de certains morceaux ici publiés. Le volume promis sera en tous les cas fort bien accueilli par les lecteurs.

Ceci dit, empressons-nous de constater que cette édition des poésies latines d'A. Politien est en tout point digne de l'édition si remarquable des poésies italiennes que nous devons à M. Carducci. Quand aura paru le troisième volume, celui précisément que M. Del Lungo nous promet sur la vie de son auteur, quand surtout il aura ajouté un recueil des Lettres latines et des Miscellanées dans la même forme accessible et maniable, on pourra enfin se former une idée juste du rôle et de l'œuvre de l'ami de Laurent le Magnifique; car il faut le dire, presque tout ce qui a été écrit jusqu'ici sur A. Politien, — et Dieu sait que les livres ne manquent pas, — est absolument dépourvu de critique et surtout très-incomplet, tandis qu'on peut dire sans exagérer que les travaux de M. Del Lungo sont tout à fait définitifs, très-abondants, parfaitement corrects, et admirablement ordonnés. Textes, notes, arrangement, sont également dignes d'éloge et ne laissent rien à désirer.

Ce que nous donne M. Del Lungo dans le volume que nous annonçons était en partie inédit, en partie publié pêle-mêle, sans ordre de matière, ni de temps, ni de forme, dans des éditions de seconde main, copiées presque toutes sur l'édition aldine de 1498, faite immédiatement après la mort du poète. M. Del Lungo dans une savante préface, passe en revue ces éditions de ses devanciers et en démontre victorieusement toute l'insuffisance: il donne ensuite des renseignements copieux et exacts sur les documents manuscrits ou les vieilles impressions dont il s'est servi pour faire sa remarquable publication. Une énumération rapide des ouvrages, contenus en ce volume, donnera une idée du haut intérêt qu'il offre aux savants qui s'occupent de l'histoire de la première Renaissance.

Ce sont d'abord (p. 1 à 16) des *Sermoni recitati in una compagnia di dottrina* ou trois conférences religieuses, moins remarquables par les idées que par la pureté de la langue, et surtout intéressantes pour qui connaît les opinions philosophiques et les mœurs de notre humaniste qui se fait ici catholique presque orthodoxe. Les *Latini dettati a Piero de' Medici* (p. 17 à 41), publiés ici pour la première fois comme les *Sermoni*, sont un recueil de thèmes latins (les collégiens italiens appellent encore aujourd'hui les thèmes des *latinucci*), composés par A. Politien pour son élève, Pierre de Médicis, fils de Laurent et frère de Léon X. Une traduction latine contemporaine, — celle peut-être du jeune écolier lui-même, corrigée par le maître, — les accompagne. Ils sont curieux et caractéristiques pour l'époque où ils ont été écrits et se composent pour la plupart de réflexions morales et d'anecdotes. La partie la plus importante du volume à nos yeux est le recueil des *lettere* (p. 43 à 86) dont quinze seulement, sur trente-trois, avaient été publiées précédemment en divers endroits, et qui se trouvent aujourd'hui réunies pour la première fois. Toutes, même celles qui avaient déjà vu le jour, ont été collationnées d'après les manuscrits des archives avec un soin remarquable. Il n'est pas douteux que beaucoup de lettres italiennes d'A. Politien se sont perdues, mais il est certain aussi que beaucoup existent en-

core dans des collections particulières et on ne peut que faire des vœux pour que la publication présente détermine les heureux possesseurs à les communiquer au public. Nous dirons de ces lettres familières ce que nous avons dit, il n'y a pas longtemps, de celles de Pulci : c'est un véritable trésor pour l'histoire intime de la première Renaissance et une mine de pur langage toscan. Peut-être même sous ce dernier rapport les lettres d'A. Politien l'emportent-elles sur celles de Pulci : elles sont plus faciles à comprendre, et le style, tout familier qu'il est, en est plus châtié. Par contre, celles de l'auteur du *Morgante* contiennent plus de détails sur la vie de Florence au xve siècle, quoi qu'il ne soit pas sans intérêt de voir quels furent les rapports simples et dignes de Laurent, sa mère et sa femme, avec le pauvre précepteur du futur maître de Florence. L'éditeur a eu raison, ce nous semble, de ne point accueillir parmi ces lettres intimes l'épître dédicatoire de l'*Orfeo*, déjà publiée d'ailleurs par M. Carducci, ni l'*Epistola a Federigo d'Aragona*, attribuée à Politien et qui est en réalité de Laurent lui-même (voy. l'édition *diamant* des poésies de Laurent); mais il serait à désirer qu'il publiât prochainement, dans une édition analogue à celle que nous avons sous la main, les douze livres de lettres latines, déjà connues il est vrai, mais qui ne devraient pas manquer dans une édition complète d'A. Politien. Cet *epistolario*, qui ne se trouve guère que dans les bibliothèques publiques, nous montrerait le savant mieux encore que les lettres italiennes ne nous montrent l'homme. Les lettres familières, contenues dans le présent volume, sont pour la plupart adressées à Laurent lui-même; quelques-unes cependant le sont à Clarice, femme de Laurent, à Lucrezia sa mère, et à Pierre son fils; trois autres enfin à Pierre Dovizi, frère du fameux auteur de la *Calandra*, plus connu sous le nom du Bibbiena, à Tarugi, beau-frère du Politien, et à M. Michelozzi, chancelier ou secrétaire intime de Laurent. Elles embrassent un espace de vingt ans (1475 à 1494). Le texte nous en paraît parfaitement établi; et des notes nombreuses et substantielles en éclairent très-bien les rares difficultés de langue et les moins rares allusions historiques. Tout lecteur initié dans ces études saisira, sans qu'il soit besoin d'insister, tout l'intérêt de cette publication qui nous fait pénétrer de plus en plus dans l'histoire intime de la littérature et des mœurs de ce *Quattrocento* tant méconnu en Italie et ailleurs. — Une traduction anonyme, mais digne du Politien lui-même, de la *Conspiration des Pazzi* termine la partie italienne du recueil (p. 87 à 106). Quoi qu'elle remonte au xvie siècle, il nous semble que l'éditeur eût pu se dispenser de la donner ici, eu égard surtout au peu de place dont il disposait.

On connait l'importance du Politien comme poète latin : on peut dire que pour lui cette langue n'était point une langue morte et quelques-unes de ses poésies peuvent hardiment se comparer aux meilleures de Martial et l'emportent certainement sur celles de Stace, qu'il s'est parfois proposé comme modèle. Le charme et l'esprit des épigrammes, la grâce et l'élégance du langage, la mélodie et la correction des vers n'en sont point les seuls mérites : ce qui les rend particulièrement intéressantes, c'est leur caractère de poèmes d'occasion, inspirés par les circonstances du moment ; elles sont réellement une source de plus pour l'histoire du temps, et M. Del Lungo l'a bien compris; car dans ses notes

abondantes et sobres à la fois, il ne se contente nullement de citer les passages des anciens dont le poète moderne s'est inspiré et dont il contient de nombreuses réminiscences ; il donne tous les renseignements nécessaires sur les personnes, les lieux et les événements contemporains auxquels il est sans cesse fait allusion dans ces charmants morceaux. Le *liber epigrammaton latinorum et græcorum* remplit 118 pages (106 à 224) dont la moitié presque est consacrée aux épigrammes grecques. D'excellentes notes et *notulæ* résument le sujet de chacune et donnent des explications historiques. M. Del Lungo a divisé les épigrammes latines qui se trouvaient éparses et sans ordre aucun dans les diverses éditions des œuvres latines du Politien et dont quelques-unes (14) sont même complètement inédites; en six classes : *Ad amicos et proceres; invectiva; amatoria; epitaphia; inscriptiones variæ; miscellanea* : ordre très-commode pour les recherches aussi bien que pour la simple lecture. Quant aux épigrammes grecques, comme A. Politien les avait lui-même préparées pour l'impression et rangées dans l'ordre chronologique au moment de sa mort, l'éditeur moderne a conservé cet ordre de l'auteur. Suivent les *Carmina* (p. 225 à 284). Ici encore la division en élégies, hymnes et odes appartient à M. Del Lungo qui a trouvé ces poëmes mêlés aux épigrammes et aux traductions dans les anciennes éditions. Beaucoup d'entre eux sont inédits, et il n'est pas besoin de dire que même ceux qui avaient déjà vu le jour ont été collationnés sur les manuscrits. Les quatre *Sylvæ* (p. 285 à 428) sont les morceaux les plus étendus du volume. Elles sont on ne peut plus curieuses pour le temps : la première *Manto* et la seconde *Rusticus* sont des sortes d'introductions poétiques au cours du professeur sur les *Bucoliques* et les *Géorgiques* de Virgile et sur les *Œuvres et les jours* d'Hésiode : ce sont des leçons d'ouverture à l'Université de Florence, leçons écrites dans les plus charmants hexamètres qu'on puisse lire. La troisième, *Ambra*, est un éloge poétique d'Homère qui se termine par une célébration de la résidence champêtre de Laurent, chantée par l'homme d'État lui-même dans une ravissante idylle allégorique du même titre. La *Nutricia* — il entend par là la poésie — est une histoire assez froide de la poésie chez les Hébreux, les Grecs, etc. Ici encore les notes de l'éditeur sont éminemment remarquables par l'érudition et par l'à-propos. — Des traductions latines métriques de poètes grecs, vrais chefs-d'œuvres de versification, terminent le volume (p. 429 à 550). Ce sont les chants II à V de l'*Iliade*, une idylle et une épigramme de Moschos ; et un certain nombre d'autres épigrammes. — Une excellente gravure du portrait d'A. Politien, peint par Ghirlandajo, le maître de Michel-Ange, dans le chœur de Santa Maria Novella, ajoute encore à la valeur de ce volume dont l'extérieur est en tout point digne de l'intérieur. K. H.

---

238. — **Histoire du Lied** ou la Chanson populaire en Allemagne, avec une centaine de traductions en vers et sept mélodies, par Edouard SCHURÉ. Paris, libr. Internationale, 1868. In-12, 534 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Des deux titres de cet ouvrage, le premier est plus juste que le second, car M. Schuré est loin de se restreindre au *Volkslied* ou

Chanson populaire. Cette partie de son étude ne comprend réellement que les cinq premiers chapitres (*Découverte de la poésie populaire, — Naissance du chant populaire, — les Ballades merveilleuses et l'idylle dans les bois, — les Aventuriers, — Épopée et Tragédie de l'Amour*); les deux suivants (*La vie religieuse, — Mort et résurrection du Lied*) traitent des cantiques protestants aux xvie et xviie siècles; les deux derniers (*Gœthe, — le Lied au XIXe siècle*) s'occupent de la poésie lyrique moderne. Enfin dans la *Conclusion*, l'auteur s'efforce de tirer des études qui précèdent des résultats féconds pour la poésie lyrique française. L'esprit qui anime ces quelques pages est celui qui a dicté tout le volume. M. Schuré mesure très-bien la distance qui sépare la poésie allemande de la nôtre; il voudrait la franchir et la faire franchir avec lui à nos compatriotes par la sympathie, la compréhension large et vivante, le sentiment des beautés naïves et saisissantes de la poésie populaire. C'est une tâche à laquelle il est beau de se consacrer, et l'effort généreux et enthousiaste de M. Sch. ne sera pas stérile, nous en sommes persuadé. Il met dans tout son jour la connexité intime de la poésie lyrique des Allemands, telle que Gœthe, Uhland et Heine nous l'offrent dans sa perfection, avec la poésie populaire ancienne et moderne; il indique dans une alliance analogue la seule régénération possible de la poésie lyrique française. Nous partageons son opinion; et nous voudrions qu'il l'eût rendue plus sensible en présentant çà et là aux lecteurs quelques échantillons de notre poésie populaire. Puissent ces pages convaincues attirer vers ces domaines si peu explorés encore un plus grand nombre de curieux! puissent-elles procurer plus de lecteurs aux rares recueils qui existent déjà, ou, ce qui vaudrait mieux, plus de recueils aux rares lecteurs! — M. Sch. ne s'est pas borné à la prédication : il a traduit en vers, comme le dit le titre, plus de cent morceaux de différente dimension, dont le plus grand nombre, il est vrai, n'appartiennent pas à la poésie populaire proprement dite. Ceux qui connaissent les difficultés qui attendent le traducteur français de poésies allemandes rendront justice à l'habileté de M. Schuré, et le féliciteront en mainte rencontre d'un bonheur presque inespéré; d'autres fois, cela va sans dire, le lecteur qui sait par cœur le *Lied* allemand ne sera qu'à demi satisfait de la reproductiou française. L'impression générale, sur ces traductions, ne saurait être que favorable. — Ce livre n'est pas un livre d'érudition; il serait de mauvais goût d'y relever çà et là des méprises qui n'altèrent jamais gravement les faits essentiels. C'est un ouvrage de vulgarisation dans le meilleur sens du mot; on y trouve autour de chaque pensée, de chaque sentiment germanique ou populaire que l'auteur veut faire connaître ce commentaire perpétuel, parfois un peu délayé, qu'aime et réclame le lecteur français; M. Schuré, voulant servir d'interprète à la Muse allemande auprès du public de Paris, a parlé à celui-ci la langue qu'il aime (avec un léger accent provincial), et il arrivera certainement à gagner son attention et son intérêt pour le sujet qu'il expose avec tant d'amour, d'intelligence, de chaleur et de clarté.

G. P.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — 14 Novembre — 1868

239. — **Der Bundehesh**, zum ersten Male herausgegeben, transcribirt, übersetzt und mit Glossar versehen, von Ferdinand JUSTI. Leipzig, Vogel, 1868. In-4°, xxxij-488 pages. — Prix : 56 fr.

Le *Bundehesh* (création) est un traité cosmologique rédigé en huzvaresh ou pehelvi, qui fait partie des livres sacrés des Parses. Anquetil-Duperron en a donné au XVIIIe siècle une traduction écrite sous la dictée des prêtres de Bombay. Westergaard, en 1851, publia un fac-simile du principal manuscrit de Copenhague. M. Spiegel a fait une traduction du premier chapitre. Aujourd'hui M. Ferdinand Justi, bien connu de tous les orientalistes par son Manuel de la langue zende, et l'un des collaborateurs de la *Revue critique*, nous donne une édition complète, renfermant le texte, la transcription en caractères arabes, la traduction et un glossaire.

Les manuscrits du *Bundehesh* se partagent en deux groupes facilement reconnaissables, en ce qu'ils n'ont pas la même division en chapitres. Après avoir collationné les manuscrits de Copenhague, de Paris et d'Oxford, M. Justi a adopté pour texte le n° XX de Copenhague, celui-là même que reproduit le fac-simile de M. Westergaard. Cependant les autres manuscrits lui ont servi à combler quelques lacunes. Les variantes sont soigneusement indiquées : elles n'occupent pas moins de trente pages.

Tous ceux qui ont jeté les yeux sur un texte pehelvi savent combien une transcription en une écriture plus lisible est nécessaire. Non-seulement le pehelvi abonde en ligatures, mais il n'a souvent qu'un signe pour deux, trois et même quatre articulations différentes. Les Guèbres eux-mêmes, pour faciliter la lecture du *Bundehesh*, l'ont transcrit en caractères parsis ou zends, et il existe plusieurs manuscrits de cette espèce. Mais ces copies, faites à une époque récente, ne donnent aucun éclaircissement sur les endroits obscurs : les mots difficiles sont ou défigurés ou reproduits en écriture pehelvie. Contrairement à l'usage suivi jusqu'à présent en Europe, de transcrire le pehelvi en caractères hébraïques, M. Justi a adopté l'écriture arabe ou persane. Les raisons qu'il donne sont fort justes : le pehelvi étant une langue proche parente du persan, c'est faciliter l'intelligence de beaucoup de mots, que de les produire sous l'écriture persane. Qu'on s'imagine (ce sont les paroles de M. J.) un texte français du XIVe siècle écrit en caractères grecs ; ne serait-ce pas en compliquer inutilement la lecture? Pour approprier entièrement l'écriture persane à la langue pehelvie, il a fallu

recourir à un petit nombre de conventions qui sont indiquées dans la préface (p. xxix).

Le nouveau traducteur a le bon goût de croire qu'on peut être un connaisseur en pehelvi et en zend, sans avoir procédé à l'exécution d'Anquetil. La traduction de M. Justi est écrite en un allemand clair et facile : de nombreuses parenthèses aident à comprendre les ellipses du texte ou éclaircissent les expressions trop bizarres.

Un glossaire très-complet (240 pages) accompagne cette traduction : tous les mots, excepté le mot *et*, s'y trouvent cités avec renvois à tous les passages du texte où ils sont employés. Certains articles de ce dictionnaire sont de véritables petites dissertations mythologiques, géographiques ou astronomiques : voyez, par exemple, les articles *hôrmezd* (Ormuzd), *arang* (l'Oxus ou Jihûn), *avra* (l'étoile Sirius), *kiswar* (les sept parties du monde), *qarta* (les nakshatras). Pour les verbes, les différentes formes sont disposées par ordre; pour les pronoms, les divers emplois sont classés. L'auteur donne l'étymologie des mots araméens qui ont passé en pehelvi; pour les mots iraniens, il renvoie, comme cela est naturel, à son *Dictionnaire zend*. Enfin M. Justi a fait entrer dans son lexique le *farhang* ou glossaire pehelvi-pazend publié par Anquetil, et conservé dans un manuscrit de Paris. Il a connu trop tard le glossaire zend-pehelvi, publié à Bombay en 1867 par Hoshengji Jamaspji, pour en faire usage ailleurs que dans la préface.

Ce qui constitue l'importance du *Bundehesh*, c'est qu'il est le seul ouvrage où nous ayons une exposition suivie des croyances et de la science parses. L'ouvrage débute par une histoire de la création, raconte les commencements de la lutte d'Ormuzd et d'Ahriman, puis viennent une description de la terre, une énumération d'animaux et de plantes, des supputations astronomiques et des prédictions sur la fin de la lutte des deux principes. L'avant-dernier chapitre est consacré à la chronologie : on y nomme Darius, Alexandre, les Arsacides, les Sassanides et les Arabes.

Comme il n'y a aucune raison, selon M. Justi, de regarder ce chapitre comme plus récent que les autres, il faut assigner au *Bundehesh* une date assez moderne : le nouvel éditeur, s'appuyant sur certaines dénominations géographiques, incline à croire avec Westergaard que la rédaction est du XIIIe siècle. Elle ne saurait être de beaucoup postérieure, car le manuscrit de Copenhague est du XIVe siècle. Différentes particularités du texte montrent que le pehelvi était pour le rédacteur une langue morte (p. ix). Si l'ouvrage est récent, les croyances et les idées qu'il renferme sont fort anciennes, car elles s'accordent parfaitement avec l'*Avesta*, qui lui-même est en harmonie avec les témoignages fournis par les Grecs sur la religion des Perses.

Le livre de M. Justi, composé avec un soin extrême, fait accomplir un notable progrès aux études iraniennes, pour lesquelles une édition critique du *Bundehesh* était une lacune depuis longtemps sentie. Il fait grand honneur au jeune professeur de Marbourg, qui est aujourd'hui, avec M. Westergaard et M. Spiegel, le principal représentant d'un ordre de recherches autrefois créé en France, et

depuis longtemps interrompu parmi nous. Si l'on songe que cet ouvrage a été composé loin des grandes bibliothèques, loin des manuscrits, dans une petite ville qui serait tout au plus en France un chef-lieu d'arrondissement, on peut se faire une idée de l'esprit des Universités allemandes et de la force que communique à nos voisins d'outre-Rhin une saine éducation scientifique.

Michel Bréal.

---

240. — **Dictionnaire topographique du Haut-Rhin,** comprenant les noms de lieu anciens et modernes, rédigé sous les auspices de la Société industrielle de Mulhouse, par M. Georges Stoffel. Paris, Imprimerie impériale, 1868. In-4° de (iv) xxiv-261 p.

En mettant au concours la rédaction du Dictionnaire topographique de la France, le ministre de l'instruction publique a ouvert une voie excellente à l'activité des sociétés savantes de la province. Ce n'est que sur place qu'on peut recueillir ces mille renseignements nécessaires à la connaissance des localités et à l'intelligence des textes qui s'y rapportent, et grâce aux progrès de la philologie, le ministre pouvait compter que dans chaque société il se trouverait quelques hommes curieux de noms propres, et capables de suivre leurs diverses formes à travers les âges et de les appliquer aux lieux qu'elles concernent. Le seul inconvénient de ces concours est de n'avoir laissé d'abord qu'un trop court délai pour le dépouillement préalable des documents imprimés et manuscrits. Il en est résulté qu'à moins d'avoir devancé l'appel du ministre, nulle société, que je sache, ne s'est trouvée en mesure d'y répondre à la première échéance.

M. G. Stoffel, membre de la Société industrielle de Mulhouse, a été l'un de ces ouvriers de la première heure. Il suffit de jeter les yeux sur les sources où il a puisé pour s'assurer que son travail n'a pas été improvisé dans le bref délai que le ministre avait assigné lors du premier concours. Le nombre des pièces d'archives dont il a fait usage est considérable, et parmi les textes imprimés il ne lui a guère échappé que les recueils diplomatiques de Wencker et de Wurdwein. Si M. Stoffel n'a pas approfondi davantage les sources, la faute en est au peu de zèle des érudits d'Alsace pour les études diplomatiques : trop peu d'Alsaciens sont restés fidèles aux savantes traditions des Schilter, des Wencker, des Schertz, des Schœpflin, des Grandidier, des Lamey et des Oberlin.

Il ne m'appartient pas de fournir les *errata* des noms et des formes onomastiques qui ont échappé à M. St. Je me permettrai cependant de lui citer le nom de *Bechfurt* pour Belfort, qui se rencontre dans un traité d'alliance entre les états d'Alsace de la seconde moitié du xive siècle. Cette forme germanique d'un nom que l'on ne connaît que sous sa forme française, rappelle le nom de *Bechburg,* château situé dans le Buchsgau, et elle ouvre des vues nouvelles sur l'origine d'une population qui n'a aujourd'hui plus rien d'allemand. Dans tous les cas les noms allemands de quelques villages aux environs de Belfort, *Zarmwiller, Troscholtingen, Würteringen, Wieswald,* formes évidemment primitives des noms français de Charmois, de Trétudans, de Vétrigne, de Vézelois, permettent de croire que Bechfurt n'est pas une fausse leçon d'un scribe allemand.

Grâce à la rigueur de sa méthode, M. St. a pu rectifier plusieurs données

géographiques reçues jusqu'ici. Il admet avec M. de Ring que l'*Urunca* des itinéraires est Rixheim; il place l'*Olino* de la *Notitia dignitatum* à Œlenberg. Pour *Argentovaria*, il hésite entre Horbourg et Grussenheim. Parmi les noms plus récents il faut citer la substitution de Liebentzwiller à Dietwiller (*Theotbertowilare*), dans lequel les numismates ont cru reconnaître le *Theodberciacum* des monnaies mérovingiennes : un texte cité par M. St. établit que dans ce nom la dentale primitive s'est changée en labiale.

Indépendamment de sa valeur pour l'étude des noms de lieu, le Dictionnaire topographique du Haut-Rhin fournit une série importante de renseignements relatifs aux mythes, aux antiquités, aux voies de communication, aux divisions civiles et ecclésiastiques, aux institutions, dont l'exactitude laisse peu à désirer. Sur le terrain de l'archéologie, l'auteur a oublié le curieux cimetière fortifié de Hartmanswiller. Parmi les colonges il ne mentionne pas les deux cours, haute et basse, de Colmar, qui conservaient encore au xve siècle leur juridiction spéciale sur les tenanciers. M. St. néglige d'indiquer les lieux où se percevaient jadis les péages : ces renseignements n'auraient pas été inutiles pour déterminer les anciennes routes du commerce.

Très en garde contre les interprétations étymologiques et contre toute explication hasardée, M. St. s'est cependant laissé tromper par le nom de *Bilgerweg* (chemin des pélerins) qui conduit encore de Thann au Rhin, pour attribuer l'origine de cette ville au pélerinage autrefois célèbre de saint Thiébaud. Le nom même de Thann (*in villa que dicitur Danne*), qui figure dans un document du xie siècle parmi les domaines ajoutés par l'évêque Widerold de Strasbourg au patrimoine de l'abbaye d'Eschau [1], est plus ancien que M. St. ne le croit. Ce qui a fait l'importance de cette ville, c'est moins son pélerinage que sa situation à l'entrée d'un passage important des Vosges. Sans doute les pélerins ont afflué à Thann, mais ces pélerins étaient des marchands, de même que les fêtes religieuses étaient l'occasion des foires : le commerce était bien aise de s'abriter sous les immunités de l'Église. Quand par la découverte du cap de Bonne-Espérance, la voie commerciale de l'Inde passa de la Méditerranée dans l'Atlantique, Thann cessa d'être l'une de ses étapes, et malgré les appels réitérés à la piété des fidèles, rien ne put relever le pélerinage de saint Thiébaud.

Dans son introduction M. St. esquisse à grands traits la géographie physique et historique de la Haute-Alsace. Un peu plus de discussion n'aurait pas nui. Je regrette que, parlant de l'antiquité de l'évêché des Rauraques ou de Bâle, il l'ait fait remonter jusqu'au fabuleux saint Pantale qui n'appartient qu'à la légende. De même l'existence de l'évêque Justinien ne s'appuie que sur les actes controuvés du concile de Cologne (346). Le premier pontife que la critique moderne puisse concéder à l'église de Bâle est Ragnachaire qui vivait au commencement du viie siècle.

M. St. veut que le Haut-Rhin ait été occupé par les Burgondes lors de leur établissement dans la Germanie première. Ces temps reculés appartiennent à la

1. Grandidier, Histoire d'Alsace, pièces justif. du tome II, p. lxxvj.

poésie plutôt qu'à l'histoire; M. C. Binding, professeur de droit à l'université de Bâle, qui vient de publier un premier volume sur l'histoire des Burgondes[1], n'a pas trouvé un seul fait positif a citer, si ce n'est les deux défaites de 435 et 437, qui les obligèrent à s'établir dans la *Sabaudia*. Les traces que les Burgondes ont laissées en Alsace appartiennent à la tradition religieuse et au droit : tels sont le culte de saint Gangolphe, dont la légende s'est localisée dans la vallée de Guebwiller, l'hommage féodal qui, en 1233, se rendait encore à l'abbé de Murbach *secundum morem Burgundiae*[2]. Peut-être aussi faut-il faire remonter aux Burgondes la coutume de Ferrette qui, à la dissolution du mariage, prescrivait de partager les acquêts dans la proportion de deux tiers au mari et d'un tiers à la femme. Cet usage qui, dans certaines parties du Haut-Rhin, produisait encore ses effets il y a une vingtaine d'années pour les mariages contractés antérieurement au Code Napoléon, se rencontre aussi en Suisse : dans son second volume consacré au droit des Burgondes, M. Binding aura sans doute occasion d'examiner cette curieuse anomalie. Dans tous les cas ces légendes, ces usages ne peuvent pas remonter au delà des temps de Gondebaud et de Sigismond; à moins qu'il ne faille descendre jusqu'aux temps des rois de la Bourgogne transjurane, dont le comté de Ferrette, mi-partie roman, mi-partie allemand, est un démembrement.

Au milieu de ces bouleversements et de ces remaniements, il est malaisé de se rendre exactement compte des frontières, des divisions et des subdivisions d'une province. La banlieue même n'était pas un élément fixe dans la formation territoriale. Des centres d'habitation disparaissent, d'autres surgissent : ici une banlieue en absorbe une autre, là elle se partage entre l'ancienne et la nouvelle commune. M. St. a reconnu qu'*Audaldovillare*, que l'on a confondu jusqu'ici avec Saint-Hippolyte (Haut-Rhin), est le village limitrophe d'Orschwiller (Bas-Rhin), dont la banlieue a été démembrée au profit de celle de Saint-Hippolyte. Si l'on songe que dans ce partage la limite des deux communes est devenue en même temps celle de la Haute et de la Basse-Alsace, et des deux diocèses de Bâle et de Strasbourg, on jugera d'autant mieux de la nature flottante des circonscriptions sur la carte historique de l'Alsace.

M. St. admet la possibilité de l'origine romaine des colonges. Si la juridiction propre à ces institutions, qui ont joué un si grand rôle sur les frontières de l'empire et dans les établissements romains d'outre-Rhin, a un caractère éminemment germanique; le bail en vertu duquel les tenanciers jouissaient de leurs terres, et les tenures mêmes, dérivent du droit romain, de l'assiette de l'impôt et des établissements militaires des Romains. En général il me paraît difficile de croire que l'Alsace ait été conquise par les Barbares. Les Germains s'y sont fixés du consentement des empereurs, à titre d'auxiliaires, à une époque où leurs services étaient cotés à un assez haut prix pour motiver les plus grandes faveurs.

1. *Das Burgundisch-romanische Kœnigreich* (443-532) *Leipzig*, *Verlag von W. Engelmann*, 1868, in-8°.
2. *Als. diplom.*, t. Ier, p. 370.

De là ces institutions germaniques entées sur des institutions romaines; de là ces nombreux noms de lieu terminés en *villa*, *willer*, *wihr*, et déterminés par un vocable barbare; de là ces vastes communaux qui réunissaient les eaux, les forêts, les pâturages, exigés par les mœurs et les usages agricoles des Germains, et qui manquent presque absolument à l'ouest des Vosges. Remarquons encore qu'une disposition fréquente des rôles ou codes colongers, qui interdit le cumul de plus de trois manses entre les mains d'un seul tenancier, rappelle une disposition de la loi romaine qui, dans les colonies militaires, n'exigeait le service des armes que du possesseur de trois manses.

Un fait intéressant que M. St. a mis en lumière est que le comté d'Illzach, l'ancien *Hilciacum* où les Carlovingiens possédaient un palais, embrassait toute l'Alsace supérieure. Je relève en passant que si la commune d'Illzach a été achetée, en 1438, par la ville de Mulhouse, des comtes de Würtemberg, le château resta fief de la maison d'Autriche avec une banlieue distincte.

En parlant de l'alliance des dix villes impériales d'Alsace, dont l'institution remonte à 1354 (et non 1353), M. St. se trompe en faisant de Kaysersberg la résidence du lieutenant du grand-bailli. Quand le grand-bailliage d'Alsace fut engagé à la maison Palatine, comme lorsqu'il passa aux archiducs d'Autriche, leur sous-bailli habita le château impérial de Haguenau. Kaysersberg était le siége d'un bailli particulier (*Reichsvogt*), de qui relevait la justice des villes impériales de Kaysersberg, de Münster et de Türkheim.

A un livre comme le *Dictionnaire topographique du Haut-Rhin*, qui ne se compose que de menus détails, on ne peut pas appliquer l'adage de droit : *De minimis non curat prætor*. A l'article Heimsbrunn, la dernière citation est tirée des *Monuments de l'église de Bâle*, par Trouillat, et non de l'*Alsatia diplomatica*. A l'article Saint-Ulric, la mention de la cession de ce prieuré aux Jésuites en 1251 est une faute typographique; une méprise plus grave, c'est l'expression de *fief allodial* que M. St. emploie dans l'article sur Biederthal et ailleurs, et qui ne rend certainement pas sa pensée. Je n'approuve pas non plus l'emploi du tréma pour marquer la flexion de l'*a* et de l'*o* : ce signe n'avertit pas suffisamment le lecteur français qu'il faut prononcer *æ* et *œ*.

M. St. a eu le courage de rompre avec l'orthographe administrative de certains noms de lieu. Il dit Saint-Hippolyte et non Saint-Hypolite, Isenheim et non Issenheim. Cependant il a conservé Massevaux et Ribeauvillé pour Masevaux et Ribauvillé. D'accord avec l'étymologie et la prononciation, il aurait été bon de revenir à ces dernières formes, seules en usage au dernier siècle. J'aurais voulu encore que l'auteur adoptât franchement pour nos noms de lieu soit l'orthographe allemande, soit la transcription française. Quand on écrit Guebwiller et Gueberschwihr, pourquoi ne pas écrire Gueishausen et Guildwiller? De même il vaudrait mieux écrire Bournhaupt, comme on écrit déjà Bourbach.

Quoique imprimé, un livre comme celui de M. St., qui embrasse tant de faits, qui s'appuie sur tant de recherches et qui exige des connaissances si étendues, est destiné à rester longtemps en voie de formation. C'est ce qui explique mes

observations : elles sont moins des critiques que des additions et des corrections. Malgré d'inévitables imperfections, ce répertoire rendra grand service aux travailleurs assez sérieux pour y recourir.

X. Mossmann.

---

241. — **Studi nell' Archivio degli Inquisitori di Stato** del professore Rinaldo Fulin. Venezia, Marco Visentini, 1868. In-8°, viij-175 pages.

Les archives de l'Inquisition d'État de Venise sont encore loin d'être organisées et ordonnées comme elles devraient l'être. Les efforts que le gouvernement autrichien avait faits en ce sens avaient malheureusement été plus préjudiciables qu'utiles à cet intéressant recueil de documents : les quarante-quatre caisses qui ont été emportées à Vienne par l'archiviste Gassler (voy. Cérésole, *la Vérité sur les déprédations autrichiennes à Venise*) n'ont pas encore été restituées, que nous sachions, à la ville redevenue italienne [1]. M. Fulin n'a que d'autant plus de mérite d'avoir su tirer de ces archives incomplètes, en désordre, et qui n'ont été que récemment ouvertes au public savant, des études aussi détaillées et aussi complètes que celles qu'il nous offre dans le présent volume. Ce sont autant de leçons publiques professées à l'Athénée de Venise sur certains points inconnus ou mal connus de l'histoire de la République et de la société vénitienne ; et M. Fulin nous apprend dans une courte préface que ce ne sont là que les premiers fruits de ses patientes recherches : car il se propose de donner plus tard une histoire complète de l'Inquisition d'État. Personne, ce semble, n'est plus appelé à reviser le procès de cette puissante et terrible institution ; et on se prend presque à regretter que tant d'érudition, tant de recherches consciencieuses, tant d'intelligence critique aient été dépensées ici pour des sujets qui paraissent souvent d'importance médiocre : car M. Fulin n'a pas borné ses laborieuses investigations aux archives des Inquisitions d'État ; les *Relations des ambassadeurs vénitiens*, de nombreux ouvrages historiques, dont beaucoup manuscrits, les archives des *Frari*, la collection diplomatique Soranzo et bien d'autres recueils précieux ont été consultés et fouillés par lui avec le plus grand soin et utilisés avec beaucoup d'habileté. Les notes abondantes au bas des pages forment à elles seules un recueil d'extraits fort curieux à lire ; cependant, même sans ces notes, on sentirait dans le texte, élégant et animé comme des pages de roman, la base des fortes recherches qui ont rendu possibles ces récits émouvants.

Quoique nous ayons ici sous les yeux cinq études ou monographies détachées, et bien que rien ne permette d'accuser l'auteur d'avoir plié les faits à une idée préconçue, il est certain que le livre que nous annonçons a une certaine unité et que cette unité consiste dans la tendance à réhabiliter l'Inquisition d'État sur laquelle ont cours tant de fables et de préjugés, même dans le public lettré.

---

1. Cette restitution a eu lieu depuis que cet article a été écrit, c'est-à-dire depuis quatre semaines.

Hâtons-nous d'ajouter que, pour les cas examinés par lui, M. Fulin a réussi à prouver sa *thèse* sous-entendue de l'impartialité, de l'intégrité et du patriotisme du terrible tribunal. En dehors des renseignements on ne peut plus curieux que renferme ce volume sur la procédure de la justice inquisitoriale, sur les pénalités infligées par elle, sur l'expédition des affaires politiques et administratives, sur la sphère d'action des divers pouvoirs de l'État, sur l'histoire générale de la République, sur l'état des archives et des autres collections publiques, etc., etc., cette publication éclaire aussi d'un jour nouveau tout le caractère de la politique vénitienne, fait mieux pénétrer dans la nature des gouvernements aristocratiques, enfin offre, dans deux au moins des récits qu'elle contient, une lecture attrayante, j'allais dire émouvante, au lecteur ordinaire.

La première étude (p. 1 à 62), se rapporte à un personnage important du commencement du XVIIe siècle et qui est presque oublié aujourd'hui. Angelo Badoër, après avoir été ambassadeur de la République auprès de toutes les grandes puissances de l'Europe, eut à Venise même des pourparlers secrets avec les agents diplomatiques du Pape, peut-être aussi avec ceux du roi d'Espagne; et M. Fulin établit avec la dernière évidence non-seulement sa culpabilité qu'on a essayé de révoquer en doute, mais encore la scrupuleuse observation des lois et de l'équité dans ce procès de la part du gouvernement républicain. Condamné par le Tribunal secret, Badoër quitta Venise au sortir de la prison et, malgré l'internement auquel il avait été soumis, alla vivre à l'étranger. Là il reprit de plus belle ses intrigues avec les puissances ennemies de la République. Nous le trouvons sous mille déguisements, et changeant sans cesse de domicile, tantôt à Paris, tantôt à Madrid, tantôt à Rome, ayant des intelligences à toutes les cours et tramant surtout des menées coupables avec les jésuites, alors chassés de Venise. La France et l'Espagne intercédèrent pour lui auprès du Sénat de Venise; Louis XIII donna même des instructions très-pressantes à cet égard à son ambasssadeur, M. de Villiers; mais le Conseil des Dix repoussa avec dignité et avec une hauteur presque ironique ces essais d'intervention, en rappelant au Roi très-chrétien le souvenir du maréchal de Biron et en refusant nettement de revenir sur un procès régulièrement instruit et dûment jugé. Badoër essaya d'une apologie écrite, — on possède encore ce mémoire assez étendu, — mais on ne lui accorda naturellement pas ce que l'on avait refusé au roi Louis XIII. Dès lors il s'engagea de plus en plus dans des intrigues dirigées contre sa patrie; et son influence devint de jour en jour plus grande auprès des cours de Madrid, de Paris et de Rome, — il faillit y obtenir la pourpre cardinalesque, — quand la République crut devoir y mettre un terme. Quand on pense que Badoër fut un des principaux auteurs du traité de Monson, si fatal à Venise, on ne peut pas s'étonner du moyen extrême mis en avant par le Conseil des Dix pour débarrasser la République d'un si dangereux ennemi. Rien de plus curieux que les instructions envoyées aux ambassadeurs vénitiens à Paris et à Turin et que les réponses de ces diplomates; l'habileté de Badoër qui était un véritable Protée, et l'inhabileté de l'instrument choisi par l'envoyé de la République, firent seules échouer les tentatives d'assassinat organisées par la République, et Badoër put

vivre encore jusqu'en 1630, époque à laquelle il mourut à Rome, non sans adresser une dernière lettre de justification au gouvernement de son pays : « mais la République ne voulut écouter le fils rebelle, ni vivant, ni mort; et un » décret des Dix, du 29 avril, ordonna que cette lettre fût immédiatement brûlée, » sans avoir été ouverte » (p. 61).

Toutes les personnes qui ont visité Venise ont vu les fameux *pozzi*. Une tradition fort répandue et que répètent encore tous les *ciceroni*, veut que, lors de la chute de la République en 1797, ces terribles prisons ne fussent plus occupées. La seconde étude de M. Fulin (*I prigioneri nei pozzi al cadere della repubblica*, p. 63 à 78) prouve d'une façon irréfutable qu'à l'approche de Campo-Formio, il y eut encore dans les *pozzi* quatre condamnés pour crimes communs, et qu'ils ne furent transportés dans les *carceri* au-delà du canal et du pont *della paglia* que quatre jours avant la chute définitive de la République et précisément pour éviter les accusations de cruauté que le parti démocratique triomphant n'eût pas manqué d'élever contre la justice du gouvernement aristocratique.

L'Arca di Noë, da Giacomo da Ponte, detto il Bassano (p. 79 à 119) — tel est le titre de la troisième étude qui raconte l'histoire d'un tableau célèbre du Bassano, enlevé à un certain moment avec beaucoup d'autres tableaux précieux de l'église de Santa Maria Maggiore de Venise. Cette histoire des vicissitudes d'une toile très-populaire à Venise est curieuse à plus d'un titre : nous y apprenons à combien de dangers étaient exposés au siècle dernier les trésors d'art que renfermait la République; la situation précaire des couvents, obligés de faire argent de tout, la sollicitude enfin avec laquelle le Conseil des Dix veillait sur des objets qui semblaient si étrangers à sa compétence; rien ne trahit mieux la nature, au fond municipale, de ce système de gouvernement si complexe.

La quatrième étude (*La libreria in Santi Giovanni e Paolo*, p. 121 à 142) traite un point analogue à celui du chapitre précédent. Elle raconte l'origine et rend compte de la composition d'une des collections les plus précieuses de Venise et qui fut, vers le déclin de la République, outrageusement pillée par un bibliothécaire qui en avait vendu les trésors les plus inestimables à Canonici, le fameux bibliomane qui connaissait parfaitement la provenance de ses acquisitions. Ce qui restait encore en 1789 de cette admirable bibliothèque de *Santi Giovanni e Paolo* fut par ordre du Conseil des Dix, lequel se mêlait de tout, comme on voit, réuni à la bibliothèque de Saint-Marc.

La dernière et la plus intéressante des études de M. Fulin (*Maria da Riva*, p. 143 à 175) traite d'un personnage complètement inconnu jusqu'ici, mais dont l'histoire jette une vive lumière sur les mœurs monastiques du XVIIIe siècle et ne le cède point en intérêt au roman fictif le plus hardi d'invention. Elle montre au moins que les prétendus mensonges de Casanova n'ont absolument rien d'invraisemblable. Maria da Riva, fille cadette d'une grande maison de Venise, née vers 1703, avait été élevée au couvent et forcée malgré ses protestations à prendre le voile à l'âge de quinze ans. Tout au contraire du temps de Gozzi et de Goldoni (voy., entre beaucoup d'autres comédies, les *Morbinose* de Goldoni), où les dames du monde jouissaient d'une grande liberté, tandis que les religieuses

ne vivaient que pour les intrigues ecclésiastiques, les couvents, dans la première moitié du siècle dernier, étaient les véritables salons de réunion de Venise; tout ce qu'il y avait d'élégant, de mondain, tout ce qui était friant de bel esprit, se donnait rendez-vous dans les parloirs des sœurs. L'ambassadeur de France, M. de Froulay, celui même qui fit si bon accueil au président de Brosses, quoique père de famille et quinquagénaire, y chercha et trouva aisément une aventure galante. Maria da Riva, impatiente de sa prison, curieuse de voir le monde où il lui promit de la conduire, lui céda facilement. Malgré le silence du Conseil des Dix, qui avait surveillé l'intrigue entière depuis son origine, la chose s'ébruita, et Maria fut renfermée dans sa cellule, où elle ne se trouva encore que trop en contact avec ses camarades, impitoyables pour elle et pour son état. Bientôt la chose devint une affaire d'État. L'ambassadeur de France insista pour voir la religieuse; il obtint même du garde des sceaux de Fleury, M. de Chauvelin, d'intervenir en sa faveur: tout échoua contre l'obstination de la supérieure, soutenue par le Conseil des Dix. Après bien des souffrances cependant, Maria obtint, huit ans plus tard, à être transportée à Bologne où elle vécut librement et se maria même avec un certain colonel Moroni. Dès lors les persécutions de l'ordre et celles de la famille de Riva recommencèrent, malgré la protection du très-indulgent Benoit XIV (Lambertini), et Maria, jetée de nouveau en prison, ne put que plusieurs années après se réfugier en Suisse, d'où elle expédia un manifeste de défense qui est d'une lecture très-curieuse. Le caractère ignoble de Froulay, la physionomie vive, spirituelle et sensuelle de Maria, celle du bonhomme Lambertini, ressortent avec beaucoup de vivacité dans ce curieux récit; et les menées de l'ambassadeur, l'espionnage des Dix, les réunions des *parlatoji* donnent du XVIII[e] siècle, de ses gouvernements et de ses mœurs, une idée sinon nouvelle, du moins plus complète qu'on ne pouvait l'avoir jusqu'ici. K. H.

CORRESPONDANCE.

L'an mil huit cent soixante-huit, le deux novembre,

A la requête de M. Mary Lafon, bibliothécaire de la ville de Montauban, demeurant au dit Montauban,

J'ai, Paul-Victor Gendrier aîné, huissier près le tribunal civil de la Seine, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré, n° 217, soussigné,

Fait sommation à M. Morel, directeur de la *Revue critique,* dans les bureaux du journal, sis à Paris, rue de Richelieu, n° 67, où étant et parlant au concierge de la maison ainsi déclaré,

D'avoir à insérer dans son plus prochain numéro de la *Revue critique,* et dans toute sa longueur, la lettre suivante, qui lui a été adressée le huit septembre dernier.

A Monsieur Morel, directeur de la Revue critique, ou à M. Franck, éditeur.

Monsieur,

En arrivant des Pyrénées, je trouve chez moi le n° 35 de votre *Revue* qui contient un article sur mon dernier livre : *La Croisade contre les Albigeois.*

Dans tout le cours d'une carrière déjà longue, je n'ai eu à répondre qu'à une

attaque injuste. Voici la seconde qui se produit et m'amène à rompre silence. La critique sérieuse et de bonne foi est toujours polie, celle qui ne l'est pas se reconnaît à l'aigreur et au ton de son langage. Je n'imiterai pas l'exemple qu'on me donne aujourd'hui, et resterai soigneusement dans la mesure que tout homme devrait garder quand il a l'honneur de tenir une plume.

En rendant compte de mon livre, M. Meyer commence par relever avec affectation un passage de la préface où je dis que ma lutte contre le manuscrit traduit n'a pas duré moins de vingt ans. Mais qui l'ignore donc dans les lettres sérieuses? Personne, pas même M. Meyer. Ne se souvient-il plus des chaleureuses exhortations qu'il me prodiguait, il y a vingt ans, toutes les fois que le hasard le mettait sur mon passage? J'avais été chargé, le 24 janvier 1848, par M. de Salvandy, sur le rapport du savant et regrettable M. Le Clerc, de publier les grands poèmes des Troubadours. Février n'était pas très-empressé de tenir l'engagement de janvier, et M. Meyer, qui se contentait alors des palmes universitaires et n'aspirait pas à celles de la philologie méridionale, me conseillait énergiquement de défendre mes droits. « *Cette publication vous appartient*, me » disait-il, avec chaleur, *nul ne peut vous en déposséder.* » Il a un peu changé depuis de sentiment et de langage, mais nous verrons plus bas la raison de ce changement. Après avoir paru douter d'un fait qu'il connaissait parfaitement, M. Meyer m'adresse le reproche contradictoire d'avoir passé sous silence la traduction en prose de Fauriel, et de n'avoir fait à ce dernier que quelques compliments médiocrement appropriés. J'ouvre ma préface et j'y lis : « Le savant » qui parlait ainsi a donné le premier vers 1837 une version en prose du poème » de la Croisade, précédée d'une très-remarquable étude dont nous allons » reprendre un instant le sujet comme un glaneur qui suit le front à terre les » sillons déjà moissonnés (p. 29). — Si ce grand érudit à qui rien ne manqua » pour être le roi de la philologie moderne que le bonheur d'être né et d'avoir » vécu dans nos pays romains d'origine et de langue, avait porté dans ses » recherches une persévérance égale à sa sagacité (p. 31). — Qu'on me per- » mette de répéter comme avis au lecteur ce que disait excellemment un maître » dans ce genre » (p. 40).

Que dites-vous de la véracité du critique?.... Il avance avec la même certitude que mon travail a été fait sur l'édition de M. Fauriel et non sur le manuscrit, ignorant ou feignant d'ignorer un fait qu'il connaît très-probablement, aussi bien que tous les membres des comités de l'instruction publique, à savoir que dès 1847 un exemplaire du texte de M. Fauriel annoté d'après le manuscrit et où je signalais un grand nombre de fautes dues à l'inattention ou à l'incapacité du copiste, était déposé avec mes rapports dans les cartons du ministère où il est resté sept ans. Ce qui n'empêche pas M. Meyer de prétendre que j'ai reproduit les contre-sens de M. Fauriel. Nous allons voir ce que vaut cette prétention.

« V. 231 paraît, dit-il, un personnage qualifié *bos feziciaire*. Fauriel oubliant » le sens du mot physicien en ancien français comme en provençal, traduisit : le » bon légiste, ce qui devient chez M. Mary Lafon bon feudiste et notaire. »

Le manuscrit porte :

Lo priors de l'ospital us bos feziciaire.

Pour en faire un physicien, il eût fallu : *fiziciaire*. J'ai préféré le sens adopté, d'abord parce que *feziciaire* vient évidemment de *feudum*, *feus*, fief, et puis, par une raison à mon avis péremptoire : dans tous les monastères il y avait au moyen-âge un « physicus » spécialement chargé des infirmes. « Item, est-il dit » dans les mss. de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, statuimus quod annu- » atim in festo S. Joannis Baptistæ, physicus monasterii juret in capitulo in ma- » nibus prioris recipientis juramentum se habere curam infirmorum. » Or par cela même qu'il était prieur, le prieur de l'hôpital ne pouvait être médecin dans son monastère, ni ailleurs, car le cumul des professions tombait sous le coup des censures pontificales. J'ajoute que du moment qu'on le choisissait pour aller en ambassade à Rome et à la cour de l'Empereur, il était plus naturel de prendre un bon feudiste ou un bon légiste qu'un médecin.

M. Meyer me demande pourquoi j'ai mis Bernard de Nauphle à la place de Bermond d'Enduse ; je le renvoie aux compositeurs qui se sont obstinés à ne pas corriger mes épreuves.

Arrive ensuite une accusation capitale lancée contre Fauriel et moi. Nous n'avons compris ni l'un ni l'autre le vers 506.

Ce vers imprimé par M. Fauriel :

Que la fors paishol prat

est écrit ainsi dans le texte (que je ne connais pas !) :

C'ala fors apaihs l'prat.

Ce qui veut dire d'après M. Meyer : *que les ciseaux coupent le pré* ; proverbe, dit-il, fort en usage au moyen-âge, et dans le lexique de M. Raynouard. Parlons sérieusement. Les Ribauds après le massacre de Béziers s'étaient établis dans les maisons :

Mais les Français de rage en jetèrent des cris.
A grands coups de bâtons, comme mâtins surpris,
Ils chassent les ribauds. Et les chevaux de prix
Qui paissaient là, dehors, l'herbe des prés fleuris
Remplacent ces mauvais.

Que signifie ce vers : *C'ala fors apaihs l'prat?*.... Tout le monde va le dire dès qu'il sera restitué comme l'exige la rime pour l'unir à la strophe suivante et qu'on aura réparé l'erreur du premier copiste :

C'ala fors l'prat apaihs...

Qui là bas dehors le pré paissent...

Le mot *forsa* que M. Meyer traduisait par ciseaux, bien qu'il ne signifie en général que *force* et *forteresse*, et pas plus au moyen-âge qu'aujourd'hui « *qu'on ne coupât » les prés avec des ciseaux* » a disparu, et il ne reste que l'adverbe *dehors*, *fors*, exprimant le seul sens raisonnable et vrai.

M. Meyer doit voir par cet exemple combien il est facile de se tromper en critiquant trop vite les œuvres étudiées ; je suis son aîné de trente ou quarante

ans dans cette carrière, et n'oserais, sans revoir le manuscrit, affirmer qu'il ait tort quand il propose un autre proverbe, inconnu à la vérité, de son aveu, pour remplacer la locution : « C'est Aude la Vermeille. » J'avais hésité en me rappelant que ce nom est orthographié autrement par Rambaud de Vacqueiras :

Plus n'ai pres joi e salut
Qu'anc no i pres d'Alde Rotlan...

Mais comme Folquet qui prêchait les Vaudois avait fait dans sa jeunesse beaucoup de vers galants, l'allusion pouvait bien être personnelle.

Je passe sur une observation où M. Meyer se réfute lui-même en me blâmant d'avoir dit à propos de la prophétie du pape : « Le pécheur est frappé », et en ajoutant : « bien que le verbe soit au présent dans l'un et l'autre cas », il est au subjonctif dans les deux et je ne l'aurais pas oublié sans la tyrannie de la mesure.

Un autre reproche, toujours retombant de M. Fauriel sur moi, est allégué par le critique; il s'agit des prisonniers que réclame Montfort :

E hom los li amena que non fo mens corretz...

Le sens n'est pas douteux : pas un méridional qui ne traduise couramment comme M. Fauriel et moi :

Et on les lui amène sans qu'il en soit moins courroucé.

Mais nous ne savons pas notre langue maternelle, et M. Meyer nous apprend qu'il faut dire :

Et on les lui amène sans qu'il y manque une courroie!

En d'autres termes liés des bras aux pieds! ce qui, sans parler du non-sens aurait flatté Montfort. Allons! allons! Cette courroie sort de la fabrique « *des* » *ciseaux qui coupent les prés.* » Et quoique M. Meyer nous apprenne qu'il a fait beaucoup de découvertes sur le mot *meinz,* nous préférons conserver à l'adverbe *mens*, *meintz* ou *meyns*, le sens qu'il a toujours eu, comme dans ces vers de Pierre de la Mula :

Quar selh que meyns valdra que tug
Vol qu'hom per melhor lo tenha.

Car celui qui vaudra moins que tous
Veut qu'on le tienne pour le meilleur.

Est-il besoin de relever d'autres critiques de détail qui ne prouvent qu'une chose, c'est que M. Meyer suppose bien peu de goût chez ses lecteurs en me blâmant d'avoir traduit poétiquement un poète; ma version, du reste, que je me suis efforcé de colorer autant que possible pour donner une idée plus juste d'un poème étincelant des rayons du midi, est toujours fidèle à l'original, et c'est oublier la vérité que de prétendre le contraire. Si M. Meyer connaissait Montferrand, il trouverait que je n'ai point mal peint le château en disant :

Baudouin est enfermé dans ces murs sourcilleux.

S'il avait le sens poétique, il comprendrait que j'ai traduit ces vers :

D'entr' ambas los partidos so aisi meitader
Que l'us rema ab ira e l'autre ab alegrier.

La bataille à chacun donne son lot guerrier,
Le noir cyprès aux uns, aux autres le laurier.

Enfin s'il n'avait pas voulu tout blâmer de parti pris, il n'eût pas trompé son lecteur par cette affirmation : « ces mots : l'*aube carminée* ne sont pas dans le » texte, » or, ce texte, le voici :

A lendema mati con l'alba fou crebeia...

Ce que j'ai rendu par ce vers :

Le lendemain matin à l'aube carminée...

Que veut dire mot à mot *crebeia?*.... épanouie..... Comment est l'aube alors?.... rose, carminée..... l'effet pour la cause. Cette figure est-elle proscrite maintenant de la littérature?

En résumé, voilà tout ce que M. Meyer a trouvé dans 5353 vers. Était-ce suffisant, en admettant même qu'il ne se fût pas si lourdement trompé, pour justifier le ton, que je ne qualifierai pas, de sa critique?

Il fallait pour se montrer injuste à ce point un motif quelconque. Et par hasard ne serait-ce point celui qui se glisse comme l'*anguis in herbâ*, dans la phrase finale : « *il n'était pas inutile de montrer qu'une nouvelle édition du poème de la* » *croisade est bien réellement un besoin de la science.* » Voilà pourquoi notre fille est muette!

Mon critique songeait à faire pour la Croisade ce qu'il a fait pour *Flamenca*. En ce temps où les mœurs littéraires sont un peu relâchées, le fait paraîtra naturel à un certain monde.

La décision de M. de Salvandy qui me chargeait de publier les grands poèmes des troubadours fut confirmée en 1853 par M. Fortoul. Mais les deux ministres avaient compté sans l'intrigue et les coteries. Par je ne sais quelles manœuvres souterraines, ma publication fut ajournée, ajournée seulement, comme le prouvent les lettres de M. Rouland. Or M. Meyer, membre de ces comités, et qui n'ignore pas les décisions ministérielles, a profité de cet ajournement pour publier un des poèmes dont j'étais chargé.

L'amertume de sa critique serait-elle une explication de cet acte de respect pour les droits acquis, et de délicatesse?

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération et le regret que, par votre refus, pendant un mois et demi, d'insérer ma réponse, vous m'ayez forcé d'invoquer la loi.

Signé : Mary LAFON.

Lui déclarant que faute par lui d'insérer cette lettre dans son entier, et sans y rien retrancher, dans son plus prochain numéro de la *Revue critique*, le requérant se pourvoiera par toutes les voies de droit pour l'y contraindre.

A ce qu'il n'en ignore.

Et je lui ai, parlant comme dessus, laissé cette copie.

Coût huit francs quatre-vingts centimes. GENDRIER.

Nous avons dit précédemment (1868, I, 237), à l'occasion de deux réponses accueillies par nous bénévolement, que nous nous croyions en droit de refuser l'insertion de lettres qui n'apportent au lecteur aucun éclaircissement valable. On comprend donc sans peine que nous ne pouvions insérer celle qui précède qu'à notre corps défendant. Nous aurions pu, il est vrai, courir les chances d'un procès; mais, en vérité, c'eût été prendre trop de soin des intérêts de M. Mary-Lafon. Puisqu'il tient à prouver une fois de plus sa capacité, qu'il soit satisfait!

Si le lecteur veut bien se reporter à l'article 179 de cette année, il verra que ma critique se résume en deux points principaux : 1° que M. M.-L. prétend avoir eu à restituer un texte « incompréhensible dans le manuscrit où presque tous les mots se tiennent, » tandis qu'il a suivi Fauriel au point de reproduire ses plus gros contre-sens; 2° qu'il n'est aucunement au courant de la science en ce qui concerne le poème de la Croisade, et par conséquent n'a rien compris à la composition de l'œuvre. Sur le second point, M. M.-L. ne répond rien; passons. Sur le premier, il ne répond rien qui soutienne le plus léger examen.

M. M.-L. ne veut pas que *feziciaire* soit un médecin, un *physicien;* « il eût fallu *fiziciaire* », dit-il. Mais qu'il ouvre donc le *Lexique roman*, t. III, p. 319, et il y trouvera *fezica, fezecia, fezicia*. C'est au contraire la dérivation de *feudum* (ou plutôt *feodum*) qui est impossible, l'*o* ne pouvant en ce cas disparaître sans laisser de trace, comme M. M.-L. peut encore s'en convaincre en parcourant dans le *Lexique roman* (III, 293-5) la liste des mots dérivés de *feodum* et qui ont tous *feu* et non *fe*. Quant à l'objection historique, en la supposant fondée, en quoi s'oppose-t-elle à ce que le prieur en question ait été connu par son savoir médical?

V. 506. Il y a dans le ms. (f° 7 v°) *Ca la forsa paish le prat;* ce qui doit être restitué à cause de la rime *ca la forsal prat paish*, ainsi que je l'ai dit, p. 138, n. 1. — Ce que propose M. M.-L., *c'ala fors l'prat apaihs*, est simplement une série de barbarismes. M. M.-L. qui, à cet endroit, élève la prétention de parler sérieusement, ne peut pas admettre que *forsa*, anc. fr. *force*, ait signifié ciseaux; qu'il consulte le *Lexique roman*, III, 373, et Diez, *Etym. Wœrt.*, II, 298! — Il ne veut pas prendre la peine de vérifier l'existence du proverbe *la force paît le pré*, ce qui est facile maintenant, ce qui était presque impossible au temps de Fauriel. Mais qu'il veuille bien considérer ces exemples :

Vers es que s'amors m'estrais ‖ Ni no s'en vol escondire,
E, pois *la forsal prat pais*, ‖ Que m'en val vertatz?
(GIR. DE BORN. *Ges aissi* [1]).

Cui chant de ce : *la force paist le pré*
(Jourdain de Blaye, v. 211).

Couzin, dit il, *la force paist la prée*.
(Gaydon, v. 2247).

Et s'ils ne lui suffisent pas, il en trouvera d'autres avec toutes les explications désirables dans Gachet, *Glossaire du Chevalier au Cygne*, au mot *force*. — Enfin, si M. M.-L. ignore qu'au moyen-âge on *tondait* les prés avec des *forces*, qu'il lise le fabliau du *Pré tondu* (Méon, *Nouv. rec.*, I, 289), ou la *Contralieuse* de Marie de France, et il reconnaîtra combien, selon sa propre expression, « il est facile de se tromper en critiquant trop vite [2]. »

---

1. Cette pièce a été publiée plusieurs fois et d'après des mss. différents (Mahn, *Gedichte d. Troub.*, n°s 838, 839, 840; *Archiv f. d. Stud. d. neueren Sprachen*, XXXIII, 312; XXXV, 373, XXXVI, 419).

2. Le sujet de ces deux contes, dont il existe d'autres versions, est un débat entre un vilain et sa femme sur la question de savoir si un certain pré est *fauché* ou *tondu à forces;* le mari tient pour la faux, la femme pour les forces. Dans Marie de France :

Cele respunt hastivement,
« *Ainz fu od les forces tranciez.* »

Le mari, furieux, lui coupe la langue, et ne pouvant plus parler, elle faisait signe avec ses doigts

Qu'as forces l'aveit hum trenchié,
Que fax ne l'aveit pas fauchié.

M. M.-L. trouvera bon que je n'aille pas plus loin dans la réfutation de ses arguments. L'intelligence du lecteur fera justice de ceux auxquels je ne touche pas. La *Revue critique* a l'habitude de signaler les erreurs par trop élémentaires, non de les démontrer. Un mot encore sur ce point : M. M.-L. feint de ne pas s'apercevoir que je me suis attaché à relever simplement quelques-unes des fautes qui prouvent l'usage exagéré qu'il a fait de la traduction de Fauriel, et il triomphe du nombre d'erreurs relativement petit que j'ai relevées dans son volume. Eh! croit-il que je me sois chargé de faire l'*errata* de sa traduction? Mais il eût été plus court d'en faire une autre.

Passons à une autre question. M. M.-L., mon aîné « de trente ou quarante ans » dans les études provençales, fait effort pour me rappeler des conversations qui remonteraient jusqu'à vingt ans en arrière et dans lesquelles je lui aurais énergiquement conseillé de défendre ce qu'il appelle ses droits. J'avoue que je ne savais pas avoir jamais eu l'honneur de me rencontrer avec M. M.-L.; mais, si ma mémoire est en défaut, M. M.-L. voudra bien m'excuser, considérant qu'en 1848 j'avais huit ans.

La dernière accusation lancée contre moi par M. M.-L. me paraît empreinte d'une certaine hardiesse : selon lui j'aurais manqué de délicatesse en éditant en 1865 le roman de Flamenca, de la publication duquel il aurait été chargé par M. de Salvandy en janvier 1848. Ainsi, il suffirait qu'un ministre eût chargé un éditeur de la publication d'un ms. appartenant à une bibliothèque publique, pour que l'usage de ce ms. fût à jamais interdit à tout autre! Il suffit d'énoncer une pareille proposition pour en faire apercevoir tout le grotesque. Du reste la question ne se pose même pas dans ces termes, puisque la confiance des ministres, ou du moins de leurs conseillers, ne paraît plus acquise à M. M.-Lafon. Mais, sans chercher à démêler les motifs qui ont porté le comité des travaux historiques à « ajourner » à diverses reprises les projets présentés par M. M.-L., qui empêche le traducteur (!) de *Girart de Roussillon*, de *Jaufre*, de *Ferabras*, de *Flamenca*, de la chanson de la Croisade enfin, de publier, en dehors du patronage officiel, des éditions de ces poëmes? C'est ce que j'ai fait pour *Flamenca*, et c'est ce que j'espère bien faire quelque jour pour *Girart de Roussillon* et pour le poëme de la Croisade. Et si M. M.-L., maintenant dûment averti, trouve bon de s'exercer sur les mêmes sujets, qu'il soit bien persuadé que je n'en prendrai nullement ombrage.

P. M.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Béarn (la Comtesse de), Souvenirs de quarante ans (Sarlit). — Behm, Geographisches Jahrbuch (Gotha, Perthes). — Gerhardt, Academische Abhandlungen, t. II (Berlin, Reimer). — Harms, Abhandlungen zur systematischen Philosophie (Berlin, Hertz). — Haussonville (d'), l'Eglise romaine et le premier Empire (M. Lévy). — Holtze, Syntaxis Lucretiana (Leipzig, Holtze). — Lasson, Meister Eckhart, der Mystiker (Berlin, Hertz). — Legrand, Sénac de Meilhan (Thorin). — Lidforss, Fransk Språklœra (Stockholm, Hœggstrœm). — Michiels, Histoire de la peinture flamande (Librairie Internationale). — Mussafia, Beitræge zur Litteratur der Siebenweisenmeister (Vienne, Gerold). — Nœldeke, Die alttestamentliche Literatur (Leipzig, Quandt). — Richthofen (von), Zur Lex Saxonum (Berlin, Hertz). — Ribbeck, Formenlehre des attischen Dialekts (Berlin, Guttentag). — Stern, Ueber die zwœlf Artikeln der Bauern (Leipzig, Hirzel). — Bourdonné, Origine des Noms propres (Thorin). — Humbert, Mythologie grecque et romaine (Thorin). — Meyer von Knonau, Jahrbuch für die Literatur der Schweizergeschichte (Zürich, Orell). — Bulwer, Essai sur Talleyrand, trad. p. Perrot (Reinwald). — Nitschmann, Album auslændischer Dichtung (Danzig, Berthing). — Akin, Ideen zur Reform des Unterrichtwesens in Ungarn (Pesth, Kilian).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — 21 Novembre — 1868

Sommaire : 242. Bopp, Grammaire sanskrite; *Nalus*, p. p. Bopp; *Indralôkâgamanam*, p. p. Bopp. — 243. Louriou, Essai d'interprétation de quelques noms gaulois. — 244. Publications de la *Société des Antiquaires du Nord*. — 245. Mætzner, Chrestomathie de l'ancien anglais. — 246. Mme de Béarn, Souvenirs de quarante ans.

242. — Fr. Bopp. **Kritische Grammatik der Sanskrit-Sprache.** 4te durchgesehene Ausgabe. In-8°, xvj-479 pages. Prix : 15 fr. — **Nalus.** Maha-Bharati episodium. Tertia emendata editio. In-4°, xv-236 pages. Prix : 16 fr. — **Indralôkâgamanam.** Ardschuna's Reise zu Indra's Himmel, nebst andern Episoden des Maha-Bharata. Zweite durchgesehene Ausgabe. In-4°, 60 p. Prix : 10 fr. 75. — Berlin, Nicolai, 1868.

Nous annonçons simultanément ces trois ouvrages, qui sont trop connus de tous les indianistes pour avoir besoin de recommandation.

La quatrième édition de la Grammaire sanscrite, commencée encore du vivant de l'auteur, se distingue de la troisième (1863) par un certain nombre de corrections et d'additions dues en partie à Bopp, en partie à M. Weber. La *sprachprobe* (ou exercice de lecture) a été rétablie en caractères divanagaris; l'édition précédente donnait uniquement la transcription.

La troisième édition du *Nalus* contient quelques corrections empruntées aux notes marginales de l'exemplaire de Bopp. Les renvois, qui se référaient jusqu'à présent à l'édition latine de la Grammaire sanscrite, visent maintenant la *Kritische Grammatik* (4e édition).

Le voyage d'Arjouna au ciel d'Indra est un de ces épisodes faciles du *Mahâ-Bhârata* que M. Bopp avait publiés pour l'usage des commençants. La première édition contenait seulement le texte. Une traduction rhythmée, due également à Bopp, avait paru à part. La nouvelle édition réunit la traduction au texte et y joint des extraits tirés des scholiastes.

La publication de ces trois livres est une nouvelle preuve de la popularité dont jouissent les études sanscrites, pour lesquelles il semble qu'il y ait en ce moment en Allemagne un redoublement d'activité.

M. B.

243. — **Essai d'interprétation de quelques noms gaulois** qui se trouvent dans les Commentaires de la guerre des Gaules, par M. Louriou (Extrait des Mémoires de la Société historique du Cher). Bourges, Jollet, 1868. In-8°, 44 pages.

L'objet de cette brochure est d'établir que : 1° *Genabum*, 2° *Gergovia*, 3° *Noviodunum* sont des noms composés signifiant : 1° *oppidum ad aquas*, 2° région des montagnes ou des pâturages, 3° *oppidum* protégé par des bas-fonds et par les eaux marécageuses. M. Louriou, dans son argumentation, fait preuve de connaissances fort étendues. Quant à ce qui concerne spécialement son sujet, il

a étudié la *Grammatica celtica* de Zeuss et nous l'en félicitons, mais il ne nous a pas convaincu.

Il ne nous paraît pas établi que *Genabum* ni *Gergovia* soient des mots composés.

Il existait en gaulois, comme en grec, en latin et en gothique, un suffixe *ba bo bi*, qui a fourni à ces quatre langues un certain nombre de dérivés dont on peut voir la liste dans la *Grammatica celtica* de Zeuss, p. 751, 752; dans Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 2e éd. p. 516, dans Schleicher, *Compendium der vergleichenden Grammatik*, 2e éd., p. 397; et dans Grimm, *Deutsche Grammatik*, 2e éd., II, 185. *Genabum* nous semble donc dérivé d'un radical *gena* au moyen du suffixe *bo*, et nous hésitons à y reconnaître un composé de la préposition celtique *gen*, « près, avec, » et de la racine *ab*, « eau, » comme le veut M. Louriou.

Nous éprouvons le même doute quand il nous présente *Gergovia* comme un composé de *Ger*, montagne, et de *Gov*, pays. Le suffixe *via* (*vja*), *vio*, existait en sanscrit; on en trouve les débris dans les langues germaniques, et Zeuss a prouvé par les exemples réunis dans sa *Grammatica celtica*, p. 746, combien il était fréquent en gaulois : *Velavii*, Κορναούιοι, *Vosavia*, Οὐεργιούιος, *Sulivia*, *Dexsivia*, *Vinoria*, *Durocornovium*, Οὐιννοούιον, *Lexovii*, *Luxovium*, *Letavia*. Nous croyons donc que *Gergovia* est dérivé d'un radical *Gergo*, à l'aide du suffixe *via*. D'ailleurs est-il bien certain qu'il ait existé en gaulois une racine *gov* signifiant pays? M. L. allègue comme preuve le gothique *gavi* (thème *gavja*) et le sanscrit *gâus* qui ont le même sens. Il néglige la sérieuse difficulté que présente le rapprochement du mot gothique et du mot sanscrit à cause de la loi de substitution des consonnes dans les idiomes germaniques. Le gothique *gavja* suppose un primitif *gharja*; aussi Grimm (*Deutsche Grammatik*, 2e éd., I, 588) le rapproche-t-il du grec χαμαί et du latin *humi*. Le sens primitif de *gâus*, vache, taureau, pourrait bien aussi faire douter un peu que le mot sanscrit et le mot gothique dérivent d'une source commune [1]. Enfin le gothique et le gaulois sont loin d'être la même langue.

Nous n'avons pas la prétention de donner le sens de *Genabum* [2], ni de *Gergovia*. Peut-être cependant le radical *Gergo* dont *Gergovia* dérive pourrait-il être rapproché du nom de *Gargantua* sur lequel notre collaborateur, M. Gaidoz, vient de publier un mémoire si intéressant [3].

Quant à ce qui est de *Noviodunum*, c'est un mot dont le sens nous paraît au contraire bien établi, c'est le « fort neuf, » la « ville neuve. » Telle est l'opinion de Zeuss, et elle nous semble suffisamment justifiée par les développements où est entré ce savant à jamais regrettable (*Grammatica celtica*, p. 68). M. L.

---

1. Voir cependant Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 2e édition, p. 162.

2. Ce qui pour *Genabum* augmente la difficulté, c'est l'ignorance où nous sommes si la lettre initiale du mot était un C ou un G. Voir à ce sujet Gluck, *Die bei Cæsar vorkommenden keltischen Namen*, p. 57-59, et M. L. Renier dans la *Revue archéologique*, nouv. série, II, 417.

3. *Gargantua, essai de mythologie celtique*. Paris, Didier, 1868. In-8°, 20 pages. Extrait de la *Revue archéologique*.

prouve fort bien que la racine dont le mot français « noue » dérive existe dans les langues celtiques, mais il ne se suit pas de là qu'on doive adopter pour le nom de lieu gaulois le sens compliqué que le savant de Bourges propose de substituer au sens si naturel indiqué par le savant allemand.

M. Louriou est du reste un travailleur qui a beaucoup appris et qui sait puiser aux bonnes sources. Il nous paraît dans la voie qu'il faut suivre pour faire progresser la science.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

244. — **Publications de la Société des Antiquaires du Nord.** — *Annaler for nordisk Oldkyndighed og Historie.* Copenhague, Gyldendal, 3 vol. in-8°. 1861, 383 pages et 3 planches; 1862, 387 pages et 4 pl.; 1863, 415 p. et 1 pl. — *Antiquarisk Tidsskrift,* 1861-1863. Copenhague, Gyldendal. In-8°, 416-xxx pages avec fig. dans le texte. — *Aarbæger for nordisk Oldkyndighed og Historie.* 2 vol. in-8°. Copenhague, Gyldendal. 1866, 404 p. et 5 pl., avec *Appendice* (Tillæg), 77 p. in-8°; 1867, 384 p. et 2 pl. — *Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord,* nouvelle série, 1866. Copenhague, Gyldendal. In-8°, 75 p. avec fig. dans le texte.

Bien que les trois volumes des *Annales* et celui de la *Revue archéologique* se rapportent aux années 1861-1863, ils n'ont pourtant été publiés qu'en 1865 et 1866. La Société étant en retard de plusieurs années pour ses publications, le secrétaire perpétuel, M. C. C. Rafn, se proposait, peu de temps avant sa mort, de commencer une nouvelle série avec l'année 1861. Il n'eut pas le temps de réaliser ce projet : la Société le perdit le 20 octobre 1864, moins d'un an après la mort de son éminent protecteur et zélé président, le roi Frédéric VII. Dans ces circonstances, la Direction jugea bon de continuer les Annales et la Revue jusqu'à l'année 1863, et d'ouvrir alors une nouvelle série sous les titres d'*Aarbæger* et de *Tillæg til Aarbæger.* A la différence des *Annaler,* qui paraissaient en volume annuel, les *Aarbæger* (dont le nom formé de deux racines scandinaves a également le sens d'annales) se publient par fascicules trimestriels. Quant à l'*Appendice* qui a succédé à l'*Antiquarisk Tidsskrift,* il paraît par fascicule annuel, ainsi que les *Mémoires.* Comme le quatrième volume des *Mémoires* (1850-1860), dernier de la première série, datait de 1862, il y a une lacune de six ans entre la nouvelle et la précédente série, et une lacune de deux ans seulement (1864 et 1865) pour les *Annales* et la *Revue.*

La Société des Antiquaires du Nord a aussi revisé ses statuts le 4 avril 1865. Au lieu d'un unique secrétaire perpétuel qu'il y avait autrefois, il y en a maintenant deux; l'un dirige la publication des textes et des ouvrages philologiques, l'autre celle des *Annales* et des *Mémoires.* Il y a désormais deux comités: l'un de paléographie, l'autre d'archéologie, dont chacun est présidé par son Secrétaire. Le comité de paléographie n'a encore rien publié que nous sachions, mais il prépare une édition des *Sagas* de Niâl et de Tristram; le comité archéologique de son côté prépare un index historique et archéologique pour les vingt-trois volumes des *Annaler* et les sept volumes de l'*Antiquarisk Tidsskrift,* ainsi que la description des fouilles faites dans les tertres de Jellinge; de plus elle a déjà

publié deux vol. des *Aarbœger*, un fascicule de *Tillæg* et un fasc. de *Mémoires*. Nous allons passer en revue ces publications ainsi que celles qui ont paru depuis la réorganisation de la Société.

Le volume des *Annaler* pour 1861 est presque entièrement rempli (p. 5-304) par les *Matériaux pour l'histoire de la littérature septentrionale* (Bidrag til den Oldnordiske Literaturs Historie) de N. M. Petersen ; nous laissons de côté cette importante étude, parce qu'elle a été aussi publiée à part en 1866, et que nous nous proposons de l'examiner conjointement avec l'ouvrage de Keyser sur le même sujet. Le reste des *Annaler* contient quatre autres mémoires moins étendus; — la *Trouvaille de Varpelev* en Sélande qu'a décrite M. C. F. Herbst (p. 305-322 avec trois planches et des figures dans le texte) appartient à la première période de l'âge de fer : les lettres DVB P, que l'on voit sur un gobelet de verre colorié et que nous interprétons *Dubius pinxit*, prouvent l'origine romaine des objets recueillis dans le tumulus ; — la notice sur *Popholt et ses environs* (p. 322-350) est due à M. C. Lorenzen, dont les savants travaux sur l'histoire et l'archéologie du Slesvig occupent la plus grande partie du volume précédent des *Annaler*. L'auteur prouve bien par la comparaison des textes que Harald Blåtann, le premier roi chrétien du Danemark, fut baptisé par Poppo, vers l'an 976, mais les traditions locales qu'il allègue, à défaut de témoignages écrits, pour démontrer que cet événement eut lieu à Popholt, ne sont pas suffisantes, puisque, du temps de l'historien Adam de Brème, l'on hésitait déjà entre les environs de Ribe et ceux de Slesvig. Les antiquités de Popholt, que décrit en détail M. Lorenzen, ne donnent pas aux traditions l'autorité qui leur manque, et l'on en doit dire autant du *Baptême de Harald Blåtann, représenté dans une peinture à l'huile de l'église de Siversted*, dont la description par M. Lorenzen fait l'objet de l'article suivant (p. 351-363); car, outre que ce tableau n'est pas ancien, il représente une vallée entourée de montagnes qui diffère essentiellement de la contrée où est située Popholt. — Le volume se termine par *Quelques hypothèses concernant Väinæla, Pohjola et d'autres noms qui figurent dans le poème le Kalevala* (p. 364-381). Elles sont ingénieuses, mais elles auraient besoin d'être confirmées par des faits pour devenir indiscutables. L'auteur, M. A. J. Europæus, est un Finnois, le seul qui représente son pays dans les publications de la Société des Antiquaires du Nord.

Les *Annales* pour 1862 contiennent, comme le précédent volume, un long mémoire accompagné de notices plus courtes. Elles s'ouvrent par un article d'un Islandais, M. Grimur Thomsen, sur *la Nationalité scandinave dans les îles Shetland et les Orcades* (p. 3-28). S'appuyant sur des documents publiés par M. David Balfour, le plus riche propriétaire des Orcades (Oppression of the sixteenth Century in the Islands of Orkney and Shetland), l'auteur rappelle à notre siècle oublieux que les deux groupes d'îles en question sont d'anciennes dépendances de la Norvége; qu'elles ont été vendues à réméré ou plutôt mises en gage par le roi Christian I (1469); que les lois en vigueur dans ces îles étaient les mêmes qu'en Norvége. Les noms de lieu s'expliquent par l'islandais, et le dialecte populaire doit être classé parmi les idiomes scandinaves. Les rois d'Écosse et de

Grande-Bretagne n'ont pourtant rien négligé pour en dénationaliser les habitants. M. Balfour reproche au gouvernement écossais « d'avoir réduit les Orcades à » l'état d'un squelette dont la Grande-Bretagne n'a pas dédaigné de ronger les » os. » Un des griefs les plus récents des insulaires, c'est que le gouvernement anglais a vendu « les domaines de l'ex-évêché des Orcades, pour en consacrer » le produit à l'embellissement de Londres. » — Le mémoire sur l'*Esclavage en Norvége* (p. 28-232) par le traducteur de l'ancienne Edda, M. A. Gjessing, adjoint au collége de Christiansand, est bien le travail le plus complet et le plus approfondi qui ait été écrit sur le sujet. Après avoir jeté un coup d'œil sur les peuples que les anciennes traditions ou leurs interprètes placent dans le Nord, M. Gjessing affirme qu'aucun d'eux n'a fourni la classe servile, mais que les esclaves étaient des prisonniers de guerre venus de différentes contrées; ensuite il reproduit et commente toutes les notices que les Eddas et les Sagas mythiques nous donnent relativement à l'origine de l'esclavage, aux occupations des esclaves, à leur lâcheté proverbiale, à leur condition précaire, à la coutume de sacrifier sur le bûcher du maître ceux qu'il avait préférés, à la démoralisation qui résultait de l'esclavage des femmes, puis il entre en plein dans son sujet qui est : l'esclavage chez les Norvégiens d'après les sources historiques. Ici les témoignages abondent, et l'on sait que les expéditions maritimes dans le Bjarmaland, la Finlande, le pays des Vendes, dans les Iles Britanniques et sur les côtes de la Gaule, les guerres civiles et la traite, étaient les moyens les plus ordinaires de se procurer des esclaves; on achetait dans les Iles Britanniques des malheureux vendus par leurs parents; ce trafic odieux n'était prohibé que lorsqu'il s'appliquait à des Scandinaves nés libres et qui n'avaient pas été condamnés à l'esclavage pour certains crimes ou délits, comme le libertinage de la femme, le meurtre d'un esclave du roi, le vol, la mendicité illégale. Le débiteur était réduit en servitude et il devait travailler pour son maître jusqu'à ce qu'il se fût acquitté. M. Gjessing, après avoir exposé les rigueurs de l'esclavage dans les temps payens, nous montre les adoucissements qu'y apportèrent les lois ecclésiastiques et civiles du moyen-âge; il a pour ainsi dire épuisé le sujet, et son mémoire témoigne d'une érudition aussi saine que profonde. — Vient ensuite (p. 323-355, avec 4 pl.) un article de M. V. Boye sur ses *Fouilles dans un caveau sépulcral près de Hammer* (amt de Præstœ en Sélande). Ce caveau de médiocres dimensions (5 pieds de long, 3 de haut, 2 1/2 de large) contenait une innombrable quantité d'ossements, entremêlés de telle sorte qu'il était impossible de réunir ceux qui provenaient d'un même squelette. Il y avait en bas deux couches d'ossements séparés par un pavé de pierre; au-dessus un troisième compartiment qui n'avait pas été utilisé. Au milieu de ces débris on remarquait des instruments de pierre polie ou simplement taillée, des tessons, des charbons, des objets calcinés et d'autres traces d'un feu violent, circonstance d'autant plus singulière que les ossements n'avaient pas passé par le feu. M. Boye constate que ce fait s'est reproduit dans deux autres sépultures danoises dont il donne la description. Pour expliquer cette accumulation d'ossements entremêlés, il suppose que les anciens habitants du Danemark, de même que les sauvages des

États-Unis, laissaient décomposer les cadavres, après quoi ils réunissaient un grand nombre de squelettes pour les inhumer tous à la fois dans un caveau commun ; chaque fois que l'on ouvrait ces ossuaires, il fallait y allumer du feu pour en chasser les miasmes, hypothèse assez plausible qui explique la présence des charbons. — Les *Remarques sur la loi jutlandaise de Valdémar d'après le ms. de Flensborg*, par M. Konrad Gislason (p. 356-369), ont pour objet de rectifier et de compléter le mémoire d'ailleurs remarquable de M. K. J. Lyngby, sur *la Flexion des verbes dans la loi jutlandaise*. — Un autre islandais, le poète Benedict Grœndal, a entrepris de recueillir tous les exemples connus de l'emploi des chiffres cabalistiques, et il a commencé par le *chiffre IX* (p. 370-384) qui était le plus répandu aussi bien chez les Scandinaves que chez les Grecs et les Romains.

Les *Annales* pour 1863 s'ouvrent par une longue étude du même écrivain : *les Croyances populaires dans le Nord et spécialement en Islande* (p. 3-175). Dans ce mémoire instructif et intéressant, plein de remarques profondes et de vues poétiques, M. B. Grœndal compare les principaux traits de la mythologie islandaise avec l'ancienne et avec les superstitions des autres peuples scandinaves. Les éléments de cette comparaison lui sont fournis par les *Traditions et contes de l'Islande*, recueil de J. Arnason, dont nous avons déjà parlé dans la *Revue* (1866). Il traite d'abord des Alfs et des Nykks, êtres surnaturels de l'air et des eaux; des nains, des géants; puis vient, à propos des bannis qui jouent un rôle merveilleux dans beaucoup de traditions, une longue digression sur la colonisation de l'Islande. *Non erat hic locus*, sans doute, mais cet exposé est si attrayant qu'on sait gré à l'auteur de ne pas l'avoir réservé pour meilleure occasion. Il parle ensuite de la sorcellerie, de la double-vue, des songes, des prédictions et des enchantements. La suite, qu'il annonçait, n'a pas encore paru. — Les *Noms de lieux de la Sélande et de l'île de Samsœ*, par E. Madsen (p. 179-375) ont été l'objet d'une notice spéciale à laquelle nous devons renvoyer le lecteur (*Revue critique*, 1868, II, 144, 29 août). — Cet excellent mémoire est suivi d'une notice de M. C. F. Herbst sur la *Trouvaille de Sandœ* (p. 356-393, avec une pl.). A Sand, dans le canton de Sandœ (archipel des Færeys), on trouva, en 1863, à la place où s'élevait l'autel de l'ancienne église, une centaine de vieilles pièces d'argent, dont 24 anglaises, 1 irlandaise, 4 danoises, 18 norvégiennes, 50 frappées en diverses cités de l'Empire, et 1 hongroise. M. Herbst décrit une à une toutes celles qui ne sont pas entièrement frustes et il cite les recueils où l'on en voit d'analogues ; il s'abstient d'ailleurs de tout commentaire sur les princes dont elles portent l'effigie, ou sur les villes et les monnayeurs dont elles portent le nom. Seulement, pour quelques monnaies norvégiennes qui sont uniques ou très-rares, il entre dans quelques détails, afin de déterminer à quel prince ou à quel pays elles appartiennent. Comme le trésor ne contenait pas de monnaies frappées postérieurement à l'année 1066, le savant auteur en conclut avec raison qu'il a été enfoui entre les années 1070 et 1080. — A la fin du volume (p. 394-414), M. K. Gislason recherche s'il faut orthographier *ia* ou *ja* en ancien islandais, et il montre que les mss. écrivent *ı* sans point ou *í* surmonté d'un accent

aigu, aussi bien lorsque cette lettre reste voyelle que lorsqu'elle fait partie d'une diphthongue.

La nouvelle série des *Annales*, qui commence en 1866, ne pouvait mieux s'ouvrir que par une notice sur le roi Frédéric VII, qui fut président de la Société des Antiquaires du Nord depuis 1842 jusqu'à sa mort (15 novembre 1863). Cette biographie remplit les pp. 1-106 du t. I des *Aarbœger*. Ecrite par M. Wegener qui, en sa double qualité de vice-président de la Société et de directeur des archives privées de la Couronne, a été en relations directes et fréquentes avec le feu roi, elle est remplie de faits précis, exposés sans réticence comme sans dénigrement avec une éloquence tout académique. Naturellement l'auteur s'est plutôt attaché à conter la vie de Frédéric VII qu'à faire l'histoire de son règne, bien qu'il ait indiqué les traits les plus saillants de celui-ci. Cette biographie du roi archéologue est la plus complète et la plus autorisée que nous connaissions; elle mériterait d'être traduite en français et publiée dans les *Mémoires* comme l'a été le discours de M. Worsaae sur *les Mérites de C. C. Rafn et C. J. Thomsen comme membres de la Société et comme archéologues* (p. 107-117). Le premier avait fondé la Société des Antiquaires du Nord en 1825, et il en fut secrétaire perpétuel jusqu'à sa mort (20 octobre 1864); le second avait classé le Musée des Antiquités septentrionales et entrepris avec succès l'éducation archéologique du peuple danois. M. Worsaae a dignement loué ses confrères, tout en ayant soin d'éviter le ton du panégyrique. — Viennent ensuite (p. 117-119) quelques rectifications du contre-amiral Irminger sur quelques légères erreurs qu'avait commises M. Wegener, en parlant des voyages de Frédéric VII. — L'article de M. G. Stephens sur *Deux haches de parade trouvées en Suède* (p. 120-123) et celui de M. C. F. Herbst *sur les haches de bronze fondues sur un noyau de terre cuite* (p. 124-132 avec fig.), traitent l'une et l'autre de quatre haches trouvées deux à deux à Skogstorp près d'Eskiltuna en Sœdermanland, et à Brœndsted (amt de Veile en Jutland). M. Stephens émet la conjecture que ces haches étaient des armes de parade, supposition assez vraisemblable, mais ce pouvaient être également des *ex-voto*. M. Herbst a donné la description de quatre haches, et il a ajouté d'intéressantes remarques sur la prodigieuse habileté des fondeurs de l'âge de bronze. — M. E. Jessen a intitulé trop modestement *Minuties à propos du danois* (p. 133-156, suite dans l'année 1867, p. 373-384) une série de remarques détachées en tête desquelles il a rendu justice à l'*Histoire des langues danoise, norvégienne et suédoise* de N. M. Petersen. Ces remarques, qui portent sur une quarantaine de mots, d'étymologies ou de formes grammaticales, sont justes et redressent bien des erreurs; elles mériteraient d'être ajoutées comme notes ou appendices à l'ouvrage de Petersen, quand on fera une nouvelle édition de cet excellent livre dont le premier volume est épuisé depuis longtemps. — M. C. Engelhardt a donné dans les Annales (p. 157-172) une esquisse de ses *Trouvailles dans le marais de Kragehul*, lesquelles ont été décrites plus amplement dans un ouvrage du même titre (*Kragehul Mosefund*. Copenh., 1867, 30 p. in-4°). Inutile de revenir sur ces précieuses fouilles puisque nous en avons déjà parlé dans la *Revue critique* (1867, II, p. 3-4, n° du 6 juillet). —

Plus loin (p. 197-206) le même savant étudie la construction du bateau de chêne qu'il a décrit dans *Nydam Mosefund* (Copenh., 1865, p. 6–10, pl. I-IV). Cette embarcation offre de frappantes analogies avec des bateaux qui sont encore en usage tout le long de la côte occidentale de la Norvége et dans les îles Shetland; l'un et l'autre sont longs, étroits, plats; les planches sont unies par des clous de fer; de plus les tolets, au lieu d'être des chevilles de bois ou de fer, sont des crocs fixés au plat bord. Ces remarquables similitudes autorisent M. Engelhardt à affirmer que l'ancien genre de construction navale s'est perpétué jusqu'à nos jours dans la Norvége occidentale. Il n'est pas hors de propos de rappeler ici qu'un nouveau bateau, dont les parties conservées ressemblent beaucoup à celui de Nydam, a été trouvé à Tune, au nord de Frederiksstad dans la Norvége méridionale; il n'était pas enfoui dans un marais, mais enfermé dans un tertre qui mesurait 200 à 300 pas de tour à la base et 4 mètres de hauteur. Le bois ne s'est conservé que là où il était couvert de glaise; aussi les deux extrémités manquent-elles. Près du mât, un palis, planté dans l'argile en travers et sur le côté du bateau, marquait une sépulture où l'on recueillit les ossements non brûlés d'un homme et d'un cheval, deux perles de verre, des lambeaux d'étoffes, des fragments d'une selle, d'un patin et des morceaux de fer oxydés. Ces objets indiquent que la sépulture date de la fin de l'âge de fer. La description en a été publiée dans le *Rigstidende* par le professeur O. Rygh, directeur du Musée de Christiania et reproduite avec figures dans le *Skilling-Magazin* (1867, p. 717-719 et 738-739).— Entre les deux articles de M. C. Engelhardt se placent une étude consciencieuse de M. J. Kornerup sur l'*Eglise de Gumlæse en Scanie* (p. 172-188, avec 2 pl.), église dédiée en 1191 et qui n'a pas été remaniée, — et des *Remarques détachées* par M. C. Gislason (p. 188-197) sur des poésies d'Eyvind Skaldaspilli, de Glum Geirason et de Sighvat Skald. — Des *Deux tombeaux fouillés et décrits* par J. Jensen (p. 207-215, avec une pl.), l'un date de l'âge de fer et n'offre rien de bien caractéristique, mais l'autre, qui n'est d'ailleurs pas unique en son genre, mérite d'être signalé. Situé à Enslev (amt de Randers en Jutland), près du golfe de Kolindsund, il mesurait 12 m. de diamètre à la base et 4 mètres de hauteur. A l'intérieur se trouvait un caveau funéraire construit dans le genre de ceux de l'âge de pierre, mais avec moins de soin et de moindres dimensions; ces circonstances annonçaient que la sépulture datait de la décadence des aborigènes (hommes de l'âge de pierre) ou en d'autres termes du commencement de l'âge de bronze. Il y avait en effet au fond du caveau une grande quantité d'ossements épars, entremêlés d'instruments de pierre, et au-dessus un squelette bien conservé, près duquel on recueillit un fil d'or enroulé en forme de perle et des fragments d'une broche de bronze. L'homme dont on retrouvait les restes avait donc adopté les métaux des hommes de l'âge de bronze (Cimbres ou Cimmériens), mais il avait voulu être enterré dans le caveau de ses ancêtres, selon l'ancien rite (inhumation). Ce fait confirme pleinement ce que nous avons dit de la coexistence des deux races et même des rites de l'incinération et de l'inhumation (*Revue contemporaine*, 15 janvier 1864, 2e série, t. XXXVII, p. 163-164). — Quelques-uns des dix *Tom-*

beaux de l'âge de bronze fouillés et décrits par V. Boye (p. 215-232) présentent de curieuses particularités : tel tertre de grande dimension ne contenait rien et paraissait être un cénotaphe, tel autre renfermait un gâteau résineux pétri dans la main et qui portait encore l'empreinte des doigts ; celui-là recouvrait des squelettes décapités, peut-être les restes de quelques suppliciés; ceux-ci étaient creusés dans des monticules naturels, où l'on avait déposé des ossements calcinés dans la terre nue, et, comme ils ressemblaient aux sépultures du commencement de l'âge de fer, on doit, nous semble-t-il, admettre avec l'auteur qu'ils dataient de l'époque de transition, d'autant plus que l'un d'eux renfermait une pointe de flèche en fer et une pince de bronze. Tous ces tombeaux étaient situés dans les paroisses de Vester-Egesborg et de Mogenstrup, au sud de Nestved (Sélande). — Dans ses *Quelques mots sur les Huns et les Finnois* (p. 232-242), M. A. J. Europæus prétend que les Huns sont issus des Goths et des Meres, peuple de race finnoise, et que cette dernière occupait toute l'ancienne Moscovie; mais il n'apporte pas de preuve à l'appui de cette hypothèse, qui en conséquence ne peut devenir l'objet d'une discussion scientifique. Bornons-nous à donner une idée de sa manière d'argumenter: d'après Jornandès, Filimer, roi des Goths, ayant découvert que des femmes de sa nation se livraient à la magie, les chassa dans les déserts, où elles s'unirent à des esprits immondes qui hantaient ces solitudes (*De rebus Geticis*, ch. 24). Or, comme ces esprits paraissent correspondre aux incubes que les superstitions scandinaves appellent *mara* (d'où *cauchemar*), M. Europæus répète d'après Schœnstrœm que *spiritus immundi* est une traduction de *Mara*, et s'applique aux Meres et aux Muromes, peuples éteints que Nestor cite au nombre des Tchoudes. — Ce sont au contraire des faits positifs qui remplissent l'article suivant, où M. K. Gislason traite des *Changements de quantité dans le vieux norrain* (p. 242-305). Le savant philologue islandais montre par nombre d'exemples empruntés à des poètes et cités avec précision que des voyelles longues dans la racine peuvent devenir brèves dans les dérivés, ou bien encore dans un même mot quand il change de position. — Ce ne sont pas seulement les érudits qui s'occupent d'archéologie dans la patrie des Thomsen et des Worsaae, les paysans eux-mêmes ne se contentent pas de recueillir les antiquités et de les envoyer au musée, quelques-uns se mêlent aussi de les décrire. C'est d'après une lettre d'un cultivateur, P. Jœrgensen, que M. C. F. Herbst a publié un article sur les *Instruments de pierre trouvés à Vester-Egesborg* en Sélande (p. 305-312, avec fig.). Il s'agit de racloirs et de poinçons. L'un de ces derniers a une pointe qui entre exactement dans les cannelures d'un tesson recueilli au même lieu ; P. Jœrgensen en induit que c'est l'instrument avec lequel ont été tracés ces dessins, mais M. Herbst objecte qu'il n'était pas nécessaire d'employer un silex pour creuser de la terre molle comme l'était cette poterie au moment de la fabrication ; il reconnaît d'ailleurs que le rapport de son correspondant témoigne d'un esprit ouvert et attentif. — Le discours *Sur quelques trouvailles de l'âge de bronze faites dans les marais,* discours prononcé par M. J. J. A. Worsaae à la séance générale du 2 mai 1866, est une de ces études systématiques comme en sait faire l'éminent directeur du Musée des Antiquités

septentrionales. Du groupement des faits nombreux qu'il a recueillis dans sa longue et active carrière archéologique, il fait jaillir des lumières qui éclairent d'un jour nouveau toute une série d'antiquités et de trouvailles. En voici un exemple : les tourbières fournissent certains objets, comme des vases à suspendre et des trompettes en bronze, qui datent évidemment de l'âge de bronze, mais qui ne se trouvent pas dans les tombeaux de cet âge ; souvent ils sont accompagnés d'ossements et de gâteaux d'encens ; les uns sont tout neufs, les autres tordus ou brisés, d'autres si fragiles qu'ils ne peuvent être d'aucun usage ; il est donc vraisemblable, comme le fait remarquer M. Worsaae, qu'ils ont été jetés dans les marais à titre d'offrandes aux dieux, comme c'est le cas pour beaucoup d'objets de l'âge de fer. Puisqu'il en est ainsi, il faut conclure que ces rites analogues dans les deux âges et dont on trouve même des traces dans l'âge de pierre, attestent une certaine relation entre les hommes de l'âge de bronze, les Cimbres, et la race de l'âge de fer. Ce point admis on s'explique mieux comment les vainqueurs d'Arausio ont fait, en l'an 105 avant J.-C., des sacrifices qui étaient encore en usage, dans la Péninsule cimbrique, chez leurs descendants, au IIIe siècle de notre ère. — La *trouvaille de Brangstrup* en Fionie dont M. C. F. Herbst a donné une description lucide et approfondie (p. 327-349, avec une pl.) est au nombre des plus importantes qui aient été faites en Danemark ; elle occupe le quatrième rang au point de vue de la valeur pécuniaire des objets en métal précieux, lesquels ne pèsent pas moins de 1767 grammes estimés 3836 fr. Ces antiquités, trouvées en pleine terre, ont été mises à jour par le soc de la charrue ; elles consistent en deux lingots d'or recourbés, en un fragment de bracelet d'or déformé ; en une tige d'or recourbée qui était suspendue à une courroie garnie de boutons d'or, en une massive bague d'or ; en dix-sept pendeloques d'or, plates et en forme de croissant, de médaille, de plaque carrée, dont les unes sont ornées de figures d'hommes et d'animaux, le tout grossièrement exécuté ; en un joyau d'or qui ressemble à une fibule conique ; enfin en quarante-six médailles d'or, frappées à l'effigie de dix-sept empereurs romains et de deux impératrices, qui ont régné de 249 à 351. Ces médailles, à l'exception d'une seule, sont toutes pourvues d'un anneau, ou bien percées d'un ou deux trous, et devaient servir de pendeloques ou bien faire partie d'un collier. Outre que certaines d'entre elles sont rares, elles donnent date aux objets provenant de la même trouvaille. L'état de déformation de plusieurs de ces antiquités leur donne une certaine analogie avec celles qu'on tire des marais sacrés. — Dans les deux articles suivants : *Sur la découverte de la première période de l'âge de fer*, MM. J. J. A. Worsaae (p. 349-360) et C. F. Herbst (p. 360-376) exposent respectivement les raisons qui les portent à s'attribuer chacun cette importante découverte. Ils reviennent sur cette question dans deux courts articles du volume suivant (p. 257-262) qui paraissent clore cette discussion. — Dans un article sur les mots islandais *Kuett* et *Grænaz* (p. 377-383), M. K. Gislason cherche à les interpréter d'une nouvelle manière. — Le volume se termine par *la Trouvaille de Bjergsted* (p. 386-404). Après quelques considérations sur l'origine du monnayage en Danemark et sur la détérioration des monnaies, l'auteur, M. Herbst,

entre dans son sujet et décrit 148 bractéates et 3 monnaies toutes en argent qui ont été trouvées à Bjergsted (amt d'Aalborg en Jutland); à cause des doubles, il n'y a que quarante types danois, tous inconnus avant cette découverte, douze types norvégiens, et une monnaie d'Utrecht. Ces médailles datent du milieu du XIIe siècle.

En tête du volume des *Annales* pour 1867, se trouve une étude sur *les plus Anciennes inscriptions runiques* (p. 1-64), par M. L. F. A. Wimmer dont nous avons déjà signalé un traité grammatical (*Revue critique*, 1868, I, p. 292-293). C'est une notice critique sur le grand ouvrage du professeur Stephens, intitulé : *The Old-Northern runic Monuments of Scandinavia and England* (1e partie, Copenh., 1866, in-fol.). M. Wimmer commence par louer l'auteur du zèle et du soin avec lesquels il a réuni et publié le *fac-simile* de tous les anciens Monuments runiques, mais il n'approuve pas la lecture et l'interprétation entièrement originales qu'en donne M. Stephens et il en cherche d'autres qui, bien que nouvelles, s'éloignent moins des explications déjà proposées par Bredsdorf, P. A. Munch, S. Bugge. Il reproche aussi à M. Stephens de supposer arbitrairement des variétés dialectiques et de forger ainsi une langue barbare que l'on ne pourrait même pas prononcer. — Ces critiques ont provoqué de la part de M. Stephens une réponse intitulée : *le Candidat L. F. A. Wimmer et les inscriptions en anciennes runes norraines* (p. 277-233). M. St. examine point par point les principales objections que lui fait son adversaire et il les repousse comme entachées de mauvaise foi; il accuse également M. W. de n'avoir pas étudié les monuments mêmes avant de proposer ses nouvelles leçons, mais d'attribuer aux lettres une valeur arbitraire et de déclarer illisibles toutes celles qu'il ne peut expliquer avec son alphabet. — M. W. a répliqué dans un article qui doit faire partie du volume suivant (*Ann.* 1868, p. 57-75) et qui a déjà été tiré à part. Il s'attache à démontrer qu'il n'a pas proposé de corrections arbitraires, et que, tout en donnant partout la même valeur au même caractère, il trouve des formes correctes au point de vue grammatical. De ces discussions il ressort que si l'alphabet et le système d'interprétation adoptés par M. St. sont contestés, son splendide ouvrage n'en est pas moins précieux à quiconque veut avoir une image nette et généralement fidèle des inscriptions en runes anciennes et des monuments sur lesquels elles sont gravées. — Les *Remarques sur l'époque de la composition du* Konungs skuggsjà (*Speculum regale*), par le capitaine d'artillerie Otto Blom (p. 65-109) sont basées sur l'étude des armes décrites dans ce vieux traité de l'éducation des princes. Comparant les descriptions de l'anonyme norvégien avec les images des chevaliers que nous font connaître les miniatures des mss., les empreintes des sceaux, la tapisserie de Bayeux et quelques peintures du moyen-âge, M. O. Bl. détermine la composition du Miroir royal et la place dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Ses recherches approfondies l'ont donc conduit au résultat où le linguiste N. M. Petersen était déjà arrivé par des voies différentes. Il a pourtant la modestie d'avouer qu'il ne prétend pas avoir résolu définitivement la question, ne l'ayant envisagée que par un seul de ses côtés. — Le discours de M. E. Jessen sur de *Récents écrits relatifs à l'origine du langage* (p. 109-144) est

un examen critique d'ouvrages anglais, allemands et scandinaves, surtout de quelques mémoires d'un savant latinisant, M. Madvig, dont l'auteur combat les théories. M. J. n'est pas éloigné de croire que les animaux ont un langage analogue au nôtre, quoique moins développé, et il professe que toutes les langues sont des rejetons d'une même souche, qui se renouvellent sans cesse. — L'*Église de Salling, près de Lœgstœr*, à laquelle l'architecte J. Kornerup a consacré un article descriptif (p. 145-160, avec 2 pl. et des fig. dans le texte), est un de ces remarquables édifices du Jutland septentrional qui ont été bâtis en granit taillé et même sculpté. L'auteur en attribue la sonstruction à un disciple de saint Bernard, le français Henri, premier abbé de Vitskœl, mais il n'a pas d'autre preuve que certaines ressemblances entre les églises de Vitskœl et de Salling. — La locution *i gær* qui se trouve dans la strophe 31 du *Hamdismâl*, l'un des poèmes de l'ancienne Edda, a beaucoup embarrassé les commentateurs; bien que les mots de même origine (danois *i gaar*, latin *heri*) n'aient conservé que le sens d'*hier*, *i gær* a dû avoir aussi celui de *demain*, car il correspond aux racines sanscrites *hjas* et gothique *gis*, qui signifient *ce jour-là*, c'est-à-dire aussi bien le lendemain que la veille. Ces remarques dues au suédois Uppstrœm, l'éditeur du *Codex argenteus*, ont été appuyées par M. K. Gislason, dans un article sur *i gær* (p. 160-170). — Dans ses *Petites remarques sur les inscriptions runiques* (p. 171-176 et 274-282), M. E. Jessen cherche la valeur discutable de quelques lettres qui se trouvent dans quatre inscriptions en runes modernes, et fait quelques considérations judicieuses sur la lecture des runes anciennes et sur le peu de résultats philologiques et ethnographiques que l'on en a tirés jusqu'ici. Il regarde les interprétations de M. Sophus Bugge comme les plus satisfaisantes, bien qu'il ne les approuve pas de tout point. Il admet que la valeur attribuée par M. Stephens à certains caractères discutés est la vraie en bien des cas.—Dans la courte réponse qu'il fait à ces observations (p. 231-233), M. Stephens refuse d'admettre qu'un même caractère ait plusieurs valeurs dans les inscriptions du même genre et de même date. Il remercie d'ailleurs M. J. du ton bienveillant de sa critique et lui reconnaît le mérite d'avoir bien lu quelques inscriptions difficiles. — M. Conrad Engelhardt, l'archéologue expérimenté qui a dirigé et décrit les fouilles faites dans les marais de Thorsbjerg, de Nydam et de Flemlœse, vient de donner aussi une intéressante description de la *Trouvaille du Vimose* (p. 233-267, avec de nombreuses figures dans le texte). Les objets dont il parle ont été recueillis soit par des paysans, soit dans les fouilles systématiques entreprises en 1859 par MM. Herbst et Steenstrup, en 1865 par M. C. E. lui-même, toutes aux frais du Musée des Antiquités septentrionales. Le *Vimose* dont le nom est assez significatif (marais sacré), se trouve entre Næsbyhoved-Broby et Allesœ, à 7 kilom. au N. N.-O. d'Odensé en Fionie. Les *ex-voto* que des mains pieuses y déposèrent au ve siècle, selon M. C. E., étaient, soit isolés, soit réunis ou même enveloppés dans des étoffes. On remarque entre autres un manteau de laine qui, pour le tissu, ressemble à ceux du Thorsbjerg-mose; neuf fibules de fer, bronze et argent; un grand bracelet ou collier, en bronze, dans lequel sont enfilées six pendeloques en forme de seau; un

anneau d'argent, deux petites breloques en fer, une tête de griffon en bronze, beau produit de l'art classique, qui paraît avoir servi de cimier; des fragments de cottes de mailles en fer; une grande quantité de débris de boucliers avec 150 ombons, dont 1 en bronze, 5 en bois, le reste en fer; une soixantaine d'épées damasquinées, à lame courte et à double tranchant (la soie de l'une portait l'inscription TASVIT en caractères romains); une épée de bois, dix-huit sabres d'acier; deux cents bouterolles de glaives, des fourreaux, deux baudriers, trois cents boucles; des hampes de lances, qui ont de 3 à 4 m. de long; un millier de fers de lances; 5 arcs en bois, 70 fers de flèches et presque autant de pointes en os, avec une grande quantité de hampes; des fragments d'un carquois; 16 haches en fer; vingt *celts* en fer; 120 lames de couteaux, avec beaucoup de manches en bois, quelques-uns en os; des outils de forgeron et de menuisier : enclume, pince, tenailles, tarrière, ciseaux, limes, rabots, etc., et des morceaux de fer et de bois ébauchés; des ustensiles : vases de terre et de bois, gamelle, seaux, couteaux, cuillers de bois et d'os, alène, aiguille de bronze, ciseaux, briquet et pyrite sulfureuse, clef; des objets de toilette : soixante peignes d'os, dont quelques-uns travaillés avec soin et richement ornés, des pinces à épiler, de petites boîtes d'os et de bois; des instruments de jeu : trictracs, pions de damier; des harnais : frein, mors, éperons, garnitures; fragments de roues de voiture, rateaux de bois, faux, faucilles; la moitié d'une meule, une barque. Beaucoup de ces objets avaient été détériorés à dessein, ce qui fait supposer que ce sont des *ex-voto*. Cette trouvaille nous fait connaître nombre d'antiquités rares et curieuses; il est à souhaiter que M. C. E. en donne une description détaillée et accompagnée de belles planches, qui fasse le pendant de ses trois publications précédentes. — Après les articles déjà mentionnés de MM. Worsaae et Herbst sur la découverte de la première période de l'âge de fer (p. 257-262), vient un mémoire de M. J. Kornerup sur l'*âge et la forme primitive de l'église de Storehedinge en Sélande* (p. 262-274, avec fig. dans le texte). D'après cet écrivain, elle a dû être bâtie à la fin du XIIe siècle, et la construction octogonale qui en forme le centre s'élevait autrefois de manière à dominer les tours adjacentes au lieu d'être dominée par elles; une gravure de l'*Atlas danicus* de Resen prouve qu'il en était ainsi au XVIIe siècle. Cet édifice servait tout à la fois d'église et de forteresse dans les temps agités du moyen-âge. — Dans un article étendu sur les *Trouvailles d'antiquités faites dans les anciennes couches de gravier, notamment de la vallée de la Somme, près d'Amiens et d'Abbeville* (p. 283-370), M. L. Zinck a résumé avec clarté les ouvrages publiés à ce sujet par MM. Prestwich, Evans et Lubbock. Mais ce qui donne au travail de M. Z. un caractère d'originalité, c'est que cet écrivain compare les antiquités préhistoriques de la Gaule avec des objets analogues recueillis en Danemark dans les *Kjækkenmæddings* ou tas de débris culinaires. S'appuyant sur les résultats acquis par les archéologues scandinaves, il explique d'une manière nouvelle l'âge et la provenance des outils primitifs en silex; selon lui c'étaient des instruments de pêche, et leur grossièreté ne prouve pas qu'ils étaient extrêmement anciens, mais seulement qu'ils étaient employés à des travaux usuels. Ils sont en effet

accompagnés parfois de lames de silex levées d'un seul éclat et qui attestent une grande habileté à tailler la pierre.

Passons maintenant à d'autres séries : le septième et dernier volume de l'*Antiquarisk Tidsskrift* se rapporte aux années 1861-1863. Il renferme le compte-rendu des séances et des travaux de la Société, la description de quelques fouilles curieuses et la figure des principaux objets qui en proviennent (p. 1-30), des analyses d'ouvrages offerts à la Société par M. l'abbé Brasseur de Bourbourg (p. 31-101), Schoolcraft (p. 101-218) et Holmboe (218-232); la traduction de contes et récits islandais (p. 233-341) tirés de la collection de J. Arnason et qui n'ont pas été traduits par M. C. Andersen; des *Remarques détachées* (p. 341-392) de M. B. Grœndal, qui sont un peu décousues comme l'indique le titre, mais pleines de poésie et d'originalité (elles concernent la littérature islandaise); enfin la liste des nombreux ouvrages offerts à la Société (p. 393-416). Suit comme appendice la liste des fondateurs et des membres de la Société, ainsi que son budget (i-xxviij).

Cette série se continue à partir de 1866 sous le titre d'*Appendice* (Tillæg) *aux Annales d'archéologie et d'histoire septentrionale*. Le fascicule pour 1866 contient le compte-rendu des séances et des travaux de la Société (p. 3-27) ; la liste des ouvrages offerts (p. 27-42) : celle des membres et fondateurs (p. 42-73), et le budget. Dans le compte-rendu nous remarquons le dessin de la pierre tumulaire que la Société a consacrée à la mémoire de son fondateur C. Chr. Rafn; elle ressemble aux anciens *bautastènes* (petits obélisques) et porte non-seulement une inscription danoise, mais encore son équivalent en caractères runiques.

Les *Mémoires* sont consacrés aux articles écrits en français, en anglais ou en allemand, et à la traduction d'articles danois qui ont un intérêt spécial pour les étrangers. Le fascicule de 1866 qui ouvre une nouvelle série contient le discours de M. Worsaae sur ses illustres collègues Rafn et Thomsen (p. 1-11) dont le texte danois figure dans les *Annales* de 1866. — L'*Inscription runique du rocher de Barnspike* que le Rev. J. Maughan explique avec succès et commente avec science (p. 11-22), est en langue scandinave, comme plusieurs autres inscriptions du Cumberland, et se rapporte à un événement du XII[e] siècle dont ce savant retrouve des traces dans l'histoire de la province. — Le mémoire de M. Morlot sur le passage de l'âge de la pierre à l'âge du bronze et sur les métaux employés dans l'âge du bronze (p. 23-60) est un fragment de son *Archéologie du Meklenburg;* il donne une haute idée de la science et de la perspicacité de l'auteur. — Quant au discours *Sur quelques trouvailles de l'âge de bronze faites dans les tourbières,* par M. J. J. Worsaae (p. 61-74) c'est une traduction française du mémoire qui figure dans les *Annales* de 1866 et dont nous avons déjà parlé.

E. Beauvois.

245. — **Altenglische Sprachproben,** nebst einem Wœrterbuche, unter Mitwirkung von Karl Goldbeck, herausgegeben von Eduard Mætzner. Erster Band : Sprachproben. Erste Abtheilung : Poesie. Berlin, Weidmann. 1867. Gr. in-8°, iv-388 p. — Prix : 16 fr.

L'ouvrage de MM. Mætzner et Goldbeck se composera de deux volumes. Le premier contiendra les textes, le second, le dictionnaire. La première partie du tome I, que nous avons sous les yeux, renferme, sous trente-cinq numéros, des extraits de tous les ouvrages importants de la littérature anglaise, depuis l'*Ormulum* jusqu'à John Barbour (fin du xiie — fin du xive siècle). Chaque morceau est précédé d'une introduction rédigée avec clarté et précision, où sont condensés tous les renseignements que peut fournir sur chacun des ouvrages représentés dans le recueil, une connaissance approfondie des littératures du moyen-âge. Ces introductions, qui sont l'œuvre de M. Goldbeck, font autant d'honneur à son érudition qu'à sa critique et il ne semble pas que, dans l'état présent de la science, on y puisse rien ajouter d'important. Les textes sont accompagnés d'un commentaire abondant comme sait le faire M. Mætzner, où chaque mot difficile, chaque particularité grammaticale importante sont expliqués. Le secours que ce commentaire perpétuel apporte au lecteur est si complet que le dictionnaire annoncé comme devant former le second tome pourrait presque se borner à n'être qu'un index des notes. Notre défaut de compétence ne nous permet pas d'entrer dans la critique des *Altenglische Sprachproben;* si cependant il nous était permis d'exprimer un scrupule, ce serait que les textes reproduits ne soient pas toujours très-sûrs. Les éditeurs ont usé avec profit des publications de l'*Early English Text Society,* qui sont, comme nous avons eu plus d'une fois occasion de le constater, de très-fidèles reproductions de manuscrits, mais, là où ce secours leur a fait défaut, il ont dû, n'ayant point les manuscrits à leur disposition, s'en rapporter à des éditions peu dignes de confiance. Pour ne citer qu'un exemple, il est évident que l'édition que W. Scott a donnée de *Sir Tristrem* n'est pas une base suffisante, et qu'une collation du ms. Auchinleck eût été dans ce cas nécessaire.

H.

---

246. — **Souvenirs de quarante ans** (1789-1830), par Mme la comtesse de Béarn. Nouvelle édition, augmentée d'annotations historiques mises en ordre par M. le comte de Béarn, son fils. Paris, Sarlit, 1868. xv-319 pages.

Cette nouvelle édition des récits de madame Pauline de Tourzel, comtesse de Béarn, ne se recommande par aucun mérite particulier. Les notes, bien que nombreuses (il y en a cinquante-deux) et volumineuses (elles occupent soixante-deux pages), n'ont aucune valeur scientifique. Les renseignements qu'elles fournissent sont tout à fait élémentaires. Quelques rappels de dates, intercalés au bas du texte, les eussent remplacées avec avantage. La publication d'un opuscule devenu rare n'en est pas moins utile.

Recueillis par un bon curé de campagne, à mesure qu'il en prenait connaissance, les souvenirs de Pauline de Tourzel ont le caractère de la véracité. Exposés

avec simplicité et sans passion politique, ils traduisent l'émotion d'un cœur frappé dans ses affections domestiques, plutôt que celle d'un esprit livré à des haines de parti. Madame de Béarn aime et regrette la famille royale naturellement et sans raisonner ses sentiments. Malheureusement, elle fut peu mêlée aux plus importantes péripéties de la Révolution. Elle ne connut les journées d'octobre que dans leurs dernières circonstances; lors du voyage à Varennes elle ne se trouvait pas en France, elle ne fit que passer au Temple. Elle fut, il est vrai, témoin du 20 juin et du 10 août. Le récit qu'elle en donne est intéressant. Toutefois la valeur historique de ses souvenirs se concentre dans les scènes dramatiques des emprisonnements et de l'évasion successive de madame de Tourzel et de sa fille. Habilement dirigée, cette évasion eut pour auteur principal Hardy, membre de la commune. Danton, Billaud-Varenne et une des belles-sœurs de Carnot, s'y employèrent.

Il nous paraît superflu d'insister sur les mérites de ce livre. Qu'il nous soit seulement permis d'en remettre deux passages sous les yeux du lecteur. L'un d'eux nous montre la duchesse d'Angoulême faisant sa première communion (le 8 avril 1790) à Saint-Germain-l'Auxerrois, sans cérémonie publique (p. 49), suivant une tradition dont s'enquéraient naguères quelques personnes. L'autre nous fait voir la famille royale discutant gravement à Saint-Cloud, dix mois après les journées d'octobre, la question de savoir si Pauline de Tourzel serait admise à la table du roi. N'étant pas mariée, elle n'avait pu encore être *présentée*. Elle était obligée de prendre son repas *seule*. Louis XVI se prononça pour l'affirmative, mais à titre d'*exception*, et dans l'espoir, ajouta-t-il, que « de pareilles circonstances » ne se rencontreraient plus » (p. 54).

Rappelons aussi que Pauline de Tourzel recueillit de la duchesse d'Angoulême la montre, la chaîne et le cachet de Marie-Antoinette. La reine tenait ces objets de Marie-Thérèse. Un trictrac et un tonton dont se servait le dauphin au Temple sont également parvenus entre les mains de la famille de Béarn, comme un legs pieux (p. 201).

H. Lot.

Rectification a l'art. 236. — Nous nous étions trompés en supposant (p. 299) que le ms. du Dr Rigollot était entré dans une bibliothèque privée. M. Delisle veut bien nous faire savoir qu'il a été acquis par la Bibliothèque impériale, où il est inscrit sous le nº 10358 du fonds latin.

Erratum. — P. 264, n. 2 : *Celtorum*, l. *Celtarum*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — 28 Novembre — 1868

247. — Prym. **De enuntiationibus relativis dissertatio linguistica.** Pars prior, præmisso ibn Ya'is'i in Zamachs'arii de pronominibus relativis locum commentario, de enuntiationibus relativis arabicis agens. Bonnæ, ad Rhenum, in-8°. Habicht MDCCCLXVIII; xiv-111 pages.

M. Prym a très-bien mis en relief dans sa « dissertation linguistique [1], » le côté original des phrases relatives dans les langues sémitiques. Ce sont des propositions qualificatives, traitées dans leur syntaxe comme de véritables adjectifs. Ce caractère particulier se manifeste jusque dans la nature des relatifs : ils sont pour la plupart des démonstratifs. L'arabe *alladhî* est un composé de l'article, du *lâm* qui se trouve dans *dhâlika*, *tilka* et de *dhî* (en hébreu : *zé*). L'éthiopien *za* ne se distingue de *dhî* (*zé*) et de l'araméen *de*, *dhî* que par une mutation de consonnes, dont les exemples sont fréquents. Seul, l'hébreu *achér* ou plus brièvement *che* (en phénicien *ach*) n'a pas encore été expliqué d'une façon satisfaisante. Ces démonstratifs sont employés en tête des propositions qualificatives toutes les fois que l'adjectif, dont elles sont comme la périphrase, serait précédé d'un autre démonstratif, l'article, c'est-à-dire toutes les fois que le substantif qualifié est lui-même précédé de l'article. Partout ailleurs cet intermédiaire disparait, et la proposition est tout simplement juxtaposée au nom. Cette règle, absolue en arabe, a reçu quelques tempéraments dans les autres langues congénères. M. Prym nous donnera l'occasion d'étudier avec lui les variations de ce phénomène, lorsqu'il publiera la seconde partie de son mémoire.

L'auteur exprime en passant son avis sur un grand nombre de points importants. Ce sont des hors-d'œuvre qui ne sont pas favorables à l'impression générale que devrait laisser un travail en lui-même excellent. Citons un exemple. M. Prym, après avoir avec beaucoup de pénétration montré que le *mîm* des participes est identique avec le *mâ* relatif, veut aller plus loin encore. Il suppose que la *nounnation* des substantifs provient d'une combinaison de ce même *mâ* avec le nom [2]. Il existe en effet des cas où la grammaire arabe autorise l'emploi simultané d'un nom indéterminé et de *mâ*, placé à la suite du nom, mais dans le sens de « un... quelconque », de « un... quel qu'il soit », avec ellipse du verbe qui devrait suivre le relatif. Mais cette analogie toute extérieure et toute accidentelle ne peut prévaloir contre les deux arguments suivants. D'abord la nasalisation

1. P. 68 et suiv. — 2. P. 103.

des voyelles est un fait constaté par la physiologie du langage et commun au plus grand nombre des idiomes; puis le *noûn* du pluriel, dans lequel la *nounnation* a pris corps, si j'ose ainsi parler, reste même attaché au nom, lorsque celui-ci est précédé de l'article. Que devient dans ce cas l'identification de la *nounnation* avec un relatif *mâ* converti en suffixe?

Un précieux morceau de grammaire indigène ouvre le livre de M. Prym: c'est l'exposition des lois qui régissent les phrases relatives en arabe, empruntée au commentaire d'Ibn Ya'îch sur le *Moufassal* de Zamakhcharî[1]. L'auteur était jusqu'ici connu en Allemagne sous le nom d'Aboû 'lbaqâ. M. Prym explique fort bien dans une note les motifs qui lui ont fait adopter une autre dénomination[2]. A tout instant d'ailleurs dans les commentaires on le trouve cité sous le nom d'Ibn Ya'îch. Dans un chapitre du *Mizhar* sur les hommes que l'on désigne surtout par leurs surnoms, Soyoûtî parle d'Ibn Ya'îch. Il dit : « On en cite trois; » mais le plus connu est Mouwaffiq eddîn Ya'îch ben 'Alî ben Ya'îch Halabi.[3] »

M. Prym, au moment où il a fait imprimer son texte, n'avait à sa disposition que le ms. 75 de la collection dite *Rifâ'iyya,* qui est conservée à la bibliothèque de l'université à Leipzig. Pour qui a vu de près ce manuscrit, il paraît étonnant qu'on puisse en faire la base d'une édition scientifique. Il est évident que le copiste, un Turc, l'a écrit avec la plus grande négligence et sans comprendre un mot du texte qu'il transcrivait. Grâce à une critique sage et à une hardiesse de conjectures sans témérité, M. Prym était souvent parvenu à surmonter toutes ces difficultés et à restituer le texte. La collation d'un second manuscrit à Oxford a confirmé quelques-uns des résultats obtenus et a servi à contrôler et à élaguer plus d'une correction proposée. Il est regrettable que ces matériaux accumulés dans une *préface* (p. vi-ix), n'aient pu être fondus dans l'ensemble. Mais les imperfections mêmes de ce premier travail servent à prouver le zèle consciencieux de l'auteur.

Hartwig Derenbourg.

---

248. — **Archives dauphinoises.** Histoire de la réunion du Dauphiné à la France, ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par J.-J. Guiffrey. Paris, Académie des Bibliophiles, 1868. In-8°, xvj-374 p. — Prix : 15 fr.

Présenté d'abord comme thèse à l'École des Chartes, l'*Essai* manuscrit de M. Guiffrey *sur la réunion du Dauphiné à la France* fut ensuite envoyé au concours des Antiquités nationales, où il obtint en 1865 la première médaille; il nous vient aujourd'hui imprimé, sous forme de monographie historique. Les recherches consciencieuses de l'auteur dans un champ aussi fécond en documents authentiques que les Archives de l'empire, à Paris, méritaient de notre part un examen attentif, que nous ne lui avons pas accordé sans profit.

L'ouvrage de M. G. se compose d'une courte introduction, d'un récit historique en trois parties, de LXXI pièces justificatives, d'une table chronologique

---

1. P. 1-59. *Adnotationes*, p. 60-67.
2. P. xj.
3. Ms. de la Bibliothèque impériale, suppl. ar. 1318ª, II, p. 303.

des actes relatifs à la réunion du Dauphiné à la France et d'une table alphabétique des noms de personnes et de lieux.

Sans nous attacher à quelques inexactitudes de l'introduction[1], nous passerons en revue les sources mises à contribution par M. G. — Les actes originaux relatifs à la réunion du Dauphiné se trouvent maintenant, pour la plupart, aux Archives de l'empire[2]; les registres du Trésor des Chartes y complètent souvent les Layettes. M. G. a fait des unes et des autres un usage constant et judicieux. Nous regrettons d'autant plus qu'il n'ait pas eu l'accès des archives de la préfecture de l'Isère. Bien que le *Tableau général numérique par fonds des archives départementales* (Paris, 1848) signale pour la Chambre des comptes de Dauphiné 4316 chartes, les originaux pour le sujet spécial de M. G. y sont en petit nombre, mais la série de 987 volumes qui s'y conservent lui eût été d'un secours indispensable. Valbonnais (II, 362) eût dû le tenir en garde contre la confusion dans laquelle il tombe (p. ix) à l'égard d'Humbert Pilat (d'après sa signature, p. 202, et non Pilate). Le journal des gestes du dauphin Humbert II, connu sous le nom de *Memorabilia Pilati*, n'existait déjà plus complet du temps de Valbonnais, qui en a recueilli les fragments subsistants (II, 622-6). Ce que les archives de l'Isère conservent sous le titre de *Registra* (non *Regesta*) *Pilati*, ce sont des registres in-4°, très-volumineux, renfermant les minutes des actes qu'il fut appelé à rédiger pendant près d'un demi-siècle (1325-1370), et dont la plupart furent ensuite expédiés par la chancellerie delphinale : bien que divers volumes aient disparu pendant la Révolution, la collection est à peu près complète. Indépendamment de la double série de registres appelés *Copiarum* et *Generalia*, les mêmes archives possèdent un *Inventaire* en 30 vol. in-folio, rédigé de 1700 à 1708 par Me Marcelier, avocat au Parlement, qui offre l'analyse détaillée de tous les titres qui existaient à cette époque dans les archives de la Chambre des comptes de Dauphiné : inutile d'ajouter qu'on chercherait vainement aujourd'hui

1. P. ex., p. v : « Le Dauphiné... fut occupé par les Burgondes jusqu'au jour où les fils de Clovis chassèrent ces barbares. » Les Burgundes étaient moins *barbares* que les Franks (comparer la loi Gombette à la loi Salique); ceux-ci ne laissèrent que des ruines là où les premiers avaient établi un royaume prospère. — P. vj : « ..... le comte Boson parvint à se faire reconnaître roi de Bourgogne et de Vienne, et, de 879 à l'an 1032, le gouvernement du Dauphiné appartint à Boson et à ses descendants. » Comte de Vienne en 870, Boson avait été nommé duc ou vice-roi de Lombardie par Charles-le-Chauve (876); il se trouvait à la tête du conseil de magnats qui gouvernaient la France pour Louis-le-Bègue, quand il fut élu roi de Provence et de Bourgogne-Cisjurane à Mantaille (octobre 879). A Boson († 11 janv. 887) succéda son fils Louis, surnommé l'Aveugle, qui fut roi de Provence (août 890) et d'Italie (oct. 900); sacré empereur en février 901, il mourut en septembre 928. Son fils Charles-Constantin ne fut que comte et prince de Vienne. L'autorité souveraine passa aux rois de Bourgogne-Transjurane de la dynastie Rodolphienne, d'où elle fut transférée aux empereurs d'Allemagne (v. Fr. de Gingins-la-Sarra, *Mémoires pour servir à l'histoire des royaumes de Provence et de Bourgogne-Jurane*, I. Bosonides, dans *Archiv für Schweizerische Geschichte*, B. VIII. Zürich, 1851; *Régeste genevois*, p. 32-3). L'expression « Dauphiné » est impropre jusqu'au XIIe siècle. — P. v-vj, le paragraphe sur les comtes de Graisivaudan n'est plus aujourd'hui de l'histoire. — P. vij, la renonciation de l'empereur d'Allemagne à ses prétentions sur les royaumes d'Arles et de Vienne est contredite par de nombreuses patentes de Charles IV.

2. Série J, cartons 277-286.

bon nombre des pièces mentionnées dans ce recueil. Deux vol. de cet Inventaire sont consacrés aux titres relatifs à l'histoire générale du Dauphiné. M. G. ne les aurait pas compulsés sans profit, comme on le verra plus loin. Nous ne dirons rien des archives de la ville de Grenoble, assez riches cependant pour mériter un coup-d'œil, ni de sa bibliothèque, qui n'a pu fournir à l'auteur que le *Registre Delphinal* de Mathieu Thomassin[1], dont il existe d'ailleurs plusieurs copies à la Biblioth. impér., où M. G. ne semble avoir rien ignoré d'important. — Les archives de la préfecture de la Drôme étaient dignes d'une visite : le fonds de Saint-Barnard, plus riche à lui seul que tous les autres, renferme pour la période dont s'occupait M. G. plusieurs pièces importantes, dont la présence s'explique par le rôle que joua, pour bien des motifs, la ville de Romans dans toutes les négociations relatives à la réunion. Cette lacune aurait été sans conséquence sensible, si M. G. avait mis à profit les recherches de M. P.-E. GIRAUD sur ce sujet, consignées dans la 2e partie de son *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Barnard et sur la ville de Romans* (Lyon, 1866, 2 vol. in-8°); peut-être M. G. en a-t-il eu tardivement connaissance, mais il n'aura pas voulu « recommencer » de fond en comble » son *Essai*, de « crainte de défigurer, de rendre mécon-» naissable le mémoire couronné par l'Académie (p. j) ». Bien que nous ne voyions citer dans son *Histoire* aucunes archives particulières, nous n'insisterons pas sur ce fait, avec l'expérience du peu de profit que rapportent ces explorations pénibles et souvent peu favorisées, en vue d'un travail général.

Nous ne lui reprocherons pas davantage de n'avoir pas connu tous les ouvrages imprimés dans lesquels son sujet se trouvait effleuré. La brochure qui « a » échappé à toutes *ses* recherches » (p. xiij) a pour titre : « LES TRANSACTIONS D'IMBERT DAVPHIN DE VIENNOIS, PRINCE DV BRIANÇONNOIS, ET MARQVIS DE SEZANNE, *auec les Syndics et Procureurs des Communautez de la Principauté du Briançonois en Dauphiné, tant au nom desdites Communautez, que des Particuliers et Habitans d'icelles. Portans cession et transport à perpetuité ausd. Communautez, de tous les droicts et deuoirs Feodaux, Seigneuriaux, Tailles, Offices Politiques, et autres qui appartenoient audit Dauphin en ladite Principauté, moyenant vne rente annuelle, et les sommes de deniers payez lors desdites transactions. Contenans les Franchises, Libertez et Priuileges desdits Briançonois, les transports dudit Dauphiné aux Roys de France pour leurs Fils aisné, les confirmations des Roys, jusques à Louys XIV. (heureusement Regnant) et Arrests en suite obtenus.* Le tout recueilly par les Syndics, Commis, et Deputez de ladite Principauté. M.DC.XLV. (S. l., in-fol. de 1 f. et 95 p.)[2]. » Le jugement de M. G. sur le premier en date des

1. La bibliothèque de la ville de Lyon possède du même : *Designatio dignitatum, prerogativarum, a dominio delphini Viennensis* (ms. 164; cf. Delandine, *Mss.*, I, 210-1).

2. Elle est assez rare pour que nous indiquions sommairement les pièces qu'elle contient : Transaction générale entre le seign. Imbert, dauphin, etc., et les consuls, syndics et procureurs des universités et communautés de la principauté du Briançonnais (à Beauvoir-en-Royans, 29 mai 1343), p. 1; Conventions particulières entre le sg. Imbert, dauphin, et les syndics et procureurs des communautés des mandements et châtellenies de Briançon (*ibid.*, 15 juin 1343), 19; — de Queyras (*ibid.*, 19 juin 1343), 25; — de Sézanne (mêmes l. et d.), 31; — d'Oulx (mêmes l. et d.), 37; — de Vallouyse (mêmes l.

historiens du Dauphiné, Nic. CHORIER, est vrai, bien qu'un peu exagéré; il n'est exact de dire ni que « jamais il ne cite les sources qu'il a consultées (p. xj) », ni que « jamais il ne donne le texte d'un acte, quelle que soit son importance ». Il suffit de parcourir les séries de « preuves et authoritez » qu'il énumère en tête de chacun des livres de son *Histoire*, pour se convaincre qu'il avait eu le bonheur de réunir une foule de documents originaux qui sont loin de se retrouver de nos jours[1]; il n'a, il est vrai, reproduit intégralement qu'un petit nombre de chartes, plutôt encore à titre de curiosité que de preuve, mais on est frappé, en parcourant les cartulaires qui avaient passé sous ses yeux, de la multitude de renseignements qu'il en avait tirés. Quant à VALBONNAIS, qui lui est de beaucoup supérieur pour la période qu'il a seule fait paraître, M. G. se plaît à reconnaître que, dans son volume de preuves, « les pièces sont copiées plus fidèlement qu'on ne » le faisait en général de *son* temps (p. xj) »; nous admettons avec lui, dans une certaine mesure, que « s'il n'a rien avancé dont il ne donnât la preuve, Val- » bonnais n'a pas dit tout ce qu'il savait (p. xij), » mais quand il ajoute : « On » a retrouvé dans ses notes l'indication de contrats fort importants pour l'histoire » de cette négociation et qu'il passe sous silence dans son ouvrage, » nous ne pouvons que regretter ce laconisme d'un auteur qui se pique à son tour de ne rien avancer dont il ne donne la preuve. Après avoir publié son *Histoire des Dauphins de la 3e race*, Valbonnais entreprit d'appliquer la même méthode critique aux origines de sa province; il fit colliger et transcrire à cet effet de nombreux titres dans les archives et les cartulaires; les copies qu'il réunit furent reliées par ordre chronologique en volumes in-4°. Deux de ces précieux registres, portant les cotes 5 et 7, ont été acquis des descendants de Valbonnais par M. Giraud, l'auteur de l'*Essai* mentionné plus haut, à qui ils ont permis de reconstituer une partie du *Cartulaire de Saint-Barnard* avant la découverte de l'original. Bien qu'ils renferment des pièces du XIVe siècle, nous y avons vainement cherché des contrats de la nature de ceux auxquels M. G. fait allusion. Connaît-il l'heureux possesseur des autres registres mss. de Valbonnais? Nous n'osons en douter (cf. p. 17), mais le fait est qu'il n'en cite pas un seul acte dans son récit ou

---

et d.), 43; Affictement (bail à cens) par Imbert, dauphin, aux habitants de Valcluson (Avignon, 5 mai 1344), 49; Transport du Dauphiné et Briançonnais aux rois de France pour leurs fils aînés (au bois de Vincennes, 23 avril 1343), 53; Transport du Dauphiné et Briançonnais fait par Imbert, dauphin, à Charles V, fils de Jean duc de Normandie et petit-fils de Philippe VI (à Lyon sur le Rosne, 16 juillet 1349), 63; Reddition faite à Charles, dauphin, de la terre et paroisses de Echaudas, Saint-Eusebi, Bellins, Pont et la Chanal en Dauphiné, par Galéas de Saluces (à Moirans, 15 mars 1363), 65; Affictements faits par Louis de Laval, gouverneur de Dauphiné, aux habitants de Salabertan (à Grenoble, 11 août 1349), 67; — d'Exilles (s. l. n. d.), 71; Lettres patentes du roi Charles V portant confirmation et ratification de la transaction du 29 mai 1343 (à Romans, 31 août 1349), 76; autres du roi Charles VI pour le même objet (à Creil en Brie, 25 juillet 1381), 77; autres de Charles VIII (à Tours, janv. 1483), ib.; — de François Ier (à Lyon, juin 1533), 78; — de Henri II (à Aunet, juin 1547), 79; — de Henri IV (à Lyon, sept. 1595), 80; — de Louis XIII (à Paris, avril 1612), 81; — de Louis XIV (à Paris, févr. 1644), 90; outre quelques arrêts moins importants.

1. Il est constaté que Chorier ne se fit aucun scrupule de s'approprier et de revendre à prix d'argent des *Cartulaires* qui lui avaient été communiqués.

dans sa table. — Passons à l'*Histoire de la réunion du Dauphiné à la France.*

« Les péripéties des négociations dont le résultat fut la tranquille et définitive » réunion du Dauphiné à la France partagent ce récit en trois périodes... : la 1re » s'étend depuis l'avénement du dernier dauphin national jusqu'au premier traité » de transport du Dauphiné à Philippe, second fils de Philippe de Valois, de » 1333 à 1343...; pendant la 2e période, de 1343 à 1349, l'insuccès de toutes ses » entreprises et plusieurs malheurs de famille inspirent à Humbert II un profond » dégoût du pouvoir : il conserve encore son titre et ses prérogatives, mais déjà » soumis à toutes les volontés du roi, il est peu à peu amené à abandonner » définitivement ses états en faveur du petit-fils de Philippe VI...; dans la 3e période » enfin, de 1349 à 1355, le roi de France affermit son autorité dans son nou» veau domaine, à force d'habileté, de promesses et de concessions il se fait » reconnaître sans retard et sans difficulté, il remplit scrupuleusement ses enga» gements, aussi bien envers l'ancien dauphin qu'à l'égard des Dauphinois, il » arrive ainsi à consommer sans secousse la réunion indissoluble du Dauphiné à la » France... » (p. xv-xvj). Telles sont les divisions de ce travail historique, tracées par l'auteur lui-même. Au moment d'en apprécier la valeur scientifique, nous ne pouvons nous défendre d'une certaine hésitation, tant il est difficile, à notre sens, de ramener, sans se faire illusion à soi-même, une opinion extrême au juste milieu de la vérité. L'*Histoire* de M. G. est restée ce qu'elle était dans sa forme primitive, une thèse, c'est-à-dire la démonstration d'une opinion dans laquelle son auteur croit que réside la seule explication vraie du point historique qu'il s'est proposé d'élucider. Des opinions très-divergentes ont été émises sur les motifs de la cession du Dauphiné à la France : M. G. les expose assez bien (p. 46-7) [1]. La sienne, émise dès la 1re page de son livre, est qu'il n'y faut voir qu'un contrat de vente : c'est « une province vendue à prix d'argent. » Il dit, en parlant du traité de 1343 : « Les deux parties réalisèrent, chacune de » leur côté, un bon marché; il est donc impossible de donner le nom de dona» tion à la réunion du Dauphiné à la France. Vente est le mot propre pour » spécifier ce contrat, puisque nous y trouvons tous les éléments constitutifs de la » vente : acheteur, vendeur, objet vendu et prix » (p. 38). Inutile de rapporter

---

1. Voici pour mémoire, par ordre chronologique, divers ouvrages sur le Dauphiné où il est question de sa réunion : Hilarion de Coste, *Les Éloges de nos roys et des enfans de France qui ont esté daufins de Viennois, depuis André de Bourgogne... jusqu'en* 1643 (Paris, 1643, in-4°); L. Gaya, *Histoire généalogique des Dauphins du Viennois* (Paris, 1683, in-12); l'*Histoire des Dauphins françois...* (Paris, 1713, in-12), dont M. G. donne le titre (p. xiij), est d'Anthelme Tricaud, abbé de Belmont; Lequien de la Neufville, *Histoire des Dauphins de Viennois, d'Auvergne et de France* (Paris, 1760, 2 vol. in-12); l'*Histoire abrégée de la donation du Dauphiné..... jusqu'en* 1706 (Genève, 1769, *Recueil*, etc., p. 237 ss.) est de Valbonnais; de Faures, *Essai sur l'histoire du Dauphiné...* (Genève, 1788, in-8°); et dans notre siècle les *Histoires* de MM. de Chapuys-Montlaville et Taulier (1827 et 1855). M. G. ne semble pas avoir connaissance de la *Biographie du Dauphiné*, par M. Ad. Rochas (Paris, 1856, 2 vol. in-8°), ouvrage dont on peut ne pas partager les tendances et certaines appréciations, mais plein de recherches aux bonnes sources; l'article développé consacré à Humbert II (t. I, p. 289-93) ne diffère guère, quant aux conclusions, de celles de M. G.

d'autres passages qui reproduisent ou développent la même assertion : c'est la *thèse* de l'auteur. Examinons-en la valeur.

Le personnage véritablement en scène dans toute cette affaire, c'est incontestablement le dauphin Humbert II. Né en 1312, il n'avait que vingt ans lorsque la mort de son frère Guigues VIII l'appela au gouvernement du Dauphiné. Les finances de ses états se trouvaient à son avénement tellement épuisées, qu'il ne put, faute d'argent, en venir prendre aussitôt possession. Bien des défauts ont été mis sur son compte. Ses voyages à la cour de Hongrie et surtout à celle de Naples, où il se maria, lui donnèrent des instincts de grandeur peu en harmonie avec l'état de ses ressources. Il mit sa maison sur un pied princier, et il ne tint qu'à lui de prendre le titre de roi : sa déférence pour le saint-siége empêcha seule l'exécution des lettres-patentes de l'empereur Louis de Bavière (alors excommunié) qui érigeaient les nombreux fiefs d'Humbert en royaume de Vienne (16 avril 1335)[1]. Le Dauphiné atteignit sous lui son apogée d'extension. Après avoir réglementé sa maison, il donna à la justice un cours plus régulier en créant le tribunal appelé *Conseil delphinal* (1337). La culture intellectuelle qu'il avait rapportée de ses voyages dans les pays méridionaux[2] ne fut pas étrangère à la réorganisation de l'université de Grenoble (1339), à laquelle il accorda divers priviléges. Il mena à bout plusieurs entreprises dans lesquelles ses prédécesseurs avaient échoué : il s'empara de Romans, ville jusque là complètement indépendante de sa juridiction, de Vienne, de Miribel, etc. Si la croisade dont il prit le commandement en 1345 n'eut pas de résultats durables, ce fut une des moins désastreuses. C'est à lui qu'il faut particulièrement rapporter l'affranchissement des communes du Dauphiné, car aucun prince n'accorda en plus grand nombre les chartes de libertés. Il serait trop long d'énumérer toutes les améliorations dues à son règne et constatées par les chartes.

Les malheurs de ses dernières années, qui l'amenèrent à céder ses états à la France, ont des causes multiples et naturelles. Le défaut de postérité le fit songer de bonne heure à choisir un prince auquel ses états reviendraient, sa mort échéant, car il ne lui restait aucun parent un peu proche. Il ne put s'entendre avec le roi de Sicile, à qui il s'adressa d'abord ; Naples était d'ailleurs bien éloignée ; une main plus ferme était nécessaire pour maintenir la partie égale contre le comte de Savoie, ennemi traditionnel du Dauphiné. Avec une imagination inquiète, un caractère mobile, des goûts fastueux, une prodigalité sans mesure, Humbert s'était préparé de longue main un avenir sans issue. Les menées diplomatiques du roi de France pour obtenir une cession en faveur d'un

1. Une nouvelle tentative (dont aucun historien du Dauphiné, à notre connaissance, n'a fait mention) fut faite dans ce but trois ans après ; l'initiative en vint du roi d'Angleterre Edouard III, qui cherchait sans doute à opérer une diversion funeste à la France : par une lettre du 3 mars 1338 il sollicita l'empereur de donner à Humbert le titre de roi (Rymer, *Fœdera,* V, 10 ; Dumont, *Corps dipl.*, IV, 165).

2. M. Huillard-Bréholles a donné (*Invent.* du Musée des Arch. de l'Emp., p. 198) un fac-simile de son écriture, tiré d'un acte du 4 mai 1336 à la fin duquel il aurait lu : *Rursus littere portentur* (ap. G., p. 24) ; ces mots, dont l'original ne donne sans doute que les lettres initiales, doivent être rectifiés par ceux-ci : *Reddite litteras portitori.*

de ses fils furent de la bonne politique, et l'importance du résultat à atteindre justifie les sacrifices pécuniaires qu'il s'imposa. L'abandon des droits incontestés d'Humbert ne pouvait avoir lieu sans compensation. Dès 1343, la préoccupation unique du dauphin était de se libérer envers ses créanciers, de plus en plus exigeants; aussi le traité de cette année était-il destiné à leur donner satisfaction dans une large mesure. Sans ramener, comme M. G. (p. 28), à l'influence du duc Jean toutes les déterminations d'Humbert favorables à la cour de France, il faut attribuer directement au duc de Normandie le traité du 11 avril 1344, qui le substituait à son frère puîné Philippe, et rendait le Dauphiné héréditaire dans la branche aînée des rois de France, sans cependant qu'il pût jamais être incorporé au royaume. Comme le précédent, ce traité était caduc à la naissance d'un fils au dauphin. Après la mort de sa femme, Marie des Baux, dans l'île de Rhodes (1347), Humbert songea sérieusement à se remarier. Les propositions faites à Blanche, sœur du comte de Savoie, échouèrent par suite de la confiscation du château de Miribel (1348); celles dont fut l'objet Jeanne, fille du duc de Bourbon, n'eurent pas un meilleur résultat, autant par suite des menées de la cour de France que de l'épidémie qui régnait alors.

Une vie si agitée était bien faite pour donner à l'esprit versatile d'Humbert le désir de se retirer du monde; mais pour entrer dans la vie religieuse, il était indispensable de donner satisfaction à ses créanciers, soit en se libérant, soit en leur donnant des assurances suffisantes, et de pourvoir à l'existence de ceux qui avaient vécu de ses bienfaits ou avaient droit à sa reconnaissance. Le traité définitif de 1349 n'eut, personnellement à Humbert, pas d'autre objet. Mais ce côté, spécial à la *thèse* de M. G., est loin d'être le principal et le plus digne de l'attention d'un historien. La cession du Dauphiné à la France fut-elle, de la part du dernier dauphin national, un acte de saine politique en faveur des sujets qu'il allait quitter? Cette question, bien mieux que les comptes financiers sur lesquels M. G. insiste tant et qui remplissent une bonne partie de son récit, méritait d'être approfondie. Il suffit, pour y répondre, de considérer la situation faite à la nationalité dauphinoise au cas de la mort éventuelle d'Humbert II. Elle ne saurait être comparée à la disparution de la 1re et de la 2e race des dauphins; les mariages de Béatrix, fille de Guigues V, avec Hugues de Bourgogne, et d'Anne, fille de Guigues VII, avec Humbert de La Tour-du-Pin, avaient donné au vieux tronc une vie nouvelle. Dans les circonstances actuelles, la disparution d'Humbert eût ouvert libre carrière aux ambitions diverses des prétendants grands et petits, et amené la guerre civile. Ses sujets le comprirent et la transition d'un régime à l'autre s'opéra sans incidents fâcheux.

Elle fut d'ailleurs amenée par une série de mesures auxquelles il faut rendre justice. Avant son abdication, Humbert accorda à ses sujets une reconnaissance solennelle de tous leurs priviléges; le *Statut delphinal* qu'il fit publier (13 mars 1349) fut regardé depuis comme la loi municipale du Dauphiné. M. G. remarque « qu'un droit d'équité très-rare, même au XIVe siècle, présida à cette tentative » de codification; le dernier article surtout, ordonnant aux nobles d'accorder à » leurs hommes et sujets les priviléges et libertés dont ils jouissent eux-mêmes,

» sous peine de s'en voir privés, *lui* paraît mériter... d'être cité comme preuve » de la sagesse et de la justice qui présidèrent à la rédaction de ce recueil » (p. 73). »

Nous ne croyons pas devoir suivre l'auteur dans le récit qu'il fait de l'exécution des traités de cession et des quelques modifications qui y furent apportées jusqu'à la mort d'Humbert II (22 mai 1355); les comptes financiers y tiennent une large part. M. G. a eu le tort, dans tout son ouvrage, d'y attacher trop d'importance; ces stipulations étaient, avant tout, le fait des négociateurs des deux parties. Une telle quantité d'actes sont émanés de la chancellerie d'Humbert II, qu'il est impossible de supposer que ce prince, auquel on s'accorde à refuser une capacité remarquable, soit entré dans tous ces détails de finance. Les mêmes conseillers qui l'avaient secondé dans ses réformes administratives furent les premiers à le solliciter de céder ses états au seul prince qui par sa puissance pût en maintenir et en respecter l'autonomie.

Le récit de M. G. est vif, animé, dramatique même, parfois un peu (qu'il nous pardonne le mot) déclamatoire. Une histoire aussi sérieuse que la sienne demandait plus de calme. Il n'en a pas moins examiné le premier d'une manière à peu près complète un sujet dont l'importance n'échappe à personne, et il serait à souhaiter, comme il le dit (p. iv), qu'on essayât un travail analogue sur chacune des conquêtes de nos rois[1].

La reproduction des LXXI pièces justificatives qui suivent l'*Histoire* ne mérite

1. Nous avons relevé dans son récit quelques inexactitudes de détail : P. 4. Henri, oncle de Guigues VIII, ne fut jamais qu'évêque *élu* de Metz (*Henricus Dalphini, electus Metensis, regens Dalphinatum*). — P. 6. « Les pratiques de la dévotion la plus exaltée » attribuées à Humbert II se réduisent à ses nombreux bienfaits aux établissements religieux, en quoi il fut imité sinon dépassé par Louis XI, qui mena de front en Dauphiné beaucoup de choses, et à sa profession religieuse, qui pouvait seule lui assurer une position après son abdication. — *Ib.* La mort de Guigues VIII n'est pas du 12 juillet 1333, mais du 29 (*Nécrol. de St-Robert de Cornillon*) ou du 30 (inscript. dans Valbonnais, II, 173). — P. 8. « Hugues III... par son mariage avec Béatrix de Viennois, avait réuni le comté de Viennois. » Le comté de Viennois ne faisant pas alors partie du duché de Bourgogne, Hugues ne put pas le réunir aux domaines de Béatrix, fille de Guigues V Dauphin; ils ne se qualifient d'ailleurs que comte et comtesse d'Albon, le titre de comte de Vienne étant porté par les comtes de Mâcon. — *Ib.* Guigues VI André, époux de Marie de Claustral, était fils et non petit-fils de Hugues III. — P. 10. « Le premier rapport direct de Humbert avec Philippe VI » n'est pas du 16 février 1334, puisque dès le 8 il commettait l'abbé de Saint-Antoine et autres pour rendre hommage au roi (Inv. *Generalia*, I, 18 *b*). — P. 11. Sainte-Colombe n'appartenait pas au dauphin, mais à l'archevêque de Vienne (Valbonnais, II, 247 *a*) : Humbert chercha seulement à empêcher l'effet de la cession faite par ce dernier. — P. 45. L'abbaye de Saint-Pierre à Vienne, n'était pas située « hors des portes », mais hors la porte méridionale et d'Arles, comme le précise une charte du XIe siècle. — P. 54. « La veuve du dauphin Guigues, Isabelle de France, mariée depuis au seigneur de Faucogney... » : Isabelle de France n'eut qu'un mari, le dauphin Guigues VIII, co-baron de Faucigny avec son frère Humbert. — P. 74. « Le château de Romans : » Romans n'a jamais eu de château; la modeste habitation qu'y possédait Humbert se composait de deux maisons acquises en 1342 et 1343 (Giraud, *op. cit.*, II, 213 *a*). — P. 82. L'archevêque de Vienne se nommait *Bertrand*, et non *Bernard* de La Chapelle (faute reproduite à la table). — P. 110. L'anecdote recueillie par M. G. aux Archives de l'empire était connue et imprimée depuis longtemps; voir l'explication de M. Giraud, II, 219 : Humbert II était chanoine du Puy, de Vienne et de Romans. — P. 137. L'abbaye de Saint-Antoine était située *en Viennois* et non *à Vienne*.

que des éloges, pour le choix des textes et leur correction; dans cette partie, qui n'est pas la moins volumineuse de l'ouvrage, le livre de M. G. justifie parfaitement son titre d'*Archives dauphinoises*. Nous n'avons que peu de remarques à lui soumettre : La pièce I ayant été publiée intégralement par Valbonnais (II, 74-5), il eût été préférable de donner la reconnaissance d'Humbert (Arch. imp., J, 277, 5). — P. 155, l. 15, *consilarii*, lisez *consiliarii*. — P. 158, l. 16, *Gatiano*.., lisez *Gratiano*. — P. 207, l. 2, ponctuez ..*riam. Sacrosancta Romana*. — P. 216, XXI, l. 1, *sancti*, lisez *sancte*. — P. 249, l. 5, *B*[*ernardum*], lisez *B*[*ertrandum*].

Les pièces reproduites *in extenso* sont suivies d'une *Table chronologique des actes relatifs à la réunion du Dauphiné à la France* (pp. 319-55). Cet excellent travail, qui ne fait pas double emploi avec le précédent, comprend 253 numéros, de 1294 à 1398. M. G. donne pour chaque pièce sa date, une analyse sommaire et l'indication des sources mss. et imprimées. Des recherches dans des archives qui ont échappé à celles de M. G. nous ont permis de former un supplément d'une centaine de n^{os}, dont l'indication devait prendre place ici : la longueur de ce compte-rendu nous dissuade de l'insérer, car il en doublerait l'étendue[1]. Nous nous bornerons à relever quelques erreurs ou omissions : n° 27, l'acte du 27 nov. 1339 a été publié par Valbonnais (II, 388); 28, corrigez *Reg. Pilati*, 1340-2; le n° 30 a été donné par Valbonnais (I, 65); 32 est du 7 et non du 8 janv. 1340, ind. 8; le n° 79 fut donné en juin 1344, à Villeneuve-lès-Avignon; l'acte 82 est de juin et non de juillet; au n° 96, le sommaire et le renvoi se réfèrent à un acte du 16 avril précédent, omis à son ordre, la date est celle de l'acte confirmatif publié par Valbonnais (II, 513, CCXVI); M. G. n'indique pas que le n° 98 a déjà été publié par Valbon. (II, 515, CCXVII); le texte du n° 109 (p. 220), comme le récit (p. 67), porte 17500 et non 17548 flor.; même remarque au n° 111; le testament d'Humbert II (n° 114) étant du 29 janv. 1347, devait précéder le n° 113, qui lui-même a été transposé, car il est bien de 1348 (p. 221) et non de 1347; 115 est de mai et non de mars; 119 est indiqué par Valbon. (II, 566), qui renvoie au *Reg. Pilati* 1346-7, cay. 4, f° 1; 124 a été publié par le même (II, 581, CCLXVI); 131 a été donné à Romans et non à Avignon, 134 à Montpellier en 1349; 138 est indiqué par Valbon. (II, 609); à 149 lisez « par » au lieu de « pour ». M. G. n'a pas consulté l'*Histoire des comtes d'Albon et daufins de Viennois*, par André Du Chesne (Paris, 1628, in-4°) : il y aurait trouvé, entre autres, les actes 2, 6, 7, 38, 55, 58, 83 et 137.

Le volume se termine par une bonne *Table alphabétique*, où les noms de personnes sont intelligemment distingués des noms de lieux; nous n'aurions que des éloges à son égard si l'orthographe moderne de ces derniers avait été mieux respectée : Altvillars = Arvillars; Apremont = Aspremont; Auteville (Aymart d') = Hauteville (Aymar d'); Avisan = Visan; Bardonnesche = Bardonenche; Bastite (seig. de la) = La Bâtie d'Allevard; Bastite (châtel. de la) : c'était une

1. Les principales lacunes sont pour la période antérieure à Humbert II (rapports des dauphins avec les rois de France), pour celle des négociations qui eurent Romans pour théâtre et pour les années 1343, 1344, 1347 et 1349.

forteresse (*bastida*) près de Romans; Beauvoir de *Marco* = B. de Marc; Bellevue en Royans (p. 48) = Beauvoir; *Boenco* = Boenc; Bone (châtel. de) = Bonne (Suisse); *Borciaco* = Bourcieu; Bostaudon = Boscodun ou Bodon (abbaye); Bramafan = Bramefan; *Burgondii* = Bourgoin; Cavéol = Chabeuil; Charuys (île de) = Charvieux; *Chissiaco* = Chissey; Colombier = Col.-Saugnieu; Curvillon = Cornillon-en-Trièves; Entragues = Entraigues; Faucogney = Faucigny; *Flumeti* = Flumet (Suisse); Gastarelle = Gauteret; Gaye = Gay; Graton de Clérieu = Clérieux (Graton de); Grave = Grève. Nous ne relèverons plus que quelques noms dans les lettres qui suivent : Le Buys = Buis (Le); Mence-en-Trèves = Mens-en-Trièves; Payrins = Peyrins; Pelafolle = Pellafol; Pin (châtel. du) = Tour-du-Pin (La); Puy-Hugon = Piégon; Roche-de-Cloys = Roche-de-Glun (La); Saint-André (en Roysans) = Saint-André-en-Royans; Saint-Laurent = Saint-Laurent-de-Mure; Saint-Moris = Saint-Maurice-en-Trièves; Salette (pr. de la) = Salettes, pr. (n'a rien de commun avec N.-D. de la S.); Sezanne = Césanne (p. 360); Thein ou Theyn = Tain; Vaubonnais (p. 357) = Valbonnais; *Ysellis* = Izeaux-Saint-Benoît; Yseron = Izeron.

Nous croyons avoir montré toute l'importance qui s'attache à l'*Histoire de la réunion du Dauphiné à la France* de M. Guiffrey; grâce aux nombreux documents inédits dont elle est accompagnée, elle forme une étude indispensable à consulter sur un épisode signalé de notre histoire nationale.

Nous dirions quelques mots sur les mérites de l'impression correcte et soignée de ce beau volume, s'il ne sortait des presses de la *Revue*.

Ulysse Chevalier.

---

249. — **Nouveau Dictionnaire des ouvrages anonymes ou pseudonymes** avec les noms des auteurs ou éditeurs, accompagné de notes historiques et critiques, par E. D. de Manne, conservateur-adjoint honoraire à la Bibliothèque impériale, troisième édition, revue, corrigée et très-augmentée. Lyon, N. Scheuring, 1868. In-8°, vij-604 pages.

La première édition de ce *Dictionnaire* parut en 1834; publiée après la mort de M. de Manne et reproduisant les notes qu'il avait recueillies, elle souleva d'assez vives critiques; une seconde édition, plus étendue et améliorée, vit le jour en 1862, par les soins du fils de l'auteur, mais elle était encore loin d'offrir toute l'exactitude qu'il est d'ailleurs si difficile d'apporter constamment dans des travaux de ce genre, quelle que soit l'attention persévérante qu'on y consacre. Le bibliographe Quérard, parfois un peu acerbe et minutieux dans ses critiques, publia, en juillet 1862, sous le titre de *Retouches au nouveau Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes de M. E. de Manne*, une brochure de 46 p. dans laquelle il se donna le plaisir de relever des erreurs assez multipliées; il oubliait que, dans ses nombreux écrits, il eût été facile d'en rencontrer aussi une forte quantité.

L'édition de 1834 se composait de 2131 articles, y compris 260 ouvrages anonymes en langues étrangères qui ont été exclus du cadre de la seconde édition; celle-ci présentait 3510 articles; celle qui vient de paraître arrive à 4606; on a profité des critiques et on a fait des additions qui offrent parfois un

intérêt véritable; toutefois le livre ne pourrait encore que beaucoup gagner s'il était soumis à une révision attentive qui servirait de préliminaire à une quatrième édition.

En lisant, la plume à la main, le *Dictionnaire* en question, nous avons inscrit sur les marges de notre exemplaire de nombreuses observations; nous en reproduirons ici quelques-unes prises d'ailleurs au hasard : N° 170, L'*Anglais mangeur d'opium*, traduit de l'anglais. Il n'eût pas été hors de propos d'ajouter que l'auteur est Thomas de Quincey, né le 15 août 1785, mort le 8 décembre 1859; les *Confessions of an english opium-eater* ont eu beaucoup de succès: insérées d'abord en 1821 dans le *London Magazine*, elles furent réunies en volume en 1822; une édition, indiquée comme la septième, revue par l'auteur et considérablement augmentée, a paru à Edimbourg en 1856. Ces *Confessions* forment le cinquième volume des *Selected Works* de Thomas de Quincey, Londres, 1853-60, 14 volumes in-8°. — N° 973, *Description et analyse d'un livre unique qui se trouve au Musée britannique*. Ce recueil de 64 farces ou moralités fut découvert par M. Asher, libraire à Berlin, qui l'a cédé au British Museum pour la somme de 3,000 fr., prix qui serait aujourd'hui dépassé. La réimpression donnée par M. Pierre Jannet (que M. de Manne appelle à tort Paul Janet), forme les trois premiers volumes de l'*Ancien théâtre françois*, compris dans la *Bibliothèque elzevirienne* et qui se compose de 10 volumes mis au jour de 1854 à 1857. M. Ch. Magnin a consacré à ces trois volumes une série d'articles judicieux insérés dans le *Journal des Savants*. — N° 1231, *Elomire Hypocondre, ou les Médecins vengez*. Ajoutons qu'une réimpression de cette comédie, dont le mérite est de se rattacher à l'histoire de Molière, a paru tout récemment à Genève (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. I, art. 27). — N° 1443, L'*Évangile du peuple* (par Alphonse Esquiros), 1840. Il n'est pas inutile de faire observer que cet écrit valut à son auteur une condamnation à huit mois de prison et 500 fr. d'amende (arrêt du 30 janvier 1841). — N° 1445, « *Evelina* par Miss Burney (aujourd'hui Mme d'Arblay). » *Aujourd'hui* n'est pas exact; Madame d'Arblay, une des meilleures romancières anglaises du XVIIIe siècle, née en 1756, est morte à Bath en 1840. — N° 1722, H. B. (c'est-à-dire Henri Beyle). Sans nom de lieu, ni date, in-32. La mention très-laconique accordée à cet opuscule est loin d'être suffisante. C'est une production spirituelle, mais téméraire, et contenant des assertions fort contestables sans doute, qui a été réimprimée au moins trois fois, mais toujours à petit nombre. M. Pelletan en fait mention dans sa *Nouvelle Babylone*. On prétend que la première édition, devenue à peu près introuvable et qui a servi de modèle à celles qui sont venues depuis, n'a eu lieu que par suite d'un abus de confiance de la part d'une personne à laquelle le manuscrit avait été prêté. Du reste cette notice, amoindrie, altérée et dépourvue de ce qu'elle avait de trop risqué, a été reproduite en tête d'une édition des *Contes et Nouvelles* de Stendahl (pseudonyme de Beyle). — N° 1945, *Illyrine* par G... de Morency. On trouve sur cette femme auteur une notice curieuse dans l'ouvrage de M. Ch. Monselet : *Les Oubliés et les Dédaignés*. — N° 1977, L'*Intrigue des carosses à cinq sols*, comédie (par Chevalier), 1663, a été réimprimée en 1669 par les soins de M. Monmerqué; elle est curieuse

parce qu'elle constate l'essai tenté, dès cette époque, mais avec peu de succès, de ces *omnibus* qui sont devenus les agents les plus actifs et les plus indispensables de la circulation dans les grandes villes. — N° 1930, L'*Hypnerotomachia* de Polyphile (c'est-à-dire de François Columna) pouvait être l'objet de détails plus circonstanciés et plus judicieux que ceux empruntés à Beuchot; la critique moderne reconnaît dans cette production étrange une manifestation fort intéressante de l'esprit de la Renaissance, le rêve de l'antique rajeuni, et un sentiment passionné du beau. — N° 3122, *Paris ridicule et burlesque au* XVIIe *siècle*, par P. L. Jacob, 1859. Ce titre insuffisant ne donne pas une idée exacte de ce volume qui offre la réunion de divers poèmes de Claude Petit, de Berthault et autres, annotés par le bibliophile Jacob. — Il nous serait facile d'insérer ici bien d'autres annotations de ce genre, mais nous nous en abstenons. M. de Manne s'est d'ailleurs avec raison bien gardé de se borner à une sèche nomenclature de titres de livres; il a placé dans son *Dictionnaire* un assez grand nombre de notes : parfois il y relève des erreurs commises par ses devanciers dans ce genre de recherches, parfois il signale quelques particularités piquantes[1], ou bien il donne des détails biographiques; par exemple, il aurait pu se dispenser de reproduire, n° 1798, une note déjà insérée n° 943, à l'égard de Régnier-Destourbet, et de réimprimer, n° 3817, ce qu'il avait déjà dit, n° 1077, au sujet de M. de Cayrol. On pourrait signaler d'autres exemples de ces doubles emplois. L'ouvrage est terminé par deux tables, l'une des auteurs anonymes cités, l'autre des pseudonymes; cette dernière ne paraît pas complète; on y trouve dévoilés un certain nombre d'écrivains qui ne se sont fait connaître que par des initiales, mais d'autres auteurs qui ont agi de même et qui sont cités dans le *Dictionnaire* ne figurent pas à la table; par exemple : *Œuvres dramatiques de M. A. F**** (le comte Antoine Ferrand), n° 3034; *Première lettre* à M. le comte de Cazes, par *A. F. T. C.* (Chevalier), n° 3351, et bien d'autres. L'auteur paraît s'être proposé de compléter les travaux de Barbier et de Quérard; le *Dictionnaire* publié par le premier de ces écrivains et dont la seconde édition parut en 1822-24 pourrait s'augmenter jusqu'à cette époque d'une multitude d'articles, tandis que les quarante-quatre années qui se sont écoulées depuis offrent une mine fort abondante; quant aux *Supercheries littéraires dévoilées* de Quérard, l'édition de 1847-52 est un travail curieux sans doute, mais très-incomplet; le fervent bibliographe auquel il est dû le savait mieux que personne; il avait entrepris une seconde édition très-augmentée dont il n'a pu mettre au jour que la première

1. Mirabeau fit paraître en 1776, sans y mettre son nom, une *Lettre sur le sacre de Louis XVI;* une faute d'impression qui s'était glissée dans les *Lettres écrites du donjon de Vincennes* produisit une singulière erreur de la part d'un journaliste du temps, qui crut que Mirabeau avait écrit sur le *sucre*. M. de Manne raconte d'après la *Biographie générale* que le comte Réal (mort en 1834) avait laissé des *Mémoires* étendus sur l'histoire contemporaine, et qu'après la révolution de juillet le plus éminent de tous les personnages dont il parlait se préoccupa vivement de certaines révélations qui le touchaient de près: « des » propositions furent faites pour obtenir ces curieux mémoires où tant de choses étaient » révélées; un demi-million de francs fut le prix de la cession. » Nous avouons que nous n'ajoutons aucune foi à cette anecdote; le roi Louis-Philippe n'était pas homme à donner ainsi 500,000 francs.

livraison; la mort est venu le frapper au moment où il préparait avec ardeur la continuation de son œuvre, mais les matériaux qu'il avait réunis avec tant de persévérance et de patience ne seront point perdus; une édition nouvelle et très-augmentée des *Supercheries* a été annoncée comme devant bientôt commencer à paraître. Le fait est que cette portion de la bibliographie offre un champ des plus vastes, et, pour notre compte, nous avons noté, sans parler des anonymes, des centaines de pseudonymes ou d'initialismes qu'on chercherait inutilement dans les volumes de Barbier et de Quérard, ou dans celui de M. de Manne. Nous nous bornerons à en mentionner trois, les premiers que nous présente un de nos cartons : *Discours apologétique touchant la vérité des géants*, par *L. D. C. O. D. R.* (Nicolas Habicot), *Paris*, 1614; *Les Fortunes diverses de Chrysomère et de Calaïde*, par Cleodonte (Antoine Humbert de Queyras), *Paris*, 1635, in-8°; *les Bacchanales, ou loix de Bacchus, prince de Nyse*, par *L. S. D. L. G.* (Humbert Guillaume de Goulat, sieur de La Garenne), *Lyon*, 1650, in-4°. — M. de Manne n'a point laissé de côté le champ presque sans limites des auteurs déguisés de la petite presse contemporaine ou de la littérature facile; il a mentionné des lettres insérées dans le *Figaro* et qui ont excité un vif sentiment de curiosité, mais il a à peine abordé ce sujet que M. George d'Heilly (c'est-à-dire Edmond Poinsot) et M. Jolliet ont, l'un et l'autre, traité récemment avec quelque détail. — Un errata assez long fait connaître les erreurs typographiques qu'on a reconnues après coup; on ne les a pas relevées toutes; les *Fables* que M. Grattet-Duplessis a publiées en 1834, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Chartres (n° 1497), ne sont point du dix-huitième siècle; les *Recherches historiques sur le théâtre de Valenciennes*, par M. H*** (Hécart) ont été tirées (n° 3,514) à 40 exemplaires sur papier vélin; l'expression « tirés sur vélin » pourrait induire en erreur; le prétendu docteur A. Kerlis (n° 3,442) doit s'écrire AKerlio; l'ouvrage n'est point une production de Ch. Héguin de Guerle, mais une traduction abrégée d'un ouvrage allemand, sur lequel se sont exercés deux écrivains français dont les travaux offrent entre eux des différences sensibles. Si nous consignons ici ces remarques, c'est pour montrer avec quelle attention nous avons lu un ouvrage qui, malgré quelques imperfections, mérite un bon accueil de la part de tous les amis des livres. B.

VARIÉTÉS.

Une critique trop prussienne.

Un recueil justement estimé, les *Gœttingische gelehrte Anzeigen* (n° 38), a publié un article fort étendu sur un livre dont nous avons rendu compte dans le n° 35 de cette année : l'*Histoire de Verdun* de M. l'abbé Clouët. L'auteur de l'article en question, M. le Dr Jaerschkerski, *homo novus*, si nous ne nous trompons, mais qui donne déjà de belles espérances, est en somme d'accord avec nous et porte sur l'ouvrage, envisagé à un point de vue strictement scientifique, un jugement favorable. Mais il y découvre des tendances qui, nous l'avouons, ne nous avaient point frappées, car nous n'aurions pas manqué de les signaler et de les

blâmer si nous les avions aperçues. C'est donc à titre de supplément à notre compte-rendu que nous offrons à nos lecteurs quelques extraits du travail de M. Jaerschkerski, espérant que, si même ils n'adoptent pas les vues du critique, ils ne laisseront pas cependant d'y trouver quelque récréation. Nous commençons : « Comme un fil rouge, la haine contre tout ce qui est allemand parcourt » le livre d'un bout à l'autre, tandis que la vanité française est flattée dans la » même proportion. » Accusation grave assurément et que le critique fonde sur des preuves de plus d'une sorte. D'abord M. l'abbé Clouët ne cite pas les *Monumenta Germaniæ*; il se sert d'éditions plus anciennes. Nous l'avions remarqué, mais comme, dans l'espèce, il ne nous semblait pas qu'il en fût résulté aucune erreur, nous n'en avions point fait reproche à l'auteur, sachant du reste que la petite bibliothèque de Verdun ne possède point la grande collection de Pertz [1]; mais, dit le critique, « ne pas tenir compte des *Monumenta* n'est possible que de » la part d'un homme qui s'est donné la tâche de prêcher par toutes les manières » la haine et l'hostilité contre l'Allemagne, surtout en voyant sa régénération » qui commence. » Nous ne croyons pourtant pas que les prédications de M. l'abbé Clouët aient généralement cet objet.

« J'arrive maintenant à des passages du livre où cette tendance se manifeste » clairement; ainsi p. 51 : *A coup sûr la tradition des anciens ne disait rien de tel,* » *car alors on pouvait encore se souvenir du temps où les Francs barbares étaient* » *venus de Germanie*. ..... Voici qui est plus fort : au VIe siècle l'auteur appelle » (p. 84) les Allemands : *les barbares d'Outre-Rhin*, et les *conquérants* dispersés » en Neustrie *une colonie de barbares transplantée au milieu d'une nature demeurée* » *romaine par la civilisation*. » — Après avoir cité ces passages, et d'autres non moins forts, le critique conclut avec une perspicacité qui nous a manqué, en disant : « Le » sens de toutes ces expressions n'est point autre que celui-ci : Les Allemands » sont ajourd'hui comme alors avides de conquêtes. Ne laissons pas une seconde » conquête carolingienne venir sur nous, parce que la France a droit, comme » l'histoire le prouve, à la suzeraineté sur l'Allemagne. »

Poursuivons. « P. 86 (*lisez* p. 87) l'auteur dit que l'épithète *Lotharenos* » *bilingues* est entendue par ceux-là seulement qui cherchent à rabaisser les » Français [2], au sens de *gens à double parole*, tandis qu'elle signifie que les deux » langues étaient parlées en Lorraine. Cette dernière assertion est fausse [3], car » alors il n'y avait pas de langue romane formée ..... par *bilingues* on ne peut » entendre que équivoques, à double langue. L'auteur ne repousse cette inter-

---

1. Le critique des *Gœttingische Gelehrte Anzeigen* aurait pu remarquer que M. l'abbé Clouët ne cite pas non plus Dom Bouquet, mais Du Chesne. Même pour les lettres de Gerbert, c'est encore à Du Chesne qu'il a recours, sans doute parce que l'édition de M. Olleris ne s'est point trouvée à sa disposition. C'est une faute, assurément, quoique très-excusable chez un auteur qui n'a point une riche bibliothèque à sa portée.

2. Il y a là, de la part du critique, une petite erreur. M. l'abbé Clouët dit : « nos détracteurs, » ce qui ne veut pas dire les détracteurs des Français, mais les détracteurs des Lorrains.

3. C'est un peu cru, mais je traduis littéralement : « Diese letztere Ansicht ist nun falsch. »

» prétation que pour donner quelque satisfaction à son orgueil français qui se » sent blessé. » — Ici j'oserai dire que le critique, si compétent d'ailleurs ès matières de diplomatique et d'histoire, se montre très-faible comme philologue, si faible que je n'essaierai pas de lui démontrer combien sont arriérées les idées qu'il paraît avoir sur la formation des langues romanes. Pour ne lui proposer que des objections historiques, par conséquent à sa portée, je me permettrai de lui faire remarquer : 1° que l'expression *bilingues* est, comme le savant abbé l'indique, de Guillaume le Breton, auteur du XIIe siècle; 2° qu'au IXe siècle (c'est du IXe siècle qu'il s'agit dans l'endroit cité) les serments de 842 et les célèbres prescriptions du concile de Tours (813) prouvent assez clairement qu'une langue romane très-vivace existait à côté des idiomes germaniques.

Mes doutes sur l'étendue des connaissances du critique en fait de langues romanes sont encore entretenues par le passage suivant : « Comment l'auteur sait » cajoler la vanité française, c'est ce qu'on voit clairement par ce qu'il dit (p. 50) » de l'antiquité de l'Église gallicane : *Autrefois tout bon français et tout bon catho- » lique se faisait un point d'honneur de soutenir que l'Église gallicane était la fille » aînée de saint Pierre et que dès l'origine du Christianisme elle avait brillé parmi » les chrétientés d'Occident.* » Ici encore il ne me semble pas que l'ingénieuse critique de M. le Dr F. Jaerschkerski ait rencontré tout à fait juste. Il entend que M. l'abbé Clouët, lui aussi, se fait un point d'honneur, etc., mais l'auteur veut dire justement le contraire, à savoir que pour lui, il ne croit point à cette origine antique de l'Église gallicane, admettant tout au plus que cette vieille croyance (ce sont ses expressions dans la phrase même qui suit celle qu'a citée le critique) « n'est peut-être pas dénuée de tout fondement pour quelques grandes villes de » nos provinces méridionales, au voisinage de l'Italie » (*Hist. de Verdun*, p. 50).

Voici maintenant le bouquet : « L'auteur, suivant fidèlement le rapport de » Richer, admet deux siéges de Verdun. ..... Mais non-seulement l'assertion de » Richer est fausse, mais elle a encore, comme presque toutes ses *historiæ*, une » couleur *tendentielle :* partout éclate sa vanité et son arrogance françaises. » M. Clouët sur ce point est tout à fait à sa hauteur. Pour lui aussi il s'agit » d'exalter aussi haut que possible la gloire militaire d'un roi français. C'est » pour cela qu'il fallait un second siége entouré de plus de difficultés que le » premier. » Nous laissons le lecteur sous ce dernier coup. Nous ne savons s'il condamnera M. l'abbé Clouët, mais assurément il n'hésitera pas à décerner à M. le Dr F. Jaerschkerski, en dépit de son nom slave, un certificat de nationalité prussienne [1].

II.

1. [Nous ne voudrions pas que le lecteur jugeât les *Gœttingische Gelehrte anzeigen* sur cet amas d'impertinences. C'est précisément parce que des articles de ce caractère y sont sans exemple que nous avons cité celui-ci à titre de *curiosum*. — *Réd.*]

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — 5 Décembre — 1868

250. — **Terre-Sainte**, par Constantin TISCHENDORF, avec le souvenir du pélerinage de S. A. I. le grand-duc Constantin. Paris, C. Reinwald. 1868. 312 p. in-8°.

Ce volume, qui semble vouloir se donner pour une œuvre originale, n'est que la traduction française d'un livre qui a paru à Leipzig, chez F. A. Brockhaus, en 1862, et dont voici le titre allemand : « *Aus dem heiligen Lande.* Von Constantin Tischendorf. » Cette description de voyage tire son intérêt principal des détails qu'elle nous fournit sur la découverte du fameux Codex Sinaiticus, et sur les transactions à la suite desquelles ce précieux manuscrit a été apporté à Saint-Pétersbourg. Il fallait bien donner au monde savant les moyens de reconnaître et de contrôler le degré d'authenticité qu'avait une trouvaille si importante pour le texte des Septante, du Nouveau Testament, du Pasteur et de la lettre de Barnabas. C'était l'époque où un faussaire habile venait d'exploiter de la manière la plus honteuse la confiance, nous dirions presque la trop facile crédulité de l'Allemagne savante.

Mais M. Tischendorf avait déjà consacré au même but sa « Notitia editionis » Codicis Bibliorum Sinaitici, auspiciis imperatoris Alexandri II susceptæ, » qui parut, dès 1860, chez Brockhaus. Puis le Codex Sinaiticus lui-même avait été publié, dans un fac-simile exact et avec grand luxe, à Saint-Pétersbourg, en 1862, et l'introduction de cette édition magnifique renvoie de nouveau à la *Notitia*. On sait du reste que M. Tischendorf ne met pas sa lumière sous le boisseau, et le grand bruit qui s'est fait autour de ce Codex, à juste titre célèbre, n'avait pas besoin d'être augmenté par la publication de cette traduction.

Les souvenirs du pélerinage du grand-duc n'ont qu'un intérêt rétrospectif. On se rappelle que l'opinion publique en Europe s'était préoccupée fortement de cet acte de dévotion accompli par un prince, qui devait infailliblement assurer à la Russie la prépondérance en Terre-Sainte. Les chancelleries mêmes se sont émues alors de cet événement. Cependant voilà bientôt dix ans que Jérusalem et Bethléem ont été visitées par le grand-duc, la grande-duchesse et leur fils, et on peut presque dire qu'il n'en est rien resté que le souvenir des craintes évanouies depuis longtemps, et des flatteries exagérées dont on a entouré alors de certains côtés les hauts pélerins et qu'on réédite, en ce moment, dans le livre que nous annonçons. Ainsi M. Tischendorf trouve que S. A. I. discute sur l'évangile de saint Marc comme le plus parfait théologien (p. 146), et que le

jeune grand-duc, qui n'avait alors que dix ans, était déjà un écuyer accompli (p. 199)!

Ce voyage touche, en outre, à bien des questions épineuses, telles que le lieu du Saint-Sépulcre, les deux pics du Horeb et du Sinaï, etc., sans cependant avoir la prétention d'en approfondir aucune. Du reste, dans le temps où nous vivons, les ouvrages de cette nature vieillissent vite, et le récit d'un séjour de cinq ou six mois en Palestine n'a plus, au bout de quelques années, aucune valeur scientifique.

La traduction n'est pas toujours heureuse. Qu'est-ce que c'est, par exemple, qu' « un printemps rempli de parfums et *peuplé* d'une multitude d'oiseaux » (p. 11)? Elle a deux gravures sur bois et une petite carte géographique lithographiée en moins que l'original allemand; elle a, en revanche, de plus, une dédicace : « A S. A. I. la grande-duchesse Alexandra Josephowna, hommage du » profond respect de l'auteur. » De M. Tischendorf, ou du traducteur anonyme?

J. D.

---

251. — **Zur Geschichte der deutschen Sprache,** von Wilhelm SCHERER. Berlin, Duncker, 1868. In-8°, xvi-492 p. — Prix : 10 fr. 75.

Ce livre a fait sensation dans le monde philologique; il méritait à tous égards la vive attention qu'on lui a consacrée. L'auteur, connu déjà par une importante publication faite il y a quelques années en commun avec son maître M. Müllenhof (*Monuments de la langue allemande du VIIIe au XIIe siècle*), est jeune encore; il s'est placé par son livre au premier rang des germanistes. Les sujets qu'il aborde dans ce volume sont d'ailleurs de nature à intéresser tous ceux qui s'occupent non-seulement de langue allemande, mais en général de grammaire comparée; car ce qui a particulièrement appelé l'attention de M. Scherer, c'est ce qui caractérise l'allemand, pris dans son sens le plus large, par rapport aux autres langues indo-européennes. Il a par conséquent employé sans cesse la méthode comparative, et il a fait plus d'une fois des digressions sur des terrains voisins du sien, comme on peut s'en convaincre en lisant, à la table analytique, les articles : *Ancien arien*, *ancien perse*, *gâthâ*, *grec*, *latin*[1], *lituanien*, *prussien*, *sanskrit*, *ombrien*, *zend*, etc. Il n'y a presque pas un point, dans l'ensemble de la grammaire des langues indo-européennes, sur lequel M. Sch. n'ait été amené à exprimer quelque vue nouvelle. Mais le centre de ses recherches, c'est, nous le répétons, l'*allemand* ou *germanique* étudié dans ce qui constitue son originalité et son développement propre.

L'ouvrage se divise en deux parties, l'une consacrée à la *phonétique*, l'autre à la *morphologie*. Dans la première l'auteur étudie successivement les trois grands

---

1. On peut se rendre compte de l'importance et de la nouveauté des vues de M. Sch. sur cette langue, en même temps que de leur témérité souvent trop grande, en lisant la nouvelle édition du livre de M. Corssen sur la phonétique latine. Le célèbre latiniste y réfute M. Sch. presque à chaque page avec une vivacité qui montre au moins que les opinions de cet auteur ne l'ont pas laissé indifférent.

caractères de la phonétique allemande : I. L'*apophonie* (p. 6-32). Les idées qu'il expose sur l'origine de ce fait remarquable sont très-ingénieuses, mais souvent peu claires, et surtout tellement contestables que l'auteur lui-même en a rétracté la plus grande partie à la fin du volume; ce qu'il en maintient est encore bien sujet à la controverse [1]. — II. *La loi de Grimm* (p. 32-92). M. Justi a exposé ici même (1868, art. 119, p. 396-398) l'explication que M. Sch. a donnée de cette loi (connue aussi sous le nom de substitution des consonnes). C'est peut-être la partie du livre où l'auteur a montré le plus de finesse et de pénétration; et en ce qui concerne la partie physiologique de l'explication, il semble bien avoir rencontré juste. — III. *Les lois phoniques des finales* (92-167). Après avoir éclairé et rectifié sur plusieurs points ce qu'on appelle *la loi de Westphal* sur les consonnes finales en allemand, M. Sch. traite des lois qui régissent les voyelles finales. Il en recherche les causes : il trouve, ici comme pour la substitution des consonnes, la cause prochaine dans la physiologie (nous signalerons à ce propos ses remarques ingénieuses et nouvelles sur la nature de l'accent tonique). Après avoir ainsi donné une base physiologique aux caractères essentiels de l'allemand, l'auteur veut aller plus loin, et déterminer la cause psychologique ou historique qui a donné lieu aux phénomènes physiologiques en question. Ici nous devons avouer que l'imagination nous semble jouer un plus grand rôle que la science, et tout en admirant la subtilité et l'originalité des vues de M. Scherer, nous avons peine à y adhérer. D'après lui, tous les phénomènes dont il s'agit s'ordonnent chronologiquement, de telle sorte que la substitution des consonnes est le plus ancien de tous : or la substitution des consonnes s'explique par l'allitération, et l'allitération, comme forme de poésie, a son origine dans l'introduction chez les Germains des caractères alphabétiques; et comme l'usage de l'allitération a pour suites d'une part la substitution des consonnes, d'autre part la constitution originale de l'accentuation germanique [2], l'auteur peut établir, comme dernier résultat de ses recherches (p. 165), la proposition suivante : « Le premier emprunt des Germains au monde ancien a » exercé une influence essentielle sur la formation de la phonétique spécialement » germanique [3]. » Les hypothèses de l'auteur sont présentées d'une façon séduisante, et on est presque convaincu à la lecture; mais dès qu'on a posé le livre on ne peut plus voir dans ces pages autre chose qu'un brillant exercice d'esprit.

1. Il fixe en principe (p. 469) que les diphthongues ne doivent leur naissance (en dehors des contractions) qu'à des voyelles *longues;* mais les langues romanes nous montrent au contraire en général, sous l'influence de l'accent, les *brèves* se diphthonguant tandis que les *longues* ne sont pas atteintes.

2. Il faut avouer qu'il semble plus naturel de regarder l'accentuation germanique comme étant plus ancienne que l'allitération et ayant donné naissance à cette forme de versification.

3. Ce n'est pas tout. On sait que la substitution des consonnes a, en allemand, deux étages : le premier auquel se sont arrêtés tous les dialectes bas-allemands, le second qui est propre au haut-allemand. La substitution haut-allemande aurait pour cause, de son côté, l'influence exercée sur la versification haut-allemande par celle des peuples romans, avec qui les Allemands du sud furent en contact plus intime que ceux du nord.

La seconde partie, sur la morphologie, offre moins souvent un intérêt général. L'auteur y applique surtout les principes qu'il a exposés dans la première partie; il passe successivement en revue la *conjugaison* (p. 171-212), le *pronom personnel* (213-361), la *flexion pronominale* (362-413), la *flexion nominale* (414-442), les *noms de nombre et les adverbes* (442-467). On nous excusera de nous borner à cette table des matières sur des sujets qui sont traités avec tout le détail possible et dont on ne pourrait même donner une idée en peu de mots. Il n'appartient d'ailleurs qu'au temps, et à des réflexions approfondies à divers points de vue, de décider si les nombreuses solutions nouvelles que propose M. Sch. prendront place dans les acquisitions définitives de la science.

Ce qui fait le principal mérite du livre de M. Scherer, c'est la hardiesse et la nouveauté avec lesquelles il a abordé des questions que jusqu'ici on n'avait pas osé toucher d'aussi près. Il veut pénétrer jusque dans les mystères les plus intimes des phénomènes; il ne se contente pas des lois grammaticales ou même physiologiques, il prétend remonter jusqu'aux causes mêmes de ces lois, qui ne sont des causes que pour l'observateur superficiel; c'est dans l'âme humaine qu'il va chercher la raison dernière des faits qu'il étudie. Ainsi entre ses mains la linguistique est une science *historique* dans le sens le plus large et le plus élevé du mot. Que cette témérité l'ait quelquefois, comme il l'avoue lui-même (p. 469), entraîné « plus loin qu'il n'est permis dans l'état actuel de nos connaissances, » qu'il ait pris peut-être les créations de son imagination vive pour des réalités, c'est ce qui devait nécessairement arriver : mais c'est là la rançon nécessaire de tous ceux qui ouvrent des voies nouvelles, et la science, que le livre de M. Scherer aura puissamment excitée, lui sera reconnaissante de s'être écrié avec Jacob Grimm : « Il faut avoir aussi le courage de se tromper. » D'ailleurs plus d'un résultat incontestable sortira de ses recherches; elles contribueront surtout à propager dans la linguistique une méthode qui la rajeunira. Les trois traits saillants de celle de M. Scherer sont : large application des résultats de la physiologie, — essai de déterminer la chronologie des phénomènes linguistiques, — recherche des causes psychologiques et historiques. Voilà déjà plusieurs fois que la *Revue* a l'occasion de proclamer l'utilité de la physiologie; dans l'œuvre délicate et hardie de la création d'une chronologie linguistique, M. Sch. a eu pour prédécesseur M. Georges Curtius, dont le beau livre a été analysé ici (*Rev. crit.*, 1867, t. II, art. 207), et nous lui souhaitons de nombreux successeurs. La troisième recherche est la plus neuve et la plus incertaine; les dispositions personnelles de chacun y jouent nécessairement un trop grand rôle. Ce n'est pas que nous blâmions ces tentatives; elles sont au contraire de nature à exciter le plus vif intérêt; mais nous croyons que toute solution, dans l'état actuel de la science, est prématurée; l'esprit le plus ingénieux ne peut que poser les questions; c'est déjà beaucoup, c'est ce qu'a fait M. Scherer. Ses idées sur la psychologie sociale [1] et le développement de l'hu-

1. M. Sch. ne veut pas du mot *psychologie des peuples* (*Vœlkerpsychologie*), mais il semble que ce soit surtout parce qu'il est devenu le mot d'ordre d'une école qui n'est pas tout à fait la sienne.

manité ne sont pas toujours, peut-être, exemptes d'un peu de vague et d'emphase [1]; mais elles vivifient singulièrement des études qu'on regarde souvent, surtout chez nous, comme arides, et que M. Scherer a presque trouvé moyen de passionner. Ξ.

---

252. — **Wort und Form in altfranzœsischen Process**, von Dr Heinrich BRUNNER, A. O. Professor der Rechte an der Universitæt Lemberg. Vienne, Karl Gerold's Sohn, 1868. (Extrait des comptes-rendus de la classe de philosophie et d'histoire de l'Académie impériale des sciences de Vienne, t. LVII, p. 655-781).

Le *Formalisme* constitue un des éléments fondamentaux de toute législation. Dans son histoire il y a deux âges à distinguer. On n'écrit pas dans le premier âge. Le second est celui qui fait vivre aux dépens des plaideurs les procureurs et les greffiers et qui rend l'intervention des notaires indispensable dans tant d'actes de la vie privée. « Comment dans le premier âge d'un peuple le droit » se manifeste-t-il? Par des actes extérieurs et frappants, par des symboles, par » le drame... Tout s'exprime et s'écrit par des images, des représentations et » des simulacres [2]. » Plus tard le drame est remplacé par les minutes et les grosses.

L'histoire du testament romain peut nous donner une idée des deux âges de formalisme. D'abord deux modes de tester : le testateur déclare de vive voix sa volonté devant le peuple assemblé, *calatis comitiis*, ou avec la solennité d'une vente simulée il transmet *per æs et libram* son hérédité à l'*emptor familiæ* : c'est le premier âge. Plus tard on voit paraître le testament écrit du droit prétorien; ce testament pour être valable doit être scellé des sceaux de sept témoins : c'est le second âge.

La législation qui nous régit appartient aussi au second âge du formalisme. On lisait encore dans les *Institutes coutumières* d'Antoine Loisel cette vieille maxime : « témoins passent lettres. » Aujourd'hui c'est le contraire et il faudrait dire : « lettres passent témoins » [3]. Nous vivons au milieu des formules écrites : le contrat synallagmatique rédigé sous seing privé n'est valable que s'il contient la mention *fait double* [4]; un billet ne prouve une dette que si le débiteur a écrit au bas *bon* ou *approuvé* [5], etc.

La législation coutumière française, à son début, appartient au même âge que la législation romaine antérieure au droit prétorien, et le formalisme verbal,

---

1. Ces défauts étaient plus marqués dans un opuscule de M. Scherer, paru il y a quatre ans : *De l'origine de la littérature allemande.* On en trouvera cependant des traces dans ce livre. Ainsi, je lis à la p. viij : « Car nous croyons avec Buckle que le déterminisme, le dogme *démocratique* du serf arbitre, *cette doctrine centrale du protestantisme,* est la pierre angulaire de toute conception de l'histoire. » Voilà bien du *brouillamini,* dirait M. Jourdain.
2. Lerminier, *Introduction générale à l'étude du droit,* 2e édition, p. 10.
3. Voir ordonnance de Moulins, 1566, art. 54; édit perpétuel de 1611, art. 19; ordonnance de 1667, titre 20, art. 2, et code-Napoléon, art. 1341.
4. C. N., art. 1325.
5. C. N., art. 1326.

dramatique si l'on veut, y tient la même place que chez nous aujourd'hui les formules écrites. M. Brunner s'occupe dans son mémoire de l'étude de ce formalisme au point de vue de la procédure; il laisse de côté le droit civil.

Son mémoire est divisé en huit parties : une introduction et sept chapitres.

Dans l'introduction il montre comment l'ordonnance de saint Louis sur le duel a donné le premier coup à l'ancienne procédure française : elle apportait le principe d'une procédure nouvelle; mais comme cette ordonnance n'était applicable qu'aux procès instruits devant les juges royaux, l'ancienne procédure avait encore devant elle de longues années de vie.

Voici le sujet des sept chapitres :

1° Les paroles. — Les paroles dites par chaque partie devant le juge servaient de base au jugement. S'il y avait une contestation sur la question de savoir ce qu'avait dit chaque partie, un *record* du juge terminait cette contestation. Les paroles devaient être prises dans leur sens strict : « on juge, » dit Beaumanoir, « selon ce qui est dit, non pas selon les intentions. »

2° La forme. — Les paroles qui devaient surtout être prises dans le sens strictement légal étaient, comme dans le droit germanique, des formules consacrées par la tradition. Mais la tradition n'était pas leur seule raison d'être. L'amour de l'indépendance et la haine du despotisme leur donnaient la vie. Comme l'a dit un Allemand, la forme est l'ennemie jurée de l'arbitraire et la sœur jumelle de la liberté. Ce sont les progrès de l'autorité royale qui ont amené la suppression des formes usitées dans la procédure des temps féodaux. Toutefois l'influence de la scolastique y avait poussé le formalisme jusqu'à la subtilité. Ainsi quand une partie avait fait un acte irrégulier et par conséquent nul, elle ne pouvait le recommencer et réparer sa faute; et, par suite, cet acte au lieu de servir à son auteur devenait un gain pour l'adversaire; tel est le sens de l'axiome : *Fautes valent exploits*.

3° Immuabilité de la parole. — Toute parole prononcée en justice était considérée comme définitive. Les Allemands disaient : Un homme, une parole. En français la même idée est exprimée d'une foule de manières par les jurisconsultes. M. Brunner a relevé, même dans le *Chevalier au Lion* de Chrétien de Troyes, des exemples de son application.

4° Dangers de la procédure, ce que c'était que de *prendre à point*. — Il est inutile de montrer de combien d'écueils était hérissée une procédure réglée par de tels principes. La partie qui avait prononcé une parole imprudente, ou fait un acte irrégulier, était *prise à point,* quand le juge agissant d'office ou sur la demande de l'autre partie constatait par un jugement interlocutoire ou définitif le fait de la parole prononcée, de l'irrégularité commise, et en tirait les conséquences juridiques.

5° Emploi de l'interprétation des mots. — M. Brunner a réuni dans ce chapitre des exemples des erreurs de mots qui pouvaient faire perdre un procès, et du parti que la chicane pouvait tirer de cette procédure.

6° Actes de la procédure considérés en particulier. — L'auteur y examine comment devaient être formulés les conclusions du demandeur, la réponse du

défendeur, les serments des parties, les dépositions des témoins, et le faussement, c'est-à-dire l'acte d'une partie qui donnait un démenti, soit à son adversaire, soit à un témoin, soit au juge.

7° Des moyens d'éviter les dangers de ce formalisme. — Ces moyens étaient de demander au juge l'indication de ce qu'on avait à faire, de réserver avant de parler le droit d'amendement, d'obtenir préalablement du juge l'exemption du formalisme et la promesse d'être jugé selon l'équité, de se pourvoir d'un conseil, d'un avocat. L'auteur a surtout parlé avec détail de ce curieux acte de procédure, par lequel on se réservait le droit de rectifier les irrégularités et les inexactitudes que l'on pourrait ultérieurement commettre : on l'appelait *retenail d'amendement*.

Le sujet choisi par M. B. est neuf et il l'a traité avec science et talent. On voit par les notes de son mémoire qu'il n'a rien négligé pour se procurer les livres nécessaires à cette intéressante étude. On ne se donne pas toujours autant de peine en France. Je ne formerai pas le vœu que nos professeurs de droit viennent à savoir l'histoire du droit allemand comme M. B. connaît celle du droit français; je voudrais seulement les voir de temps en temps publier sur l'histoire du droit français des mémoires d'une valeur égale à celui de ce savant modeste, qui au début fait, comme le plaideur français du moyen-âge, *retenail d'amendement* à cause des matériaux qui ont pu lui manquer *im fernen abgeschlossenen Osten.* H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

253. — **Jahrbücher des deutschen Reichs.** Kaiser Heinrich VI, von Theodor TŒCHE. Leipzig, Duncker und Humblot. 1867. xij-746 p. in-8°. — Prix : 15 fr.

L'*Histoire de l'empereur Henri VI* est le plus récent volume de la collection des *Annales de l'empire germanique*, publiée sous les auspices de l'Académie de Münich. C'est la première monographie scientifique sur un homme trop effacé jusqu'ici dans l'histoire entre son père, Frédéric Barberousse, et son propre fils Frédéric II. Après avoir publié dès 1860 un premier essai sur les expéditions de Henri VI contre les Normands de Sicile, M. Tœche n'avait point cessé de réunir des matériaux en vue d'un travail plus étendu et la composition du présent ouvrage était déjà très-avancée quand l'Académie de Münich offrit à l'auteur d'incorporer son travail dans la série des *Annales;* c'est ce qui explique aussi certaines différences d'arrangement intérieur qui distinguent ce volume des volumes précédents.

M. T. a trouvé dans les archives d'Allemagne, de France et d'Italie une ample moisson de pièces nouvelles relatives à son sujet. MM. del Giudici à Naples, Céréda à Crémone, Huillard-Bréholles à Paris, lui ont communiqué des matériaux. Ce dernier savant avait en outre, en publiant, dans le XXI[e] volume des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, une série de pièces copiées autrefois aux archives de Cluny, que l'on croyait perdues depuis longtemps, permis à M. T. de retracer pour la première fois, d'une façon complète, le tableau des relations de Henri VI avec le Saint-Siége. Enfin notre auteur a pu puiser — faveur bien rare! — dans les collections trop jalousement séquestrées

des *Monumenta* de Pertz et leur a dû quelques renseignements précieux. Aussi son livre a-t-il eu dès son apparition un succès légitime, attesté par le soin qu'a mis la critique à en discuter les détails, et qui s'est étendu même au-delà du cercle ordinaire des ouvrages scientifiques.

Nous n'avons pas ici la place nécessaire pour parler d'une manière plus approfondie de l'*Histoire de Henri VI;* nous tâcherons d'en indiquer rapidement le contenu, en faisant suivre cette analyse de quelques observations générales et de détail. Une introduction d'une centaine de pages nous expose l'état de l'empire durant les dernières années du règne de Frédéric Barberousse, alors que le jeune Henri, né en 1165, élu roi d'Allemagne dès 1169, partageait déjà les fonctions du gouvernement avec son père. Quand le vieil empereur partit en mai 1189 pour la croisade dont il ne devait plus revenir, le roi son fils, devenu souverain de l'Allemagne à vingt-quatre ans, se trouva, dès le début, en face de sérieux dangers. Il lui fallut combattre au nord le vieux Henri le Lion, le chef de la puissante maison des Guelfes, tandis qu'au sud le royaume de Sicile refusait de reconnaître son autorité. Époux de la princesse Constance, fille du dernier roi normand, Guillaume II, Henri VI devait hériter de la Sicile; mais les barons de l'île refusèrent d'accepter la domination allemande et proclamèrent un roi national dans la personne du comte Tancrède de Lecce, petit-fils naturel du roi Roger II, qui se vit appuyé par le pape Clément III. C'est la lutte entre Allemands et Siciliens qui forme le point capital de l'histoire de Henri VI, lutte sans cesse renaissante et soutenue par tous les moyens, bons ou mauvais, que peut susciter une haine nationale invétérée. C'était un pays singulier que cette île où Grecs, Romains, Arabes, Lombards et Normands s'étaient successivement mêlés à l'ancienne population, race courageuse et poétique, mais ardente au plaisir, fourbe et cruelle, sur laquelle régnait une cour brillante, mais sans force au milieu d'une aristocratie puissante, et dans laquelle on voit des eunuques jouer un rôle politique comme à Byzance. Dans ses premiers efforts pour maintenir son pouvoir, Henri VI ne fut point heureux. En Italie son armée succomba sous le fer de l'ennemi ou tomba victime d'un climat désastreux; au nord, loin d'exterminer ses adversaires, il attira contre lui la colère des plus puissants seigneurs de l'Allemagne en participant, plus ou moins directement, à l'assassinat de l'évêque de Liége. Une vaste coalition s'était formée contre lui parmi les grands de l'empire, et les Guelfes n'attendaient plus que le retour en Europe du roi d'Angleterre, leur cousin, pour donner le signal de la lutte, quand un heureux hasard mit Richard Cœur de Lion lui-même aux mains de Léopold d'Autriche et de Henri VI. Le récit de cette capture inattendue, qui dissipa tout danger, forme d'ailleurs un des plus curieux chapitres du livre de M. T.; nous apprenons à y bien connaître le roi anglais, turbulent sabreur, plutôt que capitaine, souverain sans idées politiques, mais montrant plus de dignité dans le malheur que dans la bonne fortune. M. T. a fort bien établi, selon nous, que ce ne fut nullement par avarice que Henri VI retint si longtemps prisonnier le roi d'Angleterre, mais pour mener à fin d'abord certaines entreprises politiques dirigées contre sa famille, puis aussi pour arracher au roi un serment d'hommage, qu'il fut en effet obligé de prêter.

Une seconde expédition contre la Sicile fut plus heureuse pour l'empereur; Tancrède, abandonné par le pape Célestin III, fut d'abord battu, puis il mourut de douleur en 1194. Le petit prince Guillaume, proclamé roi par quelques fidèles, se vit bientôt abandonné de tous. Henri VI entra sans lutte à Palerme et n'en souilla pas moins sa victoire par d'affreuses cruautés. Après avoir étouffé une conspiration menaçante, il retourna en Allemagne, laissant l'impératrice Constance comme régente dans l'île, et se réconcilia, en passant à Rome, avec le pape par la promesse d'une nouvelle croisade. Il se berçait de projets grandioses; les rois de France et d'Angleterre, les souverains de Constantinople et de Castille devaient être ses vassaux; déjà celui d'Angleterre avait été forcé de lui prêter hommage, et les rois de Chypre et d'Arménie demandaient à tenir de lui leurs couronnes. On reconnaît bien là les plans de domination universelle si chers aux Hohenstaufen et qui contribuèrent à hâter leur chute. Nous avouons que, ne voyant point comment il aurait pu les réaliser, nous ne pouvons les admirer autant que M. T., qui pourtant avoue lui-même que pour mener à bonne fin de si vastes entreprises, « l'empereur n'était pas même sûr de son entourage le » plus proche et des instruments les plus nécessaires à ses projets » (p. 393). A côté de ces plans chimériques il eut une grande et salutaire idée, dont il faut lui savoir gré. Persuadé que l'état électif de la couronne impériale était un ferment perpétuel de discordes intestines, il proposa aux grands seigneurs allemands de la rendre héréditaire. Il leur offrait en échange l'hérédité tant masculine que féminine, pour tous les fiefs qu'ils tenaient de l'empire. Mais les princes, réunis à la diète de Würzburg en 1196, rejetèrent ces offres, qui n'auraient fait en définitive que légaliser une transmission de fait que l'empereur ne pouvait que rarement empêcher, tandis qu'elles les privaient de l'espoir de voir un jour la couronne sur leur tête ou sur celle de leurs enfants. Une nouvelle insurrection rappela l'empereur en Sicile, où la conduite brutale des commandants allemands avait poussé jusqu'à l'impératrice elle-même, la dévouée Constance, du côté des Siciliens et du pape. Ces derniers efforts d'une nationalité expirante furent étouffés dans le sang, et la haute noblesse sicilienne disparut presque entière dans les supplices. A peine en repos, Henri VI reprit ses projets de croisade; déjà des bandes de pélerins armés affluaient de toutes parts, déjà la flotte se rassemblait dans les ports de l'Italie méridionale, quand le jeune empereur mourut de la fièvre à Palerme, le 21 septembre 1197; il n'avait que 32 ans. Sa mort fut le signal d'un bouleversement général dans la situation politique de l'empire. Les Guelfes reprirent un nouvel ascendant et Othon IV de Brunswick disputa le pouvoir à Philippe de Souabe, tandis qu'en Italie le grand Innocent III regagnait au Saint-Siége tout le prestige perdu et faisait du jeune fils d'Henri VI un faible vassal de l'Église. Dans sa conclusion M. T. discute la valeur politique de l'empereur et se demande si le temps seul lui a manqué pour accomplir de grandes choses ou s'il poursuivit dès l'abord un but impossible. Henri VI a-t-il, pendant un règne de huit ans, restauré l'empire par sa conduite politique, ou bien a-t-il contribué, lui aussi, à l'affaiblir? C'est ici que notre appréciation se sépare de celle de M. T. Nous ne songeons pas à reprocher à Henri VI, avec certains

historiens, de n'avoir point suivi une politique nationale. M. T. dit avec raison que c'était là une idée inconnue au XIIe siècle. Nous ne voulons pas même discuter ici avec le savant auteur la question de savoir si réellement la conception politique d'un empire universel a été imposée aux Hohenstaufen par une accablante fatalité, et si leur ambition n'y a point contribué pour le moins autant que le sentiment général de l'époque. Il lui serait peut-être difficile d'expliquer comment une idée si généralement acclamée, si familière à tous les esprits, si fatalement imposée par la situation politique, a pu soulever non pas seulement au dehors, mais dans l'empire lui-même des résistances si opiniâtres qu'elles ont fini par en rendre la réalisation impossible. Mais nous voulons admettre pour un moment que Henri VI n'ait été que l'instrument des idées générales de son temps, en poursuivant ce que nous appellerions volontiers des chimères[1]; même en ce cas nous ne saurions tant admirer avec M. T. l'habileté politique du jeune empereur. Le volume de M. T. nous fournirait en abondance des arguments contre lui-même. Ainsi quand Henri VI livre Tusculum à la haine aveugle des Romains, malgré ses serments, malgré l'aide que les Tusculans venaient de lui prêter, malgré l'évidente utilité d'un allié sûr aux portes de Rome, il n'était ni honnête homme ni politique. Plus tard il laisse son plus fidèle vassal au nord, le comte Adolphe de Holstein, s'épuiser dans des luttes incessantes contre les Guelfes, sans songer à le secourir d'une manière efficace; il irrite les plus puissants seigneurs de l'empire en ordonnant l'assassinat ou du moins en récompensant les meurtriers de l'évêque de Liége, au moment même où il devrait tout faire pour les gagner à ses vues; il suit la politique la plus fourbe et la plus maladroite à l'égard de Gênes, dont la flotte venait de lui conquérir la Sicile; il insulte comme à plaisir les seigneurs saxons, au moment où de leur vote dépend le succès de son plan le plus cher, l'hérédité de sa famille sur le trône impérial. Au lieu de soutenir la petite noblesse contre les grands seigneurs, au lieu de se créer dans les villes un point d'appui contre la noblesse, il les sacrifie à ses vassaux déjà trop puissants. Caractère impétueux et colère, il ne sut jamais subordonner ses passions à ses intérêts et rien n'a été plus étranger à sa nature que cette « prudence avisée et calculatrice » que lui attribue quelque part M. T. (p. 367). Nous sommes loin de nier d'ailleurs les qualités vraiment grandes du jeune souverain, qui mourut sans avoir pu donner au monde la juste mesure de sa valeur, mais dont la personnalité puissante ne saurait cependant s'égaler à celle de Frédéric Barberousse ou bien à celle de Frédéric II. Il est un second point sur lequel nous ne sommes point d'accord avec l'historien de Henri VI. M. T., entraîné par ce zèle de biographe dont les plus sincères ne se défendent jamais tout à fait, combat avec beaucoup de véhémence l'opinion vulgaire qui fait de l'empereur un prince sanguinaire. L'opinion générale ne nous semble point, en définitive, avoir été détruite par son récit. Lui-même, avec cette parfaite loyauté qui caractérise son ouvrage et qui ne lui a fait supprimer aucun détail

1. M. T. dit lui-même, p. 289, que « les prétentions idéalistes de l'empereur étaient en » contraste parfait avec la réalité des choses. »

nuisible à son héros, nous en fournit la preuve. Quand un souverain fait écorcher vif des seigneurs qui défendent leur liberté contre les étrangers (p. 344) ou qu'il les fait noyer dans la mer (p. 339); quand il fait crever les yeux à des ambassadeurs envoyés au pape (p. 432); quand, deux ans après la pacification de la Sicile, le comte d'Acerra, découvert dans sa retraite, est attaché à la queue d'un cheval, puis pendu la tête en bas, en présence même de l'empereur, et que ce malheureux frère de la reine Sybille sert de jouet à la suite de Henri, pendant une affreuse agonie (p. 453), il ne suffit point de prétendre que la justice du moyen-âge agissait partout de même. Que dire des barons sciés entre deux planches, enduits de poix et allumés, ou bien empalés tout vivants sur le sol (p. 455), que dire de leur chef, le châtelain de San-Giovanni, sur le crâne duquel Henri fit clouer une couronne de fer rougi[1]? Ce sont là des raffinements de cruauté qui doivent retomber uniquement sur celui qui les ordonna et en présence duquel elles furent commises, et la fourbe et l'astuce des Siciliens ne pourront jamais les excuser.

Le volume de M. T. se termine par quatorze appendices de longueur et d'importance diverses. Nous signalerons le second qui s'occupe du *Codex Vetero-Cellensis*, de Leipzig, recueil épistolaire souvent cité comme source authentique et qui ne renferme en majeure partie que des exercices de style du couvent d'Hildesheim, et le septième qui traite de la captivité de Richard Cœur de Lion. Au n° 12 nous trouvons quarante-trois chartes inédites tirées des archives de Crémone. Le n° 13 renferme les régestes de Henri VI. Ils ne sont pas exempts de fautes, mais comme on les a déjà relevées ailleurs[2], nous ne nous y arrêterons pas. L'auteur a considérablement augmenté le nombre des documents connus, émanés de l'empereur, car au lieu des 171 numéros des *Regesta* de Bœhmer, il nous en offre aujourd'hui 523. Le dernier appendice s'occupe des sources de tous pays, relatives à l'histoire de Henri VI. Quelques observations de détail pour en finir. P. 162. M. T. parle du *gendre* de l'abbé Roffrid du Mont-Cassin; ne serait-ce pas une erreur? — P. 288. Le pays entre le Rhône et les Pyrénées a-t-il jamais appartenu en réalité au royaume d'Arles? Nous en doutons. — P. 364. L'empereur Isaac de Constantinople est *assassiné* en 1195; mais, détrôné en 1195 par Alexis III l'Ange, il remonta un instant sur le trône en 1203, quelques mois avant sa mort. — P. 482. Othon de Brunswick est appelé, par suite d'une faute d'impression sans doute, Othon III au lieu de Othon IV. — P. 522. Alexandre III n'avait pas promis de couronner Henri VI à Venise, mais seulement de le reconnaître[3].

Nous ne quittons pas l'ouvrage de M. Tœche sans répéter encore une fois que,

---

1. Nous ne parlons ici que des actes avérés, indiscutables, laissant à dessein de côté tous les faits qui ne portent pas le cachet de la plus parfaite authenticité, tels que la mutilation barbare du petit prince Guillaume, etc.

2. Dans le *Literarisches Centralblatt*, 1867, p. 10, et *Gœttinger gelehrte Anzeigen*, 1867, n°s 39, 41, 42, où l'on trouvera de nombreuses critiques de détail dans l'article très-long et substantiel de M. A. Cohn.

3. Varrentrapp, *Christian von Mainz*, p. 87.

malgré ses défauts — et nous ne les avons pas dissimulés — c'est un travail d'un grand mérite. Longuement méditée, scrupuleusement étudiée dans ses détails, écrite avec clarté et même avec une certaine élégance, l'histoire de Henri VI est certainement un des meilleurs ouvrages historiques que l'Allemagne nous ait envoyés dans les dernières années.

Rod. Reuss.

---

254. — **Geschichte Girolamo Savonarola's und seiner Zeit.** Nach neuen Quellen dargestellt von Pasquale Villari. Aus dem Italienischen übersetzt von Moritz Berduschek. Leipzig, F. A. Brockhaus, 1868. 2 vol. in-8°, xxviij-307 et viij-369. — Prix : 16 fr.

Le livre de M. Pasquale Villari sur Savonarole occupe une place trop importante dans la littérature historique de notre temps pour qu'il soit besoin de le recommander au public. Près de dix ans se sont écoulés depuis sa première publication et le nombre de ses lecteurs n'a cessé d'augmenter tous les ans. On peut différer d'avis avec M. Villari, on peut ne pas approuver son point de vue qui est souvent celui du moraliste plus que de l'historien, on peut ne pas souscrire à ses jugements qui se ressentent parfois du *lungo studio* qu'il a consacré à son héros et du *grande amore* qui en a été la conséquence; — mais il est impossible de rien reprendre à l'érudition solide, complète, exacte qui forme les fondations de son édifice, ni à la forme simple et gracieuse que l'auteur a su donner à son œuvre.

C'est ce mérite de forme joint à l'intérêt historique du sujet qui a sans doute déterminé M. Berduschek à en entreprendre la traduction en allemand. La tâche était difficile, mais le traducteur y a pleinement réussi. La facile simplicité de l'original, sa clarté, sa vivacité, le tour même parfois un peu oratoire, sont très-heureusement rendus et on lirait cette version sans se douter qu'on a affaire à une version, si les écrivains allemands nous avaient accoutumés à une prose aussi rapide et aussi agréable. J'ajouterai que la traduction est on ne peut plus fidèle et qu'elle prouve une connaissance approfondie de l'italien. Je regrette de ne pouvoir dire autant de bien de l'impression. Le traducteur, ainsi qu'il ressort de la date de sa préface, habite Pise, et l'envoi des épreuves a été sans nul doute accompagné de difficultés : car les erreurs typographiques, dont quelques-unes défigurent même le sens, pourraient être moins nombreuses dans ces volumes.

Cette traduction s'adresse évidemment au grand public et on a supposé, avec raison, que les savants qui s'occupent de Savonarole doivent savoir lire l'original. Aussi M. Berduschek a-t-il supprimé une grande partie de l'appareil savant du livre italien. Des nombreux documents qui remplissent près de la moitié du second volume de l'original, il n'a donné dans sa traduction que ceux relatifs à Savonarole lui-même; quarante-cinq pièces, peu faites d'ailleurs pour être traduites, ont été ainsi supprimées. Par contre le traducteur a ajouté un certain nombre de lettres de Savonarole auxquelles se rapportait le texte de l'original sans les reproduire. Quelques-unes de ces lettres avaient déjà été

publiées dans l'*Archivio storico* (n° 25) par le P. Marchese, d'autres avaient été signalées par M. Villari, une dernière enfin, celle de l'agent du duc de Milan sur la mort de Savonarole (II, 347), une des plus intéressantes assurément, voit ici le jour pour la première fois. C'est là une addition heureuse qui ajoute réellement à la valeur du livre. J'en dirai autant de l'excellent index alphabétique placé à la fin du second volume et qui fait défaut à l'édition italienne. Les notes un peu étendues de l'original ont été placées sous forme d'*excursus* à la fin des volumes allemands.

Il me reste une critique à faire; mais elle s'adresse à l'éditeur : quatre thalers, quinze francs, me semblent un prix exorbitant pour deux volumes peu compactes d'un ouvrage traduit, quand l'original ne coûte que six francs. Il est juste de dire que la traduction anglaise coûte presque le double de l'édition allemande; mais n'est-il pas à craindre que des prix aussi élevés n'empêchent cet excellent livre de se répandre à l'étranger autant qu'il le mériterait? Espérons qu'une version française de l'important ouvrage de M. Villari suivra de près les traductions anglaise et allemande, et qu'elle sera plus abordable aux bourses modestes que ne le sont ses aînées étrangères. K. H.

---

255. — **Catalog von hebræischen und jüdischen Büchern, Handschriften,** etc. (Auction, 3 novembre 1868). Amsterdam, Frederik Müller. 1868. In-8°, viij-380 pages.

Il nous est arrivé de mentionner des catalogues de bibliothèques offertes aux enchères lorsque, rédigés avec un soin particulier, ils offrent des renseignements utiles aux bibliographes. Celui que nous signalons aujourd'hui est fort digne d'attention. Il comprend trois collections spéciales formées, l'une à Padoue par un Italien, les deux autres par des rabbins hollandais. Elle se composent exclusivement d'*hebraica* (c'est-à-dire de *livres hébreux* (n° 1-2676; 5231-5412) et de *judaica* (ouvrages relatifs aux Israélites anciens et modernes, n° 2677-5127; 5413-5547). Les manuscrits sont inscrits sous les n°s 5128-5193; quelques gravures et portraits occupent les n°s 5194-5230. On voit ainsi que la collection est nombreuse, et il est facile de deviner qu'elle est riche en ouvrages importants et devenus très-rares. On y compte trente-deux livres hébreux antérieurs à l'an 1500; le plus ancien est la quatrième partie du célèbre ouvrage de Jacob ben Ascher : *Arbâ'â Turim* contenant une exposition systématique des prescriptions pratiques de la religion juive; ce volume, imprimé à Pieve di Sacco en 1475, est la première production de la typographie hébraïque. Ensuite vient le *Pêrûsch Ijjôb,* commentaire sur le livre de Job par Levi Ben Gerschon, *Ferrare,* 5237 (1477), in-4°, et la *Sêfêr Jôsêf ben Gôriôn,* ou Josephus Gorionides, imprimé à Mantoue, sans date, mais de 1471 à 1480.

Parmi divers produits de la typographie hébraïque établie au xve siècle dans la petite ville de Soncino, on distinguera l'édition originale du *Machazôr,* ou cycle de prières pour l'année entière selon le rite italien, 5286 (1485), in-folio,

exemplaire sur vélin [1]. C'est également sur vélin que se présente un exemplaire, le seul connu jusqu'à ce jour, du *Siddûr* (livre de prières journalières selon le rite romain), imprimé en 1486, in-8°. Pour donner une idée de l'extrême rareté de ce volume, il suffira d'observer que de Rossi n'en a point fait mention dans ses *Annales hebræo-typographici sæc. XV* (Parmæ, 1795). Quelques volumes imprimés à Naples avant 1500, et le *Pêrûsh-ha-Tôra* (commentaire sur le Pentateuque), par Abraham Ibn Esra, Naples, 5248 (1488), sont également des raretés fort remarquables; il en est de même des livres hébreux mis au jour à Constantinople au XVIe siècle: l'exemplaire du *Mischnêh Tora,* par Moïse Maimuni, sans lieu ni date (Italie, avant 1480), est un des deux exemplaires complets connus de cette édition non châtrée et très-rare (pourquoi le *Manuel du Libraire* ne mentionne-t-il de cet ouvrage que les éditions bien moins précieuses de Venise, 1574 et Amsterdam, 1702?) — Il est presque aussi difficile de rencontrer la première édition, Naples, 5251 (1491), in-folio, du *Schârâschîm,* dictionnaire hébreu de David ben Josef Kîmchi, contenant les passages dirigés contre la religion chrétienne [2]. — On doit s'attendre à trouver une ample réunion d'éditions du Talmud, de ses parties séparées et de ses commentateurs; cette attente ne sera pas trompée (voir les nos 2287-2378). Mentionnons seulement l'exemplaire en 18 volumes in-folio, formé de volumes provenant les uns de la première édition, les autres de la seconde, données l'une et l'autre par Bomberg à Venise. Un exemplaire de l'édition d'Amsterdam, 5475 (1714) et Francfort, 5483 (1723) en 12 vol. in-folio, se recommande par un très-grand nombre de notes et corrections marginales, tracées par le savant rabbin Jacob Emden, qui avait le projet de donner une édition nouvelle du Talmud. Observons que les éditions d'Amsterdam, *Proops,* 5512-5525 (1752-1765), et de Prague, *M. J. Landau,* 1830-1834, l'une et l'autre en 12 vol. in-folio, ne sont point mentionnées au *Manuel.* — Parmi la nombreuse réunion d'éditions de la Bible, des livres saints isolés, des traductions, on distinguera la seconde *Biblia rabbinica*, publiée à Venise, chez Bomberg, 5285-5286 (1524-25) en 4 volumes, et le Pentateuque, avec d'amples commentaires, Venise, 5307 (1547). La section des *Judaica* renferme un très-grand nombre de livres peu connus et recommandables à divers points de vue, mais nous devons nous borner à quelques indications fort rapides. Nous avons observé une œuvre dramatique juive (chose des plus rares) intitulée: *Dialogo dos montes, auto que se reprezento com a mayor aspectaçao e solemnidade, na Synagoga Amstelodama, na festa celebre de Sebuoth,* A° 5348 (1624), par Rehuel Jessaras (alias Paul de Pina). Ce volume imprimé à Amsterdam en 5527 (1767), in-4°, n'est cité dans aucun bibliographe. Signalons aussi le mémoire (n° 3972) concernant un individu condamné à Amsterdam en 1800, pour

1. La Bibliothèque impériale à Paris possède également un exempl. sur vélin; notons qu'un catalogue du libraire Quaritch de Londres (1860, n° 6006) signale un exemplaire sur vélin de l'édition de Bologne, 1558, petit in-8° (351 feuillets; Van Praet ne l'a pas connue).

2. Voir à cet égard et à celui de divers autres livres hébreux que les Juifs ont toujours évité de laisser circuler, le curieux ouvrage de J. B. de Rossi: *Bibliotheca judaica antichristiana,* Parmæ, 1800, in-8°.

blasphème, à *cinquante ans* de prison et au bannissement après l'expiration de sa peine. N'oublions pas l'ouvrage de Menasseh ben Israël[1]; *Piedra gloriosa, o de la estatua de Nebuchadnesar,* Amsterdam, 5415 (1655) que recommandent quatre eaux-fortes gravées par Rembrandt; elles représentent l'échelle de Jacob, le combat de David contre Goliath, la vision d'Ezechiel, la statue de Nabuchodonosor; voir l'*Œuvre complet de Rembrandt décrit et commenté par Charles Blanc,* 1859, t. I, p. 70-80; on y rencontre un fac-simile de la 3e planche[2]. Bien peu de personnes ont eu l'occasion de rencontrer les *Noticias reconditas y posthumas del procedimiento de las inquisiciones de España y Portugal con sus presos,* Villafranca (Londres), 1722, in-8° (à la vente Costa, à Amsterdam, en 1861, un exemplaire a été adjugé à 70 florins), et il est à propos de joindre à ce volume un recueil de pièces relatives à deux malheureux juifs brûlés à Cordoue, le 3 mai 1655[3]. Un traité en hollandais sur la circoncision écrit par un chirurgien israélite et imprimé à Pamaraïbo vers 1830, est à coup sûr une singularité; les passages hébreux sont tracés à la main, faute de caractères hébraïques. Les travailleurs ne laisseront pas de côté un grand nombre de ces dissertations académiques publiées au XVIIe et au XVIIIe siècle, dans les universités de l'Allemagne; indiquons au hasard les titres de quelques-unes: *De Rachab meretrice,* Jos. II, 1, 1712; *De lapsu murorum Hierichontinorum ad* Jos. VI, 2, 1713; *De chao mundi ad Genes.* I, 2, 1716; *De concluso Hebræorum gynæceo,* 1717; *De divino Sodomæ excidio, ad Gen.* XIX, 24; mais on pourrait sans peine ajouter encore des centaines de ces publications éphémères, écrites dans un but spécial et qu'il est bien difficile de réunir aujourd'hui. — Le catalogue en question n'est point d'ailleurs une aride nomenclature de titres; son patient et zélé rédacteur a signalé tous les ouvrages qu'on chercherait inutilement dans la *Bibliotheca hebræa* de Wolf, Hamburg, 1715-1743, 4 vol. in-4°, et dans la *Bibliotheca judaica* de Julius Fuerst, Leipzig, 1849-1851. La Bibliothèque bodleyenne à Oxford, remarquablement riche en livres hébreux, grâce à l'achat qu'elle a fait de quelques collections fort importantes[4], ne possède pas cependant bien des livres mentionnés sur le catalogue de M. Müller. Ce répertoire spécial mérite donc de survivre à la dispersion des livres qu'il énumère, et il est indispensable pour tous les hommes d'étude qui veulent s'occuper de ce qui concerne les Juifs, leur histoire, leur langue, et leur littérature.

B.

---

1. On trouve une notice de M. Kayserling sur Menasseh, dans le *Jahrbuch für die Geschichte der Juden und des Judenthums.* Leipzig, 1860-63.

2. Ces eaux-fortes sont d'ailleurs assez médiocres; elles n'ont une grande valeur que lorsqu'elles se trouvent toutes quatre sur une même feuille, ce qui est très-rare. Une épreuve semblable fut vendue 57 livres sterling 13 sh. chez le duc de Buckingham en 1834; l'acheteur la céda ensuite au Musée britannique au prix excessif de 105 l. st. Une autre épreuve fut en 1847 adjugée à Amsterdam à 300 florins (vente Verstolk de Soelen).

3. Ce volume (n° 3070), sans lieu ni date, mais qui paraît avoir été imprimé à Amsterdam vers 1656, raconte le supplice d'Abraham Nunez Bernal et d'Isaac de Almeyda Bernal.

4. Voir le *Catalogus librorum hebræorum in bibliotheca Bodleyana.* Berolini, 1852-60, 2 vol. in-4°, rédigé avec le plus grand soin par MM. Steinschneider.

256. — **Palæstra gallica**, or an Introduction to the philology of the french language, for the use of colleges and the upper forms of public schools. By A. L. Meissner, Ph. D., professor of modern language in the Queen's University in Ireland. London, Longmans, Green and Co., 1868, in-12, viij-126 p.

Cet ouvrage est un manuel élémentaire destiné aux étudiants anglais. Il se rapproche par plus d'un point de la *Grammaire historique* de M. Brachet, mais il est moins complet et moins étendu.

On ne peut que donner des éloges à la manière dont M. Meissner a compris et exécuté son travail : la disposition est commode, la forme claire et élégante, les faits généralement exacts. Je louerai particulièrement ce qui concerne la *dérivation* des noms, des adjectifs et des verbes, les observations intéressantes sur le *genre* des substantifs, les études disséminées à plusieurs endroits sur les *doubles formes* et les *homonymes*, le petit chapitre sur la *composition*. — L'ouvrage est ainsi ordonné : *Des éléments du langage français* (p. 1-11); *De la langue d'oïl* (p. 11-14). — *Phonologie : Permutation de consonnes* (p. 17-27), *de voyelles* (p. 28-33); *doubles formes et homonymes* (p. 33-34). — *Morphologie : Des articles* (p. 35-36); *Des substantifs* (p. 36-72); *Des adjectifs* (p. 72-80); *Des noms de nombre* (p. 81-82); *Des pronoms* (p. 82-87); *Des verbes* (p. 88-110); *De l'adverbe* (p. 111-113); *De la préposition*, *de la conjonction* (p. 113-114); *Des mots composés* (113-116). — L'auteur examine ainsi la dérivation après la flexion pour chacune des classes de mots; il paraît plus avantageux sous tous les rapports de suivre l'ordre reçu généralement et de traiter de la formation des mots (*dérivation*, *composition*) à part. — M. M. fait rentrer à l'occasion les faits qu'il rencontre en français dans l'ensemble des phénomènes généraux des langues indo-européennes; c'est une bonne méthode, et qu'il a souvent heureusement employée, qui d'autres fois aurait demandé à être appliquée avec plus de prudence; ainsi c'est se faire illusion que d'espérer tirer des renseignements sur le latin de la comparaison des sons français avec l'ombrien (p. 15); le latin archaïque est bien moins semblable au bas-latin que ne le dit l'auteur (p. 4); l'assimilation d'*oraculum* à *auguraculum* (p. 44) est inadmissible, etc. — Dans les faits proprement français, il est échappé çà et là quelques erreurs à M. M.; ainsi *vaisseau* ne renvoie pas à *vasillum*, mais à *vascellum* (p. 5); c'est l'angl. *prow* qui vient du fr. *proue*, et non l'inverse (p. 7); l'all. *schleuse*, angl. *sluice*, n'est pas l'auteur du fr. *écluse*, ils viennent également du lat. *exclusa* (p. 7); *peser* n'est pas une forme normande en opposition au bourguignon *poids* (p. 12), ces deux mots sont une application de la règle exposée par l'auteur lui-même au § 143 ; *renduit* est une forme inconnue (p. 20); l'influence celtique sur le changement de *c* en *ch* devant *a* est fort douteuse, et je ne sais ce que l'auteur entend par « la prévalence de *ch* et *k* dans le dialecte » de Picardie (p. 22), » etc. Mais ces méprises sont rares et pour la plupart légères. L'auteur a suivi les meilleurs guides, et il s'est parfaitement assimilé leurs doctrines. Nous souhaitons donc de grand cœur à son petit livre tout le succès qu'il mérite : il répandra sans doute en Angleterre l'étude historique de notre langue. Sans M. Brachet, c'est en anglais qu'auraient pour la première fois été mis à la portée du public les résultats des travaux allemands sur la langue française.

G. P.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — 12 Décembre — 1868

257. — **Semiten und Indogermanen** in ihrer Beziehung zu Religion und Wissenschaft. Eine Apologie des Christenthums vom Standpunkte der Vœlkerpsychologie, von R. F. GRAU, Professor der Theologie in Kœnigsberg in Preussen. Zweite verbesserte Auflage. Stuttgart, Liesching. 1867. In-8°, xj-261 pages.

Ce livre n'est autre chose que le développement, l'amplification délayée d'une idée dont l'auteur considère M. Renan comme le révélateur, l'ayant trouvée dans les écrits de ce savant. Il s'agit de la position d'infériorité, surtout morale, de la race sémitique par rapport à la race indo-européenne. C'est là non pas une thèse que l'on peut soutenir ou réfuter par des arguments, comme semble le croire M. Grau, mais un fait positif, qui est bien solidement établi par l'observation historique et qui, s'il n'est pas encore assez généralement connu et accepté, le sera certainement un jour. Nous sommes bien aise, à l'occasion de ce compte-rendu, de dire en passant à qui revient l'honneur d'avoir le premier mis au jour ce fait d'une grande importance pour l'histoire et la philosophie. M. Michelet, dans son *Histoire romaine,* publiée en 1833, a tracé de main de maître, dans le récit des guerres puniques, un tableau dans lequel il résume et fait ressortir les points caractéristiques qui distinguent la population de la république sémitique de Carthage et qui établissent une différence très-tranchée entre Rome et la cité africaine. Ce chapitre de M. Michelet est, à ma connaissance au moins, le point de départ d'une révolution (ce mot ne dépasse pas ma pensée) dans l'étude de l'histoire. Après M. Michelet, et sans doute indépendamment de lui, M. Chr. Lassen est arrivé aux mêmes conclusions, et a consacré quelques pages de ses *Antiquités indiennes* au même sujet. Il n'est pas possible de réunir plus de faits en peu d'espace que n'a fait M. Lassen, ni de les apprécier plus sainement. C'est de 1853 que date la première édition de l'*Histoire romaine* de Mommsen, qui lui aussi a fort bien fait ressortir la différence de race entre les Romains et les Carthaginois, en attribuant à cette différence une influence prépondérante sur la marche des événements. Enfin le livre de M. Renan, l'*Histoire générale et système comparé des langues sémitiques,* publié en 1859, a discuté et développé longuement toutes les théories relatives à ce sujet, et s'il n'a pas révélé cette doctrine, il l'a du moins présentée pour la première fois dans son ensemble, en a tiré des conséquences nombreuses et l'a marquée d'une empreinte originale. N'ayons garde d'oublier cependant que les études linguistiques inaugurées par Bopp et Humboldt ont porté également leurs fruits de ce côté, et que déjà, en 1818, Schleiermacher, dans ses leçons d'herméneutique, avait insisté sur la diversité fondamentale de l'esprit sémitique et de l'esprit indo-européen.

Le livre que nous annonçons a eu un certain succès en Allemagne (il est à sa 2e édition), ce que nous ne concevons guère. Il n'apporte aucun fait nouveau, et les appréciations des données déjà connues n'ont rien de scientifique. La question des races rentre dans l'ordre des sciences naturelles; comment rattacher à cet ordre d'idées la théorie de la Révélation? On ne saurait le dire, mais voici le raisonnement de l'auteur : Tout concourt à prouver que dans la race sémitique le sentiment religieux prédomine, qu'elle a la tendance du monothéisme; elle est donc prédestinée dès la création à conserver le précieux trésor de l'idée monothéiste et à le transmettre aux peuples de race indo-européenne. A cela il y a à répondre : L'auteur a accepté, sans les avoir suffisamment vérifiés, les faits allégués par M. Renan pour prouver le monothéisme primitif des peuples sémitiques. Il ignore que c'est là le côté le plus contestable du travail de ce savant, qui d'un petit nombre de données incomplètes a tiré une conclusion excessive. Le monothéisme semble être un point de départ plutôt qu'un point d'arrivée, et nous ne savons pas encore par quelles phases l'idée monothéiste a passé avant de devenir le dogme juif. Quant à l'autre partie de la thèse, le sentiment religieux prédominant dans la race sémitique, il y aurait également des réserves à faire; mais cela nous mènerait trop loin.

H. Z.

---

258. — **Grundriss der Geschichte der Philosophie** von Dr Johann Eduard Erdmann, ordentlichem Professor der Philosophie an der Universitæt zu Halle. Berlin, Hertz, 1866. 2 vol. in-8° de viij-622 pages et de viij-812 pages.

Ces deux volumes de M. Erdmann, professeur ordinaire de philosophie à l'Université de Halle, contiennent un abrégé de l'histoire de la philosophie, le premier volume depuis Thalès jusqu'à Descartes exclusivement, et le second volume depuis Descartes jusqu'à Hegel. M. E. donne sur chaque philosophe les renseignements biographiques et bibliographiques essentiels et expose les systèmes philosophiques en analysant les ouvrages les plus importants où ils sont consignés. Un appendice conduit l'histoire de la philosophie allemande jusqu'à ces dernières années. M. E. n'a pas cru devoir entrer dans les mêmes détails sur l'histoire de la philosophie française et de la philosophie anglaise depuis 1815. Cependant il semble que Maine de Biran, Auguste Comte, Bain, Spencer, Stuart Mill dussent être mentionnés à plus juste titre que tant de philosophes allemands de dernier ordre. Il est probable que M. E. ne connaît pas ces philosophes dont il ne parle pas, et qu'il ne les a pas étudiés parce qu'il en fait peu de cas. Il paraît qu'on devient, en Allemagne, patriotique à notre façon.

M. E. est hégélien. Il est resté fidèle à cette philosophie aujourd'hui abandonnée. Les objections adressées au système de Hegel ne lui paraissent pas assez graves pour que ce soit un devoir de le dépasser (II, 617). D'ailleurs il n'abuse pas et même n'use pas de la terminologie de son école; la *négativité*, le *procès*, le *moment*, l'*absorption*, etc., n'infectent pas son style, qui me semble clair et aisé. Néanmoins il applique la méthode *dialectique* de Hegel; or cette méthode ne me semble pas convenir à l'étude des faits historiques; et les systèmes de philo-

sophie sont des faits historiques tout comme les négociations et les batailles.

Ainsi M. E. cherche et par conséquent trouve dans l'histoire de la philosophie les trois *moments* qui marquent le *rhythme* de la dialectique hégélienne. Suivant M. E. la philosophie antique est une cosmosophie, la philosophie du moyen-âge une théosophie, la philosophie du XVII[e] siècle est panthéiste, la philosophie du XVIII[e] siècle est individualiste. Ces qualifications évidemment trop vagues et trop générales ne me semblent établies que pour arriver à la conciliation que la philosophie de Kant, Fichte, Schelling et Hegel a opérée entre la cosmosophie et la théosophie, le panthéisme et l'individualisme. M. E. fait remarquer avec beaucoup de raison (II, 311) qu'on ne peut enfermer dans une formule unique les caractères de la philosophie allemande depuis Kant. Mais on peut en dire autant de la philosophie ou plutôt des philosophies de l'antiquité, de celles du moyen-âge, du XVII[e], du XVIII[e] siècle. Les philosophies d'une longue période présentent un assemblage de faits trop complexe : non-seulement on ne peut le qualifier d'un seul mot, mais il est plus susceptible d'être décrit que d'être défini.

Ceux qui ont étudié la dialectique hégélienne savent quelle violence Hegel fait aux idées pour les opposer, les transformer et les réunir. De même M. E. me semble avoir détruit les groupes naturels que le temps et le lieu ont formés entre les philosophes pour y substituer un arrangement factice et des rapprochements arbitraires. Ainsi on est étonné de passer de Spinoza à Lamothe Le Vayer par le chemin suivant (II, 75) : « Spinoza, pour faire de la substance le » seul être véritable, lui ôte toute négation et par conséquent toute détermination. » En excluant de la substance toute détermination, il donne aux modes, qui » sont déterminés, une existence indépendante de la substance. Et ainsi son » panthéisme aboutit à l'individualisme, qui devient le thème de la philosophie » du XVIII[e] siècle et qui était déjà celui de quelques contemporains de Descartes, » entre autres de Lamothe Le Vayer. » Je me refuse à sauter avec M. E. de Poiret à Locke (II, 87-88). Je ne puis admettre que Leibniz et Tschirnhausen soient complétés par Puffendorf qui était *un peu plus âgé* qu'eux (II, 176). Enfin M. E. abuse du parallèle quand il rapproche le XVIII[e] siècle et le moyen-âge (II, 314), l'idéalisme de Fichte et le jacobinisme, la philosophie de Schelling et la politique de Napoléon (II, 487).

Quant à l'exposition des systèmes philosophiques, je trouve çà et là que M. E. n'a pas mis suffisamment en relief leurs traits caractéristiques. Ainsi il aurait pu insister davantage sur les rapports continuels de l'aristotélisme avec le platonisme. L'aristotélisme est une seconde édition du platonisme revue, corrigée et entièrement refondue par un homme de génie. La politique d'Aristote en offre un exemple curieux sur lequel M. E. aurait dû appeler l'attention. Aristote croit devoir retracer lui aussi le tableau d'une république idéale, où le législateur règle dans le dernier détail la vie des citoyens, le pire des états étant celui où chacun vit à sa guise.

Je ne renouvellerai pas ici les objections que j'ai adressées précédemment (*Revue critique,* 1868, art. 215) à une autre histoire de la philosophie du moyen-âge. Elles s'appliquent toutes à l'exposition de M. E., qui en outre date d'Occam la décadence de la scolastique.

Il ne tient pas d'ailleurs assez de compte de la philosophie dite de l'école, du péripatétisme universitaire contre lequel on a dû lutter au XVIe et au XVIIe siècle, lutte sans laquelle l'histoire de la philosophie dans cette période n'est pas claire.

Enfin M. E. aurait dû faire remarquer que la fameuse *Ethique* de Spinoza est, comme l'indique le titre, un traité de morale et même de morale religieuse. Les publications récentes relatives à Spinoza et au spinozisme montrent que Spinoza était comme le pontife d'une petite église. Pour lui comme pour les disciples immédiats qu'il a eus en Hollande la métaphysique était subordonnée à la morale ou plutôt était fondue avec la morale dans une unité dont on ne trouve un second exemple que dans le platonisme. Ce n'est que sous l'influence des spéculations allemandes que le spinozisme a été interprété comme il l'est aujourd'hui, et dans un sens assurément contraire aux vues de Spinoza.

Je trouve peu à redire aux détails biographiques et bibliographiques. M. E. parle (II, 144) d'une lettre de Cabanis à *Bérard*, où il exprime une modification de ses opinions premières; c'est sans doute de la lettre à *Fauriel* que M. E. a voulu parler. Je ne sais où il a pris (II, 233) que Rousseau, à cause de la magie de son style, a continué jusqu'à présent d'exciter chez *ses compatriotes* une admiration à laquelle les articles de M. Saint-Marc-Girardin dans la *Revue des Deux-Mondes* font seuls une honorable exception. D'abord *compatriotes* est fort inexact; Rousseau est toujours resté imbu des préventions des Génevois contre la France; et pour apprécier ses ouvrages, particulièrement le *Contrat social*, il ne faut jamais perdre de vue qu'il était Génevois. Ensuite Rousseau est fort peu lu chez nous depuis trente ans; il est même le moins lu des grands auteurs qui ont écrit en français.

En résumé le livre de M. E. est instructif; son exposition a de justes proportions; mais je ne puis approuver la manière dont il a interprêté et disposé les faits.

Charles THUROT.

---

259. — **Roswitha und Conrad Celtes**, von Joseph ASCHBACH. Zweite vermehrte Auflage. Wien, Braumüller, 1868. In-8°, 113 pages.

Nous espérions n'avoir plus à revenir sur cette singulière production, dont nous avons dit quelques mots il y a huit mois (*Rev. crit.*, 1868, t. I, art. 52), mais nous y sommes obligés par cette seconde édition, où l'auteur reproduit son premier travail avec quelques additions destinées à confirmer les vues qu'il y a exprimées. Il est sans doute inutile de discuter sérieusement contre un écrivain qui paraît être la victime d'une hallucination; cependant, comme il se plaint que nous l'ayons condamné « sans avoir pris la peine d'étudier la question, » et en nous en rapportant « aveuglément à l'autorité infaillible de M. Waitz »[1], il est bon d'exposer brièvement les principaux arguments, — anciens et nouveaux, — de M. Aschbach : cet exposé en sera la meilleure réfutation.

M. A. se propose d'établir que les ouvrages publiés depuis trois siècles et

1. Si nous n'avons pas discuté en détail la thèse de M. A., c'est qu'en effet, nous l'avons dit, la réfutation de M. Waitz nous avait paru décisive et suffisante; mais nous avions étudié la question, avant d'écrire ces quelques lignes, autant qu'il fallait pour rejeter sans hésitation les rêveries du savant viennois.

demi sous le nom de Hrotsuit (ou *Roswitha*), nonne de Gandersheim en Saxe au xe siècle, sont l'œuvre de plusieurs faussaires, travaillant sous la direction de Conrad Celtes, le célèbre humaniste, qui composa lui-même quelques-unes des pièces en question. Grave hypothèse, comme on voit, et qui demande à être soutenue par des preuves solides, appuyée par toutes les ressources de la critique. Dans sa première édition, M. A. n'avait pas seulement eu l'idée de regarder le manuscrit de Hrotsuit; depuis, il paraît qu'il l'a examiné [1]. Ses arguments sont donc de trois ordres : 1° preuves *a priori;* a. *internes :* les compositions attribuées à Hrotsuit ne peuvent être l'œuvre d'une nonne allemande du xe siècle; b. *externes :* le manuscrit est un manuscrit du xve-xvie siècle, où l'écriture du xie siècle est imitée, mais où on reconnaît une falsification; 2° preuves *a posteriori :* Il résulte d'une correspondance échangée entre Celtes et ses amis la preuve de la fabrication, à une certaine date, de toutes les pièces supposées. Nous allons passer rapidement en revue ces trois chefs d'accusation.

1° On a peine à croire à la légèreté et à l'absence de méthode avec lesquelles M. A. traite, en quelques pages, cette partie, la plus importante du sujet. Ainsi d'après lui, la *Préface* de la nonne à ses comédies et son *Epistola ad quosdam sapientes* sont pénétrées d'un « esprit, qui convient mieux à une dédicace du » xve siècle » qu'à l'époque de Hrotsuit; — la latinité est plus correcte que celle du xe siècle et répond à celle des meilleurs écrivains du xve siècle; — les sujets sont de nature à ne pouvoir guère être attribués à une chaste nonne. A ces affirmations sans preuves on ne peut répondre que par des affirmations contraires : les *Préfaces* de Hrotsuit sont absolument dans le style entortillé, fleuri et obscur des écrivains de son époque [2]; — la latinité de ses pièces, qui est loin d'être aussi correcte et aussi pure qu'on veut bien le dire, se rapproche par beaucoup de traits de celle du xe siècle [3] et diffère de celle des humanistes de la Renaissance [4]; — enfin l'étonnement qu'exprime M. A. à la vue des sujets habituellement choisis par cette religieuse est naturel, mais excessif : étant données les idées de l'époque, il est très-compréhensible qu'une nonne, vivant au milieu de filles dont la chasteté était le premier devoir et qui étaient souvent exposées à y manquer, ait pris pour thème ordinaire la résistance à la tentation

1. M. A. soutient à ce propos que l'authenticité, la mieux établie en apparence, d'un manuscrit, ne peut encore faire preuve contre des arguments d'un autre ordre. Nous avons dit à peu près la même chose à propos des poèmes tchèques de Kœniginhof; mais il n'en est pas moins vrai que le ms. a dans des questions de ce genre une très-grande importance, et que M. A. était inexcusable d'avoir publié son premier travail sans même avoir jeté un coup d'œil sur le *codex Monacensis*.

2. Il suffira de rappeler Abbon, le Moine de Saint-Gall, Dudon de Saint-Quentin, les dédicaces de Flodoard, etc. Si c'était ici le lieu, il serait même facile de montrer chez les contemporains de Hrotsuit le pendant de ce qu'on peut appeler la *rhythmique* de sa prose.

3. Pour ne citer qu'un trait, les infinitifs passifs en *-ier*, où M. A. voit un archaïsme qui décèle la Renaissance, sont, comme on sait, uue recherche très-familière aux contemporains de Hrotsuit.

4. Elle en diffère entre autres points (sans vouloir entrer dans des détails inutiles) d'une manière qui frappe d'abord, par l'absence des périodes ou la maladresse de celles qui sont essayées.

des sens; quant à avoir traité ce sujet avec liberté, Hrotsuit s'en est excusée elle-même, et que d'exemples analogues ne pourrait-on pas rappeler! « On ne » peut s'empêcher, dit M. A., de trouver une telle lecture nuisible, dangereuse » et peu recommandable pour des âmes non corrompues. » C'est là une idée toute moderne. Il est certain qu'aujourd'hui on ne laisserait lire à aucune jeune fille, — sans parler des religieuses, — le théâtre de Hrotsuit, mais il n'en était pas de même il y a neuf siècles : on ne pouvait pas alors créer par la clôture absolue et la surveillance perpétuelle une innocence qui n'est que de l'ignorance; on faisait connaître le danger tout entier en prémunissant contre lui. — Une ou deux observations de M. A. sont plus précises : ainsi la versification lui fournit deux remarques; à l'en croire, l'usage du vers léonin dans des poèmes entiers est inconnu au xe siècle, et ne se répandit qu'aux xive et xve siècles (p. 25, note 1); l'union du pentamètre léonin à l'hexamètre léonin ne remonte en particulier qu'au xiie siècle (ib.). A l'appui de ces assertions étranges, M. Aschbach cite un passage de Jacob Grimm qui ne se trouve ni à l'endroit cité ni à aucun autre du livre dont il s'agit [1]; il suffit de lire la *Préface* de Grimm d'où ce passage est censé extrait pour y trouver la réfutation la plus complète de ce que soutient là M. A.; d'ailleurs tout le monde sait que ces propositions n'ont aucun fondement [2]. Ailleurs (p. 26) M. A. relève les expressions grecques qui se trouvent dans Hrotsuit; il en conclut que l'auteur de ces œuvres savait le grec [3], et y reconnaît l'influence de Reuchlin et de ses amis. Or il donne en note un certain nombre de ces mots grecs, et ce sont *tous* des mots employés dans Boèce, dans Cassiodore, dans Macrobe, etc., entrés par eux dans la tradition scolastique et très-usités à l'époque carolingienne [4]. Ah! si M. A. avait pu trouver un mot grec en dehors de ceux-là, son argument aurait quelque valeur. Il ajoute qu'elle « emploie aussi des constructions grecques, » et qu'on voit que « non-seulement elle comprenait la langue grecque, mais qu'elle en possédait » la grammaire. » La preuve? — L'instruction philosophique et mathématique que révèlent les écrits de Hrotsuit sont aussi une des *preuves* de M. A.; nous l'avons déjà dit (*Rev. crit.*, l. l.), c'est la science de l'époque où elle vivait. Sans doute cette femme distinguée possédait une instruction remarquable, mais il est impossible de trouver dans ses œuvres une expression ou une idée qui dépasse

1. Les *Lateinische Gedichte des X. und XI. Jarh.* Ce passage où on critique « *die sogenannte Roswitha'sche Versification,* » et qui est plein de lourdes méprises, n'est mis sans doute sur le compte de Grimm que par une erreur typographique; car dans la première édition les guillemets qui l'entourent dans la seconde n'existent pas.

2. Voyez, outre la *Préface* de Grimm (par ex., p. xxiv-xxvj, et spécialement p. xxvj la comparaison du vers de Hrotsuit avec ceux de Malchus, l'auteur de l'*Ecbasis*), la note de M. E. du Méril sur cette phrase de son *Introduction* (p. 85) aux *Poésies populaires latines antérieures au XIIe siècle :* « Presque aucun ouvrage d'imagination composé pendant » le Xe et le XIe siècles n'osa s'en passer (de vers léonins). »

3. C'est une erreur où était déjà tombé Barack, le dernier éditeur des œuvres de Hrotsuit (*Préf.*, p. liv).

4. On sait que l'emploi de mots grecs est une élégance très-recherchée des auteurs des IXe et Xe siècles; mais on sait aussi que ces mots sont toujours les mêmes et se réduisent en somme à un assez petit nombre. Il serait intéressant de reconnaître au juste les diverses sources où ils ont été puisés.

le niveau de son temps. Aussi M. A. se tient-il dans la généralité. Quand Clotilde de Surville parle des satellites de Jupiter, on n'a pas besoin d'autre preuve pour établir la fausseté de ses prétendues poésies; M. A. n'a garde d'avoir rien trouvé de semblable dans Hrotsuit. — Elle connaît, dit-il encore, des auteurs latins que ses contemporains ne connaissaient pas (p. 25). Il cite Ovide, Plaute et Térence, tous écrivains dont la popularité dès l'époque de Hrotsuit est attestée et par de nombreux manuscrits qui remontent à cette date et par les témoignages ou les réminiscences de la littérature. — Si les légendes en vers et les comédies de Hrotsuit, qui ont toutes un sujet historique, avaient été fabriquées au xve siècle, il est bien probable que quelques-unes d'entre elles auraient puisé dans des sources postérieures à l'époque assignée à l'auteur prétendu. M. A. a fait quelques tentatives de ce côté; mais elles n'ont pas été heureuses. Elles se réduisent à trois. Il signale (p. 17) une frappante analogie entre l'*Abraham* de Hrotsuit et une légende imprimée en allemand sur le même sujet treize ans avant la publication de Celtes; mais cette légende étant *traduite* des *Vies des Pères* en latin, qui sont bien réellement la source où a puisé la nonne du xe siècle, je ne vois pas ce que ce rapprochement a de curieux. Une des *historiæ* de Hrotsuit repose, seule, sur une donnée orale; un habitant de Cordoue, arrivé par un hasard quelconque à Gandersheim, lui avait raconté l'histoire du martyre de S. Pélage, dont il avait soi-disant été témoin, et qu'elle a mise en vers. M. A. prouve fort bien que les autres renseignements qu'on a sur cet événement ne concordent pas avec le poème en question; mais ne voit-il pas que ce trait revient le frapper en pleine poitrine, et que si un faussaire avait composé ce poème, il serait au contraire d'accord avec les récits écrits, les seuls qu'il eût pu connaître [1] ? Enfin M. A. rapproche le *Panegyricus Ottonis* de Hrotsuit et la chronique de Widukind, et il n'a pas de peine à montrer que l'un des deux auteurs a connu l'autre; M. Kœpke l'avait fait avant lui (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. I, p. 40); il veut prouver que c'est le poème qui a copié la chronique; mais d'où viennent alors les faits qui ne se trouvent que dans le *Panegyricus?* M. A. croit-il se tirer d'affaire par un mot jeté en passant sur l'utilisation, par le faussaire, de « quelques autres renseignements anciens ? » En trouve-t-il de pareils dans le faux Guntherus Ligurinus, œuvre réellement fabriquée au xvie siècle [2] ? — J'ai épuisé la première série des *preuves* de M. A.; il est à peine utile de continuer; un mot seulement sur les deux autres.

2° *Le manuscrit*. Ici nous avons une vraie comédie. M. A. commence par déclarer qu'il ne faut pas attacher trop d'importance au témoignage des paléographes sur les manuscrits, et que les arguments internes décident bien plus sûrement les

---

1. Ces récits écrits se réduisent d'ailleurs à une narration du prêtre Raguel, également contemporain de Pélage, qui devait au XVe siècle être complètement inconnue en Allemagne.

2. Le caractère de ce poème, ouvrage prétendu du XIIe siècle et qui n'est que la versification de la chronique d'Otto de Freisingen, est tout autre, naturellement, que celui du *Panegyricus*. Les vers n'y sont pas léonins, mais bien aussi rapprochés que possible des hexamètres antiques, et on y chercherait en vain, cela va sans dire, un fait qui ne se trouvât pas dans l'original en prose.

questions d'authenticité, — ce en quoi il n'a pas *absolument* tort. On croit voir dans ce plaidoyer l'aveu que M. A. ne trouve aucune objection à faire au *codex monacensis,* quand, tout-à-coup, apparaît une consultation détaillée, signée de M. Halm, le directeur de la bibliothèque de Munich (voy. *Rev. crit.*, 1866, t. I, art. 12; 1867, t. I, art. 72), et concluant que le manuscrit est au moins très-suspect. On est un peu étonné des raisons que déduit M. Halm pour arriver à cette conclusion, mais on lit en note (p. 78) : « L'auteur, qui a lui-même examiné » attentivement le manuscrit, est tout à fait d'accord avec M. Halm, *qui depuis,* » *d'après l'opinion, paraît-il, de M. Jaffé, s'est laissé de nouveau, d'une façon bien* » *surprenante, convaincre de l'authenticité du ms.* » Voilà qui diminue singulièrement l'autorité du paléographe de Munich et de sa lettre; quant à M. A., il ne donne pas plus explicitement ses raisons pour suspecter le ms.; il se contente des arguments de M. Halm, même lorsqu'ils ne contentent plus leur auteur. — D'où on peut conclure, appuyé sur l'autorité de M. Jaffé, le premier paléographe de l'Allemagne, qu'il n'y a aucune raison de douter de l'ancienneté du ms. Il faut d'ailleurs avouer que M. A. avait été obligé, pour l'attaquer, de recourir à une bien étrange hypothèse. Ce manuscrit, par un hasard tout exceptionnel, a été l'objet d'un acte authentique qui ne permet pas de douter de son identité. Le prieur et le bibliothécaire du couvent de Saint-Emmeran, où se trouvait le ms. quand Celtes l'emprunta pour faire son édition, certifièrent par un acte qu'on possède encore, avoir prêté à Celtes « librum quendam in quo continetur metrice « et prosaice editio cujusdam monialis, quam ipse proprio cyrographo nobis « promisit se redditurum posteaquam usus fuerit. » M. A. est donc obligé de supposer que Celtes, ayant reçu ce ms. où étaient les œuvres réelles en prose et en vers de Hrotsuit, l'a détruit et en a fait ensuite exécuter un autre, aussi semblable que possible, qu'il a rendu au couvent à la place de celui qui n'existait plus! — Il paraît probable que Celtes envoya le ms. même à l'impression, car il a souvent ajouté, de son écriture bien connue, des titres et des rubriques, et encore beaucoup plus souvent fait çà et là des corrections parfois très-malheureuses. M. A. voit dans ce procédé la preuve qu'il traitait le ms. en auteur! — Et voilà ce qui constitue les *preuves* de la seconde série.

3° Quant à celles de la troisième série, il n'y a pas à les discuter. C'est là que commence réellement une hallucination telle qu'il vaut mieux ne pas y insister. Les interprétations que donne M. A. aux passages qu'il extrait de la correspondance de Celtes[1] sont déjà connus du lecteur par un échantillon (*Rev. crit.* l. l.,

1. C'est une chose singulière que l'incorrection et, en apparence du moins, l'inintelligence absolue avec laquelle M. A. imprime le latin. Il n'y a pas une phrase latine, citée dans ses notes ou son appendice, qui n'offre des fautes de lecture ou au moins ne soit ponctuée tout de travers. On peut voir par exemple la lettre de Jodocus de Smalkalde (p. 60). Cette lettre est vraiment charmante et touchante : l'auteur est un pauvre précepteur, avide de science, avec qui Celtes, passant par Brunn où il habitait, avait causé sans se faire reconnaître; la conversation était tombée sur le célèbre humaniste Celtes, et celui-ci avait eu le plaisir d'entendre *incognito* son éloge. Il avait envoyé en échange, quelques jours après son retour, un exemplaire des œuvres de Hrotsuit, qu'il venait de publier, avec une lettre dans laquelle il apprenait à Jodocus quel avait été son interlocuteur. La surprise de celui-ci, sa joie d'avoir dit du bien de Celtes à lui-même, sa crainte de

p. 169 et ci-dessous, en note); je n'en ajouterai qu'un. Johannes de Monte Argenteo écrit à Celtes : « Vale igitur nunc cum tua Rosuitha, et mei, summique » Mecenatis nostri Hartmanni (de Eptringen) memoriam nullam tecum obmutescat » oblivio. » Les derniers mots sont altérés ou barbares, mais le sens est clair; voici la remarque de M. A. : « Ne pourrait-on pas retrouver dans les mots » singuliers *summi mece natis,* par l'application de la stéganographie inventée par » Trithème, le titre du *Carmen sancte Marie na(tivita)tis?* » En voilà assez, et trop peut-être, sur ce triste incident. Il est probable qu'en Allemagne on laissera sans réponse la seconde édition de M. Aschbach : c'est ce qu'il y a de mieux à faire; car ses arguments sont trop vains pour risquer de séduire un lecteur même peu attentif. Le seul bon résultat que pouvait avoir l'étrange incartade du professeur de Vienne était de ramener l'attention sur Hrotsuit, de provoquer peut-être à une étude approfondie que ses œuvres, quelque dignes qu'elles en soient, n'ont pas encore obtenue. Ce résultat ne fera pas défaut; nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que M. Kœpke, le savant auteur de l'étude sur Widukind de Corvei, prépare un travail étendu sur la religieuse de Gandersheim.

E.

---

260. — **Essai sur Talleyrand,** par sir Henry LYTTON BULWER, ancien ambassadeur, traduit de l'anglais avec autorisation par M. Georges PERROT. Paris, Reinwald, 1868. In-8°, xvj-396 pages. — Prix : 5 francs.

L'ouvrage que M. Perrot vient de mettre à la portée des lecteurs français est extrait d'une série de portraits historiques (Mackintosh, Cobbett et Canning), qui a obtenu en Allemagne et en Angleterre un très-grand succès, et dont la publication n'est pas encore terminée (on nous promet un prochain Robert Peel qui sera bientôt suivi d'un lord Palmerston). Autant qu'une traduction permet de porter un jugement de ce genre, la popularité de l'œuvre de sir Henry Bulwer est légitime; il est impossible de présenter sous une forme plus agréable un travail moins frivole. Pleine de force, la pensée de sir H. B. est cependant facile; elle expose rapidement les faits, en analyse clairement le sens, en pèse justement la valeur, et n'insiste jamais outre mesure. Sir H. B. est certainement un écrivain; le tour et l'expression des idées révèlent, même à travers le vêtement qui nous en

---

n'en avoir pas dit encore assez, sa reconnaissance pour le présent qu'il reçoit, se peignent naïvement dans cette lettre, où il conjure Celtes d'employer le génie qu'il a reçu de la nature « à un usage honnête et saint et à l'utilité de la foi et de l'Église. » Cette lettre est imprimée à la p. 69 de la brochure de M. A.; mais elle y est inintelligible; on restituera le sens en plusieurs endroits par quelques corrections faciles : l. 11, *tantum*, l. *totum*; l. 20, *thesaurus*, l. *thesaurum*; l. 25, *juvabat*, l. *juvabit*, et changez presque d'un bout à l'autre la ponctuation (ainsi, l. 12, l. *commendo, offero et dedo,* — l. 15 *dixi,* — l. 16 *quidem* (sans virgule) — l. 20 *repositum* (de même), etc.). Le copiste de la correspondance de Celtes est sans doute responsable d'une partie des fautes; mais M. A. paraît s'être peu soucié de comprendre. — C'est dans la lettre de ce bon Jodocus que se trouve la phrase suivante : « Crede mihi quod ultra quam dicere queo me recreat atque delectat » hic Rosuitæ codicellus et ob hanc præcipue causam quod meæ singularissimæ electæque » sponsæ Agnetis in suis meminit carminibus, » que M. A. interprète ainsi (p. 40) : « Il » écrit à Celtes qu'il a été particulièrement heureux de voir que parmi les poésies de Roswitha on avait aussi admis sa propre production sur Agnès. » Et le texte est cité en note!

dérobe la première saveur, les procédés d'un esprit cultivé, original, versé dans la philosophie de l'histoire, familier avec notre langue et nos mœurs, accoutumé à méditer les péripéties politiques qu'a traversées la France depuis quatre-vingts ans. Qu'il ait réussi auprès des nations voisines, assez mal instruites de notre histoire, cela paraît naturel. Ses récits suffisent amplement à satisfaire leur curiosité, ils ont en outre plusieurs qualités qui plaisent. Ils offrent moins d'intérêt pour nous.

Que peut en effet nous apprendre l'*Essai* de sir H. B. que nous ne sachions mieux que lui et par le détail ? Ses renseignements sont puisés dans nos historiens, presque tous populaires. Aussi s'attache-t-il à l'essence et au groupe des choses. Il décrit par masses, il vulgarise son sujet, et le pense à nouveau. Écrite à grands et larges traits, son étude n'est pas une de ces biographies, patientes et minutieuses, comme celles qu'a composées M. Hamel sur Saint-Just et Robespierre, où se trouvent rassemblés les éléments qui doivent servir un jour à l'histoire générale. C'est une série de méditations, parfois puissantes, distinguées presque toujours, cousue sur une simple esquisse.

La véritable utilité de l'Essai de sir H. B. (et elle n'est pas médiocre) est de nous faire connaître l'opinion d'un étranger (qui a vécu assez près de nous pour nous juger sans prévention nationale, et point trop pour perdre la liberté de son esprit, dégagé ainsi de tout milieu défavorable) sur nos longues querelles intestines. C'est l'écueil ordinaire de nos meilleurs auteurs d'isoler notre Révolution, d'y voir un acte exceptionnel, hors ligne, sans comparaison avec ceux de l'avenir et du passé. Les Allemands, les Anglais surtout sont moins exposés à ce mirage. Sans méconnaître la haute portée du mouvement de 1789, sir H. B. ne néglige pas pour l'apprécier les moyens que lui offrent certains rapprochements historiques. Les travailleurs de septembre lui rappellent, non sans raison, les Cabochiens et la faction de Bourgogne, etc. Il place, non sans quelque apparence de justice, Richelieu et Guillaume III au-dessus de Napoléon..... (V. p. 2, 50, etc.).

Il nous reste à justifier les assertions que nous venons d'émettre.

L'*Essai sur Talleyrand* est divisé en six parties : 1° Depuis le commencement de la Révolution jusqu'au rapport sur l'état du pays; — 2° de la fête du 14 juillet à la clôture de l'Assemblée nationale; — 3° depuis le départ pour Londres jusqu'au Consulat; — 4° Consulat et Empire; — 5° première et seconde Restaurations jusqu'au ministère Richelieu; — 6° Retraite et Mort. 1815, 1838. — La charpente du récit est empruntée à l'article inséré par Michaud dans sa biographie universelle (tome 83). Cet article, fort long (380 colonnes) et remarquable, a été bien entendu dépouillé de l'esprit qui y règne et qui en fait un pamphlet. Le rôle de Talleyrand à la Constituante a été étudié par Michaud dans les procès-verbaux de cette Assemblée. En cette partie, c'est donc un guide très-sûr. Pour le Consulat et l'Empire, sir H. B. s'est servi du livre de M. Thiers. Le reste, assez écourté, est fait d'après des Mémoires (notamment ceux du duc de Rovigo et de Beugnot), des conversations et des souvenirs personnels.

Chemin faisant et malgré son dessein de s'en tenir aux généralités, sir H. B.

ne néglige pas les occasions qu'il croit rencontrer de relever certaines erreurs particulières, accréditées par ses devanciers, ou de mettre en lumière des points qu'ils ont laissés obscurs ou qu'ils ont même entièrement méconnus. Ces rectifications sont parfois excellentes, parfois malheureuses. Nous allons en faire le rapide examen.

Talleyrand est né en 1754. « Il y a, dit notre auteur, quelque difficulté » pour déterminer la date du jour et du mois. On a donné celles du 7 mars, » du 1er septembre et du 2 février. Je me suis arrêté à cette dernière, ayant de » *sérieuses raisons* de la croire vraie » (p. 7). La date du 2 février 1754 est en effet exacte. Elle est indiquée dans le contrat de mariage de T. avec Mlle Grand, produit par M. Jal (art. Talleyrand). Nous pouvons ajouter qu'une déclaration signée du prince et adressée par lui le 31 octobre 1817 à la chambre des Pairs, porte en termes exprès qu'il est né *à Paris le 2 février* 1754.

P. 20. Sir H. B. se sert d'une expression au moins impropre, quand il dit que Talleyrand « fut nommé aux États généraux par le bailliage de son diocèse. » Les circonscriptions ecclésiastiques n'entrèrent pour rien à cette époque dans le réglement des circonscriptions électorales. — P. 21. Il manifeste pour le discours prononcé en cette occasion par Talleyrand une admiration excessive. « Il » serait peut-être impossible de trouver dans les annales de l'histoire un exemple » plus remarquable de prudence et de jugement. » Cet enthousiasme est fondé sur l'absence de *tous plans chimériques* dans les vues de l'évêque d'Autun. Cet éloge eût fort étonné Talleyrand et ses contemporains. Le mérite de l'abstention dans les questions de salaire et de capital, dans les questions sociales, comme nous disons aujourd'hui, fut commun à toute la génération de 1789. Le problème ne fut réellement soulevé que vers la fin de la Révolution par Babœuf. La liberté et l'égalité des droits, tel est le fond sur lequel ont travaillé successivement Constituants, Girondins et Montagnards. La méprise de sir H. B. s'explique par le peu d'attention que nos historiens ont donné à ce caractère dominant de notre Révolution. Les indigents des villes et des campagnes réclamaient alors l'extension et non l'abolition de la propriété individuelle.

P. 104 et 107. A cause des relations de Talleyrand avec Mirabeau et M. de Montmorin, sir H. B. présume qu'il fut informé des préparatifs du voyage de Varennes. « Il se refuse même à admettre le contraire. » La confidence que le fait implique nous paraît inadmissible. Louis XVI méprisait trop Talleyrand pour s'ouvrir à lui d'une résolution qui exigeait le secret. Quel profit pouvait-il se promettre de cette démarche ? Talleyrand soupçonna sans doute les intentions du roi, comme tout le monde à Paris. Il ne dut pas y être initié.

P. 118. Sir H. B. signale à l'attention de ses lecteurs le plan d'éducation nationale soumis par Talleyrand à l'Assemblée au moment de sa clôture. Cette œuvre, une des meilleures qui soient sorties de la plume du député d'Autun, mériterait en effet d'être plus connue. Au même ordre d'idées se rattache la recommandation de ses discours à l'Institut sur les colonies en général et sur les relations commerciales de l'Angleterre et des États-Unis (p. 150 et 151). Sir H. B. professe pour ces morceaux une estime qui l'a déterminé à les placer

comme appendice à la fin de son volume. Il reproduit aussi l'éloge funèbre du comte Reinhard prononcé par Talleyrand dans les premières semaines de 1838 (p. 343-354). Il y voit « une sorte de legs et l'exposition des théories » du ministre ds Napoléon et de Louis XVIII. Cette admiration est outrée. Mais elle a l'avantage de présenter sous un jour nouveau certains côtés de l'esprit de Talleyrand, de montrer ce qu'il aurait pu être comme publiciste. Dans les deux mémoires lus en 1797, il y a au moins deux aperçus qui prouvent de la profondeur dans la pensée : l'un c'est que l'Angleterre doit se féliciter et non s'alarmer de l'affranchissement de l'Amérique; l'autre c'est que la France a dans l'Afrique une compensation toute trouvée à la perte de ses colonies. — P. 139. Une déclaration envoyée par Talleyrand à lord Grenville à l'effet d'obtenir la révocation d'un ordre d'expulsion est rapportée par sir H. B. sous la date du 1er janvier 1793. C'est sans doute 1794 qu'il faut lire. Car Talleyrand écrivit à ce ministre le 18 septembre 1793 (p. 134), une lettre qui est évidemment antérieure à la déclaration dont il s'agit. Toutefois sir H. B. parle aussi d'une troisième supplique datée du 30 janvier 1794 (p. 136). Il y a dans toute cette négociation un peu d'obscurité.

P. 177. Sir H. B. cite Bourrienne comme une autorité qui ne serait point contestée. Il est aujourd'hui universellement reconnu que cet ancien secrétaire de Napoléon a tout au plus fourni les matériaux qui ont servi à composer les Mémoires qui portent son nom.

P. 188. Dans le récit qui se rapporte à la mort du duc d'Enghien (un des plus faibles de l'ouvrage), sir H. B. attribue à Caulaincourt, qu'il qualifie de colonel (bien qu'il fût général), un rôle qui ne fut pas exactement le sien. Sans exiger qu'il eût connaissance des deux volumes de Nougarède de Fayet, on regrette que notre auteur n'ait pas eu au moins M. Thiers sous les yeux en racontant cet épisode. Il cite toutefois l'historien du Consulat, mais seulement pour lui prendre une erreur, à savoir que « Murat fit tout ce qu'il put pour em» pêcher l'exécution » (p. 191). Murat s'employa si peu en ce sens qu'il fit prévenir le colonel Colbert de ne pas se trouver chez lui (Mémoires du marquis de Chabanais, t. III), afin de lui épargner sans doute le désagrément de signer le jugement, mais non point apparemment à l'effet de ménager au prince une voix favorable. Le rôle de Joséphine et de Mme de Rémusat (p. 192), ramassé par sir H. B. dans les recueils d'anecdotes incessamment versées par la sottise sur l'époque impériale, n'est pas moins controuvé. Nous avons là-dessus le témoignage formel de Napoléon (Notes sur Fleury de Chaboulon). Quant à Talleyrand, que sir H. B. amnistie en cette affaire, toujours d'après le témoignage de Bourrienne (191) et aussi d'après celui du duc de Dalberg (l'obligé du prince de Bénévent), l'examen de sa conduite se rattache à l'étude d'un des procédés diplomatiques que sir H. B. nous dénonce chez l'ex-évêque d'Autun, que nous commenterons avec lui tout à l'heure, mais que nous pouvons expliquer d'avance en trois mots : *détruire ses lettres*.

P. 201. M. Mignet, dans ses *Notices et portraits*, a fourni à sir H. B. le résumé d'un système politique conçu, dit-on, par Talleyrand entre Ulm et Aus-

terlitz et qui mérite l'attention, parce qu'il aurait eu pour résultat d'accomplir soixante ans plus tôt ce qui s'est fait ou s'est essayé de nos jours : c'est-à-dire l'exclusion pure et simple de l'Autriche hors de l'Occident, au moyen de l'affranchissement de l'Italie, et de la réunion de toutes les provinces danubiennes sous la couronne de Saint-Étienne. Nous y renvoyons le lecteur. — P. 207, 208. L'annexion de la Catalogne à la France, au moyen de l'abandon du Portugal à l'Espagne, est encore un des plans que sir H. B. attribue à Talleyrand. Nous pensons qu'un décret de ce genre fut en effet préparé, mais qu'il resta à l'état de projet. — P. 217. Enfin sir H. B. suppose que Napoléon eut un moment l'intention de livrer à Talleyrand l'organisation du royaume de Pologne. Cette hypothèse est bien hasardée, et quand on se rappelle les défiances soulevées par l'administration d'un homme aussi honnête que Davout, elle paraît dénuée de tout fondement.

P. 219. Sir H. B. semble ignorer que les *Mémoires de Fouché* n'ont aucune valeur historique. C'est dans cette compilation que se trouve la phrase justement fameuse : *Robespierre me dit un jour : duc d'Otrante.....*

P. 224. 225. On sait que brouillé avec son ancien ministre des affaires étrangères, Napoléon s'emporta un jour contre lui dans les termes les plus violents. Sir H. B. place cette apostrophe célèbre au début de la campagne de 1814, il supprime tout ce qui est relatif au duc d'Enghien, et il attaque sur ces deux points M. Thiers qui fixe l'époque de la scène au mois de janvier 1809, la place dans le Conseil des ministres et rappelle le reproche formulé par l'Empereur au sujet de la mort du prince. « M. Molé, ajoute sir H. B., qui est la personne » dont je tiens les dates et les faits, ne pouvait avoir été induit en erreur, » puisqu'il était présent. » Il est incontestable cependant que M. Thiers a raison. L'autorité dont il s'appuie n'est pas en effet celle de M. Molé. C'est celle du duc de Gaëte (t. X, p. 18). Mais elle vaut l'autre. C'est bien en 1809 que la rupture eut lieu entre l'Empereur et son ministre; elle se traduisit immédiatement par une marque de disgrâce publique. Talleyrand cessa d'être grand chambellan et fut remplacé par M. de Montesquiou. — Une scène entre Napoléon et Talleyrand aurait eu en 1814 un retentissement immense, pour le moins égal à celui des invectives prononcées au premier janvier à l'encontre de M. Laisné, sortie qui émut tout Paris, et avec laquelle sir H. B. a évidemment confondu l'affaire de Talleyrand. D'ailleurs en 1814, le prince de Bénévent vivait dans une sorte de retraite, et n'avait aucune raison de paraître au *Conseil d'État*.

P. 236. Il n'est pas exact de dire que Ney, Macdonald et Caulaincourt « emmenèrent » Marmont à Paris. C'est lui qui se joignit à eux spontanément. Il n'est pas vrai non plus d'avancer « qu'il leur avoua sa trahison. » On l'eût arrêté. Il ne pouvait pas davantage « rétracter ses engagements, » puisqu'il avait signé un traité en règle. Tout ce passage est défectueux.

P. 233. En convoquant le Sénat le 31 mars 1814 et en prenant la présidence, Talleyrand exerçait-il une fonction légitime ? Sir H. B. se prononce avec aisance pour l'affirmative. La question de légalité n'est peut-être pas aussi facile à trancher qu'elle paraît l'être. Lacépède était le président ordinaire, désigné pour

l'année. Le président, pour les séances solennelles, était Cambacérès. Talleyrand n'était que vice-président. En fait, sa démarche est donc parfaitement justifiable, mais essentiellement révolutionnaire.

P. 322-327. M. B. rappelle ou reproduit de bons discours prononcés par Talleyrand à la Chambre des Pairs, en 1821-1822, en faveur de la liberté de la presse.

Citons encore deux traits de la vie de Talleyrand recueillis par sir H. B. dans la notice de M. Mignet. Vers 1780, peu de temps après sa nomination d'*agent général du clergé français*, Talleyrand armait un vaisseau en course (p. 12); aux Etats-Unis, en 1795, il frétait un navire, de compte à demi avec Beaumetz, qui partit seul et se perdit corps et biens (p. 141-142).

Signalons nous-même un fait que n'a pas connu sir H. B., mais qui a son originalité. Indolence ou dédain, Talleyrand ne fit point enregistrer, au conseil du Sceau, sous l'Empire, le titre nobiliaire qui lui avait été conféré par Napoléon le 5 juin 1806; depuis la Restauration, la principauté qu'il avait ne put être maintenue effective, de sorte qu'il n'eut jamais, régulièrement, le droit de se qualifier *prince de Bénévent*.

Des observations qui précèdent il est facile d'induire que les conclusions de sir H. B. sont généralement favorables à Talleyrand. C'est, en effet, du côté de l'indulgence qu'inclinent les appréciations de notre auteur. Mais il a trop d'esprit et de probité pour se borner à une apologie. A vrai dire, son approbation se tire des difficultés du temps et des obligations de la position. Elle se présente presque toujours avec une nuance d'ironie. « La seule chose qu'on » puisse mettre en doute chez M. de Talleyrand, dit-il quelque part, *c'est sa* » *sincérité* » (p. 173), et ailleurs : « Tout ce que nous savons semble donner » raison à cette dame qui avoua qu'il semblait difficile de refuser à Talleyrand » ses faveurs, mais impossible de lui *donner sa confiance* » (p. 144), et encore : « Il s'était prodigieusement enrichi par des moyens qui *honorent peu son caractère* » (p. 206). Il n'en faudrait pas tant, ce semble, pour condamner un personnage ordinaire. Mais ce que sir H. B. étudie avant tout dans Talleyrand, c'est l'homme d'Etat, ce qu'il appelle le *type du politique*. Cette conception domine son *essai* et forme le lien qui en rattache entre elles les différentes parties. Sous chacune des actions importantes de Talleyrand, il cherche et montre la règle de conduite qui forme l'unité de sa carrière. Ce principe, c'est « la perception nette des » intérêts personnels portée jusqu'à la sûreté de l'instinct » (p. 52), et « la sou- » plesse d'activité qui se prête à toutes les circonstances » (p. 62). Le jugement de sir H. B. procède un peu de celui « du monde qui pardonne à ceux qu'il est de son intérêt d'excuser » (p. 102). Bref, s'il nous est permis de faire ici l'application d'un mot du cardinal de Retz, sir H. B. a eu grand soin, dans son étude, de ne pas déchirer le voile qui couvre la morale d'Etat.

Sa complaisance pour Talleyrand, qui dans ces conditions-là seulement était possible, se trahit dans une appréciation des disgrâces du prince fort erronée. A différentes reprises, il nous le montre, en 1808, en 1815, se retirant volontairement des régions du pouvoir et quittant spontanément le maître et sa cour

(p. 207, 241). Cette attitude, qui est bien, en effet, celle que le prince de Bénévent désirait se voir attribuer par le public, est aussi de pure convention. Napoléon et Louis XVIII l'éloignèrent tous deux violemment de leurs conseils, et, au fond, Talleyrand en ressentit chaque fois un vif chagrin.

Malgré la sûreté de coup-d'œil qu'il admire chez le prince de Bénévent, sir H. B. reconnaît qu'il s'est trompé deux fois. La seconde de ces erreurs, que sir H. B. se donne une peine inutile à atténuer (p. 320), est grossière. A la chambre des Pairs, en 1823, il prédit, dans un discours gros de terreurs dynastiques, que l'expédition d'Espagne ne réussirait pas. C'était méconnaître et les hommes et les choses que d'assimiler cette guerre à celle de l'Empire, et si Talleyrand se trompa à ce point, c'est sans doute en vertu des dispositions qui portent certains esprits à nier les forces morales dont ils n'ont point le sentiment personnel. L'autre erreur, relevée en termes assez vifs par sir H. B., consiste à avoir voté comme constituant « l'abolition en masse d'institutions qui devaient avoir quel» que chose de bon, puisque la société capable d'en désirer la réforme en était » issue » (p. 49). L'idée est originale, mais légèrement subtile. A ce compte, le mal serait respectable qui donnerait le désir du bien.

Les défauts de l'ouvrage de sir H. B. sont ceux du genre adopté par lui. Les procédés de sa critique sont nécessairement sommaires, ce qui l'expose à des faux pas. Qu'on en juge par cette appréciation de la Restauration : « Le roi » voulut montrer qu'il était roi. Il choisit un ministère composé d'hommes prêts » à se faire ses soldats dans une bataille contre les idées populaires. La bataille » fut livrée. Le roi fut vaincu. Ainsi se *passa le temps de* 1815 *à* 1830 » (p. 317). Louis XVIII et De Cazes batailleurs ! En revanche, le livre de sir H. B. abonde en pensées remarquables. Il qualifie de *stupide résolution* (p. 117) la déclaration qui écartait du ministère tout membre des assemblées. Il dit admirablement de Louis XVI qu'on était sûr « que ce monarque n'accorderait jamais sincèrement » et ne refuserait jamais résolument aucune concession demandée avec persi» stance » (p. 42). Nous recommandons les pages où il définit le rôle des partis (p. 117), où il peint Barras, Sieyès et Bonaparte (p. 170), et surtout celles dans lesquelles il marque leur place aux hommes supérieurs et qui servent de début à son livre.

La mesure, la modération est le trait que sir H. B. montre dominant dans le caractère de Talleyrand. C'est ce trait qui le détermine à rejeter toute participation de Talleyrand dans les conceptions politiques relatives à la mort du duc d'Enghien (194). Nous professons à cet égard l'opinion absolument contraire, nous pensons que la résolution du premier consul lui fut inspirée par le futur prince de Bénévent. Il y aurait là matière à toute une dissertation dont nous faisons grâce à nos lecteurs. Mais, qu'ils nous permettent, en finissant, de placer sous leurs yeux la simple observation qui suit : L'unique et véritable défense de Talleyrand consiste en ce fait : on n'a pu découvrir aucun témoignage *écrit* qui incrimine *directement* ses actes.

A cette argumentation, c'est l'œuvre même de sir H. B. qui se charge de répondre : « En 1814, M. de Vitrolles portait, en guise de lettres de créance,

» un chiffon de papier sur lequel il y avait un mot de la main du duc de Dal-
» berg, et il était autorisé à *nommer M. de Talleyrand;* mais il n'avait rien de ce
» personnage même qui *pût le compromettre* irrévocablement dans cette mission »
(p. 226).

En juillet 1830, *le troisième jour*, Talleyrand manda M. C'', son secrétaire, et le chargea d'une communication pour le duc d'Orléans qui était à Neuilly. M. C'' fut muni d'un billet de créance adressé à Madame Adelaïde et ainsi conçu : « Madame peut avoir confiance dans le porteur qui est mon secrétaire. » Il reçut l'ordre de *rapporter le billet* à Talleyrand. « Après l'entrevue, le messager
» eut le courage de demander, *quoique en hésitant un peu*, ou que la lettre fût
» *brûlée* ou qu'elle lui fût *rendue*. Elle lui fut restituée et il la remit à M. de Tal-
» leyrand *qui n'oublia pas de la lui réclamer* » (p. 329, 330).

En 1814, le vice-grand-électeur devait suivre Marie-Louise. Que fait Talleyrand ? Il monte dans une voiture d'apparat, prévient sous main qu'on l'arrête à la barrière et se fait reconduire à son hôtel (p. 228, 229).

Le 22 avril 1791, M. de Laporte écrit à Louis XVI : « Sire, j'adresse à
» Votre Majesté une lettre écrite avant-hier; elle est de l'évêque d'Autun qui
» paraît *désirer servir* Votre Majesté. *Il m'a fait dire* qu'elle pouvait faire l'essai
» de son zèle et de son crédit et lui désigner les points où elle pourrait l'employer.»
La lettre de Laporte fut trouvée dans l'armoire de fer, mais celle de Talleyrand avait disparu et *il nia hardiment* l'avoir jamais écrite (p. 133, 134).

En 1792, après le 10 août, Talleyrand retourne en Angleterre, comme un particulier ou plutôt comme un fugitif. C'est l'attitude qu'il prend auprès de lord Grenville (v. ci dessus, p. 134-139). En 1795, Chénier monte à la tribune de la Convention et déclare « qu'il a en main un mémoire dont le double existe
» dans les papiers de Danton; ce mémoire est daté du 25 novembre 1792, et il
» prouve que M. de Talleyrand s'occupait des affaires de la république au moment
» même où il fut banni par elle » (p. 145). En conséquence, Talleyrand est rayé de la liste des émigrés. En 1798, Talleyrand est obligé de donner sa démission de ministre. Il publie une déclaration où il énonce que, le 7 décembre 1792, il fut envoyé à Londres par le Conseil exécutif. Son passe-port était ainsi conçu : « Laissez passer Ch.-Maurice Talleyrand allant à Londres par nos ordres. » Cette pièce était signée de Lebrun, Danton, Servan, Clavière, Roland et Monge. Il ajoute qu'il avait « reçu même *de la confiance* du gouvernement des ordres
» positifs pour son départ » (p. 160-162). Depuis, Talleyrand fit nier cette prétendue mission (p. 144).

Ces faits nous dispensent de tout commentaire. Qu'on veuille bien y joindre le témoignage du baron Meneval. Cet ancien secrétaire de Napoléon affirme, au tome III de ses *Souvenirs*, qu'au mois d'avril 1814, alors qu'il était à la tête du gouvernement provisoire, Talleyrand fit rechercher et détruire les pièces, conservées à la secrétairerie d'Etat, qui étaient de nature à le compromettre. On comprendra maintenant pourquoi nous ne partageons point l'opinion de sir H. B. en ce qui touche la mort du dernier des Condé.

H. Lot.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — 19 Décembre — 1868

261. — **Indische Streifen.** Eine Sammlung von bisher in Zeitschriften zerstreuten kleineren Abhandlungen, von Albrecht WEBER. Berlin, Nicolai, 1868. In-8°, viij-386 pages. — Prix : 10 fr. 75.

Sous ce titre, qui rappelle les *Indische studien* et les *Indische skizzen* du même auteur, le célèbre professeur de Berlin a réuni dix-huit articles qui ont paru de 1849 à 1868 dans divers recueils ou journaux savants. En voici le sujet : I. Le brahmanisme. C'est une description sommaire de l'organisation des castes dans l'Inde. — II. Quatre légendes du *Çatapatha-brâhmana* : le déluge, l'émigration des Ariens vers l'est, la fontaine de Jouvence, la légende de Purûravas et d'Urvaçî. — III. Une légende du *Çatapatha-brâhmana* sur les châtiments après la mort. — IV. Le premier adhyâya du *Çatapatha-brâhmana*. — V. Sur les sacrifices humains à l'époque védique. — VI. Les divisions du temps et les nombres fabuleux dans les Védas. — VII. Le bouddhisme. — VIII. Le *Dhammapadam*, le plus ancien livre de morale bouddhiste (traduction et commentaire). — IX. La *vajrasûcî* d'Açvaghosha. Un pamphlet bouddhique contre les castes (traduction et commentaire). — X. Sur la *praçnottararatnamâlâ* ou guirlande de perles des demandes et réponses (ce sont des sentences morales en vers, d'origine bouddhique). — XI. Sur le *Makasajâtakam* (traduction d'un texte pâli faisant partie des jâtakas du Bouddha). — XII. La légende pâlie de l'origine de la dynastie des Sâkyas et des Koliyas. — XIII. Quelques contes populaires indiens, rapprochés de contes allemands du même caractère. — XIV. Cent proverbes de Cânakya. — XV. Sur un jeu de dés indien destiné à prédire l'avenir. — XVI. — Sur le *daçakumâra-caritam* ou les aventures des dix princes (résumé de ce conte de fée). — XVII. Analyse de la *Kâdambarî*, autre conte de fée. — XVIII. La *vâsavadattâ* de Subandhu (analyse d'un roman indien).

On voit que l'auteur touche aux sujets les plus divers, depuis les védas jusqu'aux productions modernes de la littérature indienne. Sauf les articles I et VII qui sont conçus d'une façon plus générale, il prend surtout ses sujets par le menu et le détail. Partout il porte la même science profonde, la même curiosité que rien ne peut rebuter, le même besoin de ranger et de classer les matières. La plupart des textes dont il s'agit dans ce volume sont ou inédits ou traités pour la première fois d'une façon critique. C'est du minerai qui vient de sortir de la terre et qui est trié devant nos yeux.

M. Weber se propose de faire suivre ce volume d'un second qui renfermera une série d'autres articles relatifs à l'Inde. Nous ne pouvons, à ce sujet, nous défendre d'une réflexion. En France, en Angleterre, en Italie, les gouvernements ont pris l'initiative et le patronage de grandes publications sanscrites, telles que le *Bhagavatapurâna*, le *Rig-vêda*, le *Râmâyana*. Mais l'Allemagne est le seul pays où le sanscrit trouve des éditeurs, ce qui vaut mieux qu'une protection officielle, toujours précaire et inégale. Aucun libraire n'a songé, en France, à réunir les opuscules d'Eugène Burnouf, cependant si importants et si curieux. Les études savantes ne prospèrent vraiment que là où elles peuvent se suffire à elles-mêmes : une publication comme celle que nous annonçons est un criterium sûr de l'extension et de l'état d'avancement des recherches sanscrites en Allemagne.

M. B.

---

262. — Ἰωάννου Γραμματικοῦ Ἀλεξανδρέως (τοῦ Φιλοπόνου) εἰς τὸ πρῶτον τῆς Νικομάχου Ἀριθμητικῆς εἰσαγωγῆς. Primum edidit Ricardus Hoche. Lipsiæ, in ædibus B. G. Teubneri, MDCCCLXIV, xv-52 p. in-4°. — Ἰωάννου Γρ. Ἀλ. τ. Φιλοπ. εἰς τὸ δεύτερον τῆς Νικομάχου Ἀριθμ. εἰσαγ. Primum edidit Ricardus Hoche. Berolini apud S. Calvary, MDCCCLXVII, viij-38 p. in-4°.

Un disciple célèbre du philosophe néoplatonicien Ammonius fils d'Hermias, Jean d'Alexandrie, surnommé le Grammairien et l'ami du travail (Philopon), était philosophe, mathématicien, grammairien et théologien chrétien, mais hétérodoxe, au VIIe siècle de notre ère. Outre des ouvrages, maintenant perdus, sur des questions de théologie, de grammaire et de rhétorique, et des commentaires, également perdus, sur Platon et sur la *Grande composition mathématique* de Claude Ptolémée, il avait laissé de nombreux écrits, imprimés avant 1864, savoir : des *Commentaires* sur neuf ouvrages d'Aristote avec une *Vie* de ce philosophe, un *Commentaire sur la cosmogonie de Moïse*, un traité philosophique *Contre la doctrine de Proclus sur l'éternité du monde*, deux traités grammaticaux, et un opuscule astronomique *Sur l'usage de l'astrolabe*. Trois ouvrages de Jean Philopon restaient inédits, savoir : un traité contre Sévère d'Antioche et la secte des Acéphales, un traité sur le rapport des quatre vertus cardinales avec les trois facultés de l'âme, et un commentaire sur les deux livres de l'*Introduction à l'arithmétique*, ouvrage écrit au IIe siècle de notre ère par le mathématicien grec et philosophe néopythagoricien Nicomaque, de Gérase en Arabie. M. Richard Hoche, de Wesel, a rendu service aux amateurs de la philosophie et des mathématiques anciennes, en publiant à Leipzig, en 1864, le premier livre, et à Berlin, en 1867, le second et dernier livre de ce commentaire. Nous allons parler d'abord de l'édition, et ensuite de l'ouvrage grec.

L'édition m'a paru typographiquement correcte. Une grosse faute d'impression, qui, dans la scholie 45 sur le premier livre (p. 12), détruisait le sens d'une phrase, en substituant au nom propre Ἀμέλιος l'impératif ἀμέλει pris adverbialement, a été corrigée par M. Hoche dans un passage de sa préface (p. iv). Deux autres corrections pour le premier livre se trouvent à la fin de la préface de l'édition du second livre. Pour le premier livre, publié en 1864, l'éditeur, comme

il l'annonce dans sa préface, s'est servi de trois manuscrits. Celui de Gœttingen, avant d'arriver à la bibliothèque de cette ville, avait appartenu pendant le XVIIIe siècle à Jean-Nicolas Maurocordato, prince de Valachie, puis à Callinicus, évêque d'Héraclée, et à d'Ansse de Villoison, qui ensuite en avait fait présent à M. Charles Hase : c'est le plus ancien et le meilleur des trois manuscrits, et il a été pris pour base de l'édition; mais il a fallu corriger des mots substitués par le copiste du xe siècle à des lettres numérales et à d'autres abréviations grecques, qu'il avait mal comprises. Ces fautes ne se trouvent pas dans le second manuscrit, celui de la bibliothèque de Hambourg, écrit au XVIe siècle, et donné à cette bibliothèque au XVIIe siècle par Luc Holste : l'original dont ce manuscrit est une copie existait alors et existe peut-être encore, dit M. Hoche, à Toulouse ou à Rome. Les manuscrits de Gœttingen et de Hambourg appartiennent tous deux à une même récension, mais ne sont pas des copies d'un même manuscrit : tous deux offrent des lacunes, et le texte de l'un comble une grande partie des lacunes de l'autre. M. Hoche a complété le texte du manuscrit de Gœttingen par celui du manuscrit de Hambourg. Le troisième manuscrit, celui de la bibliothèque épiscopale de Zeitz, possédé au XVIIe siècle par Reinesius et dont l'écriture est du XIVe ou du XVe siècle, appartient à une récension différente. Dans certaines scholies, il s'accorde avec les deux autres manuscrits; mais d'autres scholies diffèrent complètement et offrent une rédaction que M. Hoche déclare plus récente, soit qu'elle vienne de Jean Philopon dans un âge plus avancé ou de quelqu'un de ses disciples. M. Hoche a inséré ces scholies du manuscrit de Zeitz dans sa préface (p. ij-xv). Dans le texte grec du premier livre, les emprunts faits au second et au troisième manuscrit sont entre crochets, et il en est de même de quelques corrections et petites additions de mots, que l'éditeur (p. ij) déclare avoir faites par conjecture. Pour distinguer ce qui vient de chacun de ces deux manuscrits et ce qui vient de l'éditeur, il faut recourir à la préface. De petites notes au bas des pages du texte seraient plus commodes pour les lecteurs. A la fin de la préface est insérée une scholie de *Théodore protocenseur*, tirée du manuscrit de Gœttingen. — Pour le second livre, publié en 1867, outre les trois mêmes manuscrits, M. Hoche a consulté les manuscrits 76 et 482 de Munich, qui contiennent les deux livres : le manuscrit 76 offre un mélange des deux récensions dont nous avons parlé, et le manuscrit 482 est une assez bonne copie de la première récension. Pour le texte du second livre, M. Hoche nous dit (préf., p. j) qu'il a employé les trois manuscrits de la première récension, c'est-à-dire les manuscrits de Gœttingen, de Hambourg, et 482 de Munich. C'est de même à la préface (p. j-vij) qu'il faut recourir pour savoir ce qui vient de chacun de ces trois manuscrits et des conjectures de l'éditeur. Quant aux morceaux qui n'appartiennent qu'à la seconde récension, M. Hoche les a complétement omis en ce qui concerne le second livre; mais il promet de les donner séparément plus tard d'après le manuscrit de Zeitz. En revanche, à la fin de la préface du second livre, il donne quelques courtes additions et variantes fournies au texte du premier livre par le manuscrit 482 de Munich, et une scholie du moine *Néophytos* sur un passage de ce livre, d'après ce même manuscrit.

Disons maintenant quelques mots sur l'ouvrage même. Le commentaire de Jean Philopon sur les deux livres de l'*Introduction à l'arithmétique*, ouvrage depuis longtemps imprimé de Nicomaque, n'est pas une paraphrase suivie, comme la paraphrase, imprimée aussi, de Jamblique sur ce même ouvrage; mais c'est une suite de scholies détachées, plus ou moins nombreuses et de longueurs extrêmement diverses sur tel et tel passage de chacun des chapitres de ces deux livres. Il y a 191 scholies sur les 23 chapitres du 1er livre, et 155 scholies sur les 29 chapitres du second livre. Le chapitre 15 du premier livre est le seul sur lequel Jean Philopon n'ait laissé aucune scholie, sans doute à cause de la brièveté et de la clarté de ce chapitre. Les deux livres de Nicomaque ne concernent pas l'arithmétique pratique, que les Grecs nommaient *logistique,* art du calcul, dont quelques exemples suivant les méthodes grecques se trouvent dispersés dans divers auteurs grecs et ont été recueillis et expliqués par Delambre, par Drieberg, par M. Nesselmann et par d'autres, et dont l'évêque grec Barlaam a donné, au XIVe siècle, un résumé, publié au XVIe, tandis qu'au XIVe siècle aussi le moine grec Maxime Planude composait son traité, publié en 1865, sur le *Calcul indien,* dont les procédés sont ceux de notre arithmétique moderne. Au contraire, l'ouvrage de Nicomaque a pour objet l'arithmétique théorique, c'est-à-dire les spéculations sur les propriétés et les rapports des nombres. Il en est de même du commentaire de Jean Philopon, qui ajoute fort peu de chose aux notions données par son auteur, mais qui, par ses explications, rend certains passages plus faciles à comprendre. Ce commentaire aurait beaucoup plus d'importance, s'il nous faisait connaître quelques théories d'autres arithméticiens grecs; mais il n'en est rien. A la fin de son édition du second livre, M. Hoche donne une table alphabétique des noms propres cités dans les deux livres du commentaire. Quelques notes auraient été nécessaires sur quelques-uns des passages où ces noms propres se trouvent. Il est vrai que la plupart des citations d'auteurs sont empruntées à Nicomaque par le commentateur grec et qu'il n'y avait rien à dire de celles-là après les éditeurs de Nicomaque. Parmi les autres citations, celles qui se rapportent à des ouvrages que nous possédons auraient demandé des renvois aux passages de ces ouvrages. C'est dans cette classe qu'il faut ranger, malgré l'apparence contraire, une citation (I, 4, p. 4) tirée des Ἀποδεικτικά d'Aristote: sous ce titre il faut reconnaître les *Analytiques postérieurs,* où se trouve développée (I, 1-8) la pensée résumée en d'autres termes par Jean Philopon. Une opinion de Plotin, citée deux fois (I, 1 et 27, p. 2 et 8) avec approbation par notre auteur, se trouve dans la première *Ennéade* (III, 3). Un ouvrage de Nicomaque de Gérase, que Jean Philopon (II, 50, p. 14) nomme Μεγίστη θεολογικὴ πραγμάτεια, et qui, dans la première scholie du manuscrit de Zeitz, est appelé Θεολογικὰ ἤτοι μέγαλα ἀριθμητικά, est certainement l'ouvrage de Nicomaque, en deux livres, dont Photius (*Biblioth.*, cod. 187, p. 142-145, Bekker) nous a laissé une analyse sous le titre Θεολογούμενα ἀριθμητικῆς, et qui concerne les rapports des propriétés réelles des nombres avec la mythologie grecque interprétée par le néopythagorisme. Il faut bien se garder de confondre cet ouvrage avec la compilation plus récente qui nous reste en un seul livre sur le même objet et sous le même titre, et dont

Nicomaque est seulement une des sources. L'*Introduction à l'arithmétique*, comme le dit Photius (p. 142, Bekker), servait de préparation à une *Arithmétique* plus étendue que Nicomaque avait composée et à laquelle il renvoie lui-même (II, 22, p. 138, Ast). On en trouve deux fragments, tirés du second livre, dans la compilation dont nous venons de parler (c. 5 et 7, 32 et p. 42 et suiv., Ast). Mais l'interprétation *théologique* des nombres dans ces deux fragments de la grande *Arithmétique* de Nicomaque me porte à croire que la première scholie du manuscrit de Zeitz a raison de considérer la *Théologie arithmétique* de Nicomaque comme identique à cette *grande Arithmétique*, et de déclarer, comme elle fait, que c'est à cet ouvrage unique que celui qui nous reste sert d'*Introduction*. Les seuls autres ouvrages aujourd'hui perdus qui soient cités par Jean Philopon, sans l'être dans l'ouvrage qu'il commente, sont des ouvrages de philosophes postérieurs à Nicomaque de Gérase, et ces citations, qui concernent bien moins les mathématiques que la philosophie, sont d'ailleurs peu importantes. Deux citations (I, 1 et 15, p. 1-2 et 5-6) nous montrent qu'à la fin du IIe siècle de notre ère Aristoclès de Messénie, maître d'Alexandre d'Aphrodisias, dans son ouvrage en dix livres *Sur la philosophie*, distinguait cinq significations données successivement au mot σοφία, et qu'à ce propos il recherchait l'origine et l'histoire de la *sagesse* primitive au delà de tous les déluges et à travers les catastrophes antiques du genre humain. Dans une autre scholie (I, 45, p. 12), Jean Philopon blâme le philosophe Amelius Gentilianus, disciple de Plotin au IIIe siècle, d'avoir dit que les idées des choses mauvaises existent en Dieu. Enfin, il répète (I, 7 et 8, p. 4-5) deux critiques philosophiques dirigées par son maître Ammonius, fils d'Hermias, contre un passage (I, 1, p. 67-68, Ast) de l'ouvrage de Nicomaque.

En résumé, l'on doit savoir gré à M. Hoche d'avoir publié ce commentaire de Philopon, et la manière dont cette publication a été exécutée me paraît digne d'éloge, sauf deux petites réserves : je regrette, pour les deux livres, et surtout pour le premier, l'absence complète de quelques notes nécessaires, et la place assignée dans les préfaces à quelques renseignements qui seraient mieux placés au bas des pages; en ce qui concerne le second livre en particulier, je regrette l'absence des scholies du manuscrit de Zeitz. Dans cet article, j'ai essayé de combler en partie la première lacune. M. Hoche a promis de combler la seconde.

TH. H. MARTIN.

---

263. — **Novum Glossarium latino-germanicum** mediæ et infimæ ætatis. Beiträge zur wissenschaftlichen Kunde der neulateinischen und der germanischen Sprachen, von Dr Lorenz DIEFENBACH. Frankfurt am Main, Sauerlænder, 1867. Grand in-8°, xxiij-388 pages. — Prix : 16 fr.

Cet ouvrage est un supplément au grand *Glossarium latino-germanicum* que M. Diefenbach a publié il y a dix ans. Ce premier travail portait lui-même le sous-titre de *Supplementum lexici mediæ et infimæ latinitatis*, mais il n'en était pas moins conçu sur un plan tout autre que celui de Ducange. Il en différait essentiellement : 1° en ce qu'il n'était puisé qu'à une catégorie de sources, les anciens glossaires, et presque exclusivement les glossaires latins-allemands; 2° en ce

qu'il ne donnait pas de commentaires et se bornait à transcrire les mots latins ou germaniques. Avec ces réductions, qui paraissent énormes, M. D. n'en a pas moins rassemblé les matériaux d'un volume, grand in-4°, de 650 pages à trois colonnes, d'une impression très-serrée, et, comme on le voit, il n'a pas épuisé la matière. C'est qu'en effet le nombre des glossaires latins-allemands est considérable et qu'il n'y en a pas un qui n'apporte quelque chose de nouveau. Même après les travaux de M. D., il y aura encore de quoi faire plus d'une publication; il dit lui-même (p. x) : « Il s'en faut que le terme des travaux de ce genre » soit arrivé; le nombre des glossaires inexploités est encore inconnu et ne peut « être deviné. » Mais les livres de M. D. sont et resteront le fondement de toutes les études postérieures.

Au premier abord, il semble qu'un pareil travail est surtout affaire de temps et de patience; on est reconnaissant à l'éditeur d'avoir pris sur lui un travail aussi utile que fastidieux, mais on ne fait pas justement la part de l'intelligence et de la science qu'il lui a fallu employer sans relâche. M. D., préoccupé surtout de réduire le volume et, par conséquent, le prix de ses glossaires, s'est effacé autant que possible, et n'a presque rien ajouté aux mots qu'il reproduit. Mais le seul fait de réunir les mots qui doivent être ensemble, de séparer ceux qui sont mal à propos réunis, est déjà un travail qui demande une critique pénétrante et une réflexion toujours éveillée. « Le lecteur, dit M. D., voudra bien donner « quelque attention à l'ordre où se suivent les glosses (dans le corps d'un article); « il m'a servi à *indiquer* le rapport (réel ou possible) de ces glosses entre elles, « au lieu de l'expliquer expressément. » Enfin, des signes empruntés aux abréviations mathématiques nous avertissent à chaque instant qu'un mot a été confondu avec un autre, soit pour le sens, soit pour la forme, ou que le traducteur a interprété le mot qu'il ne comprenait pas de façon à lui donner un sens, en se basant sur quelque analogie avec un autre mot. Si on étudie de près l'emploi de ces différents procédés dans le *Glossaire* de M. Diefenbach, on est stupéfait de ce qu'il y a de vaste érudition, de rapprochements heureux et sûrs, de critique fine, de conjectures ingénieuses, dans ces colonnes, hérissées de mots barbares, qui n'apparaissaient d'abord que comme une nomenclature sèchement et mécaniquement accumulée.

C'est qu'en effet il suffit d'avoir mis une fois le pied dans le fouillis inimaginable des glossaires du moyen-âge pour savoir à quelles méprises on est exposé et dans quel embarras on se trouve à chaque pas. On ne peut mieux comparer le sort des mots dans ces compilations singulières qu'à celui des monnaies antiques dans les ateliers des temps barbares; de même que les plus nobles types de la numismatique romaine finissent, à travers des dégradations successives, par devenir complétement méconnaissables et ne plus même rappeler une figure humaine, — de même les mots latins, surtout ceux qui viennent du grec, vont s'altérant de plus en plus entre les mains de scribes ineptes et finissent par n'avoir plus aucun rapport avec leur forme primitive. Dans les glossaires qui donnent une traduction en langue vulgaire, ces formes corrompues sont alors interprétées tant bien que mal, au hasard d'une ressemblance quelconque; puis souvent le

copiste de cette première traduction, qui ne comprend pas le mot latin, lit mal la glosse vulgaire, l'altère à son tour et donne lieu, pour un de ceux qui le copient lui-même, à une nouvelle interprétation *ex ingenio*. On conçoit que si on se trouve en présence du résultat de toutes ces métamorphoses on est absolument sans moyens de découvrir le mot d'une énigme aussi compliquée : ou du moins il n'y en a qu'un, et c'est le même qui a permis de restituer à leurs types primitifs les monnaies mérovingiennes, c'est la recherche des formes intermédiaires qui, d'altérations en altérations, nous ramènent à la première, source de toutes les autres. Si on se fait maintenant une idée des difficultés de cette recherche, on peut comprendre que le *Glossaire* de M. D. et son supplément, où elle a été faite pour un nombre incalculable de mots, ne sont pas une œuvre de compilateur.

Donnons une légère idée de ces altérations étranges par quelques exemples pris au hasard. *Chirurgus* devient successivement *chirurgicus*, *cirorgicus*, *ciroycus*, *ciroricus*, *cirorocus* et enfin *cirrorugitus* d'une part; *cirologus*, *cirolegus* et *cirollus* de l'autre. *Tructa* donne non-seulement *trucca*, *trunca* et *trita*, *triota*, *turta*, etc., mais encore *tactuca* et, finalement, *practuca*. Qu'est-ce que *safracrisa* (tablette)? pour le savoir, il faut remonter à *sifacrisa*, de là à des formes comme *sifacrilium* (*safracrilium*), *cifraciiium* et enfin *cifraculum*. *Gurges* (qui devient *guries*, *gucies*, *gorges* et *borges*) est traduit en allemand par *Strum*; un glossateur voit dans le mot allemand un mot latin et explique *gurges* par *studium*. *Fisculus*, petit panier, est défiguré en *fiscidus*, et comme *fisch* en allemand veut dire poisson, un glossateur traduit bravement par *eyn clene visch* (un petit poisson). Des exemples de ce genre s'étalent à chaque colonne des ouvrages de M. Diefenbach. On comprend que l'auteur recommande son livre à ceux qui lisent des glossaires; il jette un jour tout à fait nouveau dans ces ténèbres palpables.

L'utilité des recueils de glossaires n'a pas besoin d'être démontrée. Elle est de trois genres, historique, littéraire et philologique. Au point de vue historique, les glossaires, comme le dit fort bien M. D., contiennent en masse des faits qui ne se trouvent pas ailleurs : « L'histoire de la civilisation au moyen-âge y pourra beaucoup recueillir. Ils reflètent, par fragments il est vrai, les idées générales aussi bien que les mœurs intimes du passé. Des débris informes de l'histoire, de la science et des légendes antiques, s'y mêlent avec les acquisitions nouvelles de l'étude ou de la superstition. Des renseignements plus précis et plus sûrs s'y trouvent en grand nombre sur la vie privée de nos pères, sur la demeure et le mobilier, les vêtements et les étoffes, les métiers et les outils, les dignités et les emplois, sur la vie publique, le commerce, les fêtes, les jeux, etc., d'une société depuis longtemps disparue. » Loin d'être exploitée, cette riche mine, on peut le dire, a été à peine effleurée jusqu'ici.

L'histoire littéraire attend encore une étude quelque peu approfondie sur la lexicographie au moyen-âge. Cette étude, qui ne peut être faite qu'après la réunion d'un grand nombre de matériaux, est destinée à éclairer vivement la marche des études en Occident pendant les siècles qui ont précédé la renaissance. Elle permettra aussi de se rendre compte de la direction particulière que suivaient aux diverses époques tel ou tel centre littéraire.

Enfin la philologie trouve dans les glossaires un vaste champ d'investigations en même temps qu'elle y puise les éclaircissements les plus précieux. D'une part, elle peut rassembler dans la partie latine des indications des plus utiles pour cette *histoire du latin au moyen-âge* qu'il lui faudra posséder quelque jour; d'autre part, elle demande aux glosses en langue vulgaire l'interprétation exacte et datée d'une foule de mots dont le sens ne serait pas précisé par les monuments littéraires. Aussi M. D. constate-t-il avec satisfaction dans la *Préface* de son nouveau volume que le *Dictionnaire* de Müller et Zarncke (allemand du moyen-âge) et celui de Grimm, à mesure qu'ils avancent, font plus d'usage du secours puissant qu'il leur a rendu accessible. Les publications de M. D. sont moins utiles pour l'étude des langues romanes, malgré les promesses du titre : le latin qui est déposé dans ces glossaires n'est presque jamais du latin vulgaire; c'est du bas-latin des clercs et des savants, ce qui est tout autre chose; ce point ne saurait être éclairci ici sans nous entraîner trop loin. Le *Glossarium latino-germanicum* aura toujours du reste une grande utilité pour la philologie romane, celle de donner le sens, en allemand, d'un grand nombre de mots latins du moyen-âge qui se retrouvent dans les glossaires latins-français et dont ni le sens ni la traduction française ne sont clairs : cette utilité sera inappréciable si jamais on entreprend ce *Corpus* des glossaires français du moyen-âge dont nous avons déjà souhaité l'exécution.

Nous voudrions avoir fait comprendre à nos lecteurs, par ces quelques mots, toute la reconnaissance que doivent à M. Diefenbach, pour sa première publication et celle qui la complète, tous ceux qui s'occupent du moyen-âge, à quelque point de vue que ce soit; quant à la science, au talent et au labeur qu'ont demandés ces œuvres monumentales, c'est leur lecture seule et, surtout, leur emploi journalier, qui peuvent les faire comprendre.

G. P.

---

264. — **Lo Llibre dels poetas,** cansoner d'obras rimadas dels seigles XII, XIII, XIV, XV, XVII y XVIII, per Francesch Pelay Briz. Barcelona, Manero, 1868. In-12, 375 p.

Cette nouvelle publication de M. Pelay Briz témoigne une fois de plus de l'attachement croissant des Catalans à leur langue et à leur littérature nationales. Le *livre des poètes* n'est point fait pour les érudits, encore que ceux-ci en puissent tirer quelque profit : il s'adresse aux gens du monde et leur présente un choix, disposé par ordre chronologique, des poésies composées par des Catalans depuis les premiers temps (XIIe siècle) jusqu'au XVIIIe siècle. Certes la poésie catalane n'est point à mépriser : elle a plus d'originalité qu'on n'est généralement porté à lui en supposer; et même lorsqu'elle imite des modèles provençaux, français ou italiens, elle n'est pas sans valeur; mais il faut avouer que la forme savante et laborieuse qu'elle a empruntée aux troubadours du XIVe siècle est mieux faite pour provoquer la curiosité des érudits que l'enthousiasme des personnes sensibles aux beautés littéraires. Et cependant, cette poésie, telle qu'elle est, excite en Catalogne un intérêt qu'obtiendraient difficilement chez nous nos an-

ciennes romances, si supérieures par l'originalité et la valeur esthétique. Je crains même que M. P. Briz, sûr de l'accueil qui serait fait aux anciens poètes catalans, n'ait pas pris tout le soin nécessaire pour les présenter à ses compatriotes sous le jour le plus favorable : son livre n'est pas suffisamment annoté. Il y faudrait des notes (ou un glossaire) pour l'explication des termes tombés de l'usage, et il en faudrait d'autres pour l'explication d'allusions historiques ou littéraires qui de prime abord sont obscures. S'il n'y avait dans le *livre des poètes* que des pièces catalanes, un glossaire ne serait pas d'une absolue nécessité, le catalan, qui depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours n'a pour ainsi dire pas cessé d'être cultivé, ayant conservé assez fidèlement (et d'une façon bien plus complète que le provençal) son ancien vocabulaire. Mais M. P. B. a inséré dans son recueil des pièces d'anciens troubadours dont la langue ne sera pas entendue sans peine des personnes à qui s'adresse le livre. Du reste l'insertion de ces pièces soulève d'autres objections. J'en ai déjà exposé rapidement quelques-unes ici-même (1868, I, 186, note 6), alors que je ne connaissais du *Llibre dels poetas* que la table; et il en est d'autres que je ne puis dissimuler au zélé éditeur de tant d'anciens ouvrages catalans. Les textes provençaux sont très-incorrects; les fautes typographiques y abondent. En outre il en est un au moins, le plus long, qui, dépourvu de commentaire, ne saurait offrir aucun intérêt aux lecteurs du recueil de M. Briz; c'est la pièce *Cabra juglar* dont l'auteur, Guiraut de Cabreira, reproche à son jongleur d'ignorer les *vers* de [Jaufre] Rudel et de Marcabrun, les récits relatifs à Charlemagne, à Roland, à Aiol, à Anséis, à Guillaume d'Orange, à Floovent, etc., etc., tous parfaitement étrangers, soit dit en passant, à la Catalogne. Il est évident que, dépourvue de commentaire, cette longue énumération de récits épiques est inintelligible pour le plus grand nombre des lecteurs. Dès l'instant où M. B., disposant de peu d'espace, s'interdisait tout commentaire, il devait s'abstenir d'introduire dans son recueil des pièces offrant de trop grandes difficultés.

La part de la critique une fois faite, il est juste de reconnaître que ce *cansoner* rendra de véritables services même aux savants. Il présente sous un mince volume une grande quantité de textes bien classés (au moins à partir du XIVe s.), et bien choisis. Une double table (1° chronologique, 2° alphabétique) rend les recherches faciles. A la suite des morceaux cités de chaque poète, M. B. indique par leur premier vers les autres compositions qu'on possède du même auteur. M. B. (encore un reproche!) n'indique spécialement aucune source, ni pour les pièces qu'il publie, ni pour celles auxquelles il renvoie, et pourtant il n'y eût pas fallu beaucoup d'espace, mais il annonce, à la fin de la préface, avoir consulté quelques mss. du XVIe siècle et des extraits du *cansoner* de Saragosse faits par M. V. Balaguer; et en fait son recueil renferme plusieurs pièces inédites.

Nous souhaitons tout succès au *Llibre dels poetas*, afin que son auteur soit mis en état d'en donner promptement une édition nouvelle accompagnée de secours qui la rendront plus accessible à la plupart des lecteurs et par conséquent mieux appropriée au but que M. Briz poursuit avec un zèle si méritoire.

P. M.

265. — **Catalogue** de la riche bibliothèque de D. José Maria Andrade; livres, manuscrits et imprimés, littérature française et espagnole; 7000 pièces et volumes ayant rapport au Mexique ou imprimés dans ce pays, et dont la vente publique aura lieu le 18 janvier 1869 et jours suivants, à Leipzig. Leipzig, List et Francke; Paris, Tross. In-8°, ix-368 p. — Prix : 2 fr.

Nous espérons qu'on ne nous reprochera pas de parler trop souvent de catalogues de livres à vendre ; ceux auxquels nous consacrons quelques pages sortent toujours de la classe habituelle des inventaires de ce genre, et se recommandent aux bibliographes auxquels ils offrent de précieuses informations qu'il serait fort difficile de rencontrer ailleurs. La collection que nous signalons aujourd'hui est, ainsi que le dit l'avant-propos, « une véritable *Bibliotheca mejicana*, » dans l'acception complète du terme. C'est une réunion incontestablement » unique au monde, un ensemble que ni les soins les plus éclairés, ni les plus » patientes investigations, ni l'or des plus riches *placeres* ne sauraient reconsti- » tuer. » On nous dit que M. Andrade, littérateur, journaliste, et par-dessus tout bibliophile, établi au Mexique depuis près d'un demi-siècle, avait consacré quarante ans de recherches et des sommes très-considérables à la formation de cette bibliothèque qui, après la catastrophe de Quérétaro, fut précipitamment emballée, expédiée à la Vera-Cruz et embarquée pour l'Europe. Peut-être y a-t-il là une fiction, et don Andrade ne serait-il qu'un masque qui couvrirait la lugubre figure de l'infortuné Maximilien. Il n'importe d'ailleurs, pourvu que les livres présentent un intérêt tout spécial. Il n'y a pas moins de 4484 numéros dans cet inventaire, qu'examineront avec le plus vif intérêt les amateurs, aussi nombreux que fervents, appliqués à la recherche des ouvrages relatifs à l'Amérique. Nous signalerons six précieux volumes imprimés de 1543 à 1547, véritables incunables de la typographie mexicaine. D'abord se présente un volume envisagé comme le premier qui ait été imprimé au Mexique : n° 2369, *Doctrina breue de la fe catholica, par Juan Çumarraga*, Mexico, Juan Croberger, 1544, in-4° (décrit au *Manuel du libraire*, d'après une notice de M. Desbarreaux-Bernard, de Toulouse, dans le *Bulletin du bibliophile*, 1859, p. 183). Une autre *Doctrina cristiana* du même auteur, Mexico, 1546, in-4°, 100 fts, est signalée comme inconnue aux bibliographes. Il est tout aussi difficile de rencontrer aujourd'hui le *Tripartito del christianissimo y consolatorio doctor Juan Gerson de doctrina christiana*, que Juan Croberger imprima à Mexico en 1544, et qui est également indiqué, pour la première fois, dans la *Notice* que nous venons de mentionner.

N'oublions ni la *Regla christiana breve*, Mexico, 1567, in-4° (n° 2658), dont on ne connaît qu'un seul autre exemplaire conservé au Musée national de Mexico, ni les deux éditions du *Compendio breve que tracta de la manera de como se ha de hacer las processiones*, œuvre du *Cartuxano Dionisio Richel* (Rikel), toutes deux imprimées à Mexico, l'une de 16 fts, sans date (restée complètement inconnue), l'autre de 12 fts. (la seule que signale le *Manuel*). Parmi les ouvrages de divers genres imprimés au Mexique à des époques moins reculées, mais qu'il est à peu près impossible de se procurer en Europe, nous mentionnerons la *Descripcion de la ciudad de Zacatecas*, par le comte Santiago de la Laguna, Mexico, 1732, in-4°

(livre fort rare et qui paraît être resté ignoré des bibliographes européens); l'ouvrage de Diego Cisneros : *Sitio, naturaleza y propriedades de la ciudad de Mexico*, Mexico, 1618, in-4° (non indiqué au *Manuel*); le curieux volume de J. Bolanos : *La portentosa vida de la muerte*, Mexico, 1792, in-4°, véritable « Danse des morts » restée inconnue à Peignot, à Francis Douce, à H. Langlois, et aux autres bibliographes qui se sont occupés de ce sujet curieux : 19 planches singulières, gravées sur cuivre d'une main assez rude, illustrent cette *Vida de la muerte*.

Les livres relatifs à la linguistique ou écrits dans les idiomes américains sont au rang des raretés bibliographiques les plus recherchées de nos jours; la collection qui nous occupe présente en ce genre de véritables trésors; mentionnons (n° 4152 a) le *Vocabulario de la lengua castellana y mexicana* de Alonso de Molina, Mexico, Juan Pablos, 1555, in-4° (le *Manuel* ne le cite que d'après le témoignage de Nicolas Antonio et sans le décrire). Nous trouvons aussi l'édition de 1571, petit in-folio, et l'*Arte de la lengua mexicana*, 1571, petit in-8°, dont la rareté n'a pas besoin d'être signalée. L'*Arte del idioma mexicano*, Mexico, 1713, in-8°, est un livre anonyme qu'on essayerait en vain de se procurer et que M. Brunet n'a point signalé. Nous passons sous silence, malgré leur rareté, divers ouvrages du XVIIIe et du XIXe siècle sur la langue mexicaine, mais nous devons noter l'*Arte de la lengua maya* du frère Gabriel de San Bonaventura (Mexico, pet. in-4°, 7 et 41 fts), édition non citée d'un livre au sujet duquel Ludewig a induit Brunet en erreur, en mentionnant une édition de 1560 qui n'existe pas; la préface de cette grammaire montre qu'elle fut écrite dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Entre autres livres de piété en dialectes indigènes, nous ferons mention du *Confessario* de Velasquez (Mexico, 1761, in-12) et surtout du *Sermonario* de J. de Mijangos (Mexico, 1624, in-4°) qui ne s'est encore montré en Europe sur aucun catalogue et qu'on chercherait en vain dans le *Manuel*.

Nous trouvons encore signalés comme inconnus aux bibliographes les *Advertencias* du franciscain Juan Baptista *para los confessores de los naturales* (Mexico, 1600, in-8°), le *Sermonario en lingua mexicana*, du même (Mexico, 1606, in-4°), le *Sermonario* du P. Juan de la Anunciacion (Mexico, 1577, in-4°), et plusieurs autres anciennes impressions détruites par le temps. Le rédacteur du catalogue n'a point manqué de donner une description détaillée de tous ces volumes dont l'existence se révèle ainsi pour la première fois. On ne saurait passer sous silence des recueils de pièces relatives au Mexique, pièces qu'on chercherait en vain dans tous les dépôts de l'Europe; mentionnons, entre autres (n° 3126), 28 volumes contenant 1750 pièces imprimées de 1820 à 1849; n° 3687 à 3842 une vaste collection de journaux mexicains; n° 3901, une réunion en 10 volumes in-fol. de 1998 pièces politiques, historiques, archéologiques, proclamations, etc., imprimées de 1745 à 1864; n° 4484, collection de 684 pièces diverses imprimées de 1680 à 1864. N'oublions pas la réunion, unique sans doute et qu'il serait probablement impossible de former de nouveau, des divers ouvrages de Carlos Mario de Bustamente, 37 vol. pet. in-4°, publiés de 1821 à 1846 et concernant l'histoire du Mexique pendant cette période agitée. Observons aussi qu'on rencontre

dans la bibliothèque de M. Andrade un grand nombre d'ouvrages importants ne se rapportant point à l'Amérique et de beaux livres modernes. Nous nous contenterons d'indiquer les *Triomphes de Maximilien Ier*, publiés par Burgkmayer, in-folio, les *Arabian Antiquities* de Murphy, la *Chronica de descobrimento e conquista de Guiné*, publié à Paris en 1841 par le vicomte de Santarem, exemplaire sur peau-vélin. — Sous les numéros 2145 à 2247, on remarque une série d'ouvrages manuscrits, tous relatifs au Mexique et parmi lesquels il en est de fort importants. Nous jugeons inutile d'entrer dans des détails plus étendus; nous nous bornerons à dire que le catalogue Andrade est un de ceux qui doivent survivre à la dispersion de la bibliothèque qu'ils font connaître, et qu'on y trouve tous les éléments, épars jusqu'ici, d'une bibliographie spécialement mexicaine et des plus précieuses.

B.

---

266. — **I Novellieri italiani in versi** indicati e descritti da G. B. Passano. Bologna, Romagnoli, 1868.

M. Passano, auteur d'une bibliographie des *Novellieri in prosa*, vient de publier, pour y faire suite, celle des *Novellieri in verso*, qui forme un beau vol. de 300 p. La matière était tout à fait nouvelle et intacte, car aucun bibliographe ne s'en était occupé, et l'on doit d'autant plus de reconnaissance à M. Passano pour y avoir songé. En effet, tandis que les nouvelles en prose ont eu dans Borromeo et Gamba des illustrateurs excellents, les notices bibliographiques des nouvelles italiennes en vers n'étaient pas encore recueillies, et se réduisaient à un chapitre très-maigre de Quadrio (vol. VI, 360-67), et à quelques indications précieuses du catalogue Libri. — Au reste les nouvelles en vers sont en bien plus petit nombre que celles en prose, et, il faut bien l'avouer, ce genre-là n'a pas obtenu en Italie le degré de célébrité que l'autre a reçu de Boccace et de ses meilleurs imitateurs. Toutefois puisque les éditions des pièces de ce genre sont très-recherchées dans les ventes, soit par l'amateur qui les estime en raison de leur rareté, soit par le savant qui aime à y découvrir des rapports avec la littérature populaire, puisqu'elles ont même atteint souvent des prix fabuleux, il était bien désirable qu'on en donnât au public une bibliographie spéciale.

M. P. a divisé sa bibliographie en deux parties. La première contient les éditions des xve, xvie et xviie siècles et leurs réimpressions jusqu'à nos jours, l'autre les éditions des xviiie et xixe siècles. Nous ne savons pas si on accueillera cette deuxième partie avec la même reconnaissance que la première. Il y a beaucoup de savants qui croient qu'entre l'ancienne nouvelle en vers, burlesque, amoureuse, merveilleuse ou chevaleresque, et la moderne qui appartient au genre romantique, il n'existe d'autre rapport que celui du nom. D'autres pourront observer qu'hormis quelques exceptions illustres, le plus grand nombre des nouvelles en vers de ce siècle n'est que du rebut, qui n'a même pas (et c'est dommage) le prix de la rareté, l'une des raisons pour lesquelles on fait des index bibliographiques. — En tout cas on ne saurait approuver M. P. d'avoir pris pour base de ses divisions la date de l'impression plutôt que celle de la compo-

sition. C'est ainsi que nous trouvons enregistrées dans la deuxième partie quelques nouvelles du XIVe siècle, telles que *Il Cantare del bel Gherardino, La devotissima storia di San Giuliano, La storia d'una fanciulla tradita, Il Gibello, Lo Indovinello, La Lusignacca, La storia del calonaco da Siena, La storia della donna del Verziere, Il Cantare di Madonna Lionessa* et autres nouvelles, par la seule raison qu'elles ont été imprimées dans le XIXe siècle. Nous espérons que M. P., dans une autre édition, voudra bien corriger cet anachronisme et réunir franchement ces nouvelles, écrites avant l'invention de l'imprimerie et publiées seulement de nos jours, à celles qui leur ressemblent, et non point aux autres dont elles sont si différentes.

Quelque diligence que M. P. ait mise dans ses recherches, on ne doit pas s'étonner que beaucoup d'éditions lui aient échappé, puisqu'il s'agit d'une espèce de livres dont la plupart des exemplaires s'est perdue par le grand usage qu'en faisaient surtout les classes inférieures du peuple. Cette première édition du livre de M. P. sera pourtant le fond d'une œuvre bibliographique à laquelle et l'auteur et les savants ajouteront ensuite chaque jour de nouvelles notices. — Ainsi pour l'*Esempio d'un giovane ricchissimo*, etc. (p. 20), nous connaissons une édition que M. P. n'a pas notée; trois pour *le Buffonerie del Gonnella* (36); deux pour *Gismunda et Guiscardo* (45); deux pour l'*Historia di Campriano* (53); deux pour l'*Historia di tre donne* (56); quatre pour l'*Historia di Florindo e Chiarastella*; trois pour l'*Historia del Geloso* (59); deux pour l'*Historia de Ginevra degli Almieri* (61); cinq pour l'*Historia di tre giovani* (64); une pour l'*Historia di Liombruno* (68); une pour l'*Historia di Lodovico e Beatrice* (70); deux pour l'*Historia del becco all' oca* (76); une pour l'*Historia di Prasildo e Lisbina* (81); quatre pour l'*Historia di Stella e Mattabruna* (82); quatre pour l'*Historia della regina Oliva* (85); deux pour la *Novella di Bussotto* (91); cinq pour la *Novella di Griselda e Gualtieri* (96); une pour le *Grillo lavoratore* (99); quatre pour *Piramo e Tisbe* (102); quatre pour l'*Historia di Florio e Biancofiore* (105); deux pour l'*Historia di Tarquinio e Lucrezia* (112); cinq pour le *Trattato di Senso* (118); deux pour l'*Ippolito e Dianora* (122), etc., etc. Voilà quelques omissions que nous avons relevées et certainement il y en a d'autres.

Les indications bibliographiques de M. P. sont généralement exactes, mais nous les aimerions plus détaillées; et voici pourquoi. De ces nouvelles populaires nous avons un certain nombre de réimpressions qui semblent d'abord identiques à leur prototype, mais elles diffèrent par quelque détail dont on ne s'aperçoit pas à la première vue. Beaucoup de réimpressions successives ont reproduit le format, le frontispice et jusqu'au nom de l'imprimeur et à la date de l'édition copiée. Mais pourtant il y a toujours quelque particularité qui distingue l'édition première de sa contrefaçon : ou les figures en sont changées, ou seulement modifiées ou encore changées de place, ou les têtes des vers ont des minuscules au lieu de majuscules et *vice versa*, ou les colonnes sont partagées ou non par un trait qui est plus ou moins gros et marqué, et ainsi de suite. Rarement une réimpression correspond exactement à son exemplaire. M. P. aurait donc bien

fait de donner plus d'étendue aux indications bibliographiques, en nous décrivant toujours la forme, le sujet des figures, le nombre des lignes, etc. Et réellement plus d'une fois, avec le signalement insuffisant donné par M. P., nous n'avons pu décider si une édition que nous avions sous les yeux était celle décrite par lui ou une autre.

Il nous reste à faire quelques observations sur certains articles. A la p. 55 nous trouvons citée l'*Historia del Castellano*. Il est vraiment difficile de distinguer les nouvelles en vers des légendes pieuses en vers; celle du *Castellano* (à propos de laquelle M. R. Kœhler a écrit récemment dans le *Jahrbuch für rom. Liter.*, t. VI, 326, un très-savant article), ainsi que *la Devotissima storia di San Giuliano* (p. 170), devraient être retranchées de cette bibliographie si on ne voulait y comprendre que des récits répondant à la définition rigoureuse de la *novella*. Mais si M. P. avait intention de noter parmi les *Novelle* les légendes pieuses, ou au moins celles qui mêlent le profane au sacré et le merveilleux humain au merveilleux divin, il ne devait pas oublier, par exemple, la *Legenda devota del Romito de' pulcini* (qui se retrouve dans le fabliau français du *Moine que le diable conchia du coc et de la geline*, dans Méon, *Contes dévots*, t. II, p. 411). — A la p. 71 nous trouvons *Le malizie delle donne*. Nous ne savons pas vraiment si cette pièce peut être mise au milieu des nouvelles. C'est plutôt, comme l'indique son mètre, une chansonnette, où l'on conte une histoire de jalousie qui n'occupe que la moindre partie de la pièce. — A la p. 80 l'on cite *La storia della serenissima regina di Polonia*. Cette plaquette, qui contient l'histoire très-connue de l'*empereris de Rome* ou de *Crescentia*, n'est qu'une nouvelle en prose que M. P. avait déjà enregistrée dans ses *Novellieri in prosa*. — Nous rencontrons à la p. 64 l'*Historia di tre giovani disperati e di tre fate*, et à la p. 100 l'*Operetta nova di tre compagni*; il est bon de savoir qu'il s'agit de la même nouvelle (c'est le conte de Jonathas dans le *Violier des hist. rom.*, chap. CV). — A la p. 178 l'on indique la *Storia d'una fanciulla tradita*. Il nous paraît que cette pièce de poésie, plutôt lyrique que narrative, plutôt élégie que conte et qui rappelle le genre des héroïdes d'Ovide, n'est pas à sa place dans cette bibliographie. Quoiqu'il y ait une partie narrative, il y manque ce qui constitue vraiment la nouvelle, et on pourrait l'enregistrer parmi les *Lamenti*. — A la p. 196 on note les nouvelles de Ant. Guadagnoli, mais l'article n'est pas complet : *La lingua d'una donna alla prova*, joli conte qui en rappelle un en prose de Sercambi, est oublié tout à fait. — A la p. 198 on observe l'*Historia di Titta Griego dove si raccontano le sue guapparie, prodezze e morte*. Nous ne savons pas si l'on devrait admettre dans cette bibliographie les petits poèmes sur la vie et les exploits des brigands et des *guappi* napolitains et romains, fondés sur des données historiques, ou au moins sur des exagérations que le peuple prend pour de l'histoire. Dans ce cas il y en aurait bien d'autres de même genre à ajouter au *Titta Griego*: par ex. *la Storia del Mastrilli, la Storia del Mancini, di Angiolo del Duca, di Bartolommeo Romano, di Spadolino,* et d'autres encore.

A la p. 255 nous trouvons : *Saggio di leggende storiche italiane in ottava rima.* M. Passano, qui nous promet encore un Dictionnaire des œuvres anonymes et

pseudonymes, semble ignorer que l'auteur de ces *Leggende storiche* est M. Gabardi-Brocchi qui en 1859 les a réimprimées, avec bien d'autres inédites, chez Le Monnier à Florence.

Dès qu'on accepte les principes qui ont guidé M. P. dans sa compilation, on ne trouve guère d'omission à lui reprocher, excepté pour une nouvelle dont le titre est : *Istoria d'uno innamoramento d'uno vecchio*, etc. : édition s. d., mais du XVIe siècle. Nous relèverons encore quelques fautes d'impression à corriger dans une édition nouvelle : à la p. 23 *Liebricht* pour *Liebrecht;* à la p. 31 *Petit Jehan de Sainte;* à la p. 35 *Leminke* pour *Lemcke*, etc. Nous devons remercier M. P. d'avoir joint aux indications purement bibliographiques des notices sur les auteurs, s'ils sont connus, et souvent encore des abrégés des nouvelles. Ces abrégés seront très-agréables pour tous ceux qui cultivent la littérature comparée ; ils pourront, grâce à M. P., retrouver dans les nouvelles italiennes en vers le sujet de *Fabliaux* ou de *Mærchen*, et lui seront reconnaissants de leur avoir donné matière à de nouveaux rapprochements.

En somme la *Bibliographie* de M. P. n'est pas parfaite. Mais surtout lorsqu'il s'agit d'un sujet auquel on touche pour la première fois, quelle bibliographie pourrait s'appeler parfaite ? Telle qu'elle est, elle mérite, nous le disons sans hésiter, les éloges des savants et la reconnaissance des amateurs.

A. D'ANCONA.

VARIÉTÉS.

La question d'Aristodème.

M. Curt Wachsmuth reprend cette question [1] dans le *Rheinisches Museum*, p. 582 et suiv., 673 et suiv. Il persiste à soutenir que le manuscrit de cet auteur, apporté par Minoïde Minas et publié par M. Wescher, est l'œuvre d'un faussaire.

Le raisonnement de M. Wachsmuth est le suivant : 1° les faits rapportés dans l'ouvrage attribué à Aristodème sont empruntés en majeure partie à des sources que l'on peut facilement reconnaître ; 2° il y a cependant quelques détails nouveaux, inconnus jusqu'ici, mais c'est aux partisans de l'authenticité de prouver que ces détails sont authentiques ; 3° jusqu'à ce que cette preuve ait été faite et sans avoir vu le manuscrit, on peut le considérer comme l'œuvre d'un faussaire moderne.

Or si des connaisseurs, tels que Cobet, qui ont vu le manuscrit, déclarent qu'il n'y a pas lieu à douter de son authenticité ; si MM. Meyncke et Dahms n'ont pu encore découvrir aucune trace positive de falsification ou de faux (car on ne peut prendre au sérieux les insinuations vagues p. 588, lignes 5 et suiv., et p. 675 à la fin), il ne reste des articles de M. Wachsmuth que le raisonnement cité plus haut et qui ne prouve pas une connaissance bien profonde des principes élémentaires de la logique et de la saine critique. — Il est évident qu'il confond ici l'originalité de l'auteur avec l'authenticité du manuscrit.

1. Voir le compte-rendu du *Rheinisches Museum* sur la couverture de ce numéro et sur celle du n° 26 de cette année.

De plus M. Wachsmuth fait de la question une affaire de patriotisme. Il parle d'un parti allemand et d'un parti français, et regrette d'avoir vu s'élever « parmi » les Allemands » des partisans de la France. Au moment même où M. W. écrivait son article, M. Hiecke, dans la *Berlinische Gymnasialzeitung* entonnait ses louanges sur un ton plus patriotique encore : M. W. est pour lui « le vaillant » champion qui tient haut et ferme le drapeau allemand. » Ce procédé est simplement burlesque et prouve tout au plus qu'ayant conscience de la faiblesse de son raisonnement, M. W. a cru pouvoir intimider ses contradicteurs au moyen d'un expédient aussi naïf qu'inefficace, et qui, en Allemagne, a été généralement désapprouvé.

Ceci dit, nous n'éprouvons aucune difficulté à reconnaître que les articles de M. W. sont utiles ; on y trouve réunies de nombreuses indications sur les auteurs d'où Aristodème a extrait ses renseignements, ce qui facilitera beaucoup la tâche des commentateurs.

μ.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Bastian, das Bestændige in den Menschenrassen (Berlin, Reimer). — Le Roy, les anciennes Fêtes génevoises (Cherbuliez). — Ebert, Tertullian's Verhæltniss zu Minucius Felix (Leipzig, Hirzel). — Herouard, Journal, p. p. Soulié et de Barthélemy (Didot). — Michelet, Histoire de la Révolution française (Librairie Internationale). — Rossbach, Geschichte der Gesellschaft. I. Die Aristokratie (Würzburg, Steuber). — Brockerhoff, Jean-Jacques Rousseau (Leipzig, Wigand). — Urlichs, de vita Agricolæ (Würzburg, Steuber). — Eussner, Specimen criticum ad scriptores latinos (Id.). — Rückert, die Pfahlbauten Osteuropa's (Id.). — Liebert, de doctrina Taciti (Id.). — Dahn, die Kœnige der Germanen, III-IV (Id.). — Grasberger, Noctes indicæ (Id.). Watriquet de Convris, Dits, p. p. Scheler (Bruxelles, Devaux). — Novellette di San Bernardino di Siena (Bologna, Romagnoli). — Stœckert, die deutschen Reichstænde im westfæleichen Congresse (Kiel, Schwen). — Rabelais, p. p. A. de Montaiglon et L. Lacour, I (Académie des Bibliophiles). — Thomas, Early Sassanian Inscriptions (London, Trübner). — Cherrier, Histoire de Charles VIII (Paris, Didier). — Hirzel, de Bonis in fine Philebi enumeratis (Leipzig, Hirzel). — Seemann, die Gœtter und Heroen Griechenlands (Leipzig, Seemann). — Schmidt, de omissa ἂν particula (Marburg, Elwert). — Sybel, de repetitionibus verborum in fabulis Euripideis (Bonn, Georg). — Beulé, Histoire de l'art grec avant Périclès (Didier). — Grein, die Quellen des Heliand (Cassel, Kay). — Essellen, Geschichte der Sigambern (Leipzig, Grunow).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — 26 Décembre — 1868

267. — **Die lateinischen Sequenzen des Mittelalters,** in musikalischer und rhythmischer Beziehung dargestellt von Karl BARTSCH. Rostock, 1868. In-8°, viij-245 pages. — Prix : 6 fr. 75.

Nous nous bornerons aujourd'hui à annoncer ce nouvel et important ouvrage de l'infatigable professeur de Rostock. Il soulève en grand nombre des questions délicates et ardues, dont quelques-unes sont définitivement résolues par l'auteur, dont d'autres devront être élucidées de plus près. M. Bartsch annonce la prochaine publication d'autres études sur les mêmes matières ; il sera plus aisé alors d'embrasser dans son ensemble la doctrine qu'il a commencé d'exposer. On retrouve dans son nouveau livre cette investigation minutieuse, cette exactitude de recherches, cette nouveauté de vues et cette solidité d'argumentation que nous avons plus d'une fois signalées chez lui. Voici en peu de mots ce qu'il contient.

Il se divise en deux parties. La première (p. 1-169) traite des *séquences* anciennes ou notkériennes; M. B. raconte l'histoire de leur naissance, décrit leurs formes diverses, en étudie dans les plus petits détails la structure musicale et rhythmique, la rime, le refrain, etc., et en signale les imitations. A ce propos, il revient sur la question de la *Cantilène de Sainte-Eulalie*, et il voit dans ce petit poème, avec une vraisemblance que je me plais à reconnaître, et contrairement à l'opinion que j'avais émise, une véritable *séquence notkérienne* (p. 165 ss.).

La seconde partie (p. 170-245) est consacrée aux *séquences de la seconde époque,* que M. B., contrairement à M. Gautier et à moi, rattache à celles de Notker. La division strophique, le rhythme, la rime, etc., y sont soumis à la même étude patiente. Il est probable qu'à ce point de vue le sujet est épuisé au moins pour quelque temps.

En appréciant à leur valeur les beaux travaux de M. B., je me permettrai sur son livre deux observations générales : l'une, c'est qu'il n'a pas assez cherché à disposer sa matière historiquement, de façon à ce qu'on puisse suivre sans peine les modifications successives des formes rhythmiques ; l'autre, — que j'ai déjà eu occasion de lui adresser, — c'est qu'il accumule les détails d'une manière souvent excessive, et qui rend parfois malaisée la compréhension de l'ensemble. Quoi qu'il en soit, voici une base dorénavant certaine à des études qui sont aussi intéressantes qu'elles ont été négligées jusqu'à ce jour [1].

G. P.

1. Le *Polybiblion* n'est décidément pas heureux avec les titres allemands (cf. *Rev. crit.*

268. — **Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe,** par R. Dozy et le Dr W. H. Engelmann. Seconde édition, revue et très-considérablement augmentée. Leyde, E. J. Brill; Paris, Maisonneuve; 1869. Gr. in-8°, xj 427 pages. — Prix : 12 fr. 25.

L'ouvrage que nous entreprenons de faire connaître a paru sous sa première forme en 1861. Il avait pour unique auteur M. Engelmann, et ne faisait qu'une brochure in-8° de 137 pages. Cet opuscule était un travail très-estimable, ainsi que nous avons été heureux de le proclamer dans un compte-rendu détaillé, inséré au *Journal asiatique* du mois de janvier 1862. Le savant professeur de Leyde, M. Dozy, qui s'est chargé aux lieu et place de son ancien élève, M. Engelmann, éloigné de la Hollande, et occupé d'études toutes différentes, de présider à la seconde édition, en a fait un ouvrage tout nouveau, tant par le nombre que par la valeur des additions qu'il y a jointes. De ces additions plusieurs sont empruntées à M. Müller (de Munich) ou à l'auteur de ces lignes. Mais la plupart appartiennent en propre à M. D., ainsi qu'un grand nombre d'observations et de citations, par lesquelles il a confirmé ou rectifié les étymologies proposées par M. E. On se fera une idée de l'importance du travail de M. D., quand on saura que le nombre des articles ajoutés par lui s'élève à 559, c'est-à-dire, à un chiffre presque égal à celui que comprenait l'ouvrage primitif (598). Grâce à ces additions et à celles introduites dans le corps des articles anciens, l'étendue de la seconde édition dépasse de plus des 3/4 celle de la première. Dans ce nouvel ouvrage, comme dans tous ceux, en bien grand nombre, qu'il a déjà publiés, M. D. a fait preuve de connaissances aussi solides que variées, d'un grand sens critique et d'une rare pénétration. Beaucoup des articles qu'il a ajoutés au travail de son ancien disciple sont autant de petites dissertations, où se trouvent cités les auteurs arabes des différents siècles et des différents pays, mais surtout ceux de la Mauritanie et de l'Espagne, qu'aucun orientaliste ne connaît mieux que M. D.; les diplômes et autres documents latins et espagnols du moyen-âge, les anciennes poésies castillanes, les voyageurs européens. On y rencontre l'explication de plusieurs anciens termes espagnols, et d'autres, appartenant à la basse-latinité, qui manquent même dans la nouvelle édition de Ducange. Mais il sera surtout précieux pour les orientalistes, en servant à compléter les lexiques arabes, où l'on cherche vainement bon nombre des mots empruntés par l'espagnol et le portugais[1].

1868, t. I, p. 262). Il traduit (6e livr., p. 190 b) *Die lateinischen Sequenzen des Mittelalters* par « Ce que le moyen-âge a fait du latin. »

1. Je me contenterai d'indiquer comme une preuve de l'utilité que les arabisants pourront retirer du travail de M. Dozy, les détails consacrés par ce savant à l'explication des mots *daffa* (p. 48, 49) et *rotba,* pluriel *rotab* (p. 336, 338). Mais je crois devoir signaler d'une façon plus particulière l'article *rejalgar* (p. 332, 333), parce que M. D. y prouve fort bien que dans l'expression arabe d'où ce mot espagnol est dérivé, il faut lire *algâr* (caverne) et non *alfâr* (souris), comme l'a fait le traducteur allemand d'Ibn-Beïthar. La remarque de M. D. était d'autant moins inutile, que tout récemment encore M. le Dr Leclerc a reproduit la mauvaise leçon *rahadj-alfâr* au lieu de *rahadj* ou *rahdj-algâr* (*Journal asiatique,* janvier 1867, p. 37). M. D. suppose qu'on a donné le nom de poudre de caverne à l'arsenic parce qu'on le tirait des mines d'argent. Comme on l'appelait aussi *samm-alfâr,*

Nous allons indiquer brièvement ceux des articles du recueil de MM. D. et E. qui nous ont paru les plus dignes d'attention. Et d'abord mentionnons le mot *alcabala*, *alcavala* (impôt, taxe), formé de l'arabe *alkabâla*. M. E. avait consacré à ce terme un des articles les plus intéressants et les plus développés de son opuscule. Mais contrairement à l'opinion de feu Étienne Quatremère, il se refusait à y reconnaître l'origine de l'espagnol *gabela,* de l'italien *gabella*, du français *gabelle*, préférant, avec M. Diez, les tirer de l'anglo-saxon *gaful*, *gafol,* d'où l'on a fait le latin *gablum, gabulum*. Le principal argument invoqué par M. E. contre l'origine arabe de *gabela,* c'est que le *kaf* (*k*) initial ne se change jamais en *g*. Mais M. D. prouve (p. 15 et 75) que cette objection n'est nullement fondée. De plus il rappelle qu'en Italie on écrivait aussi *caballa* et *cabella*, formes dans lesquelles le *c* a été plus tard adouci en *g*[1]. Dans l'article suivant (p. 76, 77) M. D. explique le mot *alcabaz*, qui se trouve dans le *Cancionero de Baena*, mais qui manque dans les dictionnaires. Il prouve que c'est l'adjectif arabe *cabbâs* « homme qui fait des incursions soudaines, des *razzia* sur le territoire ennemi. » Sous le mot *alcabtea*, qui manque aussi dans les dictionnaires, mais qui est employé dans le même *Cancionero*, avec le sens de toile de lin très-fine, on voit que c'est le terme arabe *al-kobtiya* ou *alkibtya,* féminin de l'adjectif *kobty* « copte, » égyptien. » En arabe, dit M. D., on appelle ces étoffes *attsiyâb alkobtiya* « les » étoffes coptes. » Le savant hollandais aurait pu citer, à l'appui de ce dernier fait, le docte M. Fleischer[2]. La même épithète de *kobtiya* « égyptiennes », s'appliquant à des pierres très-grandes et très-lourdes, M. D. (p. 311), par un rapprochement très-ingénieux, explique par le synonyme de ce mot, *misry* ou *masry*, l'espagnol *mazari,* employé par Marmol, comme qualificatif de *ladrillo* « brique. » Sous l'article *alcamiz* (rôle où sont inscrits les soldats), M. D. pense que ce mot est le résultat d'une faute de copiste, ainsi que la forme *alcaiz*, donnée par une chronique portugaise, et qu'il faut lire, dans l'un comme dans l'autre cas, *almaiz*. — Ailleurs (p. 246, article *camocan*), M. D. a fort bien rétabli la vraie leçon d'un passage du *Cancionero de Baena*, où il est fait mention d'un *balandran de çamoçan*. Les auteurs du glossaire ajouté à ce recueil expliquaient *çamoçan* par *peau de chamois*. M. D. prouve qu'il faut lire *camocan,* mot qui se rencontre

---

c'est-à-dire, poison contre les souris, la confusion d'*algâr* en *alfâr* a dû se faire presque nécessairement; mais à défaut de toute autre preuve, le mot espagnol *rejalgar* suffirait pour montrer quelle est la vraie leçon. — Sous l'article *azurracha* (p. 231), M. D. a expliqué le mot arabe *zellâdj*, qui désigne une espèce de barque et manque dans les lexiques. Comme le savant hollandais n'en cite d'autre exemple qu'un passage de Bécry, j'ajouterai que ce mot ne se rencontre pas moins de cinq fois dans un récit de Makrîzy (*Description de l'Égypte*, t. I, p. 178, lignes 26-28).

1. Le même changement avait lieu bien antérieurement. Cf. un passage de Terentius Scaurus cité par M. L. Quicherat, *Addenda lexicis latinis*, v° *gamelus*.

2. *De glossis Habichtianis in quatuor priores tomos MI Noctium*, p. 46. On y voit que l'on disait au pluriel *alkabâty*. La même expression se rencontre dans le *Sirâdj-Almoloûc* ou *Flambeau des rois*, fol. 109 r°, ligne anté pénultième de mon manuscrit, ou mss. de la Bibliot. impér., n° 892 ancien fonds arabe, f. 209 v°. La peau du ventre de Mahomet y est comparée à des kabâty, c'est-à-dire, ajoute Tortochy, à des étoffes d'Égypte. Makrîzy mentionne aussi plusieurs fois l'expression *kabaty misr* (*Description de l'Égypte*, édit. de Boulak, t. I, p. 28 et p. 181, article de Tinnis).

souvent chez Ruy Gonzalès de Clavijo, comme le nom d'une étoffe précieuse, et qui n'est autre que le persan *kimkhâ* ou *kimkhâb*, adopté par les Arabes avec la signification de damas. M. D. aurait pu ajouter que le tissu en question était très-connu en occident, au moyen-âge, sous les noms de *camocas, cambocas, quamokau*[1].

Sous l'article *alcoceifa*, dû à M. E. (p. 92), on voit que ce mot est employé dans un document portugais de l'année 1158, comme le mot *alcouce* dans le portugais actuel, pour désigner un mauvais lieu, un *lupanar*. M. E. a rapporté ces deux formes à la racine arabe *kassafa* « luxuriose vixit, » et non pas seulement « saltavit cum clamore, » comme le porte le lexique des deux savants hollandais. Le substantif *kasf* est rendu par l'expression « partie de débauche, » dans la traduction d'un passage de Makrîzy, donnée par Silvestre de Sacy[2]. Le même écrivain emploie les mots *mahall tyh oué kasf* « lieu de faste et de débauche[3]. » Koçeïfa n'est sans doute que le diminutif de *kasf*, avec le *hé* final, marque du nom d'unité.

Un des articles les plus importants du *Glossaire*, c'est celui qui concerne le mot *alfaneque*, et qui occupe un peu plus de 5 pages, dont plus de 4 sont dues à M. D. On y voit que ce mot a trois significations bien différentes. Il désigne d'abord un petit quadrupède, originaire des régions chaudes de l'Afrique et dont le nom a passé dans notre langue sous la forme fennec. En second lieu, il a été appliqué à une certaine espèce de faucon, dont on se servait pour la chasse, et, enfin, à une grande tente. Dans ce dernier sens il vient du mot berbère *afarâg* ou *afrâg*, d'où l'on a fait en espagnol *alfaneque*, en intercalant la lettre *l* dans la première syllabe, et en changeant l'*r* en *n*, lettre de la même classe. Probablement, observe M. D., les deux autres *alfaneques* que l'on avait déjà, ont contribué à l'altération du mot. Je suis d'autant plus porté à donner mon entier assentiment à cette opinion du savant professeur hollandais, touchant l'identité d'*alfaneque* et d'*afrâg*, que, de mon côté, je l'avais eue il y a dix à douze ans. En lisant la vie de don Juan Manuel qui précède la traduction du *comte Lucanor*, par M. Adolphe de Puibusque, où se trouve mentionnée l'alfanèque ou tente de campagne du chef de l'islamisme[4], j'avais conjecturé que ce mot n'était que l'altération d'*afrâg*, et consigné cette correction sur mon exemplaire et sur un

1. Cf. Francisque Michel, *Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie*, etc., t. II, p. 171-174. M. F. Michel suppose que le nom de l'étoffe pouvait venir de celui de la ville de Damas, en arabe *Dimachk*. Ce savant a cependant connu le mot *kemkha* (*Ibidem*, p. 210, n. 5). Mais trompé par l'autorité de M. Quatremère qui l'a traduit uniquement par *velours*, il n'a pas soupçonné le rapport de ce terme avec le mot *camocas*.

2. *Relation de l'Égypte*, par Abd—Allatif, p. 402, n. 1. Ce passage se rencontre dans l'édition de Boulak, t. II, p. 78, ligne 18.

3. *Description de l'Egypte*, t. II. p. 145, ligne antépénultième; cf. *ibidem*, p. 130, l. 9, 154, l. 8 et le t. Ier, p. 494. Dans ce dernier passage, copié de Maçoudi (voy. *les Prairies d'or*, édition Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, t. II, p. 365), *alkasf* est précédé de *alazf* « les instruments de musique. »

4. *Le comte Lucanor, apologues et fabliaux du XIVe siècle, trad. pour la première fois de l'espagnol*, etc. Paris, Amyot, 1854, in-8°, p. 80.

autre, appartenant à un de mes amis. Quant au nom d'*alfaneque*, appliqué à une certaine espèce de faucon, M. D. l'explique en supposant que l'on disait primitivement *bâz-al-fanec*, c'est-à-dire, le faucon du fanec, ou, en d'autres termes, le faucon avec lequel on chasse des fanec; que pour la brièveté, on a supprimé plus tard le mot *bâz*, ce qui fait que le nom d'un quadrupède est aussi devenu celui d'un oiseau.

En portugais le mot *algoz* désigne « le bourreau », et *algozaria* « une action » cruelle. » M. D. suppose (p. 128, 129) que le premier de ces mots n'était autre chose dans l'origine que le nom des Gozz, si connu dans l'histoire de l'Orient et même dans celle du nord de l'Afrique, vers la fin du XIIe siècle. Plus tard, au XVIIe siècle, les Gozz ou les soldats qui les remplacèrent, ayant été employés en guise d'agents de police, chargés de mettre aux fers les prisonniers, de les fustiger et, enfin, de leur couper la tête, on conçoit comment leur nom a pu devenir le terme consacré pour désigner un bourreau.

M. E. n'avait eu garde d'oublier le mot *alhanzaro*, qui était le nom arabe de la fête de S. Jean-Baptiste, que les Maures d'Espagne célébraient aussi bien que les chrétiens. M. Dozy a donné sur ce mot quelques détails intéressants (p. 136, 137), dont on fera bien de rapprocher un article de M. Clément-Mullet, publié dans la *Revue orientale et américaine*, de novembre 1865, sous le titre de : *Notice sur les feux de Saint-Jean et du Soleil*, et dont il a été fait un tirage à part (in-8° de 16 p.).

Le mot *alinde*, *alhinde*, *alfinde*, a fourni à M. D. le sujet d'un article développé et curieux (p. 142, 143). On y voit qu'en arabe *al-hind* désigne l'acier, qui a été appelé ainsi parce que, dans l'origine, on le tirait de l'Inde. Au moyen-âge *alfinde* avait le même sens en espagnol. Dans le dictionnaire de l'Académie espagnole le mot *alinde* désigne un miroir concave et qui sert, soit à brûler les objets qu'on lui présente, soit à les grossir. C'est surtout au dernier usage que l'alinde était destiné.

M. E. (p. 345) a fort bien indiqué l'étymologie du mot *tafurea*, *taforea*, en italien *taforie* (navire pour transporter des chevaux). Il y retrouve l'arabe *tayfour* ou *tayfouriya* « plat, écuelle. » Or le mot arabe *djafn*, qui signifie également *écuelle*, désigne souvent *une sorte de navire*. Il est donc naturel de supposer que le mot *tayfouriya* a subi le même changement de signification, d'autant plus que la forme du navire en question milite en faveur de cette hypothèse. Ce qui, d'ailleurs, nous paraît la mettre hors de doute, c'est la curieuse description donnée de la *taforesse*, par Philippe de Maizières, dans le *Songe du vieil pélerin*. Entre autres traits caractéristiques, Maizières dit qu'il ne faut à la *taforesse* que deux ou trois paulmes d'eaue, et que telx vaisseaulx sont bons et propres aux grans rivières et fluviaires des ennemis [1].

Sous le mot *azarcon* (p. 225, 226), M. D. relève une erreur du lexicographe espagnol Cobarruvias, reproduite par M. E., et d'après laquelle ce mot signifierait

---

1. *Apud* L. de Mas Latrie, *Histoire de l'Ile de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, t. II, p. 277, note.

« une cendre ou terre de couleur bleue, faite de plomb brûlé. » Cobarruvias s'appuyait sur une étymologie tout à fait fausse du mot en question, qu'il faisait venir de l'arabe *azrak* « bleu. » L'Académie espagnole a reproduit l'explication et l'étymologie de Cobarruvias, mais sans donner aucun exemple à l'appui et en ajoutant que, dans la peinture, *azarcon* signifie la couleur orangée très-intense, en latin *color aureus*, acception qu'elle prouve par des citations. Mais M. D. démontre que c'est la couleur rouge et non pas la couleur bleue, qui est indiquée par le mot arabe *zerkoun* ou *sérykoun*, d'où est venu *azarcon*. Ce mot n'a rien à faire avec la racine *zaraka*, car il est d'origine araméenne ou peut-être persane (*azergoun*, couleur de feu), et Pline l'a connu sous la forme *syricum* [1].

Le mot espagnol *ginete* désignait un cavalier armé d'une lance et d'un bouclier. M. D. prouve (p. 276, 277) qu'il vient du nom propre Zenata ou Zenéta, porté par la grande tribu berbère à laquelle appartenaient les Mérinides, souverains du Maroc, du XIIIe au XVIe siècle [2]. On sait que cette tribu, à partir de l'année 1263, n'a cessé de fournir aux sultans de Grenade des cavaliers qui étaient leurs plus fermes soutiens dans leurs guerres contre les princes chrétiens. La courte lance de ces guerriers était appelée par les Espagnols *gineta*. Aller à cheval à la genette, *à la gineta*, c'est user d'étriers fort courts, comme le faisaient les Zenata et comme le font encore les Arabes. Les Espagnols, les Italiens et les Français ont aussi donné le nom de *cavallo ginete*, *ginnetto*, *giannetto*, *genet*, à une espèce de cheval d'Espagne entier. Le changement de la première syllabe *ze* en *gi* se retrouve dans *girafa* « girafe, » venu de *zerâfa* [3].

Sous le mot *mascara* (p. 304, 309), M. D. a écrit un véritable mémoire, destiné à mettre hors de toute contestation l'origine arabe de ce mot espagnol, de l'italien *maschera* et de notre mot *masque*. Cet article mérite d'être lu dans son entier, et perdrait trop à être extrait en quelques lignes. Dans le suivant (p. 309, 310) il est question du terme *matachin*, en italien *mattaccino*, en français *matassins*, en portugais *muchachim*. La forme française de ce mot a été, comme chacun sait, popularisée par Molière, dans *Monsieur de Pourceaugnac*. M. D. lui a trouvé une origine arabe, à laquelle personne n'avait encore songé. En arabe, dit-il, un masque ou faux visage s'appelle visage emprunté (*wadjh mo'âr*); mais on dit aussi *wadjh* tout court, comme P. de Alcala l'atteste, sous *cara que se muda*, et j'ai trouvé ce mot en ce sens chez des écrivains arabes. De là vient *mowaddjah* « masque, » au pluriel *mowaddjahîn*; et c'est peut-être de ce pluriel, *muejehin* chez Alcala, que vient la forme portugaise *muchachim*. Les autres formes, espa-

1. Outre le passage de Pline (*Hist. nat.*, XXXV, 6), que cite en cet endroit M. D., on trouve encore le mot *syricum* employé dans le sens de rouge, dans le XVe livre, chap. XIV, du même auteur (édit. de la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, t. IX, p. 370).

2. C'est du nom de ces souverains que l'on a forgé le nom du pays de Belmarin ou Bellemarine, mentionné avec Maroch, par le cordelier Jean Petit, dans sa justification du duc de Bourgogne, Jean sans Peur. Voyez la *Chronique d'Enguerrand de Monstrelet*, édit. Douët d'Arcq. T. Ier, p. 193.

3. Sur cet animal et son nom en arabe, on peut voir outre la note d'Étienne Quatremère, citée par M. D. (p. 278), Kazouïny, *Cosmographie*, édit. Wüstenfeld, t. II, p. 12, 13, 25, ligne avant-dernière, et surtout Hyde, *De ludis orientalium*, p. 104, suiv.

gnole, italienne et française, doivent être expliquées d'une manière un peu différente. La cinquième conjugaison du verbe arabe, *tawaddjaha* « se masquer » doit faire au participe ou adjectif verbal *motawaddjih*, au pluriel *motawaddjihîn* « personnes masquées. » C'est de ce pluriel que viendraient *matachines, mattaccini*, *matassins*.

Nous venons de voir par deux exemples que la lecture de l'ouvrage de MM. D. et E. ne sera pas inutile à nos futurs lexicographes. Il serait aisé de signaler d'autres articles où se trouve indiquée l'origine arabe d'un certain nombre de mots passés dans notre langue, tels qu'abelmosch ou mieux abelmosc (p. 31), avives (p. 45, v° *adivas, abivas*), fabrègue (p. 62, v° *albahaca, alfabega*, espèce d'herbe, basilic); jugeoline (p. 146, v° *aljonjoli*), aludel (p. 187, v° *aludel*), arzel (p. 198, v° *argel*), avarie (p. 217, v° *averia*), basane (p. 231, v° *badana*), baraque (p. 236, v° *barraca*), bouracan (p. 237, v° *barragan*), benjoin (p. 239, v° *benjoim*), brodequin (p. 241, v° *borcegui*), colcotar (p. 257), lilas (p. 297, v° *lilac*), mahaleb (p. 298), marcassite (p. 301, v° *marcaxita*), tare (p. 313, v^is^ *merma* et *tara*), mousson (p. 317, v° *monzon*), réalgar ou réalgal (p. 332, v° *rejalgar*), rame de papier (p. 333, v° *resma*), turbith (p. 351, v° *turbit*). Quant à une autre opinion de M. D. (p. 127), qui tire notre mot giberne de l'arabe *djeib*, vulgairement *djîb* « poche, » j'avoue qu'elle me paraît fort contestable [1]. J'oserai encore révoquer en doute l'étymologie proposée (p. 289) pour le mot espagnol *jacerina* ou *jaceran* (cotte de mailles), en portugais *jazerina*, en italien *ghiazzerino*, en ancien français *jazerant* ou *jazaran* [2]. M. D. découvre dans ce terme un mot composé, pour les deux dernières syllabes, de l'arabe *zérad* « maille et » cotte de mailles, » et pour la première, du mot *jaque*, que l'on voit figurer dans l'expression *jaque de maille*. Feu M. de Reiffenberg avait déjà supposé que le *ja* de *jazerant* n'était que le mot *jaque*. Mais il me paraît bien peu probable que l'on ait réuni un mot roman et un mot arabe, pour faire de ce composé hybride le nom français d'une armure. Peut-être le mot *jazerant* ou *jazaran* n'est-il autre chose qu'une altération un peu forte, à la vérité, du mot arabe-persan cazâghand (prononcé à la manière algérienne : *cazârand*) qui signifie « une cuirasse ou une » cotte de maille [3], » et dont il est fait mention dans l'histoire de Saladin [4].

On pourrait s'étonner de ne pas rencontrer dans le recueil de MM. D. et E. le mot espagnol *alberchigo* (alberge, espèce de pêche; albergier—pêcher), dans

---

1. J'aimerais encore mieux faire venir giberne de l'ancien mot *gibe*, que l'on trouve accolé à *fardel*, dans les *Règlements sur les arts et métiers de Paris, rédigés au XIIIe siècle, et connus sous le nom du livre des métiers* d'Étienne Boileau. D'après une conjecture de l'éditeur de ce recueil (p. 148, note 4), *gibe* serait une hotte ou un moyen semblable de transport. Mais le sens réel de gibe est celui de « charge, ballot. »

2. Cf. un passage de Gérard de Rossillon, cité par M. Francisque Michel, *Histoire de la guerre de Navarre en 1276 et 1277*, Paris, 1856, in-4°, p. 745, n. 3; et Littré, *Dictionnaire*, v° *jaseran* et v° *bougran*, quatrième exemple cité.

3. Cf. Vullers, *Lexicon persico latinum*, v° *kaz* et v° *kedj*.

4. Cf. les *Nouvelles recherches sur les Ismaéliens ou Bathiniens de Syrie, plus connus sous le nom d'Assassins*, par M. C. Defrémery, dans le *Journal asiatique*, janvier 1855, p. 17, note 3, ou p. 62, du tirage à part. Le pluriel du mot *cazâghand* a été défiguré en *alcarâ'ydât*, pour *alcazâghandât*, dans la *Description de l'Égypte*, de Makrîzy, II, p. 397, l. 24.

lequel la syllabe *al* semble trahir une origine arabe, et qui se rapproche, d'ailleurs, du mot *albercôc* (abricot, prune), d'où les Espagnols ont tiré leur *albaricoque, albarcoque*. Cette double étymologie a été indiquée par M. L. Marcel Devic, dans un curieux article intitulé : « *Les mots français d'origine arabe*[1]. » On peut comparer pour la terminaison la forme *alfocigo, alfostigo, alfonsigo* (pistache), dérivée de *alfostac* ou *alfostoc*. « *Albirqouq*, dit M. Devic, en accentuant la der- » nière syllabe, a donné *albaricoque* en espagnol, *abricot* en français; en accen- » tuant la pénultième : *alberchigo* et alberge. »

On cherche encore vainement dans le *Glossaire*, le mot *capazo*, *capacho* « cabas, » panier de jonc qui sert ordinairement à mettre des figues. » Ce mot vient de l'arabe *kafass* « panier, cage, » et qui, dans cette dernière acception, a donné naissance à l'espagnol *alcahaz*. Dans *capazo* le *fa* (*f*) arabe s'est changé en *p*, comme dans *alpicoz* pour *alficoz* « concombre. » Une autre omission, c'est celle du mot *fustan*, en italien *fustagno*, en français *futaine*. Ce mot nous paraît venir de l'arabe *fouchtân*, ainsi que nous l'avons dit ailleurs. La forme française *fustaine* est d'un usage fort ancien, car on trouve mentionnées dans un sermon de Maurice de Sully « ...les fustaines de divers semblans[2]. » Des futaines de coton (fustanes de algodon) sont citées dans un passage des ordonnances de Séville, rapporté dans le dictionnaire de l'Académie espagnole[3]. Le mot *damasco* (damas, étoffe de soie à fleurs) a été aussi omis par MM. D. et E., quoique ce mot, commun à l'espagnol et à l'italien, vienne évidemment du nom arabe de Damas, *Dimachk* ou *Dimichk*. On cherche aussi vainement dans le *Glossaire* le mot *cuscuta* (en français cuscute, nom d'une plante parasite). Ce terme, ainsi que son synonyme italien *cuscuta*, vient de l'arabe *cochoût*. Enfin, les deux savants hollandais ont négligé d'enregistrer la forme *nafil*, que l'on rencontre dans le chapitre CCXCV de la *Chronique* catalane de Ramon Muntaner, où se trouvent décrites les fêtes du couronnement d'Alphonse IV, en qualité de roi d'Aragon. Ce mot n'est autre chose que le terme persan *nafir*, qui signifie « une trompette d'airain, » et qui a passé dans l'arabe. L'espagnol l'a adopté sous la forme *añafil*[4] et le portugais, sous celles d'*anafil, anafim* et *danafil*, que les auteurs du *Glossaire* ont citées. Le latin du moyen-âge présente les formes *naufilus* et *anafillus*, comme des équivalents de *cornu* et de *tuba*[5].

---

1. Voyez la *Revue de l'instruction publique*, n° du 25 janvier 1866, p. 677 B. — Dans ce même article M. Devic propose pour notre mot *alezan* une étymologie qui aurait peut-être plus satisfait M. D., s'il l'eût connue, que celle adoptée par M. Engelmann pour l'espagnol *alazan*. Il le tire de l'adjectif arabe *ahlas*, au féminin *halsa*, « *colorem nigram in* » *dorso cum rubro mixtum habens.* »

2. *Apud* Chabaille, *Glossaire sur li livres de jostice et de plet*, p. 399, v° *Merz*.

3. *Apud* Dozy, *Recherches sur l'histoire politique et littéraire de l'Espagne*, t. Ier, Leyde, 1849, in-8°, p. 399, note.

4. Cf. Francisque Michel, *Histoire de la guerre de Navarre*, p. 622, 623, 628, note 2.

5. Document de l'année 1298, *apud* Célestin Port, *Essai sur l'histoire du commerce maritime de Narbonne*; Paris, 1854, in-8°, p. 164, n. 2. Dans un autre texte latin, cité par le même savant (*ibid.*, p. 53, note 2), on lit *sanafillo*, que M. Port s'est contenté de transcrire, sans chercher à l'expliquer. Je pense qu'il faut lire *anafillo* ou peut-être *danafillo*. Cf. Ducange, édit. Didot, t. II, p. 740, v° *danafil*. Le mot *sanafilles* se trouve encore, accolé à trompettes, dans un autre passage du livre de M. Port (p. 32).

Quelques articles du *Glossaire* pourront sembler par trop succincts. Tel est celui consacré au mot *alheña*. Quoique le terme arabe auquel ce mot est emprunté soit bien connu, il aurait été à propos de marquer d'une manière moins incomplète les divers usages auxquels on emploie la teinture extraite des feuilles du *hinna* ou *hinné*[1]. L'article *alfil* aurait pu être rédigé d'une façon moins brève : on ne saisit pas bien par suite de quelles transformations la pièce du jeu des échecs appelée en Orient *alfil* « l'éléphant, » est devenue chez nous le fou (anciennement l'*auphin, alphinus*). C'est ce que j'avais indiqué en rendant compte de la première édition du *Glossaire*[2], et ce qu'avait développé M. Devic. MM. D. et E. ont omis de faire observer que le nom d'*alferez* (porte-drapeau), dérivé de l'arabe *alfâris,* a été aussi donné par les Espagnols à la pièce du jeu des échecs dont il vient d'être parlé, et que les Italiens ont appelée, de leur côté, *alfiere* (sergent d'armes).

M. D. fait venir (p. 272) le mot *gancho* qui se rencontre accolé à *remirar,* dans le *Cancionero de Baena,* avec le sens de « regarder du coin de l'œil, » de l'arabe *gandj*, ou mieux *gondj*, qui signifie aussi « regarder du coin de l'œil. » Mais ne pourrait-on pas, avec plus de vraisemblance, considérer le terme espagnol comme l'équivalent de notre vieux mot *guènche, guanche,* d'où est venu le verbe *guenchir*, *ganchir* « aller à gauche, de côté[3]? » A l'article *gis* (p. 278) M. D. dit que ce mot espagnol et son synonyme portugais *giz* (espèce de chaux [ne faut-il pas lire ici craie?] dont les tailleurs font usage pour dessiner la taille des habits), viennent peut-être de *djibs*, la forme arabe de *gypsum,* plutôt que de *gypsum* lui-même, comme le veut Moraes. Je m'étonne que le savant professeur n'ait pas plutôt pensé à la forme plus usitée *djiss* (avec un *sad*), qui, d'ailleurs, se rapproche beaucoup plus des mots espagnols et portugais en question. Le mot *djiss* ou *djess* a passé dans l'espagnol, sous une autre forme, celle d'*algez,* que M. E. a enregistrée, et dans l'italien, sous la forme *gesso*. A la page 43, ligne 6, dans une citation empruntée à Makkary, le changement de *ko'oud* en *'okoud* non-seulement n'est pas nécessaire, mais il se trouve, croyons-nous, contredit par le sens que M. D. a adopté. Page 305, dans une citation des *Mille et une nuits,* les mots *oué 'ahdy bihi bi'lemsi oué houa chohret oué maskhara*, sont rendus un peu trop librement par : « Hier cet homme était encore la risée de tout le

---

1. Cf. les *Voyages d'Ibn-Batoutah dans l'Asie-Mineure, trad. de l'arabe*, etc., par M. Defrémery; Paris, 1851, in-8°, p. 94, 95, note; le *Voyage dans l'empire othoman*, etc., par G. A. Olivier, édit. in-8°, t. III, p. 301 ; les *Mémoires sur l'Égypte, publiés pendant les campagnes du général Bonaparte,* Paris, P. Didot, 1800, p. 280 ; et *le commerce et la navigation de l'Algérie avant la conquête française,* par M. F. Élie de la Primaudaie; Paris, 1861, in-8°, p. 296, n. 4.

2. *Journal asiatique*, janvier 1862, p. 88. Cf. Paulin Paris, les *Manuscrits français de la Bibliothèque du roi,* t. V, p. 19, et Littré, *Dictionnaire, verbo* fou, n° 2.

3. Cf. Littré, *Dictionnaire,* v° *gauche* et v° *gauchir;* Francisque Michel, *Chronique des ducs de Normandie,* par Benoît, *Glossaire,* t. III, p. 815 B, v° *guenche* et v° *guenchir;* A. de Chevallet, *Origine et formation de la langue française;* Paris, 1858, in-8°, II, p. 375, 376; le comte Jaubert, *Glossaire du centre de la France*, 2° édit., Paris, 1864, in-4°, p. 354 B. Dans la langue d'oc le mot *ganchia* signifiait *détour* (voy. l'*Essai d'un glossaire occitanien*, Toulouse, 1819, p. 181 A), et *guinchar* voulait dire « lorgner, regarder de » côté » (*ibid*., p. 171 B).

» monde. » Le sens exact est celui-ci : « Je l'ai vu hier encore qui était, etc. »

Sous le mot *nababo*, en français *nabab*, M. D. fait observer que c'est par erreur qu'on a adopté ce mot sous la forme du pluriel, au lieu de prendre le singulier *nâïb*. Mais cette irrégularité trouve son explication dans un usage propre à la langue hindoustani, à laquelle les Portugais ont emprunté leur mot *nababo*. Dans cette langue, ainsi que l'a remarqué Silvestre de Sacy [1], on emploie assez souvent des pluriels arabes comme des singuliers. Il cite précisément pour exemples *nouwâb*, *abdâl*, *oméra* (vulgairement *omra*) et *djewâhir*, pluriel de *djauher* (bijou), qui s'emploie indifféremment comme singulier et pluriel, et d'où l'on a même fait le pluriel *djéwâhirât*.

M. D. a consacré un article de deux lignes (p. 320) au mot portugais *moslemita*, par contraction *mollita*, qui signifie « renégat, celui qui a renié la religion » chrétienne pour embrasser l'islamisme. » Il le fait venir de *moslim* « musulman. » Mais je crois que la véritable origine du terme *moslemita* doit être cherchée dans *moslimy*, au pluriel *méçâlima*, qui, comme l'a démontré Étienne Quatremère, désignait en Égypte les Chrétiens ou les Juifs qui avaient embrassé l'islamisme, les nouveaux convertis [2].

Sous le mot *zatali* (p. 366), M. D. fait observer que ce mot, qui manque dans les dictionnaires, était à Murcie le nom d'un fruit, car Cascales mentionne des *çatalies*, après des oranges, des limons, des limes (petits citrons doux), des *acimboga* (= *zamboa*, citron), des cédrats. M. D. demande si ce mot est d'origine arabe. La réponse est facile : ce mot vient du nom de la ville d'Antalia, vulgairement Satalia, sur la côte méridionale de l'Asie-Mineure. D'après Aboulfeda, « quelqu'un qui a visité Antalia rapporte que cette ville possède des arbres, des » jardins et des plantes acides en grand nombre [3]. » Ailleurs, ce géographe dit « qu'Antalia abonde en plantes acides, en citrons, en oranges et autres fruits du » même genre [4]. » Le géographe turc Haddji-Khalfa atteste, dans sa cosmographie, que les jardins d'Antalia abondent en citrons, en oranges, etc. [5]. Parmi les variétés du limonier indiquées par Forskaal, il y en a deux qui portent en commun le nom d'*Idhalia* (*leymoûn idhalia*). S. de Sacy suppose que le vrai nom est *Italia* [6], et que ce sont peut-être des citrons bergamotes. Mais ne serait-il pas plus naturel de lire Antalia, et de voir dans ce mot le nom d'un fruit originaire de la ville d'Antalia ? Peut-être s'agit-il ici de l'espèce de limon appelée poncire.

M. D. a consacré un article (p. 238) au mot portugais *batea* (vase de bois dans lequel on lave l'or), et adopté pour ce mot l'étymologie proposée par

---

1. *Journal des savants*, septembre 1833, p. 534. Cf. une note de M. Garcin de Tassy, dans sa traduction des *Aventures de Kamrup*, Paris, 1834, in-8°, p. 162. C'est sans doute par suite d'un double *lapsus calami*, qu'on lit dans le dictionnaire de M. Littré, que nabab vient de l'arabe *nabab*, pluriel de *nabib*. Il faut lire *nouwâb* et *nâïb*.

2. *Hist. des sultans mamlouks*, t. II, 2e part. p. 66, note 27.

3. *Géographie*, édit. Reinaud et de Slane, p. 381.

4. *Ibid.*, p. 379, l. 2.

5. *Djihân-Numa*, trad. manuscrite d'Armain, *apud* Vivien de Saint-Martin, *Histoire géographique de l'Asie-Mineure*, t. II, p. 697. Cf. l'*Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie-Mineure* (par Corancez), Paris, 1816, in-8°, p. 387.

6. *Relation de l'Égypte*, par Abd-Allatif, p. 115, note 102.

Moura, qui le tire de l'arabe *bâtiya* (vase d'argile ou autre matière qui sert à contenir du vin). Mais il aurait pu ajouter que, d'après Nuñez de Taboada (édition de 1820, p. 188 A), le mot *batea* existe aussi en espagnol, avec le sens de : « cabaret, corbeille; plateau à bords relevés, destiné à servir le thé, le café, » etc. = Auge, terrine de moyenne grandeur. »

Dans l'article *almodon* (sorte de farine de froment), M. D., après avoir adopté l'opinion de M. E., qui tire ce mot de l'arabe *almadhoûn*, reproche aux traducteurs d'Ibn-Batouta de ne s'être pas aperçus que ce dernier mot était le nom d'une espèce de farine, et de l'avoir rendu par grossièrement moulu (littér. concassé). *Dahana* (dont *madhoûn* est le participe ou adjectif verbal passif) ne signifie pas, ajoute-t-il, *concasser;* c'est *mouiller légèrement*, et *madhôn* est aussi « leviter madefactus. » Quant au premier reproche, il ne peut soutenir l'examen devant la teneur même du passage cité de la traduction d'Ibn-Batouta : « ...mille » livres indiennes de farine, dont le tiers de *mìrâ* ou fleur de farine, et les deux » autres tiers avec du son, c'est-à-dire, grossièrement moulue [1]. » Le féminin employé ici prouve à lui seul que les traducteurs ont bien vu, chose, d'ailleurs, très-facile à reconnaître, que le mot *madhoûn* désignait une espèce de farine. Quant au sens qu'ils ont attribué à ce mot, ils ont été guidés par le terme persan *khochcâr*, dont Ibn-Batouta le rapproche qui veut dire « de la farine mêlée de » son »; et aussi par le sens de « perfricuit contudit que », que Freytag donne à la racine *dahana*, sans ajouter, ce que l'on voit par la comparaison de son dictionnaire avec l'article correspondant de celui de Lane, paru tout récemment, que c'est une signification métaphorique, dérivée de celle d'oindre. Ce sont là deux raisons dont il eût été juste de tenir compte, et que M. D. n'eût peut-être pas dû passer sous silence. La question n'a, d'ailleurs, pas grande importance, puisqu'il est de toute évidence que *madhoûn* désigne une espèce de farine grossièrement moulue et d'où l'on n'a pas tiré le son. Il ne peut exister de désaccord qu'à propos de la raison pour laquelle elle a été appelée de ce nom; et je suis tout disposé à admettre qu'on la nommait ainsi, parce qu'on la mouillait légèrement, quoiqu'il puisse paraître assez singulier qu'Ibn-Batouta ait employé dans ce sens le mot *madhoûn* pour rendre le persan *khochcâr*.

Sous le mot *arsenal* (p. 205, 206) M. D. aurait pu faire observer que ce mot espagnol vient sans doute de l'arabe *alsinâ'a*, à la différence de *atarazana* et de *darsena*, qui doivent leur origine à l'expression composée *dâr-sinâ'a*. Le mot *sinâ'a* seul est souvent usité pour désigner un atelier de constructions navales, un arsenal maritime, ainsi que j'en ai donné ailleurs des exemples [2]. Quant au changement du *lam* (*l*) de l'article en *r*, on en a un autre exemple dans *arcaduz*, de *alkâdous* (seau d'une machine hydraulique).

Sous l'article *Rabita* (p. 328), M. D. aurait pu mentionner une autre forme de ce mot, celle de *Rabida*, que l'on trouve employée comme le nom d'un couvent de Palos, dont il est question dans l'histoire de Christophe Colomb. Le mot

---

1. *Voyages d'Ibn-Batoutah, texte arabe, publié et traduit* par C. Defrémery et B. R. Sanguinetti, t. III, p. 382.
2. *Journal asiatique*, n° d'avril-mai 1867, p. 416, note.

espagnol *rabita* ou *rabida* vient de l'arabe *râbitha*, dans le sens de « couvent, » ermitage. » Cette signification est fréquente, quoique Freytag ne l'ait pas donnée; ce qui explique comment M. l'abbé Bargés a cru voir dans l'expression râbitat-*al'obbad*, employée pour désigner un célèbre lieu de pélerinage voisin de Tlemcen, l'équivalent de *râbitha*, dans l'acception de « corps de cavalerie qui » garde la frontière [1]. »

Arrivé au terme de cet article, qui, malgré son étendue, ne peut donner qu'une idée bien incomplète de tout ce que l'ouvrage de MM. D. et E. renferme de faits curieux et neufs et de renseignements piquants, nous ne voulons pas déposer la plume sans dire un mot de l'exécution matérielle du volume. Le choix du caractère et du papier ne laisse rien à désirer; la marge de côté seule nous paraît un peu trop étroite, et les fautes typographiques pourraient être un peu plus rares. En somme, ce nouveau produit des presses de M. Brill fait honneur à cet éditeur actif et intelligent, auquel la littérature arabe doit déjà tant de publications importantes.

C. DEFRÉMERY.

---

269. — **Richars li biaus,** roman inédit du XIIIe siècle en vers. Analyse et fragments publiés pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'Université de Turin, par C. C. CASATI, archiviste-paléographe. Paris, libr. A. Franck, 1868. In-8°, 36 p. — Prix : 2 fr.

Le titre de cette plaquette élégante et bien imprimée dit ce qu'elle contient. Quant au motif de la publication l'auteur l'indique ainsi dans un court *Avant-propos* : « Voyant annoncer dans la *Revue des questions historiques* la publication » de ce roman dont j'ai moi-même pris copie en entier (il a plus de 5000 vers) » en 1860 sur le ms. de Turin, le destinant à une collection dont M. Guessard, » membre de l'Institut, dirigeait la publication, je crois devoir aujourd'hui publier » une analyse et des fragments pour être le premier à le faire connaître, comme » j'ai été le premier à l'étudier. » On voit que M. C. n'a pas su que peu de temps avant lui, dans le *Bibliophile belge*, 2e année (1867), p. 405-426, M. Scheler avait publié une analyse et des fragments de ce poème. Sa publication n'est cependant pas superflue, en attendant l'édition complète que va donner M. Michelant; car les deux analyses se complètent, et à la réserve de quelques vers que les deux opuscules ont en commun, chacun des auteurs a jugé dignes d'être reproduits des fragments différents. D'ailleurs M. Scheler ne donne qu'environ 160 vers (y compris le prologue déjà publié et intéressant, comme on sait, pour l'histoire littéraire), tandis que M. C. en a imprimé près de 500. Dans les quelques vers communs aux deux publications on remarque certaines divergences, et c'est évidemment M. Sch. qui offre la meilleure leçon. Ainsi M. C. lit (p. 5) :

Si ot un gentil roy en Frise,
Une femme ot, sos non Clarisse,

M. Sch. p. 417 :

Il ot un gentil roy en Frise,
Une femme ot, s'ot non Clarisse.

---

1. *Tlemcen,... sa topographie, son histoire,* etc.; Paris, 1859, in-8°, p. 312, n. 1. Cf. sur le sens du mot *râbitha*, les *Notices des mss.*, t. XII, p. 631, n. 2; et le *Journal asiatique*, avril-mai 1853, p. 300, n. 3.

Nous lisons chez M. C. (p. 35) : « Mais le blanc chevalier se contente de lui » demander son destrier blanc :

Chiertes je sui li chevaliers
Qui est la chite dosterriche,

» lui dit-il, le chevalier que vous avez délivré en donnant tous vos biens. » Les vers cités sont ici inintelligibles ; le texte de Sch. (p. 414) vient heureusement à notre secours. Le blanc chevalier dit :

« Chiertes je sui li chevaliers
Qui en la chite d'Osterriche
Fui mors chez le bourjois si riche,
Pour cui tout vostre avoir donnastes
Le jour c'à honnour m'entierastes. »

Ni M. C. ni M. Scheler ne se sont occupés du rapport du poème avec d'autres œuvres du moyen-âge. C'est sur ce point que je veux faire quelques observations. La première partie du poème, l'histoire de Richard jusqu'à ce qu'il ait retrouvé ses parents, a beaucoup d'analogie avec le poème anglais de *Sir Degore* (*Degare*, *Degree*), qui a été publié plusieurs fois, notamment dans l'édition du manuscrit in-folio de Percy (t. III, p. 16-48), et dont G. Ellis, dans ses *Specimens of early English metrical romances* (n. éd., London, 1848, p. 568-78) a donné un extrait. Dans les deux poèmes il est fait violence à une princesse (fille en français d'un roi de Frise, en anglais d'un roi d'Angleterre) par un chevalier inconnu. L'enfant qu'elle met au monde (Richard, Degore) est exposé, puis trouvé et élevé avec tendresse par un *haut baron* dans le poème français, par un ermite dans le texte anglais. Quand il arrive en âge, il apprend qu'il est un enfant trouvé, et se met à la recherche de ses parents. Il arrive à la cour du père de sa mère. Dans le poème anglais il vainc son grand-père dans un tournoi dont le prix est la main de sa mère, et le mariage va avoir lieu, quand heureusement se fait la reconnaissance de la mère et du fils. Dans le poème français Richard est vainqueur du sultan de Carsidone, qui assiége le roi de Frise dans sa capitale, parce que sa fille, la mère de Richard, ne veut pas l'épouser. La reconnaissance est due aux questions de la mère, qui dès le premier abord a été frappée de la ressemblance de Richard avec ce chevalier qui lui avait fait autrefois violence. Cette reconnaissance a lieu dans le poème anglais pendant une pause du combat; dans le français elle n'arrive que plus tard, et un trait est ajouté qui manque dans l'anglais, un combat entre Richard et son père, où ce dernier a le dessous. — On sait que le combat entre père et fils est un lieu commun de la poésie épique. C'est ainsi qu'on voit lutter l'un contre l'autre, — tantôt avec une issue tragique, tantôt sans ce dénouement, — Odysseus et Telegonos dans la tradition héroïque grecque, Rostem et Sohrab dans celle des Perses, dans l'épopée allemande Hildebrand et Hadubrand, Biterolf et Dietleib, Elberich et Otnit, chez les Scandinaves Gœde et Galder (voy. Grimm, *Hildebrandslied*, p. 77), An Bogsweiger et son fils (voy. Uhland, *Schriften zur Geschichte der Dichtung und Sage*, I, 165), chez les Gallois Cuchullin et Conlach, Clesamohr et Carthon (voy. *Germania* de Pfeiffer, X, 338; Campbell, *Popular tales of the West Highlands*, III, 184), chez les Russes Ilja de Mourom et son fils (voy. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, XXXIII, 257), dans un roman provençal d'Arnaud Vidal de

Castelnaudary le héros du roman, Guillaume de la Barre et son fils (v. P. Meyer, *Guillaume de la Barre*, Paris, 1868, p. 20 et 27), dans le poème anglais *Sir Eglamour of Artoys* (Ellis, *Specimens*, p. 537) Eglamour et Degraball, dans le poème italien *Auchroja Regina*, Renaud de Montauban et Gui (v. Du Méril, *Hist. de la poésie scandinave*, p. 423), enfin les deux d'Ailly dans la Henriade de Voltaire [1].

La seconde partie de notre roman raconte comment les parents de Richard se marient et son père reçoit du roi de Frise le comté de Mangorie. Pour Richard, il continue à aller de tournoi en tournoi; quand il revient au bout de sept ans, « Les castiaux engaga son pere Pour lui parfurnir ses despens. » A ce moment il entend parler d'un tournoi que le roi de Montorgueil a fait annoncer et dont le prix sera la main de sa fille Rose. Il brûle du désir d'y prendre part, mais les ressources lui manquent. Enfin un *riche prévôt* lui prête 4000 livres et un beau cheval. En chemin il trouve, dans la ville d'Osterriche, le cadavre d'un chevalier mort insolvable et auquel depuis cinq ans son créancier refuse la sépulture. Pour payer les dettes et les funérailles du mort, Richard donne son argent, son cheval et son harnais, et continue sa route sur un mauvais cheval, abandonné par ses écuyers. Un chevalier couvert d'une armure blanche le rencontre et lui offre ses services : il lui propose de partager leurs gains ou leurs pertes au tournoi. Grâce au blanc chevalier, Richard peut faire à Montorgueil une entrée brillante et remporter le prix du tournoi. Il est prêt à céder au blanc chevalier la fille du roi ou son patrimoine, mais celui-ci refuse, se fait reconnaître pour l'esprit du chevalier mort pieusement enseveli par Richard, et disparaît. Ainsi Richard devient époux de la princesse Rose et bientôt après roi par la mort de son beau-père. Il visite ses parents, paye ses dettes, et donne au prévôt le comté de Mangorie. Son grand-père, le roi de Frise, étant mort peu de temps après, il laisse la couronne de Frise à son père et retourne à Montorgueil. Ainsi se termine le poème. — Cette histoire du chevalier magnanime qui, allant à un tournoi où la main d'une princesse est en jeu, emploie ses dernières ressources à payer les dettes d'un mort et à lui procurer la sépulture dont le privaient ses créanciers, ce dont il est récompensé par l'esprit du mort, qui lui donne l'accès et lui fait remporter le prix du tournoi, a été traitée plus d'une fois dans la poésie du moyen-âge. On peut comparer le poème allemand dans Hagen, *Gesammtabenteuer*, XCVI; le roman français de *Herpin de Bourges et son fils Lyon* (Cf. Hagen, *Gesammtabenteuer*, vol. I, xcvij), et celui d'*Olivier de Castille et Artus d'Algarbe* (voy. Mélanges tirés d'une grande bibliothèque, E, p. 83 ss. et 100 ss.), la *Novella* récemment publiée par M. A. d'Ancona (Pisa, 1868) *di Messer Dianese e di Messer Gigliotto*, le poème anglais *Sir Amadas* (dans Weber, *Metrical romances*, III, 241 ss.). Le même sujet, mais étendu et varié, se retrouve dans de nombreux contes populaires, répandus par toute l'Europe. Voyez le travail spécial de M. Simrock sur *Le bon Gerhard et les morts reconnaissants*, p. 46 ss.;

1. [On peut joindre à ces combats ceux de Malabron et Robastre dans *Gaufrey*, de Baudouin et du bâtard de Bouillon dans *Bauduin de Sebourc* (ch. XXV), de Milon et de son fils dans *le lai Milun* de Marie de France; celui de Renaud et d'Aimon dans *Renaud de Montauban* n'offre pas le même caractère. — G. P.]

et mes additions dans la *Germania* de Pfeiffer, III, 199 ss., et dans l'*Orient und Occident,* II, 322, et III, 93 ss., ainsi que l'*Introduction* à la *Novella di Messer Dianese* et le compte-rendu de cette publication par M. Liebrecht dans les *Heidelberger Jahrbücher,* 1868, n° 29. REINHOLD KŒHLER.

---

270. — **Catalogue** des livres, manuscrits, dessins, gravures, cartes autographes, etc. de feu M. F.-C. Heitz..... avec notice préliminaire par Rod. REUSS. Strasbourg, imprimerie J.-H.-E. Heitz. 1868. 1 vol. in-8°, xiij-335 p.

La bibliothèque alsatique de feu M. Heitz, imprimeur à Strasbourg, peut passer pour le modèle d'une collection de ce genre. Des circonstances exceptionnelles ont favorisé sa formation, et le système suivi par son propriétaire était merveilleusement fait pour réaliser le rève d'un spécialiste. Elle est aujourd'hui la plus belle bibliothèque d'une province où les amateurs n'épargnent ni temps, ni argent pour les documents de l'histoire locale. Aussi son catalogue, que M. Rod. Reuss vient de publier, peut-il être considéré comme un vrai manuel de bibliographie alsatique, le plus complet qui existe, et c'est à ce titre que nous en rendons compte dans la *Revue.*

Il comprend 5372 numéros formant un total de 27,503 pièces et volumes ayant rapport à l'Alsace, écrits par des alsaciens ou imprimés en Alsace. Il y a dans le nombre 1818 manuscrits[1]. On peut juger d'après ces chiffres de l'importance et de l'utilité du travail de M. Reuss. Il contient environ 3000 numéros de plus que la bibliographie alsatique que M. Heitz avait insérée en 1858, dans la *Description du département du Bas-Rhin*, publiée sous la direction de M. Migneret (1er vol. 419-516) et qui était, si je ne me trompe, de beaucoup la plus complète qu'on possédât. C'est un grand service rendu à tous ceux qui de près ou de loin s'occupent de l'Alsace, que de leur présenter en un seul volume le vaste répertoire des ouvrages qui la concernent. Peut-être l'auteur aurait-il pu en rendre l'usage plus commode, au moyen d'un certain nombre de renvois. Ainsi j'ai cherché inutilement à la rubrique *villes,* à celle *d'eaux minérales* un petit livre des plus curieux qu'on n'est pas accoutumé à séparer des bains de Niederbronn, Rœsslin, *Des Elsass und gegen Lothringen grenzenden Gebirgs-Gelegenheit, besonders der Gegend von Niederbronn* (1593, in-12). J'ai été fort étonné de l'absence de cet ouvrage qui n'est nullement rare; et ce n'est que longtemps après avoir désespéré de le trouver que je l'ai vu par hasard à la rubrique *géographie, topographie, statistique.* Il aurait été facile par de simples renvois d'éviter au lecteur toutes ces recherches.

---

1. Parmi ces manuscrits ceux dont M. Heitz est l'auteur ne sont pas les moins importants. Il y a entre autres un répertoire de toutes les marques typographiques et un dictionnaire de tous les imprimeurs d'Alsace, travail achevé, qui n'attend que l'impression. Il ne figure pas dans le catalogue, je ne sais pour quel motif. Voici aussi ce qu'on lit dans le *Bibliographe alsacien* (4e année, p. 53). « On sait qu'il a été fait plusieurs tentatives » pour attribuer à Mentelin l'invention de l'imprimerie, elles ont eu le même résultat que » celles faites au profit de Coster. Cependant une nouvelle tentative doit encore être faite » par notre concitoyen M. Heitz, connu par sa belle et curieuse bibliothèque alsatique. Il » a réuni dans ce but les preuves les plus irrécusables, pour enlever, dit-il, l'auréole qui » depuis quatre siècles illustra Guttemberg. Un mémoire volumineux de documents authen» tiques est sous presse, il va paraître prochainement. (Octobre, 1866.) »

Il serait facile de relever quelques lacunes dans cette vaste collection; mais son ensemble est réellement merveilleux. Le droit, l'histoire naturelle, la médecine, la théologie, les beaux-arts y sont représentés d'une manière fort brillante, et ne souffrent guère des prédilections de M. H. pour l'histoire politique. Une fois la spécialité *alsatique* admise, M. H. l'envisageait de la manière la plus large, d'un point de vue tout à fait encyclopédique. M. Reuss a signalé dans sa notice préliminaire les curiosités et les raretés de la bibliothèque; elles appartiennent à toutes les branches des connaissances humaines. Mais plus précieux que ces trésors isolés est l'ensemble des matériaux intéressant telle ou telle époque, tel ou tel côté de l'histoire d'Alsace. La collection des gravures historiques est la plus nombreuse que je connaisse. La collection des documents relatifs à l'histoire de la révolution en Alsace est superbe. Elle a déjà fourni à M. Heitz la matière de plusieurs publications fort savantes, et elle est bien loin d'être épuisée. Elle est indispensable à tous ceux qui s'occupent de cette époque de l'histoire locale, et en la leur fermant on leur couperait, pour ainsi dire, les vivres. Là nul vide, nul mystère: tout ce que l'immense mouvement de ce temps a produit en Alsace, tout se retrouve là, affiches, proclamations, correspondances particulières, rapports secrets, caricatures, périodiques, huit mille pièces environ! Quel événement pour la science de cette région que le sort de ces richesses! quel pouvoir despotique que celui de leur propriétaire! quelles péripéties intéressantes que celles de la dispersion, ou de la transmission de ces collections particulières! L'année dernière la vente de l'une d'elles a failli prendre toute l'importance d'un événement politique. Un savant distingué désirait se défaire de sa bibliothèque alsatique (la plus belle après celle de M. H...) pour en recommencer une autre. Il ne trouva pas d'amateur dans le pays même, quelque minime que fût le prix qu'il en demandait. M. Pertz fils, de passage en Alsace, vit le catalogue et fut tellement séduit par la composition de cette collection, qu'il proposa au roi de Prusse de l'acquérir. Le marché fut conclu pour 20,000 francs. Aussitôt on put lire dans certains journaux français que M. de Bismarck faisait réunir des documents destinés à prouver les droits de la Prusse sur l'Alsace, qu'il ne tarderait pas à demander son annexion. Les compatriotes du savant l'accusèrent même de trahison envers la patrie, sans songer à s'imputer à eux-mêmes l'aliénation, le passage à l'étranger d'une collection qu'il ne tenait qu'à eux de retenir dans le pays dans lequel elle avait pris naissance et auquel elle était consacrée.

Cette fois-ci le patriotisme, nous l'espérons, n'attendra pas, pour se manifester, qu'il soit trop tard. On dit que la ville de Mulhouse a l'intention d'acquérir la bibliothèque de M. Heitz. Ce serait un précieux ornement pour sa bibliothèque naissante.

Quoi qu'il en soit, le catalogue de M. Reuss nous est acquis: il conservera (pour employer les expressions de l'auteur) le souvenir de cette collection, et pourra servir de guide à ceux qui, sans s'effrayer d'un fâcheux dénouement, tenteront de reconstituer des collections pareilles.

E. M.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 28 Troisième année 11 Juillet 1868

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Etranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Historische Zeitschrift, herausgegeben von Henrich von Sybel, München, 1868. N° 2.

I. *Essais.* — Max Büdinger, *Les troupes suisses pendant la campagne de Russie, en* 1812 (d'après les mémoires d'A. Rœsselet et Th. Legler, officiers suisses qui ont pris part à cette campagne). — H. Nissen, l'*état actuel de l'historiographie de la Rome impériale* (étude faite à propos du troisième volume de l'*Histoire romaine* de M. C. Peter et de l'ouvrage de M. H. Richter, l'*Empire romain d'Occident sous Gratien, Valentinien II et Maximus* (Les conclusions sont peut-être trop favorables au césarisme). — A. Flegler, *Études pour servir à l'appréciation de l'historiographie hongroise,* III (c'est la troisième et dernière partie d'un volumineux travail, qui aurait dû paraître en volume, plutôt que d'encombrer par des développements trop spéciaux les colonnes d'un recueil d'intérêt général. — G. Cohn, *Situation économique des ouvriers anglais au XIV*e *siècle* (contient des détails fort intéressants, tirés de l'*History of Agriculture and Prices in England,* etc., de M. Thorold Rogers, professeur à Oxford). — A. de Reumont, *les traités territoriaux de la république de Florence* (le savant connaisseur de l'histoire italienne nous parle des relations internationales de France au xiii[e] et xiv[e] siècle, d'après la collection des *Capitoli del Commune di Firenze,* parus en 1866). — II. *Revue critique*, principaux ouvrages : Th. Bernhardt, *Geschichte Rom's von Valerian bis zu Diocletians Tode*, vol. I (compte-rendu très-détaillé par M. Urlichs). — Gengler, *Codex iuris municipalis Germaniæ medii ævi.* — Klipffel, *Metz, cité épiscopale*, etc. (M. C. Hogel, le savant professeur d'Erlangen, s'exprime très-favorablement sur cet ouvrage, dont nous rendrons compte prochainement), — Philippson, *Geschichte Heinrichs des Lœwen* (ouvrage très-défectueux). — H. Meyer, *J. M. Lappenberg, eine biographische Schilderung* (intéressante biographie du célèbre historien de l'Angleterre et de la Ligue hanséatique). — *Rerum Britannicarum Medii ævi Scriptores.* M. R. Pauli, le continuateur de Lappenberg, apprécie les plus récentes publications de cette collection, *le Chronicon Scotorum* de M. Hennessy (*Rev. crit.*, 1867, art. 67), le *Cogadh Gadhæl Re Gallaibh* ou *Guerre des Gaels et des Normands* de M. Todd (*Rev. crit.*, 1867, art. 173), le *Chronicle of Pierre de Langtoft,* de M. Wright (*Rev. crit.,* 1867, art. 183), le second volume de la *Chronique de Thomas de Burton*, de M. Bond, les deux volumes des *Gesta Regis Heinrici Secundi*, attribués à Benedict de Peterborough et publiés par M. Stubbs. — Ed. Freeman, *The history of the Norman conquest of England,* vol. I. — H. Hüffer, *Œstreich und Preussen gegenüber der franzœsischen Revolution bis zum Abschluss des Friedens von Campo-Formio.* — H. v. Sybel, *Œstreich und Deutschland im Revolutionskriege* (M. de Sybel annonce lui-même son dernier ouvrage, en critiquant celui de M. Hüffer, contre lequel il paraît principalement dirigé. Quand la *Revue* rendra compte du volume de M. H. nous pourrons examiner de plus près les causes et les motifs de ce violent litige entre les historiens allemands de notre Révolution.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne possèderait pas en magasin.

Abhandlungen der kœnigl. bœhmischen Gesellschaft der Wissenschaften vom J. 1867. VI. Folge. 1. Bd. Mit 2 lith. Taf. In-4°, iij et 423 p. Prag (Tempsky). Cart. 14 fr. 75

—— Der philosophisch philologischen Classe der kœnigl. bayerischen Akademie der Wissenschaften. XI. Bd. 2. Abth. (In der Reihe der Denkschriften XLII. Bd.). In-4°, iij p. 269-706. München (Franz). 16 fr.

Alexis Pariser Glossar 3692. Von Conr. Hofmann (Aus d. Sitzungber. d. k. Akad. d. Wiss.). In-8°, 54 p. München (Franz). 1 fr. 35

Bartsch (K.). Die lateinischen Sequenzen des Mittelalters in musikalischer u. rhytmischer Beziehung. In-8°, viij et 245 p. Rostock (Stiller). 6 fr. 75

Berichte über die Verhandlungen der kœnigl. sæchsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig. Mathemat. physische Classe 1867. III et IV. In-8°, xv et p. 135 à 275. Leipzig (Hirzel). 1 fr. 35

Beza (T.). De Francicæ linguæ recta pronunciatione. In-8°, viij et 94 p. Berlin (Schneider). 2 fr. 75

Brunn (H.). Die Kunst bei Homer u. ihr Verhæltniss zu den Anfængen der griechischen Kunstgeschichte (aus den Abhandlungen d. k. bayer. Akad. d. Wissensch.). In-4°, 52 p. München (Franz). 2 fr. 75

Buschmann (J. C. E.). Grammatik der sonorischen Sprachen : vorzüglich der Tarahumara, Tepeguana, Cora u. Cahita: als 9 Abschnitt. der Spuren der aztekischen Sprachen ausgearb. 3. Abth. Das Zahlwort (aus d. Abth. d. k. Akad. d. Wiss. zu Berlin). In-4°, 192 p. m. 1. Tab. In-fol. Berlin (Dümmler). Cart. 10 fr. 75

Diezmann (A.). Gœthe's Liebschaften u. Liebesbriefe. In-16, iv et 391 p. Leipzig (O. Wigand). 5 fr. 35

Fritsche (H.). Molière-Studien. Ein Namenbuch zu Molière's Werken m. philolog. u. histor. Erlæuterungen. In-8°, xliv et 155 p. Danzig (Bertling). 4 fr. 85

Géhant (J. B. V.). Grammaire moderne de la langue française basée sur les principes de l'euphonie et de la logique, d'après un plan d'éducation. Avec trad. allemande à l'usage des Français et des Allemands. In-8°. München (Rieger). 4 fr.

Gerhard (E.). Etruskische Spiegel. 3. u. 4. Thl. 19-21 (Schluss) Lfg. In-4°. 33 Steintaf. und Text III p. 49-100. Berlin (G. Reimer). 12 fr.

Grundemann (R.). Allgemeiner Missions-Atlas nach Orig.-Quellen bearb. 2. Abth. Asien. 1. Lfg. (Des ganzen Werkes 1. Lfg.). Gr. in-4° (6 chromolith. Karten in-4° mit 11 p. Text). Gotha (Perthes). 3 fr. 40

Les livraisons I-II 1. 12 fr. 85

Riedel. Codex diplomaticus Brandenburgensis. Sammlung der Urkunden, Chroniken und sonst. Geschichtsquellen f. die Geschichte der Mark Brandenburg. Namensverzeichniss zu sammtl. Bænden. Bearb. v. Heffter. 2. Bd. In-4°, 548 p. Berlin (G. Reimer). 18 fr.

Schmoller (O.). Ταμιεῖον τῆς καινῆς διαθήκης ἐγχειρίδιον oder Handconcordanz zum griech. neuen Testament. 1. Hælfte. In-16, viij-256 p. Stuttgart (Liesching). 2 fr. 75

Schreiber (F. A. W.). Maximilian I. der Katholische, Kurfurst von Bayern u. der 30 jahrige Krieg nach den Acten u. Urkunden d. k. b. allgemeinen Reichs-Staats, u. provincial Archive politisch u. militærisch dargestellt. In-8°, xiv-961 p. München (Fleischmann). 13 fr. 35

Schweichel (R.). Ueber den gegenwærtigen Stand der Sprach und Naturforschung in Bezug auf die Urgeschichte d. Menschen. In-8°, 31 p. Leipzig (Denicke). 1 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 31 Troisième année 1er Août 1868

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 31. 25 juillet.

Histoire. MENZEL, *Diether von Isenburg, Erzbischof von Mainz*, 1459-1463 (Erlangen, Besold). — MŒRNER, *Kurbraudenburgs Staatsvertræge von* 1601 *bis* 1700 (Berlin, Reimer). — LÜTOLF, *J. E. Kopp als Professor* (Lucerne, Schiffmann). — BLANKENBURG, *Der deutsche Krieg von* 1866 (Leipzig, Brockhaus). — *Linguistique. Histoire littéraire.* GOSCHE, *Jahresbericht über die morgenländischen Studien* 1859 *bis* 1861 (Leipzig, Brockhaus; supplément au tome XX de la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft;* la suite de ce travail, excellent d'après le *Lit. Centralbl.*, sera également confiée à M. Gosche. Que devient donc son *Jahrbuch für Literatur-Geschichte?*). — DE GUBERNATIS, *Piccola Enciclopedia indiana* (Turin, Lœscher; M. A. Weber donne à l'auteur des éloges les plus encourageants, en signalant quelques excès de hardiesse dans ses vues).

Philologus, tom. XXVI, 4[e] livr.

SCHŒLL, *Le remaniement de l'Œdipe à Colone, prouvé par les contradictions dans tous les motifs de l'action* (fin). — A. MOMMSEN, *Dates nouvellement découvertes de l'époque des Ptolémées.* Article important pour l'étude comparée des calendriers égyptien, chaldéen et macédonien. — KLUSSMANN, *Emendationes Arnobianae.* — WITTICH, *Observations métrologiques,* notices sur les mesures de longueur des anciens Égyptiens et sur le pied grec d'après les monuments d'Athènes, rectifiant sur plusieurs points les idées admises par les savants modernes.

Rapport annuels : KELLER, *Les Commentaires de César;* c'est une critique minutieuse du 2[e] volume de l'*Histoire* de César. Sur beaucoup de points l'auteur maintient les opinions qu'il avait émises dans des articles antérieurs et rectifie avec raison les explication données dans le livre dont il rend compte. Les conclusions générales sont d'accord avec celles de la *Revue critique*, 1867, tom. I, art. 35.

Mélanges. Nous citerons, parmi les nombreux petits articles de cette partie, ceux de MM. GOLISCH, « trois fragments de classiques latins. » Il s'agit de feuilles de parchemin ayant servi de couverture à d'autres manuscrits et sur lesquelles se trouvent : Cicéron, *Ad familiares,* II, epist. 1-4; 17-19, avec des variantes nouvelles et intéressantes. — Pétrarque, *Africa*, fragments des livres II et III. — Ovide, *Ex Ponto*, livre IV, fragments des épitres 10, 11, 12 et 16. — WIEDEMANN, *Additions à la lexicologie latine de* NEUE. — LIEBRECHT, *Argei;* complément de plusieurs articles publiés antérieurement et dans lesquels l'auteur avait démontré que ces petits sanctuaires avaient pour origine l'usage ancien d'enterrer sous les fondements d'édifices nouveaux les ossements provenant de sacrifices humains. Ici M. L. signale des coutumes analogues dans le Nord de l'Europe.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Beck (A.). Geschichte des Gothaischen Landes. 1. Bd. Geschichte der Regenten, In-8°, viij et 535 p. Gotha (Thienemann). 11 fr. 25

Bericht über die Verhandlungen der vom 30. September bis 7. Oktober 1867 zu Berlin abgehaltenen allgemeinen Conferenz der europæischen Gradmessung. Red. auf Grund d. stenograph. Aufzeichnungen im Auftrage der permanenten Commission von C. Bruhns, W. Fœrster, A. Hirsch. Zugleich als General-Bericht f. 1867. Hrsg. vom Centralbureau d. europ. Gradmessg. In-4°, 161 p. Berlin (G. Reimer). 5 fr. 35

Bienemann (F.). Briefe u. Urkunden zur Geschichte Livlands in den J. 1558-1562. Auf Veranstattg. d. rigaischen Raths aus inland. Archiven hrsg. 3. Bd. 1559-1560. In-8°, xx et 302 p. Riga (Kymmel) 9 f. 35

Bœrne (L.). Gesammelte Schriften. Vollst. Ausg. 12 Bd. In-16 (1-6 Bd. iv et 347 p.). Wien (Tendler et C°). 6 fr. 75

Briefwechsel des Grafen Montvallat od. Erinnergn. an die franz. Emigration von 1792 bis 1797. Hrsg. v. W. M. In-8°, 236 p. Zürich (Schulthess) 4 fr.

Curtius (G.). Studien zur griech. u. latein. Grammatik. 1. Heft. In-8°, x-261 pag. Leipzig (Hirzel). 5 fr. 35

Eberhard (E.). Die aristotelische Definition der Seele u. ihr Werth f. d. Gegenwart. In-8°, iv-62 p. Berlin (Adolf et C°). 1 fr. 35

Grimm (J. u. W.). Deutsches Wœrterbuch. Fortgesetzt v. R. Hildebrand u. K. Weigand. 5. Bd. 7. Lfg. (Knirren-Kommen). Gr. in-4° (Sp. 1441-1680). Leipzig (Hirzel). 2 fr. 75
Vol. I-IV 2 V 1-7. 86 fr. 75

Gruppe (O. F.). Leben und Werke deutscher Dichter. Geschichte der deutschen Poesie in den drei letzten Jahrhunderten. 4. Bd. 1 u. 2 Lfg. Mit den Port. v. Herder u. Gœthe (in Stahlst.). In-8°, 192 p. München (Bruckmann). 2 fr. 25
Vol. I-IV, 1. 2. 46 fr. 25

Hartmann (E.). Ueber die dialectische Methode. Historisch-kritische Untersuchungen. In-8°, vij-124 p. Berlin (C. Duncker). 2 fr. 75

Hesychii Alexandrini lexicon post J. Albertum recens. M. Schmidt. Vol. V in quo præter auctarum emendationum et indicem auctorum copiosissimum continentur Radulfi Menge Vimariensis de M. Musuri Cretensis vita narratio. Fasc. II et III. 1 vol. in-4°, 128 p. Iena (Mauke). 2 fr. 75

Holtsch (H.). Die volksthümliche Literatur der deutschen Volksschullesebücher, Jugend u. Volksschriften. Ein Leitfaden f. Seminaristen und Volksschullehrer beim Studium des Volksschullesebuchs u. bei der Lecture der Jugend u. Volksschriften. 1. Thl. Die lyrische oder sangbaren Dichtungen unserer volksthümlichen Literatur. 1. Heft. Volkslied und volksthumliches Naturlied. In-8°, xij-240 pages. Gœrlitz (Wollmann). 5 fr.

Kraus (F. H.). Beitræge zur trierschen Archæologie u. Geschichte. 1. Bd. Der heilige Nagel in der Domkirche zu Trier zugleich ein Beitrag zur Archæologie der Kreuzigung Christi. Mit e. Anh. betr. d. heil. Rock. In-8°, vij-180 pages. m. 1. Steintaf. Trier (Lintz). 2 fr. 75

Tragiques grecs (Les). Traduction poétique en vers français. T. II. Œschyle. Les sept che's devant Thèbes; Euripide, Hécube, Sophocle, Antigone. In-18 jésus, 267 p. Paris (imp. Donnaud).

Tschudi (J. J.). Reisen durch Südamerika. Mit zahlreichen Abbildgn. in Holzschn. u. 1. chromolith. Karte. Gr. in 4°. IV. Bd. In-8°, v-320 pag. Leipzig (Brockhaus). 12 fr.

Urkundenbuch für die Geschichte des græflichen und freiherrlichen Hauses der Vœgte v. Hunolstein. Hrsg. v. F. Tœpfer. (In ca 5 Bdn.) 1. u. 2. Bd. In-4°. Nürnberg (Zeiser). 37 fr. 35
1. iv-375 pag. mit eingedr. Holzschn. und 3 Chromolith. 1866. — 2. 500 p. m. eingedr. Holzschn. 2 Chromolith. 1867.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 34 Troisième année 22 Août 1868

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 33. 8 août.

Histoire. GIESEBRECHT, *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*, tom. III, 3e partie : Heinrich V (Brunswick, Schwetschke). — BRUUN, *Notices historiques et topographiques concernant les colonies italiennes en Gazarie* (Petersbourg; mémoires de l'Académie, VIIe sér. t. IX, n. 9). — JUSTE, *Histoire de la Révolution des Pays-Bas sous Philippe II*, deuxième partie, tomes I et II (Bruxelles, Muquardt; suivant l'auteur de l'article, cet ouvrage est le meilleur qu'on ait écrit sur la matière).— *Linguistique, histoire littéraire.* KOSSOWICZ, *Gatha ahunavaiti* (Petersbourg). — *Catalogue of the Hebrew books in the library of the British Museum* (Londres, Longman; la bibliothèque du British-Museum est la plus riche du monde en mss. hébreux, elle en compte près de 10,000 et son catalogue est un manuel bibliographique des plus complets). — *Poetæ lyrici græci*, éd. TH. BERGK (Leipzig, Teubner, 3e édition considérablement augmentée). — AGTHE, *La Parabase et les entr'actes de l'ancienne comédie attique* (Altona, Lehmkuhl, article peu favorable à l'ouvrage).

Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique de Rome. N° 5 (mai, 1868).

Procès-verbaux des séances de l'Institut, du 20 mars au 17 avril. — Fouilles : *a. Aux jardins des Acilii*, par R. A. LANCIANI (inscriptions intéressantes et recherches sur la généalogie de la *Gens Acilia*). — *b. A Marsala*, par E. BENNDORF (détails sur les ruines de Lilybée d'après une lettre du chanoine Viviani, inscriptions grecques et objets divers). — *c. Découvertes récentes et état actuel des monuments antiques en Étrurie* (extrait de la *Nuova Antologia* de mai 1868), par GAMURRINI. — Monuments : *a. Vases de Capoue*, par W. HELBIG. — *b. Inscriptions de Mégare*, extrait d'une lettre de M. P. FOUCART à M. Léon Renier. — *c. Inscriptions de Mitrowitz*, par T. MOMMSEN (inscriptions de Constance II, dont une latine avec tous les titres de cet empereur, et l'autre grecque, qui nous apprend qu'à Sirmium on se servait du calendrier syriaque. — Observations : Sur les *militiæ petitores*, par T. MOMMSEN (suivant lui les *militiæ petitores* seraient des aspirants aux grades d'officier).

N° 6 (juin).

Fouilles : *Le porticus Æmilius et l'emporium à Rome*, par A. PELLEGRINI. — Monuments : *a. Antiquités de Ruvo*, par H. HEYDEMANN (liste des objets les plus curieux conservés par les antiquaires de l'endroit). — *b. Inscription de Lanuvium*, par G. HENZEN (mention d'un *rex sacrorum* et *flamen dialis* municipal).

N° 7 (juillet).

Fouilles et antiquités d'Athènes, par P. PERVANOGLU (topographie de l'Acropole et inscriptions grecques). — Monuments : *Inscription de Marsala et de Taormina*, par E. BORMANN. — Littérature : *Sur un bronze antique du musée de Saint-Marc à Venise*, par F. SCHLIE (jeune garçon debout dans l'attitude de la prière que Thiersch déclarait être une copie moderne d'un bronze de Berlin. M. Valentinelli a démontré que c'étaient deux copies antiques de même date et qu'elles étaient faites avec le même alliage. — Observations : Note relative aux articles sur les cachets des oculistes romains, par G. CONESTABILE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ailly (A. d'). Recherches sur la monnaie romaine depuis son origine jusqu'à la mort d'Auguste. T. III. 2ᵉ partie. In-4ᵉ, p. 245-605 et pl. 68-87 bis. Paris (Rollin et Feuardant).

Annuaire des établissements français de l'Inde. 1868. In-18, 178 p. Paris (lib. Challamel). 3 fr.

Aucapitaine (H.). Les Beni-Mezab. Sahara algérien. In-8ᵉ, 85 p. Paris (lib. Challamel). 2 fr.

Capefigue. La marquise du Châtelet et les amies des philosophes du XVIIIᵉ siècle. In-18 jésus, viij-207 p. Paris (lib. Amyot). 3 fr. 50

Cenac-Moncaut. Histoire du caractère et de l'esprit français depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Renaissance. T. III. In-18 jésus, 594 p. Paris (lib. Didier et Cᵉ).

Doutes sur l'authenticité de quelques écrits contre la cour de Rome, attribué à Robert Grosse-Tête, évêque de Lincoln. In-8ᵉ, 16 p. Paris (imp. Donnaud).

Dunoyer de Noirmont. Histoire de la chasse en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution. T. I. Chronique de la chasse In-8ᵉ, viij-494 p. Paris (lib. Bouchard-Huzard). 10 fr.

Euripide. Sept tragédies. Texte grec, recension nouvelle avec un commentaire critique et explicatif, une introduction et des notices par H. Weil. In-8ᵉ, xlviij-815 p. (lib. L. Hachette et Cᵉ). 12 fr.

Hamerton (P. G.). Etching and Etchers. Gr. in-8ᵉ, 360 p. cart. London (Mac Millan). 38 fr. 75
Illustrated with orig. Etchings of Rembrandt and other eminent Masters.

Kinglake (A. W.). The invasion of the Crimea, its origin and an account of its progress down to the death of lord Raglan. Vol. 3 et 4. In-8ᵉ, 980 p. cart. London (Blackwood et S.). 42 fr. 50

La Fontaine (de). Contes et nouvelles en vers, texte original avec notes, par A. Pauly. T. I. Petit in-12, 252 p. Paris (lib. Lemerre).

Leathes (S.). A short practical hebrew grammar with an appendix containing the hebrew text of Genesis I-VI and Psalm i-vi, grammatical Analysis and vocabulary. In-8ᵉ, 244 p. cart. London (Murray). 9 fr. 40

Maynard. Voltaire, sa vie et ses œuvres. 2 vol. in-8ᵉ, 1144 p. Paris (lib. Bray).

Munster (G. H.). Political sketches of the state of Europe from 1814 to 1867 containing Count E. Munster's Despatches to the prince regent from the congress of Vienna. In-8ᵉ, 282 p. cart. London (Hamilton). 11 fr. 25

Notice sur les antiquités de la Roumanie. In-8ᵉ, 87 p. Paris (lib. Franck).

Pénicaud (R.). Étude sur la condition légale des femmes en droit romain et en droit français. T. I. In-8ᵉ, xiij-313 p. Paris (lib. Retaux).

Percy. Folio manuscript, edited by J. W. Hales and F. J. Furniwall assisted by prof. Child and W. Chappell. 3 vol. in-8ᵉ, dem. rel. London (Trübner). 52 fr. 50

Poitou (E.). Portraits littéraires et philosophiques. In-8ᵉ, 429 p. Paris (Charpentier). 3 fr. 50

Simonet (J.). Histoire de France depuis l'origine de la Révolution française, et grands faits de l'histoire moderne de 1453 à 1789. In 12, iv et 480 p. Paris (Belin).

Thierry (A.). Essai sur l'histoire de la formation et les progrès du tiers état, suivi de deux fragments du recueil des monuments inédits de cette histoire. Nouvelle édit. In-18 jésus, 396 p. Paris (M. Lévy frères). 3 fr.

—— Tableau de l'empire romain, depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin du gouvernement impérial en Occident. In-18 jésus, iv-486 p. Paris (lib. Didier et Cᵉ). 3 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 36 Troisième année 5 Septembre 1868

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 34. 15 août.

Philosophie. LOTZE, Geschichte der Æsthetik in Deutschland (Munich; forme le t. VII de l'histoire des sciences en Allemagne). — SCHMID AUS SCHWARZENBERG, *Grundriss der Geschichte der Philosophie von Thales bis Schopenhauer* (Erlangen, Deichert). — *Histoire.* DERENBOURG, *Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine d'après les Talmuds et les autres sources rabbiniques.* Première partie (Paris, Impr. imp., libr. Franck; art. très-élogieux). — A. VON REUMONT, *Geschichte der Stadt Rom*, t. II. — SCHMIDT-WEISENFELS, *Frankreich und die Franzosen*, 2 Bd. (Berlin, Nachf). — *Philologie.* WEBER, *Ueber ein Fragment der Bhagavatî* (Extrait des Mémoires de l'Académie de Berlin; Dümmler). — KEY, *Philological essays* (London, Bell and Daldy; ouvrage sans valeur). — TACITI *Germania.* Erklært von Dr Carl TUECKING (Paderborn, Schœningh). — PHAEDRI *fabulae.* Fr. EYSSENHARDT *recognovit* (Berlin, Weidmann). — PAUL, *Quaestiones claudianeae* (Berlin, Calvary; art. signé *Q. s. f. s. p.*; cf *Rev. crit.* 1868, art. 11). — BRACHET, *Grammaire historique de la langue française* (Paris, Hetzel; court art. signé β [Bartsch]; cf. *Rev. crit.*, 1868, art. 8). — SCHMIDT, *Die Kunstformen der griechischen Poesie und ihre Bedeutung* (Leipzig, Vogel). — *Mythologie.* ROCHHOLZ, *Deutscher Glaube und Brauch im Spiegel der heidnischen Vorzeit*, 2 Bd. (Berlin, Dümmler). — *Variétés.* STRODTMANN, *Heine's Leben und Werke* (Berlin, Duncker).

Jahrbücher für Kunstwissenschaft, herausgegeben von Dr A. von ZAHN. 1868. Leipzig, Seemann. Cahiers 1, 2, 3. — Prix de l'abonnement : 12 f. 85

Cette nouvelle publication paraît sous la direction d'un savant distingué, M. de Zahn, dont la Revue a déjà eu l'occasion de parler. Elle indique elle-même son programme en ces termes : « l'*Annuaire pour la science de l'art* est destiné à » compléter la *Zeitschrift für bildende Kunst* qui paraît chez le même éditeur; il » contiendra principalement des recherches scientifiques et des matériaux sur » l'histoire de l'art au moyen-âge et dans les temps modernes jusqu'au commen- » cement de ce siècle, sans cependant exclure systématiquement l'art antique et » les théories sur l'art. La direction tient surtout à la communication de docu- » ments relatifs à l'histoire de l'art, etc... »

On voit par ces quelques mots en quoi les *Jahrbücher* diffèrent de la *Zeitschrift* qui donne une large place à l'esthétique et aux questions d'actualité et qui, grâce au luxe de ses gravures, de son impression, pénètre aussi dans le grand public. Les *Jahrbücher* au contraire s'adressent exclusivement aux érudits, et nous ne doutons pas que ces derniers ne fassent bon accueil à une publication qui paraît sous le patronage de savants célèbres et dans un pays où l'histoire de l'art est en si grand honneur.

Voici l'indication des principaux articles :

1er cahier. 31 mars 1868. — A. de ZAHN, *Les mss. de Durer au British Museum.* — LÜBKE, *Matériaux pour servir à l'histoire de la peinture sur verre en Suisse.* — WAAGEN, *Tableaux, dessins, miniatures de l'Espagne.* — CROWE et CAVALCASELLE, *Le Testament de Vincenzo Catena.* — H. GRIMM, *Un tableau à l'huile de Michel-Ange; la Galatée de Raphaël; le premier voyage de Holbein en Angleterre*; l'auteur le place en 1524 contrairement aux conclusions de M. Woltmann. — Bibliographie et extraits. Cette partie dans ce cahier-ci et les suivants se compose presque exclusivement d'extraits de la *Gazette des beaux-arts.*

2e et 3e cahier (31 juillet 1868). — WAAGEN, *Tableaux*, etc. (suite). — BERGAU, *La vieille église de Marie à Dantzig.* — FECHNER, *Explication du dessin n° 65 du Musée de Bâle*; l'auteur soutient à propos de ce dessin, qui est de Holbein, une longue polémique contre M. Woltmann. — RAHN, *Visite à Ravenne.* — HIS-

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abhandlungen der schlesischen Gesellschaft für vaterlænd. Cultur. Philosophisch-histor. Abth. 1868. 1 Heft. In-8°, 74 p. Breslau (Max et C°). 2 fr.

—— der schlesischen Gesellschaft für vaterlænd. Cultur. Philosophisch-historische Abtheilung. 1867. In-8°, 70 p. Breslau (Max et C°). 2 fr.

Abbadie (A. d'). Douze ans dans la haute Éthiopie. T. I. In-8°, iij-625 p. et 1 carte. Paris (lib. L. Hachette et C°). 7 fr. 50

Bernard (H.). Notice historique et géographique sur l'Égypte. In-18, 228 p. Paris (Lib. Maisonneuve).

Caton. Distiques moraux. Traduction nouvelle par Victor Develay. In-32, 69 p. Paris (librairie des bibliophiles). 2 fr.

Chasles (P.). Voyages d'un critique à travers la vie et les livres. In-8°, 446 p. Paris (Didier et C°). 6 fr.

Clérot. Les médailles françaises en 1866. In-8°, 7 p. Paris (Société de numismatique).

Colin (J.-I.). Inscription et médailles portant le nom de Togirix II. Sur un sens du mot Honor dans la basse latinité, sur l'Adubia Vicus et sur la légende Abinia fit. In-8°, 7 p. Paris (Société de numismatique).

Cormenin (L. de). Reliquiæ. 2 vol. in-8°, x et 886 p. Paris (imp. Pillet fils aîné).

Corrard de Breban. Les graveurs troyens. Recherches sur leur vie et leurs œuvres, avec fac-simile. In-8°, 95 p. Paris (Rapilly).

Croisade (la) contre les Albigeois, épopée nationale, traduite par Marie Lafon. Illustrée de douze gravures hors texte reproduisant les anciens dessins du temps. In-8°, 385 p. Paris (Libr. internationale). 7 fr. 50

Cupély (de). Esprit de la philosophie scolastique. 2 vol. in-12, 684 p. Paris (Hachette et C°).

Duhamel (C.). Des méthodes dans les sciences de raisonnement. 3° partie. In-8°, x-447 p. Paris (Gauthier-Villars). 7 f. 50

Intervention (L') française au Mexique, accompagnée de documents inédits et d'un long mémoire adressé par l'empereur Maximilien à l'empereur Napoléon et remis à Paris par l'impératrice Charlotte; précédée d'une préface de Clément Duvernois. In-8°, xvj et 418 p. Paris (Amyot).

Mandat (Grancey de). Lettres de Voltaire à M. le conseiller Le Bault; publiées et annotées. In-8°, xv et 82 p. Paris (Didier et C°).

Marot (C.). Œuvres complètes, revues sur les éditions originales; avec préface, notes et glossaire par Pierre Jannet. Tome I. In-32, viij et 294 p. Paris (Picard). 2 fr.

Meilhan (S. de). Une Préface aux Annales de Tacite; publiée avec un mot d'avertissement par C. A. Sainte-Beuve; et suivie d'une lettre du prince de Ligne à M. de Meilhan. In-16, 55 p. Paris (lib. de l'Académie des bibliophiles). 3 fr. 50

Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie. T. 12. 1864-1868. Les abbés de Clairmarais; par H. de Laplane. In-8°, viij et 890 p. et pl. Paris (Derache).

Menche de Loisne. Le gouvernement et la constitution britanniques au XVIII° s., étude historique. In-8°, xj et 391 p. Paris (Dentu). 7 fr.

Mouan (L.). De l'ancienne organisation judiciaire en Provence avant l'ordonnance de 1535. Mémoire lu à la réunion de la section d'archéologie du congrès scientifique de France, tenu à Aix (séance du 21 décembre 1868). In-8°, 19 p. Aix (imp. Remondet-Aubin).

Perkins (C.). Bas-relief dit de la Croix, ornant le sanctuaire de l'un des temples à Palenque (Guatemala). In-8°, 8 p. et pl. Paris (Gazette des Beaux-Arts).

Preuse (A.). Jetons des États de Bourgogne. In-8°, 12 p. Paris (Société de numismatique).

HEUSLER, *Jean Holbein, père de Holbein le jeune.* — WOLTMANN, *Le premier voyage de Holbein en Angleterre en* 1526; Réponse à M. Grimm. — REUMONT, *Lettre de recommandation pour le jeune Raphaël; le portrait de Léon X par Raphaël; la Farnésine et Agostino Chigi.* — BAADER, *Matériaux pour servir à l'histoire des arts à Nuremberg.*

Zeitschrift für bildende Kunst, herausgegeben von C. de LUTZOW. Leipzig, Seemann. 3e année. 1er semestre. (Ce semestre ne correspond pas tout à fait aux premiers six mois de l'année présente, car les livraisons paraissent à des intervalles assez inégaux.)

MAX LOHDE, *Conversations avec Cornélius.* — HIS-HEUSLER, *Une lettre de Dürer à Spalatin.* — WOLTMANN, *Deux Rois* (carton de Holbein). — Jul. MEYER, *Les arts industriels à l'exposition de* 1867. — J. LESSING, *Herrmann Schievelbein.* — PECHT, *Charles de Enhuber.* — ZAHN, *Une madone de l'école de Cornélius.* — J. FALKE, *Le tissage et la broderie chez les anciens.* — LIPPMANN, *Madone d'Alb. Dürer.* L'auteur attribuait à Dürer une madone qui, à en juger d'après la gravure de la *Zeitschrift*, n'avait aucun des caractères des œuvres de Dürer. C'est ce que tout le monde paraît avoir reconnu, après une assez longue polémique à ce sujet. — WOLTMANN, *Schinkel comme peintre.* — ROSLER, *Alexandrie. Esquisse de voyage.* — Ch. SCHNAASE, *Le couvent de Kœnigsfeld.* — Le même, *Sur l'appréciation de l'art byzantin*, article très-important. — Jul. MEYER, *Le nouveau Polytechnikum de Münich et la question du style moderne.* — Bibliographie. *Benvenuto Cellinis' Abhandlungen über die Goldschmidekunst und Sculptur, übersetz und mit Anmg. versehen von* BRINCKMANN. — LABARRE, *Antoine Wiertz.* — KUGLER, 3e édition du *Handbuch der Geschichte der Malerei.* — KEKULE, *Hebe* (voy. *Rev. crit.*). — REBER, *Geschichte der Baukunst im Alterthum.* — LOSE et GRUNER, *The terracotta Architecture of North-Italy.* — WAAGEN, *Die vornehmsten Kunstdenkmæler in Wien*, t. II. — Correspondances d'Athènes, d'Anvers, de Paris, de Florence.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 37 Troisième année 12 Septembre 1868

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE.

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Etranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 35. 22 août.

Théologie. Ioannis, *Episcopi Ephesi Monophysitæ scripta historica quotquot adhuc supererant,* Syriace edidit J. P. N. Land (Leyde, Brill; t. II des *Anecdota Syriaca*). — *Histoire*. Weber, *Allgemeine Weltgeschichte*, t. VII (Leipzig, Engelmann). — Schirrmacher, *Urkundenbuch der Stadt Liegnitz und ihres Weichbildes bis zum Jahre* 1455 (Liegnitz, Krumbhaar). — *Philologie*. Fr. Müller, *Die Conjugation des avghanischen Verbums* (Vienne, Gerold. — Teuffel, *Geschichte der rœmischen Literatur* (Leipzig, Teubner; art. assez favorable; selon le rapporteur, M. L. Müller, l'auteur n'aurait pas dû accepter sur le vers saturnien les mss. de M. Bartsch (voy. *Rev. crit.*, 1868, art. 170), M. Müller recommande à ce propos son *Opusculum de poesi rythmica*). — *L'art d'amors et li remedes d'amors*, von Jacques d'Amiens, *hgg. von* G. Kœrting (Leipzig, Vogel; art. de M. Bartsch; les conclusions et les principales observations, notamment en ce qui concerne l'attribution erronée des deux poèmes au même auteur, sont entièrement conformes aux nôtres, cf. *Rev. crit.*, 1868, art. 121).

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, hgg. von L. Herrig. T. XLII. Cahiers 3 et 4 (en une seule livraison).

P. 241-392. J. Brakelmann, *L'ancien chansonnier français de Berne*, n° 389. Texte (d'après la copie de Mouchet) des pièces 66 à 305, avec commentaire. Il ne serait pas équitable de juger ce travail, tel qu'il est très-utile, avant que l'auteur ait donné les notes supplémentaires qui doivent terminer sa publication, et qui sans doute fortifieront le commentaire. Sans doute aussi les concordances seront complétées. Ainsi, M. Br. devra reconnaître que plusieurs des pièces indiquées par lui comme uniques se retrouvent dans d'autres mss. que celui de Berne, par ex. les nos 106[1], 115[2], 117[3], 129[4], 145[5], 155[6], 167[7], 172[8], 194[9], 204[10], 206[11], etc. — P. 393-400. C. Jessen, *Remarques d'histoire naturelle sur le Dict. étym. de Diez*. Contient plusieurs rectifications très-sûres. — P. 401-408. A. Tobias, *Un drame sur Marie Stuart*, 1644. Canevas d'une tragédie latine composée à Prague chez les jésuites. — P. 409-432. Andresen, *Les noms de famille en -mann*. — Bibliographie. Droz, *Frédéric le Grand et ses écrits* (Bonn, Marcus); art. signé Bucher où il est fait grand éloge d'un travail sans valeur, (voy. *Rev. crit.*, 1867, art. 113). — Didot, *Observations sur l'orthographe française* (signé Geberding), simple analyse, du reste faite avec soin (cf. *Rev. crit.*, 1868, art. 160).

---

1. Se trouve dans Ars. p. 407.
2. Se trouve encore dans 844 f. 59, 12615 f. 1, Ars. p. 5, 845 f. 3, 846 f. 32, La Vall. 59 f. 3.
3. Le premier couplet dans 846 f. 45.
4. 844 f. 143, 12615 f. 92, Ars. p. 114, 845 f. 42, 847 f. 41, 846 f. 79, L. V. 59 f. 107.
5. Le premier couplet dans 846 f. 12.
6. S. G. (20050) f. 41 (anc. pagin.).
7. 844 f. 18, 12615 f. 107, Ars. p. 124, 845 f. 73, 847 f. 63, 846 f. 116, L. V. 59 f. 81.
8. Le premier couplet dans Douce, *Grant chant*, vij.
9. Vatic. 1522; les trois premiers couplets sont publiés dans le *Romvart* p. 388.
10. Le second couplet dans S. G. f. 156 et dans 846 f. 44.
11. Ars. p. 184, 845 f. 88, 847 f. 73.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Anacreontis Teii quæ vocantur συμποσιακὰ ἡμιάμβια. Ex anthologiæ volumine altero nunc Parisiensi post H. Stephanum et J. Spaletti tertium edita a V. Rose. In-8°, xxv-70 p. Leipzig (Teubner). 1 fr. 25

Agthe (C.). Anhang zu dem Buche die Parabase u. die Zwischenakte der altattischen Komœdie. Mit 6 eingedr. Holzschn. In-8°, xj et 144 p. Altona (Lehmkuhl et C°). 3 fr. 25

Beaune (H.). Les Sorciers de Lyon, épisode judiciaire du XVII° siècle. In-8°, 94 p. Dijon (imp. Rabutot).

Bouillier (F.). Histoire de la philosophie cartésienne. 3° éd. 2 vol. in-18 jésus, viij-1282 p. Paris (lib. Delagrave). 9 fr.

Caron. Monnaies communales d'Amiens. In-8°, 7 p. Paris (Société de numismatique).

Dunoyer de Noirmont. Histoire de la chasse en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution. Tome 2. Droit de chasse, gibier, chiens, venerie. In-8°, 543 p. Paris (lib. Bouchard-Huzard). Les 3 vol. 30 f.

Études historiques sur Louvois et sur Dubois, par un inconnu. In-8°. xiij-168 p. Paris (lib. Dentu). 3 fr.

Fontes rerum Germanicarum. Geschichtsquellen Deutschlands. Hrsg. v. J. F. Bœhmer. IV. Bd. A. u. d. T. Heinricus de Diessenhofen u. andere Geschichtsquellen Deutschlands im spæteren Mittelalter. Hrsg. aus dem Nachlasse Bœhmers v. Dr A. Huber. In-8°, lxxij-726 pages. Stuttgart (Cotta). 16 fr.

Gariel. Description de quelques monnaies se rattachant à la numismatique française. In-8°, 11 p. Paris (Société de numismatique).

George (L.). Die Logik als Wissenschaftslehre dargestellt. In-8°, xij-662 pages. Berlin (G. Reimer). 11 fr. 40

Georges (K. E.). Thesaurus der classischen Latinitæt. Ein Schulwœrterbuch m. besond. Berücksicht. der latein. Stilübungen. Fortgesetzt von G. Mühlmann. II. Bd. 1. Abth. 1. Heft. In-8°, p. j-960. Leipzig (Brockhaus). 4 fr.
Les vol. I-II. I 1. 18 fr.

Justiniani. Institutionum libri IV cum præfatione et ere recognitione P. E. Huschke. In-8°, xix-205 pages. Leipzig (Teubner). 1 fr. 25

Martin (T.-H.). Galilée, les droits de la science et la méthode des sciences physiques. In-18 jésus, xij-432 p. Paris (lib. Didier et C°). 3 fr. 50

Mommsen (A.). Athenæ christianæ. In-8°, viij-108 pages m. 2 lith. Plænen. In-fol. Leipzig (Teubner). 8 fr.

Plath (J. H.). Ueber die Sammlung chinesischer Werke der Staatsbibliothek aus der Zeit der D. Han u. Wei (Han Wei thsung schu). In-8°, 59 p. München (Franz). 2 fr.

Ponton d'Amécourt. Statistique des collections de médailles appartenant à des particuliers. In 8°, 7 p. Paris (Société de numismatique).

Ritschl's (F.). Kleine philolog. Schriften. II. Bd. Zu Plautus u. lateinischer Sprachkunde. A. u. d. T. Opuscula philologica. Vol. II. Ad Plautum et grammaticam latin. spectantia. In-8°, xxiij-813 p. Leipzig (Teubner). 23 fr. 25

Sabatier (J.). Monnaies romaines de bronze. In-8°, 12 p. et pl. Paris (Société de numismatique).

Stoffel (G.). Dictionnaire topographique du département du Haut-Rhin, comprenant les noms de lieux anciens et modernes. In-4°, xxiv-265 p. Paris (Imp. impériale).

Texeira de Aragao (A.-C.). Notes sur quelques numismates portugais des XVII° XVIII° et XIX° siècles. In-8°, 5 p. Paris (Société de numismatique).

Widranges (H. de). Notice sur des monnaies trouvés dans le département de la Meuse. 1865-1866. In-8°, 5 p. Paris (Société de numismatique).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 38 Troisième année 19 Septembre 1868

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Neue Jahrbücher für Philologie und Pædagogik de FLECKEISEN et MASIUS. 1868. 5e livr.

GEORGII, *La critique de Schaarschmidt sur le Philebus de Platon* (défend l'authenticité du traité). — ZIEGLER, *Notes prises sur des manuscrits de Theognis et de l'Expositio Lampridii in Theocritum.* — HART et HINCK, Les Pseudophokylideia et Théognis dans le Codex Venetus Marcianus 522 et dans le Vaticanus 915 (ces deux ou mieux ces trois articles ont rapport à peu près au même sujet. Il en résulte que le Venetus n'est qu'une copie du Vaticanus. Ce dernier est décrit tout au long par M. Hinck). — L. VON JAN, *Sur le passage du Phédon de Platon 62 A* (le sens est rétabli d'une manière très-satisfaisante par un simple changement de ponctuation). — RITSCHL, *Sur le Miles Gloriosus de Plaute, v. 23 et suiv.* (conclut qu'il faut lire : Me sibi habeto, egomet ei me mancupio dabo || nisi unum epityrum illi estur insane bene). — CHRIST, *De la valeur du Nummus dans Plaute* (arrive à la conclusion que, du temps du poète, le mot Nummus désignait soit le *Sestertius*, soit le didrachme grec). — PROBST, *Notes critiques sur le discours de Cicéron pour Sestius.* — KLOTZ, *Notes critiques sur les lettres de Cicéron.* — SCHWEIZER-SIDLER, Compte-rendu des *Voces variæ animantum* de WACKERNAGEL (programme de l'Université de Bâle 1867).

6e livr.

BERGK, Compte-rendu de *Sophoclis tragœdiæ, ed.* A. NAUCK (Berlin, Weidmann; critique un peu trop systématique et personnelle, où l'on trouve cependant d'excellentes observations). — JÆNICKE, *Encore les vers sur Pan* (notule). — HULTSCH et MORITZ MÜLLER, *Notules sur Polybe* (I, 37, 5 et fragments 52 et 102 de l'édit. Didot). — W. DINDORF, *Notes pour servir de complément à la 5e édition des Poëtæ scenici græci.* — G. SCHMID, *Observations sur le Ion d'Euripide.* — FLECKEISEN, *sur A. Gelle IV*, 9, 1 (rétablit comme suit le vers cité dans ce passage : « religentem *ted* esse oportet, religiosus ne fuas. »). — LUCIEN MÜLLER, *Sammelsurien* (c'est-à-dire notules diverses sur des passages de Tacite, Dialogue des Orateurs, de Nonius, de Commodianus, de Diomède et d'autres).

Revue de l'instruction publique en Belgique, 3e livr. 15 août.

P. 161, COBET et WAGENER, *Réponse à la question philologique proposée dans la livraison précédente.* Il s'agit d'un passage corrompu de Plutarque, *Quæst. rom.* no 80; au lieu de καὶ σίαστον ἐντιμότατον. etc., les deux philologues proposent avec toute certitude κλισίας τὸν, etc. — P. 162-170, WAGENER, Observations critiques sur le περὶ τοῦ Εἶ ἐν Δελφοῖς de Plutarque. — P. 171-2, RŒRSCH, *Remarque sur les Syracusaines de Théocrite;* l'auteur propose contre Fritzsche, le dernier éditeur de Théocrite, d'attribuer à Praxinoé les vers 89 à 95. — P. 173-4. *Comment on devient grand orateur,* extrait d'une lettre de lord Brougham publiée en 1860 par le *Times.* — P. 175-97, MARCHAND, *Rapport au conseil général de la ligue de l'enseignement.* — Analyses et comptes-rendus. TONTOR, *Nouvelle Chrestomathie latine* (Mons, Manceaux); HENNEBERT, *Grammaire française* (Liége, Dessain; le compte-rendu, signé D. G., est fort détaillé et très-étudié; il en résulte que l'auteur de cette grammaire n'a aucune idée de l'histoire de la langue française et de l'utilité qu'on en peut tirer pour définir les règles actuelles de la langue).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Avenel. Le dernier épisode de la vie du cardinal de Richelieu, Louis XIII, Cinq-Mars et de Thou, rôle du cardinal dans la conspiration de Cinq-Mars, découverte du traité de Madrid conclu au nom de Monsieur, du duc de Bouillon et de Cinq-Mars. In-8°, 101 p. Paris (lib. Palmé).

Barni (J.). La morale dans la démocratie. In-8°, xj-207 p. Paris (lib. G. Baillière). 5 fr.

Bernoville (R.). Dix jours en Palmyrène. In-8°, 172 p. Paris (imp. Lainé et Havard).

Bourassé (J.-J.). Les apôtres. Histoire de l'établissement de l'Église d'après les textes contemporains expliqués par la tradition ecclésiastique, les documents de l'histoire profane, les monuments de l'archéologie et la description des lieux. In-8°, viij-464 p. et grav. Tours (lib. Mame).

Celler (L.). Les origines de l'opéra et le ballet de la reine (1581). Étude sur les danses, la musique, les orchestres et la mise en scène au XVI° siècle avec un aperçu des progrès du drame lyrique depuis le XIII° siècle jusqu'à Lully. In-12, vij-368 p. Paris (lib. Didier et C°).

Egger (E.). De l'histoire et du bon usage de la langue française. In-18, 52 p. Paris (lib. Hachette et C°). 25 c.

—— Étude d'histoire ancienne. Les projets de réforme dans l'antiquité. In-18, 52 p. Ibid. 25 c.

—— L'Égypte moderne et l'Égypte ancienne à propos d'une visite au parc égyptien du Champ-de-Mars. In-18, 52 p. Ibid. 25 c.

Gourdon de Genouilhac (H.). Les ordres religieux depuis les premiers temps du christianisme jusqu'à nos jours. Histoire, constitution, costumes (ordres d'hommes). In-18 jésus, 401 p. Paris (lib. Martin Beaupré).

Jacquot (F.). Études historiques sur l'esprit militaire et l'éducation nationale des premiers empires. 1re partie. Égyptiens et Babyloniens. 2° partie Grecs et Romains. In-8°, x-63 p. Metz (lib. Rousseau-Pallez).

Jussieu (A. de). La Sainte-Chapelle du château de Chambéry. In-8°, 260 p. et 11 pl. Chambéry (lib. Perrin).

Marie (J.). Essai sur la vie et les ouvrages du chancelier Michel de L'Hospital. In-8°, 212 p. Rennes (imp. Oberthur).

Littré (E.). Dictionnaire de la langue française. 19° livr. In-4° à 3 col. p. 737-896. Paris (lib. Hachette). 3 fr. 50

Le Roi (J.-A.). Histoire de Versailles, de ses rues, places et avenues, depuis l'origine de cette ville jusqu'à nos jours. 2 vol. in-8°, xij-958 p. Versailles (lib. Oswald).

Léger (L.). Les Slaves en 1867. Agram et les Croates. In-8°, 29 p. Saint-Germain-en-Laye (imp. Toinon).

Rubino (J.). Beitræge zur Vorgeschichte Italiens. In-8°, viij-268 p. Leipzig (Teubner). 8 fr.

Sanskrit-Texte mit Vocabular. Für Anfænger (hrsg. v. A. F. Stenzler). In-8°, 38 p. Breslau (Mælzer). 1 fr. 70

Sautayra (E.) et **Charleville.** Code rabbinique Eben Hæzer traduit par extraits avec les explications des docteurs juifs, la jurisprudence de la cour d'Alger et des notes comparatives de droit français et de droit musulman. T. 1er. Traités Ichoth et Kidouschin. In-8°, 183 p. Paris (lib. Challamel).

Schuchardt (H.). Der Vokalismus des Vulgærlateins. III. Bd. Nachtræge u. Reg. In-8°, iv-356 p. Leipzig (Teubner). 9 fr. 10
L'ouvrage complet. 36 fr. 30

Tabulæ codicum manuscriptorum præter græcos et orientales in bibliotheca palatina Vindobonensi asservatorum, ed. academia cæsarea vindobonensis. Vol. II. In-8°, 461 p. Wien (Gerold). 10 fr. 75

Wagner (R.). Deutsche Kunst u. deutsche Politik. In-8°, 112 p. Leipzig (Weber). 2 fr.

Inscription archaïque gravée sur un rocher près de Delphes. In-8°, pl. 1 fr.
Inscription d'Halicarnasse en dialecte dorien et en vers. In-8°, pl. 75 c.
Texte et explication d'un décret en dialecte dorien provenant de l'île de Carpathos. In 8°, pl. 75 c.
Inscriptions de l'île de Rhodes relatives à des sociétés religieuses. In-8°. 50 c.
Notice sur un fragment de stèle trouvé à Athènes. In-8°. 50 c.
Notice sur deux inscriptions de l'île de Théra relatives à une société religieuse. In-8°. 50 c.
Notice sur une stèle hypothécaire des environs d'Athènes. In-8°. 50 c.
Notice sur les découvertes archéologiques faites récemment au Pirée avec le texte de deux inscriptions grecques. In-8°. 50 c.
Note relative à un passage de la Paléographie grecque de Montfaucon corrigé d'après un manuscrit de la Bibliothèque Impériale. In-8°, pl. 50 c.

En vente chez VIEWEG, à Brunswick, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

GLOBUS Illust. Zeitschrift f. Lænder u. Vœlkerkunde mit besonderer Berücksichtigung d. Anthropologie u. Ethnologie, herausgeg. v. K. Andree. IV. Bd. 12. Lieferungen. Gr. in-4°, livr. 1.
Abonnement pour les 12 livraisons 12 fr.

En vente chez TEUBNER, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

HERODIANI Technici reliquiæ. Collegit, disposuit, explicavit præfatus est Aug. Lentz. Tome II. Fasc. I. Reliquia scripta prosodica pathologiam orthographia continens. In-8°, 611 p. 18 fr. 75

En vente chez KALLMANN, à Nakel, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

L. DUKES Philosophisches aus dem 10. Jahrh. Ein Beitrag zur Literaturgeschichte der Mohamedaner und Juden. In-8°. 5 fr. 35

En vente chez v. ZABERN, à Mayence, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

DIE ALTERTHUMER unserer heidnischen Vorzeit. Nach den in œffentl. und Privat-Sammlungen befindlichen Originale zusammengestellt und herausgegeben von dem rœmisch-germanischen Centralmuseum in Mainz durch Dr L. Lindenschmit. 2. Bd. 8. u. 9. Heft. In-4° avec 13 pl. 3 fr. 40

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 39 Troisième année 26 Septembre 1868

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 36. 29 août.

Philosophie. CARRIERE, *Das christliche Altherthum und der Islam in Dichtung, Kunst und Wissenschaft* (Leipzig, Brockhaus; tome III du grand ouvrage de l'auteur sur l'*Art dans ses rapports avec la civilisation*). — YORK VON WARTENBURG, *Die Katharsis des Aristocles* (voy. *Revue crit.*, 1867, I, art. 10). — LANGENBECK, *Die theoretische Philosophie Herbart's* (cf. *Rev. crit.*, 1867, t. II, art. 244; le critique reproche à l'auteur de n'avoir pas toujours bien saisi la pensée de Herbart, et d'avoir fait un livre mal composé et mal écrit. Il reconnait cependant que ce livre est sérieux et consciencieux, et conclut ainsi : « Il sert du moins à » démontrer, non-seulement que le goût de la métaphysique sérieuse est en train » de renaître, mais encore que la seule qui mérite ce nom est précisément la » métaphysique de Herbart. » — *Linguistique. Histoire littéraire*. MÜLLER, *Der grammatische Bau der Algonkin-Sprachen, ein Beitrag zur amerikanischen Linguistik* (Wien, Gerold). — KÜHN, *Ueber Wurzelvariation durch Metathesis* (Bonn, Cohen; article indulgent de M. Delbrück sur une brochure qui paraît avoir une faible valeur scientifique). — GERLACH, *Leben und Dichtung des Horaz* (Basel, Bahnmair; sans importance). — *Deutsches Heldenbuch*, I. II-*Theil* (Berlin, Weidmann. Cette collection, dirigé par M. Müllenhoff et publiée par ses élèves (*Biterolf* et *Dietleib*, par M. Jænicke, la *Mort d'Alphant*, la *Fuite de Dietrich*, la *Bataille de Ravenne*, par M. Martin), ou par lui-même (*Laurin* et *Walberan*) a donné ses deux premiers volumes il y a déjà deux ans. Le *Centralblatt* n'en a point parlé alors. Il lui consacre aujourd'hui un long et important article de M. Wilhelm Scherer, le plus célèbre des disciples de Müllenhoff, qui vient de remplacer Pfeiffer à Vienne et qui représente des doctrines absolument opposées aux siennes. Dans les nombreuses divisions des philologues allemands, il est difficile de bien s'orienter; je reproduis la note que M. Zarncke, le directeur du *Centralblatt* (journal où Müllenhoff et ses partisans ne sont pas habitués à être bien traités) a mise en tête de l'article : « Je prie les germanistes, amis ou non amis, de » relire les paroles de l'*Helgaqvida*, H. B. I, 44, 45 (dans Bugge 45 et 46); ils » ne refuseront pas alors leur approbation à leur manière d'agir. » N'ayant pas l'*Helgaqvida* sous la main, nous aurions reçu avec plaisir des explications un peu plus claires.

N° 37. 5 septembre.

Histoire. Urkundenbuch der Stadt Lübeck (Lübeck, Aschenfeldt; simple annonce de la dernière livraison de ce recueil de chartes qui, selon des articles précédents du *Centralblatt*, 1864, n° 14 et 1866, n° 24, paraît être fort bien fait). — SUDENDORF, *Urkundenbuch zur Geschichte der Herzœge von Braunschweig und Lüneburg und ihrer Lande*, VI° partie, années 1382-1389 (Hanovre, Rümpler; même observation que pour l'art. précédent; on vante surtout les utiles introductions de l'éditeur). — *Géographie et ethnographie*. ROSKIEWICZ, *Studien über Bosnien und die Herzegovina* (Leipzig, Brockhaus). — HEYBERGER, SCHMITT et WACHTER, *Topographisch-statistisches Handbuch des Kœnigreichs Bayern* (Münich, Litterarisch-artist. Anstalt). — *Droit et économie politique*. SOHM, *Der Process der Lex Salica* (Weimar, Bœhlau). — HARTWIG, *Das Stadtrecht von Messina* (Cassel et Gœttingen, Wigand; voy. *Rev. critique*, 1868, I, art. 21). — *Linguistique et littérature*. SENECA, *Tragœdiæ, recensuerunt* PEIPER et RICHTER (Leipzig, Teubner; d'après le compte-rendu la préface est très-utile elle fait ressortir les difficultés toutes particulières que rencontre ici la critique, la recension est faite avec soin). — ΒΕΝΙΖΕΛΟΣ, παροιμίαι δημώδεις (Hermupolis; ce recueil de proverbes grecs modernes est très-riche, toutefois les explications ne sont pas toujours suffisantes pour des étrangers. — *Pédagogie*. K. SCHMIDT, *Geschichte der Pædagogik*, 2° édition p. p. WICHARD LANGE, tome IV : *Die Geschichte der Pædagogik von*

Pestalozzi bis zur Gegenwart (Cœthen, Schettler; le compte-rendu, assez bref, fait observer que ce livre, dont la réputation est déjà faite, est la seule histoire complète de la pédagogie que nous possédions jusqu'ici; c'est un bon résumé; les matériaux pour un livre vraiment scientifique de ce genre ne sont pas encore suffisamment préparés; celui de M. Schmidt n'est qu'un guide provisoire).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Armstrong (J.). The Apocalypse and St. Paul's prophecy of the man of Sin, critically examined. Petit in-8°, cart. London (Hamilton). 10 fr. 65

Arnold (T.). Chaucer to Wordsworth. A short history of english literature from the earliest times to the present day. 2 vol. in-12, cart. London (Murby). 6 fr. 25

Cicero. The philippic orations with english notes by Rev. J. R. King. In-8°, cart. 370 p. London (Mac Millan). 13 fr. 15

Cyrilli. Sancti patris nostri Cyrilli archiepiscopi Alexandrini. XII prophetis post Pontanum et Aubertum edidit P. E. Pusey. 2 vol. in-8°, cart. London (Mac Millan). 52 fr. 50

Freeman (E. A.). The history of the norman conquest. Vol. 2. In-8°, cart. London (Mac Millan). 22 fr. 50

Keyser (R.). The private life of the old Northmen translated by Rev. M. R. Barnard. Petit in-8°, cart. 180 p. London (Chapman et H.). 5 fr. 65

Knight (C.). Popular history of England. Vol. 7. In-8°, cart. 588 p. London (Bradbury et C°). 12 fr. 50

Lysons (S.). Our vulgar Tongue, a lecture on language in general with a few Words on Gloucestershire in particular, with an appendix containing tables of the World-wide affinity of languages. Petit in-8° br. 112 p. London (Trübner et C°). 3 fr. 15

Mac Mullen (J.). The history of Canada from its first discovery to the present time. In-8°, cart. 650 p. London (Low). 20 f.

Macray (W. D.). Annals of the Bodleian library Oxford A. D. 1598 A. D. 1867 with a preliminary notice of the earlier library founded in the XIVth. Century. In 8°, cart. 360 p. London (Rivingtons). 15 fr.

Müller (J.). The christian doctrine of Sin translated from the german by R. Urwick. 2 vol. In-8°, cart. London (Hamilton). 26 fr. 25

Pugin (A. W.). Glossary of ecclesiastical ornament and costume, enlarged and revised by B. Smith. 3. edit. In-4°, cart. London (Quaritch). 157 fr. 50

Skeat (W. W.). A Mæso-Gothic Glossary with an introduction, an outline of Mæso-Gothic grammar and a list of anglo saxon and old and modern english Words etymologically connected with Mæso-Gothic. In-4°, cart. 360 p. London (Asher). 11 fr. 25

Stroud (W.). New greek harmony of Gospels. In-4°. London (Bagster). 18 f. 75

Tobler (L.). Ueber die Wortzusammensetzung nebst einem Anhang üb. die verstærkenden Zusammensetzungen. Ein Beitrag zur philos. u. vergleich. Sprachwiss. In-8°, viij-144 p. Berlin (Dümmler). 4 f.

Tolomei (C.). Alcune lettere politiche scritte alla repubblica di Siena ora primamente edite da L. Bianchi. In-8°, x-50 p. Siena (tip. Sordo-Muti).

Tuckermann (W. P.). Das Odeum d. Herodes Atticus u. d. Regilla in Athen restaurirt. Mit 4 lith. Bildtaf. fol. 7 p. cart. Bonn (Marcus). 10 fr. 75

Uhland's Schriften zur Geschichte der Dichtung u. Sage. VI. Bd. In-8°, iv-428 p. Stuttgart (Cotta). 10 fr. 15
Les vol. 1-3 et 6. 48 fr. 85
Les vol. 4 et 5 paraîtront prochainement.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 40 Troisième année 3 Octobre 1868

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 40. 26 septembre.

Histoire. JARACZEWKY, *Die Geschichte der Juden in Erfurt* (Erfurt, Villaret). — *Aus den hinterlassenen Papieren des Generals der Infanterie* VON HOLLEBEN (Berlin, Mittler). — WELTZIEN, *Kurzer Lebensabriss des Marschall's Moritz von Sachsen* (Oldenburg, Schulze). — *Droit.* WAL, *Modus legendi abbreviaturas in utroque iure* (Amsterdam, Van der Post; recherches intéressantes en hollandais, sur l'origine de ce curieux traité, qui est une des plus anciennes encyclopédies de droit). — *Linguistique et Littérature.* WETZSTEIN, *Sprachliches aus den Zeltlagern der syrischen Wüste* (Leipzig, Brockhaus; récit dans la langue actuelle des Bédouins, avec traduction et commentaires). — JÆLG, *Ueber Wesen und Aufgabe der Sprachwissenschaft* (Innsbruck, Wagner; brochure intéressante pour les savants comme pour le grand public, contenant une bibliographie complète des ouvrages parus jusqu'ici sur la science du langage. — LÜDERS, *Chrestomathia Ciceroniana* (2e cahier. Leipzig, Teubner).

Jahrbuch für romanische und englische Literatur, herausgegeben von L. LEMCKE. T. IX, 1er cahier.

P. 1-42. P. MEYER, *Notice sur le roman de Tristan de Nanteuil* (premier article). — P. 43-72. H. KNUST, *Recherches pour servir à la connaissance de la Bibliothèque de l'Escorial.* Notice sur un ms. contenant le *Chevalier de la Charette* et *Fierabras,* l'un et l'autre incomplets. Du premier de ces fragments M. Kn. ne cite rien, sous prétexte qu'il s'accorde, sans variante importante, avec l'édition de M. Tarbé. Mais, au moins pour apprécier la langue de ce texte, un spécimen eût été désirable. De *Fierabras,* au contraire, M. Kn. a extrait de très-nombreuses variantes. Ce texte paraît appartenir à la même famille que le ms. de M. Didot. Il est assez fautif, ce dont M. Kn. ne paraît pas s'être aperçu. Comme en outre il est incomplet, il n'aurait pu en aucun cas servir de texte *A* à l'édition du recueil des *Anciens poètes.* Ces deux circonstances enlèvent toute force aux traits, d'ailleurs mal aiguisés que M. Kn. décoche contre le gouvernement français, coupable de n'avoir pas fait copier ce ms. ! — P. 73-78. DE REINSBERG-DÜRINGSFELD, *Noms et surnoms des cités italiennes,* (poésie italienne du XVIe siècle). — P. 79-115. Articles critiques : *Blancandin,* p. p. MICHELANT (art. de M. Bartsch, observations ingénieuses sur le rapport des mss. de ce poème; cf. *Rev. crit.* 1867, art. 118); DIEZ, *Grammatik d. rom. Spr.* (2e art., par M. Delius; le premier a paru en 1859 dans le t. I du *Jahrbuch*); George CHAPMAN'S, *Tragedy of King Alphonsus,* edited by K. ELZE (art. de M. Lemcke). NICOL, *Der sardinische Dialekt der* XIIIten *Jahrts.* (E. Bœhmer). — P. 116-120. Mélanges : Ad. TOBLER, Sur les pluriels neutres dans les langues romanes; R. KŒHLER, Chanson bolonaise du XIIIe siècle; ANDRESSEN, *Gooseberry* et *Groseille.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Genesis græce. E fide editionis Sixtinæ addita scripturæ discrepantia e libris manu scriptis a se ipso conlatis et editionibus Complectensi et Aldina adcuratissime enotata ed. P. A. de Lagarde. In-8°, viij-283 p. Leipzig (Teubner). 16 f.

Godron (A.). L'âge de pierre en Lorraine. In-8°, 20 p. Nancy (imp. Raybois).

Hense (C. C.). Poetische Personification in griechischen Dichtungen mit Berücksicht. latein. Dichter und Shakespeare's (in 2 Thln.). I. Thl. gr. in-8°, xxxij-286 p. Halle (Buchh. des Waisenh.). 5 fr. 35

Herluison (H.). Recherches sur les imprimeurs et libraires d'Orléans; recueil de documents pour servir à l'histoire de la typographie et de la librairie orléanaise, depuis le XIV° siècle jusqu'à nos jours. In-8°, 162 p. Orléans (Herluison).

Ihne (W.). Rœmische Geschichte (in 3 Bdn.). 1. Bd. Von der Gründung Roms bis zum ersten punischen Kriege. In-8°, viij-483 p. Leipzig (Engelmann). 7 fr.

Jordan (H.). De suasoriis ad Cæsarem Senem de re publica inscriptis commentatio. In-8°, 32 p. Berlin (Weidmann). 1 fr. 10

Lacroix (P.). Histoire de la vie et du règne de Nicolas Ier, empereur de Russie. T. V. In-8°, 560 p. Paris (Hachette et C°).
L'ouvrage formera 8 à 10 vol.

Legrand (L.). Sénac et l'intendance du Hainaut et du Cambrésis sous Louis XVI. In-8°, 490 p. Paris (Thorin).

Lejeal (A.). Recherches historiques sur les manufactures de faïence et de porcelaine de l'arrondissement de Valenciennes. Gr. in-8°, xij-152 p. et 7 pl. Valenciennes (Lemaître).

Livre (Le). Des cent ballades, contenant des conseils à un chevalier pour aimer loyalement et les réponses aux ballades, publié d'après trois manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris et de la Bibliothèque de Bourgogne, de Bruxelles. Avec une introduction des notes historiques et un glossaire, par le marquis de Queux de Saint-Hilaire. In-8°, xxxix-286 p. Paris (Maillet).

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. T. IX. Juillet à décembre 1867. In-8°, 269-572 p. Clermont-Ferrand (Thibaud).

Mittheilungen aus Justus Perthes geograph. Anstalt üb. wichtige neue Erforschungen auf dem Gesammtgebiete der Geographie v. A. Petermann. Erganzungsh. 23. In-4°. Gotha (Perthes). 4 fr. 75
Inh. Die westlichen Ortler Alpen (Trafaier-Gebiet) nach den Forschgn. u. Aufnahmen v. Ob. Lieutn. Payer m. 1. chromolith. Ansicht. In-4°, 30 p.

Mommsen. Rœm. Geschichte. I. Bd. Bis zur Schlacht v. Pydna. 1. Abth. 5. Afl. M. e. Militairkarte von Italien. In-8°, x-486 p. Berlin (Weidmann). 4 fr. 50

Philonea inedita altera, altera nunc demum recte ex vetere scriptura eruta. Edidit C. Tischendorf. Cum II Tabulis (wovon 1. photogr. und 1. in Tondr. lithogr.). In-8°, xx-155 p. Leipzig (Giesecke et Devrient). Cart. 8 fr.

Raumer (R. v.). Zweite Fortsetzung der Untersuchungen üb. die Urverwandschaft der semitischen und indoeuropæischen Sprachen. In-8°, 36 p. Frankfurt a. M. (Heyder et Zimmer). 1 fr. 35

Rœdiger (A.). Chrestomathia Syriaca quam glossario et tabulis grammaticis explanavit. Editio II aucta et emendata. In-8°, vij-224 p. Halle (Buchh. des Waisenh.). 10 fr.

Sandras (E.-G.). Leçons sur l'histoire de la littérature française. In-12, 344 p. Paris (Belin). 2 fr. 50

Schade (O.). Paradigmen zur deutschen Grammatik, gotisch, althochdeutsch, mittelhochdeutsch, neuhochdeutsch. Für Vorlesgn. 2. Aufl. In-8°, iv-98 p. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 1 fr. 65

nationale. II. Caractère général de la comédie italienne. III. La politique dans le mystère du xve siècle (Laurent de Médicis). IV. La réforme religieuse dans le mystère (Jérome Savonarole). V. L'Arioste et son théâtre. VI. L'Italie du Cinquecento dans le théâtre de l'Arioste. VII. Machiavel et son idée. VIII. Les comédies de Machiavel.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 44 Troisième année 31 Octobre 1868

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 43. 17 octobre.

Théologie. MENKE, *Bibelatlas* (Gotha, Perthes; 92 cartes). — *Histoire.* IHNE, *Rœmische Geschichte*, t. I (Leipzig, Engelmann; de grands éloges sont donnés à ce livre, où on signale de l'originalité, de la science, et un talent d'exposition qui le recommande au grand public). — BINDING, *Geschichte des burgundisch-romanischen Kœnigreichs* (Leipzig, Engelmann; livre excellent d'après le critique). MEILLER, *Ueber das breve Chronicon Austriacum* (Wien, Gerold). — *Ethnographie.* KANITZ, *Serbien, historisch-ethnographische Studien* (Leipzig, Prietz). — *Linguistique. Histoire littéraire.* BOLTZ, *Vorschule des Sanskrit* (Oppenheim a. Rh., Kern; le critique, M. Delbrück, traite fort sévèrement ce travail). — LIEBERT, *De doctrina Taciti* (Würzburg, Stuber; ouvrage incomplet, mais bien fait pour les points qu'il traite). — *Archéologie.* MOMMSEN (Aug.), *Athenae Christianae* (Leipzig, Teubner; topographie chrétienne d'Athènes, faite surtout en vue de la reconstitution de l'Athènes antique).

Historische Zeitschrift, herausgegeben von H. von SYBEL. München, 1868. Drittes Heft.

I. Essais : O. HARTWIG, *Recherches sur l'histoire de Sicile au moyen-âge, I.* — G. VOIGT, *Torquato Tasso à la cour de Ferrare. Lecture* faite à Leipzig, renfermant d'intéressants développements sur la folie du Tasse. — W. WENCK, *La Capitulation de Wittenberg, de* 1547. Important travail, d'après des documents inédits tirés des archives de Dresde et de Weimar, sur les rapports entre les branches Ernestine et Albertine de la maison de Saxe après la guerre de Schmalkalde et la défaite de l'Électeur Jean-Frédéric en 1547. — T. X. WEGELE, *Alexis de Tocqueville.* Étude attachante sur l'homme et l'écrivain, écrite par un admirateur dévoué. Il faut seulement faire remarquer au savant professeur de Würzbourg que Tocqueville, mort en 1859 (p. 168), n'a pu suivre avec intérêt la marche de la rébellion américaine, commencée en 1861 (p. 169). — II. Comptes-rendus; principaux ouvrages : POTTHAST, *Bibliotheca historica medii aevi; Supplément.* M. Wattenbach, tout en reconnaissant la grande érudition de l'auteur, critique les appendices, surtout les listes, très-fautives, des évêques d'Allemagne. — SICKEL, *Acta regum et imperatorum Karolingorum,* t. II (cf. *Rev. crit.*, 1868, art. 00). — G. FREYTAG, *Bilder aus der deutschen Vergangenheit;* nouv. éd. Ces récits du célèbre romancier, tirés de l'histoire d'Allemagne et analogues aux *Récits mérovingiens* d'Aug. Thierry, ont eu au delà du Rhin un succès mérité. — BURCKHARDT, *Dr Martin Luthers Briefwechsel.* M. O. Walz énumère une série de pièces oubliées (cf. *Rev. crit.*, 1867, art. 75). — HEINEMANN, *Codex diplomaticus Anhaltinus.* — PALACKY, *Geschichte des Hussitenthums und Prof. Hœfler;* — ID., *Geschichte von Bœhmen*, t. V. Le critique anonyme donne à l'illustre historien tchèque des éloges mérités, et blâme comme lui les procédés fantaisistes de M. Hœfler. — *Codex diplomaticus patrius Hungariae*, vol. I-III. — BERGENROTH, *Calendar of letters, despatches and state-papers relating ta the negotiations between England and Spain,* vol. II. — FROUDE, *History of England,* vol. IX-X. — AMARI, *Storia dei Musulmani di Sicilia,* vol. III; etc., etc.

Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie. 1868. Iéna. 4e livraison.

HILGENFELD, *Simon le Magicien.* On a déjà démontré que Simon le Magicien, dont parlent les *Clémentines*, n'est autre que l'apôtre Paul; et quant au Simon qui d'après le livre des Actes (c. VIII) voulut acheter à prix d'argent le droit d'imposer les mains, on a aussi émis des doutes sur sa réalité historique. M. Hilgenfeld voit encore dans ce Simon une caricature de Paul, faite par les chrétiens judaïsants, qui à leur point de vue le considéraient comme un faux apôtre

et le père de toutes les hérésies. Le livre des Actes semble vouloir réfuter cette fable en distinguant soigneusement Paul de Simon. M. H. réussit à donner à son opinion un haut degré de vraisemblance, bien qu'on puisse mettre en question un certain nombre de ses rapprochements. — STEINER, *L'extrait arabe du IVe livre d'Esdras avec des corrections à la traduction arabe.* Cet article se compose : *A*, de la traduction en allemand de cet extrait, déjà publié par Ewald (Mémoires de l'Académie royale des sciences de Gœttingue, t. XI, p. 178 et s.). *B*, de corrections à la traduction anglaise d'Ockley et au texte donné par Ewald. — HILGENFELD, *L'Évangile de Jean n'est point interpolé.* Beaucoup de critiques considèrent le fragment VII, 53-VIII, 11, (péricope de la femme adultère), et le chap. XX, comme n'étant point du même auteur que le reste de l'Évangile et ayant été ajoutés plus tard. Hilgenfeld s'efforce de prouver que, loin d'être interpolés, ils rentrent dans le plan primitif du quatrième Évangile. — B. SPIEGEL publie *Deux lettres inédites de Mélanchthon*, l'une au landgrave Philippe de Hesse, l'autre au bourgmestre et au sénat de Brême. Importance historique médiocre. — EGLI continue ses *Scholies sur l'Écriture sainte* avec renvois à Jérém. III, 16; Marc, IV, 35; Jérém. II, 18; 1 Rois, XX, II, et Jonas I, 4. — H. RŒNSCH propose quelques *Corrections à la restitution grecque* (faite par M. Hilgenfeld) de l'Ἀνάληψις Μωυσέως. — Lettre de M. LAUD, d'Amsterdam, qui combat une assertion de M. Merx, relativement à la littérature pseudo-ignatienne.

Revue de l'instruction publique en Belgique, 4e livraison (1er novembre).

COURTOY, *Trois épîtres d'Horace* (commencement d'un examen critique des théories d'O. Ribbeck, *Rhein. Mus.* 1868). — KEIFFER, *Ce qui manque au Cato Major de Cicéron pour être un dialogue* (conclusion). — J. MEYER, *des Mots composés grecs* (article où l'auteur a mis à profit la dissertation de M. Clemm sur le même sujet; voy. *Rev. crit.* 1868, art. 195).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Bourgeois. Histoire de Crépy et de ses dépendances, de ses seigneurs, de ses châteaux et de ses autres monuments depuis l'époque la plus reculée jusqu'à nos jours. 2e partie. In-8°, 65-140 p. Senlis (imp. Duriez).

Broca (de). Histoire de l'Académie de Montauban 1740-1867. In-8°, 47 p. Paris (Alliot). 4 fr.

Chalmers (J.). The speculations on metaphysics, polity, and morality of the old philosopher Lau Tsze. In-8°, cart. London (Trübner et Ce). 5 fr. 65

Charles III et les Jésuites de ses États d'Europe et d'Amérique en 1767. Documents inédits, publiés par le P. A. Carayon. In-8°, xc-452 p. Paris (Lécureux).

Documents inédits concernant la compagnie de Jésus, publiés par le P. A. Carayon. T. XV et XVI. In-8°, civ-452 p. Poitiers (Oudin).

Gregory (S.). The life and times of S. Gregory the illuminator, the founder and patron saint of the Armenian Church. Translated from the Armenian by Rev. S. C. Malan. In-8°, 350 p. cart. London Rivingtons). 13 fr. 15

Macaulay (lord). Milton and Machiavelli, two essays. In-12, 106 p. London (Longmans).

Riley (H. T.). Memorials of London and London life in 13th. 14th. and 15th. Centuries. Gr. in-8°, cart. London (Longmans). 26 fr. 25

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 47 Troisième année 21 Novembre 1868

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 46. 7 novembre.

Théologie. SCHWEIZER, *Hinabgefahren zur Hœlle, als Mythus ohne biblische Begründung* (Zürich, Schulthess). — *Histoire*. KREMER, *Geschichte der herrschenden Ideen des Islams* (critique très-favorable de ce livre dont la *Revue* rendra prochainement compte).—HIPLER, *Kopernikus und Luther* (Braunsberg, Peter; la réunion de ces deux noms est toute fortuite; ce qui fait surtout l'intérêt de cet écrit, ce sont de nouveaux documents sur Copernic). — LABOULAYE, *Geschichte der vereinigten Staaten von Amerika*. I. (Heidelberg, Winter; fait partie d'une traduction complète des œuvres de M. Laboulaye). — *Géographie*. VAMBÉRY, *Skizzen aus Mittelasien* (Leipzig, Brockhaus). — *Linguistique. Histoire littéraire*. WEBER, *Indische Streifen* (Berlin, Nicolai). — BAUDRY, *Grammaire comparée des langues classiques*, t. I (compte-rendu bref, mais très-favorable; cf. *Rev. crit.*, 1868, t. I, art. 119). — POTT, *Die Sprachverschiedenheit in Europa* (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. II, art. 140). — MŒCKESCH, *Beweise für die celtische Abstammung der Walachen oder Romænen* (Hermannstadt; ouvrage qui paraît dépourvu de critique). — *Histoire de l'art*. CORSSEN, *Altherthümer und Kunstdenkmale des Klosters St. Mariens und der Landesschule zur Pforte* (Halle, lib. de l'Orphelinat).

Zeitschrift für deutsche Philologie. Tome premier. Deuxième cahier. Halle.

WEINHOLD, *Les douze Dieux allemands*, p. 129-132. (En cherchant à restituer des listes *dodécalogiques* de dieux scandinaves, l'auteur rappelle que cette classification n'appartient en tous cas qu'aux derniers temps de la mythologie). — DELBRÜCK, *La substitution de consonnes en allemand*, p. 123-157 (fin). — MARTIN, *Coup-d'œil sur le développement historique de la littérature néerlandaise au moyen-âge*, p. 157-177 (résumé clair et substantiel, appuyé sur les derniers travaux; des études de ce genre sont bien utiles pour s'orienter dans le domaine sans cesse enrichi de l'histoire littéraire). — ANSCHÜTZ, *Fragment d'un hymne latin à la Vierge avec traduction en ancien français*, p. 178-180 (peu intéressant; la traduction est du XIVe siècle; *enchaitiés*, que M. A. est tenté, str. 12, de lire au lieu d'*enchartrés*, n'est pas et n'a jamais pu être français). — ROCHHOLZ, *Le conte du cœur mangé*, p. 181-198 (étude de mythologie comparée, intéressante, mais dont les conclusions sont peu claires). — RÜCKERT, *Études sur les dialectes allemands de Silésie*, I, p. 199-214. — WŒSTI, *Notes sur le bas-allemand*, p. 214. — RIEGER, *Sur Cynevulf*, p. 215-226 (tentative d'une explication plus précise des énigmes et des rimes relatives au nom de ce poète). — *Mélanges. Lettre de Jacob Grimm* (d'où il résulte qu'il avait eu le projet d'employer pour le *Dictionnaire* son orthographe réformée); *Note sur la découverte d'un glossaire ancien-prussien du XIVe siècle*. — *Critiques*. STARK, *Die Kosenamen der Germanen* (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. II, art. 219; le critique, M. Gerland, fait à peu près les mêmes éloges et les mêmes objections que nous). — PISCHON, *Leitfaden zur Geschichte der deutschen Literatur* (Leipzig, Duncker; critique très-détaillée par M. Zacher).

Zeitschrift für bildende Kunst, herausgegeben von Lutzow. Leipzig, Seemann. 3e année. 2e semestre.

CONZE, *Les Représentations de satyres dans l'antiquité, et leur contre-partie dans l'art moderne*. — SCHNAASE, *Sur l'appréciation de l'art byzantin* (fin). — *La peinture à l'Exposition universelle de 1867, et la Commission du prix international*. — ZIMMERMANN, *Joseph Fürich*, esquisse biographique. — PECHT, *Les fresques du Musée national bavarois à Munich*. — *Une création d'art en Lithuanie*. — THAUSING, *Paul Potter* (avec la gravure tirée de la planche originale du maître qui a déjà servi à la *Gazette des beaux-arts*). — C. DE LUTZOW, *Le monument de Lysicrate*, d'après le projet de restauration de Hansen. — ALLMERS, *Sculptures de D. Kropp*

à la nouvelle Bourse de Brême. — TEICHLEIN, *Théodore Rousseau et « le Paysage » intime.* » — SCHNAASE, *Un souvenir à Waagen.* — MAX LOHDE, *Relation d'un voyage en Italie.* — *Un chef-d'œuvre de la gravure sur bois allemande* (le mariage, par Overbeck). — *Chefs-d'œuvre de la galerie de Brunswick*, gravés par Unger : O. MÜNDLER, *Le contrat de mariage* de Jan Steen; WAAGEN, *La chute du premier homme* de Palma Vechio; W. BÜRGER, *La jeune fille à la coupe* de Jan Van der Meer; le même, *Pierre dans la maison* de Cornelius, de Bernard Fabritius. — *Bibliographie.* SCHEFFEL, *Juniperus.* — *Biblia Pauperum*, éd. Laib et Schwarz. — FRIEDERICHS BAUSTEINE, *Z. Gesch. der griech. Plastik.* — CARRIÈRE, *Die Kunst im Zusammenhang der Kulturentwicklung.* — SPRINGER, *Bilder aus der neueren Kunstgeschichte.* — KINKEL, *Die Brüsseler Rathhausbilder des Rogier v. der Weyden.* — LASIUS, *Die Baukunst in ihrer chronologischen Entwicklung.* — SCHNAASE, *Geschichte der bildenden Künste.* 2e éd. — *Das bayerische National-Museum.* — FŒRSTER, *Raphaël.* 2e vol.

Kunstchronik. Beiblatt zur Zeitschrift für bildende Kunst.—WAAGEN, *Collection du duc de Blacas.* — *Vente de la galerie Arthaber à Vienne. L'Exposition d'aquarelles à Berlin.* — GENELLI, *Vie d'un artiste.* — *Le Monument de Luther à Worms.* — *Au sujet de la discussion sur la madone d'Artaria.* — *Notice nécrologique sur Waagen.* — BURGER, *Salons de Thoré.* — *Sur l'histoire des associations d'art allemandes.* — *Le Dôme de Cologne.* — *La dixième assemblée de l'association des artistes allemands à Berlin.* — *La quinzième assemblée des architectes et ingénieurs allemands à Hambourg.* — *Correspondances.* — *Nouvelles diverses.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Agnières (A. d'). Études et recherches archéologiques. Notice sur l'église du Cailar (Gard) et sur son ancien seigneur le marquis de Baschi d'Aubais. Illustrée du blason exact du seigneur du Cailar et autres lieux. In-8°, 14 p. Paris (imp. Pillet). 2 fr. 50

Archives parlementaires, publiées par MM. J. Mavidal et E. Laurent. Recueil complet des débats législatifs et politiques des Chambres françaises de 1800 à 1860, faisant suite à la réimpression de l'ancien Moniteur et comprenant un grand nombre de documents nouveaux. T. 10, 11, 12, du 21 janvier 1808 au 1er octobre 1814. Gr. in-8°, 2298 p. Paris (lib. P. Dupont).

Berriat Saint-Prix (C.). La justice révolutionnaire à Paris et dans les départements, d'après des documents originaux, la plupart inédits (17 août 1792-12 prairial an III). N° XVII. In-8°, 24 p. Paris (imp. Pillet).

Boulland (T.). De quelques manières d'acheter un champ. Symboles et formalités juridiques qui, chez divers peuples, ont accompagné la vente de la terre. In-8°, 26 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel).

Chassang (A.). Le spiritualisme et l'idéal dans l'art et la poésie des Grecs. 2e édit. In-12, 372 p. Paris (lib. Didier et Ce). 3 fr. 50

Charma (A.). Fons philosophiæ, poème inédit du XIIe siècle, publié et annoté. In-8°, 84 p. Caen (lib. Le Blanc-Hardel).

Contini (E.). Macchiavelli ed il suo centenario. In-8°. Firenze (tip. G. Polizzi et Ce).

Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges, rassemblés et publiés au nom du comité d'histoire vosgienne, par L. Duhamel. T. 1. In-8°, xx-388 p. Epinal (imp. Ve Gley).

Giambelli (C.). Saggio antico e filosofico intorno a Niccolò Macchiavelli. In-8°, 127 p. Torino (tip. Paravia).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 49 Troisième année 5 Décembre 1868

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 47. 14 novembre.

Théologie. Philonea..... ed. TISCHENDORF (Leipzig, Giesecke et Devrient). — ROGET, *l'Église et l'État à Genève du vivant de Calvin* (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. I, art. 112; d'après l'auteur de ce très-court article, « la tradition qui regarde le » rapport de l'Église à l'État, à Genève, comme essentiellement théocratique, » devra être non pas écartée, mais plutôt restreinte et modifiée par ce livre »). — *Histoire.* SILBERNAGEL, *Johannes Trithemius* (Landshut, Krüll). — ECKARDT, *Die baltischen Provinzen Russlands* (Leipzig, Duncker). — VOSSBERG, *Die Siegel der Mark Brandenburg* (Berlin, Stargardt). — *Linguistique. Histoire littéraire.* HELFFERICH, *Turan und Iran* (Frankfurt, Winter; ramas d'extravagances, dont le critique donne quelques échantillons divertissants). — UPPSTROM, *Codices gotici Ambrosiani* (Stockholm et Leipzig, Fritsch; le nom de l'auteur indique suffisamment aux germanistes l'importance de cette œuvre posthume). — *Ovidii ex Ponto libri quattuor..... ed.* KORN (Leipzig, Teubner; édition critique). — WEINHOLD, *Heinrich Christian Boie* (Halle, Libr. de l'Orphelinat).

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, hgg. von L. HERRIG. T. XLIII. 1er cahier.

P. 1-12. A. VOIGT, *De l'enseignement de l'allemand dans les écoles réelles et dans les gymnases.* — P. 13-41. C. SCHULZE, *Substantifs formés d'impératifs.* Il s'agit de noms propres ou communs tels qu'en français, *Passavant, Tuebœuf, hochequeue, serre-tête,* etc., sur la formation desquels Bopp, Diez et d'autres ont déjà appelé l'attention. L'auteur ne croit pas, comme Diez, que dans ces composés le verbe ait toujours le sens impératif, et en cela il nous paraît avoir raison, mais ses idées sur ce genre de composition ne sont pas d'une extrême netteté. Il traite la question d'une façon plutôt théorique qu'historique. Les listes, excepté peut-être pour l'allemand, n'aspirent point à être complètes. Pour le français il y aurait non-seulement à ajouter, mais à retrancher, car les composés empruntés à Ronsard et à Du Bartas (*abrege-nuicts, aime-pleurs,* etc.), n'appartiennent pas à la formation spontanée de la langue, et d'ailleurs, dans la pensée de leurs auteurs, répondent plutôt au présent de l'indicatif qu'à l'impératif. — P. 41-64. MURET, *Observations sur l'orthoépie (prononciation correcte) du français* (suite). — P. 65-90. J.-B. THIESSING, *Choix des proverbes, formules rimées et dictons les plus usités en Languedoc.* L'auteur, qui date son travail de Saint-Jean-du-Gard, connaît bien la matière, et s'est renseigné à de bonnes sources. Il joint au texte une traduction et des références dont le nombre aurait pu être bien augmenté. La distinction entre les proverbes provençaux et languedociens n'est pas fondée, les mêmes étant la plupart du temps en usage sur les deux rives du Rhône. L'orthographe suivie par M. Thiessing laisse beaucoup à désirer. — *Bibliographie.* Citons un art. signé Güth, sur LIZIO-BRUNO, *Canti scelti del popolo siciliano poste in versi italiani* (Messine, 1867).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abraham ben Iizchak. Narbonensis, Schola Talmudica. Opus adhuc ineditum et sæpissime desideratum nunc primum e codice vetusto rarissimoque edidit et introductione perpetuaque adnotatione illustravit Dr B. A. Auerbach. T. I. In-4°, 192 p. Berlin (Benzian). 7 fr. 50

Beer (A.) und **Hochegger** (F.). Die Fortschritte d. Unterrichtswesens in den Culturstaaten Europas. II. Bd. in-8°. Wien (Gerold). 16 fr.

Contenu : T. II-1. Das Unterrichtswesen Russlands und Belgiens, vj-263 p. 6 fr. 75

II-2. Das Unterrichtswesen d. Schweiz, viij-370 p. 9 fr. 35

Ebers (G.). Ægypten und die Bücher Mose's. Sachl. Comm. zu den ægypt. Stellen in Genesis u. Exodus. I. Bd. Mit 59 Holzschnitten. In-8°, xvij-360 p. Leipzig (Engelmann). 10 fr. 70

Faustbuch (das ælteste). Wortgetreuer Abdruck der editio princeps d. Spies'schen Faustbuches vom Jahre 1587. Nebst den Varianten d. Unicums von Jahre 1590. Mit Einleitung und Anmerkungen von Dr A. Kühne. In-8°, xx-256 p. Zerbst (Luppe). 6 fr. 70

Galileo Galilei. Scritti scelti pubblicati per uso del gioventù italiana con note biografiche e storiche de G. Sacchi, e coll' aggiunta di lettere inedite possedute dalla biblioteca nazionale di Milano. In-16, xxvij-204 p. Milano (G. Ginocchi). 2 fr.

Gemelli (C.). Storia delle Siciliana revoluzione del 1848-49. Vol. II. In-8°, 319 p. Bologna (G. Legnani). 4 fr. 75

Guigniaut. Notice historique sur la vie et les travaux de Charles-Benoit Hase. In-8°, 39 p. Paris (imp. F. Didot frères, fils et Ce).

Helbig (W.). Empreintes de camées et d'intailles antiques, publiées par M. Odelli sous la direction de l'Institut de correspondance archéologique. VII centurie. In-8°, 15 p. Roma (tip. (Tiberina).

Heydemann (H.). Edipo e le Sfinge, vaso ceretano. In-8°, 11 p. con 2 tavole. Roma (tip. Tiberina). 1 fr. 25

Ingresso dell' arcivescovo Antonio Altoviti in Firenze, narrazione del secolo XVI pubblicata par cura di P. Fanfani. In-32, 22 p. Firenze (tip. S. Antonino). 1 f. 75

Lettere (due) storiche del secolo XV e XVI pubblicate per cura di P. Fanfani. In-32, 21 p. Firenze (tip. S. Antonino). 1 fr. 75

Novelluzze tratte dalle cento antiche secondo la lezione di un codice manoscritto della R. Biblioteca Marciana (per A. Tessier). In-8°, 16 p. Venezia (tip. Lauro Merlo di G. B.).

Passano (G.). I novellieri italiani in versi indicati e descritti. In-8°. Bologna (Romagnoli).

Propugnatore (il). Studi filologici, storici e bibliografici di vari soci delle commissione pei testi di lingua, in appendice alla collezione di opere inedite o rare. Anno 1, Dispensa 1. Maggio-Guigno. In-8°, 128 p. Bologna (Romagnoli). 2 fr. 40

Pulce (G.). Saggio storico di letteratura dal secolo di Pericle fino al nostro nelle lingue greca, latina, italiana, spagnuola, francese, inglese e tedesca. Vol. II (ultimo). In-8°, 665 p. Napoli (tip. del Fibreno). 12 fr. 50

Sonnetti (Otto) del secolo XIV. Pubblicati da A. Cappelli. Autori O. Bolognese, M. Marvello, M. Guideo, C. Angelieri, G. Taviani, frate G. de Romitani, Gorlandi, Z. Ricciarde. In-8°, 16 p. Modena (Vincent). 2 fr. 40

Thimus (A. de). Die harmonikale Symbolik des Alterthums. I. Die esoterische Zahlenlehre und Harmonik oder Pythagoreer in ihren Beziehungen zu ælteren griechischen und morgenlændischen Quellen insbesondere zur altsemitisch-hebræischen Ueberlieferung. In-4° mit eingedruckten Holzschnitten u. 4 Steintafeln. Gr. in-fol. cart. Cœln (Du Mont-Schauberg). 24 fr.

CHRONIK, Gedicht des 12. Jahrunderts von 18,578 Reimzeilen. Nach 12 vollstændigen und 17 unvollstændigen Handschriften, so wie anderen Hülfsmitteln, mit genauen Nachweisungen über diese und Untersuchungen über Verfasser und Alter, nicht minder über die einzelnen Bestandtheile und Sagen, nebst ausführlichem Wœrterbuche und Anhængen zum ersten Male herausgegeben von *Hans Ferd. Massmann.*

Erster Theil. Prix 13 fr. 35. Pap. vél. 17 fr. 35.
Zweiter Theil. Prix 13 fr. 35. Pap. vél. 17 fr. 35.
Dritter Theil. Prix 19 fr. 40. Pap. vél. 23 fr. 40.

Band V. : HERBORT'S VON FRITSLAR LIET VON TROYE. Herausgegeben von *G. K. Frommann.* Prix 7 fr. 40. Pap. vél. 9 fr. 70.

Band VI. : ERACLIUS. Deutsches und franzœsisches Gedicht des 12. Jahrhunderts (jenes von *Otte,* dieses von *Gautier von Arras*) nach ihren je beiden einzigen Handschriften, nebst mittelhochdeutschen, griechischen, lateinischen Anhængen und geschichtlicher Untersuchung. Zum ersten Male herausgegeben von *H. F. Massmann.* Prix 14 fr. 75. Pap. vél. 17 fr. 35.

Band VII. : DIE KLEINEN SPRACHDENKMALE des VIII. bis XII. Jahrhunderts. Herausgegeben v. *H. F. Massmann.* Prix 4 fr. 70. Pap. vél. 5 fr. 70.

Inhalt : Die deutschen *Abschwœrungs-*, *Glaubens-*, *Beicht-* und *Betformeln* vom achten bis zum zwœlften Jahrhundert, nebst Anhængen und Schriftnachbildungen.

Band VIII. : LIEDERBUCH DER CLARA HÆTZLERIN. Herausgegeben von Dr *Karl Haltaus.* Prix 9 fr. 35. Pap. vél. 13 fr. 35.

Band IX. : SANCT ALEXIUS LEBEN in acht gereimten mittelhochdeutschen Behandlungen. Nebst geschichtlicher Einleitung, so wie deutschen, griechischen und lateinischen Anhængen. Herausgegeben von *H. F. Massmann.* Prix 6 fr. Pap. 7 fr. 40.

Band X. : DEUTSCHE INTERLINEARVERSION DER PSALMEN aus dem XII. und XIII. Jahrh. Herausgegeben von *E. G. Graff.* Prix 15 fr. 40. Pap. vél. 19 fr. 40.

Band XIa. : DEUTSCHE PREDIGTEN des XII. und XIII. Jahrhunderts. Herausgegeben und erlæutert von Dr *K. Roth.* Prix 3 fr. 40. Pap. vél. 4 fr.

Band XIb. : DEUTSCHE PREDIGTEN d. XIII. u. XIV. Jahrhunderts. Herausgegeben von Dr *Herm. Leyser.* Prix 4 fr. Pap. vél. 5 fr.

Band XII. : FLORE UND BLANSCHEFLUR. Eine Erzæhlung v. *Konrad Fleck.* Herausgegeben von *Emil Sommer.* Prix 8 fr. Pap. vél. 10 fr.

Band XIII. : KEISER OTTE MIT DEM BARTE (Konrad's von Würzburg sæmmtliche Werke, dritter Band). Herausgegeben von *K. A. Hahn.* Prix 3 fr. 40. Pap. vél. 4 fr.

Band XIV. : *Jacob Ruffs* ETTER HEINI uss dem Schwizerland sammt einem Vorspiel. Erlæutert und herausgegeben von *Herm. Marc. Kottinger.* Prix 6 fr. 75. Pap. 8 fr.

Band XV. : AUSWAHL DER MINNESÆNGER für Vorlesungen und zum Schulgebrauch mit einem Wœrterbuche und einem Abrisse der mhd. Formenlehre. Herausg. von Dr *Karl Volckmar.* Prix 5 fr. 35. Pap. vél. 6 fr.

Band XVI. : *Heinrichs von Meissen* des Frauenlobes LEICHE, SPRUECHE, STREITGEDICHTE UND LIEDER. Erlæutert und herausgegeben von *Ludwig Ettmüller.* Prix 9 fr. 35 Pap. vél. 10 fr. 75.

(*La suite au prochain numéro.*)

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 50 Troisième année 12 Décembre 1868

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

67, RUE RICHELIEU, 67

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 48. 21 novembre.

Histoire. Biographie. WINTER, les Cisterciens de l'Allemagne du nord-est (Gotha, Perthes). — BŒHMER, *Acta imperii selecta,* 2e livr. (Innsbruck, Wagner). LEITZMANN, *Guide de numismatique allemande,* 3e partie (Weissensee, Grossmann). — PUPIKOFER, Joachim Brunschweiler, oder Lehr- und Wanderjahre eines Portraitmalers am Ende des XVIII. Jahrh. (Frauenfeld, Huber). — *Linguistique. Histoire littéraire.* HANG, *Ueber den gegenwærtigen Stand der Zendphilologie* (Stuttgart, Grüninger; M. A. Weber, auteur de l'article, tout en signalant les prétentions exagérées, les injustices et les bizarreries de M. Hang, reconnaît que son livre renferme beaucoup de choses utiles à la science). — VAN DER TUNK, les Manuscrits lampongs en possession de M. le baron Sloet van de Beele (Leiden, Hooiberg; intéressante publication, qui fait connaître pour la première fois une langue (le *lampong,* parlé dans une partie de Sumatra) sur laquelle on n'avait que des notions très-vagues). — NITZSCHE, *Quæstionum Eudocianarum capita quatuor* (thèse de docteur de Leipzig; intéressante étude sur le *Violarium* de l'impératrice Eudocie; l'auteur de l'article émet lui-même à ce sujet des opinions dignes de remarques). — KURZ, Zu Shakspeare's Leben und Schaffen. 1er vol. (München, Merhoff; ce petit livre contient des faits nouveaux et piquants). — *Archéologie. Palæorama,* oceanisch-amerikanische Untersuchungen, aus dem Nachlasse eines amerikanischen Alterthumsforschers (Erlangen, Besold; hypothèses sur d'anciennes relations de l'Amérique avec l'Égypte et l'Asie). — H. VON LETTLAND'S, Livlændische Chronik übersetzt und erlæutert von PAPST (Reval, Wassermann). — *Architecture.* GLADBACH, les Constructions en bois de la Suisse, 8e et dern. livr. (Darmstadt, Kœhler). — *Musique.* PAUL, Geschichte des Claviers (Leipzig, Payne). — AMBROS, *Geschichte der Musik,* t. III, 1re part. (Breslau, Leuckart; on connaît l'importance de cet ouvrage).

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete des deutschen, griechischen und lateinischen, herausgegeben von Dr Adalbert KUHN. Tome XVIII. Premier cahier.

(Le *Journal de Kuhn* est suffisamment connu de tous ceux qui s'occupent de grammaire comparée; il est depuis longtemps le centre des travaux qui s'y rattachent. Il laisse en dehors de son cadre les langues orientales, et aussi les langues celtiques et slaves, pour lesquelles il existe un organe spécial, les *Beitræge* de Kuhn et Schleicher).

PAULI, *Études sur la phonétique et l'étymologie latine.* I. *La tenuis* (forte) *double,* p. 1-40 (M. P. étudie les mots latins où on trouve une muette forte, *c, t, p,* redoublée. Il écarte d'abord nombre de mots qu'il désigne à bon droit comme étrangers au latin; puis il examine le cas le plus fréquent, où l'orthographe étymologique demande une consonne simple, et où la double n'a été introduite que pour marquer la force de la prononciation; il recherche ensuite les cas d'assimilation de la consonne précédente à la suivante : l'assimilation est admise pour les composés de prépositions, *succurrere, attinere, opponere;* M. P. la voit en outre dans quelques mots où Corssen ne l'a pas reconnue. Cette partie du travail est moins convaincante, et ce que dit l'auteur sur le français *it* pour *et* (*fait, droit,* etc.) est superficiel: certainement l'orthographe *faict, droict* n'est pas ancienne; mais dans ces mots l'*i* représente le *c* latin ($c = j = i$), et la forme française, qui a peut-être une origine celtique, repose nécessairement sur une forme latine non assimilée). — BIRLINGER, *Sur les dialectes,* II; *alemannique,* p. 40-52. — LUDWIG, *Les verbes en -erare -izon,* p. 52-55. — LIEBRECHT, *Amor et Psyché, Zeus et Semelé, Purûravas et Urvaçi* (très-intéressante étude mythologique, qui n'est qu'une préparation à un travail plus approfondi du savant mythologue. Aux rapprochements que donne l'auteur on peut ajouter celui d'un conte américain,

dont la donnée a certainement dû être la même : *Les Filles du ciel*, dans les *Légendes indiennes* de Mathews, trad. p. Mme Frappaz, p. 1 ; il se retrouve à peu près textuellement dans l'abbé Domenech, *Voyage pittoresque dans les déserts du Nouveau-Monde*, p. 214, cité par M. H. de Charencey dans le *Bulletin du comité d'archéologie américaine pour* 1867, qui rapproche aussi le conte finlandais de Tuhkino, donné par M. Beauvois dans ses *Contes populaires de la Norwége, de la Finlande et de la Bourgogne*). — *Critiques.* CLEMM, *De compositis græcis quæ a verbis incipiunt* (M. Rœdiger n'accepte pas les théories de l'auteur; cf. *Rev. crit.*, 1868, II, art. 195). — FICK, *Wœrterbuch der indo-germanischen Grundsprache* (Gœttingen, Vandenhœck; M. Delbrück trouve la tentative de l'auteur prématurée et aventureuse; il n'en reconnait pas moins le mérite du livre). — *Mélanges.* Note de M. ANDRESEN sur le sens du nom propre *Lachmann*.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Brunner (H.). Wort u. Form im altfranzœsischen Process. Gr. in 8°, 124 p. Wien (Gerold). 2 fr. 70

Fehrentheil et Gruppenberg (E.S.v.). Ahnentafeln der gesammten jetzt lebenden stiftsfæhigen Adels Deutschlands. I. Bd. 4. Lief. Gr. in-fol. (10 pl.). Regensberg (Manz). 5 fr.

Fuchs (J.). Schlacht bei Nœrdlingen am 6. Sept. 1634. Mit 1. Karte d. Schlacht. In-8°, 146 p. et 1 carte. Weimar (Voigt). 3 fr. 75

Gedanke (der). Fliegende Blætter in zwanglosen Heften. Herausgegeben von Michelet. VIII. Bd. 1. Hft. In-8°, 59 p. Berlin (Nicolai). 2 fr.

Kohlschütter (O.). Venedig unter dem Herz. Peter II. Orseolo. 991-1009. In-8°, 95 p. Gœttingen (Vandenhoeck et R.). 1 fr. 65

Lindner (G.). Problem des Glückes. Psychol. Untersuchungen über d. menschliche Glückseligkeit. In-8°, xj-224 p. Wien (Gerold). 5 fr. 35

Michaelis (G.). Ueber Jacob Grimm's Rechtschreibung. In-8°, 28 p. Berlin (F. Lobeck). 1 fr.

Monumenta Germaniæ historica inde ab a. Christi 500 usque ad a. 1500 auspiciis societatis aperiendis fontibus rerum Germanicarum medii ævi ed. G. H. Pertz. T. XX et XXI. Gr. in-fol. Hannover (Hahn). Le volume. 60 fr.
Papier vélin. 90 fr.
Contenu : T. XX. Scriptorum. T. XX. viij-850 p. 3 chromol. et 1 photolithog. T. XXI. Legum. T. IV, cxiv-680 p. 5 chromol. et 1 photolithog.

Perraud (A.). De l'impartialité historique surtout en matière d'histoire religieuse. In-8°, 16 p. Paris (imp. Raçon et Ce).

Petit traité contre l'abominable vice de paillardise et adultère qui est aujourd'hui en coutume et comme chose indifférente de s'en abstenir ou non entre les mondains qui ne sentent que la terre. Guillaume le Fault. In-12, 56 p. Lille (imp. Horemans).

Ueberweg (F.). Grundriss der Geschichte der Philosophie von Thales bis auf die Gegenwart. 2. Thl. A. u. d. T. Grundriss der Geschichte der Philosophie der patriarchischen und scholastischen Zeit. 3. verb. u. mit einem Philosophen und Literatoren Register verm. Aufl. In-8°, viij-256 p. Berlin (Mittler und Sohn). 5 fr. 65

Varnhagen von Ense (K. A.). Tagebücher (aus d. Nachlasse d. Verfassers). 9. Band. In-8°, 448 p. Hamburg (Hoffmann et Ce). 12 fr.

Vierordt (K.). Der Zeitsinn nach Versuchen. In-8°, 191 p. Tübingen (Laupp). 4 fr.

Zeller (E.). Die Philosophie der Griechen. Register zu dem ganzen Werke. In-8°, 79 p. Leipzig (Fues). 2 fr. 15

Band XXI. : ALTTEUTSCHE SCHAUSPIELE. Herausgegeben (und mit einem Glossar versehen) von *Franz Jos. Mone*. Prix 5 fr. 35. Pap. vél. 6 fr.

Inhalt : Mariæ Himmelfart, Christi Auferstehung, Fronleichnam.

Band XXII. : DYOCLETIANUS LEBEN von *Hans von Bühel*. Herausgegeben von *Adelb. Keller*. Prix 6 fr. Pap. vél. 7 fr. 40.

Band XXIII. : GESTA ROMANORUM das ist der Rœmer Tat. Herausgegeben von *Adelb. Keller*. Prix 5 fr. 35. Pap. vél. 6 fr.

Band XXIV. : DER JUNGERE TITUREL. Herausgegeben von *Karl August Hahn*. Prix 10 fr. 75. Pap. vél. 12 fr.

Band XXV. : MÆRE VON SENTE ANNEN, Erzebiscove ci Kolne bî Rîni. Von neuem herausgeg. von Dr *H. E. Bezzenberger*. Prix 4 fr. Pap. vél. 4 fr. 70.

Band XXVI. : *Iacob Ruffs* ADAM UND HEVA. Erlæutert und herausgegeben von *Herm. Marc. Kottinger*. Prix 6 fr. 75. Pap. vél. 8 fr.

Band XXVII. : THEOPHILUS, der Faust des Mittelalters. Schauspiel aus dem vierzehnten Jahrhunderte. In niederdeutscher Sprache. Erlæutert und herausgegeben von *Ludw. Ettmüller*. Prix 2 fr. 75. Pap. vél. 3 fr. 40.

Band XXVIII. : ENGLA AND SEAXNA SCOPAS AND BOCERAS. Anglosaxonum poëtæ atque scriptores prosaici, quorum partim integra opera, partim loca selecta collegit, correxit, edidit *Ludov. Ettmüllerus*. Prix 6 fr. 75. Pap. vél. 8 fr.

Band XXIX. : VORDA VEALHSTOD ENGLA AND SEAXNA. Lexicon anglosaxonicum ex poëtarum scriptorumque prosaicorum operibus nec non lexicis anglosaxonicis collectum, cum synopsi grammatica edidit *Ludov. Ettmüllerus*. Prix 18 fr. Pap. vél. 21 fr. 35.

Band XXX. : DER WÆLSCHE GAST des *Thomasin von Zirclaria*. Zum ersten Male herausgegeben und mit sprachlichen und geschichtlichen Anmerkungen versehen von Dr *Heinr. Rückert*. Prix 12 fr. Pap. vél. 14 fr.

Band XXXI. : DAT SPIL FAN DER UPSTANDINGE. Gedichtet 1464. Mit Einleitung und Erlæuterungen herausgegeben von *Ludw. Ettmüller*. Prix 3 fr. 40. Pap. vél. 4 fr.

Band XXXII. : DAS PASSIONAL. Eine Legenden-Sammlung des dreizehnten Jahrhunderts. Zum ersten Male herausgegeben und mit einem Glossar versehen von *Fr. Karl Kœpke*. Prix 14 fr. 75. Pap. vél. 18 fr.

Band XXXIII. : *Des Fürsten von Rügen* WIZLAW'S DES VIERTEN SPRUCHE UND LIEDER in niederdeutscher Sprache. Nebst einigen kleineren niederdeutschen Gedichten : Herrn *Eiken von Repgôwe* Klage, — Des Kranichs Hals und Der Thiere Rath. Erlæutert und herausgegeben von *Ludw. Ettmüller*. Prix 2 fr. 75. Pap. vél. 3 fr. 40.

Band XXXIV. : *Bruder Philipp's des Carthæusers* MARIENLEBEN. Zum ersten Male herausgegeben von Dr *Heinr. Rückert*, Professor extraord. zu Breslau. Prix 6 fr. 75. Pap. vél. 8 fr.

Band XXXV. : KARL DER GROSSE von dem *Stricker*. Herausgegeben von Dr K. *Bartsch*. Prix 10 fr. Pap. vél. 12 fr.

Band XXXVI. : LOHENGRIN. Zum ersten Male kritisch herausgegeben und mit Anmerkungen versehen v. Dr *Heinr. Rückert*. Prix 6 fr. Pap. vél. 6 fr. 75.

Band XXXVII. : DIE ERLŒSUNG. Mittelhochdeutsches Gedicht, m. e. Anhange geistlicher Lieder. Herausgeg. von *K. Bartsch*. Prix 10 fr. Pap. vél. 12 fr.

(*La suite au prochain numéro*.)

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 51 Troisième année 19 Décembre 1868

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

67, RUE RICHELIEU, 67

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 49. 28 novembre.

Théologie. RANKE, *Fragmenta versionis sacrarum scripturarum antehieronymiana* (Wien, Braumüller). — GRÆTZ, *Frank und die Frankisten* (Breslau, Schletter). — *Histoire.* BŒHMER, *Heinricus de Dissenhofen* (Stuttgart, Cotta). — FLOSS, *Das Kloster Rolandswerth bei Bonn* (Cologne, Heberle). — BRASSEUR DE BOURBOURG, *Quatre lettres sur le Mexique* (Paris; appréciation sommaire et modérée d'un livre où la fantaisie touche à l'extravagance). — *Géographie.* PINTO's, *Reise nach China,* neu bearbeitet von Kulb (Iena, Costenoble). — WICHURA, *Aus vier Welttheilen, ein Reise-Tagebuch in Briefen* (Breslau, Morgenstern). — *Jurisprudence.* LABATUT, *Histoire de la préture* (voy. *Rev. crit.,* 1868, t. II, art. 169). — *Linguistique. Histoire littéraire.* DE GUBERNATIS, *Studi sull' epopea indiana* (Florence et Turin; la *Rev. crit.* rendra prochainement compte de cet intéressant ouvrage; M. J(usti) n'admet pas les théories essentielles de l'auteur). — TOBLER, *Ueber die Wortzusammensetzung* (Berlin, Dümmler), — *Catalogus codicum latinorum bibl. reg. Monacensis,* comp. HALM et LAUBMANN, t. I, p. 1 (München, Palm).

Rheinisches Museum für Philologie. XXIIIe année. 3e livr.

WILMANNS, *Catalogue de la bibliothèque du couvent de Lorsch, dressé au xe siècle.* — KIESSLING, *Notes pour servir à la critique et à l'interprétation du Pseudolus de Plaute.* — SCHULZE, *Essais critiques sur Polybe.* — O. RIBBECK, *Réplique à « une » demi-feuille d'Horatiana »* (ce titre est celui d'une brochure de K. Lehrs, Kœnigsberg, 1865; le débat, commencé par un premier article de Ribbeck. *Rhein. Mus.* 1868, I, p. 66, porte sur la critique des épîtres 16, 17, 18 d'Horace). — SCHMIDT, *La composition symétrique du dialogue démontrée dans les* Supplices *d'Euripide.* — H. MÜLLER, *Notes critiques sur Apulée.* — WUSTMANN, *L'école de peinture de Sicyone.* — NIETZSCHE, *Note pour servir à la critique des lyriques grecs.* — USENER, *Quatre grammairiens latins* (Acron, Charisius, Euanthius de Constantinople, Paul de Constantinople). — RITSCHL, *Notes sur les* Grenouilles *d'Aristophane.* — *Mélanges.*

4e livr.

BLASS, *Sur Alkman.* — CHRIST, *Les lois de la prosodie de Plaute.* — WACHSMUTH, *Encore Aristodème* (voir la *Variété* dans le n° de ce jour). — NITZSCH, *Analyse des sources de T. Live II, I-IV,* 8 *et de Denys d'Halicarnasse V, I-IX,* 63 1er article). — NIETZSCHE, *De Laertii Diogenis fontibus.* — L. MÜLLER, *Vergiliana.* — *Mélanges.*

Jahrbuch für romanische und englische Literatur, herausgegeben von L. LEMKE. T. IX, 2e cahier.

P. 121-154. H. ŒSTERLEY, *Les narrationes d'Odo de Ciringtonia.* Eudes de Shirton, moine cistercien qui vivait dans la seconde moitié du XIIe siècle, a composé, entre autres ouvrages, un recueil de récits moralisés, destinés évidemment à l'usage des prédicateurs. L'intérêt de ces historiettes consiste surtout en cec qu'elles se rencontrent presque mot pour mot dans le *libro de los Gatos,* recueil que M. Knust a fait connaître dans le t. VI du *Jahrbuch.* Dans le texte que M. Œ. a donné des *Narrationes,* d'après un ms. du Musée Brit., il était bien inutile de reproduire la ponctuation irrégulière et de tout point sans valeur du ms., surtout la distinction de *u* et *v* et de *i* et *j* étant une fois admise. — P. 155-189. J. BRAKELMANN, *La pastourelle dans la poésie du nord et du sud de la France.* L'auteur semble admettre en principe que la pastourelle est nécessairement d'origine ou provençale ou française. Il emploie beaucoup de place à discuter un livre que l'on peut sans inconvénient négliger dans tout débat scientifique (sur lequel voy.

Rev. crit., 1867, art. 56), et se détermine enfin pour l'origine française. Nous croyons au contraire que la pastourelle doit être considérée comme un produit de la poésie populaire, adopté à des époques différentes (plus tôt au midi qu'au nord) par les troubadours et par les trouvères. — P. 190-219. DE REINSBERG-DÜRINGSFELD, *Les noms et surnoms des cités d'Italie* (suite). — P. 220-35. *Bibliographie.* DIEZ, *Grammatik d. rom. Sprach.* (art. de Delius, suite).—BLADÉ, *Contes et proverbes populaires recueillis en Armagnac* (art. du baron de Reinsberg-Düringsfeld). — P. 276-240. L. BOSSLER, *Sur la critique de la Divine Comédie.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Andresen (A.). Die deutschen Maler-Radirer (peintres-graveurs) des 19. Jahrhunderts nach ihren Leben und Werken. II. Band. 2. Hælfte. In-8°, p. 221 à 357. Leipzig (R. Weigel). 4 fr.

Beitræge zur Kenntniss des russ. Reiches und der angrenzenden Lænder Asiens. Hrsg. v. K. E. v. Bær u. G. v. Helmensen. 25. Bdchn. In-8°. Saint-Pétersbourg. Leipzig (Voss). 7 fr. 10
Contenu : Schmidt's, Glehn's u. Brylkin's Reisen im Gebiete des Amurstromes. Mit 3. lith. Karten, 304 p.

Bibliotheca catholico-theologica oder systematisch geordnete Uebersicht der in Deutschland u. d. Auslande auf dem Gebiete d. kathol. Theologie neu erschienenen Bücher, herausgeg. v. Müldner. I. Jahrg. 1867. 2. Heft. Juli-December. In-8°, p. 98 à 219. Gœttingen (Vandenhœck et Ruprecht). 1 fr. 10

Catalogue du musée d'antiquités de Rouen. In-8°, xvj-159 p. Dieppe (imp. Delevoye). 2 fr.

Codices Gotici Ambrosiani sive epistolarum Pauli, Esræ, Nehemiæ versionis Goticæ fragmenta quæ iterum recognovit per lineas singulas descripsit adnotationibus instruxit A. Uppstrœm. Gr. in-4°, 124 p. Stockholm (Samson et Wallin). 20 fr.

Corneille (P.). Œuvres, nouvelle édit. revue et augmentée par M. C. Marty-Laveaux. Album. In-8°, 12 pl. avec légendes. Paris (lib. L. Hachette et C°). Gratis pour les souscripteurs. 7 fr. 50

Dugat. Histoire des orientalistes de l'Europe du XII°-XIX° siècle, précédée d'une esquisse des études orientales. T. I. In-18 jésus, lj-236 p. Paris (lib. Maisonneuve et C°).

Eckermann (J. P.). Gespræche mit Gœthe in d. letzten Jahren seines Lebens. 3. Aufl. 3 Th. In-8°, 790 p. Leipzig (Brockhaus). 12 fr. rel. 16 fr.

Hæusser (L.). Geschichte des Zeitalters d. Reformation 1517-1648. Hrgs. v. W. Oncken. In-8°, 867 p. Berlin (Weidmann). 15 fr.

Lavallée (T.). Les frontières de la France. 5° édit. in-18 jésus, 378 p. Paris (lib. Hetzel). 3 fr.

Macario. Entretiens populaires sur la formation des mondes et les lois qui les régissent. In-8°, 178 p. Paris (lib. G. Baillière).

Péhant (E.). Jeanne de Belleville. 2 vol. In-12, xij-484 p. Paris (lib. Aubry).

Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum ex monumentis Germaniæ historicis recudi fecit G. H. Pertz. — Annales Altahenses majores ex recensione W. de Giesebrecht ed. E. L. B. ab Oefele. In-8°, xxiv-100 p. Hannover (Hahn). 85 c.

—— Herbordi dialogus de vita Ottonis episcopi Babenbergensis. Ex recensione R. Kœpke. In-8°, xvj-144 p. Ibid. 1 f. 65

—— Ottonis episcopi Trisengensis opera ex recensione R. Wilmans. 2 vol. In-8°, lxx-850 p. 8 fr.

Wyrouboff (G.). L'enseignement libre. In-8°. 15 p. Versailles (imp. Cerf).

Band IV. : San-Marte (A. Schulz). ZUR WAFFENKUNDE DES ÆLTEREN DEUTSCHEN MITTELALTERS. Prix 10 fr. 75 Pap. vél. 12 fr.

Dritte Abtheilung.

Band I. : MITTELHOCHDEUTSCHES WŒRTERBUCH. Herausgegeben von *Ad. Ziemann.* Prix 13 fr. 35.

Band II. : REIMREGISTER zu den Werken Wolframs von Eschenbach. Von Dr *A. Schulz* (*San-Marte*). Prix 4 fr. Pap. vél. 4 fr. 70.

GOTHISCHHOCHDEUTSCHE WORTLEHRE. Herausgegeben von *Adolf Ziemann.* Gr. in-8°. Prix 2 fr.

GRUNDRISS DER MITTELHOCHDEUTSCHEN FORMENLEHRE, für Anfænger bearbeitet von *Karl Barthel.* Prix 2 fr.

ALTDEUTSCHES LESEBUCH. Herausgegeben von *Adolf Ziemann.* Zweite Ausgabe. Gr. in-8°. Prix 4 fr.

ALTDEUTSCHE DICHTUNGEN. Aus der Handschrift herausgegeben von Dr *N. Meyer* und *E. G. Mooyer.* Gr. in-8°. Prix 3 fr. 40.

Inhalt : 1. Legende vom heiligen Alexius. 2. Dis ist der busant. 3. Dis ist der ritter vnderm zuber. 4. Von eyme gewerbe eins vnd einer. 5. Dis ist der kunig von franckrich. 6. Dis ist der schüler von paris. 7. Dis ist ein hubisch spruch von liebe. 8. Von eyme truncken büben.

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. ROYER Histoire universelle du Théâtre (antiquité, France, Allemagne, Angleterre, Italie, Espagne, Néerlande, Pays-Bas, Inde, Perse, etc.). T. I et II, contenant depuis les origines jusqu'au XVIIe siècle. 2 forts volumes in-8°. 15 fr.

Sous presse : le 3e vol. XVIIe siècle. En préparation le 4e vol. XVIIIe siècle. Le 5e vol. XIXe siècle.

L. LEGER De Nestore rerum russicarum scriptore. In-8°. 1 fr. 50

En vente chez E. DENTU, éditeur, Palais-Royal, galerie d'Orléans.

T. JORISSEN Napoléon Ier et le roi de Hollande 1806-1813, d'après des documents authentiques et inédits. 1 vol. in-8°. 4 fr.

En vente à la librairie A. DURAND et PÉDONE-LAURIEL, 9, rue Cujas.

ARCHIVES De la Bastille, documents inédits, recueillis et publiés par F. Ravaisson. Règne de Louis XIV (1661 à 1664). 1 vol. gr. in-8°. 9 fr.

A. ALLEVARD Histoire de la justice criminelle au XVIe siècle. 1 vol gr. in-8°. 9 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 52 Troisième année 26 Décembre 1868

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 50. 5 décembre.

Histoire. Pfister, *Ueber den chattischen und hessischen Namen* (Kassel, Luckhardt). — Kohlschütter, *Venedig unter dem Herzog Peter II.* (voy. *Rev. crit.* 1868, t. II). — Zeissberg, *Die Kriege Kaiser Heinrich's II. mit Boleslaw von Polen* (Wien, Gerold). — *Linguistique. Histoire littéraire.* Wollenberg, *l'Évangile selon saint Jean en vieux provençal* (Berlin; M. A. T(obler) relève un certain nombre de fautes; l'éditeur n'a pas su que le texte qu'il publie avait déjà été donné il y a vingt ans, à Londres, par le Rev. Gilly). — *Dionysii Halicarnasensis antiquitatum romanarum quæ supersunt rec.* Kiessling, t. III (Leipzig, Teubner). — *Diodori Bibliotheca historica, ex rec.* Dindorfii (Leipzig, Teubner). — Meyer, *Quæstiones homericæ* (Bonn, Cohen; ce travail comprend une étude sur la signification mythique de l'Iliade, et une autre sur l'hiatus dans Homère; d'après le critique, la seconde est très-supérieure à la première). — Max Müller, *On the Stratification of language* (London; ingénieuse comparaison de la linguistique et de la géologie). — Uhdolph, *De linguæ latinæ vocabulis compositis* (Breslau; bon travail, extrait d'un ouvrage plus considérable).—P. Meyer, *Guillaume de la Barre*, roman d'aventure composé en 1318, par Arnaud Vidal de Castelnaudary (Paris, Franck; article de Bartsch). — Jülg, *Mongolische Mærchen* (Innsbruck, Wagner; la *Rev. crit.* rendra prochainement compte de ce livre). — Strackerjan, *Aberglaube und Sage aus dem Alterthum Oldenburg* (Oldenburg, Stalling). — Beyer, *Friedrich Rückert* (Frankfurt, Sauerlænder).

Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie, 1859, Iéna. 1re livraison.

Lipsius, *Études sur la dialectique de Schleiermacher* (1er article). — Holtzmann, *Les rapports de l'Évangile de Jean avec les synoptiques* (1er article); M. Holtzmann veut prouver que l'auteur du quatrième Évangile a connu et utilisé les trois premiers. — B. Spiegel, *La doctrine de Hardenberg sur la Cène.* Excellent exposé d'un épisode intéressant des controverses sacramentaires qui agitèrent si fort la théologie protestante vers le milieu du xvie siècle. — M. Egli continue ses *Scholies sur l'Écriture sainte* avec renvois aux passages Juges, XX, 16; Josué, X, 12, 13; Genèse, IV, 15; Juges, XXI, 16 et suiv., XVI, 1-3; Psaume, XVIII, 5; CX, 1; Jean, XXI, 23 et Matt., XIV, 25; Jean, XIII, 24; Juges, IX, 56; 1 Tim., VI, 10; 2 Sam., XVIII, 8; Amos, IV, 7; Juges, XII, 6; Joel, I, 2-II, 9; et aux mots *sh'phi, Beer Shéba, Kiryat arba.*

Historische Zeitschrift, herausgegeben von Heinrich von Sybel, München, 1868. Viertes Heft.

I. *Essais.* G. Bergenroth, *L'empereur Charles-Quint et sa mère Jeanne.* — Travail d'une haute importance basé sur des papiers secrets des archives de Simancas, communiqués à l'auteur, après six années d'attente, sur l'intervention répétée de la légation prussienne. Résultats : La reine Jeanne, surnommée par les historiens la Folle, n'a jamais été aliénée ou du moins ne l'est devenue que vers la fin d'une indigne captivité de 49 ans que son époux, son père et son propre fils lui ont fait subir, en la faisant passer pour folle, afin de concentrer l'héritage entier des Habsbourg entre les mains de Charles-Quint, qui fit torturer sa mère à plusieurs reprises dans sa prison. M. B. publie les principaux de ces documents, qui montrent l'empereur sous un jour si odieux, dans la grande collection du *Master of the Rolls,* éditée par le gouvernement anglais. — G. Maurenbrecher, *Études sur la politique de l'électeur Maurice de Saxe.* Appréciation raisonnée de la conduite si contradictoire en apparence du célèbre allié, puis adversaire de Charles-Quint et de son influence, si fatale au protestantisme allemand. — H. Ulmann, *Le comte Ernest de Münster.* Étude historique sur cet

homme d'État hanovrien, à l'époque de l'empire, un des négociateurs au Congrès de Vienne. — L. DE RANKE, *Jean-Frédéric Bœhmer*. Note biographique sur le savant bibliothécaire de Francfort, auteur des *Regesta imperii* et des *Fontes rerum germanicarum*, lue à l'ouverture des séances de la Commission historique de Münich, par Léopold de Ranke, son illustre président.

II. *Critiques* : principaux articles : J. RUBINO, *Beitræge zur Vorgeschichte Italiens*. — W. IHNE, *Rœmische Geschichte*, I. — A. HAUSRATH, *Neutestamentliche Zeitgeschichte*, I. — ASCHBACH, *Roswitha und Conrad Celtes*, 2e édit. — W. BERNHARDI, *Matteo di Giovanezzo, eine Fælschung*. — H. VON HOLST, *Federzeichnungen aus der Geschichte des Despotismus*. I. *Ludwig XIV*. — J. F. BŒHMER, *Fontes rerum germanicarum*, IV. — L. KRIEGK, *Das deutsche Bürgerthum im Mittelalter*. — TH. JUSTE, *Histoire de la Révolution des Pays-Bas sous Philippe II*, II, 2. — GACHARD, *Correspondance de Marguerite de Parme avec Philippe II*, I. — HÜPPE, *Verfassung der Republik Polen*. — WILKENS, *Fray Luis de Leon*. — M. VON KNONAU, *Jahrbuch für die Literatur der Schweizergeschichte*. — Etc., etc.

III. Rapport sur les séances de la Commission historique de l'Académie des sciences de Münich en octobre 1868.

IV. MÜLDENER, *Bibliotheca historica*, catalogue de tous les livres d'histoire parus en Allemagne et à l'étranger de janvier à juin 1868.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Batty's catalogue of the copper coinage of Great Britain, Ireland, British Isles and Colonies, local and private Tokens, Jettons etc. compiled from various authors and the most celebrated together with the author's own collection of about ten thousand varieties. In-4°, 24 p. br. London (Simpkin). 2 fr. 50

Blanc (H.). A narrative of captivity in Abyssinia, with some account of the late emperor Theodoros, his country and people. In-8°, 422 p. cart. London (Smith et E.). 15 fr.

Calender of state papers. Domestic series, of the reign of Charles I, 1637, edited by John Bruce. Gr. in-8°, cart. London Longmans). 18 fr. 75

Chronica Magistri Rogeri de Howedene. Edited by W. Stubbs. Gr. in-8°, dem. rel. London (Longmans). 12 fr. 50

Erasmi colloquiæ selectæ by Edward C. Lowe. 2. édit. In-12, cart. Oxford (Parker). 3 fr. 75

Hymns (the) of Denmark. Translated by G. Tait. In-12, 270 p. cart. London Strahan). 4 fr, 65

Jordanus Brunus, Nolanus, de umbris Idearum. Editio nova. Curavit Salvator Tugini. In-8°, 178 p. avec pl. Berlin (Mittler et Sohn). 6 fr.

Notes and Queries 4th. series. Vol. I. In-4°, cart. London (Office). 13 fr. 15

—— General index to series the third. Vols 1 to 12. In-4°, cart. London (Ibid.). 6 fr. 90

Picchioni (L.). Del senso allegorico, pratico, e dei vaticini della divina comedia. Lezioni due recitate alla società academica di Basilea. Nuova edizione. In-8°, 149 p. Bâle (Schweighauser). 2 fr. 50

Plauti (T. M.). Truculentus cum apparatu critico G. Studemund et epistula ejusdem de codicis Ambrosiani reliquis edidit A. Sprengel. In-8°, xij-135 p. Gœttingen (Vandenhoeck et Ruprecht). 3 fr. 80

Rubin (S.). Spinoza und Maimonides. Ein psychologisch-philos. Antitheton. Gr. in-8°, 50 p. Vienne (Herzfeld et Bauer). 1 fr. 65

Schulthess (H.). Europ. Geschichts-Kalender. 1867. 3. Jahrgang. In-8°, 580 p. Nœrdlingen (Beck). 8 fr. 60

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.


PRINCETON UNIVERSITY LIBRARY
32101 012018147

